



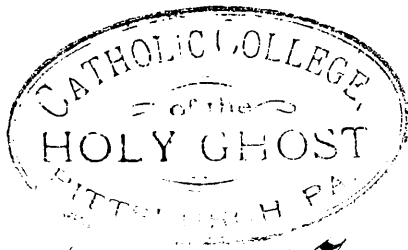
SPIRITAN ARCHIVES
U.S.A.

Y 271.79

C 749 b

F

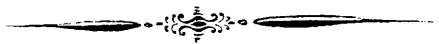
v. 3 1862-63



Bulletin Général

de la Congrégation

du St-Esprit et du St-Cœur de Marie.



Tome III.

v. 3

23

1862-3



Bulletin Général

de la Congrégation

du St-Esprit et du St-Cœur de Marie.

Tome III.

VI^{ème} Année — 3^{ème} Trimestre 1869.

N^o 23.

Première Partie.

Actes officiels — Avis et Recommandations —
Nouvelles diverses de l'Institut.

Actes officiels.

I

Actes relatifs à la Cong^e en général.

I. Promulgation d'un Indult du St-Père étendant les indulgences et privilèges du Sanctuaire de la Mère Admirable, à Rome, aux autels et chapelles érigés ou à ériger sous ce même titre dans toutes les maisons de la Cong^e. (11 juil. 1869.)

Cous nos Compagnons connaissent déjà ce pieux sanctuaire de la Mère Admirable situé dans le couvent de la Trinité des

Mont, à Rome, où le *F. Blaupin* recouvra miraculeusement, le 1^{er} Novembre 1866, par l'intercession de la *S.^e Vierge*, l'usage de la parole qu'il avait perdu depuis plus de six mois. (voir le récit et l'acte authentique de cette guérison dans la circulaire N^o 8 page 39.) On sait aussi qu'en mémoire de cette grâce singulière, le *S.^e Père* avait bien voulu accorder aux membres de la Cong^e, sur la demande du *C. R. Père*, une indulgence de 300 jours, chaque fois qu'ils réciteraient trois ave Maria, et trois fois l'invocation: *Mater admirabilis, ora pro nobis*. (Ind. du 17 mars 1851.)

Depuis ce fait miraculeux, plusieurs autres privilèges et indulgences avaient été accordés à ce même sanctuaire par le *Souv. Pontife*. *Mgr. Kobis*, dans son dernier voyage à Rome, a demandé au *S.^e Père*, tant en son nom qu'au nom du *C. R. Père*, de vouloir bien les étendre aux chapelles ou aux autels érigés ou à ériger sous ce même titre dans les différentes maisons de la Cong^e. Or, *La Sainteté* a daigné accueillir favorablement cette demande, et la revêtu de sa signature.

Voici la teneur de cet *Indult*, que le *C. R. Père* fait insérer dans le *Bulletin*, pour en transmettre authentiquement la connaissance à toute la Cong^e:

Beatissime Pater,

Aloysius Kobis, Episcopus Methuensis, coadjutor Vicarii apostolici Guineæ et Senegambie, ad pedes Sanctitatis Vestre humillimè prostratus, supplex postulat ut privilegia qua sacello *Deiparæ Virginis* sub titulo *Matris Admirabilis* dicato in ascetorio *Monialium à S. Corde nuncupatarum* in Urbe primo concessa et postea ad omnes ejusdem Instituti domos, in quibus *Beate Mariæ Virgo* sub hoc titulo honoratur, extensa sunt, eadem et in sacellis vel altaribus que in *Vicariatu apostolico suo* et in omnibus *Congregationis S. Spiritus et Imm. Cordis Mariæ* domibus sub titulo *Matris Admirabilis*, et ecclesiastico superiore annuente, erecta vel erigenda sunt, sub iisdem conditionibus benigne concedantur, in memoriam gratiæ quâ sacerdos missionarius predictæ Congregationis unum loquelæ, quâ per sex menses caruerat, recuperavit, unde devotio eiga *Materem admirabilem* primo incepit.

Die 11. Julii 1866.

Annunzia juxta petita servatis omnibus servandis.

Pius P. P. IX.

Voici, d'après une feuille authentique, imprimée à Rome avec les approbations du Maître du Sacré Palais et du Vice-Gérant du Card. Vicaire, le catalogue des Indulgences et privilèges accordés au Sanctuaire de la Mère admirable, et par conséquent étendus à toute la Congrégation.

Indulgences plénières 1^o Une fois l'an, un jour à leur choix, à toutes les personnes qui, s'étant confessées et ayant communie, visiteront la chapelle et y prieront selon les intentions du Souverain Pontife. (Décret du 27 nov. 1849.)

2^o Deux fois le mois, aux mêmes conditions que ci-dessus; mais, en cas d'infirmité, on peut commuer les œuvres prescrites en d'autres, au jugement du Confesseur. (Rescrit du 19 Déc. 1849.)

3^o Aux mêmes conditions, les jours suivants: le 30 Oct. jour auquel, par un privilège spécial, on peut célébrer dans la chapelle la fête de la B. Ste Vierge, sous le titre de Mater Admirabilis; aux fêtes de la Nativité de N. S., de la Circoucision, de l'Epiphanie, de Pâques, de l'Ascension, de la Fête-Dieu; de l'Immaculée Conception, de la Nativité, de l'Annonciation, de la Purification, de l'Assomption de la Ste Vierge; et le jour de la fête de St-Pierre et de St-Paul, et de St-Jean l'Evangéliste. (Rescrit du 12 Déc. 1849.)

Indulgences partielles 1^o De sept ans en sept quarantaines, le jour de la fête des autres Apôtres, à tous ceux qui visiteront la susdite chapelle, et qui, avec un cœur contrite, prieront aux intentions du Souverain Pontife. (Rescrit du 12 Déc. 1849.)

2^o De 300 jours, chaque fois, à tous les fidèles qui réciteront trois Ave Maria, et trois fois l'invocation Mater Admirabilis, Ora pro nobis, devant l'image de la B. Ste Vierge dans la chapelle mentionnée ci-dessus. (11 sept. 1854.)

N. B. Toutes ces indulgences tant plénières que partielles peuvent, d'après la teneur du Bref du 27 mars 1855 accordé aux Religieuses de la Sainte-Croix du Mont et de l'Éndult précité qui étend et applique ce Bref à la Cong^o, être gagnées par tous les membres de l'Institut, par les élèves de nos Établissements, par les personnes étrangères vivant dans nos Communautés, et, en général, par tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe, qui rempliront les conditions indiquées.

3^o Toutes ces indulgences sont, en outre, applicables aux âmes du Purgatoire, d'après la feuille imprimée d'où nous les avons extraites.

Nous insérerons dans la 3^{im} partie une notice sur le pieux sanctuaire de la Mère Admirable, afin de compléter les documents déjà donnés à ce sujet dans la Circulaire 91^e de V. Exc. Révérend Père.

II

Actes relatifs aux Communautés.

I. Décret d'acceptation de la Mission de Zanguebar, sur les côtes orientales d'Afrique. — La Mission de Zanguebar a été entreprise, en ces dernières années, sous la protection de Mgr Maupoint, évêque de Bourbon, par le zèle et le dévouement de M. l'abbé Fava, l'un de ses vicaires généraux. M. Fava voulut s'y consacrer lui-même, préférant cet humble et pénible apostolat aux avantages et aux douceurs dont sa position élevée dans la Colonie le mettait à même de jouir. Son attrait le portait vers les noirs, et c'était principalement pour eux qu'il avait quitté la France, où il eût pu espérer certains postes en rapport avec ses talents et ses autres qualités. Il partit de Bourbon, le 19 nov. 1866, pour aller commencer l'œuvre avec deux prêtres du diocèse de St Denis, anciens élèves du Séminaire colonial, et six Religieuses de la Communauté des Filles de Marie.

Mais, dès le commencement, on comprit la nécessité de remettre cette Mission difficile entre les mains d'une Congrégation religieuse, et Mgr. Maupoint, sous la juridiction duquel la S. Cong^e de la Propagande l'avait laissée en attendant, manifesta la pensée et le désir de nous la confier. Plusieurs fois sa Grandeur fit, dans ce but, de vives instances auprès du C. R. Père et du Conseil. Cette Mission rentrerait bien, en effet, dans la fin et les œuvres de la Société, comme étant consacrée aux missions difficiles et abandonnées, et spécialement aux pauvres noirs de la terre africaine. En outre, les rapports de notre Cong^e avec celle des Filles de Marie, chargée de la première école des filles et de l'hospice déjà établis dans cette Mission; les facilités et avantages que pouvait offrir, d'un autre côté, la C. de la Providence, à Bourbon, pour le personnel des Frères nécessaire pour les écoles de garçons et les établissements agricoles et industriels qu'il y avait à faire, était

là autant de raisons particulières qui semblaient indiquer que cette mission devait revenir à la Cong^e. Néanmoins, vu notre personnel encore bien restreint relativement à nos œuvres déjà si nombreuses, nous avons toujours décliné les propositions de Mgr. Maupoint, ne voulant pas surtout nous exposer aux difficultés de toutes sortes que présentent d'ordinaire les premiers commencements d'une œuvre semblable, comme nous en avons fait si chèrement l'expérience sur les côtes occidentales d'Afrique. (Déc. du Conseil du 3 juil. 1859, et du 15 janv. 1862.)

Cependant, Mgr. l'Evêque de Bourbon faisait de nouvelles et plus pressantes instances, surtout depuis son retour en France. Déjà même dans ses différentes communications avec les Conseils de la Propagation de la Foi et de la S^e Enfance, sa Grandeur avait annoncé la chose comme certaine et arrêtée à ses yeux, ce qui nous liait et nous mettait comme dans une sorte de nécessité morale d'accepter. De plus, lors de son voyage à Rome, Mgr. Maupoint avait sollicité une lettre du Cardinal Triet de la Propagande dans le même sens. Dans cet état de choses, on le voit, il était difficile de décliner plus longtemps, sans mettre sa Grandeur dans un embarras pénible et sans nous exposer nous-mêmes à voir se changer à notre égard ses dispositions jusque là si bienveillantes et vraiment dévouées, dispositions dont nous avons un besoin particulier dans les conjonctures délicates où la Cong^e se trouve, comme on le sait, relativement à l'œuvre coloniale, par suite de certaines difficultés qui ont existé avec le Gouvernement, et dont nous avons déjà eu occasion de parler.

D'ailleurs, les premières installations étant déjà faites, et l'avenir de l'œuvre paraissant déjà comme assuré, on n'avait plus à craindre les grandes difficultés des commencements.

Le Conseil a donc cru, dans l'intérêt général même de l'Institut, ne devoir pas refuser d'avantage; et, dans la séance du 22 août dernier, il a décidé que l'on devait accepter cette mission, en outre de celles dont nous nous trouvons déjà chargés par la divine Providence.

En conséquence, le C. R. Père, par Dicret daté du 24 août, fête du St. et Immaculé Cœur de Marie, a solennisé et promulgué l'acceptation de cette nouvelle Mission de Zanguebar.

Par d'autres Dicrets rendus ultérieurement en date du 26 oct., relativement à l'organisation juridique des divers Séminaires de l'Institut, et promulgués dans la Circulaire N^o: 22, le premier établissement de la Congr^e dans cette nouvelle Mission est fixé à l'île de Zangibar, chef lieu de la Mission même, et érigé en Vice C^{te} séparée, se composant de Pères et de Frères, et se rattachant à la Vice Province de Bourbon.

Cette nouvelle maison a été rattachée à la C^{te} de Bourbon, vu que la Mission elle-même est placée sous la dépendance de l'Evêque de cette Colonie, du moins présentement.

Le Cardinal Barnabò avait offert de transférer immédiatement la juridiction de cette Mission à la Congr^e. Mais on a pensé qu'il convenait de la laisser à Mgr Maupoint, d'abord par déférence pour sa Grandeur qui l'a établie, et ensuite, à cause des avantages que son nom et sa protection peuvent assurer, en fait de ressources matérielles, spécialement de la part de la Colonie de Bourbon. On s'est réservé toutefois pour l'avenir, après la mort ou le changement de Mgr Maupoint, la liberté d'en demander la juridiction pour la Congr^e, lorsque cette mesure pourra paraître opportune.

Afin de faire connaître et de conserver pour les annales l'historique complet de cette nouvelle Mission qui nous est confiée, nous donnerons dans la 3^{me} partie quelques extraits de lettres de M. l'abbé Fava sur son origine et ses premiers commencements.

II. Dicret de Fondation d'un Séminaire-College à la Trinidad. (24 août 1862.)

Ainsi qu'il a été exposé dans la Circulaire N^o: IV. (page 3 et suivantes) et qu'on le verra plus en détail dans les Annales, la petite Société du St. Cœur de Marie dut sa naissance à la généreuse pensée de se dévouer à l'évangélisation et au salut des pauvres noirs, alors si malheureux et si délaissés de Bourbon, St. Comingue et Maurice. Mais l'horizon de son zèle ne devait pas se borner seulement à ces trois îles. Ses premiers fondateurs concurent dès-

le projet de s'étendre aussi peu à peu dans les autres colonies françaises, et même d'aller travailler également dans les Colonies étrangères, telles que les Colonies anglaises, espagnoles et portugaises, selon que la divine Providence pourrait le permettre. Il y eut même, avant, comme depuis la fusion, quelques s'immanches de faites à cet effet, ainsi qu'on le voit par la correspondance du Vénér. Père, et notamment pour les Colonies anglaises de la Guyane et des îles adjacentes. (Voir la correspondance avec Mgr. Hoyns vic. ap. de la Guyane britannique, 1849 et 1850.)

Ces colonies rentrent donc non seulement dans la fin générale de la Congrégation, mais encore dans la pensée et la destination première de la Société. D'autant qu'elles sont toujours pour la plupart, par défaut de Clergé et d'un bon Clergé, dans le même état de délaissement spirituel, abandonnées à l'hérésie, à la dépravation des mœurs, et sous ce rapport, dans des conditions bien différentes de celles des Colonies françaises. Et, d'un autre côté, il peut s'y faire un grand bien, surtout dans celles qui ont été autrefois sous des Gouvernements catholiques, témoin notre Mission de Maurice. Il semble donc qu'il y a là pour nous un motif spécial de diriger aussi vers ces colonies si délaissées les efforts de notre zèle, sans toutefois, bien entendu, abandonner les Colonies françaises, bien que la Religion et les âmes y aient des secours relativement plus abondants.

La Maison que nous avons maintenant en Irlande, nous en fournit encore un nouveau motif, en même temps qu'un moyen plus facile. La Congrégation recrutant des sujets britanniques, c'est, en effet, ce semble, un devoir pour elle de travailler au salut des peuples soumis à ce Gouvernement, qui ont le plus besoin de secours. On espère d'ailleurs que nos Etablissements d'Irlande nous fourniront au delà des sujets nécessaires pour St. Marie de Gambie et les autres colonies anglaises de l'Afrique, les premières qu'on ait eu en vue dans la fondation de ces Etablissements.

A ces considérations il s'en joint une autre prise du côté des intérêts généraux de l'Institut, et qui n'est pas sans avoir aussi son poids, dans l'état actuel des choses, et la situation

politique en Europe, laquelle n'est pas propre à donner une entière sécurité; il importe, pour affermir la Congr. et garantir son existence des contre-coups des bouleversements et des fluctuations de l'opinion publique jusqu'à ce jour si variables quant à la Religion et aux ordres religieux; d'avoir des établissements dans divers pays et sous divers Gouvernements, afin de ne pas confier à un seul la vie de l'Institut; les efforts de son zèle, et ses intérêts, de telle sorte que se, par suite des malheurs des temps, elle venait à être atteinte ici ou là, elle ne le fût point toute entière, mais seulement dans une partie d'elle-même, et qu'elle restât par conséquent toujours debout, toujours en mesure de travailler à la gloire de Dieu et au salut des âmes.

Or, une des Colonies anglaises des plus abandonnées, la Trinidad, vient dernièrement de s'offrir à la Congrégation; voici de quelle manière.

À sa nomination en 1860, l'Archevêque de cette Colonie, Mgr. Ferdinand English, comprenant l'importance et la nécessité, pour combattre l'envahissement du protestantisme et préparer les éléments d'un clergé indigène dans son diocèse, de s'attacher à la bonne instruction et éducation de la jeunesse, conçut la pensée de fonder un établissement d'instruction dans le diocèse confié à son zèle. Or, se trouvant à Rome, il eut connaissance, par Mgr. Calbot⁽¹⁾, des succès obtenus par nos Pères au Collège de la Martinique que celui-ci avait visité. Il tourna d'instinct ses regards vers la Congr., et encouragea dans cette pensée par Mgr. Calbot, il entretenit de son projet le Cardinal Barnabò, qui abonda dans le même sens, et écrivit même au C. R. Père, à cette occasion, une lettre spéciale, en date du 31 Décembre 1860, pour recommander et appuyer les demandes du nouvel Archevêque de la Trinidad.

Le C. R. Père pensa devoir attendre encore. Cependant sur de nouvelles instances du zélé Prélat, dans ses lettres du 7 et 23 Juin, et du 7 août de cette année, le Conseil a décidé, pour les diverses raisons exposées ci-dessus, en la séance du 22 Sept, l'acceptation de cette nouvelle œuvre, à la condition toutefois de la commencer seulement par les classes inférieures, pour la développer ensuite.

(1) Ce prélat, anglais d'origine, est Camérier secret Participant du St-Père.

peu à peu, afin d'avoir un personnel assez restreint à envoyer d'abord, sauf à le compléter ensuite progressivement.

Le C. R. Père a rendu, en conséquence, un décret daté du 24 août, fête du S. et Immaculé Cœur de Marie, qui notifie et promulgue cette décision du conseil.

Par d'autres Décrets rendus postérieurement et publiés dans la Circulaire N^o 22, le C. R. Père a fixé, comme on le sait, à Fort-d'Espagne, capitale de l'île, l'établissement à fonder à la Erimidad, et la érigé en Communauté complète, et en Vice-Province indépendante, comme se trouvant sous une juridiction ecclésiastique distincte, et assez éloignée d'ailleurs des autres maisons de la Province d'Amérique.

Mais au moment même où se préparait ainsi la fondation de cette nouvelle maison, nous avons appris la mort du digne Archevêque de Fort-d'Espagne. Il a été enlevé à son Diocèse par un coup subit et imprévu, le 19 septembre, dans l'île de Grenade, pendant une de ses tournées dans le vaste pays confié à son zèle. C'est une perte bien grande pour cette colonie dans laquelle il avait déjà fait tant de bien, et en particulier pour le futur établissement de la Congrégation à fonder dans cette colonie.

La mort de Mgr. English devra nécessairement en retarder quelque temps la fondation. Cependant le Cardinal Préfet de la Propagande et Mgr. Valbot qui portent un grand intérêt à ce projet de fondation, ont déjà écrit au C. R. Père pour lui faire savoir que rien ne devait être changé dans les conventions faites à ce sujet avec Mgr. English.

III. Décret autorisant divers travaux de réparations et arrangements pour le Collège de N. D. de Langonnet. (2 août 1862.)

Le développement qui a déjà pris le collège établi à N^o 29 de Langonnet, et qu'il importe de favoriser encore, imposait la nécessité d'élargir et d'augmenter le local trop restreint qui lui était consacré. Le C. R. Père a donc autorisé le P. Supérieur de la C^{te} de Langonnet, par Décret du 2 août, à ajouter à cet établissement de côté sud du carré de l'abbaye, à la

Condition toutefois d'en maintenir la séparation d'avec le Scolasticat établi dans la partie nord des mêmes bâtiments. Et, à cet effet, une somme de 3,000^{fr.} a été accordée pour les travaux extraordinaires de réparations et d'appropriations à faire, tant dans le premier que dans le nouveau local du Collège.

II.

Actes relatifs aux Pères.

I. Admissions aux Vaux — 1^o Par Décrets du 24 août, fêlé du 9^o Cour de Marie, rendus d'après la décision du Conseil, ont été admis aux Vaux Spirituels, avec autorisation de les émettre le même jour, à la Maison-Mère, les P. F. Le jeune, Dangeur, Engel et Maîtrejean, qui se trouvaient à l'expiration de leurs premiers vaux.

2^o Par autre Décret du même jour, et sur la décision du Conseil, ont été admis à la Profession et aux premiers vaux 12 Novices prêtres, à savoir. Mo. Mo.

Victor. M ^{re} Guilloua, en Rel. Marie-Joseph, du Dioc. de Vannes;	
Léon-Philippe Mailliet, en Rel. Emygdien, du Dioc. d'Arras;	
René-Marie Jouan, en Rel. Hilarius, du Dioc. de S ^t . Briec;	
Guillaume Haerringier, en Rel. Boniface, du Dioc. de Strasbourg;	
J ^o . M ^{re} . Joseph-Henri Thomas, en Rel. Jérôme, du Dioc. de Rennes;	
J ^o . Martin Eberrecht, en Rel. Augustin, du Dioc. de Strasbourg;	
Magloire Désiré Barthet, en Rel. Jacques (le majeur) du Dioc. de S ^t . Claude;	
Nicolas-Eus. M ^{re} Le Cars, en Rel. Vincent-Ferrier, du Dioc. de Quimper;	
Albert-Xavier Sundhauser, en Rel. Jacques (le mineur)	} du Dioc. de Strasbourg.
Edouard-Martin Bauer, en Rel. Étienne,	
J ^o . Théophraste Müller, en Rel. Étienne;	
Jean Richaume, en Rel. Michel, du Dioc. de Clermont;	
J ^o . Marie Grizard, en Rel. Laurent, du Dioc. d'Autun;	
Pierre-René Heuvelys, en Rel. François de Sales, du Dioc. de S ^t . Pierre	

. & de Fort-de-France (Martinique).

II. Placements et mutations — Par divers Décrets rendus dans le courant du mois de septembre, le C. R. Père a opéré parmi les Pères quelques mutations, et décidé comme il suit les placements des nouveaux Profès:

1^o Le F. Le Cars, dont la faible santé donnait quelques craintes, a été gardé à la Maison-Mère, et placé comme économe au séminaire colonial, en remplacement du F. Maîtrejean retourné au Séminaire-Français à Rome. (Dic. du 14 sept.)

2^o Le F. Blanc qui, depuis son retour de la Martinique, était resté à la Maison-Mère pour remettre sa santé fatiguée, est envoyé à St. Louis (Sénégal), dont le climat, au dire des médecins, est, en général, favorable pour les poitrines faibles, et où d'ailleurs le St. ministère offre relativement moins de travaux et de fatigues. (Dic. du 28 sept.)

3^o Le F. Dhyèvre, qui était professeur et Fréfet du Petit-Scolasticat à Cellule, est envoyé à Bourbon, avec un nouveau Profès, le F. Baur. De là ils doivent aller à Zanzibar, ou bien, remplacer à Bourbon les Frères de la Comm^{te} de la Providence, qui pourraient être destinés pour cette nouvelle Mission. (Dic. du 28 sept.)

4^o Les F. Engel et Reich, qui étaient, le premier, professeur à Cellule et le second, économe à Langonnet, sont destinés pour la Mission de la Sénégambie. (Dic. du 28 sept.)

5^o Les F. F. Buisson, Diquet, qui étaient professeurs à Cellule, et le F. Lanet qui exerçait le même emploi à St. O. de Langonnet sont envoyés à la Martinique pour combler au Petit-Séminaire Collège de St. Pierre les vides laissés par le départ du F. Fiquet et de quelques prêtres séculiers qui y étaient employés. (Dic. du 8 sept.)

6^o Les quatre Frères partants de Cellule sont remplacés par trois nouveaux Profès, les F. F. Grizard, Kaeringer et Richaume, et par un Grand-Scolastique, comme il sera dit plus loin. (Dic. du 8 sept.)

7^o Les deux Frères partants de Langonnet sont également remplacés par deux nouveaux Profès, les F. F. Müller et Jonan. le premier est nommé économe et vice Fréfet des Novices-Frères, et le second professeur. (Dic. du 28 sept.)

8^o Le F. Haberle, attaché les années précédentes à la C^{te} de Blackrock, a été destiné pour la nouvelle maison de Glasnevin. Deux des nouveaux Profès, les F. F. Ebenrecht et

Mailles, sont envoyés dans la première Communauté. (Déc. du 14 sept.)

9: Le F. Barbé part pour Chandernagor, où le F. Fritsch attendait depuis longtemps un autre Père. (Déc. du 28 sept.)

10: Sont encore en réserve, attendant leur future destination, les F. F. Collin et Herve; revenus, le premier de Mauricie et le second de Rome, et quatre nouveaux Profes: les F. F. Guillaou, Sundhauser, Heuvéty et Thomas. Ce dernier est, pour le moment, à St. Olan; les premiers à la Maison-Mère.

III. Autorisation au R. P. Lawenbruck d'accepter le titre de Chanoine honoraire d'Angers. (Dic. du 2 Fév.)

Avant de rapporter cette autorisation, nous devons dire quelques mots de ce cher Père, que les plus jeunes de nos Confères ne connaissent peut être pas, ou du moins que très-peu.

Le R. F. Lawenbruck est un des anciens membres de la Société du St. Esprit. Il contribua beaucoup à la fusion, et c'est même lui qui en a été le principal intermédiaire et qui fut chargé d'aller à Rome pour la faire approuver. Après l'union des deux Sociétés, son zèle, sa longue habitude et son expérience des prédications et missions en France, lui firent demander de continuer ce genre de vie et de ministère, ce qui lui fut accordé exceptionnellement comme paraissant pour lui une vocation spéciale. Mais il resta toujours, malgré cela, membre de la Cong^g. Il fut même Consulteur et 1^{er} Assistant jusqu'en 1853. A cette époque, il demanda à être déchargé de ces fonctions, vu la difficulté où il se trouvait par suite de son genre particulier d'occupations, de suivre la marche et la suite des affaires de la Cong^g et de venir assister aux réunions du Conseil. (V. Cercul. 91: II, p. 80.) Cependant, il sait se réserver, généralement, chaque année, malgré ses incessantes prédications, le temps et les moyens de venir passer quelques jours à la Maison-Mère, et il a même assisté deux fois à la grande retraite. Nous l'attendons encore cette année, pour le mois de décembre.

Le R. F. Lawenbruck a donné des missions, pour ainsi dire sans nombre, dans beaucoup de diocèses de France, et avec des fruits abondants pour le salut des âmes, Mais le diocèse d'Angers

est un de ceux où a le plus brillé son zèle infatigable et d'apôtre. Aussi Mgr l'Evêque d'Angers, en témoignage de son estime et de sa reconnaissance, lui a-t-il offert le titre de chanoine honoraire. Le P. F. Lavenbuck ne voulant rien recevoir qu'en vertu de l'obédience en écrivit aussitôt au C. R. Père; et celui-ci, en considération de la position particulière où il se trouve, l'a autorisé à accepter. (Décret du 2 fév. 1862.)

II.

Actes relatifs aux Frères.

I. Admissions aux vœux. — Par divers Décrets du C. R. Père en date du 8 septembre, fête de la Nativité de la Très-Sainte Vierge, rendus d'après la décision du Conseil du 29 du même mois, ont été autorisées les admissions suivantes:

— 1.° Le F. Fidèle, qui avait les vœux de cinq ans, et les F. F. Achille et Bogathon, qui se trouvaient à l'expiration de leurs premiers vœux, ont été admis aux vœux perpétuels, avec autorisation de les émettre chacun dans la Cité où il se trouve: les deux premiers à N^o. D. de Langonnet, et le troisième à Blackrock en Irlande; entre les mains de leurs supérieurs respectifs, délégués pour les recevoir au nom du C. R. Père.

— 2.° Le F. Eugène, de la Comm^{te}. de N^o. D. de Langonnet, a été admis à renouveler une seconde fois ses vœux pour cinq ans.

— 3.° Le F. Léon, dont les premiers vœux étaient expirés, a été admis à les renouveler, mais seulement pour un an, à titre d'épreuve, la conduite de ce Frère ayant laissé à désirer assez notablement ces derniers temps.

— 4.° Ont été admis à la Profession et à l'émission des premiers vœux, les huit Novices Frères dont les noms suivent:

Damas (Michel Rieger) du Royaume de Wurtemberg;

Calixte (André Gansot) } tous deux frères et du Dép. des Côtes du Nord;
Célestin (Martin Gansot)

Dominique (Philippe Deschêlé) du Grand-Duché de Bade;

Félicien (Eulébaut Gruneissin) du Dép. du Haut-Rhin;

Vincent de Paul (Daniel Mac. Hally) } de l'Irlande.

Léonard (James Levey) . . .

François-Joseph (John Carey) . . .

II. Placements et mutations. Par divers décrets rendus dans le courant de septembre, le C. P. Père a déterminé parme les Frères les changements et placements suivants :

1: Le F. Damas reste à Paris, à la Maison Mère, où il se trouvait déjà. Mais il est attaché au Séminaire colonial, et remplacé au Grand-Scolasticat par le F. François-Xavier. Le F. Calixte reste de même à V. C. de Langonnet où il a fait son noviciat. (Dic. du 14^{ème})

2: Les F. F. Cèlestin et Felicien, tous deux nouveaux Profes comme les premiers, sont envoyés à Bourbon, soit pour y rester, soit pour de là se rendre à la nouvelle Mission de Zanzibar. (Dic. du 28^{ème})

3: Le F. François-Joseph, Irlandais et nouveau Profes, part pour Chandernagor avec le F. Barthet. (Dic. du 28^{ème})

4: La Mission d'Afrique reçoit trois Frères. Le Frère Dominique pour la Sénégambie, et les F. F. Germain et Valentin pour le Gabon, avec lesquels retourne aussi le F. Bernard que sa santé avait forcé à revenir en France. (Dic. du 28^{ème})

5: Le F. Albert va de St. Olan à Bordeaux, où le Frère Pierre se trouvait seul depuis quelque temps. Le F. Anselme, qui était revenu du Gabon pour raison de santé, doit aller à St. Olan. (Dic. du 28^{ème})

6: Trois Frères sont envoyés à la nouvelle maison de Glasnevin en Irlande. Le F. Chiodore qui était précédemment employé à la Comm^e de Blackrock, et le F. Victorin auparavant à St. Olan. (Dic. du 14^{ème})

7: Le troisième des nouveaux Profes Irlandais, le F. Laurent est envoyé à Blackrock, avec le F. Coussaint qui était précédemment à Cellule et qui doit y être remplacé par le F. Marie-Edouard, venant de St. Olan. (Dic. du 14^{ème})

8: Le F. Leon qui était à la Maison de St. Michel à Langonnet, est destiné pour Carlan, et le F. Grégoire qui était à Carlan doit en retour le remplacer à St. Michel. (Dic. du 28^{ème})

III. Renvoi. — Le Conseil s'est vu, dans ces derniers temps, obligé de servir contre deux Frères infidèles à leur vocation et à leurs

saints engagements: le F. Julien, de la C^{te} de Langonnet, et le F. Amédée, de la C^{te} de la Providence à Bourbon. Ces deux Frères ont été renvoyés par Décret du 2 septembre, rendu d'après décision du Conseil en date du même jour.

Le renvoi du F. Amédée étonnera sans doute ceux qui ont pu connaître autrefois ce pauvre Frère. Et, en effet, il passait pour exemplaire, et avait jusqu'en ces derniers temps montré un grand dévouement pour ses fonctions à la Leproserie de la Neuville (Bourbon), où il était placé, ainsi qu'on l'a vu par les Bulletins précédents. Mais ensuite il s'est laissé aller aux fautes les plus graves, qui ont mis le Conseil dans la nécessité de prononcer son renvoi de la Congrégation.

V.

Actes relatifs aux Novices et Scolastiques.

I. Admission d'un Scolastique à Langonnet. Par Décret du 8^{bre}, le C. R. Père a autorisé l'admission en qualité de Scolastique d'un ancien Frère de M. de la Moënnais ou de l'Instruction Chrétienne qui, après avoir été employé plusieurs années à l'école primaire de St. Louis (Sénégale), a demandé avec instances et muni de l'autorisation de ses Supérieurs à entrer dans la Cong^g.

M. Pierre-Marie Le Comte, né le 5 juin 1834 à Amanlis, diocèse de Rennes (Ille-et-Vilaine). On lui a conservé pour nom et patron de Religion St. Cyprien (Ev. de Carthage), qu'il portait déjà.

II. Placements provisoires en maison. — Par deux Décrets rendus en septembre, le C. R. Père a autorisé quelques grands Scolastiques à suspendre leurs études pour être provisoirement employés en des maisons particulières.

1^o: M. Valy, qui était l'année dernière en Irlande, a été envoyé à Celluk, avec M. M. Perret et Fouyet. (Dic. du 28 sept.)

2^o: En remplacement de M. Valy, M. Botrel a été envoyé à la maison de Blackrock (Irlande.) (Dic. du 14 sept.)

VI.

Actes relatifs aux Novices Frères.

I. Admission d'un Novice Frère à Langonnet. — Par Décret du 2 septembre, le C. R. Père a autorisé l'admission en qualité

de Novice Frère à N. D. de Langonnet, un Postulant :

Edme. Alfred Cissier, né le 24 mai 1834 à Piffey (Yonne), qui a reçu pour nom de Religion Cibeuse.

II. Admissions à Bourbon. — Par Décret précédent du 29 août, fête du saint et Immaculé Cœur de Marie, le C. P. Père a également autorisé trois autres Postulants à faire leurs premiers engagements dans la Cong^g, comme Novices Frères, au Noviciat récemment établi à Bourbon :

Jean-Louis Aza, né le 15 mai 1839 à Port-Louis (Maurice); nom de Rel. Michel-Ange;

Patrice O'Keefe, né le 17 mars 1840 en Irlande, Comté de la Peine; nom de Rel. Augustin-Marie;

Montauban-Frère Albin, né le 6 juin 1846 à St-Denis (Réunion); nom de Rel. Marie-Raphaël.



Ordis et Recommandations.

I. Traités et mandats. — Il est arrivé de différentes Comtes^s d'outre-mer des effets ou mandats d'argent à toucher à la Maison-Mère, qui n'étaient pas parfaitement en règle, et dont par conséquent le recouvrement a été difficile à effectuer. Ainsi, quelquefois, on a envoyé des traités qui n'étaient pas signés par le Père à l'ordre duquel elles avaient été passées, comme cela doit toujours se faire quand une traite est passée à l'ordre de celui qui l'envoie; d'autres fois, les traités étaient signés à la vérité, mais le nom de celui à l'ordre duquel elles étaient passées avait été mal orthographié par celui qui les avait déléguées ou qui avait reçu l'argent, de sorte que le nom n'était plus identique.

En conséquence, pour éviter à l'avenir ces irrégularités, il est instamment recommandé aux Pères qui sont chargés de faire des envois d'argent, de bien examiner avant de confier leurs mandats à la poste, 1^o s'ils portent la signature de celui au nom duquel ils sont passés, lorsque celui-ci habite le pays d'où vient le mandat; et 2^o si le nom de celui à l'ordre duquel ils sont passés se

trouve s'écrit avec sa véritable orthographe, et ne présente aucune différence avec la signature.

II. Système monétaire à employer dans les comptes. Il arrive assez souvent, de la part des Communautés situées hors de France, que, pour l'indication des prix des choses, et même quelques fois dans les comptes et les calculs, au lieu de se servir du système monétaire français et de faire la réduction en francs et centimes, on se sert simplement de la manière de compter propre au pays. Or, dans les différentes contrées où la Congrégation se trouve établie, le système monétaire est complètement différent. Ainsi, à Maurice on compte par Louis et Centimes; à Rome, par Scus et Baïques, en Irlande, par Leurs Sterling, Schellings et Pence, comme en Angleterre; à Haïti, par Guards; à Chandernagor, par Roupies, etc. etc. Et la plupart de ces unités sont loin de se correspondre exactement. D'après cela, si chaque Communauté envoyait ainsi ses comptes et calculs selon le pays où elle se trouve, quel long et difficile travail ne faudrait-il pas à la Maison-Mère pour les vérifier et se rendre compte de la valeur respective des chiffres? Ce serait une fatigue et une perte de temps sans aucun résultat réel; et cependant c'est ce qui arrive assez fréquemment.

Le C. R. Père fait donc, à cet égard, les recommandations suivantes:

1^o Pour les comptes des C^{tes} et pour les Commandes, on doit se servir uniquement du système monétaire de France; et par conséquent on doit compter toujours par francs et centimes.

2^o Dans les lettres et récépissés pour le Bulletin, lorsqu'on a à indiquer le prix des choses dans le pays, il est plus naturel de le faire selon la monnaie du pays même; mais alors il ne faut pas manquer de donner en même temps, entre parenthèse, la réduction en francs et centimes, afin donc de ne pas laisser ce calcul à faire aux lecteurs.



Nouvelles diverses de l'Institut.

I. Mort du Frère Augustin-Marie. — Ainsi qu'on l'a annoncé par les billets de décès envoyés aux diverses Communautés, le Frère

Augustin. Marie (Augustin Mercy) est mort à Bourbon, à la Communauté de la Providence, le 7 août 1862, d'une maladie de poitrine dont il était atteint depuis longtemps déjà.

Voici les quelques renseignements, que nous avons pu recueillir sur ce bon Frère.

C'était un des Frères noirs que la Mission de Bourbon avait donné à la Cong^o. Il était, dès son bas âge, du nombre des enfants de l'école que nos Pères avaient établie à la Rivière-des-Fluies. Dès lors, il se faisait remarquer par sa piété et sa docilité. En 1848, quand la liberté eût été donnée aux noirs, il s'attacha aux Missionnaires et demanda, quelques années après, à se faire Frère dans la Cong^o, faveur qui lui fut accordée en 1854.

Les bonnes dispositions qu'il avait montrées dès les commencements ne se démentirent pas dans la suite. Aussi mérita-t-il d'être admis aux vœux perpétuels, qu'il émit avec bonheur le 19 mars 1860, sous la protection de St. Joseph, entre les mains du P. F. Collin, alors à Bourbon.

Depuis quelques années déjà, sa santé était assez mauvaise, et elle ne lui permettait pas de faire ce que sa bonne volonté et son zèle eussent demandé. Mais il savait profiter de sa maladie pour se sanctifier. Et il s'efforçait d'attirer les bénédictions divines sur la maison, en supportant avec patience et résignation les longues souffrances que le Bon Dieu lui envoya.

Le F. Duboin raconte ainsi en quelques mots ses derniers moments : « Le F. Augustin était malade depuis plus de deux ans. Il nous a donné dans tout ce temps le spectacle de la plus grande patience. Sa mort a été édifiante pour nous tous. Ses derniers mois de sa maladie surtout nous ont bien consolés. Sa piété et son amour pour le Bon Dieu ne faisaient que croître tous les jours. Il se faisait spécialement remarquer par une grande discrétion et prudence dans ses paroles. Il nous en a donné la preuve dans bien des circonstances difficiles où il s'est trouvé. Cette mort si belle nous a consolés de la perte de celui que nous avons dû renvoyer. » (Lettre du 9 août 1862.)

II. Don de livres au Séminaire du St-Esprit par le Ministère.

On sait que, chaque année, à l'occasion de la fête de l'Empereur, le Ministère d'Etat a l'usage de gratifier plusieurs des Petits et Grands Séminaires de France d'un certain nombre d'ouvrages et de gravures. Au mois d'Août 1860, le C. R. Père avait fait aussi une demande en faveur du Séminaire du St-Esprit. Depuis cette époque, cette lettre était restée sans réponse; et l'on regardait déjà la chose comme entièrement abandonnée, lorsque, cette année, peu de jours avant le 15 août, le C. R. Père reçoit du Ministère d'Etat une lettre qui lui annonce, d'après les ordres de sa Majesté, un don de plusieurs ouvrages d'un assez grand prix, dont plusieurs étaient nommément renfermés dans la demande. Voici la liste de ces ouvrages:

Catacombes de Rome, par Louis Ferret. 1 vol. grand in folio, avec gravures magnifiques; ouvrage très-précieux, publié, il y a quatre ou cinq ans, par ordre du Gouvernement.

Études sur les beaux arts. 1 vol. in 8°.

Histoire de l'art en France. 1 vol. in 8°.

Oeuvres de Napoléon III. 4 vol. in 8°.

Revue Archéologique. 1 vol. in 8°.

Spicilegium Solesmense; ouvrage publié par Dom Pitra. 3 vol. in 8°.

III. Rapports avec l'Archiconfrérie de N. D. des Victoires.

On a déjà pu voir par les précédents Bulletins que les relations toutes particulières de la Cong^g avec N. D. des Victoires se continuaient toujours sous le pieux successeur de M. Desgenettes, grâce surtout au Sr. D. Directeur de l'Archiconfrérie, M. l'abbé Dumas. Nous venons d'en avoir encore de précieux témoignages.

1^o. Don à la chapelle du Séminaire Français à Rome. — On a vu dans le Bulletin N^o 21, que M. l'abbé Dumas, dans le voyage qu'il fit à Rome pour les intérêts de l'Archiconfrérie, avait promis d'aider à l'achèvement et à l'ornementation de la chapelle du Séminaire Français dédiée à N. D. des Victoires. Peu après son retour, il remit son premier don de 500^{fr}. Au mois de septembre dernier, il a donné une seconde somme de 400^{fr}.

En envoyant ce dernier don au C. D. Père, il lui écrivait au nom de M. le Curé: « En reconnaissance des bénédictions répandues sur le dernier voyage de Rome fait dans les intérêts de l'Archiconfrérie, nous avons résolu d'offrir en présent de 100 f. à titre de Neuvaine, à votre chère église de N. D. des Victoires à Rome. Voici notre offrande. C'est le fruit des quêtes du soir du jour de l'Assomption et de la Nativité. Nous désirons qu'une sainte et fraternelle union s'établisse entre les deux sanctuaires de Paris et Rome, etc., etc. » (Lett. du 15 sept. 1860.)

Dans un compte rendu des nouvelles faveurs spirituelles obtenues du S. Siège, le pieux et zélé Directeur de l'Archiconfrérie a ajouté sur notre chapelle de Rome l'appendice suivant:

« Pourrions-nous bien maintenant, chers Associés, ne pas vous faire part d'une grande consolation qui nous a été accordée, et dont la nouvelle remplira de joie sans doute aussi votre cœur. Pourqu' le Vénérable M. Desgenettes n'est-il plus là pour partager ce bonheur de famille? L'événement dont il s'agit faisait l'objet d'un de ses ardens desirs.

« Depuis près de vingt ans, la ville de Rome possède l'Archiconfrérie du Saint et Immaculé Cœur de Marie. Elle y fut établie le 15 février 1842, par le Pape Grégoire XVI, en l'Eglise de S. Laurent, in Lucina. Toutefois, au milieu de tant de sanctuaires élevés dans la ville sainte, sous le vocable de la Bienheureuse Mère de Dieu, aucun ne portait jusqu'à ce moment le nom de N. D. des Victoires. Or, voici qu'une église décorée de ce titre qui nous est si cher vient d'y être édifiée; et la tendre pitié envers Marie que la élevée, a voulu que, dans son architecture et ses proportions, elle fut une copie fidèle de celle que vous aimez à Paris.

« Où se trouve ce sanctuaire fortuné? Au centre même de Rome, à quelques pas de la basilique S. Marie ad Martyres, le célèbre panthéon d'Agrippa. Comment a-t-il pris naissance? Voici en deux mots son histoire:

« Il y a quelques années, les Pères de la Cong. du S. Esprit et du S. Cœur de Marie furent appelés à Rome pour y diriger un séminaire français. A côté de la maison qu'il leur fut concédée, existait une ancienne église

d'édifier à St. Claire qui venait de s'écrouler. Le terrain, comme les matériaux, étant propriété ecclésiastique, le St. Père seul pouvait en disposer. Sa Sainteté voulut bien en faire donation aux religieuses qui venaient d'acquiescer la maison voisine, à la seule condition de bâtir une autre église. (1)

« Mais il fallait construire et il était sans ressource. Une personne dont la vie se consume à faire le bien se présenta pour bâtir le sanctuaire. « C'est, dit-elle, à la condition que l'église portera le titre de Notre-Dame des Victoires et qu'elle en sera la copie fidèle. » Ces offres satisfaisaient tous les intéressés; bientôt l'édifice s'éleva sous la bénédiction de Pie IX, qui avait applaudi au dessein proposé.

« A son arrivée à Rome, le Sous-Directeur de l'Archiconfrérie, vint demander l'hospitalité aux Pères du St.-Esprit. Ainsi, sans qu'il s'en doutât, il fixait sa demeure près de la nouvelle église. Quelle ne fut pas sa joie, quand le Supérieur de la maison lui proposa de faire un pèlerinage à Notre-Dame des Victoires. O merveille, s'écria-t-il en entrant, c'est notre église de Paris transportée à cinq cents lieues! Les murs étaient à peine achevés, mais déjà la statue vénérée de notre chère Madone resplendissait sur l'autel. Bien souvent, durant son séjour dans la ville sainte, au milieu des ouvriers qui travaillaient de toutes parts, notre Sous-Directeur vint prier pour vous aux pieds de cette image de Marie si riche pour lui de doux souvenirs et de précieuses espérances. Mais un plus grand bonheur lui était réservé. Le 21 nov^{br}, on put célébrer le saint sacrifice à l'autel de la nouvelle Notre-Dame des Victoires: il assistait à la première; la seconde fut dite par lui: à l'entour de l'autel se pressaient quelques associés de Paris et de Rome, témoins heureux et privilégiés de cette touchante inauguration. Tous admiraient le secret de la Providence qui venait de permettre que, pour l'Archiconfrérie du Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie, un nouveau fleuron s'ajoutât à son auréole de gloire par l'érection de ce nouveau temple élevé dans la capitale du monde chrétien, sous le nom du sanctuaire où elle a pris naissance. » (Ann. de l'Arch. Bull. supplémentaire mai 1868. Appendice p. 50.)

(1) Nous avons un peu modifié ce passage qui se trouvait mixact.

2^e Don de deux statues de St. Pierre et de St. Paul à la Maison-Mère.

On se rappelle sans doute les quatre grandes statues qui se trouvaient à l'église de St. D. des vicieux, aux angles du transept, et particulièrement celle de St. Pierre et de St. Paul, placés à droite et à gauche. D'après ce qui nous a été dit, c'est le vénérable M^r. Desgenettes lui-même qui les avait fait faire, vers les premières années de l'établissement de l'Archiconfrérie.

Depuis longtemps la nécessité s'était fait sentir de les placer ailleurs, pour laisser plus d'espace libre à la foule toujours croissante près de l'autel voisin de l'Archiconfrérie, lorsque le St. Père ayant accordé à la statue de St. Pierre les mêmes indulgences qu'à celle si célèbre de la Basilique Vaticane, on conçut le dessein de la remplacer par une autre qui serait la copie exacte de celle-ci, et occuperait une place plus convenable; ce qui fut exécuté. Par suite, on fit également enlever les autres qui formaient le pendant de celle de St. Pierre.

On se souvint alors de la Société qui avait pris naissance au pied de l'autel de l'Archiconfrérie, sous la protection des S. S. Apôtres, pour se dévouer au salut des âmes abandonnées. Deux de ces statues furent offertes, de la part de M. le Curé, au choix de notre E. P. Père, qui demanda de préférence celles de St. Pierre et de St. Paul comme Patrons de la Congrégation. (Lettre du 8 sept. 1862.)

Transportées ici peu de temps après, avec leurs piédestaux, par les soins de M. Eugène, les deux statues furent placées dans la chapelle du séminaire, au haut du chœur, où elles ajoutent une certaine vie au sanctuaire.

Elles ont environ six pieds de hauteur. Elles ont coûté, nous a-t-on dit, 500^f. pièce. Ce prix en montre la valeur.

St. Pierre est placé du côté de l'évangile. D'une main, il tient les clefs du royaume des cieux; et de l'autre, il semble indiquer la voie qui peut seule y conduire, et exhorter à y marcher. Du côté de l'épître est le Docteur des nations, tenant sur le bras gauche le livre de ses admirables épîtres, et de la main droite le glaive à deux tranchants, symbole de la parole évangélique.

C'est là un don bien précieux pour nous, à cause de tant et de si pieux souvenirs qui s'y rattachent; c'est un bien de plus

ajouté à tant d'autres pour cimenter notre amour et notre reconnaissance envers Notre-Dame des Victoires.

Relativement, en particulier, à la statue de St-Pierre, un souvenir qui doit nous la rendre encore plus chère, c'est qu'elle a joui pendant plusieurs mois des indulgences de la célèbre statue-Vaticane accordées par le St-Père, jusqu'à son remplacement par celle qui existe actuellement. Pendant plusieurs mois, de nombreux pèlerins sont venus de tous pays s'agenouiller devant elle, et à l'instar de ce qui se fait à Rome, expliquer leurs lésures avec respect, dévotion et confiance sur le pied de l'Image vénérée du Prince des Apôtres.

IV. Œuvres diverses refusées. — Nous n'avons jusqu'ici parlé dans le Bulletin que des œuvres acceptées et continuées par la Cong^g, sans faire mention de celles qui nous ont été proposées et qu'on a cru devoir refuser ou du moins différer. Or, notre C. P. Père, a pensé qu'il serait bon d'élargir ce cadre. Désormais donc, pour tenir nos Compagnons plus au courant de tout ce qui peut intéresser la Cong^g, nous nous proposons de dire quelques mots de ces propositions, autant et selon qu'il y aura lieu. On verra par là que, loin d'aller au devant de nouvelles œuvres, on en refuse au contraire un grand nombre, et souvent malgré de vives instances. Cela montrera aussi à nos chers Compagnons quel bien il y aurait à faire de tous côtés si les ouvriers étaient plus nombreux; et nous leur dirons après le divin Maître: *Progate ergo*.....

1^o. Œuvre des aveugles à Dublin. — Cette œuvre a pour but de recueillir et d'élever les jeunes enfants aveugles qui y sont présentement au nombre de cinquante environ. Établie au commencement de 1859, sous le patronage de M^{gr} S. Arc. évêque de Dublin et soutenue par un comité de bienfaisance, elle fut remise tout d'abord aux mains d'employés et domestiques laïques. Mais on comprit bientôt la nécessité de confier ces pauvres enfants au zèle et au dévouement d'une Congrégation religieuse. Et on vint nous la proposer, avec de vives instances.

C'était là, sans contredit, une bien belle œuvre en soi, et bien conforme aux fins de la Cong^g. Mais, dans le même temps, celle

des Orphelins de Glasnevin nous était aussi offerte; et comme la Cong^e ne se trouvait pas en mesure d'accepter les deux à la fois, ayant pesé de part et d'autre le bien à faire, les difficultés, les conditions offertes, les espérances de succès etc., on se décida pour l'œuvre des Orphelins, de préférence à celle des aveugles. Celle-ci du reste était sans doute réservée à une autre Congrégation religieuse; car elle fut acceptée quelque temps après par les Carmes qui ont déjà plusieurs établissements en Irlande.

2^e. Collège de Fort-de-France (Martinique). — Il existe à Fort-de-France une maison d'éducation où se font seulement les basses classes jusqu'à la cinquième inclusivement. Elle est dirigée par des prêtres séculiers du clergé de la Colonie. Or, M. l'abbé Jusseur vicaire administratif du diocèse, témoin des succès obtenus par notre établissement de St-Pierre et désirant d'ailleurs obtenir l'unité de direction pour ces deux maisons, dont celle de Fort-de-France est en quelque sorte préparatoire à l'autre, voulut nous la confier aussi, et il écrivit et fit écrire, à cet effet, à diverses reprises, à notre C. D. Père. (voir Lett. du 28 juillet, du 9 août 1862, etc.)

C'était là certainement une œuvre à accepter, soit pour le bien de la Colonie, soit pour compléter, en quelque sorte, le Petit Séminaire Collège de St-Pierre, soit pour consolider encore davantage la Cong^e dans l'œuvre coloniale. Mais, une grande difficulté se rencontrait: celle de la gêne du personnel relativement aux autres œuvres de l'Institut. Pour ce motif donc, malgré les pressantes sollicitations qui étaient faites, le C. D. Père n'a pas cru pour le moment du moins, devoir se charger de cette œuvre nouvelle, d'autant que l'établissement de St-Pierre demande déjà un nombre de Pères relativement assez considérable et que l'on n'a même pas encore parvenu à compléter entièrement, malgré ce que la Maison-Mère peut faire chaque année pour cette œuvre, par suite surtout de la maladie ou de la mort même d'un certain nombre des sujets envoyés.

3^e. Mission de l'Oyapock (Guyane française.) On n'a pas oublié sans doute le rapport si intéressant du F. Vœu sur cette Mission, à la suite d'une excursion qu'il y fit en 1858, (v. le Bull. n^o 11 et 12, p. 618.)

Dès cette époque, Mgr Bossat, Evêque apostolique de Cayenne, eût bien désiré voir s'établir une Communauté de nos Missionnaires dans cette partie de la Guyane pour se consacrer à l'évangélisation des Indiens. Cette année, il a renouvelé ses sollicitations auprès du F. Guyodo et du C. D. Fère, qui n'a cependant pas eu le loisir de donner suite. (lettres du 1^{er} avril, du 30 mai, du 1^{er} juil. 1862.)

Il est inutile de faire remarquer que c'est là une mission bien belle qui rentrerait aussi dans le but et les œuvres de la Cong^e. Mais elle présentait d'un autre côté bien des difficultés, soit par suite de la grande dispersion des Indiens à évangéliser, soit à cause du manque de communications faciles avec Cayenne.

Et en outre, et c'était là la difficulté principale, pour l'accepter, il aurait fallu des ouvriers évangéliques plus nombreux. Toutefois, le C. D. Fère a autorisé le F. Guyodo à envoyer le P. Féeu faire une nouvelle excursion dans cette contrée, ainsi que nous l'avons déjà dit dans le dernier Bulletin.

42. Mission de Porto-Rico. — Porto-Rico est une des grandes îles des Antilles, voisine de S. Domingue. Les Espagnols qui la découvrirent lui donnèrent ce nom de Porto-Rico ou Port. Riche, à cause de l'or qu'ils y trouvèrent en abondance. Comme la plupart des Colonies soumises à l'Espagne, cette île se trouve, à ce qu'il paraît, dans un état bien triste, sous le rapport religieux. Les prêtres qui y sont, loin de remédier au mal, y contribuent encore trop souvent par leur propre conduite qui n'est, hélas! en général, rien moins qu'édifiante.

Or, en ces derniers temps, deux familles bordelaises très-riches et en même temps très-pieuses étant allées s'établir dans cette île, et n'y trouvant que des prêtres espagnols dont elles n'entendaient pas la langue, se concertèrent avec l'évêque du lieu, en même temps qu'avec le Cardinal de Bordeaux, pour avoir quelques missionnaires français. Son Eminence le Card. Domet, sachant que nous nous occupions des missions coloniales et que nous avions des Missionnaires à S. Domingue, en fit écrire aussitôt au C. D. Fère. (lettre du 27 août 1862.) Mais, bien que c'eût été là une occasion assez favorable pour la Cong^e de s'établir dans les colonies espagnoles et de commencer

ainsi la réalisation des desseins qu'avait déjà eus à cet égard notre Vénéré Père lui-même, ainsi que nous l'avons dit plus haut, on doit encore réclamer ses offes. Et cela pour les mêmes raisons déjà exposées, ou surtout l'acceptation que l'on venait de faire tant de la nouvelle Mission Langibar que du nouvel établissement à fonder à la Trinidad.

5: Mission de Sandwich (Carade Occi.) — Témoignages donnés par l'Evêque de cette Mission sur notre Vénéré Père. — L'Evêque de Sandwich, Mgr. Pinsonneault, qui nous a proposé cette nouvelle Mission, était un des condisciples de séminaire des premiers fondateurs de la Société du St Sacrament et Marie. C'est le souvenir de notre Vénéré Père, toujours précieux pour lui, qui la porté à faire appel à ses enfants pour l'aider dans l'évangélisation du pays confié à son gèle. Mais quoiqu'il n'est été bien agréable pour la Cong: de répondre à cet appel, il était impossible d'accepter, ou moins pour le présent, pour les mêmes raisons que plus haut. (1)

Voici quelques extraits de la lettre écrite à cet égard par le pieux et zélé Prêlat au R. F. Sévassieur Fr. en date du 3 juillet 1862. Elle renferme, comme on le verra, outre l'exposé de la mission proposée, de précieux témoignages en faveur de notre Vénéré Père et Fondateur :

« Cris, cher Père, Vivent Jésus et Marie!

« J'aime à répéter cette douce invocation si chère à votre Vénéré Père Libermann, avant de vous faire part d'une pensée qui me préoccupe depuis que je suis évêque, c'est-à-dire, depuis 1856.

« En revenant de Rome au mois de mai 1859, je vous en dis quelques mots à mon passage à Paris, me réservant de vous en écrire plus au long quand il me semblerait que les moments de la divine Providence seraient arrivés. Or, il me semble que ce temps est enfin venu. En vous écrivant à ce sujet, les souvenirs d'Essy, de Paris, de la solitude, se pressent en foule dans mon esprit. Je me sens transporté à ces bienheureuses années de séminaire de 1836 à 1842, et je vois défiler devant moi une brillante troupe de pieux Compagnons qui, depuis, ont fait la joie et l'honneur de notre Nièce la sainte Eglise. — Comment oublier les de Brandt, de la Brunnière,

(1) On eût accepté d'autant plus volontiers ces offes de Mgr. Pinsonneault,

Lezay, Maagna, Cisserran, Hoainpay, Carof, Tie, Daveluy, de Segun, Caron, et tant d'autres, dans l'intime société desquels nous avons eu le bonheur, vous et moi, de passer les plus heureuses années de notre vie? Comment oublier l'humble fils Libermann, qui était venu au milieu de cette brillante jeunesse d'origine mettre en leur rang? Comment oublier ces douces Conférences à Issy, des bois de Fleury, de Menden, &c...? Aussi depuis qu'il a plu à N. S. de me placer à la tête de ce nouveau Diocèse, combien de fois ma pensée ne s'est-elle pas reportée avec amour et espoir sur cette féconde famille de Missionnaires si merveilleusement enfantés par l'humble fils d'héritier du Rabbini de Strasbourg!

Cependant, malgré mes desirs et mes besoins, j'ai différé d'année en année à faire appel à votre Congrégation, attendant toujours les moments de la Providence, qui me paraissent enfin arrivés — Voici donc ma proposition :

« Et y a sur divers points de mon Diocèse environ cinq mille Nègres, presque tous échappés de l'esclavage pour se réfugier en Canada, où ils deviennent libres ipso facto Jusqu'à présent, rien n'a pu être fait pour le salut de ces pauvres noirs. Méprisés de tous, ils vivent et meurent sans religion; et il en sera toujours ainsi tant qu'un corps religieux ne sera pas chargé de travailler au salut de ces malheureux enfants de Cham. C'est donc aux fils du Vénéré Père Libermann, qui a tant fait pour la race noire, que j'offre cette mission.

« Je pense que votre Congrégation trouvera amplement à quoi exercer son zèle apostolique dans ce nouveau Diocèse, et j'espère que notre cher Vénéré Confère et ami le P. Libermann vous inspirera d'accéder à ma demande. Veuillez agréer &c. . . .

signé + Adolphe Pinsonneault
Ev. ex Sandwich.

s'il avait été possible, que d'anciens souvenirs rattachaient déjà la Cong^g aux Missions du Canada. Car, comme on le verra dans les Annales, ce pays était autrefois évangélisé, en grande partie, par des Missionnaires sortis du séminaire de St-Esprit, et même, en reconnaissance de ces services, un des évêques de Québec, Mgr. Desjardins, fit à l'ancienne société de St-Esprit un legs considérable.

Deuxieme Partie,

Revue des Communautés.

Province de France.

Maison - Mère.

Nouvelles concernant la C^{te} en général.

Retraite annuelle des Pères. — La retraite annuelle des Pères de la Province de France s'est ouverte, selon l'usage, le Dimanche avant la fête du Saint-Cœur de Marie 17 août, pour se terminer le jour de cette belle Fête. Elle s'est faite, comme l'année dernière, à la maison du Séminaire colonial. Ses exercices de piété avaient lieu à la grande chapelle, et les conférences dans la salle de Théologie des Séminaristes. A côté de la chaire était placé le précieux vocal contenant le cœur et la langue de notre Vénéré Père, dont le pieux souvenir présidait ainsi à ces réunions si douces de famille.

Le nombre des retraitsants était, y compris le C. R. Père et Mgr Hobis, de cinquante quatre, dont quarante Prêtres et les quatorze Novices se préparant à la Profession. C'étaient les R. P., F. F. Gauthier, Levrasseur Fr. Gravier, Libermann, Burg, les F. F. Collin, Levrasseur Fr., Fureux, Wétzy, Delaplace, Leman, Ballu, Guillaud, Freyd, Buguel, Guyot, Corbet (Fr. B.), Fernot, Blanc, Barillet, Schmoderer, Rouvi, Hubert, Dhierre, Astaud, Diquet, Sejeune, Engel, Dager, Mastrigian, Speisser, Crinel, Corbet (Fr. 2), Diquet, Baum, Lanet, Eschbach, Stoffel; et M. M. Guillaud, Maillot, Jouan, Ebenrecht, Barthet, Le Cars, Sundhauser, Baum, Müller, Richaume, Haeringer, Thomas, Grizard, Houvets. Les Missions, et même presque toutes les maisons de la Cong^g, se trouvaient ainsi représentées à cette retraite, soit par des membres

z ayant déjà été, soit par ceux qui étaient destinés à y être bientôt envoyés.

Le C. P. Père, interrompant, pour cette année du moins, les conférences qu'il avait faites, les années précédentes sur la fin et les moyens propres à la Congrégation, a expliqué et commenté quelques Chapitres de la première partie du Directoire spirituel, encore en ébauche. Après avoir montré l'estime que nous devons avoir pour la vocation religieuse en général, vocation qui nous consacre pleinement à Dieu dans toute notre vie, dans tout notre être en quelque sorte, il nous a parlé de notre vocation spéciale dans la Congr. Il a fait voir l'existence de cette vocation spéciale de la part de Dieu pour chacun, les sentiments d'estime, de reconnaissance et d'amour que nous devons avoir pour elle, et la fidélité avec laquelle nous devons la conserver et y correspondre. Et il a cité de bien tristes exemples, qui ont fait surtout une vive impression, de quelques anciens confrères devenus, hélas! infidèles à cette vocation, et aujourd'hui descendus à un état qu'on n'eût pas soupçonné.

Dans les conférences suivantes, le C. P. Père nous a entretenus de l'amour que nous devons avoir pour la Congr. comme étant notre Mère selon la foi, nous ayant engendrés à une vie nouvelle dans l'ordre surnaturel. Il nous a fait considérer cet amour pour la Congrégation comme un écoulement, ou plutôt comme la réalisation et l'application pratique de l'amour même dont nous devons être animés pour Dieu, puisque c'est Dieu lui-même qui nous a unis à la Congr.; qu'il a voulu nous la donner pour Mère, et nous donner à elle pour enfants. Aussi, à mesure que la grâce, la vie surnaturelle s'accroît ou décroît dans un membre, à mesure aussi, et par là même, s'augmente ou diminue l'amour pour la Congr. A cette occasion, le C. P. Père a présenté les considérations les plus belles et les plus pratiques en même temps, sur les qualités que doit avoir cet amour pour l'Institut, sur la nécessité de combattre la vie propre, la vie naturelle, la vie individuelle pour conserver et augmenter en soi la vie qui doit animer un véritable membre de la Congr. Aussi tous ceux qui ont

assisté à ces conférences en sont-ils sortis plus résolus à s'attacher encore davantage à leur sainte vocation, à la Cong^e, et à tout ce qui la concerne, d'une manière plus vive et plus généreuse.

Le jour de la Fête du Saint-Cœur de Marie, le C. R. Père a chanté la grand-Messe, et M^{gr} Hobis a officié pontificalement aux secondes Vêpres, comme il l'avait déjà fait la veille aux premières. Les Pères faisaient, selon l'usage, toutes les fonctions aux offices.

La grande et belle cérémonie de l'émission et de la rénovation des vœux a eu lieu, cette année, à la Chapelle du Séminaire, celle du Scolasticat se trouvant trop petite pour le g^d nombre de Pères, de Frères et des scolastiques devant participer ou assister à la cérémonie. Mais ni les séminaristes, ni les personnes du dehors n'y furent admis. Vers les 4 heures de l'après-midi, la cérémonie commença, après le chant solennel du *Veni creator*, pour implorer les dons de l'Esprit-Saint; le C. R. Père, fit une allocution bien appropriée à la circonstance et où s'épanchèrent tous les sentiments de paternelle sollicitude qui remplissaient son cœur.

S'adressant d'abord aux Novices qui allaient faire leur Profession, il leur a rappelé, comme il l'avait montré pendant la retraite, que la Cong^e était véritablement leur Mère, puisqu'elle les avait portés, en quelque sorte, dans son sein, pour les engendrer et les former à une vie nouvelle, vie spéciale de grâce et de sainteté qui nous a été transmise par notre Vénéré Père Or, maintenant qu'ils sont sur le point de s'éloigner de la Maison-Mère pour se disperser dans les différentes parties du monde, la Cong^e se demande avec cette anxiété d'une mère pour l'avenir de ses enfants, ce qu'ils doivent devenir un jour. Pendant leur Noviciat, quelques uns, peut-être, ont pu faire tressaillir le sein maternel de la Cong^e par les lutttes, par les secousses de la nature s'agitant encore pour chercher à revivre. Or, n'est-ce là que le commencement de nouvelles et plus grandes douleurs? *in-tium doloris*? D'autres ont passé le temps de leur formation d'une manière paisible et tranquille. Mais la nature que l'on croyait morte n'était-elle pas qu'endormie, comme il arrive quelquefois? Questions dont Dieu seul connaît le secret,

mais dont la solution finale dépend, en grand de partie d'un chacun. Le C. R. Père aime cependant à espérer pour tous que la retraite aura produit des fruits non éphémères, mais durables, et qu'ils resteront toujours des enfants fidèles et dévoués à la tendre mère qui les a enfantés à la vie religieuse.

Passant ensuite à ceux qui vont avoir le bonheur de faire leurs vœux perpétuels, le C. R. Père leur montra le prix et l'importance de cette faveur qui leur est accordée, mais en même temps les devoirs qu'elle impose dans la Cong^o. Le Conseil, a-t-il dit, s'est peut-être montré un peu facile et indulgent, se confiant dans leurs bonnes dispositions. Mais s'il venait à être trompé dans ses espérances, il serait contraint de n'accorder à l'avenir cette faveur qu'avec plus de réserve. C'est donc un double devoir pour ceux qui y ont été admis d'être fidèles; car il y va non seulement de leurs propres intérêts, mais encore de ceux des confrères qui viendront après eux.

Enfin, s'adressant aux Frères qui vont renouveler leurs vœux temporaires, le C. R. Père les engage à les accomplir de telle manière qu'ils se rendent dignes des vœux perpétuels. Car son plus grand désir, comme celui du Conseil, c'est que tous s'en rendent dignes, puis que ce n'est vraiment que par là qu'on est véritablement donné et consacré à Dieu. Il nous exhorta tous, en terminant, à prendre les résolutions les plus généreuses pour recommencer une nouvelle année religieuse plus fervente et plus fructueuse pour l'avancement d'un chacun, pour le salut des âmes, et pour la gloire de Dieu.

Après cette allocution du C. R. Père, pleine de gravité et de sérieuses considérations, a eu lieu la Profession et l'émission des premiers vœux des quatorze Novices précitées. Puis, les P. P. Baquet, Rouvri, Sejeune, Engel, Danger, Maistrejean et Spreisser ont prononcé et signé sur l'autel leurs Vœux Perpétuels. Tous les autres Frères, avec le C. R. Père et M. G^r Kobis, ont fait la rénovation annuelle de leurs saints engagements. Le Salut solennel du Très-Saint Sacrement donné par le C. R. Père a terminé cette belle et touchante cérémonie.

Le Mardi après la fête du Saint-Cœur de Marie, on a célébré, suivant l'usage pieusement établi en ces dernières années, avec

l'autorisation du S^t Siège, une messe des morts pour les membres défunts de la Cong^g, afin de faire participer aussi, en quelque sorte, aux fruits de la retraite, ceux de ces chers confrères qui auraient encore besoin de prières. Cette messe n'avait pu être célébrée le lundi, à cause de l'occurrence de la fête de St-Barthélemy. (voir au Bull. n^o 11 et 12 l'Indult concernant cette messe.)

Après la retraite, il y a eu, comme de coutume, des réunions de Chapitres. Les séances ont duré trois jours consécutifs, les lundi, mardi et mercredi, pendant la plus grande partie de la journée. Plus que jamais, on a pu comprendre et sentir les heureux résultats et les avantages de toutes sortes qui peuvent provenir ces réunions pour le bien de la Congrégation.

Les assemblées générales terminées, le C. P. Père a réuni à part les Supérieurs et les fonctionnaires généraux, et quelques Pères plus anciens de vœux perpétuels, tant pour leur communiquer certaines observations et recommandations particulières, que pour prendre leur avis sur diverses mesures administratives qu'il avait en vue et dont plusieurs ont déjà été promulgués dans les dernières Circulaires, et les autres devront l'être successivement. Ces séances se sont prolongées jusqu'au lundi suivant inclusivement.

Le C. P. Père a profité encore de la réunion si nombreuse des Pères à la Maison-Mère, pour nommer et faire tenir différentes commissions particulières, ayant pour but de discuter et d'élaborer diverses questions de règlement, spécialement pour les maisons de formation.

Retraite des Frères.—Après la retraite des Pères, a eu lieu celle des Frères qui, commencée, selon l'usage, le lundi, 1^{er} Septembre, s'est terminée à la fête de la Nativité de la C. 1^{re} Vierge. Elle a été prêchée par le R. P. Collin. Quinze Frères y assistaient: les F. F. Olivier, Jean-Baptiste, Marie, Honoré, Joseph, Siméon, S^r, Stanislas, Raphaël, Félix, et les F. F. Novices Damas et Séverin, tous de la Maison de Paris; le F. Mathurin de la maison du Noviciat; le F. Pierre de la C^{ie} de Bordeaux; et le F. Claude de la Mission de la Sénégambie, nouvellement arrivé en France.

Le jour de la clôture, a eut lieu la cérémonie des Vœux. Le R. P. Levassieur, F^e, qui la présidait, a adressé aux Frères une allocution

vivement sentie sur l'esprit qui doit animer un bon et vrai Frère de la Congrégation : esprit d'humilité; esprit de sacrifice et de dévouement; et enfin amour et attachement pour sa vocation et pour la Congr. Il a reçu ensuite les premiers vœux du F. Damas, qui postulait depuis si longtemps et fut doublement heureux alors de pouvoir enfin se consacrer au Bon Dieu. Puis tous les Frères présents firent ensemble la rénovation annuelle de leurs saints engagements.

Après la retraite, les Frères ont eu aussi, à l'exemple des Pères, leur Chapitre des Règles pour l'année écoulée, afin de constater les manquements les concernant qui avaient pu avoir lieu dans les différentes maisons où ils étaient, et en prévenir le retour.

Retraites et Prédications diverses. — Les Chapitres et autres réunions des Pères étant entièrement terminés, le E. R. Père a commencé la retraite annuelle des Sœurs de St. Joseph de Cluny, à leur Maison mère de Paris. Il a fait lui-même, comme les années précédentes, les deux instructions principales; et une troisième était aussi donnée chaque jour par le F. Guilloux. Quatre cents Religieuses, y compris les Novices, assistaient à ces pieux exercices; parmi lesquelles une soixantaine de Supérieures, des Sœurs venues de presque toutes les maisons de France, et un certain nombre d'autres venues des Colonies ou destinées à y aller.

On voit par là de quelle importance était cette retraite, vu la grande influence et portée qu'elle pouvait et devait avoir pour les intérêts spirituels et religieux de la Congr. de St. Joseph toute entière, de ses Communautés et de ses Œuvres en très-grande partie représentées dans cette nombreuse réunion. Aussi est-ce à raison du grand bien qui résulte de ces retraites si importantes, que, chaque année, le E. R. Père, malgré ses occupations si multipliées et si grandes par ailleurs pour la direction des affaires et l'administration de l'Institut, consent à les présider et prêcher lui-même, en se faisant aider par un par un Père pour les instructions et de plusieurs autres pour entendre les confessions.

Cette année, comme les précédentes, ses paroles ont porté leur fruit. Elles ont été recueillies avec la même avidité, pour être ensuite sans doute, comme de coutume, transmises aux Comm. les plus éloignées

où elles serviroient à répandre de plus en plus, au sein de cette Congrégation, les vrais principes de la vie religieuse et à soutenir la piété et la ferveur.

Quelques Frères ont aussi été envoyés prêcher des retraites en d'autres maisons de la même Congr^g. Ainsi le F. Guilloux a prêché celle de la maison de Clumy, la plus importante après celle de Paris; le P. Ornel celle de la maison de Senlis; et le Père Rouvié celle de la maison d'Abençon et de Rouen. Toutes ont été bénies de Dieu.

Le F. Rouvié a prêché en outre la retraite annuelle des Sœurs de l'Immaculé Conception à Paris. Il a donné également, pendant son séjour à la Maison-Mère, deux sermons à N^o. D. des Victoires, à l'office de l'Archiconfrérie où ses récits sur les pauvres Noirs d'Afrique, leurs besoins, leur misère, le recours des Missionnaires au cœur Immaculé de Marie, ont été écoutés avec grand intérêt.

De son côté, le F. Delaplace a été, cette année encore, sur la demande des Institutrices du diocèse de Beauvais, leur prêcher la retraite, dans la maison des Sœurs de St-Joseph en cette ville; et, comme l'année précédente, il n'a eu qu'à bénir Dieu de ses heureux fruits.

Enfin, le P. F. Levassieur F^c vit son ministère réclamé autre de nouveau par les Sœurs de Souvencourt à Compiègne, pour leur retraite générale. Reine de reconnaissance pour la ferveur qui ont excitée ses paroles, la Supérieure générale a écrit au C. P. Père pour en exprimer toute sa gratitude; promettant, en retour, d'offrir tous les Dimanches de l'année, la Communion générale de la C^o pour attirer les bénédictions de Dieu sur notre Congr^g et sur ses Œuvres.

Maison du Noviciat.

Nous recevons du Noviciat le bulletin suivant: « Des seize Novices qui, d'après le dernier bulletin, composaient le personnel du Noviciat, quatorze ont fait (comme il a été dit plus haut) leur profession le 24 août dernier, fête du St-Cœur de Marie. Aux deux qui restaient encore, M^o. M. Ott et Soulet, sont venus se joindre quatre scolastiques: M^o. M. Marcot, Steurer, Jégou et Chauvière; puis un nouveau Postulant, du diocèse de Nantes, déjà Diaque, M. Lefèvre.

Le nombre des Novices de cette année se trouve, comme on le voit, assez réduit; mais aussi, pour les années suivantes, le Grand-Scolasticat nous prépare de nombreux recues.

« La retraite d'ouverture de l'année religieuse a été prêchée par le P. Collin. Elle a servi en même temps, pour cinq d'entre les Novices, de retraite préparatoire aux saints Ordres, qu'ils ont recus dans la chapelle des Pères de Piepus, des mains d'un Evêque de cette Cong^g, Mgr. Jaussen, Vicaire ap. ^{9^{me}} de Haiti en Océanie. M. M. Marcot, Steuer, Jégou et Chauvière ont reçu le diaconat, M. Soulet le sous-diaconat. La retraite s'est terminée pour tous les Novices par la cérémonie de rénovation des premiers engagements contractés à leur admission au Noviciat.

— « Comme le précédent Bulletin l'a annoncé, le E. P. Père a passé à Moonsory une grande partie de la saison d'été, ce n'est que la veille de l'Assomption qu'il est retourné à Paris. Faisait-il, pour bien des années encore, venir par sa présence réjouir ses enfants du Noviciat? »

Maison du Grand-Scolasticat.

Extrait du Bulletin de cette maison. — « L'année scolaire 1861-62 s'est terminée, comme de coutume, par les derniers examens Semestriels, présidés par le R. P. Gaultier. Leur résultat a été bien satisfaisant, tant pour les Scolastiques théologiens que pour les philosophes.

— « La retraite du 1^{er} dimanche d'août est venue clore le temps des études, et servir de préparation à celui des vacances. Celles-ci se sont ouvertes le lundi suivant, par une grande promenade, ou plutôt un pèlerinage, à Argenteuil, à 3 lieues de Paris, où l'on conserve si religieusement la tunique sacrée du Sauveur. Ses environs de Paris nous ont encore offert plusieurs autres promenades de ce genre, aussi agréables qu'intéressantes.

— « Ces joies des vacances passées en Communauté n'ont pas été le partage de tous les Scolastiques. Plusieurs d'entre eux ont dû être envoyés, pour un temps plus ou moins long, respirer l'air natal, jugé plus propice au rétablissement de leur santé fatiguée, soit par les études, soit aussi par suite de l'espace trop restreint qu'offre le local actuel du Grand-Scolasticat, ou surtout le nombre toujours croissant des

des Grands-Scolastiques.

— « La nécessité d'un local plus spacieux s'est fait sentir plus encore à l'approche de la nouvelle année scolaire. Jusque ici, en effet, le Grand-Scolasticat n'avait jamais compté au delà d'une quarantaine d'élèves; et, à la rentrée, il devait en abriter soixante et plus. Cependant, il fallait encore, pour cette année, trouver à s'y loger. Des cloisons ont été abattues, des salles agrandies, de nouvelles chambres ménagées, etc., etc. Tous ces travaux ont été exécutés avec zèle par les mains des Scolastiques eux-mêmes, aux quels le bon Frère Jean est venu ajouter son concours expérimenté. Nous espérons que Marie, qui a daigné multiplier ainsi avec tant de bonté le nombre des enfants de son Sacre Immaculé, ne refusera pas longtemps à leurs prières une demeure plus vaste et plus convenable pour les recevoir.

— « Pendant le temps des vacances, un des Grands-Scolastiques, M. Barbaud qui n'avait pu avoir ses lettres d'excorporation pour prendre part avec ses confrères à l'ordination de la Trinité, a été admis à recevoir la tonsure à celle de septembre à laquelle participèrent les Novices. »

Maison du Séminaire Colonial.

— Les vacances du Séminaire ont été, cette année, avancées de quelques jours, à cause de la fatigue d'un certain nombre d'élèves. Les examens de la fin de l'année ont été généralement satisfaisants.

— Le 20 septembre, trois élèves du Séminaire ont pris part à l'Ordination qui a eu lieu dans la chapelle des Pères de Picpus. Un d'entr'eux qui s'était offert spontanément pour aller remplacer à Cayenne un jeune prêtre qui vient d'y être enlevé par une mort prématurée, a reçu la prêtrise; deux autres ont reçu le Diaconat.

— Mgr Maupoint, évêque de Bourbon, à son retour de Rome, a passé encore quelque temps au Séminaire.

Nous croyons intéresser ici nos chers confrères, en leur faisant part d'un entretien qu'eut Sa Grandeur avec l'Empereur au château de St-Cloud. C'était le dimanche 17 août. Sa Majesté lui ayant demandé s'il était allé à Rome pour la grande solennité de la canonisation des martyrs japonais, Monseigneur profita de l'occasion pour exprimer à l'Empereur ses vœux, ceux de tout son clergé et de tous les fidèles confiés à son zèle pastoral relativement

aux affaires de Rome. Il lui dit, entre autres, que si Dieu lui avait mis en main l'épée de Charlemagne, c'était avant tout pour soutenir, comme ce grand Prince, le trône du Souverain Pontife; que c'était là le seul moyen de s'assurer pour lui-même la reconnaissance des siècles et l'avener pour sa dynastie... Le Prélat disait ces paroles avec émotion; les larmes lui vinrent aux yeux; et l'Empereur lui-même n'y fut pas insensible, comme nous le raconta ensuite sa Grandeur.

Quelques jours après, Mgr. l'Evêque de Bourbon a fait ses adieux à la Comm. Il a exprimé avec effusion de cœur au C. P. Père sa vive reconnaissance pour tout le bien que la Cong. fait aux colonies en général, et particulièrement pour celui dont le diocèse de St-Denis a été et est encore le théâtre et l'objet; puis il nous a assurés, en retour, de toute sa bienveillance et de son inaltérable dévouement, à maintenant surtout, a-t-il ajouté, que nous venions d'accepter la nouvelle mission de Zanzibar...

Sa Grandeur a l'intention de faire un pèlerinage à Jérusalem pour de là se rendre à la Réunion.



Cte de Bordeaux.

Bulletin de la Cte - Depuis le dernier envoi, pour le Bulletin, M. Rouquet a donné deux missions dans le diocèse, qui ont été couronnées de brillants succès. Les Cures, dans leurs lettres au R. F. Gravière, font un grand éloge du prédicateur; et Son Eminence, en le félicitant elle-même à la fin de l'une de ces missions, a rappelé publiquement le dévouement de notre Cong. pour le salut des pauvres noirs, et exprimé hautement ses sentiments de sympathie qui l'animent pour nous. Aussi l'on désirerait que nous fussions plus nombreux, au moins un Père de plus, pour pouvoir faire davantage.

La retraite annuelle des mères de famille a été donnée par le R. F. Gravière. Elle a été bien suivie, et non seulement par les membres de cette association, mais encore par un bon nombre de fidèles de tout rang.

- Notre bonne Mère nous donne toujours quelques nouvelles.

marques de sa tendresse. Dernièrement, un curé du diocèse venait, au nom d'une famille de sa paroisse, payer une dette de reconnaissance pour un bienfait signalé obtenu par l'intercession du St. et Immaculé Cœur de Marie. Il nous a offert, comme ex-voto, un bas en argent où est enfermée l'expression de la reconnaissance et de la piété de cette famille envers la Très-Sainte Vierge.»

Clé de St. Ilan.

Ayant attendu en vain le bulletin de St. Ilan, dont nous sommes privés depuis longtemps, nous devons nous borner à l'extrait suivant de la correspondance du R. F. Provincial, qui est allé, dans le courant de juillet, faire sa visite de Règle en cette Communauté.

« J'ai eu, écrivait-il, la bonne fortune de faire avec le nouvel Evêque de St. Brieuc, Mgr David, et assis à sa droite, le premier dîner qu'il a pris dans son diocèse. Il avait choisi le presbytère de Langueux, paroisse où se trouve St. Ilan, pour dernière étape avant son arrivée à St. Brieuc. Il devait s'y arrêter pendant quelques instants pour prendre quelque chose, et préparer ses dernières mesures pour son entrée solennelle dans sa ville épiscopale. Le Curé de Langueux avait ordre exprès de garder un secret inviolable, pour éviter l'attroupement et des ecclésiastiques et du peuple à Langueux... Mais le bon Curé, nous considérant comme du clergé de la paroisse, a eu devoir nous mettre dans la confidence. Je fus donc, avec le Père Schroederer, pour recevoir l'Evêque. Il n'y avait de prévenus que Mr. Siguel, Vicaire général, les deux secrétaires, le Curé de Langueux et son vicaire. Comme le Vicaire général avait déjà dîné, la place d'honneur fut pour moi. L'Evêque fut à notre égard d'une bonté et d'une affabilité qui nous étonnèrent. Nous avons ainsi eu les meilleures premières de son arrivée. St. Ilan est très bien placé dans son esprit. On espère beaucoup de lui dans le diocèse. Il a pris pour devise les deux mots suivants: recumbit et sedet, comme pour annoncer sa détermination à imiter la conduite administrative du St. Père. » (Lett. du 19 juillet 1862.)

Depuis son arrivée, le nouvel Evêque de St. Brieuc a déjà

fait plusieurs visites à St. Ilan. Il a été toujours d'une bonté et d'une simplicité vraiment admirables. Il n'a voulu aucune réception; « je veux venir en ami », a-t-il dit au F. Schmoderer. Il a parlé beaucoup d'agriculture et d'œuvres agricoles. Il paraît s'y intéresser d'une manière particulière.

— Nous n'avons rien reçu, non plus de Carlan; et tout ce que annonce la correspondance, c'est que la récolte a été bonne et heureusement faite.

Cré de N. D. de Langouet.

Extrait du Bulletin de la Cr. — « La Comm. de N. D. de Langouet a été honorée, au mois de juillet, de la présence du B. F. Levarasicon F.^{ce}, qui est venu y faire sa visite de Règle, après avoir été à St. Ilan. Depuis bien long temps déjà nous l'attendions, sur ses promesses réitérées; mais enfin son retard n'a fait que tourner à notre avantage, en nous procurant le bonheur de l'avoir pour notre Distribution des prix, qui a eu lieu le 7 août. Le B. F. nous avait donné quelq. espoir de le posséder au milieu de nous pour cette circonstance; mais ses occupations si nombreuses ne lui ont pas permis de réaliser ses desirs.

« L'affluence des invités, des parents et des autres personnes a été plus grande encore que de coutume. Tout le Clergé des environs nous honoraient de sa présence. Malheureusement le temps ne nous a pas été trop favorable. Quelques averses, venues subitement, ont fait craindre un instant qu'on ne fût obligé d'interrompre; car on sait que nous sommes obligés, faute d'un local suffisant et convenable ad hoc, de faire, chaque année, en plein air notre Distribution des prix. Cependant l'intérêt a retenu les spectateurs, attachés à leurs sièges; car, en ce moment, se jouait la pièce, *Gilles de Bretagne*, drame en quatre actes, sujet tout national, et qui n'a pas manqué d'exciter les plus vives sympathies de nos patriotes Bretons.

« La pièce terminée et les décors du théâtre changés, le B. F. Supérieur a prononcé quelques paroles particulièrement adressées aux

élèves du collège, et dans laquelle il félicita les vainqueurs de leurs succès, et tous en général de leur bonne volonté et de leur bon esprit. Après cette allocution, qui fut bien goûtée et applaudie; commença la Distribution des prix et des couronnes. Puis, quand elle fut terminée; Collégiens, Séminaristes et Scolastiques, rangés sur deux files et musique en tête, se rendirent à la chapelle; et là, M. S. dans son Sacrement d'amour, reçut les hommages reconnaissants des jeunes lauréats, et bénit l'ouverture des vacances.

— Sur la fin du mois de septembre, a eu lieu la retraite annuelle des Frères. Elle s'est ouverte le 21 septembre, fête de St. Matthieu, et s'est terminée le dimanche suivant, 28 Sept. fête de V. D. des sept Douleurs. Jamais encore les Frères ne s'étaient trouvés réunis si nombreux pour ces pieux exercices. Ils étaient au nombre de soixante dix huit, dont trente Frères, tant de Langonnet que de St. Jean et de quelques autres autres Communautés, vingt Novices et vingt huit Postulants. C'est le bon Père Warnet qui leur a prêché la retraite. Ses paroles, si pleines d'intérêt, ont été écoutées avec attention et recueillement, et l'ont laissé, on les prie, dans tous les cœurs, des fruits de grâce et de zèle.

La fête de Clotilde a été des plus belles qu'on ait encore célébrées à N. D. de Langonnet. Elle renfermait à la fois toutes les cérémonies les plus touchantes: réception de Novices, renouvellement de vœux temporaires, émission de vœux perpétuels, rénovation annuelle des saints engagements des Novices, puis des Frères profès, et enfin Salut de départ de trois Frères.

Après le chant du Veni Creator, le P. Supérieur a fait aux Frères une courte allocution pour les exhorter de nouveau à l'esprit de sacrifice qui doit animer un véritable religieux dans la Cong. Puis un Postulant Scolastique, M. Le Comte, et un Postulant Frère, le F. Giburde, sont venus successivement s'agenouiller au pied des saints autels pour faire au Seigneur leur première oblation.

Les Novices appelés à la Profession se sont ensuite approchés, et en présence de M. S. dans le St. Tabernacle, ont prononcé leurs premiers vœux entre les mains du P. Supérieur. Ils étaient au nombre de sept: les F. F. Calcat, Célestin, Dominique, Félixien, Vincent de Paul, Laurent et François-Joseph.

Cinq Frères qui avaient eu la faveur d'être appelés aux Vœux perpétuels, les F. F. Fidèle, Patrice, Philemon, Germain et Achille, sont venus après les nouveaux Profes, pour offrir solennellement à Dieu l'holocauste de leur vie toute entière. Après ceux-ci, les F. F. Eugène, Anselme, Eusèbe et Léon ont renouvelé leurs vœux temporaires, et ensuite tous les autres Frères qui avaient pris part à la retraite ont, d'une commune voix, fait la rénovation annuelle de leurs saints engagements envers Dieu et la Congrégation. Cette touchante cérémonie se termina par le baiser fraternel, au chant si suave de l'Ecce quam bonum..

Colonie St. Michel

Extrait du Bulletin de cette maison — « M. le Sous-Préfet de Napoléonville est venu, le 11 juillet, visiter l'établissement de St. Michel. Le rapport qui lui avait été adressé l'année dernière, et qui a été inséré dans le Bulletin, avait, paraît-il, excité en lui quelque surprise, voire même peut-être de la défiance. Il a pu du moins s'assurer et constater par lui-même que les choses étaient telles qu'elles avaient été décrites.

« A mon grand regret, ajoute le F. Guyot, je n'ai pas pu lui faire les honneurs de la réception, me trouvant alors à St. Jean avec le P. F. Provincial. Dès son arrivée, tous nos petits colons se sont rapidement réunis en bataillon, et ont défilé devant lui au son de leur musique militaire. A la vue de l'ordre et de l'ensemble avec lesquels tout a été exécuté, son visage, qu'on avait trouvé tout d'abord un peu sévère, a pris une expression d'agréable surprise; et il n'a pu s'empêcher de témoigner son consentement, même pour la musique, qui cependant ne fonctionnait que depuis six mois. Les quelques colons qui avaient des punitions ont été graciés; et un congé pour tous a été proposé et accepté, bien entendu, avec applaudissements. En quittant, M. le Sous-Préfet a même offert aux Frères une bienveillante poignée de main. Nous avons vu, depuis, qu'après son départ, il avait dit à son escorte que sa visite à M. D. de Langonnet lui avait fait plaisir.

— « Une autre visite plus agréable pour tous nos enfants, parceque c'est la visite d'un bon Père dont ils connaissent toute

l'affection pour eux, c'est celle du P. F. Provincial. Il a voulu venir lui-même présider leur distribution de prix, qui a eu lieu la veille de celle de l'abbaye, le 6 août. Les acteurs du collège ont eu la gracieuseté de repasser une dernière fois, à cette occasion, la pièce si dramatique de *Filles de Bretagne*, qu'ils préparaient pour le lendemain. La musique instrumentale et vocale de nos jeunes colons rivalisaient pendant les entr'actes. Tout a été à merveille. Le P. Provincial a bien voulu couronner de sa propre main quelques uns de nos enfants des plus méritants, qui n'avaient pas eu de punition depuis un an; et, en terminant, il leur a adressé quelques usages de ces paroles, que son cœur sait lui inspirer et que font tant de bien, toutes spéciales, pour nos jeunes colons et qu'ils n'ont pas encore oubliées, comme le témoigne leur conduite.

Cré de Cellule.

Extrait du Bulletin de la Cré. — « Le mois de juillet 1862 a été fertile en nouvelles et douces impressions pour notre communauté. Il s'est ouvert par la plus touchante de toutes les fêtes: la première Communion de plusieurs de nos enfants, qui a eu lieu le dimanche 6 juil., fête du Précieux Sang de N. S. M. Bagnol, ancien curé de Cellule du temps de la fondation de notre maison, et qui depuis nous a toujours conservé le meilleur souvenir, est venu y assister avec le curé actuel de la paroisse et M. le Maire.

— « Le mardi suivant, 8 juil. c'était le passage de l'Empereur dans son voyage à Clermont. Les élèves sont allés, drapeau en tête, à la gare voisine de Pont-mort pour saluer Sa Majesté à son passage. Le P. Supérieur, comme représentant l'Établissement, a été présenté à l'Empereur, à l'hôtel de ville de Riom, avec le clergé de la ville.

— « Peu de temps après, nous avons eu le bonheur de voir et de posséder Mgr. Hoobès, à son retour de Rome, où il était allé pour la grande fête de la canonisation des martyrs japonais. Sa Granleour a passé douze jours au milieu de nous. Son court séjour. Mgr. a pris des bains à l'établissement

Thermal de Chatelguyon, peu éloigné de notre maison. Nous avons été heureux de voir que ces bains, qui ne sont pas sans réputation dans le pays, ont contribué à améliorer sa santé fatiguée par les travaux de l'apostolat.

« Avant son départ, Monseigneur a bien voulu nous accorder la grâce de la bénédiction apostolique, selon la faculté donnée par le S. Père à tous les évêques qui avaient assisté à la grande solennité de Rome. C'est la veille de la distribution des prix, le dimanche 27 juillet, que nous avons eu cette faveur. C'était une heureuse préparation pour la sortie générale des vacances. Ils y eut, à cette occasion, grande affluence de fidèles à notre chapelle, et tous nos enfants s'approchèrent de la Table sainte avec bonheur.

« Le lendemain a eu lieu notre Distribution des prix, présidée par Sa Grandeur Deux des Grands Vicaires du diocèse et un grand nombre d'ecclésiastiques ont bien voulu honorer aussi de leur présence. Sur leur de pièce de théâtre, l'Académie récemment instituée parmi les élèves, a donné une séance littéraire des plus belles et des plus intéressantes. » (Voir dans la 3^e partie le récit qui nous a été envoyé par un Scolastique, élève de second.)

« Pendant les vacances nous avons perdu un postulant Scolastique, M. Joseph Fehr, de Neulhouse. Il est mort d'une maladie de poitrine en son pays, où il était allé dans l'espoir de réparer sa santé. Né d'une mère protestante, il avait été élevé dans l'hérésie, bien que son père fût catholique. Mais, plus tard, de bonnes lectures que la Providence lui ménagea et les instructions d'un prêtre zélé lui firent comprendre que la vérité n'était que dans l'Eglise Romaine. Il fit son abjuration en 1861 à Bergheim, et reçut pour la première fois le Pain de vie des mains de Mgr. l'évêque de Strasbourg. Fini, abandonnant la carrière médicale, qu'il avait eu l'intention de suivre, il sollicita son admission dans la Cong^g. Pendant tout le temps qu'il a passé parmi nous, à St-Sauveur, il a été constamment, pour tous ses confrères, un sujet d'édification. Il savait toujours tourner les conversations vers les choses de piété. Nous avons nous la confiance qu'il aura fait une œuvre et sainte mort.

« Au mois de Septembre, nous avons eu la retraite annuelle des Frères prêchée par le P. Doyère. Elle s'est ouverte le 1^{er}, fête de

de l'Exaltation de la ^{vie} Croix, pour se terminer le Dimanche suivant, jour de la fête de St. Matthieu. Tous les Frères ont renouvelé leurs vœux avec fervour, et le F. Cimothee a eu le bonheur d'émettre les vœux perpétuels entre les mains du F. Supérieur, délégué à cet effet par le E. R. Père. »

Clé de Rome.

— Il est arrivé, au mois de juillet, au Séminaire Français, un accident qui eût pu occasionner de grands malheurs, si la E. St. Vierge ne les avait admirablement écartés. Il se trouve au dessus de la maison une loggia, sorte de promenade couverte où l'on prend les récréations; et, en dessous, vers le milieu, se trouve l'escalier principal de la maison, par lequel, par conséquent, on passe à chaque instant. Or, le 18 au soir, au moment où le réglementaire sonnait l'Angelus et le souper, un grand bruit se fait entendre. C'était le dessous de la loggia qui s'écroulait et tombait avec fracas dans le grand escalier. Heureusement, par suite d'un léger retard, la Communauté se trouvait encore réunie à la Chapelle récitant la salutation de l' Ave Maria : et personne ne passait alors dans l'escalier. Mais trois secondes plus tôt, tous se seraient trouvés sous le coup ! Et que serait-il arrivé ? On n'a pu s'empêcher de reconnaître là une marque admirable de la protection de Marie envers ses enfants. Aussi tous se sont-ils unis pour la remercier avec effusion de cœur.

— Les Universités romaines ont terminé l'année scolaire le 5 septembre par la collation publique des grades et la distribution solennelle des médailles. Le Séminaire Français y a encore, cette année, figuré avec honneur, tant au Collège Romain qu'au Lycée pontifical de St. Apollinaire, ainsi que le journal, le Monde l'a fait connaître (n. du 18 oct. 1862). Il y a eu, parmi les élèves, pour la Théologie, deux docteurs, six licenciés, et un bachelier; et pour le droit canonique, deux docteurs, deux licenciés et trois bacheliers. Le Séminaire Français a remporté, en outre, quatre prix : le 2^{im} prix de Théologie dogmatique, le prix des exercices académiques, le prix de liturgie et le prix de langue hébraïque.

Cité de Blackrock (Irlande)

Extrait du bulletin de la Cité — « Au commencement du mois d'aujourd'hui, quelques uns de nos élèves ont passé leur examen, pour être affiliés à l'Université Catholique de Dublin, selon les desirs exprimés dans le Recenseur, M^{rs} Woodlock. L'examen a eu lieu dans une maison même, par deux des Professeurs de l'Université, qui ont eu l'obligeance de venir tout exprès pour cela. Nous avons présenté six élèves, et cinq ont été reçus avec succès. Parmi eux se trouvaient trois ecclésiastiques autorisés à cet effet par le S. Père, M. M^{rs} Dowd, Clarke et Walsh. Cette affiliation à l'Université, d'un côté leur impose aucune charge, et d'autre, leur donne droit à plusieurs privilèges, entre autres à celui d'assister aux cours de l'Université, et de prendre part aux concours publics, soit en faisant les études chez nous. Dans ces concours, des prix considérables qui vont même jusqu'à 1,000^{fr} sont offerts aux vainqueurs, et nous ne désespérons pas d'avoir, dans quelques années, des élèves se présenter avec confiance comme concurrents. Mais le principal avantage de cette affiliation, c'est qu'en nous unissant à l'Université Catholique, institution toute nationale en Irlande, cela peut contribuer beaucoup à nous concilier encore les sympathies de la population et accroître ainsi de plus en plus la prospérité de nos œuvres.

— « Comme on l'a vu dans les journaux, la Catholique Irlande a été témoin, d'une grande et belle démonstration, à l'occasion de la bénédiction de la première pierre du nouveau bâtiment de l'Université Catholique de Dublin. C'est le Dimanche, 20 juillet, qu'a eu lieu cette solennité. Presque tous les Evêques de l'Irlande s'y trouvaient réunis, et avec eux, plusieurs prélats étrangers, un grand nombre d'ecclésiastiques, tous les établissements catholiques, tous les corps de métiers avec leurs magnifiques bannières, et une foule immense de personnes de toute condition. Le Collège français ne pouvoit manquer de prendre part à cette fête catholique et irlandaise, et il y a paru avec distinction. Dans la procession qui a eu lieu de la Cathédrale à la place où devoit se faire la bénédiction, nos élèves avaient reçu

un rang honorable. Ils marchaient dans le cortège immédiatement après les corps des députations des Provinces, et avant tous les autres collèges. Leur uniforme français, tunique et pantalons noirs, avec cordon bleu aux manches et aux jambes, et un col de même couleur, relevés par des boutons argentés portant le chiffre de la maison, les faisait distinguer au milieu de tous. Ils formaient quatre divisions, dirigées chacune par un petit capitaine choisi parmi les plus dignes. Ces chefs étaient revêtus d'une écharpe en soie bleue avec galons d'or, et portaient à la main une bague de commandement. A la tête des divisions marchait le Port-Drapeau vêtu plus richement encore, et portant un étendard aux deux couleurs symboliques du St-Esprit et du St-Cœur de Marie, le rouge et le bleu, avec les inscriptions suivantes: French Collège (Collège français), — Treland for ever! (vive l'Irlande!). Tous les uns portaient également à leurs Représ une petite cocarde aux mêmes couleurs. Inutile de dire combien leur bel uniforme et leur bonne tenue ont pu attirer les regards de la foule. Sur tout le parcours ils excitaient les acclamations des spectateurs. « Voyez donc, disait-on, ces beaux petits officiers français! » Aussi cette cérémonie aura beaucoup contribué, nous n'en doutons pas, à faire connaître favorablement notre établissement dans l'Irlande.

— Deux jours après cette grande fête, le mardi 23 juillet, nous avons notre distribution des prix. Elle s'est faite dans la grande salle de notre nouveau bâtiment, qui avait été dignement décoré pour la circonstance et orné des dessins de nos élèves. L'assistance était considérable autant que distinguée. Sa Grandeur, Mgr Charbonnel, capucin, évêque de Covanto, ami d'ivoire de notre Collège, avait bien voulu venir la présider. Le Recteur de l'Université catholique, avec plusieurs de ses professeurs, un des grands vicaires de l'Archevêque, plusieurs chanoines et autres ecclésiastiques l'honoraient aussi de leur présence, sans compter les parents des élèves et d'autres personnes amis de la maison. La distribution a été présidée, comme cela a toujours lieu en Irlande, des examens publics pour chaque cours. Nous pouvons dire qu'il s'est bien passé. Le Recteur et les professeurs de l'Université

ont veu ainsi à cette occasion, et à peine, dans d'autres circonstances rares, lieu de satisfaction sur notre enseignement et les progrès de nos élèves.

« Après l'examen, qui dura près de deux heures, eut lieu la distribution des prix. Mgr. Charbonnel voulut couronner lui-même un grand nombre d'élèves; et à chacun il aimait à ajouter, avec cette grâce et cet à propos qu'on lui connaît, un petit mot de félicitation et d'encouragement. »

— « Le P. Lemus a profité des quelques jours que les vacances lui ont laissés libres, pour aller à la Maison-Mère, à l'effet d'assister à la retraite générale. Le P. Hoffbauer, dont la santé était très ébranlée, par suite des fatigues de l'enseignement où il met un si grand zèle, n'a pu jouir du même bonheur. Avec l'autorisation du C. R. Père, il est allé prendre les eaux de Niederbrunn, qui déjà précédemment lui avaient fait du bien. Et, en effet, cette fois encore il en est revenu avec de nouvelles forces. Deux nouveaux Profès, les P. J. Bailliet et Ebenrecht nous ont été adjoints avec un scolastique, M. Botrel, mais c'est encore peu pour nos besoins. Aussi, sommes-nous obligés d'avoir deux professeurs laïcs, dont, du reste, nous n'avons jusqu'ici qu'à nous féliciter.

— « Sur la fin des vacances, a eu lieu la retraite des Frères, qui s'est terminée le dimanche, 14 Sept., fête de l'Exaltation de la St. Croix. Le P. Rogathon a eu le bonheur de faire en ce jour les vœux perpétuels entre les mains du P. Supérieur, dirigés à cet effet par le C. R. Père.

— « Le lendemain, 15 septembre, s'est faite la rentrée des élèves. Nous avons eue un assez bon nombre de nouveaux; et, d'ici à Noël, ce nombre augmentera encore; car les Irlandais ont assez la mauvaise habitude d'arriver souvent après la rentrée. »

Orphelinas de Glasnevin

— L'archevêque de Dublin, Mgr. Cullen, a plûniment approuvé les conventions faites par le C. R. Père avec la Congrégation de St. Vincent-de-Paul relativement à l'œuvre des

opinion, dans une avoué, si l'acceptation dans le Bulletin Bulletin. Sa grandeur n'avait qu'un regret; c'est qu'elle n'aurait pas pu prendre également la direction de l'œuvre des records-muets. L'ophtalmat de Glauverin doit, en conséquence, être remis entre les mains de nos Pères au mois d'oct^{bre}.

— Nos chers Confrères aimeront sans doute à connaître l'origine de cette œuvre nouvelle si intéressante, confiée à la Compagnie. Nous donnerons dans la 3^{ème} partie une petite notice à cet égard, qui nous avons été heureux de trouver dans le bulletin de St-Vincent de Paul, en le consultant par quelques extraits de la correspondance du R. P. Provincial, qui a été mis en cet établissement dans son voyage en Irlande, au mois de juin dernier.

L'province d'Afrique.

Sénégal.

Clé de St-Louis.

La mauvaise saison a été, cette année, moins rude à St-Louis, et particulièrement le mois de septembre, d'après ce que nous écrit le R. P. Duvert, à la correspondance d'où nous empruntons ce qui suit:

— « Le P. de Régier a été pris de la fièvre à la mi-septembre. Son état s'aggravant, on l'a fait entrer à l'hôpital pour le mieux soigner; et quelques jours après, une hépatite aigüe s'est fait sentir. Le médecin parlait déjà de faire rentrer ce cher Confrère en France, dans la crainte qu'il ne fût bien se remettre au Sénégal. Cependant, arriver en Europe au milieu de l'hiver n'était pas chose agréable. Il a donc été envoyé à Gorée sur la fin de septembre, et nous avons l'espoir que ce changement d'air lui sera favorable et pourra lui éviter un nouveau voyage en France. » (Lettre des 1^{er} et 27^{er} Sept.)

— « Nous voici donc réduits, ajoute le P. Duret dans sa lettre du 9^e septembre, à notre plus simple expression, au moment même où nous aurons le plus besoin d'être ~~ici~~ au complet. Nous sommes au cœur de la mauvaise saison. Les malades commencent à être nombreux en ville; et l'hôpital se remplit par suite surtout de la dernière expédition qui vient d'avoir lieu. Hier, le nombre des malades se montait à cent vingt, et depuis ce matin le S.^{or} vapour venant de l'expédition nous en a envoyé sixante autres. Nous apprenons qu'il y a eu, dans cette campagne, 16 à 18 blancs foudroyés par des insulations, en moins de deux heures de temps. Veuillez donc, Mon Coadj. Révérend Père, nous en voyer du renfort, et surtout le P. Pouvre, s'il est bien remis. En attendant, nous allons faire de notre mieux avec confiance en la Providence »

— Le P. Pouvre est en effet assez bien remis, puisque, comme on l'a vu, il a pu prêcher, et sans fatigues, diverses retraites et plusieurs sermons, utilisant ainsi son séjour en France pour le bien des âmes. Il doit se rembarquer en octobre pour St. Louis avec un nouveau compagnon, le Père Blanc, selon ce qui a été annoncé dans la 1^{re} partie.

C^{te} de Gorée

Nous sommes réduits, cette fois encore, au silence sur cette Communauté. Mais nous nous empresseons d'ajouter, que des promesses viennent de nous être faites. C'est du moins une espérance pour nous et nos chers confrères; nous l'accueillons avec joie, plus heureuse encore, lorsque nous posséderons ces intéressantes nouvelles, par lesquelles nos bons Pères de Gorée doivent nous dédommager de nos trop longues privations.



Sénégal.

Cité de Dakar.

— Pendant son séjour en Europe, Mgr Hobis ne pouvait oublier cette chère Mission confiée à sa sollicitude et à son zèle. Aussi sa Grandeur s'est-elle occupée des moyens d'en assurer et accroître la prospérité, avec toute l'activité que lui permettait sa santé se fatiguée. La Providence lui est venue en aide, et lui a offert une œuvre nouvelle qui, tout en procurant certaines ressources matérielles, pourra donner à nos Missionnaires la plus grande influence sur les indigènes, et devenir ainsi un moyen des plus efficaces pour les amener à la connaissance de notre St^e Religion. Nous voulons parler d'une entreprise assez considérable pour la culture du coton sur les côtes de la Sénégambie. Ce projet a été favorablement accueilli et encouragé par le Ministère de la Marine et des Colonies; et le Gouvernement doit faire une concession de terrain pour cette exploitation dans les environs de Joal. Des industriels d'Alsace, en particulier, M. Herzog, ancien condisciple du C. R. Père; un des plus grands manufacturiers du pays et en même temps catholique dévoué, lui ont offert un généreux concours, en faisant l'avance des fonds nécessaires. Tout paraît donc en bonne voie et fait espérer pour cette grande entreprise le plus heureux succès. Nous espérons pouvoir donner dans le prochain bulletin de plus amples détails à ce sujet.

— Depuis que le territoire de Dakar est devenu une possession de la France, il était question de faire un plan pour cette nouvelle ville française. Ce plan vient en effet d'être approuvé et promulgué par le Gouverneur de St. Louis, à la date du 1^{er} juillet; pour être désormais rendu exécutoire.

M^r Jauriquiberry a rendu, à la même date, un arrêté sur la voirie, d'après lequel tout propriétaire ou locataire de terrain à Dakar qui voudra bâtir, modifier ou réparer des maisons, murs d'enceinte ou autres constructions aboutissant aux voies publiques, sera tenu d'en demander l'autorisation au sous-Di-

des Ponts et Chaussées, qui donnera les indications nécessaires, en se conformant pour le tracé des alignements au plan directeur de la ville mentionné plus haut.

Une zone de 20 pas géométriques (81 mètres) est réservée par le Gouvernement sur le bord de la mer, et cette zone comprend une partie de l'établissement de la Mission. Cependant, les constructions déjà faites peuvent être conservées et entretenues, au moins jusqu'à nouvel ordre. Quoiqu'il en soit, c'est toujours là une servitude fâcheuse et gênante pour la Mission.

— Nous avons annoncé dans le dernier bulletin le prochain retour en France du P. Vélty pour cause de santé. Ce cher Père est en effet parti de Dakar sur la fin de juillet, et arrivé à la Maison-Mère quelques jours avant l'Assomption, avec le Frère Anselme revenant du Gabon. Ils ont fait le voyage sur un navire de transport où ils se trouvaient assez mal, faute d'installations convenables pour des malades. Cependant, la mer leur a fait du bien; particulièrement au P. Vélty; et ils sont arrivés à Paris en assez bonne santé. Un voyage de quelques jours qui ce bon Père a fait en Alsace a renouvelé ses forces, et il se dispose à retourner, vers la fin d'octobre, dans sa chère Mission.

— Quelque temps après lui est revenu le P. Claude, sœur qui repose principalement, en fait de Frères, l'imprimerie de Dakar. Ce bon Frère était dans la Mission d'Afrique depuis 16 ans, c'est-à-dire, depuis ses premiers commencements, et n'étant pas encore revenu en Europe; sa santé s'était d'ailleurs toujours bien soutenue. Les travaux de l'imprimerie s'étant trouvés moins pressants, à Dakar, on en a profité pour le faire venir passer quelque temps au sein de la Maison-Mère, où il a fait, comme on le voit plus haut, sa retraite annuelle avec les Frères des maisons de Paris.

— La correspondance de Dakar nous apprend la mort d'une des Religieuses du S^t Cœur de Marie récemment instituées par Mgr Hobis à Dakar, la sœur Salome. On lui avait accordé le bonheur de faire sa profession et les vœux perpétuels le 1^{er} samedi du mois d'août, entre les mains du P. Lacombe, auquel Monseigneur

avait confié la direction à la '65'; et, le 19 du même mois, elle a rendu sa belle âme à Dieu, après avoir prononcé trois fois, à voix haute, les saints Noms de Jésus, Marie, Joseph, et en collant sur ses lèvres mourantes la croix du Sauveur. Elle s'était offerte en holocauste pour ses pauvres compatriotes. Jusqu'à elle obtenir pour eux la grâce d'une conversion demandée depuis si longtemps déjà par tant de prières, de larmes et de sacrifices!

— La fête du mois d'août est toujours célébrée à Dakar avec une solennité toute particulière, comme étant la fête patronale de la Mission en même temps que de la Congrégation. Le P. Strubéri-vait après cette fête à Monsieur: « Nous venons de célébrer la belle fête du St Cœur de Marie. Nous avons eu une première Communion, ce qui a servi à donner encore à cette solennité quelque chose de plus touchant. Les enfants admis à la première Communion étaient au nombre de 24: 14 garçons et 10 filles; et à eux se joignoient ceux qui avaient eu le même bonheur l'année précédente. Une magnifique procession a terminé cette belle et douce journée. Tout s'est passé très bien. J'ai été, pour ma part, réellement heureux. J'ai ressenti un peu de fatigue, car j'avais fait moi-même toutes les instructions de la retraite; mais les bonnes dispositions des enfants m'ont fait tout oublier.

« Le P. Kieffer est venu de Gorée passer avec nous cette belle fête de famille. Pères et Frères nous avons tous fait avec bonheur la rénovation annuelle de nos vœux, nous unissant de cœur et d'esprit à tous nos chers confrères de la Maison-Mère. »

« Depuis cette fête, on remarque dans la Communauté un renouvellement de ferveur. Grâces en soient rendues au Cœur-Saint-Cœur de Marie! »

— Malgré les travaux nombreux que l'aissait à nos chers confrères de Dakar la réduction momentanée du personnel de la Mission, leur santé s'est cependant bien soutenue, à part quelques petites fièvres survenues dans la mauvaise saison, sur la fin de septembre. Le renfort que Mgr. Hobé doit bientôt leur conduire va donner, on l'espère, un nouvel élan à la Mission, surtout si Dieu bénit, comme il y a tout lieu de l'attendre,

l'entreprise dont nous avons parlé en commençant.

On trouvera dans la 3^{ème} partie le rapport de Mgr. Hobis à la Propagande, déjà annoncé dans le dernier bulletin, et qui donnera une connaissance exacte de l'état de la Mission en ce moment.

C^{te} de Joal.

— Le mouvement si consolant vers le bien qui s'est opéré à Joal, en ces derniers temps, et dont nous avons parlé dans le bulletin précédent, paraît se continuer et se maintenir. Une lettre que Mgr. Hobis a bien voulu nous communiquer, nous apprend que les dimanches sont sanctifiés, l'Eglise neuve bien remplie pour les offices et un bon nombre d'habitants fidèles à la pratique de leurs devoirs religieux. Puisse ce bien se propager et s'étendre encore!

— Le P. Poussot, qui avait été appelé de nouveau au Gabon, comme on l'a vu dans le dernier bulletin, a quitté Joal vers les derniers jours du mois de juin pour se rendre dans son ancienne et chère Mission.

— Le P. Lamoise, après l'excursion qu'il a faite le long de la côte pour visiter les chrétiens épars dans les différents villages, a passé quelques jours à Dakar et est retourné à Joal, où le départ du P. Poussot rendait son retour nécessaire. On trouvera dans la 3^{ème} partie le récit intéressant de son excursion, déjà annoncé au bulletin précédent.

C^{te} de Ste Marie de Gambia (Bathurst.)

Mgr. Hobis nous communique une lettre intéressante du P. Duby, à la date du 30 juillet:

Après une petite description d'hostilités qui ont eu lieu entre les Marabouts et les Cèidos, et que nous réservons pour la 3^{ème} partie, le P. Duby ajoute: «Voici maintenant quelque chose de plus consolant: un jeune médecin anglais tombe malade. Je le connaissais depuis plusieurs mois, mais je n'avais jamais pu savoir au juste de quelle religion il était. Le chapelain anglican s'empresse d'aller le voir, mais le malade le remercie en lui disant: qu'il était catholique. Je l'avais d'ailleurs déjà deviné; car il m'avait demandé, quelque temps avant sa maladie, un livre de prières, et m'avait parlé de l'Eglise.

Quand je lui parlai de confession dans sa maladie, il me serra la main à la première fois que je prononçai ce mot, et il se confessa avec la simplicité d'un enfant. Il reçut les derniers sacrements, le Saint-Viatique surtout, avec une piété et un désir des plus édifiants; il voulut garder auprès de lui mon crucifix; et finit par revenir à la vie au moment même où toutes les ressources de l'art semblaient épuisées et que tous les médecins s'attendaient à le voir expirer. J'avais attaché au chevet de son lit une médaille de Marie Immaculée; il s'était recommandé à Elle, comme au refuge des pécheurs et le salut des infirmes. C'était la veille du mois de Marie. Depuis lors, il alla toujours un peu mieux; et il put retourner en Europe une dizaine de jours après, plein de reconnaissance envers Marie dont il a emporté religieusement la médaille avec lui. J'apprends aujourd'hui même, par la lettre du P. Blanchet, qu'il a écrit à St Marie pour annoncer qu'il est à Londres, où il va beaucoup mieux, et se recommander à mon souvenir. A son départ, il fit une offrande assez considérable à la Mission.

— Le chapelain anglican est venu nous faire une visite. C'est un jeune Deacon (diaque) élevé à ce grade par l'imposition des mains de l'Evêque anglican de Sierra-Leone, actuellement en Angleterre à cause du conflit du spirituel et du temporel dans la colonie. Ce Deacon est d'une grande simplicité. Il ne doit passer ici que quelques mois. Son poste est dans le Niger, où les Anglais cherchent à pénétrer, et où il y a déjà des missions protestantes. Il voulut voir notre église, qu'il examina attentivement. Je lui expliquai un peu les choses, les tableaux, les confessionnaux &c. Quelque temps après, je lui rendis la visite. Nous parlâmes de religion. Il paraît de bonne foi et bien zélé à observer ce qu'il appelle les canons de l'Eglise établis par la loi civile. Il voulut aussi me faire voir ses tableaux et ses images. C'étaient des portraits de sa famille; de sa mère, de ses frères et sœurs, de ses confrères et enfin aussi, avec la même simplicité, celui de son intended wife (c.à.d. sa future épouse). Nous lui avions montré l'image de Jésus sur la croix et de Marie tenant le Sauveur enfant dans ses bras. Puisse-t-ils jeter sur cet homme, qui paraît

se bon, un regard de miséricorde.

« Le docteur militaire en chef, protestant, fort instruit en tout, et surtout en religion de la bible, paraît avoir été favorisé par un de ces regards de miséricorde. Je le vois très-souvent. Il m'a dit une fois, qu'il lui semblait que réellement les protestants avaient grand tort de ne pas honorer la St^e Vierge. J'ose prier votre grandeur de vouloir bien le recommander à N. D. des Victoires. Il m'a constitué le distributeur de ses aumônes, et désire que je lui demande de l'argent toutes les fois qu'il m'en faudra pour les pauvres. »

« Dernièrement, j'ai rencontré chez lui une petite compagnie de prédicants protestants de la Société de Bâle. Ils étaient accompagnés d'un jeune noir indigène de la côte d'or, où il se rendait avec ces missionnaires pour y prêcher ensemble l'évangile de Bâle, ville dans laquelle il avait été instruit. Ils parurent d'abord un peu surpris à la vue d'un prêtre catholique, d'un papiste, mais ils revinrent facilement de leur surprise. Ils étaient allemands; et nous parlâmes assez long-temps ensemble en allemand. Ils avoient avec eux ce qu'ils appellent, en langage biblique, deux sœurs, dont l'une était l'épouse de l'un d'entre eux, et l'autre destinée à celle d'un de leurs frères en Christ à Goldcoast. Le plus jeune de ces Messieurs était extrêmement expansif et ne voulut presque pas me quitter; je lui exprimai mes regrets de le voir ainsi plonger dans l'erreur, etc. Cette entrevue a servi à enflammer mon zèle et mon désir de me sacrifier toujours davantage pour l'œuvre que le Dieu de la vérité a daigné nous confier, etc. »

Guinée.

St^e de Ste Marie du Gabon.

Nous recueillons dans la correspondance et le bulletin de la Communauté de Ste Marie du Gabon les nouvelles suivantes qui ne manqueront pas d'offrir de l'intérêt à tous nos chers confrères.

Le F. Foussot, parti de Joal sur la fin de juin, est arrivé

le 3 août, après un excellent voyage et en bonne santé. Peu après son arrivée, il est allé visiter sa chère Mission de S. Joseph de Benga, où l'on a été heureux de le revoir. Il est convenu qu'il ira tous les cinq ou six semaines environ y passer une dizaine de jours, afin d'instruire et soutenir les chrétiens qui s'y trouvent, en attendant qu'on puisse y établir une résidence fixe de Pères. On a conservé encore dans cette station une chapelle et un petit logement pour les Missionnaires.

— La Mission du Gabon n'avait eu pour chapelle, depuis l'origine, qu'une simple et pauvre case en bambous. Après l'incendie qui la dévora dans la nuit de Noël 1859, on avait formé le projet de la refaire en planches sur des proportions plus grandes et plus convenables, et l'on y travaillait depuis quelque temps déjà. (voir le bull. n. 17 page 229.) Mais après les essais de constructions en pierre qui ont si bien réussi et qui offrent tant d'avantages en ce pays, ainsi que nous avons déjà eu l'occasion de le dire, les Pères du Gabon ont cru devoir abandonner ce projet, pour construire une chapelle aussi en pierre. Et déjà, avec l'autorisation du C. P. Père, ils se sont mis à l'œuvre. Ce sera la première église de ce genre qui aura encore été élevée sur cette partie des plages africaines.

La pose de la première pierre a eu lieu le jour de la Nativité de la C. Ste Vierge, afin de mettre sous sa protection ce premier monument et qui doit être élevé à la gloire de son divin Fils au milieu de ces pauvres idolâtres. La cérémonie de la bénédiction a été faite, comme on le pense bien, par Mgr. Bessieux et avec toute la solennité possible.

Cette construction doit être faite dans les mêmes proportions que la chapelle en planches, à savoir: 30m. de longueur sur 9 de largeur. De cette manière, la toiture et les fenêtres que l'on avait déjà préparées pourront encore servir pour la première destination.

C'est un travail encore assez considérable, comme on le voit, surtout pour le pays. Nos Pères du Gabon n'ont pour ouvriers que des indigènes, sauf deux maçons de Gorée que Mgr. Kobès

avait pu leur procurer. Mais le C. P. Père se propose de son côté de leur envoyer quelques Frères, pour aider et diriger les enfants et les ouvriers indigènes. Puisse le S. et Immaculé Cœur de Marie bénir ces travaux, pour son honneur, la gloire de son divin Fils, et le salut de tant de pauvres âmes!

— Il est aussi question, depuis quelque temps, de construire une nouvelle Eglise à St. Pierre, près du poste français, où se trouve établie la Communauté des Sœurs de l'Immaculée Conception. Il n'y a toujours eu jusqu'à présent, pour les offices divins, qu'un baracon en bois, trop petit pour les besoins de la localité, et encore menacé de ruine de vétusté. Déjà, l'année dernière, Mgr. Bessieux avait fait la demande d'une nouvelle église plus convenable à M. Bosse qui commandait la division navale des côtes occidentales d'Afrique, et celui-ci avait promis de recommander l'affaire au Ministre. Le nouveau Commandant supérieur, M. le Baron Didelot a pris la chose encore plus à cœur. Il a offert d'y consacrer une somme de 25 à 30,000 ₣, et a écrit immédiatement au Ministère pour en obtenir l'approbation, ainsi qu'il en informa Mgr. Bessieux dans une lettre où il témoigne d'un grand dévouement pour la Mission et pour ses œuvres. Dans le plan des améliorations qu'il proposait, il entre aussi des logements pour les Sœurs, tant celles de l'Hôpital que celles de l'école, non moins qu'un logement pour les Missionnaires. (Jull. du 30^{ème} 1861.)

Les propositions du Commandant supérieur avaient été approuvées au Ministère, mais elles ont été ajournées au Conseil d'Etat, à cause des réductions réclamées dans les finances. On espère cependant que ce ne sera là qu'un ajournement momentané.

— Ce qui précède montre assez les dispositions favorables de M. le Baron Didelot envers la Mission. Il en a donné d'autres preuves encore, particulièrement pour l'œuvre des écoles, comprenant que c'est là le moyen principal d'arriver peu à peu à régénérer la race africaine, et à y faire pénétrer, avec la religion, la véritable civilisation.

À son retour d'une tournée qu'il a faite dans le sud,

il a conduit à l'école de la Mission plusieurs noirs pour les y faire instruire, et en particulier le fils de l'Empereur du Loango.

Il a également confié à nos Pères et aux Religieuses 50 jeunes noirs, garçons et filles, pris près de la Côte sur des émigrateurs ou négriers, qui étaient venus pour les arracher à leur patrie et les transporter en Amérique. Il leur fait donner à tous la ration de vivres, et pour le plus grand nombre l'habillement. Les garçons resteront à la Mission jusqu'à ce qu'ils soient en état de pouvoir se suffire à eux-mêmes; et les filles jusqu'à ce qu'elles soient nubiles, c'est là un grand avantage, car on aura ainsi le temps de les bien instruire, et ils pourront à leur tour transmettre à leurs compatriotes les principes de la foi et de la civilisation chrétienne à laquelle ils auront été formés. (Voir à la 3^{ème} partie le récit intéressant de la délivrance de ces petits noirs, que nous empruntons à une lettre du P. Duparquet adressée à M^{rs} de Fresne, Secrétaire général de la St^e Enfance.)

En remettant ces enfants M^{rs} le Commandant a exprimé le désir qu'on les occupât; et en général tous les élèves de la Mission, à mesure qu'ils auront fini leurs cours élémentaires, aux métiers et professions les plus utiles pour le pays. C'étaient la précisément les vues de Monseigneur et de nos Pères, vues dont l'expérience vient confirmer chaque jour davantage la sagesse et l'opportunité. Ils ont donc été heureux de les voir partagés et favorisés par l'autorité. Le P. le Berre écrit au G. R. Père: qu'ils ont déjà une quinzaine d'enfants appliqués soit à la menuiserie, soit à la maçonnerie; et il annonce avec satisfaction qu'ils vont bien. Le nombre des enfants de la Mission est actuellement de 107 garçons et de 34 filles.

— M^{rs} le Baron Didelot a accordé en outre plusieurs subventions extraordinaires pour soutenir et développer les œuvres de la Mission. Il a doublé les fonds alloués pour le service religieux, en accordant 2,000^{fr} au lieu de 1,000^{fr}. Il a obtenu du Ministère en faveur des écoles pour l'année 1862 une allocation de 7,500^{fr}, prélevée sur les fonds disponibles de grand Bassam et d'Assinie où, comme on le sait; nous n'avons plus de

Missionnaires, quant à présent du moins (Dépêche min. du 6 juin 1868.)

Il a demandé, en outre, que le cadre du personnel entré en nu par l'Etat dans l'établissement du Gabon fut augmenté de deux Pères, de deux Frères et de deux Sœurs, rétribués sur les fonds accordés pour les postes de Grand-Bassam et d'Assinie, pour favoriser et étendre davantage l'œuvre des écoles, comme étant dans ces contrées le seul moyen de civilisation praticable. M. le Ministre de la Marine et des Colonies a favorablement accueilli ces considérations, et demandé, en conséquence, par dépêche du 6 juin, un rapport, à ce sujet, à M. le Commandant, qui se propose de faire un exposé des plus favorables à la Mission.

— Les développements de la Mission exigeaient aussi de nouveaux renforts, surtout en fait de Frères pour diriger les constructions, former et surveiller les enfants. En conséquence, le C. P. Père a destiné deux nouveaux Frères, les F. F. Germain et Valentin, déjà exercés, le premier dans la menuiserie et le deuxième dans la maçonnerie, avec eux est retourné le F. Bernard (F. Charles de son nom de Baptême) revenu dernièrement de cette mission.

Province de la mer des Indes

Ile Maurice.

Pour nous conformer à l'ordre suivi pour les autres Comités de la Cong^e, nous passerons successivement en revue les quatre établissements de Maurice. Nous espérons que nos chers Confrères de ces différentes maisons voudront bien aussi, de leur côté, nous envoyer, chacun ce qui peut concerner leur mission respective.

Cité de Port-Louis.

Le Bulletin de cette Cité, que nous avons reçu un peu tardivement, après la description des fêtes du mois de Marie qui ont été des plus brillantes à s^{te} Croix, ajoute ce qui suit

sur les associations et Confréries établies par nos Pères dans la paroisse et qui produisent le plus grand bien.

« Entre les œuvres ordinaires du ministère, qui n'ont point d'interruption, il y a des œuvres de surcroisement pour exciter et entretenir la ferveur, telles que la Confrérie de St Joseph pour les hommes, celles du Rosaire, du Scapulaire et de St^e Cécile pour les jeunes filles et les femmes.

« La Confrérie du Rosaire vivant est une des plus belles œuvres parmi nos noirs. Il y a près de 3,000 personnes qui y sont associées et qui en remplissent fidèlement les obligations: tousse fait-elle un grand bien.

« La Confrérie de St Joseph n'est pas moins importante. Le jour de la fête du Patronage de cet auguste Epoux de Marie, il y a eu grande fête à St^e Croix: Messe solennelle le matin; puis banquet fraternel pour tous les associés, sous la présidence du P. Chevaux; l'après-midi, procession en l'honneur de St Joseph, avec une instruction belle, chateaucuse et pratique du P. François; enfin la bénédiction. Le soir était venu, chacun s'en retourna le cœur bien content.»

« Le P. Chevaux, dans une lettre du 7 septembre au C. R. Père, ajoute les nouvelles suivantes relatives à la retraite annuelle des Pères de Maurice, et au bon et cher Père Laval:

« Vous apprendrez avec bonheur, Mon très-Rév^{er}end Père, que malgré les difficultés de plus d'un genre qui sont survenues, nous avons pu nous réunir tous à la St^e Croix pour suivre les exercices de la retraite annuelle. Elle a commencé le 17 août et a fini le 23, samedi du même mois, veille de la fête du St et Immaculé Cœur de Marie. Y ont donc assisté: les P. P. Chevaux, Blatin, Lambert, Chiersi, Baud, François, Bourget, Guilmin, Moaître, Stervennou; le cher Père Laval, malgré ses désirs, ne s'est pas senti la force de venir passer cette semaine de bonheur à la St^e Croix; il y avait en effet à craindre que la vivacité de l'air ne lui fit du mal. Il est donc resté à la maison de Communauté de la ville, où il a fait la retraite en son particulier, dans le même temps

que nous. Nous avons tous fait ces saints exercices avec honneur et nous en ont été contents. Nous avons suivi le même Règlement qu'à la Maison-Mère, le même qui nous fut donné par le P. F. Collin; seulement, à la place des Conférences que vous faites, je lisais les Constitutions, en ajoutant telles observations que je croyais à propos sur chaque article. Ce qui était pour nous un sujet de grande consolation, c'était la pensée que nous faisions notre retraite en même temps que vous à la Maison-Mère, et qu'ainsi nous vous étions unis de cœur et d'esprit.

« Le dernier jour, le samedi, nous avons fait tous ensemble la rénovation des vœux dans la chapelle du S. Cœur de Marie, en présence du C. S. Sacrement. Le P. Saval était venu nous joindre pour cette belle et touchante cérémonie. Tout étant terminé, nous avons fait ensemble un petit déjeuner avec Deo gratias, et chacun est reparti pour son poste, avec le seul regret que la retraite n'eût pas duré plus longtemps. »

— « Une nouvelle qui ne manquera pas de vous faire le plus grand plaisir, mon C. R. Père, c'est que notre cher Père Saval a pu recommencer à dire la sainte Messe. Comme vous le savez, c'est un bonheur dont il était privé depuis plus de deux années, par suite de son mauvais état de santé. Il l'a dite pour la 1^{re} fois le 9 septembre; et depuis il a continué à la dire chaque jour. La 1^{re} fois, il fut grandement effrayé. Sa peine avait-il commencé que les tremblements nerveux le prirent fortement; nous crûmes qu'il ne pourrait pas continuer; mais il nous a dit qu'alors il pria son bon ange, et que le calme reparut, et il s'est soutenu jusqu'à présent. Quisse le Seigneur nous le conserver longtemps encore!

— Il était question depuis quelque temps déjà d'un voyage de Mgr. l'Evêque de Maurice en Europe. Le P. Chevaux annonce ainsi le départ prochain de ce digne Prélat et ses adieux à la C^{te}:

« Notre Evêque part décidément lundi prochain, 6 8^{he}. Il va directement à Londres, puis il reviendra en France, d'où il ira à Rome. Il ne manquera pas d'aller vous voir en passant à Paris.

« Depuis un mois, il reçoit tous les jours les manifestations les plus sympathiques et les plus affectueuses de tous ses diocésains. Son Episcopat a été réellement béni; il est le vrai fondateur de son diocèse; qu'il laisse dans un excellent état. Il faut dire aussi que Monseigneur est un saint Evêque, d'une piété angélique.

« Pour nous, spécialement, nous sommes toujours l'objet d'une surveillance particulière de sa part. A l'occasion de son départ, nous avons, pour la première fois, donné un petit dîner à Sa Grandeur, mercredi dernier. Les F. F. Lambert et Chiensé s'y sont trouvés; le grand Vicaire y était aussi. J'ai porté un toast à Sa Grandeur; je lui ai rappelé qu'il avait été le premier Evêque protecteur de la Cong: du S^t Cœur de Marie. Monseigneur a été touché, il a dit les choses les plus flatteuses pour les Missionnaires, quoique, a-t-il fait remarquer, il n'aime pas faire de compliments. Plus tard, peut-être, je vous donnerai d'autres détails sur cette petite fête. » (lett. du 29 sept.)

Ctè de l'Immaculée Conception.

— Un prêtre séculier est venu parler du secours à nos Pères de l'Immaculée Conception pour le S^t ministère en cette paroisse, de sorte qu'ils peuvent s'occuper davantage des pauvres noirs et Indiens. Ce ministère est toujours béni de Dieu. Le F. Guilmin, dès son arrivée dans cette paroisse, en a réuni un grand nombre, jusque là plus ou moins abandonnés à l'ignorance et à la corruption. Deux fois la semaine, de 7 à 8 heures du soir, il fait le catéchisme à ces pauvres gens, pour les instruire et les préparer à leur première Communion que la plupart n'ont pas encore faite.

Ctè de Flacq.

Extrait de la correspondance du P. Chevane — « Le F. François est allé faire une mission en l'île Rodrigue. C'est une île qui se trouve jetée seule au milieu des mers à plus de 100 lieues de Maurice. Elle compte de 4 à 500 habitans. J'y suis allé

moi-même faire une petite mission, en 1850. C'était pour la première fois que ces pauvres gens voyaient un prêtre. Le Père François y fut envoyé 7 ans plus tard, en 1857; et il y fit un très-grand bien. Depuis cette époque, et par conséquent pendant quatre ans, ils étaient restés sans avoir la visite d'aucun missionnaire. Monseigneur a demandé de nouveau le P. François pour aller faire une mission dans cette pauvre île abandonnée. Sa Grandeur désirait beaucoup que ce Père y fût au plus tôt, dans la crainte que l'Evêque protestant, qui est actuellement à Madagascar, et qui n'a pas autre chose à faire qu'à voyager, ne l'ajût précédé à son retour. Il est donc parti le 26 aout dernier, le surlendemain de la fin de notre retraite annuelle.

Depuis, j'ai reçu une lettre de lui, sur la fin de septembre. Il m'annonce que ces pauvres gens, qui ne s'attendaient pas à le voir de sitôt, l'ont reçu avec une joie et un enthousiasme inexprimables. Des larmes abondantes coulaient de tous les yeux et des siens aussi. Mais il a trouvé bien du mal parmi eux. Pendant quatre ans l'ennemi de leur salut avait eu beau jeu. Ils se croyaient abandonnés pour toujours. Le découragement est donc la plus grande cause des maux qui existent parmi eux. Notre cher confrère remettra un peu les choses, mais pour combien de temps? Il faudrait là une visite annuelle du missionnaire. »

Nous espérons recevoir pour un des prochains bulletins la relation de cette petite mission si intéressante du P. François.

— Le P. Maître a été envoyé provisoirement de l'Immaculée Conception à Flacq pendant l'absence du P. François, pour y aider le P. Lambert, auquel ses infirmités ne permettent plus de visiter les malades éloignés.

Cité du Grand-Port.

— Le P. Buquel, qui était en cette Communauté avec les P. P. Chiarsi et Stievenou, est revenu pour quelque temps en France, comme on la annonce plus haut, afin de se retremper un peu au sein de la Maison-Mère et d'y faire les vœux perpétuels,

auxquels il était admis en principe depuis quelques années déjà. Parti au commencement de juillet, il est arrivé à Paris, le 1^{er} août, après une heureuse traversée. Il doit se rembarquer pour sa chère Mission au mois d'octobre prochain.

— Au mois de juillet, Mgr. Collier est allé visiter la paroisse du Grand-Port où il a donné la Confirmation à 938 personnes. Il en est revenu très-content et bien consolé des progrès que fait la religion dans ce quartier auparavant si abandonné, progrès qui sont réellement considérables, comme le témoigne d'ailleurs le grand nombre de chapelles qui s'élèvent de différents côtés pour répondre à la ferveur des fidèles. Ainsi Monseigneur a béni dans cette visite la chapelle de N. D. du Bon-Secours, au Vieux-Grand-Port. Au mois d'août, ont dû se terminer deux autres chapelles, celles de St^e Madeleine et celle du Sacré-Cœur de Jésus. Une autre, celle de la St^e Couronne, avait été précédemment bénie au mois d'avril; et déjà elle est trop petite pour le nombre croissant de fidèles qui y accourent.

Mc Bourbon.

C^{te} de la Providence.

— Ainsi qu'il a été annoncé dans la première partie du bulletin, la C^{te} de la Providence a perdu deux Frères en ces derniers temps: le F. Amédée qui'en avait dû être expulsé de l'Établissement dès le mois de mai, et dont le renvoi a été ratifié depuis par le Conseil, et le F. Augustin qui s'est endormi, le 9 du mois d'août, dans la paix du Seigneur, pour aller jouir au Ciel de la récompense éternelle, que lui avaient mérités ses vertus religieuses. Ces deux exemples, hélas si différents, sont bien propres à faire sur nous tous une impression vive et salutaire.

— Par ailleurs, les œuvres de la Providence sont toujours en voie de prospérité. Le Gouverneur de la colonie, M. le Baron Darricau est allé, vers le mois d'août, visiter l'Établissement. Il a été très-satisfait, nous écrit-on, et de l'état des œuvres et de la tenue des

comptes. Il a témoigné de son attachement à nos Pères et tout spécialement au P. Supérieur.

L'école professionnelle, particulièrement, offre le plus bel avenir. Les enfants ont encore augmenté. A la fin de septembre, ils étaient au nombre de 160. Trente-quatre avaient été préparés pour la première Communion. Ils ont eu le bonheur de la faire à la belle fête du St-Cœur de Marie. Leurs dispositions étaient, à tous, des meilleures et des plus consolantes.

— Le Dimanche après la fête du St-Cœur de Marie, a eu lieu la retraite annuelle des Pères. Elle s'est terminée le 3 sept. fête de la Nativité de la Très-Sainte Vierge. Le P. Horner s'est réuni, pour faire ces pieux exercices, aux P. Dubois, Finau et Vincent, à la Providence. Les Frères doivent faire leur retraite au mois d'octobre.

— Pour les offices divins et les cérémonies religieuses, l'établissement de la Providence n'avait en jusqu'à présent qu'une chapelle provisoire en torchis couverte en tuiles. Les œuvres allant toujours se développant, il fallait une église en rapport avec l'agrandissement et la prospérité de l'établissement. On va donc élever une belle chapelle en pierre qui doit avoir 40 mètres de long, sur 17 de large. On a déjà commencé à en creuser les fondements.

— L'œuvre apostolique, dont le P. Dubois est Directeur, à St-Denis, prend aussi des développements dans la colonie. D'abord établie dans la ville épiscopale, elle a été étendue ensuite à St-Benoît, où elle va également très-bien. Cette œuvre pourra être particulièrement utile pour la Mission Zanzibar, que la Cong^e vient d'accepter.

C^{te} de la Neuville.

Nous extrayons ce qui suit d'une lettre du P. Horner au Père Collin, et que celui-ci a bien voulu nous communiquer.

« Vous savez déjà que notre belle chapelle est entièrement achevée depuis quelque temps (1). Elle est ornée d'un joli tableau de St-Bernard, patron de la paroisse que je desservais avec la Séproserie.

« Cette construction terminée, j'ai obtenu de l'Administration

(1) Le P. Horner avait en effet annoncé la construction de cette chapelle dans une lettre insérée au Bulletin N^o 91, p. 459. Mais il promettait différents détails que nous n'avons pas encore reçus.

une somme de 7,500^{fr.} pour couvrir et réparer le presbytère, et construire à côté un petit pavillon de trois chambres pour loger les étrangers, de sorte que, désormais, nous serons seuls et tranquilles dans l'intérieur de la Communauté. On a aussi construit une grande case en torchis pour les réunions de S^t. François-Xavier. Une garenne, un beau pigeonnier, et un charmant jardin nous offrent tous les avantages et agréments désirables.

« Pour le côté spirituel, je suis également très-remercier le Bon Dieu; car il a béni d'une manière admirable mon ministère auprès des paroissiens comme auprès des pauvres lépreux. Tous nos blancs de la Léproserie, ceux mêmes qui avaient un peu résisté, sont maintenant convertis; et autant ils me causaient de peine autrefois, autant maintenant leur bon esprit, qui du reste est celui de tout l'Établissement, me procure de consolation.

« Il n'y a qu'une chose à regretter ici, c'est qu'il ne puisse y avoir qu'un seul Père; bien que, cependant, il y ait deux Frères avec moi, les F. F. Emile et Marcellin. Mais je vais de temps en temps voir les Chers Confrères à la Providence, et eux aussi viennent ici se reposer de temps à autre. Dernièrement le P. Vincent est venu passer plusieurs semaines à la Vœuville, en changement d'air, pour remettre sa santé fatiguée: Le climat de ces montagnes, qui est très-bon et très-frais, lui a fait le plus grand bien. »

Eté de Chandernagor.

— M. l'abbé Cheroutre devait partir de Chandernagor après l'arrivée de nos confrères en cette Mission. Il s'est en effet embarqué par le Steamer du 9 août, non toutefois sans quelque peine, comme il se conçoit, quand on est resté si longtemps dans un pays où divers intérêts nous attachent, bien qu'il eût précédemment insisté pour son départ. En conséquence, M. le Préfet apostolique de Pondichéry a écrit au P. Fritsch pour lui conférer la direction de l'Église de Chandernagor Et, de son côté, M. l'Abd.

de la Colonie a rendu un arrêté par lequel il nommait également le P. Fritsch en qualité de remplaçant de M. Cheroutre et lui don-
nant tous les droits attachés à la cure, à partir du 1^{er} août.

Le C. R. Père, avant attendu le départ de ce dernier pour en-
voyer au P. Fritsch un autre Père pour compagnon. Le P. Barthet,
choisi pour cette mission, doit s'embarquer à Marseille, au mois
d'octobre, avec le F. François-Joseph, nouveau Profès, Irlandais
d'origine, envoyé pour enseigner l'anglais.

— Dès son arrivée, et spécialement depuis qu'il s'est trouvé chargé
de la Mission après le départ de M. Cheroutre, le P. Fritsch s'est
efforcé d'exciter et de ramener le zèle et la piété de la petite chré-
tienté de Chandernagor, en ajoutant plus de pompe aux cérémonies,
et surtout en les portant à la dévotion envers Celle qui est le Refuge
des pêcheurs. Déjà une petite réaction a commencé à se faire sentir.
Plusieurs personnes, et spécialement des mères de famille, éloignées
des sacrements depuis un temps plus ou moins long, cherchent à
rentrer en grâce avec Dieu.

La fête de St Louis, fête patronale de la paroisse a été célébrée
avec une magnificence toute nouvelle, qui a attiré les fidèles en
assez grand nombre à l'Eglise; et le 8 septembre, fête de la
Nativité de la Très-Sainte Vierge, plusieurs personnes se sont ap-
prochées de la Sainte Table et sont venues recevoir le 3^e Scapulaire.
Daigne le Cœur Immaculé de Marie accepter ces prémices des
efforts et des travaux de nos chers confrères et les bénir de plus en
plus. (Voir à la 3^{ème} partie un petit récit de ces deux fêtes.)

— Malgré la chaleur étouffante qui règne dans cette contrée
pendant la plus grande partie de l'année, et les fièvres qui
qui sévissent de temps à autre, le P. Fritsch et les Frères continuent
à se bien porter. Ils ont été placés au mois de juillet, dans une
nouvelle habitation élevée et bien aérée, ce qui est important
dans ces pays, surtout pour les Européens.

— Depuis longtemps déjà il a été question dans le public de la
rétrocession de Chandernagor aux Anglais en échange d'un ter-
ritoire voisin de Pondichéry; mais ce bruit reste toujours au même
état, sans prendre plus de consistance.

Province d'Amérique.

Martinique.

Cité de St-Pierre.

Le Bulletin de cette Communauté nous fait défaut depuis quelque temps déjà, et la correspondance ne nous fournit non plus que peu de nouvelles.

— Plusieurs de nos chers Confères de la Martinique ont eu encore à souffrir de la maladie et des fatigues de l'enseignement. La cholérine a fait, au mois de juillet, le tour de l'île, et elle n'a pas oublié le Séminaire-Collège. Quoiqu'elle n'ait pas été en général bien dangereuse, elle a cependant fait dans un endroit quatorze victimes. Plusieurs de nos Pères ont eu aussi à subir ses atteintes; mais, grâce à Dieu, ils en ont été quittes après quelques jours. Cependant le F. Genès a été attaqué plus fortement, et on a dû même l'embarquer pour France à la fin de septembre.

— Mais, si nos chers Confères sont parfois un peu éprouvés, ils ont aussi leurs consolations. Le Séminaire-Collège est toujours en bonne voie de prospérité. Le 16 mi-septembre, quarante enfants ont eu le bonheur de faire leur première Communion. Ce fut sans doute un jour de joie et de bonheur pour toute la Communauté.

— Nos Pères de la Martinique ont fait leur retraite annuelle avant la fête du St-Cœur de Marie, en union avec la Maison-Mère. Le F. Emonet écrit à cet effet au C. R. Père, en date du 26 août:

« Hier, fête du Cœur St et Immaculé Cœur de Marie, nous avons bien pensé à la Maison-Mère. Nous avons été pris de vous de cœur, mon Cœur-Révérénd et bien-aimé Père; nous avons été pris de tous les heureux confères qui ont pris part à la retraite générale; pris de ces nouveaux enfants du Cœur Immaculé de Marie; dont quelques uns sans doute sont destinés

à venir combler les vides de notre petite Communauté *Cornostrium patet ad illos.*

« Et la cérémonie du soir, les P. F. Le Bozec, Chénay, Schaal et Renaud. ont fait leurs seconds vœux. Tous les Pères de la Martinique sans exception étaient présents à cette fête de famille. Que nous avons chanté avec bonheur *Ecce quam bonum et quam jucundum!* C'est surtout en ce moment là que je me retrouvai, pour ainsi dire, à la Maison-Mère.»

— Nous regrettons de n'avoir aucune nouvelle particulière des deux maisons de la Delivrande et du Croû-Vaillant.

Guyane.

Cité de Cayenne.

— Commégrand méritait ici la première place, à cause de la grande fête qui y a eu lieu pour la pose et la bénédiction de la première pierre de la nouvelle église, dont il a été parlé dans le dernier Bulletin (n. 99, p. 533.) Cette cérémonie s'est faite le mercredi 3 septembre avec une grande solennité. Mgr le Préfet apostolique s'était déjà rendu à Commégrand quelques jours auparavant. M. le Gouverneur de la Colonie, M. Cardy de Monraud, y est venu aussi avec M. le Directeur de l'Intérieur, le Chef du service judiciaire, plusieurs chefs de service et autres employés. Nos Pères ont dû donner à cette occasion un déjeuner aux invités. Tout s'est admirablement passé, écrivait Mgr. Bossat au C. R. Père quelques jours après, et tout le monde est revenu «satisfait.» On trouvera dans la 3.^{ème} partie un récit de cette fête tiré du journal de Cayenne.

Cette cérémonie avait été précédée, quelques jours auparavant, d'une autre moins éclatante et moins solennelle à l'extérieur, mais plus consolante peut-être : c'est une première Communion et une Confirmation données par Mgr le Préfet apostolique, le dimanche, 31 août, après une retraite préparatoire, prêchée par le F. Guyodo. Pour assurer les fruits de leurs travaux par la

dévotion à Marie, nos Pères ont établi, en ce même jour, dans la paroisse, la Confrérie du St. Rosaire. Un certain nombre de fidèles s'y sont associés avec empressement.

— Le F. Durand a failli ne pouvoir assister à ces fêtes si consolantes pour lui en particulier, puis qu'elles étaient particulièrement le fruit de ses travaux apostoliques. Il avait été pris quelque temps auparavant, d'une indisposition assez sérieuse, dont il n'était pas encore entièrement remis. Pour le rétablir plus vite et plus sûrement, le Médecin en chef a prescrit de l'envoyer, pour quelques semaines, en changement d'air, à la Martinique. Il s'est embarqué le 17 septembre sur un vapeur de la Station qui allait dans cette colonie chercher un convoi de transportés noirs, et devait revenir trois semaines après.

— En même temps que le P. Durand s'embarquait pour la Martinique, le P. Vœu, de son côté, se mettait en route pour sa mission chez les Indiens de l'Oyapock. Parti de Cayenne le 1^{er} septembre, il en est revenu le 9 du mois suivant, après avoir visité plusieurs tribus d'Indiens qui l'ont reçu avec bonheur. Il a eu la consolation de faire plusieurs baptêmes, de légitimer plusieurs unions, et d'annoncer ainsi en passant la parole de Dieu. Nous espérons pouvoir donner dans le prochain Bulletin le récit de cette intéressante mission.

— Vers le mois de juin, le F. Vœu avait été victime, à Rimire, d'un vol commis par un déporté, évadé du pénitencier voisin. Cet individu eut l'audace de pénétrer jusque dans la chambre du Père pendant la nuit, d'y allumer une bougie, pour choisir plus à son aise les objets qui pourraient lui convenir. — Il prit une soutane, un chapeau, la montre, et même jusqu'à la tabatière du Père, sans que celui-ci fût le moins troublé dans son sommeil. — Il emporta également du magasin toutes les provisions qu'il put y trouver. Offusqué de la soutane et du chapeau qu'il avait pris, il se mit à parcourir les campagnes, se faisant passer pour un des missionnaires, afin de voler et de piller plus à son aise. Bientôt, cependant, il fut arrêté, jugé au conseil de guerre, et condamné à 20 ans de travaux forcés; il lui en restait quinze à faire de sa

première condamnation.

— On a parlé aussi dans un des Bulletins précédents (N^o 18, page 557.) d'un malheureux noir qui, par ses meurtres et ses brigandages, désolait le quartier de Remire; depuis on a pu enfin l'arrêter, et il a été condamné à mort. Les derniers jours avant son exécution, la charité, le zèle et la patience du bon P. Guyodo ont pu enfin amollir cette âme jusque là farouche et endurcie. On l'a instruit, baptisé, puis conduit à l'échafaud avec la consolation de le voir préparé à accepter la mort par le repentir de ses fautes, et la douce confiance de lui avoir ouvert le ciel pour l'éternité. On trouvera à la 3^{ème} partie le récit plus détaillé de ce fait qui offre un exemple si frappant de la miséricorde de Dieu. (1)

— Dans la ville de Cayenne, nos Frères ont eu, outre le ministère ordinaire, différentes retraites qui leur ont apporté de grandes consolations. Ainsi, le P. Lestrat a prêché une retraite de première Communion à plus de 160 enfants dans l'octave de l'Assomption. Quelques jours après, le P. Brunette en a prêché une autre, pour les personnes enrôlées dans la Cong^o de la Très-S^{te} Vierge, qui s'est terminée à la fête du S^{cr} Cœur de Marie par une Communion générale.

Nos chers Confères de Cayenne poursuivent toujours le projet de l'œuvre agricole et professionnelle dont nous avons déjà parlé. Et la Providence paraît vouloir bénir les divers efforts de leur zèle. M. le Gouverneur qui témoigne à nos Frères de grandes sympathies leur promet tout son concours et leur a fait espérer une allocution du Gouvernement. Nous pensons pouvoir donner dans le prochain Bulletin des nouvelles plus positives à cet égard.

Cité de Mana.

— Le P. Ledhuy était venu de Mana à Cayenne au commencement de mai avec la pensée de venir en France. Il est resté à Cayenne jusqu'au mois d'août, attendant en

(1) Ce fait est arrivé il y a déjà quelques mois; mais nous ne l'avons appris que dernièrement et même par une voie indirecte, ainsi que plusieurs des autres choses si intéressantes de la C^{te} de Cayenne, ce qui nous fait regretter encore davantage le défaut du bulletin de cette C^{te}.

vain son départ qu'il n'a pu obtenir pour cette fois. Pendant ce temps, il est allé prêcher une retraite de première Communion dans le quartier de Macouria; mais il en est revenu avec une fièvre assez tenace qui, cette fois, lui facilitera, en son temps, l'obtention d'un congé.

— Pour ne pas laisser seul le P. Kramer, et en même temps pour rétablir sa santé fatiguée, le P. Lestrat est allé passer trois semaines à Mana au mois de juillet; le P. Ledhuyz est retourné pour la fête de l'Assomption.

Haïti.

C^{té} de Port-au-Prince.

Les projets de Réglemens proposés par Mgr. du Cosquer pour le budget du culte et l'administration des fabriques, dont nous avons parlé au dernier Bulletin, ont été l'objet de bien des difficultés de la part des Chambres et surtout de la Chambre des Représentants. On a même craint un moment que tout ne vint à échouer contre l'opposition violente de quelques députés. Plusieurs projets soumis par le Gouvernement pendant le cours de la discussion ont été successivement repoussés. Ses principes même de la Convention conclue avec le S. Siège ont été attaqués; de violentes injures, inspirées sans doute par les mauvais journaux d'Europe, ont été lancées contre le Souverain Pontife, contre l'Église, contre les prêtres, et surtout contre les Congrégations religieuses. Une hostilité systématique contre le ministère excitait encore l'opposition. Mgr. le Délégué, indigné, menaçait déjà de se retirer. Il avait même envoyé à Jacmel ses deux secrétaires pour prendre les devants.

Une discussion décisive fut enfin engagée; le Président était décidé à dissoudre la Chambre pour en appeler au pays, s'il y avait une plus longue opposition. Il dut sacrifier au parti des opposants ses deux principaux Ministres et constituer un nouveau Ministère; mais le budget des Cultes fut enfin voté, et même voté sans restriction aucune.

Quant au Règlement sur l'administration des fabriques, pour éviter de nouvelles et plus longues difficultés, le Président s'est réservé de le déterminer par un arrêté rendu par lui, en conseil des Ministres, d'après les principes du Concordat, selon les droits que lui confère la Constitution.

Son Excellence a en effet promulgué cet arrêté dans le journal officiel du Gouvernement, le Moniteur Haïtien, en date du 1^{er} Sept. 1862. Ce Règlement est conçu à-peu-près dans le sens des lois établies en France à ce sujet, et en général assez favorable. Après les difficultés et les craintes que l'on avait éprouvées pendant plusieurs mois, c'est là un heureux résultat dont il y a bien à remercier la divine Providence.

La députation en Haïti se trouvant ainsi heureusement terminée, M^{gr} Du Cosquer se préparait à revenir en Europe dans le courant d'octobre.

— Il ne faut pas croire du reste que cette opposition ait été générale, et surtout partagée par la masse de la population, qui, au contraire, paraît toujours animée d'excellentes dispositions, au milieu même de son ignorance, de ses superstitions et de ses désordres. Pendant qu'il y avait à la chambre tant de difficultés et d'oppositions, d'un autre côté aussi, de ferventes prières s'élevaient vers le Ciel, et surtout vers Marie, pour la supplier d'intercéder pour ce pauvre et malheureux peuple d'Haïti, où périssent tant d'âmes rachetées du sang de son Fils. Un jour que le P. Pascal parlait du haut de la chaire, dans l'église de Port-au-Prince, des malheurs qui pouvaient éclater sur le pays, s'il venait à abandonner Dieu, on vit tout l'auditoire se précipiter à genoux éclatant en sanglots pour conjurer le Ciel de détourner tant de maux de leur patrie infortunée. Des prières si ferventes pouvaient-elles ne pas être exaucées!

— On se rappelle que le P. Pascal avait été dans plusieurs villes de la République publier le Concordat, au nom de M^{gr} Du Cosquer. Restait encore à le publier dans la quatrième ville épiscopale, Les Cayes, dans le sud de l'île. Le P. Pascal, se trouvant trop fatigué pour entreprendre un pareil voyage, très-pénible à cause des chemins presque impraticables qu'il faut suivre, proc. Sa

Grandeur de subdéléguer en sa place le F. Chenay. Celui-ci partit en conséquence le 29 juillet pour cette importante mission. Nous donnerons dans la 3^{ème} partie le récit qu'il nous a envoyé de son excursion.

— Voici, en terminant, un résumé en quelque sorte statistique, des fruits opérés par les travaux de nos chers confrères à Fort-au-Prince pendant les trois premiers trimestres de cette année; ce sera la meilleure preuve du bien qu'ils ont déjà fait, et de celui qui peut se faire encore dans ce pays depuis si longtemps abandonné: « D'eparavant, nous écrivon, il n'y avait que peu ou point de catéchismes, de communions de confessions, de malades administrés à la mort. Or, nous comptons déjà, pour les trois premiers trimestres de cette année 1862, environ 2,000 baptêmes, 115 mariages, de 25 à 30,000 Confessions, de 10, à 12,000 Communions. Actuellement, nous avons encore plus de 400 enfants au catéchisme, que nous préparons à la 1^{ère} Communion c'est la fin de l'année. Ce sera donc ainsi plus de 600 premières Communions que nous aurons eues pendant le cours de 1862. Nous avons fait plus de 500 sépultures; ceux qui meurent dans les mornes ne sont pas portés au cimetière de la paroisse. Nous visitons chacun, en temps ordinaire, un jour dans l'autre, de 3 à 4 nouveaux malades. Autrefois tous les malades mouraient généralement sans sacrements; aujourd'hui, on craint tant ce malheur qu'on nous appelle au commencement du danger. Dans les époques d'épidémie, il faut au moins doubler le nombre de ces visites aux malades. Aux fêtes ordinaires, nous comptons de 300 à 400 Communions; et aux grandes fêtes, ce nombre est beaucoup plus considérable.

« Voilà, ajoute le F. Pascal, voilà, mon Très-Révérénd Père, les travaux de vos enfants d'Haïti. Au milieu de ces travaux, les amertumes et les difficultés ne leur manquent pas; c'est le sort de toutes les œuvres de Dieu! Mais malgré tout cela, ils sont toujours contents, toujours pleins de courage, et surabondants de joie par les consolations qu'ils reçoivent, et les bénédictions que Dieu répand sur leurs travaux. » (lett. du 6 août et du 5 oct 1862.)



Troisième Partie.

Lettres — Rapports — Citations diverses.

I

Notice sur le Sanctuaire de la Mère Admirable.

Le pieux Sanctuaire de la Mère Admirable, dans lequel Marie s'est plu en ces derniers temps, à multiplier les marques de sa puissance et de sa bonté, se trouve dans la maison du Sacré-Cœur de Jésus établie à la Trinité-du-Mont à Rome. Voici son origine :

Une jeune religieuse de la Comm^{te} avait reçu permission de s'exercer à la peinture à fresque. Pour exécuter ses premiers essais elle choisit un corridor de la maison qui servait de passage et de lieu de réunion pour la Communauté pendant les récréations. Ce fut au mois d'octobre 1844 que la fresque fut exécutée; et ce ne fut que plus d'un an après que l'on commença à rendre à Marie en ce lieu quelques hommages particuliers et à se réunir à ses pieds; Bientôt plusieurs guérisons prodigieuses furent le fruit des prières offertes à la Mère admirable dans le modeste corridor.

Au mois de Novembre 1846, le F. Blanpin recouvra miraculeusement en ce lieu l'usage de la voix, avec le secours des prières de la Vénérable Abbesse de Nims, la Mère Irèna Macrina Miaczyzslawska. Ce fut le premier miracle éclatant opéré dans ce sanctuaire, et en même temps l'origine des faveurs spirituelles qui lui furent accordées par le Souverain Pontife.

Mgr. Pompallier et Mgr. Luquet, témoins de ce miracle, en

Cette notice avait été envoyée au C. R. Père par les soins de la Trinité-du-Mont, il y a déjà quelques années. Quant aux détails relatifs à la guérison de F. Blanpin on peut les voir dans la Circul^{re} n^o: 8, p. 39 et suiv.

informèrent le St. Père et obtinrent pour le Missionnaire qu'il la permission de dire une Messe d'action de grâces dans ce même lieu devant l'image vénérée de Marie

Le 21 novembre, un autel provisoire fut élevé dans le coin d'un, que l'on ferma avec de simples tentures. Un évêque voulut assister à cette première Messe. Bientôt plusieurs autres évêques obtinrent du St. Père la permission de la célébrer eux-mêmes dans ce lieu. Les demandes de pieux ecclésiastiques se multiplièrent pour le même objet, en même temps qu'il s'accroissait le nombre des personnes qui venaient se recommander à la Mère Admirable. Plusieurs guérisons furent obtenues avec des circonstances prodigieuses; un certain nombre de personnes qui avaient été si récemment exaucées s'unirent et transfèrent bientôt ce lieu de passage en un gracieux sanctuaire; un autel élégant fut placé devant la fresque; des grilles, posées des deux côtés, formèrent une chapelle; et la permission de célébrer la St^e Messe tous les jours fut accordée.

La Sainteté, ayant voulu venir le 20 octobre 1846 visiter la maison, s'était arrêtée dans ce lieu, y avait prié à haute voix, et lavait bini de sa main, accordant en même temps une indulgence de 300 jours, à toute personne qui réciterait devant la St^e Image trois Ave Maria, et trois fois l'invocation: O Mater Admirabilis, Ora pro nobis.

En peu de temps, les dons de la reconnaissance sont venus orner les murs de la chapelle. Que ne peut-on, à la gloire de la Très sainte Vierge, dire combien d'infirmes et d'affligés sont venus à ses pieds exprimer leur amour et leur gratitude à celle qui les avait guéris et consolés!

Plus d'une conversion fut aussi son ouvrage. . . . Plus tard, lorsque le Pasteur de l'Eglise persécutée, eut été prodigieusement soustrait à la surveillance de ses ennemis, et que Rome voyait avec un double effroi se multiplier le crime et le sacrilège, l'autel de la Mère Admirable devint, pour une communauté sans cesse menacée, un lieu de sûreté où les terreurs s'évanouissaient, et où la confiance grandissait avec les périls. La prière incessante n'y fut jamais interrompue, et elle préserva la Communauté de tout danger. Un jour, une horde de sicaires avait forcé l'entrée de la maison; l'un des chefs s'étant élancé jusqu'au premier étage, hâtait le pas en menaçant; il se dirigeait, sans le

savoir, vers le petit sanctuaire; à peine y est-il arrivé que ses mains s'abaissent, ses genoux fléchissent, et Marie le voit à ses pieds!...

Enfin, après que les armées françaises eurent rendu la paix à Rome, la Mère Admirable a vu se mêler aux pieux souvenirs que entraînait son image, plus d'un insigne militaire; et la gloire de Marie s'est accrue de nombreuses conquêtes. Bien des infirmités corporelles ont été guéries par son intercession, et des conversions, guéries plus précieuses encore, ont été opérées à ses pieds. C'est ainsi qu'il plaît chaque jour encore au cœur de Jésus de manifester, en ce lieu, le pouvoir de sa divine Mère.

Bref accordant à toutes les maisons du Sacré Cœur
les privilèges du Sanctuaire de la Mère Admirable érigé à Rome,
et étendu à tous les établissements de la Congrég.
par Indult du 11 Juillet 1862.

Lius P. P. IX. (*Ad Perpetuam rec. memoriam. Qua ad Religionem fovendam animarumque salutem procurandam maxime faciunt, ea cum a Nobis expostulantur, libente animo concedimus. Jam vero cum supplices sint Nobis preces adnotae, ut quae Indulgentiae Sacello Virgine Immacolata sub titulo Matris Admirabilis dicato in Asceterio Monialium a Sacro Concede Jesu nuncupatarum de Urbe sito ab hac Apostolica Sede concessae sunt, eisdem Sacella sub eodem titulo in omnibus Institutis hujusmodi Asceteriis acta existens creata vel erigenda per Nos decorentur, prout hae supplicationibus benigne in Domino obsecundare censuimus. Quamobrem de Omnipotentis Dei misericordia, ac B. B. Petri et Pauli Apostolorum ejus auctoritate confisi, Monialibus ceterisque in qualibet ex prout praesenti Institutis domibus acta existentibus nunc et pro tempore commorantibus, nec non omnibus utriusque sexus Christianifidelibus vere poenitentibus et confessis ac s. Commissionis reportis qui sacram hujusmodi actam in honorem Virginis Dicatae sub titulo Matris Admirabilis ibidem creatam vel erigendam devote visitaverint, ac conjuncta pietatis opera rite praesulerint, ut omnibus singulis*

Indulgentias, relaxationes, ceterasque spirituales gratias consequantur si Sacellum sub eodem titulo situm in pia Domo institutum huiusmodi de Urbe personaliter ac devote visiterint et omnia quae iuncta sunt adimplerint; tenere praesentium concedimus, tribuimus, et impertimur Non obstantibus Nostra et Cancellaria Apostolica regula de non concedendis Indulgentiis ad instar, aliisque Constitutionibus et Ordinationibus Apostolicis ceterisque contrariis quibuscumque Praesentibus perpetuis futuris temporibus validissimis. Volumus autem ut praesentium Litterarum transumptus seu exemplis etiam impressis manu alicujus Notarii publici subscriptis et sigillo Persona in Ecclesiastica dignitate constituta munitis eadem prorsus fides adhibeatur qua adhiberetur ipsis praesentibus si forent exhibita vel ostensa.

Datum Roma apud S. Petrum sub Annulo Piscatoris die 27 Martii 1855. Pontificatus Nostri Anno nono.

Loco + Sigilli



II

Distribution des Prix du Petit-Séminaire de Cellule Présidée par Mgr. Kobès, le 28 Juillet 1869.

Le 28 juillet dernier, le Petit-Séminaire de St-Sauveur offrait à ses enfants les joies d'une dernière fête, le souvenir d'un dernier adieu, c'était la Distribution des Prix.

Dès la veille déjà, un théâtre élevé au fond d'une des cours de l'Établissement, sous l'ombrage d'épaisses touffes d'ormeaux, rejaillissait la vue par l'éclat varié de ses tentures. Sur le frontispice, au milieu de gracieux festons de lierre se dessinaient les armes de Sa Grandeur, Mgr. Kobès; et au dessous on lisait cette inscription en lettre d'or: *Pielati. Scientia.* Devant le théâtre, une rangée de fauteuils, de longues séries de chaises et de bancs attendaient le public invité à la fête. À droite et à gauche s'élevaient les estrades destinées aux élèves. De vastes toilettes,

dont les extrémités venaient se rattacher à des poteaux dressés aux pieds des estrades, devaient au besoin protéger l'enceinte contre les rayons du soleil.

Mais on ne pouvait mettre la dernière main aux préparatifs que le jour même. Le lendemain donc, dès la pointe du jour, un grand nombre de jeunes ouvriers étaient avec ardeur occupés aux derniers apprêts de la solennité. En même temps, à mesure que l'heure avançait, de nombreuses voitures, dont quelques unes des châteaux environnants, venaient stationner devant le Petit séminaire. Cependant le temps ne laissait pas de nous inspirer certaines inquiétudes; quelques gouttes de pluie étaient même venues jeter l'anxiété dans nos cœurs. Heureusement nos craintes ne se réalisèrent pas, et vers 9 h. un joyeux coup de cloche donna le signal d'entrée, pour le public. Aussitôt tout un essaim de parents, d'amis vint prendre place sur les chaises et les bancs qui leur étaient destinés. Un planton de valets-prompriers de Cellule, préposé par le P. Supérieur au maintien du bon ordre, n'était point inutile en ce moment.

Pendant ce temps, les élèves s'étaient réunis dans une autre cour pour serendre en ordre aux places qui leur étaient assignées. La musique de l'établissement était à leur tête. Enfin, vers 9 h. 1/2, un second coup de cloche retentit; et la joyeuse troupe se mit en marche au son d'un bruyant pas redoublé. Bientôt parut M. G. Robès, qui avait bien voulu nous réjouir de sa présence pendant près de dix jours. Sa grandeur était entourée d'une assistance d'élite qui vint occuper les fauteuils, placés en face du théâtre: C'étaient M. M. Mercier, premier vicaire général du diocèse, l'âme et le protecteur de notre maison, et M. Grimardias, curé de la Cathédrale de Clermont, et également grand vicaire; M. Gay, chanoine titulaire et Directeur dans le diocèse de l'œuvre de la Propagation de la foi, M. Rigodin, curé de notre arrondissement, le Maire et le curé de Cellule, le Supérieur du Petit Séminaire diocésain, et un grand nombre d'autres ecclésiastiques, au nombre de soixante-dix environ.

Un tonnerre d'applaudissements salua le Trilat et sa suite. Après que la grandeur eut pris place au fauteuil d'honneur qui lui avait été réservé, la cérémonie s'annonça par une brillante fantasia exécutée par nos jeunes instrumentistes. Peu après le rideau du théâtre s'ouvrit : sept jeunes gens assis dans de vastes fauteuils parurent aux yeux du public : c'était la fleur des étudiants de St-Sauveur, les académiciens du Trilat-Séminaire. Deux d'entre eux avaient la soutane. C'étaient des scolastiques de la Cong^g. Deux portaient sur la poitrine les insignes du rang honorable qu'ils occupaient parmi leurs jeunes condisciples. L'un d'eux, élève de philosophie et directeur de l'Académie, s'avança vers le public, et prononça une piteuse allocution, dans laquelle il fit ressortir la joie que lui procurait, à lui et à tous ses condisciples la présence d'un Trilat vénéré, celle des personnes honorables qui avaient bien voulu venir couronner leurs travaux. « Ces travaux, nous le savons, Monseigneur, Messieurs, continua le jeune orateur, ne sont que des moyens pour arriver à un but plus éloigné; ils n'en sont pas moins d'une très-grande importance, et la bienveillante sympathie que vous nous témoignez, suffirait seule pour nous le persuader. Fussi Messieurs, pour vous remercier de tout l'intérêt que vous nous portez, nous n'avons eu pouvoir mieux faire que de vous offrir quelques faibles résultats de nos efforts. »

Après avoir dit quelques mots sur la jeune Académie de St-Sauveur, il proposa une séance académique comme le moyen le plus propre de remplir le but désiré; et pour être rendue plus intéressante, cette séance ne devoit point offrir des sujets isolés, mais bien des compositions roulant sur un seul sujet. Bessie, c'est dans ce but que les académiciens ont travaillé des devoirs sous le titre général l'apôtre de l'amour. Puis, en terminant, il exprima le désir de voir ces faibles résultats de leurs travaux être agréables à leurs bienveillants et dignes auteurs.

Le programme de la séance, habilement composé, avait été imprimé d'avance. On le fit circuler parmi l'assistance.

Il était conçu comme il suit :

l'Apôtre de l'amour.
Hymne à St-Jean (fanfare).

Prologue

- 1: Premières années et vocation de St-Jean, narration française
- 2: Le disciple bien-aimé, narration latine.
- 3: Sur le Cœur de Jésus, description.
- 4: Ecce Mater tua, ode française

Ouverture du chœur, d'Ed. Adam (piano)

- 5: St-Jean au Concile de Jérusalem, discours français.
- 6: Douaergès ou les travaux apostoliques, vers latins.
- 7: Episode des travaux apostoliques, drame en 3 actes.
- 8: Filii diligite invicem, homélie latine

Epilogue *Tria hæc, major autem charitas.*

Cependant, après le discours d'entrée du Président de l'Académie, le Secrétaire quitta sa place et vint lire un rapport détaillé sur les morceaux qu'on allait soumettre au public. Il en fit ressortir les beautés et les défauts avec une impartialité digne d'éloge. Immédiatement après la critique de chaque morceau, l'élève qui en était l'auteur venait lui-même en donner lecture au public. Toutes les compositions furent vivement applaudies. Et la louange du Secrétaire ou plutôt du digne corps académique, le rapport critique lu tout d'abord ne fut que l'interprète de l'impression générale.

L'harmonium, dans l'intervalle de ces lectures, était venu prêter sa voix pour éviter la monotonie qui aurait pu résulter du nombre et de la longueur de ces morceaux.

La séance allait se terminer lorsque le même élève qui l'avait ouverte se leva et prononça le discours suivant en face de la nombreuse et digne assemblée.

« Monseigneur,

« Messieurs,

« Celles sont ces compositions que votre grande bonté vous a fait recevoir favorablement. Il y a été grandement question de la charité, la plus grande de toutes les vertus, car l'Eglise nous enseigne qu'il y a trois vertus principales: la Foi, l'Espérance

« et la charité, et S. Paul ajoute que la charité est la plus grande, par-
 « ce qu'elle renferme toutes les autres. C'est par cette charité que nous
 « avons été encouragés de vous offrir ces œuvres bien imparfaites; elle ne
 « nous a pas manqué. Aussi l'amour et la reconnaissance fruit de
 « la charité seront-ils ce que nous vous offrirons en terminant; à
 « vous, Monseigneur, à M. M. les Vicaires Généraux, à tous ces dignes
 « prêtres et à toutes les personnes qui nous ont fait tant d'honneur.

« Nos bons Pères nous permettront de leur témoigner, à eux
 « aussi, notre amour et notre reconnaissance. Nous surtout qui avons
 « achevé nos études littéraires, pourquoi, en ce jour qui va nous séparer
 « de tant d'objets si chers à nos cœurs, pourquoi n'exprimerions-nous pas
 « nos regrets et notre douleur? Ce jour restera gravé dans notre mé-
 « moire autant et plus par la peine dont il nous accable que par la
 « joie qu'il peut nous procurer. Quel contraste! Du bonheur et de la
 « tristesse en même temps. Hélas! Belle est la vie de l'homme!

« Recevez donc aujourd'hui nos adieux, tous, notre bien-aimé
 « Supérieur, vous, nos bien chers Pères, vous aussi, chers condisciples.
 « Nous n'habiterons plus ensemble sous ce toit béni. O S. Souvenir!
 « nous ne verrons plus ses fêtes si belles, d'une simplicité majestueuse,
 « adieu.... mais non.... nous vous reverrons encore. bons Pères;
 « l'amour que nous vous portons ne s'éteindra qu'avec nous; et
 « en ce jour, notre consolation, encore bien douloureuse, hélas! est
 « que le vôtre ne sera pas de moindre durée. L'amour donc nous
 « unira encore sur la terre, malgré la distance, par de bien doux
 « rapports; nous reviendrons visiter ce séjour de paix qui abrita
 « nos jeunes années; mais ce n'est qu'au Ciel que nous serons réunis
 « pour toujours, comme nous l'avons été pendant ces quelques années
 « si heureuses et si vite écoulées. Là, le précepte de S. Jean s'accompli-
 « ra en entier; là encore, nous connaîtrons plus clairement le
 « sens de ces autres paroles: *Cria haec, major aciem charitas.*»

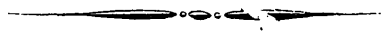
Une explosion d'applaudissements accueillit ce discours. Et
 ensuite un charmant chœur de musique vint reposer les esprits
 en attendant l'ouverture de la pièce.

Celle-ci ne se fit pas attendre et fut suivie avec d'au-
 tant plus de satisfaction qu'elle était l'œuvre de nos honorables

Rhetoriciens: c'était un petit drame en trois actes se rapportant au sujet de la séance académique: *Chérédans ou le triomphe de la charité*. C'était ainsi représenter la charité en action; après en avoir célébré l'éloge.

Après la pièce eut lieu la distribution. Elle fut entrecoupée de divers morceaux de musique instrumentale; mais un second chœur intitulé: *Le chemin de fer*, provoqua par son originalité de bruyants rires dans toute l'assemblée. Une joyeuse symphonie termina la séance générale qui avait duré près de trois heures; et la foule s'écoula paisiblement.

Un Petit Scolastique, élève de troisième.



III

Notice sur l'Orphelinat de St-Vincent de Paul à Glasnevin près Dublin.

L'Orphelinat de St-Vincent de Paul, dont la direction vient d'être confiée à la congrégation, a pour but non seulement de donner aux pauvres enfants privés de tout appui les soins que demande leur malheureux sort, mais encore et surtout de les empêcher de tomber entre les mains des protestants qui les ramassent dans leurs maisons de secours, et conserver en eux la vraie foi, la foi de leurs pères. C'est donc, comme on le voit, une œuvre des plus utiles et des plus importantes.

Cet orphelinat existe depuis plusieurs années déjà. Il était autrefois établi dans l'intérieur de la ville de Dublin, vers la partie sud, mais dans un endroit peu convenable.

Les Messieurs de la Société de St-Vincent de Paul voyant les nombreux enfants sans asile et sans soutien qui imploraient leur assistance, encouragés en même temps par les bénédictions divines déjà répandues sur leur œuvre et par les développements qu'elle prenait chaque jour, grâce aux secours de la charité publique toujours si généreuse en Irlande, concurent le projet de construire un nouvel établissement plus vaste, qui fût

recevoir un plus grand nombre d'enfants, et offrir à ces pauvres orphelins un asile mieux approprié à leurs besoins. Ils choisirent pour cela, au côté nord de la ville, un endroit des plus salubres et des plus convenables, dans un des faubourgs de Dublin, à Glasnevin. Cet endroit est à une demi-lieue à peu près de la ville, et à deux lieues et demie de notre maison de Blackrock qui se trouve au côté opposé de Dublin.

Le nouveau bâtiment fut commencé en 1858, et inauguré sur la fin de 1866. Voici, d'après le bulletin de la Société de St. Vincent de Paul, le récit de la création et de l'inauguration de ce bel établissement :

« Extrait du Bulletin Irlandais. — Le 21 novembre, fête de la Trinité de la C. S. Vierge, les membres des Conférences de Dublin ont eu le bonheur d'assister à l'inauguration d'une des œuvres les plus importantes qui aient été entreprises depuis la fondation de la Société en Irlande, celle de l'Orphelinat pour les jeunes garçons catholiques privés de tout appui. Sa Grâce Mgr. l'Archevêque de Dublin avait donné la première impulsion à cette entreprise, elle a daigné venir assister à cette inauguration et consacrer l'œuvre par sa bénédiction épiscopale.

Le projet d'un Orphelinat, qui serait à la fois un asile, un séminaire, une habitation pour des centaines de jeunes garçons privés de leurs parents et patronnés par la Société de Saint-Vincent de Paul, avait longtemps occupé les esprits des membres des Conférences de Dublin; longtemps ils l'avaient regardé plutôt comme un rêve de leur charité, que comme un projet réalisable. Les membres du Conseil, après en avoir mûri le plan, l'avaient soumis à l'approbation de l'Archevêque qui avait non seulement béni et approuvé leur pensée, mais avait mis à la disposition de la commission une généreuse offrande de 500 livres (19,500 francs), après leur avoir adressé ces paroles: « Suivez sans retard, Messieurs, votre noble dessein, Dieu et Saint-Vincent de Paul vous fourniront d'abondantes ressources.

La Commission, ainsi encouragée par son premier Pasteur, s'était donc mise à l'œuvre sans se préoccuper des obstacles qui pourraient lui faire prévoir les calculs humains; elle avait choisi

pour le bâtiment un quartier spécialement saturé dans un des faubourgs de la ville. Les plans et les travaux dressés et faits par un excellent architecte devaient se monter à la somme de 4,000 livres (100,000^{fr.}). Comptant sur le secours de Dieu et de saint-Vincent-de-Faul, et n'ayant toutefois entre leurs mains que le huitième de cette somme si libéralement donnée par M^{gr} l'Archevêque, les membres honorèrent l'ordre de commencer les bâtiments et de pousser vigoureusement les travaux. La première pierre fut bénite et posée le 8 septembre 1858, fête de la Nativité de la C. S.^{te} Vierge, et à peine les fondations furent-elles commencées que les paroles du Vénérable Archevêque ne tardèrent pas à se réaliser. Les offrandes et les souscriptions arrivaient les unes après les autres, et parmi elles on doit remarquer particulièrement celle si abondante du généreux duc de Norfolk, dont les catholiques anglais pleurent la perte récente et presque irréparable. Les membres de la Société prirent aussi une grande part dans ces nombreuses offrandes; et dans l'espace de deux ans, un bâtiment remarquable par la solidité et même par sa beauté architecturale, destiné à recevoir 500 orphelins, en contenant déjà 54, fut construit, ouvert, béni, inauguré, et la dépense de 4,000 livres (100,000^{fr.}) intégralement payée. C'est bien le cas de s'écrier : « O altitudo divitiarum Dei! »

La cérémonie d'inauguration commença à 11 heures par la messe célébrée par le Révérend abbé Schurr, et sous la présidence de M^{gr} l'Archevêque, pour lequel un trône avait été dressé à cette occasion. Sa Grâce était assistée du très Révérend M^{gr} Woodcock, Directeur spirituel du Conseil d'Irlande, du Révérend abbé Verdon, etc. Les personnes présentes étaient réunies tant dans la chapelle que dans la salle destinée aux études; on y voyait les membres et les bienfaiteurs de la Société, leurs familles, leurs amis, et, ce qui n'était pas le moins intéressant; un grand nombre de jeunes garçons catholiques de l'asile adjacent à l'Orphelinat. Ce sont eux qui exécutèrent avec un admirable ensemble les chants religieux qui eurent lieu pendant la cérémonie. Après la messe, sa Grâce recita les psaumes et les prières indiquées pour ces circonstances, puis Elle procéda à la bénédiction de toutes les parties de l'établissement. En revenant à la

chapelle, le vénérable Trélat, aîné sur les marches de l'autel, se dressant aux membres présents, les félicite chaudement sur leur entreprise et sur la manière dont ils l'avaient réalisée, et en prit occasion pour rappeler à tous combien les chrétiens doivent toujours compter sur le concours de Dieu et avoir pleine confiance en sa divine Providence.

« Le Président de la commission adressa à sa grandeur quelques paroles de gratitude et de remerciement pour l'honneur qu'elle daignait faire en ce jour à la Commission et à son œuvre, et pour le généreux secours qu'elle lui avait donné.

« Les incidents de cette journée ont produit la plus favorable impression sur tous ceux qui ont assisté à cette fête charitable.

« Et maintenant nous invitons tous nos confrères, spécialement ceux des Conférences d'Irlande, à rendre à l'occasion visite à notre Orphelinat. Nous sommes convaincues qu'ils seront heureux de voir la manière dont il a été construit, disposé, approprié à son but qu'il est destiné à atteindre et tous les services qu'il est appelé à rendre. Ils en rendront avec nous grâces à Dieu et à l'intercession de notre saint Patron. » (Bulletin de la Société de St-Vincent de Paul, n° 146. Février 1861. Tome XIII. p. 36.)

— Dans sa dernière visite en Irlande, le P. E. Provincial a été visiter cet Orphelinat. Voici la description qu'il en fait dans une lettre au C. R. Père.

« J'ai vu M. Devitt, le président des Conférences de Saint-Vincent de Paul de Dublin, et l'Orphelinat qu'il nous offre —

C'est une très belle construction, avec architecture très soignée, et supérieure de beaucoup, même à St. Ilan, quant à la manière dont les choses sont faites; nous n'avons rien qui soit plus propre et mieux construit. La façade est en partie de granit, et le reste est construit avec une pierre noire très durable et d'un bel aspect.

Le beau bâtiment n'est encore construit qu'à moitié. Il a déjà coûté 100,000 £. Achevé, ce sera 200,000 £. Cette somme, comme celle qui a exigé le terrain, est due toute entière à la charité Irlandaise.

Il a deux étages très élevés. Les appartements sont partagés

en salles d'étude, réfectoire, dartsoirs etc. Il y a en outre des parloirs pour recevoir soit les visiteurs, soit les bienfaiteurs. Des corridors conduisent de la porte d'entrée à la chapelle et aux différentes salles. Tout est vaste et spacieux. Ainsi le réfectoire à 6 ou 7 mètres de haut sur 10m. 50 de large et une longueur de 25 à 30 mètres, avec des fenêtres très-belles, très-propres, et un parquet très-bien conditionné. Le reste de la maison est en rapport avec cette pièce. Aussi elle peut contenir actuellement, bien à l'aise, 100 et quelques enfants.

Le bâtiment est situé au milieu d'une vaste plaine de 7 à 8 hectares. Toute la propriété est encinte d'un mur. La terre est partie en prairies, partie en semences et plantations, actuellement de pommes de terre. Il y a de quoi faire de belles cultures, qui seraient d'autant plus productives que l'établissement est presque à la porte de Dublin.

Quant au personnel de l'œuvre, il se compose actuellement d'une soixantaine d'enfants, et de ceux et de celles qui sont chargés d'eux. Pour le moment, on se borne à nourrir ces enfants et à leur apprendre à lire et à écrire. Un instituteur leur fait la classe; deux ou trois femmes les soignent; et deux ou trois domestiques complètent le personnel dirigeant. Tous les frais de l'œuvre sont supportés par la Société de St-Vincent de Paul, à laquelle pour le moment chaque enfant revient à près ou plus de 460^s. Voilà l'œuvre en ce moment; il y a encore beaucoup à faire; mais les sacrifices qu'on s'est imposés pour la mettre et la conserver sur le pied où elle est, peuvent donner une idée de ce qu'on ferait, si on la voyait bien dirigée et en voie d'arriver à ce qu'elle pourrait être. Il est difficile de se faire de loin une idée de ce dont est capable la charité de ces bons Irlandais. (Lett. du 23 mai 1862.)

Le F. Leman complète ainsi qu'il suit la lettre du R. Père Provincial sur l'avenir de cette œuvre et le bien qu'elle est appelée à faire:

« J'ai reçu le Président de l'Orphelinat M. Devitt, qui a toujours été un de nos meilleurs amis. Tous sont bien disposés et désirent que nous acceptions. Il nous offrent pour chaque enfant

vous ce qui est nécessaire, et pour le reste nous laissons absolument libres, et abandonnons l'œuvre entièrement à votre direction.

« J'espère que cette œuvre sera une œuvre de bénédiction. Nous y trouverons, nous l'espérons, de bonnes vocations de Frères et même de Scolastiques; car les enfants irlandais sont en général bien mieux au point de vue de la religion qu'en France.

« Si nous acceptons cette œuvre, cela produira en notre faveur un excellent effet sur le clergé et les laïques pieux. L'Archevêque y porte un grand intérêt: grand nombre de prêtres patronnent des enfants. Cela nous mettra ainsi en relation avec eux.

« Cette œuvre est d'ailleurs appelée à réaliser un grand bien au point de vue religieux. Le Président me disait la semaine dernière, que si leur Société n'avait pas pris ces enfants, cinquante au moins d'entre eux seraient actuellement protestants. Il ajoutait que les protestants depuis deux siècles ont dépensé des sommes fabuleuses pour protestantiser l'Irlande. Avec les adultes pauvres, ils ne sont jamais parvenus qu'à faire des hypocrites qui revenaient à l'Église sitôt que le besoin avait cessé. Ils commencent à s'apercevoir qu'ils ont fait fausse route, et que le seul moyen pour eux de réussir c'est de protestantiser les enfants. Ils en achètent tant qu'ils peuvent et les placent dans leurs orphelinats, d'où les parents ne peuvent plus les retirer qu'en poursuivant l'affaire devant les tribunaux, ce qui est fort difficile et souvent impossible. L'intention de ces Messieurs de St. Vincent de Paul est d'étendre l'orphelinat jusqu'à 500. Un quart du bâtiment seulement est fait, et comme je demandais au Président comment il espérait arriver à un pareil résultat, il me répondit: « quand nous commencerons, il y a trois ans, nous n'avions pas un sou, voyez ce que nous avons maintenant; le Bon Dieu fera le reste. »

(Lett. du 6 avril 1862)



III
 Rapport de Mgr Kobès
 au Cardinal Préfet de la Propagande
 sur la Mission de la Sénégambie

Rome. Séminaire Français, le 9. Juil. 1869.

Éminentissime. Prince,

À mon arrivée à Rome, Votre Éminence m'a chargé de consigner par écrit, comme à mon premier voyage en 1856, ce que j'avais à exposer à la S. Congrégation concernant la mission de la Guinée et de la Sénégambie.

J'ai l'honneur de vous transmettre mon travail. Il comprend diverses pièces relatives aux points qui semblent avoir le plus d'actualité pour le présent :

N.º I. Sa statistique de la formation première et du dimembrement subséquent du Vicariat apostolique a pour but de constater les divisions des juridictions faites ou à faire, et de prévenir tout conflit et tout mal entendu, à mesure que ces juridictions se multiplient dans ce vaste pays.

N.º II. Le Compte rendu de l'Administration de la Sénégambie donne une idée exacte de l'état actuel de cette mission. Je ne puis en faire pour la mission du Gabon, n'étant plus au courant de son administration, depuis que j'en ai plus, de fait, aucun rapport, ni d'autorité, ni de dépendance avec cette mission, ainsi qu'il est exposé tant dans la Statistique sus-dite que dans le préluce du compte rendu.

Je n'ai pu qu'ajouter la Statistique du personnel de toute la mission, seul point que je connais exactement.

N.º III. La situation politique de la Sénégambie est une appendice du compte rendu ayant pour but de faire pressentir les difficultés qui existent et qui pourront survenir de la part de l'autorité coloniale de la France.

Je suis obligé d'appeler sur mon travail la plus grande indulgence de Votre Éminence. La fatigue du corps et de l'esprit que je ressens depuis Jans, m'empêche de m'astreindre à aucun travail sérieux et prolongé; aussi mes indispositions m'ont-elles obligé d'interrompre plusieurs fois mon ouvrage. C'est pour cette raison que je n'ai pu le terminer plus tôt.

Je prie donc Votre Éminence de l'accueillir comme une preuve de ma meilleure volonté. J'aurais voulu traiter encore la question du clergé indigène, et surtout des moyens de le consacrer dans l'esprit de la vocation apostolique; mais comme je dois prendre les eaux et que la saison s'avance, j'espère que Votre Éminence voudra bien ne pas s'opposer à ce que je remette ce sujet à plus tard et me permette de retourner en France pour ne pas perdre le bénéfice de la saison favorable.

Veuillez agréer l'expression des sentiments de la plus profonde vénération avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,
de Votre Éminence,
le très-humble et très-dévoté serviteur,
+ Ab. Hobé, Ev. de Modon, conf.

N^o 1.

Statistique

de la formation en du démembrement

du Vic^o ap^o des deux Guinées.

1. Extension du Vic^o ap^o des deux Guinées en 1854. — Erigé en 1849, le Vicariat apostolique des deux Guinées devait s'étendre sur la Guinée inférieure ou méridionale, sur la Guinée supérieure ou septentrionale et sur toute la contrée appelée Sierra-Léone.

En 1846, la S. C. de la Propagande, consultée pour savoir si la Sénégambie devait être comprise dans cette délimitation, répondit affirmativement.

En 1854, la même S. C. de la Propagande réunit à la

jurisdiction de la Sénégambie celle de la Préfecture apostolique du Sénégal, en ce sens que celle-ci devait être administrée par un Vicaire-général délégué par le Vicaire apostolique, ce qui eut lieu.

Ainsi formé, le Vicariat apostolique des deux Guinées comprenait, en 1854, tous les pays de l'Afrique occidentale depuis le Sahara, jusqu'au Cap Negro (17° de latitude nord au 17° de latit. sud) excepté : 1° quelques paroisses dans l'archipel des Bissagos (en Sénégambie) qui dépendent du diocèse de St. Jacques, aux îles du Cap Vert; 2° le diocèse de St. Paul à Loanda avec les îles de St. Thome et du Prince dans la Guinée inférieure

II. Division du Vic. ap^l des deux-Guinées établie depuis 1854 jusqu'en 1869. — Depuis l'année 1854, la S. Congrégation a détaché du Vicariat apostolique des deux-Guinées plusieurs missions pour les ériger en juridictions indépendantes. La délimitation de ces juridictions a eu pour résultat de partager en plusieurs districts, séparés les uns des autres, le territoire formant le Vicariat des deux-Guinées. De plus, par suite des événements politiques, la Mission de la Sénégambie se trouve également détachée de fait quant à l'administration. De là résultent les divisions suivantes qui pourraient être des missions distinctes.

1° le Vic. ap^l de la Guinée. — le Vicariat apostolique de la Guinée s'étend actuellement sur toute la Guinée inférieure ou méridionale, depuis le Cap Negro jusqu'au cap St. Jean (excepté le diocèse de Saint Paul à Loanda avec les îles du Prince et de St. Thome.)

2° la Préfecture ap^l de Fernando-Pô. — La Préfecture apostolique de Fernando-Pô, érigée en 1855 dans le golfe de Guinée, comprend les îles de Fernando-Pô, de Corisco et d'Annobon, et le littoral du continent, depuis le cap St. Jean jusqu'au fleuve Niger, c'est-à-dire, tous les pays entre le Vicariat de la Guinée inférieure et celui du Gabon.

3° le Vic. ap^l du Gabon. — le Vicariat apostolique du Gabon, érigé en 1860, s'étend depuis la Préfecture de Fernando-Pô, c'est-à-dire depuis le fleuve Niger au sud, jusqu'à la rivière Volta au nord. Il est administré par les prêtres du séminaire des missions

africaines de Lyon

4^e Le District de la Côte-D'or et de la Côte du Vent. — Tous les pays situés sur la Côte d'or et celle du Vent entre le Vicariat du Dahomey et celui de Sierra-Léone, c'est-à-dire entre la rivière Volta et la république de Libéria exclusivement, restent unis de droit au Vicariat ap^o de la Guinée; mais de fait, ils en sont séparés par la Préfecture de Fernando-Po et le Vicariat du Dahomey, et ne sont pas actuellement évangélisés.

5^e Le Vic^o ap^o de Sierra-Léone. — Le Vicariat apostolique de Sierra-Léone fut créé en 1838 et eut pour limites; au sud, la république de Libéria inclusivement, et au Nord, le fleuve Niouéz exclusivement. Confie d'abord au Séminaire des missions africaines puis abandonné par suite de la mort des premiers missionnaires, il est soumis provisoirement au Vicaire apostolique de la Guinée.

Et ne s'y trouve pas de missionnaires actuellement, mais le P. Supérieur général de la Cong^o du S^t Esprit et du S^t Eau de Marie espère pouvoir envoyer bientôt dans cette colonie anglaise des sujets irlandais de sa Cong^o.

6^e Mission de la Sénégambie. — La Mission de la Sénégambie s'étend depuis le Vicariat de Sierra-Léone, c'est-à-dire depuis le fleuve Niouéz inclusivement jusqu'au Sahara exclusivement; excepté, comme il a été dit plus haut, quelques paroisses portugaises aux Bissagos qui dépendent de l'Evêché de Cap-Vert.

Cette Mission se rattache, en droit au Vicariat de la Guinée; mais depuis la séparation, quant au civil, des Comptoirs Français du Gabon, de Grand-Bassam et d'Assinie d'avec la colonie française du Sénégal, les communications entre la mission du Gabon et de la Sénégambie étant devenues tout-à-fait rares et difficiles, le Supérieur général de la Cong^o du S^t Esprit et du S^t Eau de Marie, de concert avec le Vicaire apostolique et son Coadjuteur, établit, en 1859, la séparation, quant à l'administration religieuse, disciplinaire et temporelle, entre la mission du Gabon et celle de la Sénégambie; avec le projet de profiter de la première occasion favorable pour demander à la S. Congrégation la séparation ecclésiastique elle-même et l'érection de deux Vicariats apostoliques.

Depuis cette époque, les deux missions sont administrées séparément et d'une manière indépendante quant au spirituel et quant au temporel. Les allocations de la Propagation de la Foi, qui jus- qu'alors avaient été faites collectivement, se font aussi séparément à chaque mission.

Celle est, en 1869, la statistique des missions établies sur la Côte occidentale d'Afrique.

+ Nol Kobis, Co. de Mosdon, Coadj.

N^o II

Compte-rendu

de l'administration de la Mission de la Sénégambie.

Avis préliminaire. — A son arrivée en Mission (mars 1849), le Coadjuteur de Guinée fut chargé par le Vicaire apostolique d'administrer la Sénégambie prout in Domino judicaverit, salva auctoritate S. Congregationis de Propaganda fide; et le Vicaire apostolique se réserva l'administration du Gabon. — Le Coadjuteur, à cause de la position centrale de sa résidence fut également chargé de l'administration générale de la Mission, notamment des relations officielles avec la S. Cong^e de la Propagande, le Gouvernement français, la Propagation de la Foi, &c; et c'est en cette qualité qu'il a adressé en 1853 à la S. Cong^e un rapport général sur toute la Mission.

Depuis 1859, le même Coadjuteur (comme on peut le voir dans la statistique du démembrement du Vicariat apostolique... ci-joint.) n'est plus chargé de l'administration générale de la Mission, mais uniquement de l'administration locale de la Sénégambie. C'est pour ce motif que le présent Compte-rendu ne peut s'étendre au delà de cette Province.

Mission de la Sénégambie

La Mission de la Sénégambie se compose, depuis 1854 de deux parties distinctes entre elles quant aux intérêts temporels et quant au mode administratif: la Préfecture apostolique du Sénégal et la Mission proprement dite.

En vertu d'une décision de la S. C. de la Propagande, la Tréfecture du Sénégal est réunie à la juridiction du Vicariat de la Sénégambie, en ce sens que la Colonie française doit être administrée par un Vicaire-général qui reçoit ses pouvoirs du Vicaire apostolique.

De là deux parties distinctes dans le compte-rendu de l'administration de la Mission de la Sénégambie.

I

Administration ecclésiastique de la Colonie du Sénégal.

quoique l'autorité civile du Sénégal par suite de différentes annexions de territoires, s'étende sur presque toute la Sénégambie; cependant l'administration ecclésiastique de l'ancien Tréfect ap, ou ainsi que du Vicaire-général qui remplace le Tréfect aujourd'hui, est toujours restée restreinte aux deux paroisses de St Louis et de Gorée.

1. Paroisse de St Louis.

La paroisse de St Louis se compose de la ville du même nom située dans une île qui est formée par deux bras du fleuve Sénégal près de son embouchure.

La ville de St Louis est le chef-lieu de la Colonie française du Sénégal et dépendances. C'est également la résidence du Vicaire-général administrateur. La population de la ville est évaluée à environ 10,000 âmes dont 3,000 catholiques et le reste mahométans.

Le cadre du Clergé reconnu et rétribué par le Gouvernement se compose d'un curé et de quatre vicaires. C'est le curé qui est supérieur ecclésiastique. Jusqu'ici le quatrième vicaire reconnu n'a pas encore été envoyé.

Les prêtres se partagent entre eux les fonctions du ministère paroissial, telles que prédications, confessions, visites des malades, catéchismes, desserte des chapelles, direction spirituelle des communautés de Frères et Sœurs, des écoles primaires, des salles d'asile et de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, annuement des hôpitaux et instruction des infidèles en langue indigène.

L'Église paroissiale est bâtie et entretenue par le Gouvernement. Le bâtiment est solide, mais d'un style tout-à-fait profane. Les vases sacrés, les vêtements sacerdotaux et les autres ornements

à l'Église, sont dans un état très-convenable.

Il y a deux écoles et une salle d'asile pour les garçons et autant pour les filles. Les deux écoles de garçons sont tenues, l'une par un instituteur laïc, l'autre par les Frères de l'Instruction chrétienne de feu M.^r de la Moisson. Ces Frères sont au nombre de huit et vivent en Communauté.

Les deux écoles de filles sont tenues, l'une par une institutrice, l'autre par les Sœurs de S.^t Joseph de Cluny, qui sont chargés également de la salle d'asile pour les garçons et de celle pour les filles, ainsi que du service des malades à l'hôpital maritime. Les Sœurs sont habituellement au nombre de vingt, réparties dans l'école et dans les deux salles d'asile.

L'hôpital, l'école des Frères, celle des sœurs, la salle d'asile des filles sont munies de chapelles bien entretenues.

C'est le Gouvernement qui entretient les bâtiments des écoles et de l'hôpital, et accorde des traitements à tous les Frères et à toutes les Sœurs, plus une subvention de 6.000 francs pour les deux salles d'asile.

La Société de saint-Vincent-de-Paul, qui a été fondée en cette paroisse depuis quelques années, commence à opérer un très-grand bien.

II. Paroisse de S.^t Charles à Gorée.

La paroisse de S.^t Charles se compose de la ville de Gorée bâtie sur un îlot du même nom qui est située à deux milles de la pointe du Cap vert. La population de cette ville s'élève à environ 3.000 âmes, dont 2.000 catholiques et 1.000 mahométans.

Le clergé se compose d'un curé et d'un vicaire reconnus et rétribués par le Gouvernement.

Le ministère exercé dans cette paroisse est à peu près le même que dans celle de S.^t Louis, à l'exception que le nombre des catholiques indigènes est beaucoup plus considérable qu'à S.^t Louis.

L'Église paroissiale est également la propriété du Gouvernement et entretenue à ses frais. Elle est d'une construction solide, mais sans style religieux. Elle est actuellement trop petite et insuffisante pour la population, surtout aux jours de fêtes.

Il se trouve à Gorée deux écoles primaires, l'une pour les garçons tenue par 4 Frères de l'Instruction chrétienne, l'autre pour les filles dirigée par les Sœurs de St. Joseph de Cluny. A l'école des filles est annexée une salle d'asile pour les petites filles. Elles sont habituellement au nombre de quinze en tout pour l'école et pour l'hôpital.

L'hôpital et l'école possèdent une chapelle.

Le personnel des Frères, celui des Sœurs ainsi que le matériel des écoles et de l'hôpital sont entretenus aux frais du Gouvernement.

II

Administration de la Mission proprement dite.

En 1854, la Sénégambie, sur huit résidences de missionnaires fondés précédemment, en avait conservé quatre, savoir: Bakel, Dakar, Joal et St. Marie de Gambie (Bathurst).

L'année suivante, une inondation détruisit en partie la mission de Bakel et obligea les missionnaires de se retirer. Étant tous malades, ils n'ont pas pu retourner à leur poste; et la pénurie de sujets a empêché jusqu'à ce jour de les remplacer et de reprendre cette mission. Il reste donc Dakar avec une annexe à Rufisque, Joal et St. Marie de Gambie.

I. Dakar — Communauté des Missionnaires.

Dakar possède actuellement trois établissements: la Comm^{te} des Missionnaires du St. Esprit et du St. Cœur de Marie, celle des Sœurs de l'Immaculée Conception, et un noviciat de Sœurs indigènes, sous le titre de filles du St. Cœur de Marie.

La Communauté des Missionnaires du St. Esprit et du St. Cœur de Marie à Dakar est la résidence habituelle du Chef de la Mission de la Sénégambie. Son personnel se compose actuellement de 4 Frères et de 8 Frères.

Les œuvres de la C^{te} sont: 1^o la direction générale de la Mission au spirituel et au temporel; 2^o la direction de l'Institution du St. Cœur de Marie, dont il sera question ci-après; 3^o la direction de la C^{te} des Sœurs de l'Immaculée Conception et du Noviciat des Filles du St. Cœur de Marie; 4^o le service paroissial; 5^o la visite et l'instruction des fidèles; 6^o le soin des malades indigènes.

soit dans la maison, soit à domicile; 7^o: la desserte d'une annexe à Rufisque (à 6 lieues de distance).

L'œuvre principale de la C^{te} est l'Institution du S^t Cœur de Marie. Un extrait du Prospectus de l'établissement sera le meilleur moyen d'en donner une idée exacte.

(Extrait du Prospectus de l'Institution du S^t Cœur de Marie à Dakar.)

But de l'œuvre. — Procurer aux enfants de l'Afrique occidentale le bienfait d'une éducation religieuse et sociale, proportionnée à leurs aptitudes naturelles et à leur condition, ainsi qu'aux besoins de la société africaine, tel est le but général de l'Institution du S^t Cœur de Marie fondée et dirigée par les missionnaires du S^t Esprit et du S^t Cœur de Marie à Dakar.

A cet effet, les enfants sont admis dans l'établissement à l'âge de raison, et reçoivent avec les premiers éléments de la Religion l'instruction primaire. En même temps, leurs aptitudes naissantes sont étudiées, dirigées et développées avec soin; et suivant leur vocation, et leurs talents, ils sont appliqués ensuite, les uns à une profession manuelle, les autres à une étude plus approfondie des lettres et des sciences, de manière à pouvoir se créer tous une existence honorable pour eux et utile à la Société.

De là trois œuvres qui embrassent l'Institution: 1^o: une école primaire; 2^o: une école professionnelle ou d'arts et métiers; 3^o: un séminaire-collège.

École primaire. — L'école primaire se compose des plus jeunes enfants auxquels on enseigne, outre le catéchisme, les éléments de la langue française, la lecture, l'écriture et le calcul, comme cela se pratique généralement dans ces sortes d'écoles.

Comme l'âge de ces enfants ne permet pas qu'on les applique continuellement à l'étude, on leur accorde tous les jours, outre les récréations ordinaires, des exercices manuels au jardin; et l'expérience a déjà prouvé combien ces exercices, tout en procurant aux élèves des connaissances pratiques d'une incontestable utilité, produisent d'honnêtes résultats pour leur santé et pour le développement de leurs facultés intellectuelles et morales.

En temps opportun, les élèves de l'école primaire passent

suivant leurs aptitudes et leur attrait, soit à l'école professionnelle soit au séminaire-collège.

Ecole professionnelle - L'école professionnelle ou d'arts et métiers se compose des enfants et des jeunes gens qui apprennent une profession manuelle sous la direction des Frères, chefs d'ateliers.

Les professions et métiers actuellement enseignés sont: l'imprimerie, la reliure, la menuiserie, la charpente, le tour, la forge, la serrurerie, l'horlogerie, la tailleuse et la cordonnerie.

Pendant tout le temps de l'apprentissage, plusieurs heures par jour sont consacrées à la lecture, à l'écriture, au calcul et aux autres connaissances nécessaires ou utiles à chaque profession ou métier.

Séminaire-Collège - Le Séminaire-Collège, comme le nom l'indique, se compose de jeunes gens qui se destinent à l'état ecclésiastique ou à embrasser une carrière qui exige une éducation plus soignée et une instruction littéraire, scientifique plus développée.

Les matières enseignées sont les mêmes que dans les petits séminaires de France.

Pension et entretien - Il y a deux pensions alimentaires: la pension européenne et la pension indigène. - Sont admis à la pension européenne: 1° les élèves dont les parents paient cette pension; 2° ceux que la mission y admet à titre d'adoption ou de récompense en vue de leur vocation. Tous les autres élèves sont à la pension indigène.

Etat actuel de l'établissement - L'établissement a compté cette année 80 élèves, dont 12 au séminaire-collège, 15 à l'apprentissage, et le reste à l'école primaire. Ce nombre se est l'élite que par l'état des ressources dont dispose la Mission.

La propriété matérielle de la Communauté des missionnaires consiste en un terrain d'une superficie de 3 hectares, sur lequel se trouvent: 1° une petite chapelle en pierre qui ne peut être regardée que comme provisoire; 2° une maison en pierre à rez-de-chaussée et un étage de 26 mètres de long sur 12 de large; une autre maison également en pierre, de 29 mètres de long sur 9 de large, à rez-de-chaussée et à 2 étages; ces deux maisons servent pour le logement des missionnaires et des élèves ainsi que pour les classes et les études;

3.^o quelques autres constructions en pierre ou en bois pour les ateliers et pour les dépendances ordinaires; 4.^o un assez vaste jardin très-productif en fruits et en légumes.

II. Communauté de l'Immaculée Conception.

La Communauté de l'Immaculée Conception se compose actuellement de 8 sœurs. Ses œuvres sont: 1.^o l'éducation des filles indigènes; 2.^o la visite des malades à domicile; 3.^o l'administration occulte du baptême des petits enfants infidèles en danger de mort; 4.^o la distribution des remèdes aux malades qui viennent réclamer leurs soins au parloir; 5.^o l'entretien du linge d'église et des missionnaires.

Les jeunes élèves, au nombre de 47, reçoivent l'instruction religieuse, apprennent les ouvrages manuels convenables à leur sexe en même temps qu'un peu de lecture, d'écriture et de calcul.

Les sœurs sont installées très-convenablement dans une maison en pierre, de 28 mètres de long sur 8^m 50 de large, à rez de chaussée et un étage, avec une cour et un enclos suffisant. Elles possèdent un petit oratoire en bon état. Le logement des élèves est trop petit; mais les ressources ne permettent pas encore de l'agrandir.

III. Noviciat des Filles du St-Cœur de Marie.

Le Noviciat des Filles du St-Cœur de Marie est une Communauté de probation et de formation des vocations indigènes destinées à former une Congrégation religieuse sous le titre de Filles du St-Cœur de Marie. Dieu semble bénir cette œuvre. Fondée en 1858, le 24 Mai, jour où l'Église vénère l'auguste Mère de Dieu sous le titre d'Anadium Christianorum, le Noviciat compte déjà 13 sujets, savoir: une postulante, 9 novices et 3 sœurs professes. La Congrégation suit la Règle de St-Augustin, et se propose pour but spécial de contribuer à la conversion ais noirs de l'Afrique par la prière, la pénitence et les œuvres de miséricorde spirituelles et corporelles, suivant des constitutions spéciales et soumises encore à l'expérience. Le postulat peut durer de 6 mois à un an, le noviciat deux ans complets. À la profession on fait des vœux pour trois ans, et ensuite pour cinq ans, et enfin, si elles reçoivent l'approbation pour toujours. — Les vœux ont pour objet l'obéissance, la

pauprerie, la chasteté et le dévouement à la conversion des Noirs de l'Afrique.

Le Noviciat est dirigé par une religieuse européenne de Saint-Joseph de Cluny, qui se dévoue à cette œuvre avec un zèle et une charité, une abnégation et une obéissance au-dessus de tout éloge.

L'habitation de la Communauté consiste dans une petite maison en pierre et une petite cour fermée par un bon mur d'enclos; mais elle n'appartient pas à la mission, et il est nécessaire, dès que les ressources pécuniaires le permettront, de bâtir une installation neuve et appropriée.

IV. Annexe de Dakar à Rufisque.

À 6 lieues au sud de Dakar, sur le littoral de la mer, dans un grand village indigène appelé par les Français Rufisque, s'est formé un centre de commerce d'échange, et plusieurs européens ainsi que des Chrétiens indigènes de la colonie s'y sont installés. La mission y possède un petit terrain concédé gratuitement par le Chef indigène, et occupé actuellement par une petite chapelle en planche. — Un missionnaire de Dakar y va ordinairement tous les quinze jours pour y dire la sainte messe et exercer le St ministère.

V. Joal.

La mission de Joal a éprouvé pendant plusieurs années de grandes difficultés pour les installations de l'église et l'habitation des missionnaires. Le roi du pays n'a jamais voulu accorder la permission de bâtir en maçonnerie, quelque légère que doit être la construction. Ses envoyés ont plusieurs fois maltraité et pillé les missionnaires. Mais depuis que la France a amené ce village à sa colonie, la mission a pu bâtir une petite église; la première construction en pierre qu'on ait vue dans ces contrées. Aussi quelque modeste que soit le bâtiment, la maison de Dieu est regardée comme la merveille du pays.

Deux missionnaires résident habituellement dans cette localité, et leur temps est consacré à diriger la petite paroisse qui y est fondée, à faire une petite école aux enfants, à instruire les infidèles adultes, à soigner les malades, à visiter les villages environnants.

Les missionnaires n'ont pas encore d'habitation convenable; les ressources ne nous ont pas encore permis de faire de nouvelles constructions.

Elles sont cependant de première urgence.

La population catholique peut s'élever à 500 âmes.

VI. St^e Marie de Gambie ou Bathurst.

La Mission possède dans cette Colonie anglaise deux Co^ll^èges : celle des Missionnaires et celle des Sœurs de l'Immaculée Conception.

Deux Missionnaires résident habituellement dans cette ville. Ils y exercent le ministère pastoral parmi les chrétiens, visitent fréquemment les habitants, assistent les malades. Les instructions se font en Wolof et en anglais.

L'église est bâtie sur la propriété de la mission et est contiguë à l'habitation des Missionnaires.

L'école qui se trouve dans le même local est fréquentée par environ 30 élèves. On y enseigne en anglais, la lecture, l'écriture et le calcul.

Les religieuses ont une maison convenable avec un oratoire. Elles sont au nombre de six et s'occupent aux mêmes œuvres que celles de Dakar. Une cinquantaine de filles fréquentent leur école, presque toutes externes.

Cette mission est en très bon état; les chrétiens sont fidèles; les Missionnaires et les Religieuses sont très aimés et très estimés par les autorités anglaises et par la population tant européenne qu'indigène.

Le Gouverneur, qui est protestant, pour faciliter le bien dont il est l'ami de la part des missionnaires catholiques, leur a fait allouer une somme de 500 fr. à distribuer aux pauvres. Cette année, il a encore alloué une somme de 2,000 fr. pour les écoles.

VII. Population Catholique.

Les Géographes portent la population de la Sénégambie à un total de 12,000,000 d'âmes.

La population catholique peut être évaluée au chiffre approximatif qui suit :

St Louis 3000, — Gorée 2000 — Dakar 600 — Rufisque 100 — Joal 500 — St^e Marie 1000 — Dispersés 1000.

Ce qui forme en tout pour la colonie du Sénégal 5,000; — Pour la

Mission proprement dite de la Sénégambie 3,200. — et, enfin, pour toute cette partie de la côte, un total de 8,200 catholiques.

VIII. Travaux sur les langues.

Depuis l'année 1844, on a imprimé à Dakar en langues indigènes les ouvrages qui suivent.

- 1^o Un dictionnaire Français-Volof, précédé d'un abrégé de grammaire Volof;
- 2^o Les évangiles de tous les Dimanches et des fêtes principales de l'année en Volof;
- 3^o Les principales prières du chrétien en Volof;
- 4^o Le catéchisme pour les enfants, Français-Volof;
- 5^o Les catéchismes pour les adultes, Français-Volof;
- 6^o Le catéchisme pour les enfants en Mpongue;
- 7^o Une grammaire Mpongue (langue du Gabon).
- 8^o Le commencement d'une grande grammaire Volof.

Le Dictionnaire Volof-Français, ainsi que toutes les épîtres et tous les évangiles qui se trouvent dans le Missel romain pour toute l'année en Volof, sont préparés en manuscrits pour être imprimés au plus tôt.

IX. Personnel de la Mission.

Le personnel entretenu, c'est-à-dire logé, habillé et nourri par la Mission de la Sénégambie, se compose comme il suit:

Le clergé comprenant un évêque, 9 prêtres, dont 2 indigènes et un mineur indigène.	11
Frères européens	8.
Frères indigènes	1.
Sœurs européennes.	15.
Sœurs indigènes (y compris une postulante).	13.
Élèves étudiant le latin.	12.
Apprentis	15.
Élèves de l'école primaire	53.
} garçons	
} filles	40.
gens de service habités.	8.

X. Recettes et Dépenses de la Mission. Total 176.

Recettes. 1 ^o Allocation de la Propagation de la foi. (somme variable).	35,000
2 ^o Allocation de la S ^{te} Enfance. (somme variable).	8,000
	à reporter 43,000

Recettes.	Repart.	43,000
3: Traitement d'un curé à Dakar par le Gouvern. franc.		3,000
4: Subvention de la colonie française pour l'entretien de 20 enfants à l'école primaire (cette somme n'a été donnée que par la bienveillance de l'autorité locale. Le Gouverneur actuel ne veut pas la reconnaître).		4,000
5: Subventions aux religieuses		1,500
6: Subvention de la colonie anglaise		2,500
7: Pensions d'élèves (somme variable)		1,000
8: Dons et grâtes		3,000.
9: Produit des travaux dans les ateliers et spécialement dans l'imprimerie (somme variable)		5,000.
		<u>63,000.</u>

À retrancher, pour l'année présente, le produit de
l'imprimerie, le gouvernement actuel ayant supprimé
l'autorisation donnée précédemment

	4,000
Reste pour l'année précédente environ	<u>59,000^f</u>

Dépenses.

1: Entretien du personnel européen	25,000
2: Entretien du personnel indigène	8,000
3: Entretien des élèves	28,000
	<u>61,000^f</u>

XI. Propriété foncière et immobilière:

C'est sur les économies générales, sur la diminution accidentelle
du personnel ordinaire, sur la réduction des élèves entretenus, et
quelquefois sur des secours extraordinaires, qu'ont été effectuées les
acquisitions de terrains, les constructions et installations des Com^m
tés des églises ou chapelles, ainsi que leur entretien.

Depuis l'année 1854 jusqu'en 1858, les secours du Gouvernement
s'élevaient annuellement à environ 12,000^f. C'est ainsi que dans
le Sénégal la propriété foncière et immobilière peut être évaluée
après les dépenses faites à environ 200,000^f, savoir:

à Dakar et à Rufisque	140,000
à Joul	15,000
à St. Marie de Gambie	45,000
	<u>200,000^f</u>

XII. Statistique du Personnel.

La Statistique suivante s'étend à la fois à tout le personnel de la mission du Gabon et de la Sénégambie. (mais non pas de Sierra-Léone et de Cahomby), et embrasse les 20 années qui se sont écoulées depuis la fondation de la Mission, c'est-à-dire, de 1842 à 1862.

	Prêtres	Frères	Jeunes	Total
Missionnaires arrivés en Mission				
De 1842 à 1853 (11 ans)	50	25	22	97
De 1853 à 1862 (9 ans)	23	13	16	52
Total des 20 années	73	38	38	149
Missionnaires morts				
De 1842 à 1853 (11 ans)	18	6	1	25
De 1853 à 1862 (9 ans)	14	4	6	24
Total des 20 années	32	10	7	49
Missionnaires partis				
De 1842 à 1853 (11 ans)	11	6	1	18
De 1853 à 1862 (9 ans)	10	8	10	28
Total des 20 années	21	14	11	46
Missionnaires restant				
Total des Missionnaires morts, partis, restant	73	38	38	149

Rome, le 9 Juillet 1862.

+ M. Kobis, Ev. de Modon, coadj.

N^o III.

Situation politique de la Sénégambie.

Jusqu'en 1861, toutes les possessions françaises des côtes occidentales d'Afrique dépendaient, pour le civil, du Gouverneur du Sénégal qui réside à St-Louis. (ville située sur un îlot du même nom formé par deux bras du fleuve Sénégal, près de son embouchure.) Ces possessions n'étaient, en dehors des deux villes de St-Louis et de Gorée, que de petits forts gardés par quelques

soldats pour protéger le commerce local soit sur les bords du fleuve Sénégal, soit sur la côte d'or ou celle du Gabon.

À cette époque (1854), commença une série d'expéditions militaires dans l'intérieur du Sénégal qui eurent pour but la pacification du pays dans l'intérêt du commerce, et dont le résultat fut l'annexion de plusieurs contrées à la colonie française.

Comme conséquence de cette extension de la colonie du Sénégal dans l'intérieur du pays, le gouvernement en détacha Gorée et les comptoirs situés au sud de cette île pour en faire une colonie spéciale qui fut placée sous le commandement supérieur du Chef de la division navale. C'était en 1855.

Celui-ci, adoptant aussi le système des annexions, réunit en 1857 à la colonie de Gorée toute la presqu'île du Cap-vert, dont Dakar est le chef-lieu, et qui jusqu'alors avait formé un état indépendant protégé par la France.

En 1858, Gorée fut réunie à nouveau à la colonie du Sénégal, et les comptoirs français de la Guinée (Gabon, Grand-Bassam, Nossi-bynie) restèrent seul sous le commandement du chef de la division navale avec le Gabon pour chef-lieu. Le Chef de la division navale étend également sa protection sur les missionnaires et les commerçants français qui, sur les côtes des deux-Guinées, sont en dehors des postes français.

En cette même année, le Gouverneur du Sénégal amena à sa juridiction tout le littoral entre St-Louis et la rivière de Saloum.

Ces annexions sont prises sur le royaume du Cayor, du Bad, du Sér et du Saloum. -- Depuis cette époque, la colonie française, dite du Sénégal et dépendances, comprend toutes les possessions françaises de la Sénégambie, et elle exerce son protectorat sur tout le commerce français établi dans les différentes rivières jusque vers Sierra-Léone.

Dans ce plan de colonisation, Dakar est destiné à devenir le chef-lieu de toute la colonie. Déjà le Gouvernement a fait faire dans ce but le tracé d'une ville, et se réserve plusieurs emplacements pour les édifices publics ainsi qu'une zone de 30 mètres de largeur sur le bord de la mer.

Tous les établissements actuels de la Mission de la Sénégambie, excepté celui de la Gambie (colonie anglaise), se trouvent dans la colonie ainsi formée.

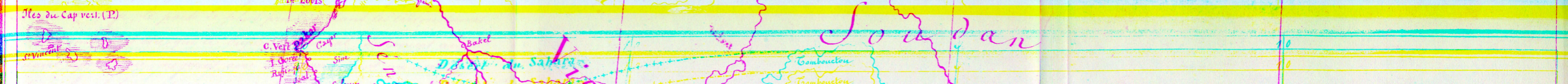
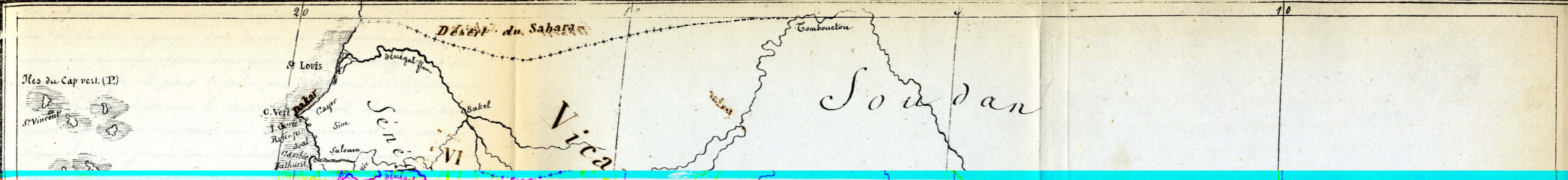
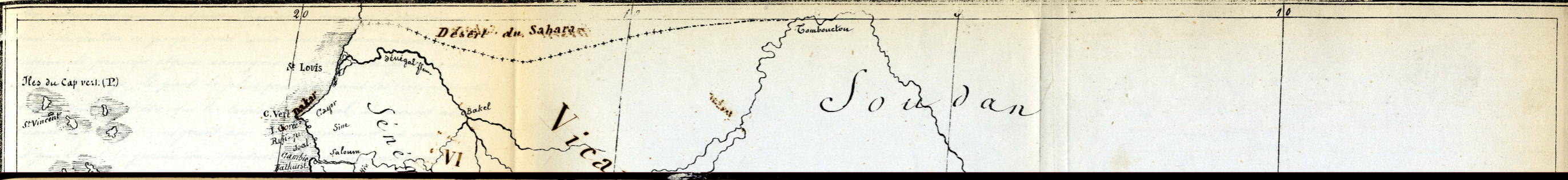
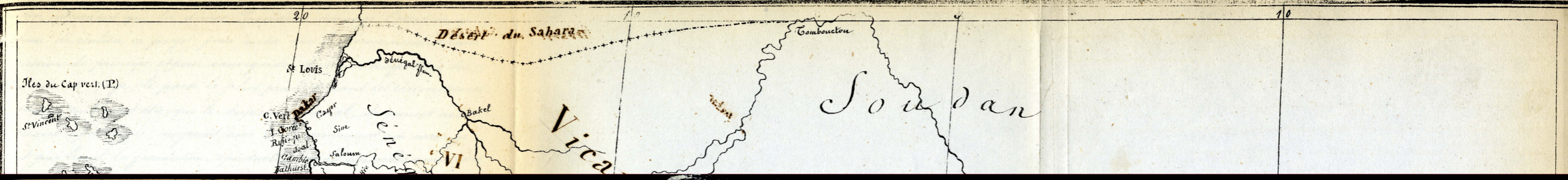
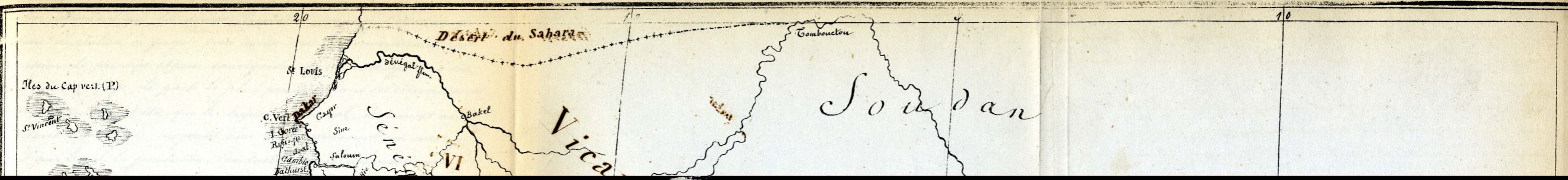
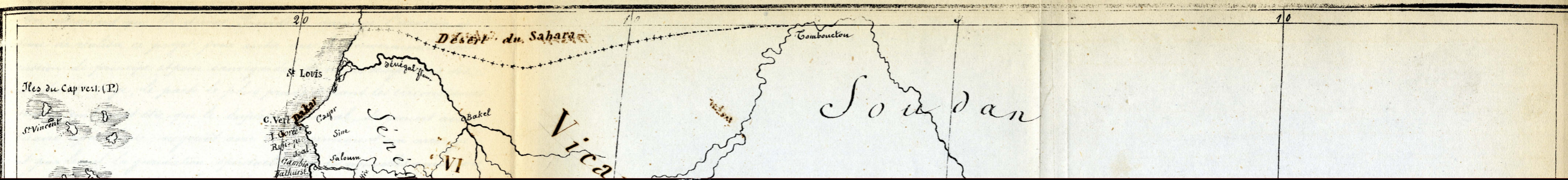
Jusqu'au commencement de la présente année (1862), grâce aux bonnes dispositions des autorités coloniales, ces événements politiques, loin de nuire à la mission, lui ont procuré plusieurs avantages, entre autres la sécurité des missionnaires dans leurs voyages et leurs résidences sur la côte, la liberté de construire des chapelles plus convenables et des habitations plus saines etc.

Mais le Gouverneur actuel, protestant de religion, se montre tout-à-fait hostile à la Mission; et il est à craindre que, loin de favoriser l'œuvre de Dieu comme ses prédécesseurs, il ne crée de très grandes entraves à son développement.

Déjà il a fait défendre à l'Administration locale de Gorée de se servir de l'imprimerie de Dakar, ce qui retranche à la Mission un revenu annuel de 4 à 5,000 francs. Il y est question aussi déjà d'exproprier la mission et de prendre pour le Gouvernement les terrains et les constructions faites par elle. Et, à cette fin, l'on proposera peut-être une certaine somme pour acheter la propriété, ou bien l'on interdira tout développement et même toute réparation pour faire tomber en ruines les bâtiments par le temps.

Il est possible aussi que le Gouvernement français accepte d'organiser le service du culte comme dans la colonie, et d'entretenir à ses frais dans les principaux postes un curé et un instituteur primaire; mais il ne le fera qu'à la condition que le clergé dépendra directement du supérieur ecclésiastique de la colonie. Dans ce cas, il sera nécessaire de songer à déplacer la résidence de l'évêque dont l'autorité n'est pas officiellement reconnue dans la colonie, ainsi que les établissements d'éducation pour les vocations indigènes.

Si les dispositions du Gouvernement étaient favorables à la Religion, il faudrait en profiter pour ériger en Sénégambie un évêché comme dans les autres colonies. Mais le moment actuel ne paraît pas propice



En attendant que la divine Providence ménage l'occasion opportune de réaliser ce projet, pour éviter avec le Gouvernement toute discussion de principe et pour sauvegarder en même temps tous les droits du S.^t Siège, le parti le plus prudent dans les circonstances présentes semblerait être que le Supérieur général, de concert avec le Vicaire apostolique, négocierait avec le Gouvernement un arrangement par lequel la juridiction spirituelle sur les nouvelles annesions à la colonie serait cédée à l'amiable et provisoirement par le Vicaire apostolique au Supérieur ecclésiastique de la colonie reconnu par le Gouvernement, si toutefois la S. Congrégation veut bien accorder son assentiment à ce projet.

Rome, le 9 juillet 1862

—) Ab. Kobis, év. de Moodon, coadj.



V

Excursion du P. Lamoise sur les côtes de Saloum et de Sine.

(Lettre au T. R. Père)

Dakar le 30 juin 1862.

Mon très Révérend et bien-aimé Père,

La lettre toute paternelle que vous avez bien voulu m'adresser à Rufisque vient de me trouver à Dakar, à mon retour d'une excursion que je viens de faire dans les pays de Saloum et de Sine. Vous aimez à suivre les travaux de vos enfants; je m'empresse donc de vous envoyer quelques détails sur cette petite mission, qui a été bénie de Dieu au-delà de mes espérances.

Je quitterai Joal vers le milieu du carême, selon les dispositions arrêtées par Mgr Kobis avant son départ pour France, laissant au P. Foupot et à M.^{re} Santamaria le soin de ce poste, pour m'occuper de celui de Rufisque.

Ce n'était pas sans une certaine douleur que je me séparais de mes chers chrétiens de Joal; mais je me consolais dans l'espérance que le bien s'y développerait toujours, tandis que de mon

côté je me rendrais utile ailleurs, et, en effet, c'est ce qui est arrivé.

Vous avez sans doute appris, mon très Révérend Père, combien Dieu a béni le zèle de J. Fieussot et de M^o. Santa-maria à Soal, il a daigné accorder aussi quelques bénédictions aux courses et aux fatigues de votre pauvre enfant.

Les deux parties les plus intéressantes de mon excursion sont celles de Saloum et de Sère.

J'ai commencé mon ministère par le patron de la goëlette qui m'avait conduit: C'est un jeune homme de 18 ans qui était catéchumène depuis quelque temps. J'ai pu perfectionner son instruction et l'admettre au S^t Baptême et à la première Communion.

J'ai également instruit et baptisé à Saloum 4 jeunes personnes adultes. La première de la tribu des Feuls, avait été donnée par sa mère à une fille chrétienne postulante des Filles du Saint-Cœur de Marie que des obstacles empêchent pour le moment de suivre sa vocation. Cette pieuse fille conserve toujours le désir de se consacrer à Dieu; et, en attendant, sa présence à Saloum n'est pas sans produire un bon effet pour le bien de la religion, comme je l'ai remarqué, en particulier, dans une circonstance où elle et d'autres chrétiennes se sont rencontrées avec la mère du roi de Saloum et sa suite. Les trois autres personnes que j'ai baptisées de la nation Sérière ou Volofé, avaient été prises dans les guerres et rachetées par des chrétiens qui les gardent dans leur famille et font leur éducation. Peu de temps après, je baptisai également un bon petit garçon qui avait été amené aussi à ce bonheur par les mêmes circonstances. C'est ainsi que la Providence se sert de tous les moyens d'une manière admirable pour la conversion et le salut des pauvres âmes.

Il y aurait-là, mon très Révérend Père, un grand bien à faire, si nous pouvions établir une station de Missionnaires avec quelques ressources. Il y a un grand nombre d'enfants qui pourraient ainsi racheter. Ainsi, un jour, le roi de Saloum est venu à l'escala avec six ou sept captifs à échanger contre des marchandises que, malheureusement, et à mon grand regret, je n'ai pu me procurer. Nos chrétiens en ont déjà plusieurs

qu'ils forment bien; mais ils ne peuvent en racheter que bien peu. Et cependant, les marabouts en enlèvent le plus qu'ils peuvent pour en faire l'objet d'un ignoble trafic. Ce serait là une belle œuvre pour la Sainte-Enfance.

J'ai eu, dans deux circonstances, l'occasion de voir le roi de Saloum avec sa mère et leurs gens. Chaque fois j'en ai profité pour répandre parmi eux quelques semences de la parole évangélique. Puisse-t-elles ne pas être infructueuses!

Le pays de Saloum est affligé depuis long-temps du fléau de la guerre. Quand j'y étais, le roi réunissait encore ses guerriers pour repousser les mahométans, qui, sous prétexte d'étendre leur fausse religion, ravagent ses frontières. Ces brigands lui ont en-voiyé, dit-on, un coran, un chapelet de marabout, un satala (vase destiné à d'hypocrites lavements des mains et des bras etc.) et un rasoir pour lui raser complètement la tête, avec choix de les accepter, ou la guerre d'extermination. Pour toute réponse, le roi a fait arrêter ici et là des marabouts, et mettre son armée sur pied. C'est ainsi que le mahométisme s'agite violemment et se détruit pour ainsi dire lui-même presque partout. On dirait qu'il est dans une cruelle agonie; oh! s'il pouvait bientôt rendre son dernier soupir!

Le moment de la Providence ne semble cependant pas éloigné. N'oubliez donc pas, je vous prie, Bien-aimé Père, la côte de Rufisque à Joal jusqu'à Saloum. Sans parler du grand bien à faire parmi les infidèles, en y implantant la foi, il faudrait déjà au moins un missionnaire pour les chrétiens qui commencent au Cayor et au Baol, et un autre missionnaire pour Sine et Saloum.

J'ai effectué mon retour de Saloum par terre, par l'intérieur de Sine. Pendant que j'étais à Pandiay, autre escale de Saloum, deux hommes de la cour du roi de Sine, qui étaient là pour affaires, sont venus me visiter, et m'ont offert de me faire chercher avec un cheval pour aller voir le roi. Je n'ai pu accepter; vu le détour que j'aurais eu à faire, et le danger de tomber malade par ce surcroît de chemin imprévu. Je me suis contenté d'aller visiter à Mbâmane la famille du grand Diarof, premier ministre de Sine. Cette famille

compte j'ai 8 chrétiens. Je suis revenu ensuite par l'escalade de Falih et par les autres villages, au nombre de sept jusqu'à Joal. Le Haablah, le Commandant, M. Burg, s'est montré fort prévenant et m'a aidé beaucoup. Nos chrétiens m'ont prêté des chevaux d'un lieu à l'autre avec empressement et générosité. Dans une autre excursion, le Commandant de Foré que je rencontrais à Sali, m'avait rendu le même service. Louée soit l'aimable Providence qui daigne si bien venir à notre secours, en temps et lieux !

En résumé, j'ai pu, dans cette petite mission, malgré tous les obstacles que j'ai rencontrés, préparer et faire une vingtaine de baptêmes, dont 8 d'adultes; bénir 1 mariage; faire faire 38 communions pascales, dont six premières communions, entendre de nombreuses confessions, et visiter beaucoup de malades. Et surtout, j'ai pu jeter dans les cœurs d'un grand nombre de chrétiens et d'infidèles, les semences de la bonne parole qui, je l'espère ne seront pas perdues.

Actuellement, je vais repartir pour Joal où m'oblige à retourner le départ du F. Foussot pour le Gabon. Déjà, cependant, le Père Strub nous avait installés à Rufisque près de Dakar, le F. Julien et moi. Ce bon Frère, à la grande admiration de tous, y a repris de l'ambon point et de la fraîcheur comme en France. Il avait déjà avec lui un petit marmiteau que ses parents nous avaient confié.

Je retourne à Joal avec confiance en la Providence et le secours du Cœur Immaculé de Marie. J'espère que le bien commencé s'y continuera avec l'aide de vos bonnes prières et de celles de tous nos chers Confrères.

signé - F. Lamoise.



VI.

Guerre entre les Marabouts et les Cédos
près de Gambie.

Extrait d'une lettre du P. Duby à Mgr. Kobis.

La lettre précédente du F. Lamoise parlait d'une nouvelle guerre élevée entre les marabouts et les indigènes dans le pays de Saloum. Voici quelques détails à cet égard que nous extrayons d'une lettre du P. Duby à Mgr. Kobis, en date du 30 juillet 1862.

— Il y a eu pendant les mois de mai et de juin, une guerre cruelle entre les marabouts et les Cédos, toute à fait dans la proximité de notre île, de l'autre côté du fleuve. Le roi de Badibou, qui, l'année dernière, avait fait la guerre aux Anglais et avait été vaincu par eux, fut sommé par le grand marabout du pays de rendre compte de sa façon d'agir et d'embrasser l'islamisme s'il voulait avoir la vie sauve, lui et tous les chefs avec leurs soldats. Le roi se rendit à cette sommation, et les autres suivirent son exemple ; mais immédiatement après, les marabouts les massa crèrent presque tous.

Ce premier massacre, loin de satisfaire la rage et le fanatisme des musulmans, ne fit au contraire que l'exister encore davantage. Ils se mirent à parcourir le pays, le grand marabout à leur tête, décidés à exterminer tous les Cédos et tous ceux qui ne sont pas mahométans. Une foule de ces malheureux vinrent se réfugier à Ste Marie de Gambie, les rues de la ville en étaient remplies ; d'autres s'enfuirent ailleurs ; et un bon nombre qui ne pouvaient trouver d'issue nulle part, se donnèrent la mort eux-mêmes pour échapper à la cruauté de leurs ennemis.

Il s'est commis dans cette circonstance des cruautés vraiment horribles, et j'ai pu en voir à l'hôpital de tristes traces sur quelques pauvres Mandingues qui ont pu s'échapper, avant d'être égorgés, d'entre les mains des féroces musulmans.

Le Gouverneur de Gambie envoya des députés au Chef fanatique des marabouts pour le sommer d'arrêter ses massacres, et fit en même temps transporter ses troupes au fort situé vis-à-vis la ville.

« Je ne mettrai l'épée au fourreau, » répondit-dit-on, le grand marabout, « que lorsque mes chevaux auront bu de l'eau à la fontaine du Pong-
« vernement de Gambie. »

La paix se fit néanmoins, probablement quand il n'y eut plus moyen de continuer les massacres. Elle fut proclamée et saluée dernièrement à coups de canon dans la colonie de Gambie. Ce sera sans doute à recommencer dès que quelque marabout se sentira assez de forces et d'influence pour suivre les inspirations de son fanatisme.

VII.

L'œuvre des enfants au Gabon.

Lettre du R. P. Duparquet,

à M. De Fresne, Secrétaire général de la Sainte-Enfance.

Sté Marie du Gabon, le 24 sept. 1862.

Bien cher et honoré Monsieur,

Le souvenir de l'accueil si affectueux que j'ai reçu de vous lors de mon séjour en France, me porte à vous adresser quelques mots sur notre mission du Gabon, et en particulier sur l'œuvre des enfants dont j'ai été chargé à mon arrivée. Ces chers enfants sont, on peut le dire, notre plus grande espérance. Grâce aux secours généreux de la Sainte-Enfance, le nombre s'en accroit de jour en jour; et il sera encore plus élevé lorsque les nouvelles installations que nous avons commencées seront terminées; car nous n'avons encore que de pauvres cases en bambous, dont l'exiguïté ne nous permet pas d'admettre un plus grand nombre d'enfants.

Nous avons bien lieu d'admirer l'action de la Providence dans le développement de cette œuvre. Toutefois, lorsque nous n'avions pas les ressources de la S^{te} Enfance, nous pouvions à peine nous procurer une cinquantaine d'enfants; maintenant nous en avons deux cents et plus. Nous en achetons alors à un prix qui vous paraissait élevé; ceux qui nous arrivent aujourd'hui, nous sont tous ou confiés par leurs parents, ou bien conduits ici d'une manière toute providentielle. Vous

en jugerez par le fait suivant :

Il y a quelques mois, plusieurs navires français de la station, sous les ordres de M.^r le Baron Didelot Commandant supérieur de la Division navale des côtes occidentales d'Afrique, dont nous ne pouvons prononcer le nom qui avec reconnaissance pour la protection généreuse qu'il n'a cessé de nous accorder, se trouvaient mouillés dans une baie de la côte fréquentée par des négriers. La mer était agitée, la nuit obscure, lorsque le bruit d'une embarcation se fait entendre à bord de la frigate. On la fait accoster; c'était un frêle esquif, à chaque instant menacé d'être submergé, dans lequel on avait entassé une vingtaine de malheureux esclaves pour les conduire à un négrier qui attendait sa proie à quelque distance de là. Les six canotiers, qui le dirigeaient, montés à bord, déclarèrent qu'on leur avait confié la mission de mener au négrier ce chargement d'esclaves et qu'ils venaient remettre leur sort eux et les autres à la générosité du Commandant français. M.^r le Baron Didelot accueillit ces malheureux avec bonté et empressement, et les fit aussitôt monter à bord. Ces pauvres enfants étaient sans vêtements, tout amaigris, couverts d'horribles cicatrices, et portant encore toute saignante la marque du fer rouge destinée à indiquer leurs possesseurs. On craignait que leur maître, soupçonnant le sort arrivé à son embarcation, ne fît quelques réclamations auprès des autorités coloniales du lieu. Pour y échapper, un vapeur recut ordre de chauffer aussitôt au point du jour, ils étaient déjà bien loin, et venaient retrouver une nouvelle patrie sur la terre hospitalière et française du Gabon.

Le digne Commandant du *Destaing*, M.^r Garrault, avait ordre de nous confier ces enfants. Les petites filles furent données aux sœurs, les garçons aux missionnaires. Ils étaient dans un état de délabrement tel que nous craignîmes quelque temps pour la vie de plusieurs; mais ils se sont remis peu à peu, et ils pourront bientôt, je l'espère, être régénérés dans les eaux du baptême. Lorsqu'ils seront grands, on doit les réunir aux affranchis de Libreville. Nous avons l'espérance qu'après avoir été bien instruits et bien formés ici, ils pourront contribuer, à leur tour, à développer et à soutenir la civilisation et la foi catholique parmi leurs pauvres compatriotes.

Comme vous le voyez, Monsieur, malgré la vigilance des croiseurs

anglais, la traite est toujours active sur la côte. Elle se fait même en petit au Gabon et au cap Lopez par les Portugais qui, sur de simples canots, transportent en peu de temps à l'île de St Ehomé et à l'île du Prince les esclaves achetés sur la côte. A la traite viendra se joindre, d'ici quelques années, ce qu'on appelle l'émigration. Le Gouvernement français conserve à cet effet un poste sur la rive droite du Congo où il vient de placer dernièrement une petite garnison de douze soldats.

Le Gouvernement français nous a confié aussi plusieurs autres enfants dont l'éducation par la Mission peut avoir les fruits les plus heureux, en particulier le fils du roi de Loango. C'est un empire très-ancien, comme on le voit par les récits du Père Labat et de l'abbé Groust, qui en parlent très-au long dans leurs ouvrages sur les missions de ces pays, missions dont la dernière a été abandonnée il y a environ quatre vingts ans. Et c'est en même temps un empire des plus puissants du pays. Aussi l'Empereur de Loango est-il regardé comme un des plus grands princes du Congo.

Nous avons reçu également du Gouvernement français un enfant de la nation des Fahoins, le premier de cette tribu que nous ayons à la mission. Voici quelques détails que j'ai pu recueillir sur cette nation.

Les Fahoins sont un peuple reculé de l'intérieur, très-redouté de nos Gabonais à cause de ses mœurs guerrières et barbares. Ils sont anthropophages et poussent la cruauté jusqu'à l'excès. Ainsi au dire de leurs voisins, ils engraisent leurs victimes avant de les égorger, (1) pour juger quand elles sont engraisées assez à point pour s'en repaître, ils les soumettent, dit-on, à l'épreuve suivante; ils leur coupent le petit doigt et le jettent sur des charbons ardents, si la graisse pétille bien sur le feu et découle en abondance, la victime est immolée; sinon, on la conserve pour l'engraisser encore.

Ces peuples ne connaissent pas l'usage des vêtements, ils n'ont pour se couvrir qu'une ceinture de peau ou d'écorce d'arbre. Cependant ils sont laborieux, savent travailler le fer, construire des cases avec élégance et cultiver la terre. Les rois eux-mêmes sont les premiers à donner l'exemple du travail, et châtient sévèrement les paresseux. Ils affectent de mépriser la souffrance, et ont quelque chose dans leurs habitudes guerrières qui rappelle les anciens Spartiates. Les

Hommes n'habitent pas avec les femmes, mais sont logés au milieu du village dans une case commune où ils dorment sous les armes. Les enfants eux-mêmes sont formés dès leur jeune âge à cette vie dure et laborieuse. Ils doivent surtout fuir la timidité et s'habituer à braver la douleur. Ainsi, lorsqu'un enfant veut manger, il ne doit pas demander la permission de prendre part au festin, mais se diriger vers le premier groupe de guerriers qu'il aperçoit et s'asseoir bravement au milieu des convives; toujours il est le bien venu. Il y a aussi des exercices spéciaux pour former les enfants à la guerre. Ils sont, par exemple, armés chacun d'une baguette, puis disposés ainsi face à face sur deux longues files parallèles. A un signal donné, chacun frappe à qui mieux mieux son vis-à-vis; et malheur à celui qui laisserait échapper le moindre cri de douleur ou prendrait la fuite, il serait honni par tous les autres et bafoué comme un lâche et un poltron. Je crois qu'il y a de l'étoffe pour faire de bons chrétiens dans ces petits sauvages. Faisse la S^{te} enfance continuer de nous mettre à même d'en recueillir un grand nombre pour les instruire et les baptiser!

Déjà l'on commence à mieux apprécier autour de nous les bienfaits de l'éducation religieuse et chrétienne que nos enfants reçoivent à la mission: Les princes et chefs indigènes du pays viennent eux-mêmes nous confier leurs fils. Ainsi, quelques jours après l'Assomption, nous avons été honorés de la visite du roi Denys, le chef le plus puissant et le plus influent de la contrée. Il y avait bien des années, au moins six ans je pense, qu'il ne nous avait donné cette marque de bienveillance. Il était accompagné de son premier ministre et d'une suite assez nombreuse. Son costume, dont les diverses parties rappelaient des temps et des lieux bien divers, n'était ni courtant pas sans une certaine richesse et dignité. Il nous a paru très bien intentionné à notre égard, et a voulu visiter tout l'Établissement, dont il a admiré les diverses constructions, vraiment grandioses pour le pays. C'est, en fait de noir, un homme d'un jugement supérieur et qui semble apprécier le bienfait de l'instruction. « Que je voudrais pouvoir, nous disait-il, apprendre à lire et à écrire comme ces enfants; mais je suis maintenant

« trop vieux. » Cependant, ce qu'il regrette pour lui-même, il le désire pour ses enfants et ses sujets. Il nous a rendu celui de ses fils que nous avions précédemment et qu'il nous avait retiré, et nous a même aussi confié les autres. Nous avons ainsi maintenant à la mission quatre de ses fils et petits fils; l'un de ces derniers a pour père le prince Ambaman, fils aîné du roi Denys et son héritier présomptif. Après quelques présents offerts par le F. Supérieur, le roi nous a quittés avec sa suite, en nous donnant les marques de la plus affectueuse sympathie.

Je ne puis terminer cette lettre sans un mot de réponse pour les recommandations que vous m'avez faites au sujet des objets d'histoire naturelle. Je n'ai pu réunir encore qu'un petit nombre de minéraux. Pour les végétaux, ma collection est plus nombreuse; j'en ai déjà environ deux cents dans l'herbier; cependant l'herbarisation n'est pas aussi facile dans ces contrées que sur nos prairies de France. La végétation ici est presque toute arborescente, et les fleurs se trouvent souvent au sommet de grands arbres, qu'il est difficile d'atteindre; aussi maintefois me suis-je vu réduit à faire comme le renard du bon Lafontaine avec ses raisins.

Mais je m'aperçois que je suis un peu long, et crains d'abuser de votre patience; d'ici peu d'ailleurs nous espérons vous faire parvenir quelques autres détails plus intéressants sur notre œuvre des enfants. Je termine donc en vous priant de vouloir bien agréer,

bien cher et honoré Monsieur,

L'expression de mes sentiments les plus respectueux

Ch. Duparquet

miss. de la Cong. du J. Esprit et du J. Courde Marie.



VIII.

La fête de St-Louis en la fête de la Nativité de la Ste Vierge
à Chandernagor.

(Extrait d'une lettre du P. Fritsch au C. N. Père.)

Chandernagor, le 2^e Septembre 1862.

Mon très. Révérend et bien-aimé Père,

Nous venons d'avoir quelques fêtes qui ont semblé donner une nouvelle vie à notre pauvre église de Chandernagor.

La principale c'est d'abord la fête de St-Louis, roi, notre fête patronale. Pour cette solennité, nous avons fait tous nos efforts pour donner à notre chapelle un aspect nouveau et la tirer de la monotonie habituelle où elle était demeurée depuis trop long temps. Derrière le Maître-autel est appendu à la muraille un tableau assez bien fait; où St-Louis est représenté, à genoux, en grandeur naturelle. Ce tableau de notre glorieux patron avait été magnifiquement décoré par les élèves des Sœurs. Des festons et des guirlandes élégamment tressés lui formaient un encadrement de fleurs. Au milieu, une couronne blanche, soutenue par deux anges, venait descendre glorieusement jusque sur la tête royale du saint. Aux deux côtés, flottaient des oriflammes blanches, sur lesquelles brillait la croix rouge des Croisés et des inscriptions en caractères dorés en l'honneur de St-Louis. D'autres oriflammes aux nuances variées parvoyaient les piliers de toute l'église. Les murs étaient tapissés de guirlandes et de fleurs; et grâce à la pitié des fidèles, les autels étaient couverts des bouquets les plus riches et les plus frais que fournissent les jardins de Chandernagor. L'église avait pris un véritable aspect de fête; tout y paraissait animé; tout semblait y inviter à célébrer le glorieux roi, patron spécial de nos chrétiens au milieu des païens et des mahométans.

La messe fut chantée en musique par un petit chœur composé des élèves des Sœurs. C'était leur premier essai. L'exécution en fut très-bonne.

Toute la petite Congrégation (c'est ainsi que les Anglais désignent les paroissiens) était réunie à l'église. Vous ont été émerveillés de cette fête patronale. Depuis longtemps ils n'avaient assisté à semblable solennité; car on avait particulièrement négligé de célébrer la St-Louis depuis grand nombre d'années.

La fête de la Nativité, quoiqu'extérieurement moins solennelle pour nous, fut plus consolante et plus féconde en piété que ne l'avait été la solennité de la St-Louis. Un grand nombre de personnes s'étaient préparées à la réception du scapulaire par une bonne confession et une fervente Communion. Il y eut plus de trente personnes à s'approcher de la table sainte. Cela ne s'était pas vu depuis 15 ans. Après la St-Messe; je donnai le scapulaire du mont-Carmel à une vingtaine de personnes et je commençai, à cet effet, un registre pour inscrire les associés.

Je ne cesse de redire à nos rares fidèles, que pour devenir de bons chrétiens, il nous faudra commencer par bien aimer la Très-Sainte Vierge. Je ne néglige aucune occasion pour les porter à la dévotion envers Marie. Tous les samedis, je dis la St-Messe à l'autel de la Vierge sainte; et j'ai prévenu les fidèles que je priais spécialement à l'intention des personnes qui y assisteraient. J'ai la consolation de voir un bon nombre de personnes se rendre à cette invitation.

signé. Fritsch.



IX.

Pose de la première pierre de l'Eglise de Tonnégrande.

(Extrait du journal officiel de Cayenne, N^o du 6 septembre 1862.)

Mercredi 3 septembre courant a eu lieu la pose de la première pierre de l'église de Tonnégrande.

Dès 6 heures du matin, M^o le Gouverneur, accompagné de M^o le Directeur de l'intérieur, de M^o le Chef du service judiciaire, de M^o le Médecin en chef, de plusieurs membres du clergé et de

quelques fonctionnaires et chefs de service, se rendait à bord de l'avis-à-rapier le Durvillan, qui devait le conduire à Comni grande.

Parti à six heures et demie, le bateau était en vue du bourg vers huit heures et demie; aussitôt de nombreuses embarcations, montées par les gens du quartier, qui avaient entonné des chants d'allégresse, arrivant de tous les côtés et rivalisant d'ardeur, se mirent à lutter de vitesse et à faire des évolutions autour du navire. Quelques instants après le bateau laissait tomber son ancre, et au même moment toute la population, rangée sur le rivage, se mit à pousser des cris enthousiastes de vive le Gouverneur! et à saluer le Chef de la Colonie de décharges répétées de mousqueterie.

Le Gouverneur descendit aussitôt avec tout son cortège.

Reçu sur le quai par M. le Commissaire-Commandant, qui lui exprima les sentiments de profonde reconnaissance dont étaient pénétrés les habitants de Comni grande pour le bienfait dont il les gratifiait en les dotant d'une église; M. le Gouverneur répondit, en quelques mots bien sentis, que la population de ce quartier nouveau méritait tout l'intérêt de l'administration par la manière dont elle s'était conduite jusqu'à présent; que ses sympathies étaient donc acquises à cette bonne population, et que tant qu'elle continuerait à suivre la voie de travail et de progrès dans laquelle elle était entrée, elle pouvait compter, en toutes circonstances, sur sa sollicitude.

Après ces quelques mots, M. le Gouverneur se mit en marche, accompagné de M. le Prêtre apostolique, qui était venu le recevoir au quai à la tête de son clergé, et se rendit au carbet qui sert d'église; et qui a été élevé, il y a cinq ans, par les habitants de Comni grande, sous l'impulsion de leur excellent curé, le R. F. Durand. Complimenté à la porte de l'église par le R. F. Peyodo, supérieur des Frères du St. Esprit et du St. Cœur de Marie, M. le Gouverneur fut conduit sous le dais à la place qui lui est réservée dans le chœur, et l'on se rendit en procession, quelques instants après, à l'endroit choisi pour l'érection de la nouvelle église.

Un carbet en feuilles avait été élevé sur la partie des fondations qui devait recevoir la première pierre, et un petit autel

coquettement décoré avait été préparé pour supporter, pendant les cérémonies saintes, la pierre et la plaque de cuivre sur laquelle était gravée une inscription commémorative.

Après que M. le Gouverneur eût pris place avec l'assistance, Mgr. Dossat, debout près de l'autel improvisé, prenant pour thème le verset de ce beau cantique des anges: Gloria in excelsis Deo et in terra pax hominibus bonae voluntatis, prononça un discours que nous regrettons de ne pouvoir reproduire, et dans lequel, après avoir remonté à l'origine des temples de l'Éternel et fait l'historique de la cérémonie de la pose de la première pierre des édifices consacrés au culte, il remercia le Chef de la Colonie, non seulement d'avoir récompensé le dévouement du F. Durand et la bonne conduite des habitants du quartier en leur accordant cette église après laquelle ils soupiraient depuis plusieurs années; mais encore d'avoir bien voulu abandonner ses hautes occupations pour venir, à l'exemple de St. Louis, son auguste patron, présider lui-même à cette pieuse cérémonie avec les principaux fonctionnaires de la colonie. Mgr. le Préfet termina en appelant la paix et la bénédiction de Dieu sur le Gouverneur et sur le Directeur de l'intérieur, auxquels on est redevable du bien qui pourra se faire dans le quartier, sur les fonctionnaires présents, sur le clergé de la colonie toujours à l'œuvre pour conduire la population dans la voie tracée par le divin Maître, et enfin sur les habitants de l'endroit, qui continueront à se montrer dignes de la haute faveur qu'ils reçoivent.

Après cette allocution, prononcée avec l'éloquence du cœur que nous lui connaissons, Mgr. Dossat commença les cérémonies de la bénédiction de la pierre, et, après le chant du Gloria in excelsis et les prières prescrites par le rituel, M. le Gouverneur descendit dans les fondations, et, recevant des mains de Mgr. le Préfet apostolique le marteau et la truelle, le Chef de la Colonie posa le premier fondement de l'édifice qui doit s'élever. Au même moment, l'artillerie de l'avisé à vapeur se fit entendre et une salve de vingt et un coups d'espingole apprit à la population, qui se pressait autour de l'enceinte réservée, que les travaux d'édification de la maison du Seigneur venaient de commencer.

Mo. le Directeur de l'intérieur, Mo. le Chef du service judiciaire, tous les membres du clergé présents et tous les fonctionnaires qui avaient accompagné le Gouverneur, vinrent à leur tour concourir au scellement de la pierre.

À l'issue de la messe, qui fut célébrée après la cérémonie dans l'église provisoire, l'on se rendit à un élégant carbet que le P. Durand avait fait élever sur la place du bourg, et qui était orné de feuilles entrelacées et de guirlandes de fleurs sauvages. Un magnifique déjeuner de trente-six couverts y était servi, mais dix des invités manquaient et vingt-six personnes seulement prirent place autour de la table.

Après le dessert, Mo. le Gouverneur, se levant, porta un toast au R. F. Durand, fondateur du bourg, au dévouement et à la persévérance duquel on doit les résultats qui ont été obtenus jusqu'ici. Le Chef de la colonie, après avoir payé le tribut d'éloges dû au dévouement incessant de ce missionnaire apostolique, de ce véritable soldat de la foi, termina en exprimant le vœu que toutes les autorités du quartier marchassent à l'avenir dans le plus parfait accord, pour achever l'œuvre essentiellement moralisatrice qui a été entreprise par le R. F. Durand pour arriver, par le travail appuyé sur la religion, à la formation de la famille, base de toute société.

M. gr. le Préfet apostolique remercia chaleureusement Mo. le Gouverneur, en son nom et en celui du clergé, des bonnes paroles qu'il venait de prononcer, et assura le chef de la colonie que la population du quartier de Comi-grande n'oublierait pas ce qu'elle lui devait de reconnaissance et qu'elle le lui prouverait en continuant de mériter ses bienfaits.

Quelques instants après, Mo. le Directeur de l'intérieur se levant à son tour, porta un toast à Mo. le Gouverneur et à M. de Montravel; il exprima, dans quelques mots partis du cœur et dits avec cette élégance et cette pureté de langage qui le distinguent, le vœu de voir notre Chef aimé et estimé continuer encore pendant de longues années l'œuvre de régénération de la colonie qu'il a entreprise et qu'il a si bien conduite jusqu'à ce jour.

Ce toast, qui répondait aux vœux de tous et que chacun avait sur les lèvres en même temps que M. le Directeur, fut accueilli avec le plus grand enthousiasme et salué par une décharge de mousqueterie et par les cris de vive le Gouverneur, poussés par la population qui se pressait pendant tout le repas autour de la salle improvisée du banquet.

À quatre heures et demie, M. le Gouverneur, après avoir visité le bourg, s'embarquait sur le Surveillant avec M. le Prêtre apostolique, les chefs d'administration et les fonctionnaires qui l'avaient accompagné, et à six heures chacun rentrait chez soi, songeant avec bonheur à la belle et pieuse cérémonie de la journée, pendant laquelle l'âme doucement émue s'était sentie remonter vers le Ciel. Faisant avec ces paroles du cantique des anges :

Gloria in excelsis Deo.

Cayenne, le 5 septembre 1862.



X.

Le Rongou Tchambo,

Noir de Cayenne condamné à mort pour ses crimes
et baptisé avant son exécution par le P. Guyodo.

Le noir Tchambo était un immigrant des côtes d'Afrique, appartenant à une tribu connue sous le nom de Rongous. Peu de temps après son arrivée à la Puyane, il s'était évadé de chez son engagé et avait élu domicile dans les bois de Remire. Pendant plus de 15 mois, il a été la terreur du pays et des quartiers environnants par les nombreux crimes dont il se rendait coupable. Il s'attaquait principalement aux femmes et aux vieillards; et le moins qu'on pouvait en attendre, c'était le dishonneur. Plusieurs de ses meurtres ont été commis avec les circonstances les plus atroces. Ainsi, un jour, il rencontra une mère avec ses trois enfants dont l'un encore à la mamelle. Après avoir cherché à assouvir sur cette pauvre femme sa brutale passion, il la massacra et sur son cadavre, massacra ses trois infortunés enfants. Les cris du plus petit d'entre eux, loin d'attendrir son cœur.

féroce, n'avaient fait qu'exciter encore sa fureur, et il lui écrasa la tête entre deux roches.....

Des battues furent faites à différentes reprises dans les bois environnants, mais sans aboutir à aucun résultat, malgré la prime de mille francs promise à celui qui réussirait à le saisir. Enfin un noir, qui était à sa piste depuis assez longtemps, réussit à s'en emparer vers le mois de juin 1861, au moment où il allait accomplir un nouveau vol. La nouvelle en fut bientôt répandue dans tout le quartier et jusque à Cayenne; ce fut un grand événement. Le Pongou voulait encore user de ruse pour trouver moyen de s'évader; mais on eut bien soin de se tenir en garde contre toutes ses tentatives.

Pour pouvoir le faire marcher, on dut prendre une petite charrette pour le mener à Cayenne tout le monde, à son passage accourait pour voir cet homme qui avait si longtemps effrayé le pays. A son approche de la ville, la foule grossissait encore davantage autour de lui, faisant éclater son ressentiment contre ses crimes. La troupe et les agents de police eurent mille peines à le préserver contre la vengeance populaire. Les femmes surtout l'auraient bien vite mis en pièces si l'on n'avait contenu leur fureur.

Pendant tout son séjour à la prison, le criminel eut une garde particulière à la porte de sa cellule, tant on craignait qu'il ne parvint à s'évader. Tout le monde voulait le voir comme une bête curieuse; à tel point qu'on fut obligé de ne laisser pénétrer jusqu'à lui qu'un billet signé du président du tribunal.

Bientôt eut lieu le jugement. Un grand nombre de témoins furent appelés à déposer contre lui. Après tant de crimes, la sentence ne pouvait être douteuse. Il fut condamné à mort à l'unanimité. Son avocat demanda le recours en grâce à la clémence de l'Empereur; mais sa demande fut rejetée.

Déjà cependant on avait songé à essayer de le ramener à Dieu. Et n'avait pas encore été baptisé; il fallait l'instruire et le préparer au saint-Baptême. Le F. Guyodo se chargea lui-même de cette œuvre de dévouement. Il alla trouver ce malheureux dans sa prison. Les premiers jours, il ne put en rien tirer. Ils vont me couper le cou, ils vont me couper le cou, ne cessait-il de répéter en mauvais créole,

comme pour dire sans doute que tout était fini pour lui, qu'il n'y avait rien à faire. Cependant, le bon Père ne se découragea pas. Il unit la prière à tous les efforts de son zèle. Il invoqua Celle à laquelle on n'eût jamais recouru en vain, le Refuge des pécheurs et des pauvres-âmes abandonnés; on fit plusieurs neuvaines pour obtenir sa conversion, et enfin la bonté de Marie triompha de ce cœur endurci par tant de crimes. Il consentit à écouter les instructions du Missionnaire, et put être préparé au sacrement de la régénération.

La cérémonie du baptême eut lieu peu de temps avant le jour fixé pour l'exécution. On la fit à la prison même. Le Farguet voulut s'y faire représenter par trois de ses membres. Il serait impossible de redire les sentiments qui animèrent l'assistance à la vue d'une cérémonie si touchante. Le prisonnier chargé de fers, qui naguère s'était souillé de tant de crimes de tout genre, et que la justice humaine venait de condamner, il allait être purifié par la vertu du sang de Jésus-Christ; il allait devenir l'enfant de Dieu, et bientôt le ciel allait lui être ouvert pour l'éternité! Oh! que la bonté de Dieu est grande, et que ses miséricordes sont infinies!!!

Mais la justice des hommes avait dû être inexorable. Le jour fixé pour le supplice était arrivé. On avait fait venir à Cayenne le plus grand nombre d'immigrants possible pour assister à l'exécution, et leur inspirer une crainte salutaire en les rendant témoins de la manière dont on punissait le crime. De bonne heure une foule nombreuse couvrait les rues que devait parcourir le condamné et surtout le lieu du supplice.

Dès les quatre heures du matin, le F. Guyodo s'était rendu de son côté à la prison de son cher néophyte, pour le soutenir dans les derniers instants et l'encourager au repentir et à la confiance. Il sortit bientôt avec lui de sa prison et resta à ses côtés pour ne le quitter qu'au pied de l'échafaud.

Le prisonnier avait toujours montré un grand courage et un grand sang froid. Ce courage fut encore en lui sanctifié et soutenu par la Religion. En sortant de la prison, il jetait les yeux de côté et d'autre sur la foule qui encombrait la rue; mais le Père Guyodo lui fit observer qu'il ne devait pas s'occuper de ce qui se

passait autour de lui, mais se préparait à bien mourir. Il écouta la recommandation du Père, baissa les yeux, et marcha ainsi jusqu'au lieu du supplice.

Au pied de l'échafaud, le Père Guyodo l'embrassa pour la dernière fois en lui rappelant quelques actes de repentir de son enfance et d'amour pour Dieu. Le pauvre condamné monta sur l'échafaud, et bientôt il avait cessé de vivre sur la terre, mais, on l'espère, pour aller jouir dans le Ciel de l'éternelle félicité.



A M. D. G.

Bulletin Général

de la Congrégation

du St- Esprit et du St- Cœur de Marie.

TOME III

VI^{ème} Année — 4^{ème} Trimestre — 1862.

N^o: 24.

Première Partie.

Actes officiels — Avis et Recommandations —
Nouvelles diverses de l'Institut

Actes officiels.

I

Actes relatifs à la Cong^e en général.

I. Promulgation du pouvoir accordé par le Supérieur général des Chéolins à tous les Supérieurs des Communautés de la Cong^e de donner le Scapulaire bleu. (Exécution du 12 juil. et du 7^{ème} 1862.)

Jusqu'à présent, comme on sait, le pouvoir de bénir et d'imposer le Scapulaire bleu ou de l'Immaculée Conception n'était accordé, dans la Congrégation, qu'au C. R. Père et à quelques autres membres pour lesquels il avait été individuellement demandé. Depuis quelque temps

déjà, on avait manifesté le désir que, dans chaque Communauté, surtout des pays de Mission, le Supérieur, au moins, jouit de ce même pouvoir, vu l'empressement toujours croissant des fidèles à demander ce saint habit, et le zèle qui semble devoir nous être naturel de propager autant qu'il est en nous cette dévotion, dont nous portons nous-mêmes aussi le signe extérieur et distinctif.

Le E. P. Père jugea donc opportun de profiter d'une visite que fit à la Maison-Mère le R. F. Cerino, Supérieur Général des Chétiens, au mois de juillet dernier, pour lui faire une demande à cet égard. Elle fut favorablement accueillie; et par une première concession, le pouvoir en question fut accordé, pour trente ans, à tous les Supérieurs de nos Maisons d'Afrique et d'Amérique. (Conclusion du 17 juillet 1862.)

De puis, deux concessions subséquentes ont étendu ce même pouvoir aux Supérieurs locaux des autres Maisons de la Congrégation actuellement fondées, avec la restriction, pour les Maisons d'Europe, que ce pouvoir n'est accordé que pour quinze années seulement. (Conclusion du 3 Sept., et Lett. du P. Kumpff du 11 Décembre.)

Le E. P. Père se propose en outre de solliciter du S. Siège, pour ce scapulaire, le privilège extraordinaire qui déjà lui a été accordé pour celui du Mont-Carmel: de pouvoir communiquer à tous les membres prêtres de la Congr., selon qu'il le jugera opportun, le pouvoir de le bénir et de l'imposer aux fidèles. Déjà la demande en a été adressée au Cardinal Barnabé, Préfet de la Congr. de la Propagande, et l'on a tout lieu d'espérer qu'elle sera favorablement accueillie, d'autant plus que ce même pouvoir vient d'être obtenu sans difficulté par Mgr. Hobbs, pour les Missions de la Sénégambie.

NB. — 1^o Au sujet de ce pouvoir, nous faisons remarquer que, pour toute bénédiction et imposition du scapulaire (Non aux fidèles), on doit se servir de la formule prescrite, telle qu'elle se trouve dans la notice imprimée qui a été envoyée aux Communautés avec le Catalogue des Indulgences de la Congrégation.

Pour les membres, comme on sait, l'imposition seule de ce scapulaire, sur le Supérieur général ou son Délégué donne droit à toutes les faveurs, non y sont attachés; mais ce n'est qu'en vertu d'un privilège particulier dont nous ne saurions user à l'égard des fidèles.

2^o Nous rappelons aussi, pour répondre à quelques difficultés qui

ont été faites par quelques C^{tes}, que l'approbation de l'Ordinaire du lieu n'est exigée que pour la bénédiction et l'imposition publiques et solennelles; et encore, dans ce cas, n'est elle pas requise pour la validité, mais seulement pour la licéité. C'est ce qui a été répondu au C. B. Père sur une consultation qu'il a fait faire, à Rome, à cet égard. (Lettre du P. Stimpff du 11 26-1862)

II. Modification au Décret sur l'ordre des préséances pour la Maison du Séminaire colonial. (1^{er} Août 1862.)

En vertu du décret du 18 janvier 1857, publié dans la Circulaire N^o 15, relativement à l'ordre des préséances à observer dans la Cong^g, les Consultants et les fonctionnaires généraux en titre ont rang avant les Supérieurs locaux.

D'après ce principe appliqué sans restriction, il devait s'en suivre, qu'à la Maison-Mère, le F. Directeur du Séminaire colonial, s'il n'était pas membre du Conseil, se trouverait placé pour tous les exercices communs à un rang assez reculé.

Or, on sentait qu'en cette disposition il y avait quelque chose d'anormal, du moins quant aux exercices qui se font en commun avec les séminaristes et auxquels prennent souvent part des étrangers, comme par exemple pour les offices et les repas. Le F. Directeur du Séminaire colonial devant, en effet, représenter l'autorité dans la maison, tant aux yeux des élèves que devant les étrangers, il semble convenable qu'il occupe dans ces exercices une place en rapport avec sa fonction.

Il y avait donc lieu de faire en ce sens une modification au Décret antérieurement promulgué. Le C. B. Père, après avoir consulté, d'abord les Pères de la Maison-Mère, puis, lors de la grande retraite, les Supérieurs et Directeurs des différentes Com^{tes}, a soumis la question au Conseil, dans la séance du 27 Septembre dernier. Or, le Conseil a été d'avis d'apporter au Décret précité la modification suivante, que le C. B. Père a rendue exécutoire par Décret subséquent du 1^{er} Octobre

« Le Supérieur ou Directeur du séminaire aura, s'il n'est pas Consultant, dans les lieux et exercices communs avec les étrangers et les séminaristes, c. à d. à la chapelle pour les offices, et au

„refectoire pour les repas, prendra rang immédiatement après
 „les deux Assistants du Supérieur Général, et aura ainsi la préséance
 „et présidence à ces exercices avant les Consultants et fonctionnaires
 „généraux. Ceux-ci toutefois conserveront la préséance dans les
 „Chapitres et autres réunions de Communauté, selon ce qui a
 „été établi antérieurement par le Décret du 12 Janvier 1857.”

II.

Actes relatifs aux Communautés.

I. Autorisation de la Colonie agricole de St-Joseph en Sénégambie, et fondation d'une nouvelle maison pour cette Œuvre. (Déc. du 1^{er} Nov. 1862.)

Dans le dernier Bulletin, nous avons parlé d'un projet de Mgr Hobès, de fonder sur les côtes de la Sénégambie une colonie agricole pour la culture du coton, dans le but de développer la mission. Le C. St. Père, en considération des heureux résultats que peut avoir cette œuvre et des espérances de succès qu'elle semble présenter, a donné son assentiment au projet de Sa Grandeur et autorité, en conséquence, la fondation d'une nouvelle maison de la Congrégation sous le titre de St-Joseph, formant une même Communauté compléte avec la maison de Joal, non loin de laquelle doit s'établir l'œuvre en question.

Pour que l'on comprenne mieux les motifs de cette entreprise nous ferons d'abord remarquer, que ce n'est pas la même œuvre entièrement nouvelle. Nos Confrères plus anciens se rappellent, en effet, que, dès 1849, Mgr Hobès, de concert avec le Vénéré Père, avait déjà commencé à Ngazobil un établissement de ce genre sous le titre d'Établissement agricole et professionnel de St-Joseph. Mais peu d'années après, en 1851, par suite des tracasseries incessantes du roi de Sine, alors souverain de ces plages, jointes aux dévastations des Cédos, ses soldats, on dit, bien qu'à regret, suspendre l'œuvre pour attendre des temps meilleurs.

Or, depuis quelques années, cette côte étant devenue possession française, on n'avait plus à craindre les pillages et les incursions des peuplades infidèles. Il semblait donc opportun de reprendre les cultures abandonnées, à la première occasion favorable

Par ailleurs, la crise industrielle et cotonnière survenue en Europe, par suite de la guerre d'Amérique, devait naturellement porter la pensée de Monseigneur vers la culture du coton, qui vient déjà de lui-même sur la côte. C'était là, en effet, une entreprise d'une actualité toute particulière, qui ne pouvait manquer d'exciter les encouragements et la sympathie, soit du Gouvernement, soit des industriels. Et, de fait, suivant la demande de Monseigneur, le Ministère de la Marine et des Colonies vient de lui faire, aux conditions les plus avantageuses, une concession de terrain de mille hectares d'étendue, en l'assurant de la protection du drapeau français (lett. du 13 mars), et des ordres en conséquence ont été communiqués au Gouverneur de St. Louis. D'autre part, suivant la promesse qu'ils en avaient faite, de riches manufacturiers d'Alsace, et en particulier M. Herzog, compatriote et ancien condisciple du C. P. Fère, à Colmar, ont fait des avances considérables pour les premiers travaux. Enfin de nouveaux secours sont attendus de la part des Conseils de la Propagation de la Foi et de la S^{te} Enfance.

Voilà pour les garanties du succès matériel. Si maintenant nous considérons le côté religieux et spirituel, que l'on a surtout en vue, évidemment, dans la fondation de l'œuvre, on appréciera sans peine les précieux fruits qui peuvent en résulter pour la Mission; ainsi que l'expose M. G^r Hobbs dans un rapport aux deux Conseils de la Propagation de la Foi et de la S^{te} Enfance.

« Cette œuvre, en effet, dit sa Grandeur, nous permettra :

« 1^o de prêcher par l'exemple l'utilité du travail aux indigènes, et le gain qu'ils en retireront leur fera aimer et estimer le travail qui, jusqu'ici, a été la condition des esclaves et méprisé comme tel; 2^o elle nous donnera une action directe sur un nombre considérable d'ouvriers indigènes, qui seront catéchisés pendant le travail; 3^o elle nous créera plus tard des ressources pécuniaires pour réunir un plus grand nombre d'enfants, et continuer l'œuvre de l'éducation primaire et professionnelle sur une échelle plus vaste que nous n'avons pu le faire jusqu'ici; et par là 4^o elle nous fera préparer de précieux éléments pour

constituer la famille chrétienne et pour développer l'œuvre de la formation du clergé indigène, si nécessaire pour l'évangélisation du pays. »

Elle est donc l'œuvre naissante de St. Joseph, avec son but, ses moyens d'action et ses espérances. Faisons tous le divin Maître de la vigne, afin que ces espérances se réalisent pleinement, pour sa plus grande gloire.

II. Autorisation de commencer un établissement agricole et professionnel à la Guyane, sur l'habitation Mondélice, près Cayenne, et d'y fonder une nouvelle Communauté. (Décret du 15 Oct.)

Déjà dans le Bulletin N^o 21 du 1^{er} trimestre de cette année, nous avons fait part d'un projet de nos chers Frères de Cayenne de créer dans leur mission un établissement analogue à celui de la Providence de Bourbon. L'opportunité d'une entreprise de ce genre soit pour procurer le plus grand bien moral et religieux de ce pays parmi la classe noire et spécialement la jeunesse, soit pour fixer et attacher davantage la Cong^o à cette Colonie par des œuvres spéciales, séparées et indépendantes du ministère paroissial, devenait de jour en jour plus évidente; et l'on n'attendait plus que les moments de la Providence pour la réaliser. Ce moment arriva.

Une pieuse personne du pays, ayant eu connaissance du projet des Frères, vint leur offrir, au mois de juillet dernier, pour établir l'œuvre, une immense propriété, connue sous le nom d'habitation Mondélice, offrant tous les avantages désirables.

Suivant l'annonce officielle de sa mise en vente, cette propriété n'est pas moins de 568 hectares 75 ares d'étendue; sa situation est des plus salubres de l'île. Elle se trouve rapprochée de la ville de Cayenne et de la paroisse de Remire déjà desservie par nos Frères; et enfin elle présente toutes les ressources nécessaires pour les différentes œuvres que l'on a en vue d'y établir, ainsi qu'on le verra par un extrait du rapport du F. Payodo que nous donnerons plus loin.

La personne qui se trouve propriétaire de l'immeuble;

offroit, ou de le vendre à des conditions avantageuses, ou, si on le préféroit, de le louer d'abord pour un certain nombre d'années, avec promesse de vente pour plus tard.

L'autorité locale donnoit en outre son approbation complète au projet d'œuvre. M. le Gouverneur de la Colonie, ainsi que M. le Directeur de l'intérieur encourageoient le P. Guyodo à l'entreprendre, promettant dès le commencement une allocation convenable par an, à titre d'encouragement et d'approbation.

En conséquence, sur la demande du P. Guyodo, Supérieur de cette Communauté, le C. R. Père proposa l'affaire au Conseil dans la séance du 30 août dernier, et par un Décret subséquent du 1^{er} octobre, il a autorisé les Pères de Cayenne à louer, pour 15 années, l'habitation Mondelice, aux conditions offertes par le propriétaire, pour y commencer l'établissement agricole et professionnel projeté. Le même Décret érige, pour cette œuvre, une nouvelle maison de la Congrégation sous le titre de St. Joseph de Mondelice, comme devant être fondée le 19 Mars, sous les auspices du Chef auguste de la S^{te} Famille.

III. Fondation de messes à Cellule. — Par Décret du 26 octobre, le C. R. Père a autorisé le P. Supérieur de la C^{te} de Cellule à accepter une fondation de messe proposée par la Sœur Angélique, Supérieure de la C^{te} des Sœurs de la Miséricorde établie dans la paroisse, aux conditions déjà statées précédemment pour les fondations de ce genre.

IV. Construction à Blackrock. — Par Décret du 1^{er} octobre, le C. R. Père a autorisé la construction, à la maison de Blackrock, d'une récréation couverte pour les enfants du collège, selon la demande du P. Leman Supérieur de l'Établissement.

III

Actes relatifs aux Pères et Frères Profès.

Dans le courant du 4^{ème} trimestre, le C. R. Père a décidé quelques nouvelles mutations tant parmi les Pères que parmi les Frères: 1^o le P. Seloup, naquire à St. D. de Langonnet, en qualité

de Professeur, est envoyé au séminaire - Collège de la Martinique.
Il est remplacé à Langonnet par un nouveau Profès: le F. Korwélys.
(Décret du 8 Décembre)

2° Le F. Schiffmacher, dont la santé se trouvait très-fatiguée,
a été rappelé de nouveau de Black-rock à la Maison-Mère, pour
se reposer et ranimer ses forces. (Déc. du 26 Déc.)

3° Le F. Hervé, qui se trouvait en disponibilité depuis son
retour de Rome, a été attaché de nouveau comme Professeur à
à la maison du Séminaire colonial. (Déc. du 29 Déc.)

4° Le F. Genis, de la Martinique, ayant été fortement atta-
qué de la dysenterie, a été autorisé à revenir en France pour
essayer de remettre sa santé ébranlée, et destiné provisoirement
pour St. Jean. (Déc. du 29 sept.)

5° Le F. Simion, qui, depuis plusieurs années était employé
à la lithographie, à la Maison-Mère, a été envoyé pour
reposer sa santé fatiguée, à N. D. de Langonnet, et remplacé
dans sa fonction par le F. Luc, revenu depuis quelque temps de
Dakar, ainsi qu'on le verra dans les Bulletins précédents.

IV.

Actes relatifs aux Novices et Scolastiques.

I. Admissions au Noviciat. - Par Décret du 23 novembre,
le C. R. Père a autorisé l'admission comme novice d'un diacre de di-
cèse de Nantes, M. Jean...^{3e} Lefevre, né le 13 mars 1837 à
Fieric (Loire-inférieure). Il a reçu pour nom de Rel. Marie-Ferre. Claux.

Par un autre Décret du 13 Décembre, un Scolastique, M^r-
Buis, précédemment employé à la maison de Billie, a été au-
torisé à entrer au Noviciat; bien que n'ayant pas encore achevé
sa théologie, sa mauvaise santé ne lui permettant pas de continuer
les études.

II. Admissions de Scolastiques à Langonnet... Par Décret du
28 Oct. fête des S. S. apôtres Simon et Jude, le C. R. Père a autorisé
l'admission en qualité de Petits-scolastiques, pour la fête de la
Trinité, de quatre Postulants de N. D. de Langonnet: M. M.
Ercilivus Jean-Baptiste, né le 14 avril 1837 à Oberbörschdorf (B: Rhin)
D. de Strasbourg, élève de Rhétorique. Patron de Rel. St. Augustin.

Deckel Fidèle, né le 11 avril 1843 à Zellwiller, (B. Rhin) D. de Strasbourg, élève de seconde. Pat. de Rel. Jean de la croix.

Ernst Stanislas, né le 13 avril 1849 à Mègeve, (H. Savie) D. d'Annecy, élève de quatrième. Patron de Rel. St-Eyr.

Kerambrouen Guillaume, né le 14 sept. 1844 à Noudaniel, (Cotes-du-Nord) D. de St-Brieuc, élève de sixième. Pat. de Rel. St-Pierre.

III. Admissions à Cellule. — Par Décret du 17 Décembre, le C. R. Père a également autorisé le P. Supérieur de Cellule à recevoir à la fête de Noël en qualité de Félits-Scolastiques six Postulants, M. M.:

Capdeville Urbain, né le 23 janvier 1844 à Cahracq, (Lot) D. de Cahors, élève de seconde. Pat. de Rel. St-Philippe de Nèze.

Rentz Edouard, né le 28 novembre 18 à Eguishim, (H. Rhin) D. de Strasbourg, élève de seconde. Pat. de Rel. St-Camille de Cellis.

Caragnat August, né le 20 janvier 1846 à Cellule, (Puy-de-Dôme) D. de Clermont, élève de quatrième, Patron de Rel. St-Saturnin.

Borot Antonin, né le 31 octobre 1845 à Combronde, (Puy-de-Dôme) D. de Clermont, élève de quatrième. Pat. de Rel. St-Martin.

Bonjan Alexandre, né le 19 Mars 1844 à Jullou, (Sar-et-Cher) D. de Blois, élève de cinquième. Pat. de Rel. St-Etienne (m. u. s. r.).

Rellier Francis, né le 15 mai 1844 à Enval, (Puy-de-Dôme) D. de Clermont, élève de cinquième. Pat. de Rel. St-Maria.

IV. Admissions à Blackrock. — Par un Décret précédent du 30 octobre, le C. R. Père avait autorisé l'admission au Scolasticat de Blackrock d'un Postulant irlandais M. r. —

O'Hanlon Cornelius-Joseph, né le 4 juillet 1831 à Castle-magner, Comté Cork, Dioc. de Cloyne (Irlande).

IV.

Actes relatifs aux Novices Frères.

I. Admissions de Novices Frères à Langonnet. — Par Décret du 28 octobre, le C. R. Père a autorisé l'admission, à N. 19. de Langonnet, des quatre postulants dont les noms suivent:

Prey Philippe, né le 28 avril 1838 à Tribourg (Grand Duché de Bade).
Nom de Rel. Urbain.

Maximilien François-Joseph, né le 14 avril 1842 à Miltensheim (B. Rhin)
 Nom de Rel. Valère.

Merklele Gottfried né le 3 mai 1846 à Keunzungen (Wurtemberg)
 nom de Rel. Ildephonse.

Gonatic Jean-Baptiste, né le 12 sept. 1843 à Flourhan (côtes-du-Nord)
 nom de Rel. Robert.

Avis et Recommandations.

I. Envoi à la Maison-Mère des Cartes géographiques, plans et dessins des C^{tes} etc. — Dans un précédent Bulletin, le C. P. Père a recommandé d'envoyer à la Maison-Mère les divers écrits publiés dans les pays où se trouve établie la Cong^g, et qui peuvent avoir de l'intérêt pour le Bulletin ou les Annales. La même recommandation peut et doit s'appliquer également aux Cartes géographiques des Colonies et pays de missions évangélisés par l'Institut aux plans des Communautés et autres dessins de ce genre qui sont de nature à intéresser.

Le C. P. Père a la pensée de faire à la Maison-Mère un album composé de ces différents dessins, pour conserver ainsi à la postérité la représentation des différents établissements de la Congrégation, en même temps que les Annales en conserveront l'histoire.

Nous nous proposons en outre de donner dans le Bulletin, selon qu'il sera possible, les cartes et plans qui pourront offrir plus d'intérêt, selon que nous l'avons fait dans le dernier numéro. Et ainsi, tous pourront plus facilement suivre par la pensée dans leur travaux et leurs excursions apostoliques ceux de nos Compagnons qui sont éloignés et se faire une idée plus exacte des divers établissements où ils sont employés.

Il n'est pas nécessaire sans doute de faire observer que l'on doit prendre soin à ce que ces cartes et plans soient aussi exacts que possible et qu'il en doit y ajouter de plus toutes les indications convenables.

II. Envoi des procès-verbaux sur l'examen des Constitutions.

Le C. R. Père vit avec satisfaction que, dans plusieurs Communautés, l'on a commencé sans retard à se réunir en Chapitre pour examiner les Constitutions et voir ce qu'il y aurait lieu d'y ajouter ou modifier, selon les prescriptions et recommandations faites à cet égard dans la Circulaire N^o 20 (page 52 et suiv.) Toutes les Communautés apporteront, nous n'en doutons pas, à cette œuvre si importante, tout le soin et tout le zèle possibles.

Pour l'envoi à la Maison-Mère des procès-verbaux faits à ce sujet, il faut profiter autant que possible des occasions favorables que peuvent se présenter; mais il n'est pas nécessaire d'attendre qu'on ait parcouru et examiné toutes les Constitutions ou même seulement en entier une des trois Parties. Il vaut mieux, au contraire, envoyer successivement les différents procès-verbaux relatifs à chaque Constitution, à mesure que l'on avance, afin de laisser ainsi à la Maison-Mère plus de temps et de facilité pour voir à loisir, examiner avec maturité et comparer entre elles les différentes observations qui auront été faites. De cette manière, ces observations pourront devenir réellement utiles pour la rédaction dernière des Const^{ns}, à laquelle le C. R. Père se propose de travailler d'ici la tenue du prochain et premier Chapitre général.

Nouvelles diverses de l'Institut.

I. Mort du P. Fiquet. — Dans le dernier trimestre de l'année 1862, nous avons encore eu la douleur de perdre un de nos plus jeunes Compagnons, le F. Fiquet. Ainsi qu'on l'a vu dans les derniers Bulletins, ce cher Père avait dû revenir de la Martinique en France au mois de juin, à la suite d'une dyssentérie aigüe dont il avait été atteint. Après avoir passé quelques mois à la Maison-Mère, le C. R. Père l'envoya, après la grande retraite, au commencement de Septembre, à N. D. de Langonnet où l'on espérait qu'il se trouverait mieux. Mais la Providence en avait disposé autrement, et il a rendu son âme à Dieu, dans cette

Communauté, le dimanche 26 octobre, fête du Patronage de la Très-Sainte Vierge. On verra dans la troisième partie le récit bien consolant des derniers instants de ce cher confrère.

II. Missions prêchées par le P. Savenbruck. — Dans le cours de cette année, le P. Savenbruck a prêché plusieurs grandes missions dans le diocèse de Rennes, de Laval et d'Angers. Partout le Bon Dieu s'est plu à bénir les travaux apostoliques de ce cher Père, ainsi qu'on le verra par les lettres qu'il a écrites au C. D. Père, et dont nous donnerons quelques extraits dans la 3^{ème} Partie. Nous espérons pouvoir ainsi donner de temps à autre quelques récits de ses missions si intéressantes. Il a eu l'honneur, à la Maison-Mère, dans les premiers jours de Janvier 1863, pour s'y reposer pendant quelques jours de ses travaux incessants.

III. Dona de M. (D.) des Victoires. — Notre-Dame des Victoires se plaît toujours à donner à la Cong^g. de nouveaux témoignages de son affection toute particulière.

— Au mois de Décembre, le digne successeur du vénérable M. Desgenettes a offert pour la chapelle de notre maison de Rome un nouveau don bien précieux. Ce sont les deux tableaux qui se trouvaient aux deux côtés de l'autel de l'Archiconfrérie, et que l'on a changés à l'occasion des nouvelles décorations faites dans le sanctuaire. Le premier qui se trouvait à droite représente l'Imm^{te} Conception, et le second l'Assomption. Ces deux tableaux ont été faits par un artiste d'un assez grand mérite, M^o Saverigne. Ils ont même eu l'honneur de figurer dans une exposition à Paris. Mais ce qui doit surtout les rendre précieux pour nous, ce sont les pieux souvenirs qui s'y rattachent : celui d'abord du Saint-Fondateur de l'Archiconfrérie, qui les avait fait placer lui-même, et surtout celui de l'Autel vénéré du Saint et Immaculé Cœur de Marie, source de tant de grâces, qu'ils ont servi à décorer pendant plusieurs années.

— Un autre don qui, malgré sa moindre valeur, ne laisse pas que d'avoir aussi son prix par les souvenirs qui s'y rattachent a été

fait au E. Rouvié pour la chapelle de N. D. des Victoires à St Louis. Le cher Père a prêché deux fois à l'office de l'Archiconfrérie où il a été écouté avec beaucoup d'intérêt. Et pour souvenir M. le Sous-Directeur lui a offert pour St Louis plusieurs bouquets de fleurs artificielles qui avoient servi à orner la statue miraculeuse de Marie. On trouve mention de ce don dans le nouveau calendrier de N. D. des Victoires de 1863, imprimé à l'usage des fidèles qui désirent suivre les offices de l'Archiconfrérie: « Les fleurs artificielles dont la piété des fidèles se plaît en tout temps à orner l'autel de l'Archiconfrérie, sont données à de pauvres églises, lorsqu'elles ont perdu leur premier éclat. Durant l'année 1862, nous avons pu non seulement faire avec ces fleurs des libéralités en faveur de plusieurs chapelles de Paris ou de la Province; mais nos bouquets sont encore allés au Pôlé nord avec M. Bernard, Prêtre apostolique, qui a dû en décorer l'un des sanctuaires où il venait diriger l'Archiconfrérie, et dans la Mission des nègres de l'île. St Louis en Bretagne, avec le F. Rouvié, Missionnaire du St Esprit et du St Cœur de Marie, qui les réservait pour un autel dédié à N. D. des Victoires. (page 66. en note)

Dans une belle allocution prononcée dernièrement, Mgr de Poitiers disait, d'après St Grégoire, « qu'un usage très-ancien dans les premiers siècles a permis de donner le nom de la relique même aux linges ou aux fleurs qui avoient reposé durant une nuit sur un sépulcre ou sur une châsse miraculeuse. » On s'attache-t-on également le plus grand prix aux moindres objets qui ont servi à décorer l'autel béni de N. D. des Victoires; et, plus d'une fois, Marie s'est plu à récompenser par des faveurs signalées le respect et la vénération des fidèles envers ces pieux souvenirs du sanctuaire consacré à son Cœur Immaculé.

IV. Œuvres diverses refusées. — Dans ce dernier trimestre, on nous a fait encore l'offre de plusieurs œuvres nouvelles, que le Conseil n'a pas cru pouvoir accepter, pour différents motifs.

1^o Collège de Ribeaupville. — Tous nos Confères verraient sans doute

avec joie la Cong^g fonder quelque établissement en Alsace. C'est li, pays qui a donné naissance à notre S^t. Fondateur, au C. R. Père et à beaucoup d'autres membres, Pères et Frères. C'est même en ce pays que le Vénéré Père avait pensé tout d'abord d'abîer le premier berceau de la société naissante du S^t. Cœur de Marie; et depuis c'est la Province de France qui nous a donné le plus de vocations.

Nous avons d'ailleurs maintenant des maisons de recréement et de formation dans li midi et l'ouest de la France; et il serait à désirer que nous en ayons également une dans l'est. Il y a tout lieu d'espérer que cet établissement pourrait nous attirer un nombre plus considérable encore de sujets, soit de cette partie de la France soit de l'Allemagne.

Or, depuis ces dernières années, les occasions pour cela n'ont pas manqué. On nous a fait l'offre de plusieurs établissements; et tout dernièrement encore, on vient de nous proposer celui de Ribeauville dans le Haut-Rhin.

L'établissement de Ribeauville est, comme le savent ceux de nos confrères qui connaissent le pays, dans un des sites les plus beaux et les plus pittoresques de l'Alsace, et par ailleurs il offre aussi de grands avantages. Mais, d'un autre côté, ce collège, dirigé jusqu'à présent par des prêtres du diocèse, était dans un état peu prospère, et il eût été difficile de le relever. D'un autre côté, le grand nombre d'établissements de ce genre existant dans les environs eût offert peu d'espoir de pouvoir jamais lui donner un grand développement, outre que la position ne permettrait guère de s'agrandir. On a donc cru qu'il fallait encore attendre de la Providence, si c'est son dessein que nous nous établissions en ce pays, des conditions plus favorables.

2^e Collège de Blâmont (Munster) à peu près au même temps où l'on faisait à la Cong^g. La proposition du collège de Ribeauville, un autre collège lui était offert, celui de Blâmont, situé dans le diocèse de Nancy (Metz).

Cet établissement offrait beaucoup plus d'avantages que

le premier. Il est d'abord dans un état assez prospère et assez florissant, qu'il n'y aurait eu qu'à maintenir et développer. Les bâtiments sont plus considérables, et le local donne la facilité de s'agrandir au besoin. Le personnel des Professeurs offrait de rester en partie pour quelques années, d'ici à ce que la Cong^g pût facilement suffire à diriger l'établissement par ses propres membres. Le clergé, la commune et toute la population paraissent aussi bien disposés à nous recevoir; et l'on nous faisait espérer du diocèse et des environs des vocations assez nombreuses. Ces conditions n'étaient pourtant pas non plus sans inconvénients, comme de n'être pas tout-à-fait chez soi, outre que la localité est assez peu importante.

Cependant, en présence des avantages réels que j'en sentaient les offres que l'on nous faisait, il y avait à craindre d'aller contre les desseins de Dieu en refusant absolument. On a donc laissé la chose à la Providence et l'affaire n'a pas été loin de se conclure. Mais, sur la fin, diverses difficultés n'ont pas permis d'accepter.

3. Petites colonies agricoles pour les enfants orphelins ou abandonnés. — Cette nouvelle œuvre, ou plutôt ce projet d'œuvre, nous a été proposé au mois d'octobre dernier par M. de l'Estieux, le fondateur de St Jean, et par M. le Comte de Gouvillon. C'est à peu près l'œuvre même de St Jean; du moins dans son but et sa nature, mais avec cette différence toutefois dans les moyens, et au lieu de réunir ainsi les enfants dans de grands établissements, on les distribuerait çà et là en petites colonies agricoles de vingt enfants au plus, sous la direction d'un Père et de quelques Frères, dans des métairies prises à loyer comme les fermes ordinaires de la campagne.

La pensée des auteurs du projet; en cela, est d'abord d'éviter les frais de grandes constructions et par là de faciliter la diffusion; ensuite et surtout de fixer les enfants à la campagne, en les attachant aux fermes où ils auraient été ainsi élevés.

Le but et la pensée de cette œuvre ainsi considérés en eux-mêmes

sont sans doute excellents; et appliquée sur une large échelle, cette sorte d'aumône pourrait produire le plus grand bien. Mais pour cela il faudrait évidemment un personnel très-considérable, et encore cette position isolée pour des religieux dans des fermes de campagne serait toujours assez peu convenable. En se concentrant au contraire dans de grands établissements, comme nous le faisons à St Flan et Langonnet, on peut, sans avoir ces inconvénients, et avec un personnel moins nombreux, faire un bien relativement beaucoup plus considérable. On comprend donc facilement qu'il était impossible de donner suite à ces propositions.



Deuxième Partie.

Revue des Communautés.

Province de France.

Maison - Mère.

Nouvelles concernant la Comté en général.

Ainsi qu'en la vu par les dernières Circulaires, le C. R. Père s'est occupé particulièrement, durant cette année, d'organiser et régulariser les choses dans la Congrégation. Or, parmi les points à déterminer, un des plus importants sans contredit, c'était le mode dont doivent se faire les exercices de piété communs prescrits par la Règle, notamment dans les maisons chargées d'aewres d'éducation, telles que

petits et grands séminaires.

Or, à cet égard, il y a deux manières différentes de faire dans les diverses Congrégations religieuses. Dans les unes, le personnel employé dans l'établissement fait distinctement et à part des élèves, les exercices de Règle, prescrits, sauf à laisser avec ceux-ci, pour présider leurs exercices, un ou deux des Directeurs. Dans d'autres au contraire, tous les Directeurs et Professeurs assistent aux exercices des élèves et les font avec eux en même temps, sauf, s'ils ont quelque exercice spécial, tel que l'examen particulier, qui n'existe pas pour les élèves, à le faire séparément de ceux-ci et seulement entre eux.

Jusqu'à présent, comme on le sait, tous les Pères demeurant à la Maison du séminaire, tant ceux employés à l'œuvre même du séminaire colonial, que ceux occupés à l'administration générale, et les Pères en passage, suivaient les exercices de piété des élèves, sans avoir aucun exercice journalier propre, distinct et séparé. On avait trouvé cet usage établi lors de la fusion, et, à ce moment il m'est été difficile, pour ne pas dire impossible, de rien changer à cet égard. Le vénéré Père fit donc continuer ainsi, et le C. R. Père eut devoir laisser aussi les choses dans le statu quo, du moins en attendant plus mûr examen de la question.

Cependant, depuis plusieurs années déjà, on éprouvait une certaine gêne dans cette manière de faire, qui, pour peu qu'on y réfléchit, ne semblait pas assez en harmonie avec nos Règles et constitutions, lesquelles, en effet, font de la vie commune entre les membres réunis ensemble, une des bases les plus fondamentales de l'Institut.

En outre, ce mélange avec les séminaristes pour les exercices de piété n'était pas sans offrir non plus certains inconvénients plus ou moins notables. D'abord, pour plusieurs exercices, le mode de les faire usité pour les élèves, n'était pas conforme à l'usage suivi dans la Congrégation. De même, les sujets d'oraison, devant être appropriés aux séminaristes, ne pouvaient par là même souvent convenir aux Pères. Finalement, lorsqu'on avait quelque annonce particulière, quelque avis spécial à communiquer aux Pères, on ne savait où et quand le faire, puisqu'ils n'avaient pas de réunions particulières et séparées des élèves. Et enfin, il ne paraissait guère

convenable que le C. R. Père et les autres Pères non employés à la direction du séminaire, suivissent ainsi les exercices de règle des séminaristes. Aussi, tous les Pères en passage, arrivant à la Maison-Mère, éprouvaient-ils, généralement à cet égard, une certaine gêne. Ces inconvénients devenaient d'ailleurs d'autant plus grands et plus sensibles que le nombre des Pères étrangers qui se trouvaient à la Maison-Mère était parfois assez considérable.

La chose fut donc examinée et discutée, une première fois dans une des réunions qui suivirent la retraite et où assistèrent, avec les Supérieurs, les Profes de vœux perpétuels et les plus anciens membres; puis, après avoir pris tout le temps de s'éclairer et de réfléchir, le C. R. Père en a saisi de nouveau le Chapitre de la Communauté.

Or, après un examen attentif de la question, pendant plusieurs séances consécutives où l'on était d'autant plus hésitant qu'il semblait y avoir presque autant de raisons pour chacun des deux modes précités, on a été généralement d'avis, d'abord quant à la question de principe général, qu'il y avait lieu d'établir, autant du moins que faire se pourrait pour les membres de la Cong^e, Pères et Frères, la séparation des exercices de piété communs, déterminés par nos *stes* Règles, d'avec ceux des œuvres dont on peut s'occuper.

En conséquence, pour appliquer ce principe à la Maison-Mère, il a été convenu que tous les Pères non employés à la direction du séminaire colonial; c'est-à-dire, outre le C. R. Père, les Pères employés à l'administration générale, et les Pères en passage, feraient en commun, séparément des élèves, leurs exercices de piété, à savoir: les prières du matin et l'oraison, l'examen particulier et la prière du soir; avec le quart d'heure d'oraison complétant l'heure entière prescrite par nos saintes Règles. Pour le lieu de ces exercices, on a choisi le bas des stalles, à la chapelle, comme étant l'endroit le plus convenable, dans l'état actuel des choses.

Quant aux Pères attachés à la direction du séminaire, on pensait d'abord n'en laisser qu'un ou deux, à tour de rôle, avec les élèves; mais on crut qu'il y aurait en cela des inconvénients, pour le moment du moins, et on a pris en quelque sorte un moyen terme. Ils continuent donc, comme par le passé, à suivre les exercices des séminaristes,

mais ils viennent se réunir aux autres Frères pour le quart d'heure d'oraison ou de visite le soir, que l'on fait pour cela en commun après la prière, de 9h. 3/4 à 9h.. Tous les Frères de la Maison-Mère se trouvent ainsi ensemble et sont réunis pour cet exercice. On lit, en terminant, le sujet d'oraison trois fois par semaine; et s'il y a quelqu'un qui annonce ou avertit à communiquer aux Frères, on profite de ce moment, pour le faire.

Ce Règlement, que l'on avait commencé à suivre en partie, depuis la grande retraite, et dont on avait déjà constaté l'opportunité et les heureux résultats, a été promulgué le 21 septembre de la présentation de la S^{te} Vierge et est depuis observé. Tous nos chers Confrères qui viendront à la Maison-Mère ne seront donc plus embarrassés, comme ils pouvoient l'être plus ou moins par le passé, pour leurs exercices de Règle.

Maison du Noviciat.

Nous extrayons les lignes suivantes du Bulletin du Noviciat:
 — « Ainsi qu'on la vu dans le dernier Bulletin, à l'ouverture de la nouvelle année religieuse, le personnel du Noviciat se trouvait bien restreint. Les Novices se sont mis en prières pour demander à Marie de leur envoyer des confrères; et deux nouveaux leur sont bientôt arrivés: M. M. Lemacher, du diocèse de Bâle (Suisse) encore laïque, Sincour, diacre du diocèse de d'Alby, sortant du S^t Séminaire d'Alger. Et peu après, un Scolastique, M. Buss, est venu compléter la dizaine de Novices que nous avons actuellement. »

— « A l'ordination du mois de Décembre, M. Poulet a été promu au Diaconat, et cinq de ses Confrères ont reçu la prêtrise: M. M. Marcot, Steurer, Jégou, Chauvière et Lefevure. Cette ordination a eu lieu à S^t Sulpice; elle a été faite par Mgr. Jausson, de la Congrégation de S^t Pius, Vic. ap^{ost} de Caite.

L'avant veille de ce beau jour, le 18 Décembre, une autre cérémonie nous avait déjà réunis à la chapelle, c'était la réception en qualité de Novice titulaire de M. Lefevure. Le R. P. Provincial voulut bien venir, au nom du C. R. Père empêché, présider la

cérémonie, et j'ai à cette occasion une touchante exhortation avec un accent vif et pénétrant qu'on lui connaît, qui part du cœur et qui va jusqu'au fond de l'âme.

— Le 13 du mois de Novembre, nous avons célébré la fête de St. Stanislas, notre patron. Incapable par notre petit nombre de lui donner la solennité que nos cœurs désiraient, nous avons été heureux de posséder le concours de quelques Scolastiques pour nous aider à fêter plus dignement notre bienheureux Protecteur.

« Le midi, le C. P. Père, accompagné de Mgr Kobès, est venu augmenter la joie de notre fête qui devint alors une véritable fête de famille. Ils voulurent bien partager notre dîner de communauté, et, pendant la récréation, nous eûmes tous le bonheur de nous grouper autour d'eux, avides de recueillir jusqu'aux moindres paroles qui sortaient de leurs bouches vénérées.

« Ces heureux moments d'une gaieté franche et cordiale ne durèrent pas assez longtemps pour nous. Bientôt il fallut terminer ces doux entretiens où le C. P. Père sut trouver un mot de bonté pour chacun de ceux qui l'entouraient, et où l'on était heureux d'entendre Mgr parler de nos pauvres noirs d'Afrique; il fallut se séparer. Sa Grandeur, devant bientôt retourner dans sa chère Mission, nous fit ses adieux. Après qu'il eut donné à chacun le baiser d'adieu, le C. P. Père le pria de vouloir bien encore une fois avant son départ bénir notre Collège. Nous nous mîmes aussitôt à genoux et reçûmes avec bonheur cette dernière bénédiction.

« Quelqu'un ayant exprimé le désir que cette bénédiction fût descendre dans les cœurs de tous un grand amour des pauvres noirs, » lui, répondit Monseigneur, « l'amour des noirs, mais avant tout l'amour de Dieu, qui renferme tout. »

Maison du Grand-Scolasticat.

Le bulletin de la Maison du Grand-Scolasticat nous transmet les nouvelles suivantes:

— L'ouverture de la nouvelle année scolaire 1862-1863 a été vraiment magnifique. Jamais les murs du Grand-Scolasticat

n'ont encore renfermé un personnel aussi nombreux. Trente-trois nouveaux aspirants sont venus doubler le nombre des Scolastiques, dont se composait la C.^{ie}, à l'issue de l'année scolaire qui vient de s'écouler.

« Quinze d'entre ces nouveaux sortent du Férit. Scolasticat de N. D. de Langonnet: M. M. Crétin, Bonnet, Chevalier, Chevau, Deslaint, Gommenginger, Walter, Voisin, Costes, Richert, Joepfert, Bell, et Schewermann. Ce dernier est encore postulant.

« La Maison de St. Sauveur nous en a envoyé sept autres: M. M. Fanny, Michel, D'hauch, Couzinié, Vanvilliers Scolastiques titulaires, et M. M. Moeyer et Moillorat postulants. C'est le premier contingent de Cellule.

« Trois séminaristes nous sont aussi venus du Séminaire colonial: M. M. de Courmont, en 2.^e année de Théologie, Tambour et Kullier, philosophes.

« Enfin, un Scolastique titulaire nous a été envoyé de la Maison d'Irlande, M. O'Hanlon, ancien élève de M. Dibagh, célèbre professeur de Philosophie de l'Université de Louvain.

« Toutes les maisons de formation nous ont ainsi envoyés, chacune, leur tribut; et nous espérons qu'il en sera de même les années suivantes.

« A tous ces noms il faut ajouter M. M. Buss, Scol. titulaire, et Doobo, postulant; lesquels, après avoir fait leur Philosophie au Grand-Scolasticat, avaient été placés provisoirement en qualité de Professeurs, l'un au Férit. Séminaire de Cellule, l'autre, au Collège de N. D. de Langonnet. M. Buss toutefois doit nous quitter définitivement peu après, pour entrer au Florissant; sa santé ne lui permettant pas de continuer ses études.

« La Retraite d'ouverture a été prêchée par le R. P. Provincial, et s'est terminée comme de coutume par le renouvellement des engagements des Scolastiques titulaires.

« Le C. R. Père a daigné couronner la Retraite en venant lui-même présider cette dernière cérémonie, qui fut suivie de la Bénédiction solennelle du C. P. Sacrement.

Séminaire Colonial.

Nous extrayons ce qui suit du Bulletin du Séminaire :

— La rentrée des Séminaristes a eu lieu, comme à l'ordinaire, le mardi après le 2.^e Dimanche d'octobre. Leur nombre dépasse celui de l'année dernière. D'abord de 75, il s'est élevé peu après à 82. Cette augmentation coïncidant avec celle des Scolastiques, de nouveaux bancs supplémentaires ont dû être installés dans le chœur de la grande chapelle pour recevoir les cent cinquante à cent soixante clercs qui assistent régulièrement aux offices.

— A l'ordination de Décembre, six séminaristes ont reçu la prêtrise, quatorze le Diaconat, neuf le sous-Diaconat, treize les ordres mineurs et dix la tonsure.

— Le lendemain a eu lieu un salut de départ pour un des nouveaux prêtres, qui devait s'embarquer immédiatement pour les colonies. M. F. Hervé, nouvellement attaché au Séminaire, et qui avait déjà prêché la retraite d'ordination, a fait, à cette occasion, une allocution aux séminaristes pour les encourager dans leur dévouement à l'œuvre coloniale.

— Le samedi, 27 Décembre, fête de St. Jean l'Évangéliste on a fait l'exposition solennelle du C. S. Sacrement prescrite par M. M. les Grands Vicaires en toutes les Églises et Chapelles de Paris, pour le Cardinal, dangereusement malade depuis quelques jours. Nous nous sommes unis avec empressement aux prières faites dans tout le diocèse pour obtenir de Dieu, si telle était sa sainte volonté, le rétablissement et la conservation d'une santé si précieuse pour l'Église. Mais le vénérable Prélat était mûr pour le Ciel. Quelques jours après, Dieu l'appela à lui pour couronner et récompenser ses travaux.

— Le premier Dimanche de janvier, selon l'invitation de M. M. les Vicaires capitulaires, toute la Communauté s'est rendue au palais de l'Archevêché, pour faire une dernière visite à la dépouille mortelle du vénérable Prélat. On est entré processionnellement et en habit de chœur dans la chapelle ardente où ses restes étaient exposés. Ses insignes de l'Éminent Cardinal étaient déposés sur son cercueil; mais ses grandes vertus, son zèle sage et prudent, sa...

charité prodigue de lui-même, l'avaient précédé au Ciel et lui avaient préparé l'éternelle récompense promise au bon et fidèle serviteur.

Cité de N. D. de Langonnet.

— Ainsi qu'il a été annoncé dans la partie officielle de ce Bulletin et de la précédente, il a été fait, pour la nouvelle année scolaire, divers changements dans le personnel de la Cité de Langonnet. Le P. Bisch, parti pour l'Afrique avec Mgr Kohès, a eu pour remplaçant dans l'économie le P. Müller, nouveau Profès; et les P. S. Seloup et Lunet; tous deux Professeurs et envoyés à la Martinique, ont été remplacés par deux autres nouveaux Profès, les P. S. Jouan et Houvéys. Ce dernier est vice-Préfet des Scolastiques en remplacement du P. Seloup.

— D'après la correspondance de la Cité, le personnel du Collège Scolastique était, au moment de la rentrée, de trente sept Scolastiques, dont dix-sept titulaires et vingt postulants.

Pour le Collège, la rentrée a été aussi, nous écrit-on, très-satisfaisante. Il y avait, dès le commencement, de 106 à 110 élèves; et l'on en attendait encore de 15 à 20 autres. Cela donne lieu d'espérer, si le personnel du Collège continue à augmenter comme depuis quelques années, que l'on arrivera sous peu à une moyenne de 30 pensionnaires et d'une centaine de chambrières.

— La retraite d'ouverture de l'année scolaire, prêchée par le P. Guillaou, a donné un nouvel élan à la piété des enfants. Elle s'est terminée à la fête de la Toussaint: En ce beau jour, les quatre Postulants dont nous avons mentionné dans la première Partie l'admission en qualité de Scolastiques titulaires: M. M. Corcilius, Pochet, Coutoz et Kerambun, ont émis leurs premiers engagements entre les mains du P. Pernet. Le même jour, les P. F. Urbain, Valin, Adelphe et Robert ont eu aussi le bonheur de faire leur consécration comme Novices Frères.

— Dans la matinée du 25^{ème} dernier, la Cité de N. D. de Langonnet a été mise en émoi par un accident, que, sans une protection spéciale de Marie, la Patronne de la Maison, aurait

pu occasionner les plus grands désastres. Voici ce qu'on écrivait le P. Supérieur au E. R. Père, le jour même de l'accident :

« Nous avons bien manqué d'avoir ce matin un grand incendie, et vraiment il n'était pas trop tôt d'arriver pour l'éteindre. Hier soir, un Séct-Scolaslique a fait du feu dans le cabinet d'histoire naturelle, pour sécher des oiseaux qu'il avait empaillés. Probablement qu'il n'aura pas bien recouvert son feu, et que, pendant la nuit, un tison aura roulé sur le plancher qui se sera enflammé peu à peu. C'est ce matin, à 5 heures, qu'on s'en est aperçu à la fumée qui se répandait dans le dortoir. Le feu gagnait déjà beaucoup entre le plancher et le plafond du réfectoire. On a été obligé, pour l'éteindre plus sûrement, de dégrader un coin du plafond et du plancher, et bientôt on en a été maître; mais il était bien pris. Il y a des poutrelles et des planches calcinées, puis les objets du cabinet d'histoire naturelle ont été plus ou moins avariés. Mais nous sommes bien heureux d'en avoir été quittes pour si peu, car la maison toute entière eût pu devenir la proie des flammes. C'est spécialement à la E. St-Vierge, nous n'en doutons pas, que nous devons d'avoir été ainsi préservés. C'était le samedi jour qui lui est consacré, et la veille de la fête du Patronage de cette bonne Mère; et de plus, la veille au soir, peut-être au moment même où le feu commençait à prendre, on avait placé sa statue vénérée dans le réfectoire, à peu près au dessous de l'endroit où avait lieu l'accident. N'y a-t-il pas un concours de circonstances vraiment frappantes? N'asse tout le monde s'est-il senti porté à remercier Marie; et le lendemain, avec salut, nous avons chanté de tout cœur un beau Magnificat de reconnaissance et d'amour en l'honneur de cette bonne Mère, qui se montre toujours si bien pour nous l'Éternelle - Dame de Langonnet! » (1)

Colonie de St-Michel.

Extrait du Bulletin. — « Le 25 octobre dernier, le nouvel Inspecteur, M. Olivier Watterville est venu visiter la colonie de St-Michel. Il s'était fait annoncer depuis longtemps, mais il avait tant

(1) On voit par cet exemple qu'on ne saurait prendre trop de précautions contre le feu, quelques imprudences ou négligences pouvant causer les plus grands malheurs.

retardé sa visite qu'on n'y pensait plus. St. Michel paraît avoir eu les rémices de son inspection. Boussi a-t-il visité toute la maison minutieusement et en détail. Comme il arrive d'ordinaire pour les nouveaux Inspecteurs, plus portés à faire du zèle, il n'a pas manqué de faire des observations sur le pain, les haricots, la literie, les classes etc. Cependant quant à l'état sanitaire en général, chose assez capitale dans une colonie, il n'y avait rien à dire : pas de malades à l'infirmerie ; un seul cas de mort dans le courant de l'année ; un seul en défection, le dernier arrivé, et encore était-il en route pour revenir. En somme donc, tout a été assez bien.

« Avant de partir, M^e l'Inspecteur a témoigné le désir de parler aux enfants. On les a réunis sur le champ, et ils se sont alignés devant lui sur deux rangs. M^e l'Inspecteur les a parcourus et visités hinc et inde ; puis il les a appelés, chose nouvelle pour notre petit peuple, à faire valoir leurs réclamations. L'un d'eux sort des rangs ; que va-t-il réclamer, contre quoi, contre quoi ? Tout le monde attend assez étonné. » M^e l'Inspecteur, n'y aurait-il pas moyen de s'engager à 18 ans ? » — « D'après quel article du code pénal est-il ici, M^e le Directeur, demande l'Inspecteur au F. Guyot » — Sur son extrait de jugement il y a 17 articles. — « Mon ami, c'est beaucoup, il faut être gracieux de tout cela, avant de pouvoir vous engager. » Et le pauvre enfant se retire tout confus, et jurant bien sans doute qu'on ne l'y prendrait plus. Ce fut la seule réclamation parmi nos 130 enfants. »

— Au Bulletin de St. Michel est joint un rapport plus général sur cette colonie, qui montre qu'elle est toujours en bonne voie de prospérité tant au moral qu'au matériel, on le trouvera à la 3^{ème} partie.

Clé de St. Jean.

Après avoir longtemps attendu, nous recevons enfin de St. Jean le Bulletin suivant qui montrera que de rien n'était

envoyé, ce n'était pas, loin de là, l'œuvre de choses intéressantes à communiquer. Voici donc ce que nous écrit le P. Locher: «Je viens d'être chargé du bulletin de la C^o par le P. Supérieur; et je m'empresse de vous transmettre ce que ma mémoire me rappelle encore:

— «Je vous entretiendrais d'abord volontiers et longtemps de nos exploitations et de nos ateliers, mais le P. Supérieur se propose de faire un rapport général sur nos colonies agricoles; je lui laisse donc cette matière. En attendant, je vous dirai seulement que nos dernières récoltes ont été vraiment magnifiques. Les bons paysans Bretons ouvraient de grands yeux, en voyant nos beaux blés, nos ravissants colzas et nos superbes racines. Ces dernières ont même réussi presque trop bien; nous avons été obligés d'augmenter considérablement notre bétail pour les faire toutes consommer. Nos braves gens des environs ne savent pas à quoi attribuer ces belles récoltes, ils s'imaginent qu'il y a quelque procédé mystérieux dans notre culture; et que nous semons des graines tout autres que celles du pays. Aussitôt viennent-ils en bon nombre nous en demander. Mais qu'ils sont étonnés quand les mêmes graines, que produisent si bien dans nos champs, ne produisent pas mieux que les leurs sur leurs terres.

— «Depuis que le R. P. Provincial a eu une entrevue avec le nouvel évêque de St-Brieuc Mgr David, le jour de son entrée dans son diocèse, le digne Prélat nous a honorés déjà quatre fois de sa visite. Une fois il est venu confirmer nos enfants. Je laisse au bon P. Thomas le soin de vous raconter cette belle fête. (voir à la 3^e Partie)

«A ses trois autres visites, Monseigneur est venu sans s'être fait annoncer. Il passa chaque fois près d'une heure avec nous. Ses entretiens furent, comme toujours, pleins de cette bonté, de cette amabilité qui lui est si naturelle. Il nous donna bien des preuves du grand intérêt qu'il porte à notre Cong^o et à nos colonies agricoles. Une fois même, il nous a fait sentir son désir de voir notre Cong^o se charger des écoles de son diocèse.

— «Au mois d'octobre dernier, nous sommes allés, à notre tour, présenter nos hommages et nos remerciements à Sa Grandeur.

Monsieur a été on ne peut plus aimable et nous a retenus à dîner avec lui.

— « Quelques semaines après, nous fûmes honorés de la visite de deux autres personnages distingués: Mgr. Epivent, précédemment curé de la cathédrale de St. Brievé, et aujourd'hui évêque de Vire, et M. le Général de Goyon, l'illustre chef des troupes françaises à Rome en ces dernières années. Tous deux ont laissé dans les cœurs de nos enfants des souvenirs bien agréables. Tout le monde connaît la gaieté de Mgr. Epivent, qui sait si bien réjouir par sa conversation. Le Général de Goyon ne ceda en rien à Mgr. Epivent sous le rapport de cette gaieté intéressante. Il fit mettre nos enfants en rang et passa la revue, s'estimant heureux, disait-il, d'être à les commander, après avoir très bien commandé aux vaillantes troupes de Rome. C'est sa propre expression qu'il nous a remémoré pendant le déjeuner que nous prîmes avec lui chez M. du Elisieux.

— « Une autre visite dont je dois aussi vous dire un mot, c'est celle de M. de Watterville, Inspecteur général des prisons. Ce zélé administrateur nous a donné toute une journée, et il paraît nous avoir quittés assez satisfait de sa visite.

« Comme l'an dernier, le Bon Dieu nous a encore envoyé cette année la grippe dans la maison. Il y a eu peu qui n'aient passé quelques jours sous la férule du F. Infirmer. Dieu merci, personne n'a succombé; il y a eu cependant deux Frères et trois enfants qui ont été bien près de la mort; car chez eux la grippe a dégénéré en péri-pneumonie. Le bon Frère Jacques surtout nous a inspiré de grandes craintes; mais le Bon Dieu savait bien que nous avons trop besoin de ce cher Frère pour nous l'enlever si tôt. Le Frère Thomine, lui aussi, a été deux fois bien mal d'une maladie détestable. Grâce à Dieu, ils vont maintenant tous mieux. Le Frère Jacques est entièrement rétabli.

— « Voici autre chose qui vous montrera que ce n'est pas sans dessein que le Bon Dieu a conduit votre confrère du Wurtemberg au fond de la Bretagne. J'ai eu dernièrement le bonheur d'instruire et de convertir à notre Sainte Religion deux Dames protestantes de St. Brievé. L'une et l'autre ont été baptisées le jour

du nouvel an par M. Mesnard, archevêque de St. Brienc et grand ami de la Cong^g. L'une de ces deux Dames est allée déjà jouir du bonheur du ciel; elle s'était préparée à la mort d'une manière très-édifiante et qui m'a bien consolée. Il vient d'arriver encore à St. Brienc quelques Allemands et Allemandes que j'espère faire rentrer dans la Ste. Eglise Catholique; mais il faut pour cela que le Seigneur prépare leurs cœurs - priez donc pour ces pauvres âmes.

Clé de Cellule.

- Suivant les Décrets du C. R. Père, rapportés dans le dernier Bulletin, plusieurs changements ont eu lieu au commencement de ce trimestre dans le personnel des Pères de Cellule. Les F. F. Dhyèvre, Buisson et Diquet destinés, le premier pour la mission de Zanzibar et les deux autres pour la Martinique, y ont été remplacés par trois nouveaux Profes: les F. F. Grijard, Haeringer et Richaume. Trois Grands-Scolastiques M. M. Vally, Ferret et Gouyet sont allés remplir les vides qui restaient encore à combler.

- Les diverses œuvres de la Clé de Cellule continuent en général à se développer. Au Petit Scolasticat, sept nouveaux postulants sont venus prendre la place des anciens qui avaient passé au Grand-Scolasticat de Paris, de sorte que au commencement du trimestre il y avait encore trente scolastiques.

- La rentrée du Petit-Séminaire a été également satisfaisante; on comptait pour l'ouverture des classes plus de cent vingt élèves.

- L'Orphelinat s'accroît et s'organise aussi peu à peu. L'année dernière on n'avait pu admettre qu'une dizaine d'orphelins; au commencement de novembre, ce nombre avait déjà doublé, et de nouvelles demandes ont encore été faites depuis.

- La retraite d'ouverture de l'année scolaire s'est faite du 28 8^o au 1^o 9^o, et simultanément pour les deux Communautés. Elle a eu, nous écrit on, les résultats les plus heureux et les plus consolants, grâce en particulier aux instructions si pleines d'intérêt du P. Hervé, qui avait été envoyé pour la prêcher. Ce cher Père resta ensuite à Cellule pendant quelque temps,

pour profiter des eaux minérales qui se trouvent non loin de là, car le climat de Rome avoit un peu fatigué sa santé. Ces eaux, et en particulier celles de S. Myron, qui ne sont pas sans réputation, lui ont fait un grand bien.

— Deux mois après la retraite, le jour de Noël, la Cl^é du Petit Sécolasticat se trouvoit de nouveau réunie pour une de ces cérémonies qui sont toujours si touchantes dans nos maisons de formation, et pour ceux qui en font l'objet et pour ceux qui y assistent. Les six postulants dont l'admission en qualité de Sécolastiques titulaires a été annoncée dans la 1^{re} partie, M. M. Capdeville, Bontz, Caraynat, Berot, Bonjean et Bellier, ont fait, aux pieds de l'Enfant Jésus, leurs premiers engagements dans la Cong^o.

— Les meilleures dispositions animent aussi les élèves du Petit Séminaire. La jeune Congrégation des enfants de Marie y fait toujours le plus grand bien, comme on pourra en juger par un extrait du rapport du Frère de l'Association, que nous reproduisons dans la 3^{eme} partie.

La journée du 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception, a été un vrai jour de bonheur pour la petite Cong^o, ainsi que pour l'Académie littéraire dont Marie Immaculée est également la Patrone et la Protectrice. Plusieurs approbanistes ont fait en ce jour leur consécration à la Se Vierge entre les mains du P. Sup^o, et de nouveaux élèves ont été reçus approbanistes. Il y a eu, dans la soirée, une belle et intéressante séance de l'Académie littéraire que M. le Curé de Cellule a bien voulu honorer de sa présence. (Voir le récit à la 3^{ime} Partie.)

À cette occasion, nous devons ajouter ici que l'élève qui étoit l'année dernière à la tête de la petite Cong^o de l'Académie littéraire, M. Parton, continue à faire honneur à l'établissement de Cellule, non moins par sa piété que par ses succès. Après sa Rhétorique, il est entré au Grand Séminaire de Clermont, en première année de Philosophie, et l'on nous apprend qu'il a été le 3^{im} parmi les 38 élèves de son année. En sciences, il a été le 2^{em} parmi les élèves des deux années réunies et le 1^{er} de son année.

— Comme on voit, l'établissement de Cellule continue toujours à prospérer. Aussi reçoit-il, à l'occasion, les félicitations les plus flatteuses. Dans une visite que le F. Hubert a faite dernièrement à Mgr l'évêque de Clermont, le 3 novembre, pour lui souhaiter la fête, sa Grandeur lui a vivement exprimé son estime et sa bienveillance qu'elle a pour la Cong^e et ses œuvres. Elle a parlé avec éloge du Séminaire Français qui fait si bien connaître la Cong^e à l'épiscopat; mais surtout de l'établissement de Cellule, « qu'elle porte dans son cœur », Monseigneur ajouta que sa dernière visite et le bon accueil qu'il y a reçu lui avaient laissé un grand désir d'y retourner dès que les beaux jours le lui permettraient.

— Le Bulletin de la C^{te} de Cellule nous communique en outre les nouvelles suivantes: — « Le 2 novembre, un nouveau cimetière a été béni dans la paroisse de Cellule. La cérémonie a été faite par le F. Supérieur, sur l'invitation de M. le Curé et par délégation de Mgr de Clermont. Les Scolastiques et les élèves y ont assisté: car c'est aussi le lieu de sépulture qui devra recevoir les restes de ceux de nos chers confrères et de nos enfants que le Bon Dieu pourra ainsi appeler à lui, du moins en attendant que nous ayons un cimetière spécial pour notre établissement. On sait que déjà, dans l'ancien cimetière, repose le bon F. Elie, qui a sanctifié par sa S^{te} mort les fondations de la maison de St. Séverin. »

— « Pendant l'aveug, on a donné à la ville de Riom, près de Cellule, la grande mission fondée par Madame Fondraud, la mère de la Sœur Emmanuel. Cette mission se donne tous les seize ans. Elle a fait un grand bien parmi les habitants. Il y a eu, à cette occasion, un service funèbre solennel pour la pieuse Fondatrice. Le F. Supérieur n'a pu manquer d'y assister. Mgr de Clermont lui-même faisait l'absence. »

— En ces derniers temps, la C^{te} de Cellule a failli perdre un de ses protecteurs les plus dévoués, M. l'abbé Brum, G^{er} Vicaire du diocèse; mais le Bon Dieu « semble lui avoir envoyé une grave maladie qui pour augmenter de plus en plus en ce vertueux et saint prêtre l'amour pour notre Cong^e et pour notre Vainq^r Père. Voici, en effet, ce qu'écrivait le F. Hubert au R. P.

Provincial dans une lettre du 3 Décembre :

« Vous avez appris, mon Révérend Père, l'état désespéré de l'excellent M. Brun, Vic. général de ce diocèse. C'est le monde l'avant condamné. On n'attendait plus que la nouvelle de sa mort, non pas tant à cause du mal en lui-même, qu'à cause de son âge avancé. On disait : c'est un homme usé, perdu, il ne reviendra plus. Depuis dix à plusieurs semaines on lui avait administré le sacrement des mourants ; et l'on s'attendait de jour en jour à la nouvelle de sa mort.

« Les choses en étaient là quand je le vis pour la dernière fois, le 3 novembre dernier, j'étais avec le Curé de Cellule, et les F. F. Guizard et Richaume. M. Brun, à ce moment, était en ne peut plus bas. Je lui fis part de nos sentiments et de nos prières. Il me remercia avec beaucoup d'affection. En voyant ce saint prêtre, de bon pour nous, à la veille de sa mort, il me vint à l'idée de lui parler de notre S. Fondateur. Je lui dis donc : Monsieur le Vicain général, c'est vers le Ciel qu'il faut tourner vos vœux et c'est là qu'il faut chercher remède à votre mal. Si j'osais, je vous engagerais à penser à notre vénéré Père Libermann, en qui nous avons pleine confiance, nous, et que déjà nous avons donné des preuves de sa providence en de pareilles circonstances. « Ce n'est que j'y penserai, mon Père, je vous remercie. »

« Ce qu'il y a de bien sûr, c'est que M. Brun en mieux, c'est dit-on, que maintenant il se lève. Je ne l'ai plus vu depuis cette époque. Mais la seule prolongation de sa vie durant six semaines, après tout ce qu'on disait de sa mort certaine, me paraît un fait digne d'être signalé ; et je suis heureux de pouvoir espérer que c'est à notre S. Fondateur que cet homme excellent doit la conservation de ses jours et l'amélioration de sa santé. »



Clé de Bordeaux.

— La chapelle de nos Pères de Bordeaux se monte et s'embellit peu à peu. Ils ont pu dernièrement se procurer par occasion et avec l'autorisation du C. R. Père, un assez bel orgue, qui donne à leurs offices un nouvel éclat.

— Dans le dernier Bulletin nous avons dit un mot de l'œuvre si belle et si intéressante des épéleptiques que dirigent nos chers Confrères. On trouvera à la 3^e Partie un rapport exposant l'origine et les développements de cette œuvre et de la Communauté des Sœurs qui s'y dévouent sous la direction de nos Frères.



Clé de Rome.

Bulletin de la C^{te}. — « Le F. Supérieur est rentré de son voyage en France le 10 octobre dans la matinée, accompagné du Père Moutrejean. Ils ont été surpris dans la traversée par une tempête assez forte, mais enfin ils sont arrivés à bon port.

— Avant l'ouverture de l'année scolaire, le F. Supérieur a eu le bonheur de pouvoir présenter au Souverain Pontife les élèves du Séminaire français et leur demander une bénédiction spéciale pour la nouvelle année scolaire. Sa Sainteté les a accueillis avec la plus grande bienveillance, ainsi qu'on le verra par le récit de la Correspondance de Rome à la 3^e Partie.

— Cette bénédiction du S. Père n'a pas été sans fruits. Le nombre de nos élèves a déjà presque doublé dès l'ouverture des cours. L'année dernière, nous en avions, à cette époque, que 25; et cette année, au mois de novembre, nous en comptons 43; et nous avons encore plusieurs autres demandés. Parmi nos élèves, nous avons un officier du 19^{im} régiment d'infanterie de l'armée d'occupation, et deux Caporaux des Zouaves pontificaux, qui ont quitté l'uniforme militaire pour revêtir la soutane.

« Les 43 Séminaristes que nous avons ne nous sont pas seulement fournis par quelques pays particuliers. Ils nous viennent de vingt-sept diocèses différents, et plusieurs sont envoyés par leurs évêques mêmes, et aux frais du diocèse. Ce, comme l'a dit le journal le Monde, c'est là un heureux témoignage de la diffusion croissante de l'amour de Rome en France, c'est aussi, pour nous, une preuve de l'estime dont, de plus en plus le Séminaire français est en même temps un gage de plus grandes espérances encore pour l'avenir.

« Les diocèses qui nous ont fourni pour cette année le plus de sujets, sont ceux de Montpellier, de Paris et de St Brice. Le

premier nous a donné cinq élèves, et chacun des deux autres, quatre

« Il eût avoué encore avec nous M. de Meuneval. Bien qu'ayant terminé son cours, il a voulu rester quelques mois de plus au Séminaire français, afin de se perfectionner dans les sciences sacrées. Le jour de la fête de l'Immaculée Conception, le F. Supérieur l'a envoyé prêcher chez les Sœurs de S. Joseph de Bligny. C'était son premier essai dans la prédication. « Il débuta très-heureux. »

— « La nouvelle année scolaire a été ouverte, selon l'usage, par une retraite de huit jours. Cette retraite a commencé le 28 octobre, sous la protection des Apôtres S. Simon et S. Jude. Elle fut prêchée par le F. Richet, qui développa en diverses instructions les moyens de se sanctifier par les actions ordinaires de la vie de Séminaire. Ces pieux exercices qui ont mis fin aux vacances, ont donné à la piété et à la régularité de la maison une bonne impulsion que s'est maintenue depuis.

— « Quelque temps après la retraite des élèves, a eu lieu celle des Frères, prêchée par le F. Brichet et le F. Maîtrejean. Le jour de la clôture, le F. Supérieur adressa aux Frères réunis à la chapelle quelques paroles profondément senties sur le sacrifice religieux, et tous ensuite firent avec bonheur la rénovation publique de leurs saints engagements.

— « Au mois de novembre, nous avons eu la visite de son Em. le Cardinal de Besançon qui se trouve encore à Rome, et celle de Mgr. Dubreuil, qui a voulu venir à cette époque dans la ville sainte pour suppléer à son absence de la fête de la canonisation des Martyrs japonais.

« Dès son arrivée à Rome, Mgr. l'évêque de Vannes vint demander à dire la S^me messe dans notre chapelle. Le 13 novembre fête de S. Stanislas, il voulut même dire la messe de C^{te} et adresser à nos élèves un discours plein d'édification sacerdotale. Après son départ de Rome, il écrivit encore de Civita-Vecchia, au F. Supérieur pour le remercier, disait-il, de la bonne hospitalité qu'il avait reçue, ajoutant qu'il vouloit envoyer un élève de Vannes à ses frais.

— « Le S^{me} Dimanche de l'avent, 14 décembre, Son Eminence le Cardinal Sacconi a bien voulu venir faire revivre les excellents souvenirs qu'il avait laissés au milieu de nous pendant les six mois qu'il a passés au Séminaire français en 1860 et 1861; il a accepté l'invitation que lui avait faite le Fr^e Supérieur de venir célébrer la 5^{te} messe dans la chapelle de la Communauté. »

— « L'œuvre apostolique dont le Fr^e Stumpf est le Directeur local à Rome, va très-bien et se développe de jour en jour, sous la protection du Cardinal Barnabò.

« L'œuvre centrale avait confectionné plusieurs beaux ornements pour les offrir à 'Sa Sainteté', et, par ce léger tribut, déposer aux pieds du vicair de Jésus-Christ, tous les produits de l'œuvre en général. Le Fr^e Stumpf fut chargé de les remettre au S^t Père, afin qu'il daignât en disposer lui-même à son gré, en faveur des Missions. Le lundi, 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception il a eu son audience. Sa Sainteté a été, comme toujours, de la plus grande bonté. Elle a remis pour la Présidente générale de l'œuvre une magnifique médaille, et a donné à l'œuvre elle-même une nouvelle bénédiction. — Enfin, vous êtes bon, a dit le S^t Père, avec son gracieux sourire, mi-portate sempre qualche cosa, (vous m'apportez toujours quelque chose). —

« Sa Sainteté daigna s'informer avec bonté et intérêt de l'état du Séminaire français, du nombre des élèves etc. Elle exprima toute sa satisfaction de la prospérité de notre établissement.

« Le S^t Père ajouta ensuite, en faisant allusion aux difficultés qu'a éprouvées dernièrement la Congrégation à l'occasion du refus de reconnaissance de M. Meroni, « Et à présent, en veut-on laisser tranquilles, n'est-ce pas? » Spiritus Domini super vos, bénissant, en disant ces mots, toute la Congrégation. —

— « Peu de temps après, notre Communauté a reçu encore un nouveau témoignage de l'affection particulière du S^t Père. —

v. Que l'esprit du Seigneur descende sur vous!

« La veille de Noël, à 5 heures du soir, au moment où toutes les cloches de la ville sainte annonçaient avec ferveur la solennité du lendemain, une voiture de Cour s'arrêtait à la porte du Séminaire. C'était le Chef de service de la Maison du St. Père qui venait, par ordre de Sa Sainteté, nous apporter une grande quantité de pastèques confites, avec un charmant contour en pièces de pâtisserie.

« Ce gracieux cadeau fut, en le concert, un des plus beaux ornements de notre réveur du jour de Noël; il provoqua dans toute la Communauté de vifs sentiments d'amour filial envers le Vénéré Pontife, qui sait ainsi se distraire de ses grandes préoccupations pour nous donner un témoignage de affectueux de sa sollicitude, paternelle »

Il nous devons ajouter que nos chers Frères de Rome n'ont pas oublié en cette circonstance le St. Père et la Maison-Mère, et ils ont bien voulu nous réserver et nous envoyer la meilleure partie des bombons du St. Père.

Clé de Blackrock (Irlande.)

Extrait du Bulletin de la Clé. — « En suite de l'érection de la Vice-Clé de Glasnevin, il a dû y avoir plusieurs changements dans le personnel de notre Clé ainsi qu'il a été annoncé dans la partie officielle du dernier Bulletin, nous avons reçu deux nouveaux Profès: les F. F. Maillet et Ebenrecht, et un Scolastique de Paris, M. Botrel. Le F. Maillet est chargé de la discipline du Collège, et le F. Ebenrecht de l'économat à la place du Père Haberle placé à l'Orphelinat de Glasnevin. M. Botrel fait le dessin et une classe inférieure.

« Mais, vers la fin de l'année, le F. Schiffnacher a dû nous quitter encore comme l'année dernière, sa santé fatiguée ne lui permettant plus de continuer ses cours. Il est parti le 28 décembre pour la Maison-Mère, où nous espérons qu'il se remettra l'instant.

« Notre personnel ainsi réduit ne pouvait suffire à nos besoins. Nous avons donc été dans la nécessité de prendre en outre, avec

l'autorisation du C. R. Fère, deux Professeurs laïcs, l'un pour l'anglais et l'autre pour les cours de commerce. Sur plus de trente demandes qui nous avaient été faites, le Bon Dieu nous a vraiment bénis dans le choix des deux Messieurs qui partagent avec nous les travaux de l'enseignement; car nous n'avons qu'à nous louer d'eux sous tous rapports.

— « Le personnel des Frères a été aussi modifié. Le F. Théodore a été envoyé à l'Orphelinat; et nous en avons reçu deux autres: le Frère Coussaint, que la maison de Cellule a bien voulu nous donner, et le F. Laurent, nouveau profès, Irlandais d'origine.

« Notre noviciat de Frères n'est pas nombreux, cependant; ces derniers temps, nous avons reçu plusieurs nouveaux postulants.

— « Le Félic. Scolasticat va d'une manière bien satisfaisante. Il compte en ce moment quatorze aspirants. Nous n'avons encore que quelques uns de recus comme Scolastiques titulaires; mais plusieurs sollicitent cette faveur; et nous espérons qu'elle ne tardera pas à leur être accordée.

— « Quant au Collège, il se développe de plus en plus. Notre 3.^e année s'ouvre sous de bons auspices. L'année passée, à pareille époque, nous comptions seulement 27 internes. En ce moment, ils dépassent la soixantaine; et nous pouvons, sans trop de présomption, espérer toucher à la centaine l'année prochaine.

« Mgr. l'Archevêque de Dublin a témoigné en plusieurs occasions de sa bienveillance pour nous; et c'est d'après ses conseils que deux bonnes familles nous ont confié leurs enfants.

« Nous avons établi parmi nos élèves la petite congrégation de la S^{te} Vierge, sur le plan de celles qui existent dans la plupart des Collèges catholiques et des petits-Séminaires en France.

« Jusqu'à présent, elle ne compte encore que des postulants, mais nous espérons que les meilleurs d'entre eux feront bientôt leur consécration à Marie. Tout le monde comprend de quelle utilité sont ces Congrégations, et combien elles servent à maintenir et à propager un bon esprit parmi les jeunes gens.

— « Pendant ces vacances de Noël, l'un de nos pensionnaires a succombé à une cinquième attaque de poitrine. C'est le...

premier enfant qui soit mort dans la maison. Sa vie constamment exemplaire et sa mort vraiment édifiante, nous permettoit de croire qu'il intercédoit maintenant pour nous au Ciel. Aïeu, le premier, membre de la petite Congrégation de la 1^{re} Vierge, il ne pourra manquer de penser à ses petits frères en Marie du Collège-français.»

Orphelinat de Plasnevin.

— « Le F. Haberki a quitté Blackrock, le 1^{er} octobre, avec les F. T. Théodore, Victorin et Vincent de Paul, pour aller prendre la direction de l'Orphelinat que la société de St. Vincent de Paul vient de nous confier. Le lendemain, la nouvelle C^{te} s'est établie sous la protection des S. S. Anges Gardiens, dont on faisoit en ce jour la fête. Le F. Haberki a dit la 1^{re} messe pour les enfants. M. Devitt, le digne président de la Société de St. Vincent de Paul, et cinq autres membres du comité s'y trouvaient présents. Ces messieurs ont ensuite dîné avec nous à la maison

— « Il y a eu, dans les commencements, beaucoup à faire pour mettre les choses sur un bon pied. Il n'y avoit pas la moindre idée de discipline parmi les enfants. Mais peu à peu, nous l'espérons avec la protection de la Très-Sainte Vierge, tout s'arrangera et ira de mieux en mieux. »

Province d'Afrique.

Sénégal

Oré de St. Louis.

— La Communauté de St. Louis qui, d'après le dernier Bulletin, s'étoit pour quelque temps trouvée réduite à deux membres, par suite de la maladie ou de l'absence des autres Pères, est maintenant au complet. Le F. de Rignier qu'on avoit envoyé en échange ment d'air à Gorée, pour se remettre d'une fièvre que devoit

menacarde, s'est cependant bientôt rétabli, et est allé peu reviens; vers la mi-décembre reprendre son poste.

Le S. Blanc, envoyé par le C. R. Père en la même C^{te}, est parti de Bordeaux le 23 octobre sur le Paquetot français, le C^{te} Magnan avec le S. Volty et le S. Blanche retournant à Dakar.

Le S. Volty nous écrit de leur traversée les nouvelles suivantes:

« Nous nous trouvions à bord avec près de 500 passagers, dont 30 pour l'expédition du Laganst qui se rendait par le même paquetot à Lisbonne, nous a généreusement offerts l'hospitalité dans la maison qu'ils ont en cette ville le S. Blanc et moi, nous avons passé la nuit à terre. Les malades ont été très bons pour nous.

« Le Commandant nous a accordé avec beaucoup de grâce la faculté de dire la M^{ss}e à bord. Nous avons pu la dire cinq ou six fois l'un et l'autre pendant la traversée. Nous avons été balottés dans le golfe de Gascogne, mais, par ailleurs notre voyage a été assez heureux et assez rapide. »

Depuis son arrivée à St. Louis, le S. Blanc éprouve du mieux pour le rétablissement de ses forces physiques, mais le larynx est toujours assez faible, et il a parfois comme une extinction de voix. Le médecin cependant a l'espoir de le guérir.

Un mois après le S. Blanc, est reparti le S. Rouvé. Il est arrivé le 12 décembre, en parfaite santé.

La C^{te} de St. Louis se compose donc en ce moment du R. F. Durst Supérieur, et des S. F. de Héquier, Blanc, Rouvé et Le Penec.

— La correspondance de la C^{te} nous donne les nouvelles suivantes: « Le Gouverneur a fait venir à St. Louis un ministre protestant du St. évangile, M. Jacques. Dès son arrivée, M. Javiniquerry la nommé son chapelain, lui donnant en cette qualité, entrée dans les hôpitaux, casernes, prisons et autres établissements publics. Sa nomination a même été annoncée dans la feuille officielle du 15 décembre. C'est un cri de réprobation dans toute la colonie. Nos plus mauvais catholiques sont les premiers à faire opposition. Aussi n'est-il pas à craindre que ce M. Jacques fasse beaucoup de prosélytes. Par cet acte, le Gouverneur a mis le comble au mécontentement général contre lui.

« D'un autre côté, les peuplades de l'intérieur du Sénégal commencent à se soulever de nouveau, spécialement dans le Fouta. Une expédition se prépare pour les combattre. Mais on craint que les fièvres et l'insalubrité du climat n'exposent les troupes à une grande mortalité et n'obligent à se retirer.

« Trois Inspecteurs ont été envoyés par la métropole pour examiner l'état des choses. Le général Sébessier, envoyé en dernier lieu, ne paraît guère satisfait de la conduite du Gouverneur. Aussi, est-il à croire qu'il ne restera plus longtemps dans la colonie. On parle beaucoup du retour du Colonel Faidherbe.

« Nous n'avions pas cru devoir nous présenter pour la visite au Général avec les autres fonctionnaires, n'ayant pas été convoqués par le Gouverneur. Dès le soir, il vint lui-même nous voir, et nous parla à cœur ouvert de sa mission au Sénégal, témoignant pour nous une grande confiance et une grande surveillance. » (Lett. des 17 et 23 Décembre.)

Île de Gorée.

Nous avons enfin, cette fois, des nouvelles directes de Gorée. Le ^{com} Kieffer nous a envoyé quelques mots sur les œuvres de la paroisse pendant l'année écoulée; que l'on verra dans la 3^{ème} Partie; et le F. Sossedat se propose de son côté d'envoyer au C. P. Gore un rapport plus détaillé sur ce qui s'est passé dans cette île depuis 1860; époque de son dernier Compte-rendu.

Senégambie.

Île de Dakar.

— Depuis quelques mois, la communauté de Dakar se trouvait, comme celle de St Louis, assez réduite quant à son personnel. Mais elle vient aussi de recevoir du renfort.

D'abord, le F. Vélty qui était revenu en France, au mois d'août, pour rétablir sa santé compromise par les fièvres, s'est

reembargués en octobre avec le F. Blanc et le F. Claude, ainsi qu'en la vu dans le bulletin de la S^{te}. de St. Louis.

Un mois après, M^{gr} Hobbs désireux d'aller au plus tôt revoir cette chère Mission de la Sénégambie, pour la quelle il se dévoue avec tant de zèle, est également parti avec deux nouveaux Missionnaires, les F. F. Engel et Risch. Ils se sont embarqués à Rochefort, à bord du navire français l'Ipshigine en partance pour le Sénégal, sur lequel le Gouvernement a bien voulu leur accorder le passage gratuit. Le F. Dominique, nouvellement destiné pour la même mission, est parti par Bordeaux avec le F. Rouvre, n'ayant pu obtenir le passage gratuit sur l'Ipshigine.

Parti le 26 novembre, Monseigneur est arrivé à Dakar avec les Frères qui l'accompagnaient, le 23 Décembre, l'avant-veille de Noël, après une traversée assez heureuse. On trouvera dans la 3^e. Partie une lettre intéressante du F. Engel décrivant le voyage et l'arrivée de Sa Grandeur, et les premières impressions des nouveaux Missionnaires.

— Quelques jours après l'arrivée de Monseigneur, le Dimanche, 28 Décembre, a eu lieu la distribution des prix de l'établissement de Dakar, pour laquelle on avait attendu l'arrivée de Sa Grandeur.

Le Général Felissier, en tournée d'inspection dans la Colonie, le Colonel du Génie et le Commandant de Gorée ont bien voulu l'honneur de leur présence. Avec eux, tous les officiers de terre et de la rade s'y étaient donné rendez-vous. Jamais, en semblable circonstance, écrit M^{gr} Hobbs, on n'avait montré à la Mission tant d'intérêt et de sympathie. Tout a été très-bien, et tout le monde a été enchanté. Le Général Felissier surtout n'a pu s'empêcher de témoigner sa surprise et sa vive satisfaction.

L'établissement compte toujours un assez grand nombre d'enfants, et l'on en aurait encore bien davantage si les faibles ressources dont on dispose et les autres besoins de la Mission n'obligeraient pas à se restreindre. Chaque jour on vient en proposer de différents côtés. Dernièrement, le père du roi des Sarrakoulés, et son héritier présomptif, a confié son fils aux Missionnaires.

— Dès son arrivée, Monseigneur s'est occupé aussitôt du nouvel Etablissement de St. Joseph, qu'il se propose de fonder. On avait déjà reçu à St. Louis la dépêche ministérielle concernant la concession de terrain faite par l'Etat. Le Gouverneur a soumis la chose au conseil administratif de la colonie; il paraissait pour sa part peu favorablement disposé, mais les membres du conseil ont été d'avis, qu'il n'y avait qu'à exécuter les ordres de son Excellence, et de mettre immédiatement Monseigneur en possession du terrain qui lui avait été concédé. On montre en général beaucoup d'intérêt à cette entreprise.

— Au mois d'octobre, l'Etablissement de Dakar avait été honoré de la visite du Gouverneur de la colonie anglaise de Gambie, M^r d'Arcy, qui fut charmé de sa visite et se montra en ce point plus bienveillant et gracieux pour la Mission. Ce qui fit un contraste assez frappant avec la conduite du Gouverneur du Sénégal, aussi protestant, lequel étant venu à Dakar, s'était montré très froid, pour ne pas dire plus. Le bon Dieu ménage parfois de ces sortes de petites compensations, qui encouragent à propos le Missionnaire. Nous donnerons dans la 2^{ème} partie, un extrait de la correspondance du P. Strub à M^{rs} Robès et lous en France, touchant cette visite du Gouverneur et ce qui s'y rattache.

Clé de Joal

— On a vu dans la description de la nouvelle église de Joal qu'une belle niche ogivale avait été pratiquée à l'extérieur au dessus du portail, pour y recevoir l'image de Marie. Le C. R. Père vint dernièrement d'envoyer une grande statue de la Crés. Sainte Vierge embellie par le pinceau de M^r Eugène. Ce sera ainsi pour la Clé et la Mission de Joal, un nouveau souvenir du C. R. Père et de la Maison-Mère.

Clé de Ste Marie de Gambie.

Nous recevons du C. Blanchet, supérieur de cette Clé, le bulletin suivant:

« Il y a déjà quelque temps que je n'ai écrit pour le bulletin

cela vient non du manque de diligence, mais bien du manque de matière. Notre Mission de St. Marie de Gambie n'étant plus dans ses commencements, mais toutes ses œuvres se trouvant en train de marche, il n'y a rien de bien extraordinaire à signaler, rien d'étonnant à transmettre. Voici cependant pour le moment ce que peut intéresser.

Le P. Deby, souffrant toujours de son hépatite, a dû quitter St. Marie au commencement de novembre pour se rendre à Dakar, où la température moins chaude le remettra probablement; le Père Vandiel l'a remplacé ici, du moins provisoirement, en attendant l'arrivée de Monseigneur.

Notre maître d'école est mort dans le courant d'octobre, et je suis obligé de faire la classe à sa place. On dira peut-être que c'est bien agréable de pouvoir imiter le pieux Jerbon; oui, quand on connaît la langue que l'on enseigne, comme lui; mais quand on ne la parle que très-imparfaitement, ce n'est point agréable; or, pour l'anglais, c'est le cas où je me trouve.

« Nos œuvres continuent à bien marcher. Les écoles, tant des garçons que des filles, sont pour nous l'objet de grandes consolations quant au présent, et surtout de grandes espérances pour l'avenir. Le ministère paroissial présente à peu près les mêmes résultats que l'année dernière, les voici d'après les registres: — Baptemes d'adultes 18, et d'enfants 66: total 84. La plupart de ces enfants sont nés de parents encore infidèles. — Premières communions 19; — Mariages, 4; — Enterrements, 30. — L'école des garçons est fréquentée par 65 enfants; et celle des filles par 55.

« Voilà l'état de la Mission, état, comme on le voit, assez satisfaisant. Si, comme nous le désirerions, Monseigneur nous amenait un Père pouvant faire la classe en anglais et prêcher de temps en temps en cette langue, je suis sûr que, l'année prochaine, les registres de la paroisse seraient encore plus agréables à parcourir. Prions donc la St. Vierge de bénir et d'exaucer nos vœux.

— On nous a envoyé dernièrement un article sur la colonie de Gambie fait par le Secrétaire colonial de l'île, et publié dans un

journal de Londres, qui contient sur nos chers Compagnons de St. Marie le témoignage suivant, d'autant plus remarquable qu'il sort d'une bouche anglaise et protestante : « Il y a à Bathurst une église catholique romaine, trois prêtres français et cinq sœurs. Les prêtres et ces sœurs sont remplis de zèle (very earnest and zealous) et ne paraissent point s'effrayer de des maladies ni de la mort. » (l'African Times, 11^e du mois d'août 1862.)

Guinée inférieure

Île de St. Marie du Gabon.

— On a vu dans le dernier Bulletin que nos Frères devaient partir pour le Gabon. Les F. F. Bernard, Germain et Valentin leur départ a été contrarié et retardé à différentes reprises. D'abord embarqués au Havre au commencement d'octobre sur un navire de commerce, les deux amis, faisant voile pour le Gabon, ils furent, au bout de trois jours de navigation, assaillis d'une violente tempête; une voie d'eau s'étant déclarée, il fallut regagner le port le plus tôt possible pour la réparer. Les trois Frères dirent donc revenir à la Maison-Mère pour y attendre que le navire fut prêt à reprendre la mer. Ils se rembarquèrent une seconde fois à Cherbourg, le 7 novembre, avec bon vent et beau temps; et, après deux jours, le mauvais temps les força de rechef à rentrer dans le port. Enfin, après plusieurs jours de nouveaux préparatifs et de nouveaux retards, ils sont partis définitivement le 18 novembre. La Céleste Étoile des mers les dirigera, nous l'espérons, dans leur longue traversée.

— Le F. Le Berre nous annonce (lett. du 23 X^{bre}) l'arrivée au Gabon d'un nouveau commandant particulier de la Station, M. Bauer, Abbacien d'origine, et qui connaît très-bien le C. R. Père. On espère qu'il en sera d'autant plus favorable à la Mission.

— La santé de nos chers Compagnons du Gabon se soutient en général assez bien. Cependant le F. Desparquet a quelque peine encore à se refaire au climat du Gabon; et les fièvres le visitent assez souvent.

l'usage ne serait-il pas impossible qu'il fût obligé de revenir de nouveau en France.

La correspondance de ce cher Père, dont nous donnerons un extrait dans la 3^{ème} Partie, nous apprend que les constructions en pierre commenciées dans le courant de 1862 sont achevées en partie, et en partie en voie de l'être. D'un autre côté, les plantations et défrichements se poursuivent toujours aussi, sans parler des progrès de la basse-cour qui a bien aussi cependant son utilité, surtout en ce pays.

Province de la mer des Indes.

Ile Maurice.

Cité de Port-Louis.

— Le F. Buguel, revenu en France au mois d'août pour faire à la Maison-Mère ses vœux perpétuels, est reparti pour Maurice, sur la fin d'octobre, sous la protection de N. D. de la Garde. Ce cher Confère est arrivé au Port-Louis le 24 novembre après une heureuse traversée. Le C. P. Père a autorisé le F. Chevaux à le garder à la Cité de Port-Louis, où l'on avait besoin d'un aide.

— Le F. Saval, qui se trouvait mieux dans les derniers temps, est un peu retombé par suite des grandes chaleurs. « Depuis la fin de novembre, écrit le F. Chevaux, les maux de nerfs l'ont repris » ce bon Père, et il a dû, quoiqu'avec peine, se priver de dire la sainte messe. Une fois, il a essayé de surmonter sa faiblesse, et il s'est trouvé si fatigué qu'il a été obligé de s'asseoir jusqu'à trois fois pour reprendre ses forces et pouvoir achever. Mais chaque jour il fait, comme précédemment, la 1^{re} Communion à la messe de cinq heures, à la grande édification de tout le monde; car tous sont toujours pour ce bon Père remplis d'amour et de vénération. » (lett. du 4 Décembre.)

— Une jeune famille de Maurice tout dévouée au culte de Marie, a fait construire dans l'île, aux plaines Welkom, une

chapelle dédiée à N. D. de la Salette, la première érigée sous ce titre dans le diocèse. Monseigneur lui-même a voulu faire la cérémonie de la pose de la première pierre, le 25 septembre. Le Père Blampin avait été invité pour faire le discours d'usage.

— Peu de temps après cette cérémonie Mgr. Collier a quitté Maurice pour venir faire un voyage en Europe. Il est arrivé en France dans le courant de novembre. A son passage à Paris, il est venu voir le C. R. Père pour lui témoigner sa reconnaissance de tout le bien que nos Pères ont fait et font encore à son diocèse. Il s'est rendu en Angleterre où il doit passer quelques mois. A l'occasion du départ de Sa Grandeur, un écrivain catholique de Maurice a publié sur sa vie et ses travaux une notice dont nous nous proposons de transmettre quelques extraits à nos confrères dans la 3^{ème} Partie du Bulletin, par reconnaissance pour ce digne Prélat qui a été le premier protecteur de la Société naissante du St. Cœur de Marie, et en même temps parce qu'elle fait connaître en abrégé la part qu'ont eue nos chers confrères dans le bien opéré dans la Colonie jusqu'à présent.

Clé de l'Immaculée Conception.

— Le P. Guilmin a été chargé dernièrement de la direction spirituelle d'un collège ecclésiastique établi par M. l'abbé Le Boucher, ancien ami du vénéré Père, sur la paroisse de l'Immac. Conception, en remplacement du P. Baud qui, étant de la Clé de Port-Louis, se trouvait plus éloigné de cet établissement.

Clé de Placq.

— Le P. François, nous écrit le P. Chevaux, est revenu de la mission qu'il a été faire à l'île Rodrigue, dans les premiers jours de Novembre. Il y est resté un peu moins de trois mois. Ses travaux ont été bénis de Dieu. En voici le résultat sommaire, en attendant le rapport détaillé que ce cher Père doit vous faire lui-même. Il a baptisé 117 enfants et 23 adultes, béni 21 mariages, entendu 450 Confessions, fait faire 34 premières communions et environ 300 communions.

renouvelés, administré 2 malades. Puisse ces fruits se conserver parmi ces pauvres gens; mais il faudrait au moins qu'un missionnaire pût les visiter une fois par an.» (Coll. du 11 Déc.)

« J'écris son retour de Rodrigue, le P. François se trouve bien fatigué. A dater de Décembre surtout, il est pris de douleurs de reins et d'entrailles qui résistent à tous les remèdes. Il garde sa chambre depuis ce temps là et n'a pu dire la 1^{re} Messe que les Dimanches. Il est actuellement en ville pour être à proximité de la visite du médecin. Le P. Blanquin le remplace provisoirement à Flacq.»

Clé du Grand-Port.

Depuis le départ du P. Bouguet au mois de juillet, les P. F. Chirsi et Servonneau ont dû rester chargés, à eux deux, du soin spirituel des fidèles de la vaste paroisse du Grand-Port. C'était là une immense besogne, à cause de la grande étendue et de l'éloignement des quartiers à parcourir, et il y avait à craindre qu'ils ne succombassent. Cependant Dieu a soutenu leurs forces, et ils ont pu continuer à faire face à tous leurs travaux.

Dans une lettre qu'il a adressée au C. R. Père, le P. Orléans donne un tableau général des travaux de nos Pères de Maurice dans leurs différentes Clés, et que l'on trouvera à la 3^e Partie. On y verra que si nos Pères sont assez nombreux à Maurice, ils sont cependant encore bien loin de pouvoir suffire à la tâche, et que par ailleurs leurs efforts continuent à être bénis de Dieu.

Me Bourbon.

Clé de la Providence.

— Quelques semaines après la retraite annuelle des Pères de la Providence, et de la Heurville, a eu lieu celle des Frères. Elle s'est ouverte le 28 septembre, fête de St. R. des Bourbons, et terminée le 5 octobre Dimanche du St. Rosaire. Le P. Leuboin, qui l'a prêchée, écrit au C. R. Père « qu'il en a été bien consolé par les bénédictions que la

« Cris-Sainte Vierge a daigné répandre sur la C^{te} pendant ces jours « de grâces ». A la fin de la retraite, le F. André a renouvelé ses vœux pour cinq ans entre les mains du F. Supérieur.

Le Noviciat des Frères, commencé à la Providence depuis ces derniers temps, se compose de cinq novices. Un des meilleurs enfants de l'École professionnelle a été reçu dernièrement comme postulant, et plusieurs autres sollicitent encore la même faveur. Le F. Vincent, qui est chargé de la direction de ce petit Noviciat, le regarde toujours comme une de ses plus grandes consolations, à cause des bonnes dispositions que montrent tous les novices.

— On a établi dernièrement parmi les enfants de l'École Professionnelle une petite Congrégation de la Cris-S^{te} Vierge. Cette Institution a encore beaucoup contribué à soutenir et à ranimer la piété parmi les enfants. Plus de cinquante ont demandé la faveur de s'enrôler sous la bannière de Marie.

— Les œuvres de l'Établissement continuent toujours à prospérer, comme on le verra par les extraits suivants de la correspondance de la C^{te}.

« Le 4 novembre, écrit le F. Dubois, la Commission du Conseil général, nommée pour la proposition du budget, s'est transportée à la Providence pour voir le secours qu'elle nous donnerait pour l'année prochaine (1863).

« Ces Messieurs m'ont manifesté leur satisfaction du progrès toujours croissant de notre maison; et ils m'ont offert de proposer au vote du Conseil pour l'an prochain, une somme de 60,000^f dont 40,000^f pour la construction d'une aile à la maison des ateliers, 10,000^f pour commencer notre nouvelle église, et 10,000 pour clore l'hospice des vieillards.

« Quelque temps après, le Conseil s'est réuni et les sommes proposées par la commission ont été votées à l'unanimité avec de grands éloges pour notre Congrégation sur la prospérité de nos œuvres, et le bien qu'elles procurent. » (Sé. ord. 5 nov. et 6 déc. 1863.)

M. l'abbé Tava, vicaire général de St-Venis, est chargé par Mgr^s Moutonnet, depuis son retour de Tanzebar en Décembre dernier, d'administrer le diocèse pendant l'absence de Sa Grandeur, dont au

C. R. des en date du 7 janvier :

« L'établissement de la Providence va très bien. Il a les faveurs de l'Administration coloniale, et il fait du bien aux âmes. Je prie le Seigneur qu'il recueille le bien de plus en plus ainsi que toutes vos œuvres. »

— Nous devons ajouter ici, que M^{gr} Maupoint est toujours en France. Ayant voulu faire le pèlerinage de la Terre-Sainte en retournant à Bourbon, sa grandeur tomba malade à Jérusalem de la dysenterie, et force lui fit de revenir en France, dès le mois de novembre, pour se faire soigner. Monseigneur est depuis lors dans sa famille, à Crèvecœur, au diocèse d'Angers; le mal est opiniâtre et ne semble pas vouloir céder facilement. On espère toutefois qu'on finira par en triompher.

— La Colonie nous offre encore une nouvelle œuvre pour la Cité de la Providence : c'est la direction de l'hospice civil. Depuis longtemps déjà, on voulait apporter de grandes améliorations à cet établissement. Il avait été jadis primitivement par une société de médecins de la ville et installé par eux dans un local leur appartenant, mais laissant, dit-on, à désirer pour cette destination. L'Administration se préoccupa donc de l'achat d'un terrain pour y construire un nouvel hôpital, répondant plus parfaitement aux besoins d'une œuvre respectable pour le Chef-lieu de la Colonie.

En conséquence, le Conseil général vota la création de l'hospice civil à la Providence même, avec la pensée d'en donner la direction spirituelle à nos Pères. Toutefois l'affaire resta longtemps en suspens, par suite de l'hésitation de M^{le} le Gouverneur à sanctionner le vote du Conseil général, en que d'autres intérêts particuliers poussaient à ce que la Colonie fût l'acquisition de l'ancien local et construisit là le nouvel hospice. Mais enfin, en présence des grands avantages qu'offrait le plan adopté par le Conseil général, M^{le} le Gouverneur finit par se ranger au même avis. Cent mille francs ont été proposés par la Commission du budget. Les constructions doivent être faites sur l'établissement même de la Providence. Elles devront être exécutées en trois années.

— Dans le courant de l'année (1862), il a été fait au P. Dubois

une proposition par la Société d'acclimatation de la Colonie. Il s'agit
 de le nommer Directeur du Jardin d'acclimatation, et de prendre
 une partie du terrain de la Providence, pour y recevoir les animaux. Mais
 on ne crut pas, et avec raison, devoir accéder à cette proposition, car
 outre que, par là, l'Établissement serait devenu une promenade pu-
 blique, les avantages eussent été de peu de conséquence.



Clé de la Neuville.

— Le F. Émile a été remplacé à la Neuville par le F. Fortunat,
 qui a pour compagnon le F. Marcellin.

Le F. Horner est toujours bien consolé de ses pauvres lépreux.
 Il nous annonce prochainement son rapport sur cette œuvre.



Zanzibar.

— Les F. F. Dhyèvre et Baur destinés à la nouvelle Mission
 de Zanzibar se sont embarqués àoulon le 2 Octobre, sur un na-
 vire de l'État en partance pour Bourbon. Ce navire les a trans-
 portés à Alexandrie, et un autre les a repris dans la mer rouge. Ils
 sont arrivés en bonne santé à Bourbon, bien qu'après une longue
 traversée. Ils attendent, à la Providence, une occasion pour regagner
 la nouvelle Mission qui vient d'être confiée à la Cong^e sur la côte
 orientale d'Afrique.

Quelque temps après les F. F. Dhyèvre et Baur, les F. F.
 Célestin et Félix, destinés également pour la même Mission, en
 pour remplacer à la Providence les Frères qui y seront envoyés par
 le F. Dubois, se sont embarqués avec le F. Buquet, à Marseille,
 sur les Paquet anglais. Ils ont été obligés de prendre cette
 voie, n'ayant pu obtenir de passage sur un navire de l'État.

Clé de Chandernagor.

— Le F. Benoît et le F. François-Joseph, destinés à Chandernagor,
 se sont embarqués à Marseille le 19 octobre, sur un

paquebot des Messageries impériales. C'était le premier trajet
des Paquebots-poste français de l'Indo-Chine. Ils avaient avec eux
trois Frères jésuites, dont deux allaient au Maduré et l'autre à
Calcutta, et un P. Carme. Les Frères jésuites ayant une
chapelle portative, ils ont pu dire la M^{ss}e. Le P. Barthet
a eu le bonheur de pouvoir la célébrer 4 à 5 fois pendant la
traversée.

Nos chers confrères ont fait un voyage des plus heureux,
sans même avoir à souffrir du mal de mer. Après 34 jours
de traversée, ils sont arrivés dans leur chère Mission, le 21 nov.,
fête de la Présentation de la V. M^{rg}e.

À leur arrivée, ils ont trouvé le P. Tritsch et les Frères en
assez bonne santé. Le P. Alphonse avait un peu soulé les ri-
gueurs de la mauvaise saison, mais il allait mieux.

Le P. Tritsch ainté que le P. Barthet ont reçu de M. l'abbé
Brouin, Préfet apst de Pondichéry, les pouvoirs dont ils avaient
besoin pour l'exercice du S^{ts} ministère. Celui-ci, en en donnant la
nouvelle au C. S. C^{on}, lui dit: « que nos Frères ont déjà su se
concilier l'estime et la bienveillance de la population... »

« Les vacances des écoles dirigées par nos Frères, écrit le C. S.
C^{on}, ont commencé le 23 Déc., et doivent se prolonger, selon
l'usage, jusqu'au 3 février 1863.

« Elles ont été précédées d'un petit examen; Nous y avons
invité M. l'Administrateur, en lui faisant tous les honneurs
que demandait spécialement notre installation encore au début.
Nous avons lieu de penser qu'il a été satisfait et de la réception,
et même de la manière dont les élèves ont répondu à l'examen.

« Quelque temps auparavant, il y avait eu également exa-
men à l'école des filles tenue par les Sœurs de S^{ts} Joseph, en
présence des parents et de M. l'Administrateur président. »
Tout s'est passé d'une manière fort satisfaisante. Une petite
loterie faite au profit de la S^{te} Enfance, en augmentant la
fête, a contribué à la rendre utile au bien de la Religion.

« Dès le commencement des vacances, ajoute le P. Tritsch,
nous avons profité de nos premiers moments libres pour faire

notre retraite annuelle, les Frères et moi. Nous l'avons commencée le 1^{er} jour de Noël, aux pieds de l'Enfant Jésus, pour la terminer avec l'année, le 31 décembre. Le P. Barthel s'était constitué pendant ce temps gardien des ecclésiastiques, et nous nous sommes restés complètement dans notre solitude. Nous avons bien considéré que cette première retraite annuelle était la retraite des grâces de fondation; nous nous sommes, en conséquence, efforcés de la faire de notre mieux. Je suis bien persuadé que le Saint Esprit de Marie aura obtenu pour chacun de nouvelles grâces, et je suis heureux, mon Très-Révérénd Père, de pouvoir vous le dire pour la joie de votre cœur paternel. Nous nous sommes mutuellement promis tous de nous aimer beaucoup les uns les autres, afin que le Bon Dieu soit avec nous. (lett. du 7 jan. 1865).

— « Le Noël, nous avons chanté la messe de minuit. Depuis grand nombre d'années, il n'y en avait pas eu; et cependant c'est dans ce pays une dévotion du premier rang que la messe de minuit. Nous avons orné l'église de notre mieux, avec une belle représentation de la crèche de Bethléem pour rappeler le mystère du jour d'une manière sensible. Un grand nombre de fidèles ont assisté aux offices; et nous avons eu la consolation de voir s'approcher des sacrements beaucoup de personnes qui avaient négligé de le faire depuis bien des années. » (lett. du 7 jan.)

— La correspondance de la C^{te} fait ensuite le récit des derniers moments d'un jeune employé qui, dans un moment de désespoir, avait attenté à sa vie, et qu'on eut le bonheur de voir se réconcilier avec Dieu avant d'expirer, et animé de tels sentiments de repentir qu'ils excitèrent une vive et salutaire impression sur la population française de Chandernagor.



Province d'Amérique.

Martinique

Clé de St-Pierre.

— Les F. F. Buisson, Diquet et Lanet destinés au Séminaire Collège de St-Pierre, comme on l'a annoncé à la partie officielle du dernier Bulletin, sont partis pour la Martinique le 16 oct, à bord de la Floride, par St-Vazaire. Ils sont arrivés le lendemain de la Toussaint, 2 nov., après une heureuse traversée de 17 jours.

— La distribution des prix de l'établissement a eu lieu le samedi 19 novembre. Tout s'y est passé à souhait; comme on le verra par la description qu'en ont faite les journaux de la Colonie, et que nous insérerons dans la 3^e Partie. M. l'abbé Guesdon, Vicaire-général Administrateur du diocèse, et M. le Directeur de l'Intérieur, honoraient la fête de leur présence, avec plusieurs autres ecclésiastiques, fonctionnaires et personnes notables de la Colonie.

M. le Vicaire Administrateur a ouvert la séance par une allocution où il a montré l'utilité de l'établissement pour la Martinique. Puis le F. Deilmann a prononcé, selon l'usage, un discours qui a été vivement applaudi; et avait pris pour thème l'importance de l'étude de la Philosophie. (voir ce discours à la 3^e Partie.)

— Dès le commencement des vacances, nos chers confrères de la Martinique ont profité de leurs moments libres, pour faire en commun leur retraite annuelle. Elle s'est ouverte le 23 novembre pour se terminer le 1^{er} Dimanche de l'Avent. Le F. Emonet la prêchait, malgré la fatigue qu'il éprouvait encore par suite d'une attaque de congestion cérébrale qu'il avait eue au mois de septembre.

En après, a eu lieu la retraite des Frères, qui a été prêchée par le F. Le Bozec.

Nous n'avons, cette fois encore, aucune nouvelle de la Vierge grande et du Trou-Vaillant.

Guyane française.

Cité de Cayenne.

Cayenne — Dans les derniers mois de l'année, nos chers Confrères de Cayenne ont prêché diverses retraites particulières qui leur ont donné un surcroît de besoin, mais aussi de nouvelles consolations. Ainsi, le P. Foyedo a fait faire la première communion et la confirmation à plusieurs adultes, le Dimanche du Saint-Rosaire. D'autres qui avoient eu le même bonheur, l'année précédente, ont suivi également les instructions et les exercices préparatoires à cette fête. Quelque temps après, il a prêché une seconde retraite aux enfants de Marie du pensionnat de S. Joseph.

À la même époque, le P. Brunetti en prêchait une autre à la réunion de l'Immaculée Conception composée d'une vingtaine de jeunes personnes unies ensemble pour tendre à une vie plus parfaite. Monseigneur a aussi demandé cette année un de nos Pères pour prêcher la retraite annuelle aux Sœurs de S. Joseph; c'est le P. Brunetti qui a rempli cette petite mission.

Le P. Astruc a eu charge de son côté de la retraite des enfants de Marie de l'école primaire. C'est une réunion de piété vésance préparatoire à la Congrégation de la Très-Sainte-Vierge. 80 à 90 enfants ont suivi avec ferveur ces pieux exercices, qui se sont terminés par une Communion générale, le jour de la fête de la Présentation de la Très-Sainte Vierge.

— Quelque temps après cette retraite, le P. Astruc a été pris de violentes attaques de coliques sèches, qui l'ont obligé à revenir en France. Ce cher confrère a souffert pendant huit jours des souffrances atroces, sans avoir un moment de repos. Il a eu ainsi successivement trois accès plus violents les uns que les autres. Le médecin en chef, pour prévenir une quatrième crise qui peut être l'aurait emporté, et pour assurer sa guérison; pour à ces sortes de maladies le seul remède efficace, est un changement de climat, a prescrit son départ immédiat,

dés qu'il a pu s'embarquer — Ce cher Père, est donc parti le 16 Dec. sur le Factot de Cayenne à la Martinique, pour de là revenir en France. Le voyage sur mer et quelques mois de séjour en Europe le ramènent, en l'espérance, complètement.

Connégrande — Le F. Durand qui, comme on l'a annoncé dans le dernier Bulletin, avait été faire un petit voyage à la Martinique pour remettre sa santé à laquelle un changement d'air semblait nécessaire, est revenu au mois d'octobre complètement rétabli, et se voit disposé à travailler avec une nouvelle ardeur à l'évangélisation de sa chère paroisse de Connégrande.

Il a d'abord poussé avec activité les travaux de son Eglise. La première pierre en avait été posée en septembre, et, en décembre, elle était déjà couverte. Le 21 jour de Noël, il a eu la joie de l'inaugurer en y célébrant, pour la première fois, le St sacrifice de la Messe.

— Rémire — Le F. Nœu est revenu de son excursion dans l'Oyapock au commencement du mois d'octobre, et continue à s'occuper du quartier de Rémire.

C'est dans ce quartier qu'est située la belle et vaste habitation de Mondélie, où doit se faire l'établissement agricole de St. Joseph, dont nous avons parlé dans la 1^{re} Partie. On en verra la description à la fin du Bulletin.

Plé de Mana.

Le F. Sedui écrit au C. P. Père, en date du 15 Décembre:
 « Le F. Guyodo est venu passer quinze jours avec le F. Kraemer et moi à Mana. Nous avons fait pendant ce temps notre retraite annuelle.

« Notre petite paroisse de Mana va assez bien, mais ce n'est pas tout, tout sans peine. Nous allons commencer bientôt deux missions, l'une dans la rivière de Mana, et l'autre dans le haut du Maroni.

« La 60 des Sœurs de St. Joseph est pour nous et pour le pays d'un grand secours. L'œuvre agricole établie par la chère

Mère Fondatrice est bien prospère.

« Nous avons reçu votre harmonium; je ne puis assez remercier M. Eugène qui nous l'a choisi. Tous nos bons habitants de Mana prient pour lui. En reconnaissance, je vous enverrai, à mon prochain voyage pour France, tout ce que je trouverai de beau et de curieux dans le pays. »

— On trouvera à la 3^{ème} Lettre un rapport général du Père Guyodo sur nos missions de Cayenne. On verra par l'exposé des travaux de nos chers Frères, la justification de ces paroles qu'écrivait récemment Mgr Bossat au Cardinal Barnabò, en lui rendant compte de la Préfecture apostolique de Cayenne :

« Je suis heureux de pouvoir annoncer à votre Eminence que je suis en général satisfait du clergé attaché à notre Mission.

« Je dois des éloges particuliers aux Frères du St. Esprit et du St. Cœur de Marie. Ils sont toujours pleins de zèle et de dévouement; et ne reculent devant aucune difficulté, lorsqu'il s'agit de travailler à la gloire de Dieu et à la sanctification des âmes. Aussi Dieu bénit-il leurs travaux. Les paroisses qui leur sont confiées vont très-bien, et les œuvres qu'ils ont entreprises ne laissent rien à désirer. Ils se disposent à fonder une école agricole dont tout le monde attend les plus heureux résultats.

« Leurs succès incontestables ont excité quelque jalousie.

Mais la plupart des prêtres les admirent, leur sont dévoués, s'efforcent de marcher sur leurs traces, et se rendent véritablement dignes de la mission qui leur est confiée. » (Soll. au Card. Barnabò, 15 janv. 1863.)

Quête la congrégation mériter toujours et aussi bien devant Dieu le même témoignage!

Haïti.

Cité de Port-au-Prince.

— Après avoir heureusement rempli sa mission en Haïti, Mgr du Cosquer s'est embarqué le 7 oct., pour revenir en Europe.

avec les deux prêtres du diocèse de Quimper qui l'avaient accompagné. Il est arrivé à Paris vers la fin de novembre; puis, après quelque temps de séjour au séminaire, il est parti pour Rome, afin d'aller déposer aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ le compte-rendu de sa délégation.

Un mois environ après le départ de Mgr du Cosquer, le Gouvernement haïtien est revenu sur l'arrêté relatif aux Fabriques publié le 1^{er} sept, prétendant que, par erreur, on n'avait pas imprimé le véritable texte; et dans le journal officiel du 3 nov., il en a promulgué une seconde édition différente sur plusieurs points de la première. Ces changements sont en général dans un sens moins favorable; cependant ils ne sont pas, au fond, de grande importance; et le règlement, tel qu'il est, semble encore aussi bon que ce qui existe en France, et surtout, est infiniment mieux que ce qui existait précédemment en Haïti.

— En quittant St-Domingue, Mgr du Cosquer a confié provisoirement au F. Pascal la supériorité ecclésiastique de la Mission, avec le soin d'organiser les fabriques selon ce qui avait été établi par l'arrêté présidentiel.

Conformément aux intentions du Délégué apostolique, le Père Pascal a envoyé une lettre circulaire à tous les prêtres d'Haïti pour leur annoncer le départ de Mgr du Cosquer, les inviter à prier pour son heureux voyage et son prompt retour, et en même temps pour demander les noms des conseillers qui devaient composer la fabrique de chaque paroisse. On s'est empressé d'obtempérer à sa demande, et, dès le mois de décembre, les nouvelles fabriques étaient installées partout et fonctionnaient déjà assez régulièrement.

On appelle de ses vœux la nomination du futur archevêque; mais il paraît que le Gouvernement haïtien n'a encore proposé aucun nom à Rome, attendant, nous des on, la discussion des chambres de l'année prochaine, et l'on n'est pas sans craindre que l'opposition violente des dernières séances ne vienne à recommencer, indépendamment des révolutions qui peuvent tout renverser en un seul jour. Tous nos chers Confrères uniront donc leurs prières

pour que le bien si heureusement commencé jusqu'ici ne soit pas arrêté ni entravé, comme il l'a été tant de fois déjà par le passé.

— Nos chers Frères à Fort-au-Frince et de Testonville continuent, en attendant, à déployer dans le vaste champ qui leur est confié tous les efforts de leur zèle; et leurs travaux sont tous jours bénis abondamment à Dieu.

« Le bien des âmes, écrit le F. Pascal, continue à s'opérer d'une manière merveilleuse; une seule preuve c'est le nombre des communions qui augmente tous les jours. A Noël, il y a eu un millier de fidèles qui se sont approchés de la sainte Table; c'a été la plus belle fête qui se soit encore célébrée à Fort-au-Frince.

« Mais la vigne est bien grande à cultiver. j'ai dû aller, au mois de novembre, à Légame, paroisse à 8 lieues de Fort-au-Frince, dépourvue de pasteur depuis plusieurs mois. Il y avait une centaine d'enfants à baptiser etc.»

« Il y a encore plusieurs paroisses sans curé. Cependant la Providence nous a envoyé, en ces derniers temps, quelques bons prêtres pour nous secourir.»

— Au milieu de tant de travaux, la santé de nos chers confrères n'a pas eu trop à souffrir jusqu'à présent. Le F. Chenay a dû cependant élever quelque fois avec la fièvre. Et le F. Maurice a eu, au milieu de l'année, une espèce de coup de sang qui a donné des inquiétudes, et fait craindre qu'il ne fût obligé de revenir en France. Mais les F. Pascal et Hymonin se soutiennent bien.



Troisième Partie.

Lettres — Rapports — Citations diverses.



I

Notice sur le P. Piquet, mort à N. D. de Langouet.

Le cher Père Pierre-Maurice-René-Paul Piquet, que la mort vient de nous enlever dernièrement, n'avait encore que 27 ans d'âge et 2 de Profession. Né à Josselin, ville du Morbihan, située près de Fiermel, le 15 Août 1835, il fut destiné par ses parents à l'état ecclésiastique à cause des bonnes qualités qu'ils voyaient en lui, et envoyé faire ses études au séminaire de St. Come d'Avray. Ce fut l'ennemi de sa Rhétorique, qu'il se décida à entrer dans la Congrégation, attiré, notamment, par une prédication que fit à St. Come le P. Cottin en 1854, en faveur des pauvres noirs. Ce n'est pas la première fois que le Bon Dieu se sert de semblables moyens pour la manifestation des desseins de sa Providence. Déjà le jeune séminariste avait perdu ses parents. Rien ne le retenait plus au monde. Il voulut se consacrer entièrement au salut des âmes, et particulièrement des plus humbles et des plus délaissées.

Il arriva à St. E. du Gard au mois d'août 1854, avec plusieurs autres élèves de St. Come. Il y en eut peu à persévérer. Mais notre cher confrère ne se laissa arrêter par aucune épreuve, et cependant Dieu lui en réservait de bien longues et de bien pénibles.

À peine eut-il passé quelques mois à St. E. du Gard qu'il fut pris de maux de tête violents, qui l'empêchèrent de continuer ses études. On l'envoya à St. Ilan et à Barlan; puis à Langouet, espérant que rien ne contribuerait tant à le remettre que l'air de la Bretagne; mais le repos et tous les soins qu'on lui prodigua furent longtemps

inutiles. Cependant il ne se découragea pas. Il n'avait qu'une crainte, celle d'être obligé de rentrer dans le monde, où il voyait tant de danger. Sincère de reconnaissance de ce qu'on voulait bien le garder malgré sa mauvaise santé, il écrivait de sa solitude de Carlan au F. Directeur des scolastiques ces lignes qui exprimaient bien les véritables dispositions de son âme. « Le C. P. Père, et les Pères de la Cong^o ont été bons, trop
 « bons cent fois pour moi ; ma vie de tous les jours est une continua-
 « tion de cet excès de bonté. Depuis quatre ans et plus que je suis
 « dans la maison, j'ai mangé le pain du pauvre. Il a été amer
 « pour moi, car je ne m'y attendais pas. - À mon arrivée, je com-
 « mence à être, au bout de trois années, un vaillant missionnaire, et voilà
 « que je ne suis qu'un malade impatient :. Mais enfin, Dieu soit
 « béni pour le passé comme pour l'avenir, pour le présent, je ne veux
 « que l'aimer. » (Lett. du 7^{bre} 1859.)

Cependant, vers le commencement de 1859, sa santé se fortifia un peu plus; on le fit venir à Monsivry pour y terminer ses études; et au mois d'août de l'année suivante, à la fête du St. Cœur de Marie, il avait obtenu le bonheur tant désiré de faire sa Profession entre les mains du C. P. Père.

Le Sémin.^{re} collège de St. Pierre venait alors d'être confié à la Congrégation. On pensa, d'après l'avis du médecin, que les climats chauds convien- draient mieux à sa faible santé, et on l'envoya à la Martinique. Il se trouva en effet assez bien du pays; et il se livra avec ardeur et succès aux fonctions qui lui furent confiées. Il avait, par sa droiture, sa fermeté et son dévouement, acquis une grande autorité sur les enfants. Il était d'ailleurs, sous le rapport de la vie religieuse, un modèle de régularité; il ne faisait rien d'extraordinaire, mais il remplissait tout ses devoirs, et il les remplissait bien. — Toutefois ses forces ne répondirent pas à son ardeur pour le travail et à la grandeur de ses occupations; et au mois de mars 1862, il fut pris, comme on le vint dans les derniers bulletins, d'une dysenterie aiguë, qui faillit l'enlever immédiatement; et qui obligea de le faire revenir en France.

Pendant tout le temps qu'il a passé ici, à la Maison-Mère, tout le monde a pu remarquer sa patience et sa résignation; jamais de plainte ou de mécontentement: sa grande peine était de se voir, comme

il le disait, si inutile à Dieu et à la Cong^e. — Le F. Orinel qui a été son confrère au Noviciat, nous écrit la lettre suivante sur les dispositions de ce cher confrère dans sa maladie :

« A l'occasion de la retraite annuelle, j'ai eu le plaisir de voir le bon F. Fiquet; nous nous sommes longuement entretenus de nos Pères de la Martinique et particulièrement de nos chers confrères du Noviciat. Ce pauvre Père était sous le coup d'impressions pénibles; il ne se faisait point illusion sur son état; il acceptait courageusement la mort, mais il redoutait beaucoup les jugements de Dieu. Je profitai de ces épanchements pour verser mon cœur dans le sien. Je lui disais surtout que, dans le cours de mon ministère, j'avais toujours vu que les personnes qui passaient par ces épreuves de la crainte étaient celles dont la mort était la plus paisible. Ces paroles le consolèrent visiblement; et il revint sur ces entretiens à plusieurs reprises; car ce qu'il redoutait par dessus tout, c'était que cette crainte ne vint le troubler au dernier moment.

« Une de ses grandes préoccupations, était, ce qu'il appelait l'inutilité de sa vie : « si j'avais eu le temps, disait-il, de m'employer au service de Dieu et de la Congrégation; si j'avais pu faire quelque chose, je craindrais moins. » Je lui rappelais alors que Dieu voyait son intention et son bon vouloir, et qu'il lui en tiendrait compte. qu'il pouvait, par la généreuse offrande de sa vie, attirer sur la Cong^e plus de grâces et de bénédictions, que par les travaux d'une longue vie. Je voyais qu'il prenait plaisir à m'écouter, et, lorsque je l'embrassai pour la dernière fois, il me répondit que je lui avais fait du bien, et me dit avec fermeté : au revoir dans l'éternité. »

Le Bon Dieu devait, en effet, bientôt appeler à lui pour l'éternité ce cher confrère. Après la retraite annuelle, on l'envoya à 48. ¹⁰ de Langonnet, selon ses vœux, pensant qu'il y serait mieux. Ce devait être son dernier séjour. C'est là, en effet, qu'il est mort, le Dimanche 26 octobre dernier, le jour où l'on célébrait le patronage de la Vierge-sainte.

Le F. Fernot raconte ainsi, dans une lettre au E. P. Père, ses derniers instants :

« Mon très Révérend et bien cher Père, j'ai la douleur de vous annoncer la mort de notre cher Père Tiquet, décidé pendant cette nuit, à 11 h. 1/2 du soir.

« Hier, dans la journée, je le trouvais bien faible; je ne croyais pourtant pas qu'il passerait si vite; car il n'y avait qu'un jour qu'il était alité. Il parlait encore facilement, et il a mangé comme à l'ordinaire dans la soirée. Mais, vers 8 heures du soir, sous les symptômes de la mort se manifestèrent; il n'y avait plus de doute qu'il n'irait pas loin. Je lui demandai alors s'il ne désirait pas recevoir le Sacrement de l'Extrême-Onction. Il me répondit d'abord qu'il ne croyait pas que cela fût si pressé, qu'il se sentait mieux. Je lui fis comprendre alors qu'il valait mieux prendre ses précautions et, qu'en cas d'accident, il serait bien content de s'y être pris à temps pour recevoir ce Sacrement, ayant sa pleine connaissance, et par conséquent avec plus de fruit. Il se rendit facilement à ma proposition. Je lui administrai donc l'Extrême-Onction vers 8 heures du soir; puis après lui avoir dit un petit mot d'encouragement, je me retirai, laisssant auprès de lui le F. Infirmer et deux Scolastiques pour le garder pendant la nuit. Le cher Père s'est endormi dans le Seigneur vers 11 h. 1/2, sans aucun effort et sans paraître souffrir, du moins extérieurement.

« Il semble que la Sainte Vierge ait voulu que ce cher Père mourût, comme la plupart des membres de la Cong^e, un jour qui lui est consacré, et qu'elle s'est hâtée de le prendre avant que le jour de la fête du Patronage que nous célébrions hier fût terminée.

« Le bon Père Tiquet s'est montré toujours bien calme et bien résigné durant tout le temps qu'il a passé à Langonnet. Il n'a jamais donné aucun signe d'impatience pendant les longs ennuis de sa maladie, qui, depuis un certain temps, le forçait à ne plus quitter sa chambre... Tant qu'il l'a pu, il a voulu manger au réfectoire commun, et il fallait comme le je jure pour lui faire prendre quelque chose de particulier; et ce n'est guère que depuis trois semaines que j'ai pu obtenir qu'il mangeât dans sa cellule. Il ne réclamait rien de particulier, et trouvait qu'on faisait trop pour lui. Hier encore, il disait au F. Infirmer: « Oh! mon Frère,

« j'ai vous donné bien de la peine; il semble que vous ne soyez infirmier que, pour moi seul. » Je ne l'ai jamais entendu se plaindre de ses souffrances. Un jour seulement, il dit au P. Infirmier « mon Frère, j'ai souffert beaucoup, mais ce ne sera pas pour longtemps. »

« Demain nous entermeront notre cher Père dans le cimetière de la Communauté. C'est le premier membre de la Congrégation mort à Langonnet. »

Celle qui fut la mort de ce cher confrère, qui est allé, nous n'en doutons pas, grossir au ciel le nombre des enfants du S. Esprit et de l'Immaculé Cœur de Marie; là il pria pour nous tous, et pour ceux en particulier dont il a quelque temps partagé les travaux, dans l'un des établissements d'outre-mer des plus intéressants de la Cong.



II. Missions prêchées par le R. P. Levenbruck.

(Extrait d'une lettre au G. R. Père.)

Angers, le 29 décembre 1862.

Mon Frère Révérend Père,

Bien que fort occupé en ce moment, je prends quelques instants sur mon court sommeil pour vous donner au moins signe de vie et vous offrir mes humbles et sincères vœux au commencement de la nouvelle année, pour vous et pour toute la Cong., qu'après Dieu, Marie et l'Église, j'aime toujours par dessus tout le reste, beaucoup plus que je ne puis l'exprimer.

Vous avez bien voulu, mon Frère Révérend Père, prendre quelque intérêt à mes travaux, et m'en demander quelques souvenirs; je vous envoie ces lignes écrites bien à la hâte, comme un témoignage de ma filiale soumission, mais en réclamant à mon tour votre fraternelle bénédiction et le secours des prières de toute la Cong., pour que Dieu veuille bien bénir et faire fructifier mes efforts.

Pendant toute l'année qui vient de finir, j'ai été occupé plus encore que les années précédentes; et, comme toujours, j'ai été témoin de nombreux prodiges de la miséricorde divine envers une grande multitude de pauvres pécheurs. Des fatigues, ainsi que les consolations

ont souvent été vraiment excessives, et auraient dû me faire succomber. Mes deux dernières Missions en Novembre et Décembre ont eu surtout un succès extraordinaire. Celle de novembre avait lieu à Châteaubourg, chef lieu de canton, près Rennes; et toutes les paroisses environnantes y sont accourues avec un empressement extraordinaire. L'Église, très vaste, était tellement remplie que souvent j'avais peine à arriver à la chaire. J'avais quatre confesseurs étrangers avec moi, et tous étaient au confessionnal depuis le matin jusqu'à minuit. Après la prédication du soir, il est de règle de ne confesser que des hommes. — Parmi un grand nombre de conversions, une des plus remarquables est celle d'un Monsieur qui passe pour être le plus instruit de la contrée, et qui depuis son enfance avait abandonné toute pratique religieuse. Il était venu plusieurs fois m'entendre; mais il ne put se décider à venir tomber aux pieds de la divine miséricorde que le jour de clôture à 11 heures du soir; mais comme il avait dû attendre six heures devant mon confessionnal à l'église, je compris qu'il s'était bien disposé. Je lui fis faire sa confession, et il communia avec une ferveur des plus grandes à la messe de cinq heures, après m'avoir promis spontanément que désormais il aurait très fréquemment ce même bonheur.

En décembre, j'ai passé plus de quatre semaines à Izernay, grande paroisse du centre de la Vendée. Mon ministère y eut un succès complet. Parmi de nombreux retardataires que j'ai eu le bonheur de ramener à la Ste Table, se trouve le Comte de G... le Comte de Ch. son gendre, et puis un Colonel retraité. On me dit que personne n'était resté en arrière; et un très grand nombre de mes auditeurs venaient de très loin et par de très mauvais chemins, ayant souvent de l'eau et de la boue jusqu'à mi-jambes, au milieu de l'obscurité de la nuit et traversant de vastes forêts. Il est difficile de voir plus d'empressement pour entendre la parole de Dieu, pour se confesser, et plus de piété pour faire la sainte communion. Ces deux Missions ont été plus édifiantes qu'un grand nombre des meilleures et des plus consolantes de toute ma vie.

— Un des plus grands et des plus consolants résultats de l'œuvre des missions en général parmi nos populations religieuses, se trouve dans le nombre 'beaucoup trop considérable hélas!' des réparations de confessions et communions plus ou moins mal faites. C'est la pensée de ce bien à réaliser qui me donne des forces pour soutenir tant de fatigues à mon âge déjà si avancé. J'ai sans cesse de nouvelles preuves que Dieu m'a accordé un don tout spécial pour ce genre de ministère et mettre par là une multitude de consciences à l'aise. Quelque soit le nombre des conversions plus ou moins éclatantes, ce bien ne peut approcher de celui qui se trouve dans ces réparations.

Maintenant, si vous me le permettez, mon Très Révérend Père, voici la lettre que m'a adressé M. le Curé d'Igny et que je vous communique telle quelle en toute simplicité, bien que trop élogieuse pour moi.

« Bien cher Père, vous avez eu le don de communiquer à tous les habitants de cette paroisse au moins quelques étincelles de cet élan de feu divin dont votre cœur est embrasé pour la gloire de Dieu et le salut des âmes; car c'était un spectacle ravissant que de voir tous nos bons habitants quitter, chaque soir, leurs demeures, et venir de cinq à six kilomètres se presser autour de la chaire de vérité, pour y contempler et entendre le saint missionnaire. Ils mettaient tant d'ardeur à venir vous écouter, qu'ils abandonnaient pour cela à la garde de la divine Providence leurs maisons, ou ils ne laissaient personne, ou seulement quelques petits enfants de 16 à 19 ans, même dans les villages les plus éloignés et les plus isolés; cela n'était, amais arrivé avant votre passage parmi nous. Par votre zèle vraiment apostolique, ces étincelles de ce feu divin que vous aviez communiquées à nos habitants, dès le début de votre mission, n'ont pas tardé à prendre les proportions d'un vaste incendie d'amour de Dieu qui les a enflammés d'une vive ardeur. Ainsi l'on voyait dans chaque famille quelques personnes qui stimulaient avec activité la paresse des retardataires, pour les porter à aller promptement ouvrir leur conscience au St. missionnaire. Je connais même plusieurs domestiques servants qui ont eu le bonheur de déterminer ce que vous appelez des gros poissons, c'est-à-dire leurs maîtres, à aller chercher près

de vous la paix de l'âme qu'ils avaient; inutile depuis longtemps, et qui ne savait comment exprimer le bonheur qu'ils goûtaient après cette première démarche.

« Quand je pense au grand bien que vous avez fait dans notre paroisse; quand je pense à celui que vous avez produit dans tout le cours de votre longue et si belle vie apostolique, j'éprouve une grande confusion et une vive affliction en comparant ma vie sacerdotale à la vôtre. Oh! quelle place distinguée le Seigneur vous réserve dans la céleste patrie! Je suis convaincu qu'il vous rangera parmi ses apôtres, puisque, comme eux, vous avez tant fait et souffert pour sa gloire et le salut des âmes; comme eux, vous serez environné d'une splendide couronne d'innombrables âmes qui vous devront après Dieu leur salut et leur bonheur. »

Vous voyez, mon Très Révérend Père, que les souhaits de ce bon curé sont bien grands; jouissent-ils au moins se réaliser en quelque partie?

En terminant cette lettre, je vous demanderai, mon Très Révérend Père, la permission d'aller me reposer auprès de vous huit ou dix jours dans la 1^{re} moitié de janvier prochain, si vous avez alors à Paris ou à Mondigny une chambre à feu à mettre à ma disposition. Je tâcherai de vous remettre à cette occasion quelques petites épargnes pour contribuer aussi, autant que je le peux, à élever et à former des missionnaires dans les petits sécolastiques que vous avez établis; je vous porterai également quelques cahiers de mes souvenirs du passé. Sans ce peu de jours en janvier, tout le reste de mon temps est promis jusqu'à la fête. Dieu en juin inclusivement.

Bénissez-moi donc, et veuillez croire que je suis avec une très-profonde vénération,

Mon Très Révérend Père,
votre très-respectueux, soumis et indigne fils,
L'avenbruck, mid. sept.



III.

Rapport annuel
sur la Colonie agricole de St-Michel,
adresse au C. R. Père par le P. Guyot, Directeur de l'Établissement.

St-Michel, le 28 Décembre 1862.

Mon Cœs Révérend Père,

C'est l'appréciation des œuvres analogues à celle de St-Michel, il y a à considérer deux côtés, différents sans doute de leur nature, mais dont chacun néanmoins est digne d'intérêt à son point de vue : le côté matériel et le côté moral. C'est sous ce double aspect que je vais relater ce que la colonie de St-Michel à N. D. de Langonnet a offert de plus remarquable pendant l'année qui va finir.

Côté moral de l'œuvre.

I. Œuvre de la Ste Enfance. — Une notice insérée l'année dernière, à mon insu, dans les Annales de la Ste Enfance, nous a tous d'autant plus agréablement surpris qu'aucun d'entre nous ne s'y attendait.

Nous demandons la permission de la reproduire ici pour la transmettre à nos chers Confères.

« Passant du Poitou en Bretagne, gagnons la colonie agricole de Notre-Dame de Langonnet, si florissante sous le doux patronage de la Reine du Ciel, et la sage direction des Pères de la Cong^e du S. Esprit et du S. Cam de Marie.

« Sur les confins du Morbihan, des Côtes du Nord et du Finistère, dans cette partie déserte de la Bretagne, où se réunissent par leurs limites ces trois départements, on rencontre l'antique abbaye de Notre-Dame de Langonnet. Ce vaste établissement heureusement restauré, renferme aujourd'hui un scolasticat de jeunes religieux, un collège, un noviciat de Pères, et enfin une colonie pénitentiaire dite de Saint-Michel, qui intéresse vivement ses nombreux visiteurs. Là, de jeunes garçons appelés détenus, sont facilement ramenés au bien et à la piété par les soins du Père et des Pères qui les dirigent et partagent leurs travaux. Ils deviennent en général très bons, nous écrit-on. Mais leur zèle pour la Ste Enfance est surtout singulièrement touchant.

fiens que pauvres, comme de petits prisonniers, ils trouvent encore le moyen de donner à l'œuvre, et voici comment: leur bonne conduite et leur courage au travail leur méritent des bons points qui ont une valeur, c'est une monnaie; un bon point vaut cinq centimes. Chaque détenu a son compte ouvert de bons points; il en gagne, il en perd... selon qu'il est plus ou moins sage. Or, chaque semaine, ces pauvres enfants prennent donc sur leur petit trésor de mérite pour enrichir la S^{te} Enfance, et ils s'efforcent, après avoir ainsi fait l'aumône avec les fruits de leur bonne conduite, d'être bien meilleurs encore la semaine suivante, afin de combler le vide fait par leur charité à leur petite fortune et de l'augmenter toujours. Ces enfants sont d'une piété, d'une docilité, d'une énergie au travail, qui rendent bien douce et bien consolante la tâche du Père et des Frères dévoués à leurs soins. A peine, de loin en loin, entend-on parler parmi eux d'une punition; et la cellule, et les divers châtimens en usage, en France, dans les autres colonies de jeunes détenus, sont inconnus à N. D. de Langonnet...» (Annales de la S^{te} Enfance, n^o: 80, juin 1861, tom XIII, p. 212.)

Cette page consacrée à l'éloge des enfants de St. Michel a fait connaître au loin, en termes, il est vrai, un peu trop flatteurs à mon avis, que des coeurs qui ont subi la funeste influence de l'école des rues, peuvent, avec la grâce de Dieu, s'ouvrir à la compassion, et que des mains autrefois rapaces peuvent également, avec le même secours, répandre l'aumône de la charité.

Je bénis le Cœur immaculé de Marie d'avoir été et d'être encore l'instrument d'un changement si heureux... Daigne cette Bonne Mère continuer de bénir ses nouveaux enfants et ceux qui coopèrent à la gagner à son divin Enfant Jésus!

L'association à l'œuvre de la S^{te} Enfance, formée librement dès son début, s'est maintenue constamment libre de toute espèce de contrainte. Aucun blâme n'est infligé à celui qui ne se fait pas inscrire, aucune mention n'en est faite; et il est d'autant plus maître de sa volonté que c'est un colon qui est chargé de recueillir les noms chaque année. L'Enfant Jésus les bénira et ce sera leur unique récompense.

Malgré cette latitude, le nombre des associés s'est augmenté chaque année; ainsi en 1859, sur 108 colons, il y a eu 30 abstentions. En 1860, sur 126, il n'y en a eu que 13; et en 1861, elles se sont réduites à cinq. — Mais le colon qui aurait assez de mauvais sentiments pour parler contre l'auteur et essayer d'en détourner quelques uns de ses camarades, serait dénoncé publiquement et recevrait une punition en rapport avec le scandale.

II. Association en l'honneur de St. Michel. — J'ai remarqué, mon Révérend Père, que depuis que notre élégant clocher est surmonté d'un St. Michel tenant le démon enchaîné sous ses pieds en signe de son illustre victoire sur ce traître, ennemi sur tout de la candeur des enfants, une grande confiance est vouée à ce céleste protecteur de notre petite colonie. Un malheur a-t-il été discerné, un grand bien s'est-il opéré, tout le mérite en revient, après Dieu, au glorieux chef de la milice céleste. Quoi de plus simple alors, que d'établir en son honneur une association qui nous attire des bénédictions encore plus abondantes ?

Quant aux conditions, à proprement parler, il n'y en a qu'une seule. Ne jamais consentir à dire et à faire quoi que ce soit qui puisse scandaliser les camarades sous le rapport de la vertu angélique. Le moyen d'obtenir de St. Michel la force de réaliser cette condition c'est de dire deux fois par jour, à la prière du matin et du soir : « St. Michel archange, priez pour nous, » Quoique cette œuvre ne soit qu'à son début, et qu'elle ne fonctionne encore qu'imparfaitement, 73 enfants, pris seulement dans les quatre plus anciennes sections, ont fait inscrire. La cinquième section, ne renfermant que des éléments nouveaux et peu capables de comprendre la portée de l'œuvre, n'a pas été admise.

Le mode d'organisation est celui-ci : Tous les six mois, les frères unis, chargés de veiller à la garde d'un tableau et à l'intégrité de son honneur, recueilleront les noms et les soumettront à l'approbation du S. Supérieur.

Le zèle et l'empressement de nos enfants à servir dans ces deux associations, de la S^{te} Enfance et de St. Michel, méritent mieux que tout le reste. quelles sont les dispositions qui s'épanouissent parmi nos chers colons ! Puise notre glorieux et saint Patron,

l'Archange St-Michel, les conserve toujours de plus en plus dans leurs cours!

N.B. Le *Figaro* reproduit ces les témoignages flatteurs donnés en faveur de la colonie de St-Michel par M. le Sous-Préfet de Napoléonville, M. le Préfet de St-Brienc et M. le Ministre de l'Indicieur. Nous en avons déjà parlé dans les Bulletins précédents.

Côté matériel de l'Œuvre.

1. Construction. — Aujourd'hui que l'aile de bâtiment commencée en 1861 est définitivement achevée, notre Colonie présente un assez beau coup d'œil, vue surtout du côté du levant.

Derrière le rond-point de la forêt, d'où partent comme autant de rayons cinq larges allées allant se perdre aux extrémités des bois, le promeneur aime à arrêter son regard sur la belle façade de la colonie, à s'asseoir sur son monticule de sable blanc, entourée de nombreux jardins et d'allées plantées en diverses essences de bois. Un peu au dessous, c'est une belle et verte prairie conquise sur le genêt et la lande, et arrosée constamment par une petite pièce d'eau qui la sépare de la cour. — À droite, c'est le vaste champ de manœuvre, de 100 mètres de long sur 40^m de large, tout couvert de sable granitique et entouré de jeunes pins de hêtres, de châtaigniers, &c. — C'est là que notre jeunesse va s'exercer, tous les dimanches, en manœuvres militaires.

À gauche, c'est le nouveau jardin avec la belle pièce d'eau surmontée de la barque le St-Michel arcisange. En approchant de plus près, on remarque à quelques pas de la pièce d'eau un grand escalier double conduisant à une vaste salle non encore achevée, mais où déjà nous nous réunissons pour nos fêtes de 1^{re} classe. — Une petite porte pratiquée sous ce roudague penon, conduit au couloir sablé de cette grande étable, construite aussi l'an dernier, et où 38 têtes de bétail trouvent un confortable et une aisance encore rares en Bretagne.

II. (Bienfaits de notre conduit d'eau. — Dans un rapport précédent, je vous ai dit, mon très Révérend Père, qu'à l'occasion de ce travail hydromantique nous avons été accusés de sorcellerie, tellement ce travail paraît au dessus de la puissance humaine. — Depuis quelque temps déjà le prestige est tombé, et voici comment: les plus réfractaires

à la vérité parmi nos voisins, se sont enfin approchés de l'orifice de cette merveille souterraine. Le dé, installation, dernier terme de certitude en pareille matière, a fourni son argument péremptoire, comme qu'on note l'écoulement n'est pas se endiable qu'il en avait l'air. Mais laissez ces braves gens boire à leur aise, soit dans le creux de leurs mains ou dans leurs chapeaux, et suivons le cours de notre conduit à travers les jardins et les prairies pour en examiner les bienfaits.

Entre la quantité quotidienne d'eau fournie à la cuisine, notre souve-
rainement encore la litière, les réservoirs de la basse-cour à l'usage du
bétail, les lavoirs des enfants; et le tout, sans autres arrangements que la
peine d'ouvrir les robinets. — Si l'absence est grande, le bénéfice n'est
pas moindre; car, pour remplacer ce système, il aurait fallu établir un
service spécial qui n'aurait pas coûté moins de 500 £ par année — la
culture des jardins potagers n'eût pas été possible sans le bassin de
qui le domine aujourd'hui, pas plus que la création de, propriétaire
de St. Michiel; en n'y eût même eu pensée. Or, la seule prairie nous
a donné en sa 5^{me} coupe 180^l de foin, plus environ 30^l de regain. —
Quant au bénéfice de la même eau sur le jardin, peut-on l'évaluer
à moins de 500^l? — Une voie déjà ouverte à un total de 1000 £ de
bénéfice annuel; la conduite d'eau nous ayant coûté 2000 £, il tendrait que
non seulement nous retirerons 50 % mais qu'en 3 ans au moins, l'année
annoncée nous serons rentrés dans nos déboursés. — Disons d'ailleurs
sur nos succès, nous nous demandons maintenant par quel moyen nous
pourrions obtenir de notre conduit un volume d'eau double à celui qui
s'écoule, et cela avec si converti encore en prairies les deux bandes que
nous avoisinons.

III. Agriculture. — Les travaux considérables, tant en constructions
qu'en améliorations foncières dont nous nous sommes beaucoup occupés, et
qui à présent, ont retardé d'un instant, sur la quantité de bras, et son emploi,
les travaux sur nos champs et nos prairies n'auraient dû recevoir. Une
bonne partie des prairies a néanmoins été défrichée, et reçoit une irrigation
régulière; et ne produisant pas moins bien que les autres. Cependant, quoique
nous n'ayons pas que fort peu de défrichement qui n'est en grande partie
encore dans l'état où nous les avons trouvés; car, pour ce qui est de leur
amélioration en général, il n'en est pas un qui n'ait été agrandi soit

par la destruction des talus en terre qui les séparaient; soit par le déploiement des parties des champs non encore attaqués.

Mais le but-vert lequel nous avons visé le plus depuis 1856 a été d'améliorer la nature même de nos terres en culture, de les pousser au maximum de rendement avant d'en créer d'autres. Grâce à cette méthode, nous avons d'assez belles pièces de récoltes, surtout en plantes fourragères pour le bétail: et n'en déplaise à certains confrères, qui ont comparé, cette année, notre culture à celle des Cantais devenus nos voisins, en nous disant que leurs terres étaient plus propres et leurs choux aussi beaux, pour le moins, que les nôtres, tandis que nos voisins modèles coupaient des charretées de ravenelle, preuve que leurs terres n'étaient pas très-propres; nous autres, nous avons cueilli et cueillons encore des charretées de choux au lieu de ravenelle, sans parler des 300 mille livres de rutabagas, racines qui ont complètement manqué chez tous nos voisins, ravagées qu'elles ont été par une incroyable quantité de vermines de toute espèce. Nous n'essions pas mieux réussie qu'eux si nous n'avions semé jusqu'à trois fois sur le même champ.

IV. Sylviculture. — Nos travaux de sylviculture consistent en clôtures, semis et plantations.

La longueur de ces clôtures est d'environ 3,000 mètres, c'est-à-dire qu'en travaux de ce genre, si on va de ce pas chaque année, dans 3 ans nous n'aurons plus de clôture à faire.

Pour les semis et les plantations, nous sommes aussi fort avancés. Nous avons planté, pour le printemps, du train dont nous allons, environ 15,000 plants de toute grandeur, tant dans la forêt que sur les landes de Guileneur. Ce travail va se terminer, grâce à l'activité du F. Chiodule et du F. Basile, que nous nous demandons ce que nous ferons en fait de sylviculture dans trois ou quatre ans d'ici. J'allais oublier de parler des 46 ares de terre plantés en châtaigneraies, pour la tonnellerie ce sont des marcottes de jeunes liges de châtaigniers qui en ont fait les frais. En 1859, nous avons semé une grande quantité de graines de pins maritimes et sylvestres, que nous fournis en abondance pour nos plantations de cette année. — Pour l'an prochain, les semis de 1861 nous en fourniront autant. L'ancien hippodrome départemental, que nous avons labouré à la charrue

en 1859, nous a fourni aussi plusieurs charretées de bouleaux qui y ont par suite poussé spontanément, et qui ornent aujourd'hui les talus des landes de St. Isidore et de Québec. — Voilà, mon Très Révérend Père, pour les arbres de haute futaie, mais ce n'est pas tout-encore.

Un petit champ a été converti, cette année, en pépinière et semé avec les espèces suivantes: châtaignes, pins de diverses variétés, mélèzes, épicéas; semés en arbres d'agrément: cèdre du Liban, chêne-écarlate, chêne-liège, &c. &c.

Une autre pièce détachée de la forêt est en défrichement pour être également convertie en un deuxième semis.

J'espère, après cela, que notre P. S. Provincial, justement décoré ici du titre de Conservateur des eaux et forêts, sera satisfait des efforts que nous avons faits dans la voie qu'il a ouverte le premier, et qu'il voudra bien nous pardonner de n'avoir pas jusqu'à ce jour-poursuivi avec succès, à cause des circonstances indépendantes de de notre bonne volonté, les industries, qu'il a tant à cœur, de pisciculture, d'apiculture &c. &c., qui viendront néanmoins en leur temps.

T. Guyot.

IV.

Une Cérémonie de Confirmation à St.-Jean (13 Nov. 1862)

C'est le jeudi 13 novembre, fête de St. Stanislas Kostka, que Monseigneur l'Evêque de St. Bricuc est venu conférer aux enfants de St. Jean le sacrement des fonts. Le jour qu'avait fixé sa grandeur elle-même; fut une de ces belles journées d'automne, où le soleil semble vouloir se montrer dans tout son éclat. Dès l'aube du jour, un ciel pur et sans nuage nous fit espérer une journée magnifique, et bientôt après, le soleil par ses premiers rayons vint confirmer de si belles espérances.

St. Jean présentait ce matin à un aspect tout particulier; il y avait plus de vie qu'à l'ordinaire; on allait on venait, sans pourtant que l'ordre et la sècence en souffrit; il n'y avait rien de

broyant, rien d'éclatant, point de cris, point de rires, et pourtant tous les cœurs surabondaient de joie.

Vers 5 heures du matin, nous arrivâmes, et les enfants de l'annan, distingués par un joyeux sifflement en l'honneur des S.^s Auguste, refirent que répétèrent à l'envers tous les échos d'alentour, comme pour partager la joie de nos enfants. Quelques instants après, tout le monde se rendit à la chapelle pour être mieux disposé à recevoir Monseigneur, dès que le premier signal de son arrivée serait donné.

Il va sans dire que notre Chapelle avait ses habits de fête, son beau tapis, ses belles garnitures, les fleurs que la saison avait éparpillées, et que notre serre retenait en dépôt, furent mis à contribution et disposés de manière à produire très bon effet.

Il était 7 h. 1/2 environ quand la cloche de la chapelle nous annonça par ses joyeuses volées l'arrivée de celui que nous attendions, de Monseigneur l'Evêque de St. Prins; il nous arriva sans pompe, accompagné seulement d'un secrétaire. A peine la cloche se fut-elle fait entendre qu'aussitôt tous les enfants sortent de la chapelle sur deux rangs, la croix en tête pour aller recevoir Sa Grandeur à la descente de sa voiture, quelques instants après, la procession se remittait en marche en chantant le cantique: *Benedictus*. A l'entrée de la chapelle, un prie-Dieu avait été dressé pour Sa Grandeur; elle s'y arrêta, et y reçut le petit discours de réception que lui adressa le S.^s Supérieur. Dans ce discours le S.^s Schmederer exprimait à Monseigneur notre joie, notre bonheur, et notre reconnaissance à l'égard de ce qui Il avait bien voulu venir au milieu de nous, pour regarder sur nos enfants les dons et les grâces dont le Ciel lui fait le dépositaire.

Monseigneur répondit dans des termes qui montraient bien tout l'intérêt qu'il nous porte: « Mon P. Père, dit-il, c'est toujours à pour nous un grand plaisir de faire trêve à nos occupations » pour venir nous délasser dans cette S.^s maison de sacrifice et de » dévouement; et nous nous estimons d'autant plus honorés aujourd' » hui que nous y venons reprendre les grâces dont le S.^s Esprit nous » a fait le dépositaire, grâces que, nous en sommes sûrs, vous tomberont » sur des enfants bien disposés. Nous aimons la colonie de St. Jean: et

« nous nous estimons heureux de la posséder devant notre décision.
Après ces quelques mots, Sa Grandeur se rendit au Sanctuaire, où elle se disposa à célébrer la St. Messe, pendant qu'on s'occupait en chantant l'antienne. *Sole munda.*

« À cette messe, nous eûmes la consolation de voir tous nos enfants faire la St. Communion. Ils étaient, nous aimons à le croire, bien disposés; leur empressement à se préparer à cette bénédiction et leur accueil nous permettaient bien de le penser; nous en avions d'ailleurs, pour ce qui nous concerne, rien négligé à cet effet.

« Après la St. messe, Monseigneur adressa quelques paroles à à ceux de nos enfants que le St. Esprit allait remplir de ses dons pour leur faire mieux comprendre la grandeur de ce sacrement; après cela eut lieu la cérémonie de la confirmation. Les soixante dix-neuf enfants qui devaient être confirmés, se rangèrent en bon ordre dans le Sanctuaire; et Monseigneur vint rendre successivement du crême du saint le front de chacun. Quand tous eurent reçu l'onction St. Sa. Grandeur leur dit encore quelques mots pour leur faire comprendre que maintenant remplis des dons du Saint Esprit, ils ne devaient plus craindre de combattre les combats du Seigneur, que celui qui remplit leurs âmes combattait pour eux et avec eux, et qu'il leur assurerait la victoire, que quelque grands et multipliés que fussent les dangers de l'ennemi ils devaient avoir confiance; puisqu'le Dieu de toute force venait de prendre possession de leurs cœurs.»

Monseigneur nous donna ensuite sa bénédiction solennelle; et cette belle cérémonie se termina par ce psaume de reconnaissance qui termine si bien toute fête religieuse. *Audate Dominum omnes gentes.....!*

Il était 9 heures $\frac{1}{2}$ environ, Sa Grandeur se retira dans la salle de réception accompagnée du P. Supérieur et des prêtres du voisinage invités pour la circonstance; et vers 10 h $\frac{1}{2}$ eut lieu le dîner. Il était simple et convenable; et fut gai aussi; ce fut vraiment une petite fête de famille. Monseigneur se montra aussi bon et aussi aimable que possible; mettant tout le monde parfaitement à l'aise et ayant toujours un petit mot pour honorer la compagnie.

Si d'innombrables terminis, il fallut bien parcourir un peu la maison. La Grandeur voulut tout d'abord visiter les jardins, bien que les fleurs commençassent à y être un peu rares; puis les ateliers, puis l'espace de petit cabinet de physique dans lequel le P. Supérieur a réuni et disposé toutes les curiosités qu'il a pu recueillir. Il y a de l'arithmétique, de la minéralogie, de la numismatique, des coquillages &c, peu de chose de chaque espèce, mais offrant une assez belle variété. Monseigneur visita le tout avec beaucoup d'intérêt et en connaisseur. Mais déjà l'heure du départ était venue, La Grandeur nous donna une dernière fois sa bénédiction, nous serra la main, et remontant en voiture, nous quitta après avoir passé au milieu de nous sept heures environ.

Il n'était qu'en que deux heures de l'après-midi, et toute la journée devant être fêtée à St-Han; une promenade extraordinaire est donc accordée, et en un clin d'œil on voit chaque section disparaître à travers champs. Quant aux enfants de Carlan, après quelque temps de jeu, ils se disposèrent à repartir, on attela leur deux ou trois omnibus qui n'étaient, n'en soyez point surpris, que de grosses charrettes fort peu élégantes, puis, le signal donné, ils entendirent leur joyeux chant de départ. Mais hélas! il n'est point ici bas de joie parfaite, et les jours les plus heureux ont aussi leurs nuages. Le matin, ils avaient laissé un de leurs compagnons malade; le soir, à leur arrivée, il avait cessé de vivre, et ainsi, le lendemain d'une si belle fête fut consacré à des funérailles. Mais nous espérons que Dieu aura reçu l'âme de cet enfant dans sa bienheureuse éternité.

V.

La fête de l'Immaculée Conception au Petit Séminaire de St-Dauveur. (1800. 1801)

Il y a dans l'église des fêtes si touchantes qu'il est difficile de les retracer, l'âme semble se dégager des liens qui la retiennent ici bas, pour aller dans les cieux s'abreuver des joies célestes, le cœur même ressent un mélange de suavité et de bonheur dont il ne peut se rendre compte. C'est une de ces belles solennités qui, le lundi dernier d'Oct., rassemble dans la chapelle, toute la Cité de Collière.

Le jour de l'Immaculée Conception de la Cite-Sainte Vierge, Patronne de la petite Congrégation qui porte son nom, et de l'Académie du Petit-Séminaire placée aussi sous son titre tutélaire, avait été choisi.

pour fête principale des Enfants de Marie et des Académiciens, c'était le jour où l'on devait proclamer solennellement les nommés Conseillers de la petite Congrégation et leur remettre le ruban vert.

Déjà les Congréganistes avaient fait une novaine en l'honneur de la Reine des Anges, pour éclairer leur choix sur les nouveaux dignitaires, et implorer sur eux sa protection spéciale.

Enfin l'heure tant désirée, après laquelle nos cœurs avaient si souvent soupiré, vient de sonner. À 5 h. 1/2, tout le monde descend à la chapelle, pour faire la prière du matin et pour offrir au Seigneur les prémices de la journée. Tout était dans le silence et le recueillement : point de flambeaux encore, seule la lampe du Sanctuaire revêtait les parois du lieu saint, des pâles reflets de sa lumière vacillante. On pouvait cependant apercevoir les ornements qui décoraient la maison de Dieu. Des fleurs de toute beauté, des vases tous riches d'or, chargeaient les degrés de l'autel et entouraient le tabernacle du saint des saints. Des candélabres, des bouquets de roses des corbeilles de toutes sortes de fleurs reposaient sur les blancs nuages qui soutiennent l'image de Marie. Des banderoles chargées d'inscriptions étaient pendues aux piliers, et de beaux tapis couvraient le marche-pied de l'autel, à droite duquel on voyait une table surmontée d'une petite image de Marie. Là étaient déposées les médailles des Conseillers et des Congréganistes nouvellement-recus. Là aussi était le tableau portant inscrits les noms des dignitaires.

Bientôt les cierges s'allument, de nombreux flambeaux inondent la chapelle de leurs flots de lumière, et le R. P. Supérieur, revêtu de la chape blanche, sort de la sacristie et va se mettre à genoux au milieu de l'autel. Il entonne le *Membra li esse matrem* qu'il répète par trois fois au chœur; puis de cette voix qui ne se lève jamais sans pénétrer nos cœurs, il retrace les gloires de Marie en ce jour, et l'amour que nous devons à cette Reine des Anges. L'allocution terminée, il appelle par ordre de dignité les Congréganistes du conseil. Le nouveau Prévôt vient d'abord s'agenouiller seul aux pieds de Marie et recevoir son ruban et sa médaille. Les autres conseillers viennent ensuite tous ensemble s'agenouiller à ses côtés; ils reçoivent pareillement leurs rubans

des mains du S.^r Supérieur. qui leur donne le baiser de paix.
Après la proclamation des autres fonctionnaires, le secrétaire est
invité à donner connaissance de la décision du conseil admettant
trois approbanistes comme Enfants de Marie. Ils viennent ensemble
se prosterner devant les saints Eucharistes et font, l'un après l'autre,
leur acte de consécration. Oh ! qui n'a pu solennel ce moment en
ces trois heureux enfants de Marie, jureront à la Reine des cieux de rester
fidèles à sa sainte bannière ! Vous de cœur répétèrent les paroles qu'il
n'estoit donné qu'à eux de prononcer ! L'officiant leur donne leurs
médailles qu'il vient de bénir, et pendant que les voix du temple réson-
naient du chant du psaume. *Ece quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum,*
nous allons tous, sur un seul rang, embrasser nos nouveaux frères
en Marie.

Deux élèves auroient aussi été reçus approbanistes : ils se consacrent
à leur tour à notre bonne Mère, et lui promettent de l'aimer toujours.

La petite Congrégation venant de voir sa part de la solennité, l'Acadé-
mie devoit aussi avoir la sienne. Six fauteuils et autant de prie-
Dieu sont placés au milieu de la Chapelle : ils sont destinés aux
Académiciens qui, revêtus de leurs insignes respectifs, y prennent
place.

Pour mettre le steau à cette matinée de bonheur, il nous
restait à recevoir le Très divin de cette tendre Mère dont nous
célébrions les gloires. La S.^r Messe commença, et au moment de la
Communion nous nous avançâmes deux à deux vers l'autel. Arrivés
près du Sanctuaire, tous tombent à genoux pour réciter le confiteor,
et adorer en silence le Dieu de toute Majesté. Le prêtre se tourne
vers nous et sa main bénit nos âmes purifiées la veille à la source
de la Pénitence. Puis élevant la sainte hostie, il dit : *Ece Agnus
Dei, ecce qui tollit peccata mundi!!!* *Veni Pater Agnus de Deo, vince
celui qui efface les péchés du monde!!!* Et nos yeux virent contempler
le divin Sauveur voilé sous les apparences du pain. Il rejette avec
nous les paroles du cantique. *Domine non sum dignus et instrat
sub lectum meum, sed tantum dic verbo et sanabitur anima
mea!!!* et dépose sur nos têtes le Corps de cet Homme Dieu qui a
voulu mourir pour nous.

Le soir, après les Vêpres, et tandis que le reste des élèves, empêchés d'aller en promenade à raison du mauvais temps, faisaient quelques instants d'étude, les Congréganistes et les approbansistes se sont rassemblés au réfectoire, pour y entendre le rapport du Tréfiot de la gestion précédente. (On trouva plus loin quelques extraits de ce rapport.)

Ensuite, à cinq heures, eut lieu une de ces petites réunions du corps académique, qu'on nomme Soirées Littéraires, où l'on cause de littérature et où quelques élèves font la lecture de leurs petites œuvres. La soirée à laquelle assistaient tous les Pères et M. le Curé de Cellule, fut ouverte, par M. le Directeur; il raconta, dans un style tout-à-fait conforme au sujet, une terrible histoire: la destruction du Petit-Broom que recouvrent maintenant les ondes pures du lac Eaganat. M. le Secrétaire a lu ensuite un extrait d'un Épique de la Croix, intitulé: Prière et songe de Constantin. Son langage imagé, ses expressions pittoresques de poésie entraînaient tous les esprits et portaient chacun d'entre nous à l'admiration; nous pensions entendre une des plus belles pages de Chateaubriand.

Je fis aussi la lecture d'une petite mise en scène sous le titre de Fythias et Damon, ; deux philosophes grecs du temps de Denis de Syracuse. Après chaque morceau de littérature, et tandis que l'on se communiquait mutuellement ses impressions, quelques airs de musique et de petits rafraichissements venaient nous récréer et rompre la monotonie de la lecture.

Ce fut au tour de M. Bardy de nous raconter une soirée d'hiver; une vieille grand'maman devant un bon foyer, contait à ses petits enfants une histoire de revenants.

M. le Censeur, Roy Émile, a clos la soirée par la lecture d'une composition de langue latine: Numéro le Galiléen, non moins remarquable par son style pur et élégant et toujours sentencieuse que par l'à propos de certaines réflexions toujours bien placées et souvent pertinentes. Nous ne célébrerons jamais cette soirée littéraire. Après la séance nous assistâmes au Salut, et ainsi se termina cette journée si belle et si pleine d'impressions.

signé: Fessis, lève de Philologie

et candidat de l'Académie.

VI.

Rapport du Préfet

de la petite Congr. des Enfants de Marie établie au Petit Séminaire de Cellule,
prononcé en présence des Pères et des Congréganistes réunis, le 8 Décembre 1862.

Bien chers Confrères,

Je m'empresse de m'acquitter auprès de vous du dernier devoir que réclame mon titre de Préfet de la Congrégation des Enfants de Marie. Cet empressement, hélas ! forme un contraste bien frappant avec le peu de zèle que j'ai mis à travailler à la gloire de notre divine Mère, que cependant je me flatte encore d'aimer beaucoup. Il ne désavoue pas mes torts, chers Confrères, je les confesse hautement ; mais je compte sur votre indulgence et sur votre pardon. Ce ne sont point d'ailleurs ces négligences sur lesquelles je dois insister ; mon dessein, en ce moment, est de vous parler de choses plus douces, en vous exposant les progrès de notre œuvre. Bien aimée durant le temps de ma gestation.

Vous n'ignorez pas, mes chers confrères, l'état florissant, la prospérité de la Congrégation des Enfants de Marie, sous mon honorable prédécesseur. L'amour de Dieu et de sa S^{te} Mère, la piété, la ferveur régnaient dans tous les cœurs ; tous, à peu d'exceptions près, étaient unis par les liens d'une étroite amitié, non de ces amitiés naturelles, mais de celles formées et cimentées par la main de Marie ; la charité se montrait dans leurs rapports mutuels ; les paroles dures et choquantes étaient bannies de leurs conversations ; on reconnaissait vraiment parmi eux l'esprit de la sainte famille. Le développement matériel ne nous avait pas moins frappés. Hélas ! je d'attribuer à Marie la réception de 1200^{fr} qu'une personne pieuse daigna nous faire parvenir par l'intervention du N. S. Provincial, pour la construction d'une oratoire à la Cris. S^{te} Vierge ? Non, sans doute, car jamais nous n'avions eu aucun moyen naturel d'obtenir une telle somme.

Celle était la situation de la Congrégation des Enfants de Marie, quand vos suffrages m'ont mis à la tête de cette petite association. Elle était riche en argent, plus riche encore en vertus.

Elle n'a pas cessé de marcher dans la même voie sous tous les rap-
ports. Si l'augmentation des Congréganistes n'a pas été aussi sensi-
ble que durant la première année de sa fondation, il ne faut pas
s'en étonner, c'est qu'il était difficile qu'il n'en fût pas ainsi; à moins
d'accueillir tout le monde; et notre nombre lui-même, en nous
permettant d'être moins faciles dans l'admission des sujets, nous en
faisait un devoir.

Lorsque j'ai reçu de Marie, par vos mains, le soin de sa fa-
mille, le nombre des enfants privilégiés de cette bonne Mère s'éle-
vait à 42 Congréganistes et à 15 approbanistes. Depuis lors, ce nom-
bre a augmenté de 14 Congréganistes et de 15 approbanistes, dont le
plus grand nombre sont maintenant membres de la Congrégation.
Nous étions, à la fin de l'année, 56 Congréganistes et 10 approbanis-
tes, et nous comptons en ce moment 56 Congréganistes; le nombre des
approbanistes s'élève à 5. Sans doute il serait à désirer que nous
fussions plus nombreux encore; mais cependant ce n'est pas ce qu'il faut
rechercher davantage, et tous nos efforts doivent se porter, non sur
la multiplication des membres, mais sur celle des vertus.

Je n'ai point l'intention ici de parler de vertus pour nous
enorgueillir; mais je tiens cependant à signaler le bien qui s'est
fait dans notre petite association; parce que ce bien est à la gloire
de Marie.

De quoi parlerai-je d'abord? Ce sera du désintéressement dont
vous avez fait preuve en faveur de notre œuvre. Je sais que plusieurs
fois on a été heureux d'acheter des objets de nulle valeur, afin de
se donner le plaisir de puiser une aumône à Marie. C'est un
sentiment que je ne saurais trop louer ici. Pour la récompense, c'est
au Ciel que la trouveront ces cœurs généreux. Je ne dois pas oublier
l'empressement avec lequel vous avez souscrit pour l'érec-
tion du sanctuaire projeté de N. D. de la Rédemption. C'est dans
cette liste, conservée religieusement dans nos petites Archives, que
l'on reconnaîtra combien vous comptez sur nous et notre Mère et
avec quel empressement vous sacrifiez l'argent de vos mêmes plaisirs.
Aussi est-ce grâce à votre générosité que le trésor s'est augmenté
pendant une charge. Le Bon Dieu a béni votre charité. Et la

inquire a des personnes qui se sont intéressés à votre œuvre; et bien ceux
cours j'eut au votre fait que le trésor s'éleva à 2,513; dont nous pos-
sédons en ce moment 1,658.

Et la chapelle, dites-vous? Le projet n'est pas abandonné;
il n'est que différé, pour être réalisé d'une manière plus digne
de Marie, quand on aura des ressources plus abondantes. C'est
la chapelle s'élèvera. Mais il faut avoir confiance; mais il ne faut
pas cesser d'adresser des prières à Marie. Et peut-être le retard
de cette construction a-t-il été causé par une défiance en sa bonté?
Soyons toujours à l'égard de Marie ce qu'un enfant est à l'égard
d'une excellente mère. Cette mère a promis quelque chose à son
enfant, elle le lui peut procurer, elle le veut. L'enfant oserait-il
en douter? Non, sans doute. Et bien, quelle mère peut égaler
Marie en bonté, en puissance, en générosité? Cui, chers confidés,
espérons, adressons des prières à la Reine des cieux avec la sim-
plicité d'un enfant, et nous obtiendrons tout.

En attendant que la réalisation de ce grand projet soit
venue, conserverons précieusement les premières pièces de monnaie
qui y sont destinées, et offrons-nous par nos prières et nos vœux
de les multiplier suffisamment. Jusque là, il ne faut pas laisser
de faire de notre mieux dans l'ornementation ordinaire de notre
modeste oratoire; c'est ce que nous avons fait cette année, en
ajoutant à ce que nous avions déjà des fleurs, une niche, des
burettes, des canons et différentes petites choses, avec lesquelles nous
avons dépensé une somme de 33 francs.

J'ai en outre, qui je vous parle de mesurément de notre situation
matérielle, et que je vous fais trop attendre ce qui regarde le côté qui
vous intéresse le plus: le côté spirituel, c'est à dire du bien qui s'est
opéré par notre œuvre sur les cœurs de nos condisciples, et des nôtres.

J'ai cru pouvoir vous dire là aussi, Messieurs et chers Compagnons,
que cette année n'a rien à envier à la précédente. En effet, la
protection toute spéciale de Marie apparaît clairement encore
sans les fruits de salut, que la Congrégation n'a pas cessé de
produire parmi nos condisciples. Je ne veux pas dire parti-
culièrement qu'elle n'ait point eu d'obstacles à surmonter, d'épreuves à tra-

Grâce est l'œuvre qui n'en a point ? Voilà, petite Congrégation, comme tout ce qui vient de Dieu, comme toutes les œuvres basées sur de bons fondements, a ce à souffrir, non pas de la part des autres élèves, qui, dans les commencements, nous accusaient de rapporter leurs actions, tout cela a disparu. Mais, cette année, elle a eu un peu à souffrir du côté le plus pénible et le plus redoutable de notre propre côté !

Étant que ceux qui ne faisaient pas partie de l'œuvre s'efforçaient de s'en rendre dignes, quelques Congréganistes, ne comprenant pas suffisamment leurs obligations, attristaient le cœur de leur Mère en ne se conduisant pas aussi bien qu'on aurait eu le droit de l'attendre d'eux, sans doute, le nombre en a été très-minime, mais c'est toujours une chose à constater pour l'exemple de tous à l'avenir. Des querelles, peu importantes il est vrai, sont venues en outre diminuer la bonne harmonie qui avait régné jusqu'alors. Mais que Marie est admirable dans ses desseins ! Aurais-je bien pu croire alors que ces dissensions devaient servir à nous unir plus étroitement ? Non, sans doute, loin de là ! Et, cependant Marie notre bonne Mère a fait tourner à sa gloire ces petits égarements. Je n'ai pas besoin de dire dans quelles circonstances nous avons reconnu ces petites misères, les conseillers les connaissent et c'est leur secret. Ce que je puis dire à tout le monde, c'est que cette expérience a contribué à nous rendre plus humbles, et aussi plus indulgents pour les autres.

Où ! chers confrères, que nous devons en remercier notre Mère. Puisqu'elle a été si bonne pour nous ! Que de vocations peut-être ont été éclairées, combien d'autres n'auraient pas persévéré dans le chemin de la vertu, sans la protection toute spéciale de la Reine des Cieux, combien d'autres n'a-t-elle pas ramenés au devoir ? Nous en avons pour preuve la position actuelle de mon honorable prédécesseur, qui représente si dignement notre maison parmi les philosophes du grand Séminaire diocésain, et surtout la vocation et la persévérance admirables de celle que, bien que n'étant pas parmi les conseillers de la congrégation, en a été le plus grand soutien par ses exemples. Je ne dis rien des autres confrères qui nous ont quittés, parce que j'ignore ce qu'ils deviennent. Mais j'ai

la confiance qu'ils sont chacun dans leur position nouvelle, toujours les serviteurs et les enfants de Marie.

Le bien opéré, parmi ceux qui ne sont plus au milieu de nous, n'est pas moins sensible dans nos rangs mêmes. A qui attribuer l'amour de la règle qui nous anime; ainsi que les rapports affables et mutuels qui nous unissent? de ce n'est-à la même cause?... Cui, que ce soit dit à l'honneur de notre Mère! la section des grands qui contient presque autant d'enfants de Marie que d'élèves, s'est fait remarquer sous ces rapports; et depuis que je suis parmi vous, Chers Compagnons, cet esprit de famille que le Père Supérieur fait tant d'efforts pour nous faire observer, n'a jamais mieux été mis en pratique; jamais je n'ai vu les sacrements plus fréquents par les congréganistes et les autres que dans ces derniers temps! Qu'elle est bonne notre Mère, qu'elle nous aime! rendons lui amour pour amour, en continuant de nous aimer les uns les autres, et en nous approchant de son fils les samedis, à son autel privilégié.

Quelle est-ce une joie immense pour mon cœur de constater tout le bien qui s'est fait, et de prévoir le bien plus grand encore qui se fera sous mon successeur... Je n'ai pas besoin de dire combien il est plus propre que moi à remplir la fonction qui lui est confiée: le choix que vous en avez fait fait assez son éloge. Mais, je crois, bien chers Condisciples, lui être agréable, en vous assurant ici, qu'il ne compte pas autant sur lui, que sur vous et surtout sur la grâce de Dieu et sur Marie. Car la grâce de Dieu ne viendra sur nous que par Marie, et Marie la répandra d'autant plus, que nous aurons plus de zèle pour son culte et plus d'ardeur pour son service. Courage donc tous! Que les Conseillers se rassemblent autour de leur Chef, qu'ils soient toujours étroitement unis, toujours humbles, toujours charitables! Que les congréganistes eux-mêmes se réunissent autour du Conseil, et que tous ne soient qu'un cœur et qu'une âme, selon notre devise: Cor unum et anima una! pour la prospérité de notre chère Association

Cui, réunissons-nous tous, corps et âme pour louer Marie!

Que les Conseillers se rappellent que la prospérité de la Cong^g dépend entièrement d'eux; car ils en sont comme la tête, et dès que la tête est retranchée, l'homme n'est plus qu'un cadavre mutilé. Que les Congréganistes, embrasés de l'amour de leur Mère, redoublent de zèle et de régularité; car avec Marie il ne faut pas marchander. Avec une tendre pitié envers Marie, toutes les difficultés que les études peuvent nous offrir, seront dissipées; nos peines, nos chagrins, nos souffrances n'auront plus pour nous que des douceurs, en songeant à la Mère des affligés. Nous ne désirerons plus que d'agir pour Marie; le règlement sera pour nous une occasion de lui montrer notre amour. Nous consentirons à ce qu'on nous reprendre de nos fautes; nous reprendrons nous-mêmes charitablement nos condisciples. Nous répandrons autour d'eux la bonne odeur de notre Commune Mère; tous goûteront les douceurs de son Nom; tous voudront être ses enfants.

O Marie! si tous les hommes pouvaient goûter une parcelle des douceurs qu'on trouve dans votre service; ô comme ils se hâteraient de venir à vous, et par vous à votre Fils! Pour nous, ô Marie! nous ne voulons que vous aimer; mais nous sommes si inconstants, que nous avons tout à craindre du démon. Conduisez-nous toujours par la main à travers les périls de cette vie, et qu'un jour après nous être dispersés sur cette terre, nous nous retrouvions autour de votre trône dans le Ciel!

C'est là, bien chers Confères, que nous connaîtrons que nous éprouverons toute la tendresse de Marie notre Mère bien-aimée

signé: Courtadon, Evêq. de Rhétorique,
Tréport sortant de charge

VII.

Rapport sur la C^{te} des Compagnes du Sauveur
et l'œuvre des Epileptiques, dirigées par nos Pères de Bordeaux.

(lettre du P. Grinil au C. R. Père.)

Mon Frère-Révérénd Père,

Dans mon dernier envoi pour le Bulletin, j'annonçais

quelques détails sur l'œuvre des femmes épileptiques que nous dirigeons près de Bordeaux. Pour en comprendre l'origine, il faut remonter à la fondation de la Communauté que la dirige

Vers 1848, une jeune personne de Bordeaux, simple ouvrière, M^{lle} Eugénie Lézoué, qui avait passé toute sa jeunesse à s'occuper des pauvres, eut la pensée de fonder une Communauté pour recueillir les pauvres les plus abandonnés et qui ne pouvaient trouver place dans les établissements de bienfaisance. Quand elle fut prête à commencer, le prêtre qui la dirigeait lui conseilla de s'adresser à quelque maison de prêtres religieux, pour y puiser une direction propre à leur dessein. Or, il se trouva que celles des premières compagnes qui lui furent envoyées par la divine Providence s'adressaient déjà à nos Pères de Bordeaux. La future Supérieure, en religion sœur St. Joseph, regarda cet indice comme un signe du ciel; en 1850, le P. F. Gravère fut choisi comme Directeur de la Communauté naissante, qui prit le nom de Compagnes du Sauveur; et depuis cette époque, le P. F. Supérieur n'a cessé de la diriger; c'est donc lui qui a aidé à en jeter les premières assises; c'est d'après ses conseils que furent faits les premiers règlements.

Dans le principe, on recueillit indistinctement toutes les misères humaines que se trouvaient sans secours; personne n'avait pensé à former un établissement spécial pour les épileptiques. La Providence elle-même en fit naître l'idée et l'occasion. Parmi les premiers vieillards que l'on recueillit, il s'en trouva plusieurs des deux sexes atteints de ce triste mal. L'on sentit bientôt le besoin d'une séparation, surtout pour les femmes; et de là la fondation d'une maison spéciale pour les épileptiques.

Les vieillards et autres infirmes furent gardés à la maison-mère ou principale, située, à quelques kilomètres de Bordeaux; dans le grand village du Condat; et l'on fonda un autre établissement pour les épileptiques. Placé d'abord à 8. ou 10. kilom. de Bordeaux, au fond des landes et des bois, à l'extrémité de la grande paroisse de Fessac; ce hospice a été transporté depuis, en 1861, à cause des difficultés de l'éloignement, près de l'établissement principal.

Le manque d'écoles au village qu'elles habitaient donna aux bonnes religieuses la pensée de se faire autoriser à ouvrir une petite école à peu près gratuite, pour donner aux enfants pauvres de l'endroit les premières notions de la lecture et de l'écriture. 2^o Le, culte le soin des malades et des épileptiques, le 3^o le but de la Communauté de fournir des maîtresses d'écoles pour les paroisses pauvres qui n'ont point les ressources nécessaires pour fonder les écoles ordinaires.

Le dévouement de la nouvelle Communauté pour soulager toutes les misères humaines les plus délaissées, et spécialement les épileptiques, la fait bien accueillir par la haute administration de Bordeaux, tant civile que religieuse. Ausage lui a été permis de quitter dans la ville soit pour nourrir les pauvres, soit pour souffrir aux dépenses qu'elle a faites pour ses établissements. Elle n'a pas encore de l'archevêché d'approbation formelle; mais elle est encouragée. Des tentatives ont été faites pour l'affilier à quelque Communauté déjà approuvée; mais sans avoir jusqu'à présent abouti.

Aujourd'hui la Communauté des Compagnes du Sauveur compte 23 religieuses et 8 novices ou postulantes; elle dirige trois écoles et deux hospices qui contiennent 135 vieillards ou infirmes, y compris les femmes épileptiques (ce nombre de 20). C'est dans cette dernière maison que nous allons, tous les dimanches et fêtes, dire la 4^e Messe, faire une instruction et chanter les Vêpres. En outre, le P. F. Gravière donne, chaque année, aux religieuses réunies les exercices spirituels pendant 7 à 8 jours; et de temps à autre, il leur donne encore, au besoin, le secours de sa direction, de ses lumières et de ses conseils.

D'après ce coup d'œil rapide, on peut voir quelle influence notre maison de Bordeaux a exercée sur toutes ces œuvres, et comment elles entrent bien dans les fins de la Congrégation. Je crois que c'est là une Institution qui mérite le mieux notre dévouement et qui est appelée à développer, étendre et perpétuer le bien que nous pouvons faire. Cette Communauté est encore bien jeune et bien petite; mais que de misères déjà soulagées! que d'âmes qui ont retrouvé dans les embrassements de la charité, la paix de la

conscience, les joies et les consolations de la souffrance supportée pour Dieu avec patience et résignation !

Veillez donc, mon Très-Révérénd et bien-aimé Père, donner à cette œuvre dirigée par vos enfants et qui, par conséquent, est aussi la vôtre, votre paternelle bénédiction.

Votre fils très-humble et très-affectionné,
signé F. Crinel.



VII.

Bénédiction donnée par le St-Père au Séminaire-Français pour la nouvelle année scolaire.

(extrait du Bulletin de la C^{te}.)

Le Séminaire français a passé, cette année, ses vacances à la villa Frasconi, enclavé dans le territoire de la grande et célèbre villa d'Aldobrandini, à Frascati, à quelques lieues de Rome. Cette maison de campagne avait été louée par deux de nos élèves, qui ont été heureux de faire participer leurs condisciples à sa jouissance. On y trouvait vraiment tous les avantages réunis : une situation ravissante, des paysages enchanteurs, la vue de Rome et de la mer, des horizons délicieux, une fraîcheur presque continuelle ; tout concourait à donner à l'esprit le repos dont chacun avait besoin, en même temps que les santés affaiblies par neuf mois d'études sérieuses s'amélioraient à vue d'œil.

Ce qui rendait le choix de cette campagne encore plus heureux c'est qu'en octobre, époque des vacances de la Cour romaine, le St-Père a choisi lui-même, pour venir se reposer quelques jours, son grand palais de Castel-Sant'Elia presque tout-à-côté de nous. La veille du jour où Sa Sainteté devait utiliser une de ses promesses à visiter la petite ville de Frascati, Son Éminence le Cardinal Cagliani d'Agavido, évêque de Cussetum, a eu l'amabilité de venir presque jusqu'à la porte de notre maison pour nous inviter à la fête que se préparait. Parfaitement disposés à partager —

l'allégresse commune, notre petite communauté n'oublia pas le rendez-vous. Nous ne dirions rien de l'accueil fait à Pie IX par les habitants de Frascati; et à été tout ce qu'on peut imaginer de plus enthousiaste et de plus respectueux. Nous eûmes la faveur d'être introduits à l'évêché pour être admis au baiser du pied. C'était le lundi 13 oct.

Le lendemain matin, vers les neuf heures, tout le personnel de notre campagne se mit en marche vers Castel-Gandolfo. Nous allions demander une audience. La veille, nous avions, à la vérité, rendu nos hommages au Souverain Pontife, mais l'affluence considérable qui se trouvait à Frascati nous avait empêchés de lui demander une chose bien précieuse pour nous: une bénédiction toute spéciale pour la nouvelle année scolaire qui allait s'ouvrir.

En pénétrant dans l'intérieur du palais, nous crûmes un instant avoir mal choisi notre moment; car deux Cardinaux et leur suite, quelques prélats, plusieurs députations des villes voisines avaient déjà pris place dans les antichambres. Mais le S. Supérieur avisa Mgr. Facca, maître de chambre, et le Sacristain au passage; ensuite il fit une courte visite à Mgr. Calbo, camerlain secret, et on nous introduisit bientôt près du S. Père, qui nous reçut avec la plus grande bonté.

La Correspondance de Rome a donné de cette audience le plus récent suivant, que nos chers Compagnons ont pu voir dans le journal le Monde. (N^o du 22 novembre 1862.)

« Avant l'ouverture de l'année scolaire, le R. F. Stampf de la Cong^o du St-Esprit et du S. Cœur de Marie, Supérieur du Séminaire français à Rome, eut l'honneur de présenter ses élèves au Pape; alors en villégiature à Castel-Gandolfo. Sa Sainteté reçut le digne Supérieur avec sa bonté toute apostolique, et s'entretint familièrement avec les jeunes séminaristes dont elle tenait les chapelets, et auxquels elle accorda ses bénédictions et ses grâces spirituelles que tombent dans les âmes pures comme le bon grain sur la terre féconde. Sa sainteté ne manqua point de féliciter les nouveaux-venus, et de leur faire apprécier la faveur que leur accorda la Providence, en leur permettant de venir terminer

leurs études théologiques à Rome.

« La maison du Séminaire français nous offre, avec l'exemple d'une piété singulière, le témoignage de la diffusion croissante de l'amour de Rome dans les diocèses de France... »



VIII.

Conversions remarquables à Gorée en 1862.

(Extrait d'une lettre de P. Kieffer.)

Les catéchismes qui se font à la paroisse ou à la cure sont fréquentés par un grand nombre d'enfants qui ne fréquentent pas les écoles des Sœurs, mais sont dispersés en ville au service des signares. Ce nombre s'élève quelquefois à près de 70 ou 75, sans compter les grandes personnes qui viennent aussi. Ce sont, en grande partie, des enfants qui n'ont pas encore fait leur première communion, mais qui s'y disposent plus ou moins prochainement. Tous ces catéchismes se font en langue indigène, c. à d. en Wolofe. Ils nous donnent en général beaucoup de consolation.

Entre plusieurs traits de grâce et de conversion remarquable, en voici quelques uns où éclatent d'une manière plus signalée la bonté et la miséricorde de Dieu.

Dans les grandes personnes fréquentant les catéchismes, était une vieille mulâtresse de 60 ans environ, qui, jusqu'à ces derniers temps, avait vécu éloignée de Dieu et de la religion. Elle ne voulait même jamais se donner la peine de sortir de chez elle pour se rendre à l'église. Le mois de Marie fut pour elle une époque de grâces; le S. Sacrement de Marie amoindrit ce cœur jusque là glacé, qui dès lors s'ouvrit pleinement à la grâce. Son unique désir n'était plus que de s'instruire suffisamment de son catéchisme, afin de pouvoir bientôt faire sa première communion.

Dès ce moment, quoiqu'elle souffrait continuellement des jambes, c'était elle qu'on voyait la première et la dernière à l'église, et elle continua ainsi jusqu'au mois de juin, où elle eut

le bonheur de faire sa première Communion, le jour de la commémoration de St-Paul. Peu de temps après, elle fut atteinte du charbon, et elle mourut dans l'espace de huit ou neuf jours dans d'excellentes dispositions, le 11 Août, peu avant l'Assomptoire de Marie dont elle avait reçu le nom au St-Baptême.

Une autre malade nous a donné aussi de grandes consolations par ses excellentes dispositions à sa première communion. C'était une personne d'une soixantaine d'années à peu près. Elle avait passé la plus grande partie de sa vie dans une colonie anglaise, où peu à peu elle s'était laissée entraîner aux erreurs Wesleyennes, faute de prêtre catholique dans cette colonie pour la préserver de la contagion. Imbue de ces erreurs depuis longtemps, elle ne faisait plus rien en fait de pratiques religieuses. Bien souvent les Missionnaires qui la rencontrèrent dans leurs courses apost^o sur la grande terre essayèrent, mais en vain, de la ramener à la vérité. Cette année-ci enfin, ce cœur endurci et desséché s'ouvrit à la grâce, qui y descendit avec abondance. Dès lors elle ne désira plus que de se reconcilier avec son Dieu. Dès les quatre heures du matin, souvent avant que la porte ne fut ouverte, elle se dirigeait déjà vers l'église, et la faisant le chemin de la croix, ou bien se tenant humblement devant le divin Maître, elle implorait dans le fond de son cœur son infinie miséricorde.

Il y a quelque temps aussi, une petite fille de huit ans environ née de parents infidèles, mais confiée à une femme chrétienne, chez laquelle elle apprenait à coudre tout en fréquentant l'école des Sœurs, sollicitait la faveur du baptême. Cependant, malgré ses instances, son père ne voulait pas y consentir, et en vint même jusqu'à lui défendre d'aller à l'école. L'enfant resta donc à la maison, mais elle ne cessait de pleurer et refusait toute nourriture, disant à son père: « jamais je ne serai mahométan, » « tu peux me tuer si tu veux, mais je ne serai pas mahométan. » Le père fut enfin obligé de céder à cette fermeté de son enfant, et il la laissa faire ce qu'elle voudrait. Elle n'eut rien de plus pressé que de venir demander la grâce du baptême, qui lui fut accordée, et depuis elle persévéra avec courage.

IX.

Visite du Gouverneur de Gambie à Dakar.

(Extrait de lettres du P. Grub à M^{rs} Hobson, France.)

Dakar, le 20 octobre 1862

Monsieur et Bien cher Père,

Nous avons eu, il y a quelques jours, la visite du Gouverneur de Gambie avec sa Dame; il m'a exprimé son regret de ne pas vous trouver ici. Il s'est montré charmant sous tous les rapports; et il a été enchanté de notre établissement. Il est resté à peu près deux heures entières, visitant tout avec le plus vif intérêt. Il a surtout admiré nos ateliers. Plusieurs fois il m'a fait entendre qu'il serait heureux de nous voir en faire autant en Gambie. Il m'a demandé aussi si le Gouvernement français nous aidait beaucoup, et sur ma réponse négative, il m'a exprimé son étonnement, en me disant que, pour lui, il serait heureux de pouvoir faire quelque chose pour les Missionnaires Catholiques dans la colonie que lui est confiée.

Je profitai de cette occasion pour lui exprimer, en votre nom, ma vive reconnaissance, ce qui a paru lui faire grand plaisir.

La visite des enfants de l'école ne l'a pas moins intéressé: il était extasié, ainsi que les officiers anglais qui l'accompagnaient, en entendant exécuter le *Salve Regina* à quatre voix; la musique instrumentale le ravissait. Il a ensuite visité chaque classe pour voir la force des élèves; et quand il eût vu leur écriture, la netteté de leur prononciation, et leur facilité pour l'arithmétique, il nous dit en toute simplicité: « que les Wesleyens, depuis 40 ans qu'ils sont en Gambie, n'ont obtenu aucun résultat. »

Il ne fut pas moins satisfait de la visite du jardin; et avant de me quitter, il me serra affectueusement la main, en me disant « qu'il n'aurait jamais vu un établissement si bon. »

Le lendemain, je pris la liberté de lui envoyer quelques fruits de notre jardin, si bords de son vapeur, il me répondit par une lettre des plus gracieuses, dont voici la traduction littérale.

« Cher et Révérend Monsieur, Nous vous remercions infiniment

« de l'aimable attention que vous avez eue ce matin de nous envoyer
 « des petits g^s, choses toujours si agréables à bord d'un navire
 « Nous sommes charmés de votre visite d'hier et de tout ce que
 « nous avons vu.

« Quoique je ne sois pas de la même croyance que vous, néanmoins
 « moins, en qualité de Gouverneur d'un pays si rempli de ténèbres
 « je désire favoriser autant qu'il me sera possible toutes les formes du
 « Christianisme sans jamais berner les secours du gouvernement exclu-
 « sivement à une seule section du bien, et je suis obligé de reconnaître,
 « après une résidence de trois années sur la côte, que la Mission --
 « Catholique y a entrepris sa croisade avec une grande charité et un
 « résultat pratique des plus avantageux pour ces peuples. — J'ai l'hon-
 « neur d'être, cher et révérend Monsieur, votre tout dévoué g^s,
 signé d'Arcy

Il est ce pas vraiment bien, de la part venant d'un gouver-
 neur anglais et protestant ? Et comme cette visite et cette lettre si
 gracieuse contrastent avec la visite du Gouverneur français de St Louis qui,
 comme vous le savez, Monseigneur, était de différente.

Dans une lettre subséquente du 31 octobre au C. R. Père, le
 F. Stoub ajouta encore sur le même sujet les détails suivants :

Je vous ai déjà parlé, mon très Révérend Père, de la char-
 mante visite du Gouverneur de Gambie à notre établissement de
 Dakar. Quelque temps après cette visite, M. d'Arcy rencontra
 le F. Duby à Ste Marie, et il l'arrêta pour lui parler de Dakar.

Il lui exprima de nouveau sa vive satisfaction, surtout de ce
 que nous appliquions les enfants au travail pour les habituer à
 une vie laborieuse et les former à des métiers utiles. Il a ajouté
 qu'il désirerait bien établir en Gambie quelque chose de sem-
 blable. Il demanda au F. Duby le nom de l'évêque de la
 Mission; le Père lui dit verbalement; mais, dans la journée,
 le Gouverneur envoya un billet pour demander son nom par
 écrit.

Il paraît qu'il fait un rapport sur ce qu'il a vu. Il sem-
 ble attendre que Monseigneur Fichet soit de retour pour s'en-
 -tretienir

avec sa grandeur. Ne serait ce pas, mon très Révérend Père, un moment favorable pour développer notre Mission en Gambie?



X.

Voyage de M^{gr}. Kobès en Europe.

Comme qu'en l'a vu dans les précédents Bulletins, Monseigneur Kobès arriva à la Maison-Mère le lundi de Pâques, 21 avril, accompagné de deux jeunes noirs destinés à aller étudier au Collège de la Propagande à Rome. Une des premières visites de sa Grandeur, après s'être un peu remise des fatigues de la traversée au sein de la Maison-Mère, fut pour le pieux Sanctuaire de N. D. des Victoires. Il est d'usage au Scolasticat d'aller, chaque année, à l'ouverture du mois de Marie, faire un pèlerinage à cette église si particulièrement chère à tous les membres de la Congrégation. Monseigneur a bien voulu, cette année, le présider. Le 1^{er} mai, il a accompagné les Scolastiques, et a offert le saint-sacrifice de la Messe à l'autel vénéré de l'Archiconfrérie, entouré de toute la communauté, qui a reçu de sa main la 5^{te} Communie.

Quelques jours après, le 4 Mai, Monseigneur est parti pour l'Alsace, accompagné de ses deux jeunes noirs, afin de se récréer à l'air natal. Il serait difficile de dire l'accueil honorable, sympathique et empressé que recut de ses compatriotes l'évêque des noirs; la joie de sa famille si harrassée de le revoir; et la réception véritablement triomphale qui lui fut faite dans sa paroisse natale. Les deux jeunes séminaristes indigènes qui accompagnaient Monseigneur, excitent au plus haut point l'intérêt général. Leur présence aura aussi contribué, en l'inspirant, à exciter de nouveau le zèle pour nos missions diocésaines.

À Strasbourg, Monseigneur descendit au Petit Séminaire, où il fut reçu avec un empressement tout cordial. M^{gr}. l'évêque de Strasbourg l'invita à dîner à l'évêché avec les cinq Evêques de Bavière qui se rendaient, pour les fêtes de juin, dans la

vité sainte, où Mgr Rivés les suivit-bientôt.

Ce fut pour Monseigneur une grande joie de pouvoir ainsi se trouver à Rome, pour y représenter l'Eglise naissante des côtes occidentales d'Afrique à cette grande et admirable solennité, la canonisation des Martyrs du Japon, et d'apposer sa signature à la fin de l'immortelle Adresse de l'Episcopat Catholique au Père commun des pasteurs et des fidèles. C'est sous l'influence des impressions encore toute fraîches de ces grandes choses que Monseigneur, à la date du 11 juin, écrivait au C. R. Père les lignes suivantes:

« Les journaux vous apporteront les nouvelles de Rome, de nombreux écrits rediront sans doute ces belles fêtes; mais tout le monde cependant sera forcé d'avouer qu'il est impossible de raconter ou d'écrire tout ce qui se passe ici; et sur tout, tout ce que l'on éprouve. La fête de la Pentecôte a été sans pareille. Le lundi, après la tenue du Consistoire, dans lequel l'Episcopat Catholique a présenté au St. Père l'adresse que vous connaissez, il y a eu dîner au Vatican pour tous les Cardinaux, Archevêques et Evêques. C'était vraiment une fête de famille de l'Episcopat catholique avec le Père commun des fidèles, une fête splendide et cordiale, dont on ne peut se faire une idée, à moins d'en avoir été témoin. Le café a été servi dans les jardins du Vatican. Le P. ex était vraiment comme un Père au milieu de ses enfants bien-aimés. Pas de gêne, pas de contrainte; mais de part et d'autre, la confiance, l'amour, l'épanchement et un aimable abandon.

« C'est aujourd'hui seulement que j'ai pu avoir une audience particulière. Le St. Père a témoigné le plus grand intérêt pour la mission d'Afrique, m'encourageant fortement à continuer d'y faire tout le bien dont je serais capable. Je lui ai présenté les deux noirs que déjà avaient revêtus le costume des élèves de la Propagande. Après quoi, Sa Sainteté nous a bénis avec une effusion toute spéciale en ces termes: « Benedictio Dei omnipotentis, Patris et Filii et Spiritus sancti, descendat super vos et super omnes missiones vestras, et multiplicentur

« *vere adorabrat Dei* » (Que la Bénédiction du Père, du Fils et du St. Esprit descende sur vous et sur toutes vos missions, afin que les adorateurs du vrai Dieu s'y multiplient de plus en plus.)

Trouve cette Bénédiction du St. Père faire descendre sur nos travaux les grâces du Ciel et les faire fructifier, pour le salut des âmes et la plus grande gloire de Dieu!

Dans cette audience, Mgr. Robis eût de sa Sainteté plusieurs pouvoirs et privilèges particuliers, outre le titre qu'il avoit aussi reçu, comme tous les autres évêques présents à la solennité de la canonisation, d'Assistant au Trône Pontifical.

Après quelque temps de séjour à Rome, Monseigneur revint en France dans le courant de juillet. A son retour, il eut occasion de consulter, à Coulon, un ancien médecin du Sénégal, l'un des plus habiles qui ait été en Afrique, celui qui avoit sauvé le F. Barbier dans sa première maladie; et qui avoit aussi déjà traité plusieurs fois Monseigneur lui-même. Ce médecin lui conseilla les eaux ferrugineuses et indées, mais surtout de revenir en Europe tous les deux ans, et plus tard même tous les ans. « Je puis faire tout, écrivit Monseigneur, excepté le dernier point. Mais le Bon Dieu y suppléera si c'est sa sainte volonté. » Cependant il fallut au moins prendre le premier remède. La maison de Cellule, qui depuis long temps attendait sa Grandeur avec un vif désir de le revoir, lui offrit toutes les eaux célèbres des environs. Monseigneur voulut bien se rendre à ces desirs et se reposer quelque temps dans la Communauté. On a déjà dit combien les Pères, les Frères et les enfants furent heureux de posséder au milieu d'eux l'Evêque des noirs. Trouve le retour: ils aussi longtemps que possible; et Monseigneur ne revint à Paris qu'après la distribution solennelle des prix de l'établissement, qu'il présida au milieu de la plus belle assistance.

On venoit sur ces entrefaites, d'apprendre la mort de l'Amiral Protet, mort glorieusement à Hing-Fo, frappé par une balle des chinois rebelles. On sait que M. Protet avoit été précédemment Gouverneur du Sénégal et Commandant de la Division navale des Côtes occidentales d'Afrique. Monseigneur l'avoit assez particulièrement connu à cette époque; il fut invité au service solennel

célébré, pour le repos de l'âme de l'ancien-Amiral, le samedi 9 août, dans l'église de la Madeleine, et sur la demande de M. l'abbé de Guéry, curé de la paroisse ainsi que de la famille, sa Grandeur fit l'absoute. Sa présence de Monseigneur, en cette circonstance, produisit une très-salutaire impression.

Pendant son séjour à la Maison-Mère, sa Grandeur suivit avec nous, autant que le lui permit sa santé, souvent bien souffrante, les exercices de la grande retraite, et à la fin du 5.^e mois de Marie-Elle officia pontificalement aux premières et aux secondes Vêpres.

Les réceptions qui suivirent la retraite terminées, Monseigneur s'occupa de la grande entreprise de culture du coton qu'il projetait depuis quelque temps déjà. Voyant son projet favorablement accueilli au Ministère, et en particulier de M.^r le Directeur des Colonies, il fit un second voyage en Alsace, où les bains de Soultzbach lui furent très-salutaires, et y noua des relations pour son entreprise avec M. Herzog, l'un des grands industriels du pays, dont nous avons déjà parlé.

Malgré le bien que lui avaient fait ces quelques mois de séjour en Europe, la santé de Monseigneur eût encore demandé un plus long repos; mais il désirait aller au plus tôt reprendre ses travaux apostoliques dans sa chère Mission; et il se rembarqua, comme on la vu plus haut, le 28 nov. à Rochefort, avec les P. P. Risch et Engel, à bord du navire français l'Éphigénie partant pour le Sénégal, sur lequel le Gouvernement lui accorda passage. On verra dans la lettre suivante du P. Engel le récit de leur traversée et de leur arrivée à Dakar.

XI.

Voyage en arrivée à Dakar
de Mgr Kobis et des P. P. Engel et Risch.

(Lettre du P. Engel à la C^{ie} de Cellule.)

— Dakar, le 29 Dec. 1862.

Bien chers Compagnons,
je me fais un devoir et un plaisir de vous adresser les

premières impressions de ma vie de missionnaire; à vous qui avez toujours été si bons à mon égard, et avec qui j'ai pu être de si heureux moments; à vos pieux scolastiques, dont j'espère embrasser un jour un certain nombre sur les plages lointaines de l'Afrique; à vos bons et fervents petits séminaristes, qui, j'aime à le croire, prient tous les jours pour notre mission, afin que le bon Dieu daigne bénir nos travaux et convertir enfin ces millions de noirs qui, presque tous encore, sont plongés dans les ténèbres de l'idolâtrie et du fétichisme.

Le 19 novembre dernier, après avoir recommandé notre voyage à N. L. de Piétoires, et reçu une dernière bénédiction de E. R. Fère., Mgr. Lobis, le F. Risch et moi avons quitté la Maison-Mère pour nous rendre à Rochefort, où nous devions nous embarquer sur l'Espérance. Nous sommes descendus à l'hôpital maritime où nous avons été parfaitement reçus. Nous pensions d'abord partir ce jour-là; mais ensuite le départ fut fixé au 26; puis, quand on s'appretait à mettre à la voile, arriva tout-à-coup une dépêche télégraphique de Paris qui nous condamne à rester en rade jusqu'à nouvel ordre. Ce fut, comme vous pouvez bien le penser, un mécontentement général: soldats, officiers, passagers, tout le monde, jusqu'au Commandant de la frégate, se plaignait. Deux jours se passèrent ainsi. Cependant, le 28 au matin, pendant que nous étions au déjeuner, on leva l'ancre. Quel bonheur! Les figures s'épanouissaient de nouveau; la gaieté avait gagné tous les cœurs. Hélas! cette joie devait s'en aller bientôt encore, au moins pour le plus grand nombre. En effet, il n'était pas trois heures de l'après-midi, que déjà le mal de mer avait fait une eruption effrayante dans le navire. Nous étions près de mille hommes à bord, et sur ce nombre les deux dixièmes payaient bientôt leur tribut à la mer, en faisant les mines les plus pitoyables. Mais, parmi tous, le plus malheureux a été mon vénérable confrère, l'excellent F. Risch; il a commencé le premier, et une heure avant d'arriver à Dakar, il a donné encore aux poissons son dernier déjeuner sur mer. Quant à moi, j'ai été le plus fortuné des mortels; non seulement je n'ai pas eu à souffrir du mal de mer, mais je n'en ai pas même senti les premières

atteintes. Aussi, plus d'un enviait-il mon sort; personne ne pouvait comprendre comment, passager pour la première fois, je n'étais pas malade. De tous les côtés j'entendais dire: « ah Monsieur l'abbé, que vous êtes heureux! quel bonheur pour vous. » Le Commandant lui-même me dit un jour: « vraiment vous avez de la vocation à devenir aumônier de marine. »

Que vous dirai-je maintenant des 25 jours que nous avons passés en mer? Comme vous pouvez bien le croire, la vie à bord d'un navire est bien monotone; tous les jours on voit la même chose; on ne peut guère travailler; on ne sait trop que faire et où aller; partout on est entouré d'une multitude de monde. Aussi, le moindre petit accident fait l'époque; un rien suffit pour mettre tout le monde sur pied: un navire aperçu dans le lointain, un poisson qui paraît sur l'eau, un oiseau qui vient de reposer sur les mâts, tout frappe tout recrée...

En somme cependant cette vie de bord a aussi, par ailleurs, ses agréments que l'on ne trouve nulle part. Il est vrai que le P. Risch et moi avons été privilégiés d'une manière toute particulière. Sa Grandeur Mgr Hobet a été pour nous d'une bonté telle, que, sans cesse, nous en étions confondus. En tout et partout, il cherchait à nous faire plaisir; que de fois nous nous disions: « ah quel bon Père, quel saint évêque! qu'il fait bon d'être avec lui! » Il nous laissait dire la S.^e messe aussi souvent que lui: « A chacun son tour », disait-il. Un jour que le P. Risch était malade, Sa Grandeur, bien qu'indisposée, voulut me servir la messe, et recevoir la S.^e Communion de ma main.

Nos rapports avec le Commandant, les officiers, les matelots, les soldats, les passagers ont été également très-bons. Pendant toute la traversée, nous n'avons pas entendu un seul mot inconvenant ou déplacé; tous nous respectaient, nous témoignaient une véritable affection, prévenaient les moindres de nos désirs. Tous les dimanches, l'un de nous disait la messe à 11 heures, et tout le monde y assistait. Chaque jour, on faisait la prière du matin et du soir; et pour avertir et faire assister tous les passagers, on faisait d'abord l'appel. C'était vraiment édifiant.

La Ste Vierge et St. Joseph ont aussi voulu nous donner des marques toutes particulières de leur protection. Ainsi, pendant les dix premiers jours, nous eûmes bien mauvais temps. Non seulement nous n'avancions pas, mais nous allions même dans un sens tout opposé, et tout le monde désirait s'arriver en Afrique pour les fêtes de Noël. Lorsque, le 8 Décembre, jour même de l'Immaculé Conception, un vent doux et favorable se leva, et nous poussâ tellement bien que bientôt nous avions réparé le temps perdu, à dater de cette fête, l'un de nous prêchait tous les jours la Ste messe, amour et reconnaissance donc à Marie Immaculée ! St. Joseph n'a pas été moins bon pour nous. C'est un mercredi, jour consacré à ce grand Saint que nous nous sommes embarqués; un mercredi encore fut le premier jour que nous devions passer dans notre Communauté de Dakar, dans notre nouvelle patrie, au milieu de nos bons petits noirs.

Je laisse beaucoup de faits plus ou moins intéressants de la traversée, parce que je n'en finis pas, et je passe à des détails qui vous intéresseront davantage. Le 23 Décembre au soir, nous nous trouvions en rade de Dakar, après 25 jours de navigation; nous apercevions enfin la terre promise, notre nouvelle mission ! Vous dire tout ce qui se passait alors en mer, serait bien difficile. Mon cœur se mit à battre bien fort; et mon âme fut en proie aux sentiments les plus opposés. J'éprouvais tour à tour de la joie et de la tristesse, de la crainte et de la confiance; enfin, je dis à Dieu: « Seigneur, c'est à vous dorénavant que j'appartiens; faites de moi ce qu'il vous plaira; à vous donc dans le temps, à vous dans l'éternité, à vous tous jours et toujours. » Tout à coup au milieu de mes réflexions, j'entendis le carillon joyeux des cloches de la Communauté, annonçant le retour du bien aimé Pontife, et j'aperçois en même temps, dans le lointain, deux longues files d'enfants, d'hommes et de femmes. C'étaient les trois Communautés et les chrétiens de Dakar qui venaient processionnellement au devant de Sa Grandeur. Nous descendîmes dans des canots; d'habiles rameurs nous conduisirent rapidement au rivage, et nous débarquâmes enfin, au son de la musique, du chant, et des cris répétés de: « Vive Dieux!!! Vive Monseigneur!!! » En foulant aux pieds pour la première fois le sol africain, et en voyant de près cette

multitude de gens dont les figures noires s'épanouissaient sous le tendre et bienveillant regard de leur Tassan, mes émotions devinrent tellement fortes, que je ne pus m'empêcher de pleurer, moi qui autrefois étais si insensible.

Cependant, sur l'invitation du F. Strub, supérieur de la Communauté, le F. Risch s'habilla en Chapelier, et moi en sous-diaque, pendant que Sa Grandeur revêtait les ornements pontificaux. On entonna le cantique: *Benedictus Dominus Deus Israel*; et la procession se mit en marche. La musique et le chant alternaient avec une harmonie et un ensemble à ravir. Arrivés près de la mission, nous aperçûmes, à travers les arcs de triomphe, les lauriers et les fleurs, Marie Immaculée sur un trône magnifiquement arrangé. Les enfants entonnèrent le cantique: *Salut, ô Vierge Immaculée*. Tout le monde vint s'agenouiller aux pieds de la bonne Mère des Missionnaires, et Sa Grandeur récita l'Ave Maria. À peine avons-nous salué la Mère de Dieu, que les sentiments de joie et de bonheur, d'amour et de reconnaissance, retenus jusque là dans les cœurs, éclatèrent de nouveau par ces cris mille fois répétés: «Vive Dieu !!! Vive Monseigneur!!!» Nous entrâmes enfin dans la chapelle au chant du Magnificat, et là nouvelles surprises, nouvelles émotions. Partout on ne voyait que bannières, oriflammes, inscriptions, fleurs, flambeaux; et le tout disposé avec un goût et une délicatesse tels, que je défie tous les scolastiques de Bellule, malgré leur habileté, de faire mieux. Jamais je n'aurais cru qu'en Afrique, au milieu de ces pauvres noirs, on pût trouver quelque chose de semblable. Pendant que le F. Kieffer exposait le Cér. Saint-Sacrement, les enfants de l'établissement chantèrent en musique: le *Quid retribuam Domino*. Jamais je n'ai entendu chanter avec autant d'expression et d'harmonie l'enfant qui fit le solo, un pauvre nègre! On, que l'on ne croyait, pas capable de compter jusqu'à quatre, chantait si bien que, pendant quelques instants, j'eus peine à en croire mes oreilles. J'en étais tout ivre, et, tout en regardant le Cér. Saint-Sacrement pour rendre actions de grâces à Notre Seigneur, je sentis de nouveau mes larmes couler!!!

Où! comme je juraï. avec ferveur pour ces pauvres enfants, prémices de l'Église africaine; je demandais à Dieu la conversion de toute l'Afrique, de ces 52 millions d'habitants qui ne connaissent pas encore le vrai Dieu!

Après la Bénédiction du Très-Saint Sacrement, nous nous rendîmes au réfectoire, où nous attendait notre premier souper d'Afrique, pendant lequel Sa Grandeur accorda un joyeux Dieu gratias. Ainsi se passa cette journée si pleine d'émotions.

Le lendemain, Monseigneur dit une messe d'actions de grâces, pendant laquelle les enfants exécutèrent quelques morceaux de musique, toujours avec la même harmonie, le même accord. Pendant la journée, Sa Grandeur visita les deux autres Communautés: les Sœurs de l'Immaculée Conception et les Filles du St. Cœur de Marie. Les Sœurs de l'Immaculée Conception forment les petites filles, comme nous nous formons les petits garçons. Les Filles du St. Cœur de Marie, elles sont des sœurs indigènes dont Monseigneur est le fondateur. Leur costume me frappa beaucoup. Ce sont des personnes du pays, par conséquent toutes noires; leur costume au contraire est tout blanc, la robe et le voile.

Le sur lendemain de notre arrivée, nous célébrâmes la grande fête de Noël. La messe de minuit fut chantée par le P. Supérieur, et à la messe du jour, Sa Grandeur voulut bien officier pontificalement au trône. C'est ce jour que je pus contempler à mon aise nos petits noirs, et apprécier leurs talents. Ils exécutèrent une belle messe en musique. Vous savez déjà ce que je pense de leurs chants; je n'ai rien dit de trop. Quand il s'agit de chanter, ils sont toujours prêts: «Où! quel bonheur,» disent-ils, si nous pouvions mourir en chantant les louanges du Bon Dieu! Aussi Dieu les bénit-il, ils ont vraiment des talents tout particuliers pour le chant et la musique en général. Quant aux cérémonies, tout se fait aussi avec une grande modestie, et une piété marquante. Nous avons plusieurs enfants de la taille de votre petit Michel; eh bien, ils font la genuflexion avec un sérieux et une régularité telle, que le P. Artaud,

... à dire sa sévérité, pour les cérémonies, serait obligé de dire: Ceci est bien.

Le 26 Décembre, le D. Wetly a bien voulu nous faire voir, au Palais et moi, la ville de Dakar. Nous avons profité de notre promenade pour visiter la mosquée et présenter nos hommages à sa Majesté royale.

Dakar est assez considérable; il y a près de 5000 âmes. La ville offre un aspect bien curieux; c'est un véritable labyrinthe de rues et d'impasses, de tours et de détours. Heureusement il est facile de se retrouver; car, à quelque endroit que vous vous trouviez, vous n'avez qu'à lever un peu la tête, et vous voyez par dessus les toits. Les palais de la capitale ne sont que de misérables cases de bon bois et de paille; dont la plus splendide n'a peut-être pas trois mètres carrés de superficie. Les rues sont si étroites, qu'il faut y marcher à la file, et encore, dans certains endroits, la souterraine touche aux deux côtés.

La mosquée a été construite par les français. C'est un bâtiment qui a peut-être 2 mètres de haut, 4 de long, et 3 de large. Vous pouvez entrer à votre aise, personne ne veut en empêcher. Les ornements ne sont pas brillants: les quatre murs, simplicité simple, une vieille chaise qui sert de trône au roi qui est en même temps aussi premier Marabout, et voilà tout. Voyant un coran dans un coin de la mosquée, j'en arrachai deux feuilles, dont je vous envoie un morceau ci-joint. Heureusement que, personne ne m'a vu; car c'est un crime que le marabout ne m'aurait pas pardonné.

En sortant de la mosquée, après quelques pas, nous nous trouvons en face de la demeure royale. C'est une maisonnette en pierre, avec un simple toit de bois. Elle est due à la générosité d'un Commandant de la division navale, qui la fit construire sur la demande de Monseigneur. Elle peut avoir 5 mètres de long sur 3 de large et 2 de haut. Après ces dimensions, vous pouvez déjà voir que les pièces ne doivent pas être nombreuses. La même salle sert à la fois de salle d'attente, d'audience, de conseil, de réfectoire, de cuisine et même de poudrière. Nous

entrons sans cérémonie et sans difficulté: on n'est guère la par
 aucune garde impériale ou royale. Or, sa majesté se trouvait
 justement en conseil avec ses ministres. Nous saluâmes par ces mots:
Mbar d'hiame n'guame, à quoi elle répondit gracieusement *I. h'wame stâle*
 en tendant la main au *F. Welty*. Nous dûmes rester debout, par
 la raison toute naturelle qu'il n'y avait ni chaise, ni banc, ni
 table. Les ministres étaient accroupis sur de véritables malles servant
 à la fois et de siège et de garde-robis; et pendant que nous étions
 avec sa majesté, ils s'occupaient de l'un côté à se nettoyer avec
 les ongles les doigts des pieds.

Le lendemain, le roi vint avec toute sa cour faire visite à
 Monseigneur. Sa Grandeur voulut bien nous faire appeler, le
F. Nischi et moi, pour voir du spectacle. Ils étaient huit ou
 dix environ. Ce qui m'occupa le plus, c'était leur manière de
 fumer. Quelqu'un sentit-il le besoin d'une prise, il avertit à haute
 voix, et l'un tira une espèce de tube, en forme de poudrière, versé,
 en le secouant, une certaine quantité de tabac dans le creux de
 de sa main et en offre à puiser à chacun tour à tour. Mais,
 comme si reste des mortels, ils éprouvent bientôt le besoin de se
 mouchoier, or, les mouchoirs sont un luxe qu'ils ne connaissent pas;
 chacun donc passe à la genétre, (1) là, se pressant le nez entre le
 pouce et l'index, jette au vent le liquide nasal, et revient s'es-
 suyer les doigts à ses sandales. Le roi cependant y va plus simple-
 ment. Sans se déranger de sa place, sa Majesté se contente de se
 passer sous le nez le revers de la main, qu'il essuie ensuite à
 son manteau royal.

À la fin de cette visite, Monseigneur les a invités à la céré-
 monie de la distribution des prix qui eut lieu le dimanche,
 28 Décembre. Je ne puis manquer de vous en dire quelques mots,
 quoique cette lettre soit déjà bien longue.

Le jour était bien choisi. Il faisait un temps magnifique,
 un ciel pur et serein, un vent doux et agréable qui tempérant
 la chaleur déjà un peu trop forte. Tout se prit pour un dîner
 à cette fête avec une beauté particulière. La maison était ornée
 de mille couleurs; des pavillons de différentes nations environnés

(1) Ouvrez-vous la voie? Voix vraie. — C'est la formule consacrée pour les saluts. Elle com-
 mence aux mots français: Bonjour, comment va-t-on?

placés au haut des bâtimens flottaient au gré des vents, et semblaient inviter tous les hommes sans distinction à venir prendre part à la solennité. La cour, qui est très-vaste, était couverte d'une toile immense destinée à protéger les spectateurs contre les ardeurs du soleil. Il y avait une foule de monde, et de toutes les castes, de toutes les nations et de toutes les couleurs. Monseigneur président, il avait à sa droite le Général Félicier, récemment venu de France en qualité d'inspecteur, et à sa gauche le Colonel du Génie, également inspecteur. Les autres places d'honneur étaient occupées par des Commandants, officiers, Chirurgiens, &c. Tout ce qu'il y avait de personnages distingués à Gorée, à Dakar, et dans les environs s'étaient donné rendez-vous à la Mission. Tous les officiers du navire l'*Epigénie*, qui nous avait amenés de France, s'y trouvaient aussi, sauf le Commandant qui, à son regret, était resté malade.

La fête commença par un morceau de musique exécuté par les élèves de l'Établissement. Après cela, la toile du théâtre se leva, et l'on vit en scène une douzaine de petits nègrillons. Ils jouèrent une pièce intitulée le *Panier de figues*; chacun remplît son rôle à merveille; aussi furent-ils applaudis avec un enthousiasme non pareil. Le Général Félicier surtout en parut enchanté. « Il ne s'attendait pas, disait-il, à trouver pareille chose en Afrique », et, en effet, tout était nouveau pour le pays et pour la grande partie des spectateurs. Enfin vient la distribution des prix. On vit monter tour à tour sur le théâtre, les littérateurs, les petits enfants de l'école primaire, les fondeurs, les menuisiers, les tailleurs, les horlogers; car ici chaque état, chaque métier a ses prix et ses couronnes. Le Général fut tellement content de tout, qu'il voulut ensuite venir avec tout son État-major complimenter les enfants et leur dire quelques paroles d'encouragement. Il promit même de revenir encore une fois pour visiter l'Établissement, du sein duquel nous l'attendons pour les premiers jours du mois de janvier.

En terminant cette lettre, je me recommande bien aux prières de la Communauté. priez aussi pour Monseigneur Robès, pour que le Bon Dieu le conserve au milieu de nous de longues années.

encore pour le bien de l'église africaine. Prick pour tous nos Missionnaires, pour tous nos enfants, pour tous les chrétiens de l'Afrique. Mais priet spécialement pour ces millions d'infidèles, afin que bientôt ceux aissi se convertissent, et entrent dans le sein de l'église; et que tous ne fassent plus qu'un seul bercail et un seul troupeau.

Monsieur pense toujours à vous; je dois vous dire mille choses agréables de sa part.

Veillez agréer, bien chers Confrères, les sentiments d'affection de votre tout dévoué en Jésus et Marie.

Signé: Engel, mid. ap^t.

XI.

Constructions et culture au Gabon.

(Extrait du bulletin de la C^{te}.)

Les constructions en pierre commencées pendant le cours de cette année sont, les unes achevées, les autres en voie de l'être.

Sont terminées, la cuisine de la C^{te} avec un magasin adossé; et un élégant corps-de-logis comprenant: au rez-de-chaussée, un grand magasin et deux autres appartements; au premier étage, quatre jolies chambres pour les Pères, avec un corridor au milieu et un balcon sur le devant; aux mansardes, un autre magasin et une pièce qui pourra servir de dortoir à nos Pères.

On est en voie d'achever la cuisine des enfants, avec une infirmerie et un magasin.

Enfin, notre chapelle commence à s'élever d'un mètre au-dessus du sol. Elle a 30 mètres de long sur une largeur proportionnée, 9 mètres. Son achèvement va absorber tous les travaux de cette année.

Ces diverses constructions, vu le secours que nous donnons nous-mêmes, et la facilité qui nous avons de nous procurer sur les lieux mêmes les matières premières, la pierre et la chaux, ne nous reviennent pas à un prix bien élevé et nous offrent un grand avantage sur les constructions en bambous, qu'il fallait sans ces

recommencer ou réparer, outre qu'elles étaient exposées à l'incendie. Ces constructions ont de plus l'avantage d'alimenter l'activité de nos ateliers, de former ainsi nos jeunes noirs et de favoriser leur civilisation extérieure.

L'logement des Sœurs, établies à St Pierre, a été également amélioré. Deux jolies maisons en bois, dont l'une appropriée à l'habitation des religieuses, et l'autre aux parlours de la C^{ie}, avaient déjà été installées depuis quelque temps. Il y avait encore à réparer la chapelle. Elle était trop petite pour les besoins de la population, et d'ans un état d'ailleurs peu convenable. Le Gouvernement s'est chargé de la faire réparer et élargir. Grâce aux travaux intelligents exécutés sous la direction du Génie, la nef a été agrandie; l'espace de pilotis qui la supportait, remplacé par des murailles en pierre, le plancher qui était en bois, considérablement abaissé et remplacé par du béton. Elle a été en outre entièrement blanchie et repeinte à neuf. Ces améliorations en ont fait une petite chapelle fort convenable et qui pourra suffire aux besoins du culte jusqu'à l'érection d'une église paroissiale.

Les réparations et agrandissements ont permis à Monseigneur Bessieux d'y officier pontificalement à la fête de St Pierre et au 15 août; à cette dernière cérémonie, les enfants de S^{te} Marie ont exécuté divers morceaux de musique avec un goût et une précision qui ont excité autant la surprise que l'admiration des officiers qui s'étaient rendus à cette cérémonie.

Les plantations et défrichements se poursuivent toujours avec persévérance, sous la direction de Sa Grandeur. Le jardin nous a donné des légumes en abondance, et les fruits de toute espèce nous en ont essent de nous fournir le dessert quotidien.

Deux vastes plantations de manioc vont aussi nous mettre à même d'améliorer notre porcherie. Elle va dès maintenant se trouver assez peuplée pour venir, chaque semaine, varier la monotonie de notre cuisine. Il faut bien ainsi trouver moyen de nous créer quelques ressources alimentaires, car très-bien nous n'en avons

que de la viande salée, ce qui finit par fatiguer à la longue.

A cette occasion, je dois aussi, en terminant, vous donner quelques nouvelles de mes lapins. j'en avais apporté avec moi un couple du premier choix sorti de Langonnet. Dans la traversée de Bordeaux à Gorée, j'en avais perdu un. Mais enfin, après bien des recherches, je pus le remplacer à Dakar, et je les en amenés ici en bon état de santé. Ils se naturalisent à merveille et donnent de grandes espérances pour l'avenir de notre basse cour. Ils se multiplient aussi facilement qu'en France, et la végétation exubérante de ces contrées leur fournit toute l'année une nourriture aussi abondante que variée.

signé: J. Desparquet.



II.

Œuvres et Ministères des Cl^{és} de Maurice.

(Extrait du Rapport annuel.)

Le personnel des membres de la Congrégation à Maurice est réparti en quatre communautés. Voici les œuvres de chacune:

1. Cl^é de la Cathédrale (Port-Souid) La communauté de la Cathédrale, que est notre Cl^é principale dans cette île, exerce les fonctions du S^t Ministère à l'église cathédrale et dans les trois chapelles de S^t Croix, du S^t Sacrement aux Cassés, et du S^t Esprit de Marie à la Grande-Rivière.

Notre œuvre principale sous le puy est l'œuvre des noirs; et c'est à la cathédrale que cette mission a son point central et comme son cœur. C'est dans cette église qu'elle a commencé, c'est là que les noirs continuent à se réunir en plus grand nombre. Ils ont leurs offices tout-à-fait spéciaux et indépendants de ceux de la population blanche et plus relevée. Voici quels sont les offices que nous faisons pour eux.

D'abord, à l'église Cathédrale, il y a tous les dimanches et fêtes, messe basse avec une instruction à 4 h. 1/2 ou à 5 heures, suivant la saison; l'église est alors tout-à-fait comble - et

il neures se célèbre la grand' messe, qui est aussi accompagnée d'une instruction. Enfin, le soir à 6 h. 3/4 ou 7 h. ont lieu les Vêpres et la Bénédiction du S. Sacrement, avec le catéchisme de persévérance.

Il y a, en outre, à la Cathédrale, chemin de la Croix, tous les premiers vendredis du mois; instruction et Bénédiction du S. Sacrement; deux fois par semaine pendant l'aveug, le Carême et le mois de Marie; catéchisme le lundi à 4 heures pour les enfants de la 1^{re} Communion; un autre catéchisme a lieu le soir à 7 h. pour les grandes personnes qui ne peuvent pas venir pendant le jour. Il se fait trois fois la semaine: le lundi, le mardi et le mercredi.

À l'église de St^e Croix, il y a également, chaque dimanche et fête, grand' messe et instruction à 8 h.; puis les Vêpres et Bénédiction du S. Sacrement; Chemin de Croix; un vendredi par mois; une instruction par semaine; pendant l'aveug, le Carême et le mois de Marie; catéchisme le mardi soir à 7 h. pour les grandes personnes, et le jeudi à 4 h. pour les enfants.

aux Cassis, grand' messe et instruction chaque dimanche et fête, chemin de la Croix, une fois par mois; instruction une fois par semaine pendant le mois de Marie.

Voilà les divers exercices que nous pratiquons pour notre ministère des noirs; mais nous sommes chargés, en outre, de la moitié des instructions qui sont faites, dimanches et fêtes, à la population blanche, et de plus des Avents, Carêmes et mois de Marie. Ce sont les F. F. David et Planpin qui les font. A cela, il faut ajouter encore pendant trois semaines par mois, les services, enterrements, baptêmes et visites des malades.

Voici maintenant la part de chacun des membres de la Cth de la Cathédrale, pour les œuvres dont nous sommes chargés:

1^o Le F. F. Laval, catéchisme les petits garçons et les grandes personnes les mardis et jeudis; mais comme il n'a bien pu de force, il se fait aider par un catéchiste. Lorsqu'il a suffisamment instruit des petits enfants, il les envoie au F. Bruyat pour les confes ser. C'est encore le cher F. Laval qui est notre maître à tous dans l'art de ramener les âmes à Dieu, et de les travailler; impossible de dire combien il est aimé et vénéré de ses enfants, et comme il

les forme bien, en peu de temps. Puis-je-t-il nous laisser en montrant tout son esprit apostolique...!!!

2° Le R. P. Chéneau prêche à 5 h. les dimanches et jés, chante la messe de 11 h., fait l'instruction du soir, et à son tour le catéchisme de la croix et les instructions du carême, avec le R. P.

3° Le F. Buguel chante la messe et les Vêpres à St Croix, revient faire une instruction à 11 h. Il fait, en outre, le catéchisme à la Cathédrale, le lundi à 4 h., et les mercredis et vendredis à 7 heures; et de plus, il a sa part des chemins de croix, avec le carême, et fait le catéchisme à St Croix le mardi soir, à 7 heures.

4° Le F. Blanquin, outre les instructions qu'il prêche aux offices des Blancs, et aux stations, fait le catéchisme à St Croix aux enfants chaque jeudi, il nous aide aussi au besoin pour les instructions aux noirs.

5° Le F. Baud chante la messe et les Vêpres aux Cassés; dit la messe et catéchise les jeudis et vendredis à St Croix; catéchise et confesse les enfants des pensionnats L'ucray; aide un peu pour les instructions des noirs.

6° Le F. Bourget est chargé de la chapelle de la Petite Rivière, fait encore un catéchisme, le mercredi et vendredi, à 4 h., à la Cathédrale, pour les grandes filles.

Les trois semaines de services, enterrements, et visites des malades, sont faites alternativement par les F. F. Chéneau, Bourget et Buguel.

II. Vice-Pré de l'Immaculée Conception (Port-Sauvage) — Les F. F. Guilmin et Maistre qui composent cette petite C^{te} sont aussi bien chargés d'ouvrage.

Le F. Guilmin s'occupe très-activement des noirs. Chaque dimanche et jés, il leur dit la St^e Messe à 5 h. du matin avec une instruction, comme nous le faisons à la Cathédrale, et une fois le mois, il les réunit pour le chemin de la croix. Deux fois la semaine, il catéchise les enfants des Frères; puis les grandes personnes. Il confesse aussi les enfants de la pension le Boucher.

Le F. Maistre est particulièrement chargé, outre le ministère ordinaire, des petites filles de l'orphelinat et des écoles des sœurs

de charité composés d'environ 150 enfants.

Les services, embaumements et visites des malades sont faits par nos deux Pères alternativement, avec un prêtre séculier qui se trouve employé dans la même paroisse.

III. Vicaire. - C^{te} de Flacy. - Les P. S. Lambert et François desservent la grande paroisse de S^t Julien de Flacy. Ce quartier a toujours été réputé comme le quartier de l'île, où il y a le plus de pitié; mais cela est devenu beaucoup plus vrai encore par le soin de nos chers confidés de cette Communauté. L'esprit de foi et de religion qui règne parmi la généralité des habitants est vraiment admirable. Mais ce n'est pas sans beaucoup de travaux que nos Pères de Flacy conservent et développent le bien.

Ces deux se partagent la besogne. Le P. Lambert chante la grand'messe, les dimanches et fêtes, dans la belle église qui a fait construire et où il réunit de six à sept cents personnes. Le P. François va deux fois la semaine au D^{ste} le samedi pour les offices du dimanche, qui se font comme à l'église paroissiale, et le mercredi pour y dire la s^{te} Messe, confesser et catéchiser.

IV. Vicaire. C^{te} du Grand-Port. - Les P. S. Chiersé et Stervannou ont dû se charger à eux deux du service spirituel des fidèles de ce vaste quartier, depuis le départ du P. Baquet en janvier dernier. Mais Dieu leur est venu en aide. Malgré leur surcroît de travail, ils ont joui d'une assez bonne santé pour pouvoir faire face à cette immense besogne, et ils vont actuellement mieux que jamais. Voici comment ils desservent les nombreux chapelains qu'ils ont été y construire pour faciliter aux pauvres d'innocence la pratique de leurs devoirs religieux.

Le dimanche, le P. Chiersé dit deux messes à Makhébourg avec une instruction; et le lundi, il part le soir vers cinq heures pour la chapelle de S^t Philomène, aux Cent-Guillettes, pour y confesser et catéchiser, y dire la s^{te} messe le mardi, et revient vers midi. Le vendredi, il va de nouveau visiter quelques autres chapelles tour à tour.

Le P. Stervannou est aussi obligé de dire deux messes

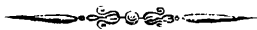
le dimanche. L'une à 7 h. $\frac{1}{2}$ à la chapelle de N^o. D. du Refuge à la Beau d'Albert, et l'autre à la chapelle de S^t. Patrice dans la plaine, à 9 h. L'autre l'après-midi il va à la chapelle de S^t. François Xavier, à l'Escalier ou à S^t Joseph; pour y dire la S^t. Messe le lundi, confesser et catéchiser.

Le mercredi, il va dire la S^t. Messe à la Plaine; puis le lendemain à N^o. D. du Refuge pour y confesser et catéchiser, et revient le jeudi soir à la C^t.

N'ayant jamais visité la plupart de ces chapelles, ajoute le P. Chevan, ne peut pas dire précisément quelle est leur importance. Il doit s'y faire sûrement un grand bien. Tant de fatigues de la part des ouvriers évangéliques ne restent pas sans produire de grands fruits.

Voici maintenant, en deux mots, les résultats approximatifs que l'on a pu se procurer :

- Cathédrale - 1^{re} Communion, 250; Confirmations, 400,
 Communions pascales, 360;
 Journ. Conception - 1^{re} Communion, 140; Confirmations, 160;
 Communions pascales, 340;
 Procq - 1^{re} Communion, 50; Confirmations, 70; Com-
 munion, pascales 100; Baptêmes, 200; mariages, 50.
 Grand Port - 1^{re} Communion, 150; Confirmations 234;
 Communions pascales, 1,600; Baptêmes 600; mariages 200.



XIII.

Distribution des Prix

au Petit-Séminaire-Collège de S^t-Pierre, Martinique.

Extraits des journaux Le Propagateur et les Antilles. N^o du 29 Nov. 1868.

Rien de plus beau et en même temps organisé que notre Séminaire Collège. C'est l'éducation chrétienne et moderne donnée dans un bâtiment antique. Maisons vastes et commodes, abîmées d'arbres séculaires, jardins immenses et qui versent le bruit de tant de jets d'eau que ne brisent ni jour ni nuit, ombre

trajins et délicieux, tout est concentré en quelque sorte dans ce lieu exceptionnel pour en faire un établissement privilégié, l'union de l'innocence et du travail. Il manque cependant une seule haute, profonde, et grande étendue, qui puisse être consacrée à la distribution des jeux. On y supplée chaque année par une construction artificielle, sorte de palais de verdure et de terre destinée à ne vivre qu'un jour, et qui cependant marque dans le souvenir des enfants plus encore que les plus solides et les plus magnifiques monuments. Quoiqu'il en soit, c'est une lacune à combler. Il importe qu'une Institution comme le Séminaire - Collège soit complète.

Cette année, la salle des jeux avait été edifiée dans la première cour de l'établissement et parallèlement à la façade de la maison principale. C'était une vaste enceinte terminée par deux hautes estrades et couverte par une corniche de toit qui supportaient des piliers posés de distance en distance et ornés de guirlandes et de draperies. Des cordons de verdure couraient aussi de pilier en pilier pour y former des entrelacements variés, serpentaient le long des traverses de la corniche et tombaient de la voûte comme des pendeloques d'une architecture antique. C'était simple, mais gracieux. Le milieu de l'enceinte avait été destiné aux familles des élèves et aux invités; une des estrades devait recevoir le Vicaire capitulaire, le Directeur de l'Intérieur, M. M. les Curés, le Maire et les fonctionnaires; l'autre estrade avait été réservée aux élèves et aux Professeurs. Au centre de cette dernière, se trouvaient le piano et les pupitres de musique. C'est là que le bataillon harmonique du Séminaire nous a fait comprendre quels étonnans progrès peuvent réaliser nos jeunes créoles dans les arts d'agrément, aussi bien que dans l'étude des sciences et des lettres, quand ils veulent s'appliquer et quand ils sont guidés par des maîtres intelligents.

Contrairement aux traditions suivies jusqu'ici, la cérémonie de la distribution des prix s'est effectuée, cette année, à la clarté du jour, ce qui explique, peut-être, une moindre affluence de dames et de d'invités que les années précédentes, où elle avait lieu à la clarté des bougies et à la lueur des lanternes vénitiennes.

Un jour de plus ou plus marqué qui s'attache à ce grand établissement d'instruction, que nous envient les colonies étrangères, ce qui y a d'utile et de salutaire dans ces sortes de solennités avaient attiré un public nombreux, l'école de la ville; et, bien avant l'heure fixée pour l'entrée des auditeurs, du corps enseignant et des élèves, l'enceinte était déjà remplie.

Deux heures sonnent: l'archevêque Langère, des élèves de M^r l'Espagnol se fait entendre. M. le Directeur de l'Intérieur, à qui Monsieur l'Administrateur du Diocèse fait les honneurs de l'établissement, s'assied au fauteuil de président; à sa droite se place M. l'Administrateur, à sa gauche l'honorable Monsieur O'Leary, maire de la ville, M. l'abbé Blauva, vicaire général et curé de Tors-de-France, puis M. M. les Curés de la cathédrale et des Ventes, M. M. les Professeurs du grand séminaire, M. M. les médecins de l'hôpital et de la maison coloniale de santé, M. le Chef du service de la marine, M. le Capitaine du service des armées et l'un de ses premiers officiers, M. le capitaine du génie, plusieurs Conseillers généraux, et un nombre notable de pères de famille.

La séance est ouverte par le Chœur des Montagnards des Pyrénées, chantant avec un accompagnement instrumental par des élèves de l'établissement.

M. le Vicaire général administrateur du diocèse, prend ensuite la parole et prononce une allocution, dans laquelle il rappelle la mission divine du fondateur de ces établissements, M^r l'évêque de la Martinique, son utilité pour le pays, et exprime ses regrets de ce que les élèves, peu jénérés de l'importance des études philosophiques, le quittent, pour se tenir pour rentrer dans le monde, après avoir terminé leur second.

Voici quelques heures de pouvoir reproduire cette allocution,

« Mes chers enfants,

« Au moment où vous allez recueillir la douce récompense de vos travaux scolaires et quitter pour quelques jours ce théâtre de vos précieuses combats, laissez-moi arrêter encore un instant vos pensées sur cet établissement que la Providence a fait pour vous.

« La reconnaissance est un de nos devoirs les plus sacrés, et pour que nos cœurs en ressentent les vives et saintes impressions, il est bon que nous revenions parfois sur les bienfaits que en sont l'objet.

« Les bienfaits que vous recueillez ici, mes jeunes amis, ce ne sont pas seulement les joies du moment présent. Les prix et les couronnes, l'éclat enchanteré donné à cette fête, les visages rayonnants de bonheur de vos familles chéries, les applaudissements qui ont retenti autour de votre triomphe, l'encouragement que vous apportent ces hommes éminents par leur position, leur science, leurs talents, qui ont quitté les affaires et les soins les plus graves pour assister et applaudir à vos succès, tout se réunit pour faire de ce jour le plus beau des jours de l'année. Mais vous êtes déjà assez avancés dans la sagesse pour comprendre que ce ne sont là que des joies d'un jour, tandis que les bienfaits de votre éducation vous suivront tous les jours de votre vie.

« Je ne veux pas vous parler aujourd'hui des bienfaits de l'éducation proprement dite, de l'école de vertu au sein de laquelle vous respirez tous les jours, par l'esprit; par le cœur, je dirai même par les yeux, l'atmosphère vivifiante des plus solides principes de morale et de religion. Je ne veux que vous rappeler en quel lieu sont les bienfaits de l'instruction.

« Vous la recevez ici, en effet, Messieurs, dans la même étendue et au même niveau que dans les meilleurs établissements d'instruction secondaire de la Métropole. Vos professeurs y sont aussi nombreux et vous donnent, j'ose le dire, autant, sinon plus, de garanties de science et d'utilité. Ce sont des hommes choisis dans toute une Congrégation, selon leur spécialité, les uns pour vous enseigner, en toute patience et douceur, la lecture et l'orthographe, les autres pour enrichir vos intelligences des trésors de la littérature ancienne et moderne, d'autres pour vous conduire depuis les éléments de l'arithmétique jusqu'aux théories les plus élevées des sciences physiques et mathématiques. Ce sont des hommes de famille et sans patrie, ou plutôt dont vous êtes vous-mêmes la famille et dont votre pays est devenu la patrie; ils n'ont par-

conséquent l'active occupation sur la terre, d'autre souci que de vous préparer chaque jour la mesure de science qui convient à vos besoins et à vos capacités. Ils vous conduisent ainsi depuis le premier degré de l'échelle de la science jusqu'au plus élevé, tous les jours avec le même soin, le même zèle, la même application. Cette route il donc vous manquer pour compléter cette somme de connaissances que réclament les diverses carrières qui s'ouvrent de vant vous ? Une seule chose, j'en conviens, et qui va vous être signalée dans un instant, l'enseignement de la philosophie ; et encore s'il a manqué jusqu'ici, c'est parce qu'aucun de vos devanciers ne s'est présenté pour le réclamer ; mais en dehors de votre science, qui vous sera enseignée, dès que, pénétrés de son importance vous en manifesterez le désir, aucun des points fixés par le programme universitaire n'est retranché de votre instruction soit littéraire soit scientifique. Et si l'on me demande quelle est la force de vos études, quel niveau vous êtes obligés d'atteindre dans ces diverses branches d'enseignement, je répondrai par les notes qui ont été fournies en France, dans l'examen pour les grades universitaires, ceux qui vous ont précédés sur les bancs de cette école.

"Touces donc à la divine Providence, grâce aux hommes illustres, aux évêques toujours vénérés, qui lui ont servi d'instrument, grâce au Gouvernement de Sa Majesté, qui, par son généreux concours, ne cesse de nous aider à fixer et à perpétuer à la Martinique le bienfait de l'instruction à tous les degrés, selon le besoin et la condition des familles.

"Vous ne sont pas appelés à ce degré de connaissances qui doit ouvrir au jeune homme la carrière des arts libéraux et le conduire aux postes les plus élevés de la scène civile ou politique. Combien, au sein de la colonie, n'aspirent qu'au moyen de s'assurer, dans une position modeste, une existence aisée, un avenir honorable ! Mais encore faut-il qu'ils s'en rendent capables par un ensemble de connaissances pratiques, sans lesquelles il ne saurait exister ni estime ni confiance de la part de ses concitoyens, et partant aucun succès. Eh bien, mes chers amis, ces connaissances

vous les trouvez aussi au Séminaire Collège. Il aura vu, au sortir de l'école primaire, que deux ans à donner à votre instruction, vous saurez votre langue, votre arithmétique; vous aurez déjà des notions d'histoire, de géographie, vous serez initié à la tenue des livres, au droit commercial. Vous pourrez déjà, avec un bon travail, arriver même bientôt au grade de premier commis. Enfin ces deux années d'études spéciales vous auront donné des éléments de géométrie, de physique, de chimie, et pourront faire de vous, sur une habilitation, un économiste intelligent et de valeur; un homme se faisant son chemin de gloire.

« Mais voulez-vous être plus que tout cela, des jeunes gens instruits, ornés de ces connaissances variées qui font l'agrément de la société comme il faut, et parfaitement propres aux diverses carrières de la vie coloniale? Donnez à vos études spéciales une troisième année, une quatrième si c'est possible; vous n'en serez plus aux éléments des lettres et des sciences; vous aurez des idées plus justes et étendues sur les productions et sur les auteurs littéraires des temps anciens et modernes; vous saurez écrire vous-mêmes, vous aurez élargi le cadre de vos connaissances historiques et géographiques; vous aurez fait des études d'algèbre, de géométrie appliquée, de physique et de chimie spéciale. En fait il d'avantage, jeunes élèves, pour que vous puissiez, après vos quatre années de cours spéciaux, vous présenter avec confiance à la société; et ne fondez aucune espérance sur les besoins de vos parents? Vous ne serez étrangers à aucune des connaissances qui assurent le succès, soit dans la carrière du commerce, soit dans celle de l'établissement.

« Courage donc, mes chers enfants, et vous peines de famille que la fortune condamne à priver vos enfants de toute l'étendue de l'enseignement secondaire ne négligez pas le don précieux que vous est offert. Voyez votre colonie marcher à grands pas dans le progrès de l'industrie, le commerce, l'agriculture, le crédit, les compagnies d'assurances, les usines, les transatlantiques, vont réclamer des capacités; le jour est venu où l'ignorance ne trouve plus une porte ouverte pour gagner son pain de chaque jour.

« Encore une fois, bénie soit la Providence qui a préparé une

payés des moyens d'instruction en rapport avec ses besoins. Mais ne dédaignons pas ce bienfait; faisons tous de généreux efforts, des sacrifices de tout genre pour que la génération nouvelle réponde à l'avenir qui s'ouvre devant elle.»

— Le tribut que M. l'abbé Guesdon a payé à l'éducation professionnelle, et la sympathie qui, de toutes parts, a éclaté sous l'empire de sa claire et élégante parole, sont des liens qui assurent de plus en plus l'étroite union qui existe entre le Chef Ecclésiastique et la colonie entière. En ce moment, assurément, le long voyage de notre Eglise était effacé de la mémoire de tous les spectateurs, qui n'avaient plus qu'une même pensée, qu'un même désir. Espérons que ces vœux secrets du pays seront un jour entendus.

Après un intermède musical composé d'un duo de piano et de violon exécuté par les jeunes Paul Ferman et Albert de Pichay et de morceaux de chant merveilleusement exécutés par les élèves que dirigeait le ^r. F. Flackler, qui possède, à ce qu'il paraît, tous les genres de talent, le P. F. Guilmann, chargé de prononcer cette année le discours d'usage, a pris la parole. Voici son discours:

« Chers élèves,

« Il est une étude dont l'absence me semble former une regrettable lacune dans votre instruction, étude malheureusement trop dédaignée de nos jours, et qui pourtant doit être le complément nécessaire, indispensable de toute éducation solide; je vous parlerai de l'étude de la philosophie.

« J'avoue que j'éprouve une sorte d'embarras à traiter un pareil sujet devant vous, en ce moment surtout où vos cœurs attendent avec impatience la récompense de vos travaux et où vos esprits sont tout entiers à la brillante perspective que vous offrent les vacances. Toutefois, quand je considère cette ardeur inquiète qui pousse aujourd'hui le jeune homme à recevoir trop prématurément le joug salutaire du collège; quand je vois ce jeune homme, trop désireux d'entrer en possession des jouissances d'une vie libre et indépendante, et cela,

... risque de braver ses études et de compromettre son éducation, alors, à vous presque remplir un devoir, en portant votre attention sur la question sérieuse dont j'ai vient de vous parler.

« De nos temps, on est généralement pressé en toutes choses, même en éducation. On veut en faire un plus vite, s'en tenant ainsi entre mesure le proverbe américain: *Time is money*, le temps, c'est de l'argent. Ce proverbe a du bon sans doute et peut être vrai, pour tout, excepté pour l'éducation. Car le temps que le jeune homme y aura épargné, est rarement un bénéfice pour son avenir. Les fruits hâtifs manquent habituellement de sève, et le sillon tracé légèrement à la surface du sol, ne communique point à la plante les sucs nourriciers dont elle a besoin pour vivre et prospérer.

« Au reste, que ce grand mot de philologie ne vous effraie pas. Tout en comprenant l'utilité et les avantages, j'essaierai de vous démontrer en termes clairs et précis l'influence de cette science sur le développement intellectuel, moral et social de l'homme, et ses rapports intimes avec les études littéraires.

« Le premier bien connu de l'homme, c'est la vérité. L'aimer du vrai s'éclaire dans tous les âges et dans tous les états. Pourquoi dans les enfants cette curiosité qui leur est si naturelle, cette avidité de savoir, ce goût vif et ardent pour apprendre ce qu'ils ignorent? Pourquoi les hommes ont-ils tant et si souvent pour les caractères faux et les cœurs doublés, au point que de tous les vices le plus vil et le plus méprisable, c'est la fausseté et le mensonge? Pourquoi ces efforts de l'esprit, luttant contre les ténèbres de l'ignorance, travaillant à les dissiper et à jeter enfin de la pleine lumière? Qui cherche le savoir dans ses pénibles veilles, le voyageur dans ses courses lointaines, le naturaliste dans ses observations, le poète que ses méditations, le magistrat dans le rapprochement des lois et la détermination des faits? Ils cherchent tous à connaître ce qui est réellement pour s'ajuster et s'apprendre à leurs semblables, ils cherchent la vérité (1). Or, la philosophie, qu'est-ce, autre chose, sinon la science qui apprend à l'homme l'usage légitime qu'il doit

(1) Frayssinous.

faire de sa raison, pour conquérir la vérité.

"Elle lui fait connaître la grandeur et la limite de ses facultés.

"En suivant pas à pas les opérations les plus compliquées et les plus secrètes de ces facultés, elle découvre les grandes lois, aux quelles chacune d'elles est soumise, lois éternelles, lois immuables, qui sont les mêmes pour tous; lois qui président à l'intelligence sous le nom de premiers principes de la raison, au sentiment sous le nom de préceptes d'esthétique, à l'activité morale sous le nom de lois naturelles. Elle montre le but vers lequel tendent, par leur nature, ces trois grandes facultés générates: l'intelligence, vers l'acquisition du vrai; le sentiment, vers la conception et la réalisation du bien; l'activité libre, vers l'exécution de l'honnête. Elle établit enfin les règles dont elle démontre la légitimité, d'après lesquelles ces facultés doivent être dirigées pour arriver à leur terme respectif.

"Connais-toi toi-même, telle étoit la devise que l'antiquité gravait en lettres d'or sur ses portiques et à l'entrée de ses écoles.

"L'homme, cet être si complexe, sera toujours à lui-même le premier des mystères et le sujet le plus intarissable et le plus fécond de ses méditations. La philosophie, le flambeau à la main, sonde tous les abîmes, tous les replis de l'esprit et du cœur humain, elle étudie l'homme sous toutes ses faces, l'homme avec ses vices et ses vertus, avec ses grandeurs et ses misères, avec sa force et sa faiblesse, elle s'astique résolument à la solution de toutes ces questions, de tous ces problèmes qui surgissent immédiatement dans l'esprit de tout homme qui se recueille et qui médite.

"Elle morale, dit un penseur de nos jours jusqu'à l'origine des connaissances intellectuelles et morales; elle va toucher jusqu'aux fondements de notre certitude; elle examine la nature du droit et de la justice, la raison du commandement et de l'obéissance; elle approfondit les mystères de la vie humaine; elle interroge les sentiments intimes de l'homme et les pensées générales de la société; elle monte jusqu'à Dieu!

elle le montre partout présent, non pas seulement pour conserver et perpétuer les merveilles de la création, mais pour offrir à l'intelligence l'explication de tout l'univers, qui sans lui n'est qu'un vaste abîme. Elle sonde ainsi la nature entière, non pas seulement par une simple curiosité qui veut recueillir quelques faits merveilleux, mais par une savante et hardie pénétration qui en touche les causes et en découvre la raison.

« C'est est, chers élèves, l'objet de la philosophie. Si cette science n'a pas encore réalisé dans toute son étendue ce vaste et magnifique programme, elle a fait du moins assez de belles découvertes, et rendu assez de services à l'humanité pour mériter nos hommages et notre admiration; et si, parfois, elle a entraîné l'esprit dans de lamentables erreurs, c'est moins à elle qu'à l'orgueil et aux passions de l'homme qu'il faut l'attribuer.

« La philosophie a donc un domaine élevé, un but sublime. Ses annales des peuples nous montrent que son importance sous le rapport intellectuel et moral a été reconnue dans tous les siècles. L'antiquité en a fait la reine des sciences, vers laquelle convergeraient toutes les études; et depuis, à toutes les époques, les hommes les plus distingués, ceux qui ont le plus de force et de portée intellectuelle, ont fait des questions de la philosophie l'objet de leurs méditations.

« Et de fait, cette science dirige toutes les spécialités de l'activité intellectuelle et y maintient l'unité et l'harmonie dans la variété. Au dessus des autres sciences particulières par la supériorité et l'universalité de son point de vue, elle les domine toutes, sans être subordonnée à aucune.

« L'histoire, cette sage conseillère des peuples et des rois, ne serait qu'un amas informe de faits sans liaison, si la philosophie ne l'avait élevée au rang d'une véritable science, en découvrant les causes morales qui président à la succession des événements et en discutant avec sévérité les preuves sur lesquelles repose la vérité des faits et des traditions. Ce que nous disons de l'histoire; nous pouvons le dire de la science du droit et des sciences politiques.

« Les mathématiques doivent à la philosophie leur existence et leur développement. Ils firent Pythagore et Euclide, qui formulèrent les lois des nombres et de l'étendue; ce furent Scévole, et Descartes qui, dans les temps modernes leur donnèrent une puissante impulsion et les rendirent si fécondes dans leurs applications.

« L'Astronomie n'est pas moins redevable à la philosophie; elle leur doit ses plus belles découvertes. Elle apprit à Kepler à se servir des étoiles comme de jalons pour mesurer l'espace, et lui révéla les grandes lois sur lesquelles repose l'astronomie moderne. Elle apprit à Newton à se servir d'une simple pendule pour déterminer la forme de notre globe, pour peser l'univers et pour expliquer la mécanique céleste.

« Que dirai-je des sciences naturelles ?

« N'est ce pas la philosophie avec sa méthode qui les a débarrassées des tangles, dans lesquelles elles se traînaient pendant des siècles et qui leur imprima ce merveilleux essor, dont nous sommes si fiers aujourd'hui. Cette immense révolution qui s'opère avec le progrès matériel par le développement de plus en plus rapide des sciences, n'est elle pas l'œuvre de cette philosophie qui, en stimulant l'esprit d'analyse de l'homme, lui a fait arracher à la nature ses secrets les plus intimes. Mais ce sont surtout la physique et la chimie philosophiques qui savent plier les lois de la nature au besoin de l'homme. Nous connaissons tous les applications qu'elles ont portées dans toutes les conditions de la vie, dans le commerce, dans l'industrie, dans la navigation, dans l'art militaire, dans l'agriculture, en un mot, dans tous ce qui fait la force politique des nations et le bien-être matériel des peuples.

« Nous la philosophie prétendra-t-elle aussi dicter des lois à la fabrication ? Non sans doute, car la notion du beau ne lui est pas plus étrangère que celle du vrai et du bien. Toutes les idées sont soumises à son contrôle, et par cela même que sa fonction est de rechercher la vérité en toutes choses, il lui appartient de déterminer ce qui est vraiment beau, comme c'est à elle de fixer ce qui

est vraiment juste. Les lois primordiales du vrai, du beau et de l'honnêteté sont aussi les principes essentiels sur lesquels repose la littérature, et que celle-ci ne peut violer sans faire violence à la nature raisonnable de l'homme. C'est donc la raison philosophique, que doit déterminer les règles du goût et de la critique; c'est cette haute raison que, dans la composition littéraire, doit diriger l'imagination et en réprimer les écarts; c'est elle qui doit régler l'inspiration et ouvrir au génie des horizons toujours nouveaux; c'est elle enfin qui doit donner à la pensée son nerf et sa vigueur, et au style, cette sobriété et cette ordonnance qui en fait le principal mérite.

« Abusé, c'est en se nourrissant dans ces fortes études, que l'on peut appeler les études universelles, que l'antiquité s'est élevée, pour ainsi dire, jusqu'à la réalisation du beau idéal.

« Ces auteurs dont on vous a fait admirer les mâles beautés, et dont les noms glorieux, après de longs siècles, brillent encore d'un si vif éclat; ces auteurs, avant de produire leurs immortels chefs-d'œuvre, avaient consacré à l'étude de la philosophie la meilleure partie de leur vie. Tous ont senti la nécessité du précepte formulé plus tard par le législateur du Sommeil Français:

« Etiam, donc que d'écrire, apprenez à penser.

« Que de recherches, que de méditations n'a-t-il pas fallu à Homère pour féconder son génie poétique? Quelle merveilleuse connaissance du cœur humain dans les tragiques anciens? Hésiode, rival d'Homère, étudia les secrets de la nature; et Platon le plus profond des anciens philosophes, mérite presque d'être compté parmi les plus ingénieux des anciens poètes. Je pourrais parler d'Horace qui mit en vers pleins de grâce les préceptes de la morale; et qui, tout en riant des bizarreries de la philosophie ancienne, montrait assez qu'il connaissait profondément ce qu'elle avait de grave et d'utile.

« Je pourrais parler de Virgile, qui semble faire un chapitre de philosophie transcendante, lorsqu'il explique gravement l'âme du monde et les merveilles de la reproduction des êtres; de Lucrèce qui, égaré sans doute par les erreurs de la philosophie,

n'offrit pas moins l'alliance de la science et du goût; de Cicéron, qui cultivait dans la retraite les études sérieuses, en même temps qu'il égayait la scène par ses comédies

« Les temps modernes ont suivi ces exemples.

« Quel siècle plus fécond pour les lettres que le grand siècle de Louis XIV! mais aussi quel siècle fut en même temps plus philosophe? Nous oublions trop souvent quels furent les travaux sérieux des grands hommes de cette époque. Nous oublions que Racine et Molière, Corneille et Boileau ne méditaient pas seulement l'antiquité littéraire, mais qu'ils grandissaient leurs idées dans la recherche des livres qui captivent l'homme et même génie qui créa l'admirable fiction de Télémaque avait sondé toutes les profondeurs de la métaphysique. Bossuet et Pascal, tous ces grands hommes ne furent si admirables que parce que leurs études furent également sérieuses, également étendus aux graves objets de la philosophie. (1)

« L'éloquence ne saurait s'en passer : « Sans la philosophie, dit Cicéron, c'est en vain que nous chercherons l'orateur. » L'éloquence, ce puissant levier de la vie sociale, n'a pas seulement pour but de plaire par le brillant des pensées, par l'éclat des figures, par les périodes arrangées avec une harmonieuse symétrie, elle doit par-dessus tout persuader et convaincre. C'est là surtout qu'il faut une connaissance approfondie de l'art du raisonnement et de toutes les passions si diverses que agitent le cœur de l'homme. Sans la philosophie, l'éloquence ne reposerait que sur le vide. Cette science est pour l'orateur ce point d'appui que demandait Archimède pour lever le monde hors de ses gonds: car c'est elle qui donne à la parole humaine cette puissance prodigieuse, qui soulève les masses et entraîne les peuples et les nations. Pour le comprendre, il suffit de lire Démosthènes, cet orateur par excellence de la raison.

« Cicéron, parmi les Latins, n'a été le prince des orateurs que parce qu'il était aussi le prince des philosophes.

« En citant ces noms qui ont illustré les sciences et la littérature, loin de moi la prétention ridicule d'exiger que vous

(1) Sauretite.

soyez au même degré des savants et des littérateurs, des orateurs et des philosophes.

« Mais si vous n'êtes pas appelés à être un jour du nombre de ces rares privilégiés, qui par leur génie se sont élevés au-dessus de tous semblables, du moins vous pouvez cultiver, agrandir votre intelligence par l'étude des grands modèles, que le passé nous a légués. C'est déjà quelque chose que de savoir les comprendre et les apprécier. Or, on ne les comprendra et on ne les goûtera pleinement, qu'autant qu'on aura eu le courage et la patience d'affronter ces études sérieuses qui doivent former le jugement et éclairer l'esprit sur les principes des choses. Beaucoup lisent aujourd'hui, mais y en a-t-il beaucoup qui sachent se rendre compte de leurs lectures ?

« Ah ! c'est surtout de nos jours que l'esprit du jeune homme a besoin d'une trempe particulière, pour ne pas fléchir au milieu de l'étrange renversement de principes dans lequel nous vivons. Lancé dans le monde, le jeune homme viendra se heurter à toutes les grandes questions qui agitent et passionnent notre siècle, le bon ton d'ailleurs exige qu'il soit au courant de tout. Plein d'ardeur et naturellement enthousiaste, pour tout ce qui lui semble grand et beau, il s'enflammera facilement à ces grands mots en vogue de progrès, de liberté; il sera déconcerté en entendant traiter la religion de superstition. Comment distinguera-t-il le progrès de ce qui n'est qu'un faux mirage; la liberté, de ce qui n'est que licence et anarchie; la superstition, de la croyance qui mérite le respect.

« Il viendra surtout se heurter à notre littérature actuelle. En une qualité d'étranger, je n'ai pas le droit d'apprécier cette littérature; mais voici le portrait bien sombre qu'en trace Spatz, un des esprits les plus vigoureux de nos temps.

« Qui est-ce que notre littérature ?

« Sauf les justes et inévitables réserves, c'est une littérature de décadence, fautive et forcée : un style d'où la logique est exclue, où toute science est coupée, toute ligne brisée sous prétexte d'entraînement lyrique; l'unité, la continuité, la déduction renvoyées aux classiques; partout la fantaisie, le caprice, le vague sans vérité, l'obscurité sans profondeur,

« la couleur éclatante et fautive, des lambicams sur le vide, et le tra-
 « sard jouant un aussi grand rôle dans le style que dans les opinions: d'où
 « guet à cela le mépris de toute conviction, la volonté de tout dire,
 « sans pudeur et l'audace de tout affirmer, y compris la contra-
 « diction dans les termes et le mensonge sciemment pratiqué: l'usage,
 « enfin les lettres exploitées, plus qu'à aucune époque du passé,
 « par ce ne sais quelle race d'esprits perdus, qui ont juré de
 « vivre par la plume, à travers le juste et l'injuste, le mensonge
 « et la vérité.»

« Voilà pour le jeune homme de nos temps, le grand succès
 se fêtera en listes naufragés. Il lira donc, parce qu'il ne veut
 rester étranger à rien et qu'il prétend s'en tenir; il lira, par-
 ce qu'on lui aura signalé souvent les dangers de la lecture et que
 ce danger sera pour lui un aiguillon de plus, pour stimuler sa
 curiosité. Il avalera le poison à longs traits, et cela, avec d'au-
 tant plus de satisfaction qu'il est soigneusement caché sous le
 charme du style, sous des pensées neuves, sous des expressions
 hardies et tranchantes. L'airout il restera sous le coup du rai-
 sonnement faux, sorti d'une plume habile à manier le sophisme.
 Il sentira peut-être l'erreur comme un vers faux en poésie
 ou comme une fautive note en musique; mais quand il s'agira
 de découvrir la fautive des principes à travers des filets captieux,
 il ne verra plus clair; sa logique lui fera défaut, et il emportera
 dans sa tête la fautive conclusion comme une flèche empor-
 tionnée qui aucune armure n'aura repoussée. C'est alors que sa
 raison s'égarera et que trop souvent sa vertu succombe.

« Certes la religion sera toujours pour l'esprit et le cœur
 du jeune homme la première et la meilleure sauvegarde.

« Mais aussi les études philosophiques lui seront d'un
 secours puissant et efficace. En lui faisant connaître les lois
 de la pensée et du raisonnement, elles le prémuniront contre l'éra-
 reuse et le mensonge, en dirigeant à ses yeux l'histoire des
 égarements de la raison humaine, elles le tiendront en garde
 contre les entraînements de l'esprit; en le conduisant jusque aux
 sources mêmes du droit et du devoir, elles lui feront sentir sa

sa dignité et ses obligations morales; en lui faisant connaître enfin la religion par son côté rationnel, elles fortifieront la foi naïve de son enfance et lui apprendront à courir le front; sans rougir, devant les croyances d'un ordre supérieur. Ces études seront donc pour le jeune homme, comme un contre-poids salutaire donné à son inexpérience et à la fougue de sa jeunesse; elles deviendront pour lui comme une sorte d'émancipation intellectuelle; car elles l'affranchiront du joug de toute autorité illégitime qui prétendra s'imposer à son esprit, et l'aideront à marcher d'un pas sûr et ferme à travers les écueils de la vie.

« En admettant donc, chers élèves, que l'éducation littéraire doit avoir la religion pour base, l'étude de la philosophie en sera le complément obligé, ce sera en quelque sorte le couronnement de l'édifice. Par la littérature, l'homme apprend de l'homme à penser; par la philosophie, l'homme apprend à penser par lui-même; et à diriger convenablement ses facultés intellectuelles et morales.

« Sans doute vous n'êtes pas tous appelés à cette éducation supérieure dont je viens de parler. Un grand nombre d'entre vous doivent exercer plus tard leur activité dans une sphère plus restreinte et plus modeste, où les connaissances élevées de l'ordre intellectuel ne leur seront pas d'une indispensable nécessité.

« A ceux-là, nous nous efforcerons toujours d'offrir tous les moyens pour acquérir ces connaissances spéciales et pratiques, dont ils ont besoin pour réussir et pour vivre honorablement dans le monde.

« Mais il en est aussi parmi vous, qui, par la position de leurs familles ou par leur vocation, sont appelés, dans une sphère plus haute, à faire partie de ces hommes d'élite, à qui sont confiés plus spécialement les destinées et le bonheur d'une société. A ceux-là surtout, le devoir de se rendre dignes de leur future mission, en cultivant leur intelligence par des études fortes et sérieuses; s'il est vrai que ce sont les idées qui gouvernent le monde, ceux-là tiendront à l'honneur d'étudier

une science, que, en les introduisant dans le monde des idées, affer-
mira leur esprit dans le vrai, et leur permettra d'apprécier un jour
sainement les hommes et les choses.

— Nous nous dispensons, poursuit le journal, de toute observation sur l'œuvre de
S. Willmann, que les éloges multipliés de l'assistance ont, je
crois une autorité autrement puissante que celle que nous pourrions
emprunter à nos seuls maîtres classiques. Qu'il nous soit permis seule-
ment de faire remarquer que le P. Fère a eu tort d'arguer
de sa qualité d'étranger pour faire excuser sa prétendue inex-
périence; son discours est franc de cœur et d'esprit, de style
et de pensées; l'habile professeur de chimie a, ce nous semble,
si bien lié la chimie à la littérature moderne avec une malice plus
Parisienne qu'allemande, nous sommes même persuadés qu'à
regarder les secrets tombés de ses mains, personne ne seroit
tenté de croire qu'ils proviennent d'un compatriote des Goethe,
des Schlegel, des Ciesch et des Meuller.

— Après ce discours justement applaudi, des élèves de la mu-
sique militaire ont fait entendre le solo du Châlet, et les élèves
de la musique vocale, s'un de ces chanteurs de la Dame Blanche, en
l'immortel Bivellé, a mis à nu, avec beaucoup de degré la mélodie à
l'harmonie.

C'est à ce point un jeune élève quitte les rangs de ses cama-
rades et s'avance vers l'extrémité de l'estrade. C'est le plus
studieux, le plus instruit, le plus sage du Séminaire; il a
reçu mission de complimenter l'assistance au nom de tout,
et, d'une voix émue, il prononce cette gracieuse et courte
allocution:

« Monsieur le Directeur de l'Intérieur,

« C'est une bien douce récompense de nos efforts, c'est
pour nos Maîtres un précieux encouragement que votre présen-
ce dans cette enceinte consacrée à nos travaux. Au moment où
les graves intérêts de la colonie vous absorbent tout entier, vous
trouvez encore le temps de venir présider à cette fête de mobili-
tés. Permettez-nous donc, M. le Directeur, de vous exprimer
notre reconnaissance pour la sollicitude toute paternelle, que

vous daignez nous l'envoyer

« En vous adressant nos sincères remerciements, M. l'Administrateur, dont le Séminaire Collège a pu apprécier depuis long-temps l'affection et les sympathies à l'honorable Maire de cette ville : dont l'Empereur vient de récompenser si dignement les éminents services : enfin, à toute cette noble et brillante assemblée qu'un juste intérêt pour la jeunesse, que des leçons de patriotisme ou d'amitié attirent à cette solennité

« Vos civismes que vous venez déposer sur nos fronts, ce n'est pas seulement à nous, c'est aussi à nos professeurs, c'est à leur mérite à leur courageux dévouement que vous les décernerez »

Après cette petite allocution accueillie par de nombreux bravos, la musique militaire a joué l'ouverture d'Élia et Clodio, et la distribution des prix a commencé.

— ❦ —
XIV.

Rapport du P. Guyodo au G. R. Père.
sur l'habitation Mondélice, et l'établissement agricole
à y fonder

Cayenne, le 16 juillet, fête de V. D. du Mont-Carmel 1867.

Mon très-Révérénd. Père,

Je crois enfin que le moment est arrivé de mettre à exécution le projet d'établissement agricole que nous méditons depuis long-temps, pour le bien de cette pauvre mission de Cayenne.

Une personne riche de la colonie vient de nous offrir une habitation qui nous présente toutes les ressources désirables et dans les meilleures conditions : c'est l'habitation Mondélice. Pour que vous puissiez être plus à même d'en juger, je vous envoie le plan et la description d'après l'annonce officielle de la vente.

Description de l'habitation Mondélice. — (Extrait de l'annonce officielle.)

« L'habitation Mondélice, située en cette colonie, sur un quartier de l'île de Cayenne d'une contenance de cinq cent soixante-huit hectares soixante-quinze ares environ, est bornée, au Nord-

ouest, par le canal Sacroix ou Beauregard et une partie de la crique Fouillée, au sud-est, par la rivière de Mahury, au nord-est, par les habitations le Grand-Beauregard et Chambré, et, au sud-ouest, par la crique Fouillée appelée autrefois rivière de Cabasson.

« Ces immeubles cultivés anciennement en cannes à sucre, et comprenant des terres hautes et basses, se compose :

« D'une maison à maître et d'un économe en maçonnerie, et couvert en bardeaux ;

« De trente cases à travailleurs, dont six sont couvertes en bardeaux, et vingt-quatre en paille ;

« D'un bâtiment octogone dans lequel se trouve un moulin à manège ;

« D'un autre bâtiment renfermant une machine à vapeur à basse pression, de fabrication anglaise, et de la force de huit chevaux ;

« D'une large galerie dans laquelle est placée une autre machine à vapeur, de fabrication américaine à haute pression, et de la force de douze chevaux ;

« D'un bâtiment servant de sucrerie, composé d'un équipage de six chaudières montées, avec rafraîchisseur, vas à vedou et ses accessoires ;

« D'un autre bâtiment servant de purgerie, avec limandes et citerne à mélasse, en madriers ;

« Le tout en charpente et en bon état ;

« D'une case à bagasse montée sur piliers en maçonnerie ;

« D'un bâtiment servant de guildeive avec son alambic, sept filices à grappes à une pompe ;

« Et enfin de huit hectares, environ, plantés en café, et de quatre hectares plantés en vivres..»

Pour pouvez voir, mon très Révérend Père, par ces exposés, quelle est l'immense étendue de cette propriété et quelles sont les ressources qu'on peut en tirer. Le P. F. Levassieur, qui se connaît en sucreries, pourra vous dire en détail ce que cela peut valoir ; et cependant on nous l'offre aux meilleures conditions possibles.

C'était un établissement où il y avait autrefois 2000 esclaves. Tous les bâtiments sont des plus grandioses. Les toitures seules sont en mauvais état et exigent une réparation urgente.

Je dois vous faire remarquer en outre, mon Frère Rémi, que cette habitation est située dans les plus belles conditions que l'on puisse imaginer: un endroit sain, sur le bord de la mer, longeant dans sa partie nord un canal naviguable qui conduit à Cayenne en deux heures. Les terrains sont excellents pour toute sorte de denrées: il y a terre basse, terre haute, point de fourmis, ce qui est le tourment continuel et quelque fois la ruine des autres habitations. La mer et les rivières d'alentour sont poissonneuses; c'est là que les pêcheurs de Cayenne vont tendre leurs filets. Il y a des pâturages excellents pour avoir une belle ménagerie. Il y a des bois vierges pour les constructions, et des bois de couleur pour les meubles. En un mot, cette propriété réunit tout ce que l'on peut désirer et dans les meilleures conditions. C'était, du temps de l'esclavage, la plus belle des habitations de la Colonie, et la moitié seule a été achetée cinq cent mille francs par la sœur de la demoiselle qui nous la cède.

On nous laisse le choix à notre gré de l'acheter de suite avec les facilités de paiement désirables, ou de la louer pour un certain nombre d'années, avec promesse de vente. Le F. Guyodo expose ensuite les différents modes et conditions d'arrangement qu'il soumet à l'appréciation du C. D. Père; puis il montre la convenance de l'habitation de Mondélice, d'abord au point de vue de la vie religieuse et de communauté, et ensuite au point de vue du but de l'œuvre.

Convenance de l'habitation Mondélice pour la C^{te}. — Au point de vue d'abord de la C^{te}, cet établissement est dans une situation des plus convenables, à cause de la proximité de Cayenne et de Rémi. Dans les commencements, un Père et un Frère affectés uniquement à l'œuvre pourront suffire. Le Père, chargé de la paroisse de Rémi, au lieu de venir à Cayenne, pourra avec beaucoup d'avantages rester à Mondélice. Cette habitation est à-peu-près un point central de trois parishes. Rémi,

le Canal Veroy et le Cour-de-Ville. La carte ci-jointe de l'habitation Mondélice et de l'île de Wagemme, vous fera voir d'un coup d'œil la proximité de ces trois points. De Mondélice à Hémeries, il n'y a que, pour les minutes de chemin par terre. De Mondélice au Canal Veroy, il faut traverser la rivière du Mahory: c'est l'affaire d'une heure tout au plus. De Mondélice à la paroisse, commencée par M. Bouquet et en train d'être achevée dans le Cour-de-Ville, le trajet est d'une heure et demie, chemin par terre après avoir traversé la crueuse fécille. L'établissement, pourrait donc servir le centre d'une Communauté de quatre Sœurs au moins et d'autant de Frères qui n'y auraient besoin pour l'établissement. Peut-on désirer quelque chose de plus favorable pour la vie de Communauté?

Œuvres projetées à Mondélice. — Le but principal et avoué de l'établissement que nous projetons, est de former les jésuites garçons à une vie de régularité, d'ordre et de travail. Il ne faut pas se le dissimuler, pour atteindre ce but, il y aura des épreuves et de difficultés à surmonter: et de la part des parents qui ne comprennent pas leurs obligations envers leurs enfants, et de la part des enfants eux-mêmes, qui feront la mauvaise tête. Mais qu'elle est l'épreuve qui n'a pas ses difficultés?

Le 2^{me} but, c'est d'avoir pour les filles ce que nous allons commencer pour les garçons. Et ici les religieuses indigènes trouveront naturellement leur place et leur œuvre¹⁾. Malgré le peu de résidences qu'il y a dans le pays, en le petit nombre d'habitants, je crois néanmoins que la Vierge immaculée veut pour sa gloire et pour son honneur, un exemple permanent de virginité et continence, tiré de la masse convenue afin de pouvoir ainsi d'un autre mieux la purifier et la sanctifier. Ces jeunes filles doivent être à la fois un sacrifice d'expiation et de réparation offert à la Steine des Vierges, et en même temps un moyen de sanctification pour leurs compagnes. C'est à ce prix que Marie obtiendra de son divin Fils le pardon de tant de jeunes personnes qui se sont livrées et qui se livrent encore tous les jours aux plus affreux libertés. je dis aussi un exemple de continence, car nous avons

1) 17. 18. Ce sont des personnes pieuses desinant de consacrer à Dieu; mais sur les destins desquelles on n'est pas encore fixé.

ury.
Criaux
Paroisse
du Tour de l'Île
Quartier du Tour de l'Île
de Tonnegrande.

ury.
Criaux
Paroisse
du Tour de l'Île
Quartier du Tour de l'Île
de Tonnegrande.

ury.
Criaux
Paroisse
du Tour de l'Île
Quartier du Tour de l'Île
de Tonnegrande.

ury.
Criaux
Paroisse
du Tour de l'Île
Quartier du Tour de l'Île
de Tonnegrande.

ury.
Criaux
Paroisse
du Tour de l'Île
Quartier du Tour de l'Île
de Tonnegrande.

ury.
Criaux
Paroisse
du Tour de l'Île
Quartier du Tour de l'Île
de Tonnegrande.

ury.
Criaux
Paroisse
du Tour de l'Île
Quartier du Tour de l'Île
de Tonnegrande.

sous la main un bon nombre d'âmes qui aspirent à réparer, par une vie sainte, mortifiée et édifiante les scandales de leur vie passée. Elles ne savent pas encore ce projet, mais de Marie le vent en arrivera là, malgré les obstacles et les difficultés.

Le 3^{ème} but, c'est d'avoir sur l'établissement les jeunes détenues comme à N^o. 9). de Langonnet; et ce point peut être regardé comme acquis pour l'œuvre; - M^o. le Procureur impérial m'en a entretenu depuis longtemps.

Le 4^{ème} but, c'est d'ouvrir une maison de refuge. Il y a à Cayenne une maison de correction pour les femmes qui compte toujours de 20 à 30 personnes. Elles seraient adjoindes à l'établissement.

Le 5^{ème} but, ce sera d'avoir un orphelinat pour les deux sexes.

Le 6^{ème} un hospice de vieillards, également pour les deux sexes.

7^o enfin, nous pourrions concéder du terrain, sur l'habitation même, à des ménages chrétiens, qui, tout en travaillant pour eux, auront néanmoins certaines charges de redouances vis-à-vis l'établissement. C'est de cette manière qu'on pourra arriver à une population vraiment chrétienne; qui ne manquera pas de produire une grande influence dans tout le pays, et qui donnera peut-être l'idée de former des établissements de ce genre dans d'autres quartiers de la Colonie.

Et va sans dire qu'on n'arrivera que graduellement à la réalisation de ces différentes fins, et à mesure que l'établissement prendra des développements. Tout ce que j'ai voulu dire, c'est que l'habitation est propre à la mise en pratique de toutes ces œuvres, et à les réunir en tout ou en partie sur un seul point selon que le Bon Dieu et Marie Immaculée le voudront dans leur immense et infinie miséricorde pour les âmes les plus délaissées.

Voilà, mon Ex^{ce}. Rivarand Père, ce que nous avons discuté et approuvé en conseil le 14 juillet 1862. Faisant ces renseignements vous éclairer suffisamment pour nous donner, dans le plus bref délai, vos ordres et les pouvoirs nécessaires pour conclure une

affaire qui sera si avantageuse pour le salut des âmes les plus abandonnées.

Je suis avec le plus profond respect,
de votre Excellence, mon Très-Révéré et bien-aimé Père,
le fils très-humble et très-dévoilé,
signé: Guyodo; mis. ap^{re}.



XV

Rapport-général sur la Mission de la Guyane, de 1856 à 1862,
adressé par le P. Guyodo au C. R. Père.

Gayenne, le 5 janvier 1863.

Mon Très-Révéré Père,

Depuis longtemps je vous ai promis de vous donner des nouvelles générales de notre mission. Je profite du premier moment libre pour m'acquitter de cette obligation. Je vous ai tenu au courant de nos affaires assez exactement, ce me semble, dans mes lettres mensuelles; mais depuis le 16 octobre 1856, je ne vous en pas mis sous un coup d'œil l'ensemble de nos travaux. C'est ce que je vais essayer de faire aujourd'hui.

La mission de Gayenne comprend sept membres de la Cong^g: ce sont les F. F. Ledhui, Kramer, Durand, P'ce, Brunette, Vestrat et Guyodo. Les trois derniers restent à Gayenne, centre de la mission, et d'eux dépendent les résidences de Rémière et de bonne-grande. Mana est occupé par les F. F. Ledhui et Kramer. Pour que vous puissiez avoir une idée nette et précise de tout et de chaque chose en particulier, je m'occuperai successivement de chacun des divers postes que nous desservons, en commençant par Gayenne.

1. Gayenne

Le P. Vestrat est moi-même attaché à la paroisse de Gayenne, et y remplissons le ministère ordinaire comme les autres prêtres. Le P. Vestrat a trois catéchismes distincts et séparés à faire: le 1^{er} pour les enfants fréquentant l'école des sœurs, dans le but de les

préparer à la 1^{re} Communion; le 2^{im} pour les petites domestiques et autres enfants qui ne suivent pas les écoles; le 3^{im} enfin, pour les grandes personnes. Le premier de ces catéchismes se fait 4 fois la semaine; les deux autres 2 fois chacun par semaine. La confession de tout ce monde avec la direction d'une réunion dix des enfants de Marie pour les écoles primaires, la prédication à l'église paroissiale et le service ordinaire des baptêmes, enterrements, visites des malades... complète les occupations de ce cher Père.

Le F. Brunetti est au collège comme aumônier et professeur de latin. Il a habituellement 7, 8 ou 10 enfants; mais ce qui rend difficile et pénible sa tâche, c'est que ces enfants ne sont pas tous de la même force, et qu'ainsi, au lieu d'une seule classe, il en a réellement trois ou quatre à faire. Il fait aussi le catéchisme dans cet établissement quatre fois par semaine, confesse tous les enfants, ainsi que ceux des écoles primaires des Frères, fait les offices et prédiche tous les dimanches au collège. Enfin, il a un catéchisme du soir pour les petits apprentis et les garçons qui ne fréquentent pas les écoles, avec la direction d'une réunion de persévérance tous les dimanches. Le F. Brunetti est chargé en outre de donner, toutes les semaines, une petite instruction à une vingtaine de jeunes personnes qui ont le goût et le désir de tendre vers la vie parfaite, et parmi lesquelles il y a un certain nombre dont la vocation paraît certaine pour la vie religieuse.

Pour moi, mon très Révérend Père, je suis chargé de la confession des sœurs de S. Joseph et des sœurs de S. Paul: dans chacune de ces Communautés, il y a de 17 à 20 sœurs. Chaque maison a une petite instruction toutes les semaines. J'ai, en outre, la direction des congrégations de l'Immaculée Conception et du S. Cœur de Marie, et des confréries du Sacré Cœur et du S. Rosaire. Les deux Congrégations et la confrérie du S. Rosaire ont un exercice tous les dimanches; celle du Sacré Cœur, tous les vendredis. Ajoutez à cela les prédications à l'église, les baptêmes, les enterrements, la visite des malades avec la direction de l'association des mères de famille, et vous aurez

une idée de nos occupations extérieures.

Les Congrégations et les Confréries vont assez bien; il faut avouer cependant que l'assiduité aux offices de la paroisse laisse à désirer.

Dans les Congrégations, nous nous efforçons de former de bonnes mères de famille; dans les Confréries composées de personnes mariées, nous cultivons, nous améliorons le sentiment chrétien. Nous avons à lutter contre l'indolence créole, qui est pour les gens de pays une seconde nature; nous avons néanmoins la consolation de voir, parmi les femmes mariées aussi bien que parmi les jeunes filles, des âmes d'élite disposées à porter la croix de J. C.

Nous avons pu admettre à la Communion fréquente un certain nombre dans toutes les classes; et c'est là réellement quelque chose que ne peut que produire à la longue le plus grand bien sur la société. Ce résultat a été surtout remarqué dans les membres de la Confrérie du S. Rosaire, composée presque en totalité de nègresses plus ou moins âgées, qui ont fait leur 1^{ère} Communion, après s'être vauvées dans toutes sortes de vices. On peut dire, en général, qu'elles repa-
rent par une vie édifiante et sans reproches les scandales de leur jeunesse. Le Démon a voulu essayer de répandre sur cette admirable confrérie le dédain et le mépris, la médisance et la calomnie; les personnes, mêmes réputées pieuses, se sont mises de la partie pour détourner les uns, pour décourager les autres: rien n'a réussi, et les efforts des malveil-
lants n'ont fait que consolider l'œuvre chérie de notre bonne Mère. Cette Confrérie, établie depuis trois ans, compte 327 membres, parmi lesquels il y a une trentaine d'hommes. Comme si nous étions de ces différentes œuvres, nous avons en vue l'établissement d'une communauté pour les filles créoles et de l'Ordre de S. François pour les personnes mariées.

Voilà, mon Très-Révérend Père, ce que nous faisons. Voici maintenant ce que nous devrions faire, s'il était possible.

Il y a une prison composée habituellement de 100 à 150 individus. Il y a eu un temps où nous soignons ces pauvres

malheureux, j'y faisais le catéchisme trois fois par semaine; je n'ai pu continuer. N'étant secondé par personne, j'ai dû autre-
 négliger le catéchisme des adultes pour les hommes, ainsi qu'une maison de discipline pour les femmes. Il y a en ville un certain nombre de Kroumans d'Afrique et des Indiens non baptisés. L'année dernière nous avions annoncé un catéchisme spécial pour ces sortes de personnes, tous les dimanches. Ils ne sont pas venus. Il faudrait aller chez eux, et les forcer en quelque sorte d'apprendre leurs prières et leur catéchisme; et nous ne pouvons le faire.

Vous nous voyez, à regrets obligés, faute de temps, négliger ces quatre points. Dans la position où nous sommes, nous ne pouvons arriver partout; il faut nécessairement laisser de côté quelque chose. Or, dans l'alternative, nous prenons ce qui peut arriver à un plus grand résultat pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Sous ce double point de vue, nous nous occupons donc, d'une manière toute spéciale et suivie, de la jeunesse, des Congrégations, et des autres œuvres de ce genre, comme ayant une portée beaucoup plus générale, plus efficace.

Mais de toutes les œuvres la plus importante et la plus nécessaire à établir pour faire un bien solide et durable, c'est une œuvre pour les apprentis. Il faut que vous sachiez, mon Révérend Père, que tous les garçons vont en apprentissage à 12 ans. Dans un âge si faible, ces pauvres enfants se trouvent donc en contact avec des camarades plongés dans toutes sortes de vices, avec des maîtres qui souvent les empêchent d'aller à la messe le dimanche et les font travailler. D'un autre côté, ils appartiennent pour la plupart à des parents qui ne font nulle attention à leur conduite, qui les laissent entièrement libres et qui sont loin de leur donner le bon exemple. Un ange du Ciel aurait de la peine à se maintenir au milieu de tant d'obstacles à la vertu et de tant d'entraînements vers le vice. Aussi apparaît rarement un jeune homme sage, ceux qui échappent au naufrage général. Combien dans le vice, ils ne se marient plus, et mènent une vie de

dissolution pendant de longues années. Vous devez comprendre que avec une population paucille, il est difficile d'arriver à quelque chose de bien. Cette situation me navre le cœur; mais enfin, je l'espère, Marie aura pitié de ces enfants, et fera surgir une œuvre pour remédier à un aussi grand mal.

Trois projets possibles se présentent à mes yeux pour les garçons apprentis : un établissement en ville, une habitation avec des métiers dans les environs de la ville; des ateliers à la ferme agricole de Mondélice.

L'établissement en ville consisterait dans une maison que nous aurions près de la Communauté pour y recevoir ces enfants en apprentissage. Ils y coucheraient le soir, et y passeraient les dimanches sous la surveillance d'un maître. Les parents les entretiendraient entièrement pour ce qui concerne la nourriture et le vêtement. Les enfants iraient de cette maison comme chez leurs chefs respectifs pour le travail. Ce projet, qui demanderait au moins trois mille francs par an pour le loyer et l'entretien d'un maître surveillant, suffirait-il pour les soustraire au vice et à les conserver dans la vertu? Je ne le pense pas.

Quant aux ateliers dans les environs de la ville, il faudrait commencer par louer ou acheter une habitation, établir des ateliers, et avoir un travail assez rémunérateur pour couvrir en partie les dépenses. Les deux premières conditions exigeraient une somme assez forte, et il est probable que le travail ne rapporterait pas assez.

Il ne reste donc de réalisable que des ateliers à Mondélice.

II. Rémire.

La paroisse de Rémire était établie depuis deux ans et demi, quand le F. Sédhuic y entra dans le courant du mois de septembre de l'année 1854. Il la trouva encore telle qu'elle était à son établissement, le jour où le premier missionnaire était venu c'est à dire, toute entière à créer et à établir, sans aucune œuvre pour ramener à Dieu les habitants, et sans ornements pour la

chuyelle. Les prêtres qui nous avaient précédés avaient toujours été malades, et n'y avaient qu'une fois entre deux que d'aller la sainte messe, et administrer les sacrements. Le P. Sedhu commença par y établir les offices régulièrement; et surtout les catéchismes. Il paya les dettes de la fabrique qui se montaient à 5 ou 600 fr. Malheureusement, on retira l'école des Frères qui commençait à faire quelque bien aux enfants. Le F. Thomas, alors à Cayenne, chercha à la continuer; mais au moment où les choses commençaient à marcher, la maladie força le Père à quitter, et le Frère revint avec lui à Cayenne. Ce fut dans ces conditions que le P. Neveu fut envoyé dans ce poste quatre mois après le départ du P. Sedhu.

Le P. Neveu trouva dans la paroisse à peu près 800 âmes, et sur ce nombre 500 communicants, et près de 80 Concubinaires. Il reconnut avant long-temps que les personnes qui fréquentaient les sacrements étaient dans une grande ignorance. Il suivit la marche tracée par le P. Sedhu, encourageant et surveillant les catéchismes établis sur chaque habitation. Une personne choisie et dressée ad hoc, remplit cette charge importante dans toutes les habitations. Le samedi soir, on fait à l'église un catéchisme de persévérance, principalement pour les capitaines ou chefs de catéchistes et les personnes déjà instruites. Le dimanche après Vêpres, c'est le tour des personnes qui se préparent à la première communion.

Depuis son entrée dans la paroisse, de 1856 à 1863, le P. Neveu a fait faire la première Communion à près de 200 personnes, dont 180 adultes. Chaque année, on fait de 10 à 12 mariages, sur les quels deux ou trois mariages de jeunes filles. En 1859, le chiffre des mariages s'est élevé à 19. Depuis cette époque, il est tombé à 6 ou 7 par an, en sorte qu'il ne reste plus qu'un petit nombre qui ne soient pas légitimement mariés.

Jusqu'en 1857, sur une vingtaine de naissances, par an, on ne comptait que 2 ou 3 illégitimes; de 1857 à 59, le chiffre des légitimes égalait celui des autres; enfin, cette année 1862, sur 14 naissances, il y en a 11 légitimes, et seulement 3 enfants naturels.

En 1857, on fut assez sùrement érigé l'Archiconfrérie du St. et immaculé Cœur de Marie, l'on n'a qu'à se réjouir des fruits abondants qu'elle a produits. Les paroissiens continuent à y mettre toute leur confiance, et chaque dimanche, il y a un grand nombre de recommandations. La même année, on établit une Confrérie pour les jeunes filles, et, à part quelques petites dévotions, cette réunion a été d'un grand secours pour la persévérance d'un bon nombre. La honte d'en être expulsé est un grand moyen de leur faire éviter les dangers.

En 1859, Mgr. Dossat établit canoniquement, à la paroisse, la Confrérie du St. Rosaire pour les grandes personnes. On y compte 60 femmes et 12 hommes. Pour y entrer, il faut être bien instruit sur les vérités de la St. Religion, avoir une vie sans reproches et veiller à ce que ses enfants se conduisent bien. La conduite de tous les membres est édifiante; ils ne manquent jamais leur communion le 1^{er} dimanche du mois.

Sur les 300 communicants qui sont à la paroisse 150 ne font pas leur Paquet et se confondent mal, 100 communiquent tous les mois, et les autres tous les deux ou trois mois; une douzaine, tous les huit jours.

Le dimanche, les offices sont généralement bien suivis. On y compte ordinairement à la Messe 300 à 400 personnes, et de 120 à 200 aux Vêpres et au catéchisme. Ceux qui ne communiquent plus viennent cependant, presque tous aux offices, se présentent de temps en temps au confessionnal, surtout pendant le carême.

Depuis plusieurs années, nous avons établi l'œuvre de la Propagation de la foi et celle de la St. Enfancc. La première compte 12 dizaines d'associés; la seconde 74 séries. Des personnes qui savent écrire en sont spécialement chargées.

Entre les dimanches matins, on fait la méditation; il y a souvent près de 50 à 60 personnes à y assister.

On sera peut-être étonné de ne voir à Kimire aucune œuvre pour les jeunes gens. Le désir d'en fonder ne manque pas; mais on ne voit aucun élément.

La plupart ne paraissent pas à la paroisse, ils sont placés

à Cayenne avant l'âge de 10 ans. Les autres, à cet âge, ont déjà eus de vices que c'est à peine de, tous les ans, on peut admettre trois ou quatre à la 1^{re} Communion. Et ce qu'il y a de plus déplorable encore, c'est que ce petit nombre persévère à peine quelques mois. Bientôt ils abandonnent tout et deviennent plus mauvais que ceux qui n'ont jamais fait leur première Communion.

Une chose digne de remarque, c'est l'énorme différence que l'on trouve tous les ans entre les décès et les naissances. Ainsi cette année 1862, on compte 33 décès et seulement 14 naissances.

Un bon nombre d'immigrants africains sont baptisés, il en est peu qui ne le désirent; mais on n'a pas toujours la faculté de les instruire; plusieurs maîtres, tout en désirant qu'ils le soient, ne s'y prêtent pas assez.

III. Comtégrande.

La paroisse de Comtégrande compte environ 800 âmes. Sur ce nombre 150 ont fait leur 1^{re} Communion, c'est un chiffre bien petit par lui-même, mais assez consolant cependant, si l'on considère que cette paroisse n'existe que depuis quelques années. On compte 150 mariages. Nous avons la douleur d'y voir un certain nombre de concubinages; cependant la plupart désirent faire bénir leur union, dès que les circonstances le leur permettent. Dans l'année qui vient de s'écouler, on a fait 15 baptêmes, sur lesquels 9 naissances légitimes. Quant aux mariages on en a célébré quatre.

On fréquente assez régulièrement les Sacraments: les personnes qui communient ne laissent aucune fête sans s'approcher de la S^{te} Table; celles qui n'ont pas ce bonheur viennent de temps en temps se présenter au tribunal de la pénitence. Pour les malades, on a qu'à se louer de l'empressement que l'on met à appeler le prêtre. Les plus pauvres trouvent tous les jours toujours des voisins charitables qui, malgré les pluies et les mauvaises marées, viennent chercher les secours de notre S^{te} Religion. Les offices sont assez bien fréquentés, surtout quand la marée est favorable.

Il y a bientôt trois ans. que l'Archevêché de N. D. des Vierges est érigé dans cette paroisse. Elle fait un bien immense dans les familles. Tous les dimanches, ils sont bien exacts à venir faire leurs recommandations pour eux-mêmes et pour la conversion des pécheurs.

On a aussi tiré depuis peu la Confrérie du S. Rosaire. Le jour de son érection, on a reçu trente personnes qui sont, pour la paroisse, des modèles de piété. Elles ont fait les plus grands efforts pour apprendre par cœur les mystères et pratiquer les vertus propres à chaque mystère. C'est une chose remarquable que tout ce qui touche au culte et à l'honneur de la S. Vierge, fait les délices des noirs.

Il y a dans le quartier environ 30 immigrants. Ils désirent tous s'instruire et se faire baptiser; mais leur éloignement ne permet pas de les visiter. On a fait tout ce qu'on a pu pour les faire descendre à la paroisse le dimanche, afin de pouvoir les instruire; on n'a rien obtenu. Cependant, grâce à une bonne négresse, il y en a un qui apprend ses prières et se prépare au S. baptême.

Il y a dans ce moment, plus de 130 transportés dans le quartier, occupés à exploiter des bois; et il est à craindre que leur influence sur la population ne devienne pernicieuse. Heureusement l'autorité supérieure a donné des ordres sévères pour prévenir les abus.

Voilà, mon Très-Révérend Père, l'état détaillé des affaires de la Comté de Cayenne: quand vous aurez le rapport du Père Ledhuy, qui est déjà fait; mais qui n'est pas encore entre mes mains, vous aurez une idée exacte de nos missions à la Guyane. Jus qu'à présent nous n'avons fait en quelque sorte que préparer le sol; maintenant enfin le terrain paraît tout disposé pour y planter quelques arbres destinés à consolider et perpétuer le bien. Fuisse le Saint et Immaculé Cœur de Marie nous obtenir la grâce de réussir pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des pauvres âmes!!!

J. Fugado. mil. ap. r.

Bulletin Général

de la Congrégation.

du St- Esprit en du St- Cœur de Marie .

TOME III.

VII^{ème} Année — 1^{er} Trimestre — 1863.

N^o 25.

Première Partie

*Actes officiels —
Nouvelles diverses de l'Institut.*

Actes officiels.

I.

Actes relatifs à la Cong^e en général.

I. Promulgation du pouvoir accordé par le S^t-Siège à notre C. R. Père d'imposer le scapulaire bleu ou de l'Immaculée-Conception et le scapulaire rouge ou de la Passion, avec faculté de communiquer ce même pouvoir aux membres de la Cong^e (Ind. du 8 fév. 1863.)

Aux nombreux pouvoirs déjà accordés à la Cong^e, le S^t-Siège vient d'en ajouter un nouveau des plus précieux et des plus rares

c'est le pouvoir, pour le C. R. Père, de bénir et d'imposer le scapulaire bleu ou de S. Immaculée Conception, ainsi que le scapulaire rouge ou de la Passion, avec la faculté de communiquer également lui-même ce double pouvoir aux membres de S. Institut, selon et dans la mesure qu'il le jugera à propos.

Les Supérieurs des Chéatins et des Lazaristes accordaient bien la faculté de donner ces scapulaires aux membres pour lesquels elle était communément demandée; mais ils n'accordaient pas, sans doute faute de pouvoir, celle de déléguer à cet effet. Il fallait ainsi précédemment, pour chaque membre qui voulait obtenir ces pouvoirs, faire une nouvelle demande individuelle, ce qui, outre les frais à payer, n'était pas sans difficultés. Il était donc bien à désirer que notre C. R. Père pût obtenir du S. Siège la faculté de communiquer lui-même directement ces pouvoirs aux membres qui en auraient besoin. On avait néanmoins hésité à demander ce privilège qui ne s'obtient que rarement et difficilement; et c'est pourquoi on sollicita d'abord, des Chéatins, comme moyen terme, le pouvoir pour tous les Supérieurs de la Cong^e de donner le scapulaire bleu, pouvoir qui fut en effet accordé, comme on l'a vu dans le dernier Bulletin, mais non toutefois sans quelques restrictions et conditions plus ou moins gênantes.

En conséquence, pour plus de facilité, et encouragé d'ailleurs par les concessions faites antérieurement à M^{rs} Hobbs, pendant son séjour à Rome, notre C. R. Père a cru devoir demander directement au S. Siège la faculté de communiquer lui-même aux membres de la Cong^e, selon qu'il le jugerait à propos, le pouvoir de bénir et d'imposer les deux scapulaires de S. Immaculée-Conception et de la Passion; et le Saint-Père, toujours si bienveillant pour la Cong^e, a daigné lui accorder ce privilège si précieux, pour cinq années, ainsi qu'il résulte du rescrit suivant, que le C. R. Père fait insérer au Bulletin, pour le faire connaître à tous d'une manière authentique.

Beatissime Pater,

Ignatius Schwindschammer, Superior Generalis Congregationis S^{ti} Spiritus et Immaculati Cordis Mariae, ad Sanctitatis Vestrae pedes prostratus, humiliter supplicat ut Superiori Generali dictae Congregationis, pro tempore existenti, benignè prorogentur vel concedantur sequentes facultates, nempe :

Ici viennent d'abord divers pouvoirs dont le C. P. Père demandait la rénovation ou l'extension, puis enfin celui dont il s'agit

X. S. B. S. D. D. Episcopo Vicario apostolico Guinearum et Senegambiae usque Coadjutori concessa fuit facultas imponendi scapulare Immaculatae Conceptionis neroni, scapulare rubrum, cum potestate suis Missionariis hanc facultatem communicandi: supplicat igitur praedictus orator ut, in favorem ceterarum Societatis missionum, Superiori Generali Societatis concedatur eadem potestas communicandi sodalibus praedictas facultates eis in locis ubi non existit conventus Theatinorum; quod Deus vult.

Ex auctoritate sanctissimi habitū die 8 Februarii 1862.

Sanctissimus Communis Noster Dominus Divina Providentia Papa IX, referenti me infra scripto S. Congregationis de Propaganda Fide secretario, benignè jussit rescribi: . . .

Quoad Num. X, pro gratia, juxta preces, ad quinquennium Datum Romae ex adibus dictae S. Congregationis die et anno praedictis. gratis, sine ulla solutione quocumque titulo.

+ Place du sceau signé Capatti secretarius

Vous ajoutons quelques observations pour faire mieux comprendre le sens de cette concession et prévenir toute difficulté.

1^o Il faut remarquer d'abord que ce pouvoir ne s'est pas accordé au C. P. Père individuellement, mais qu'il est octroyé au Supérieur Général de l'Institut en tant que tel, selon le sens de la formule consacrée: Generali pro tempore existenti. Toutefois, il n'est donné (cette fois du moins), que pour un temps limité et déterminé.

Quoi qu'il en soit, relativement au renouvellement de ces pouvoirs, nos chers Confrères n'ont pas à s'en préoccuper. La Maison-Mère aura soin d'y pourvoir à temps. On peut donc toujours les regarder comme continuant d'exister, à moins que le contraire

ne soit officiellement annoncé, soit dans le Bulletin, soit autrement.

2^e. Les pouvoirs sont accordés sans aucune restriction, comme on le voit par le texte de la demande et de la concession, sauf, pour le scapulaire bleu seulement, que nous ne pouvons donner dans les lieux où les Chrétiens auraient des Couvents.

3^e. La faculté accordée au C. R. Père de communiquer les pouvoirs sus-mentionnés ne s'applique pas seulement aux membres employés dans les pays étrangers et infidèles, bien que ce soit spécialement en considération des Missions qu'elle a été demandée; mais elle s'étend à tous les membres Prêtres en général: *sodalibus iis in locis ubi nunq. existit conventus Tobecatinorum*.

Pour prévenir d'ailleurs toute difficulté à ce sujet, le C. R. Père avait jugé à propos de mentionner expressément ce point dans la lettre qu'il joignit à la supplique pour expliquer le sens et les motifs de sa demande. Or, tout a été accordé selon la teneur même de cette demande, comme le porte le rescrit, et comme l'a encore répété de vive voix au R. P. Stumpf, le Secrétaire qui l'a transmis, M^o Capalti.

II. Communication, par le C. R. Père, des pouvoirs susdits aux membres Prêtres de la Congrégation (du 19 Mars 1863, fête de S^t Joseph).

Selon la faculté qui lui a été accordée par S^t Indult-précité, le C. R. Père se fait un bonheur de communiquer le double pouvoir de bénir et d'imposer aux Fidèles le scapulaire bleu ou de l'Immaculée Conception, et le scapulaire rouge ou de la Passion.

Afin d'enlever tout doute et embarras, et en même temps pour faciliter, autant que possible, l'extension de ces pieuses dévotions parmi les Fidèles, le C. R. Père déclare accorder, en principe et en droit général, le pouvoir de donner ces deux scapulaires, comme aussi celui de Mont-Carmel, à tous les membres Prêtres de la Congrégation.

Cependant, comme, dans la pensée de l'Eglise, ces pouvoirs ne doivent pas être trop prodigués, pour en conserver le prestige et le prix aux yeux des Fidèles, le C. R. Père croit devoir en réserver

l'usage, au moins en règle générale et pour les cas ordinaires, aux seuls Supérieurs, c'est-à-dire aux Supérieurs de Provinces et Vice-Provinces, et aux Supérieurs des maisons constituées soit en C^{lé}, soit en Vice-C^{lé} séparées et indépendantes.

En conséquence, les autres membres, quoique ayant en principe le pouvoir de donner ces scapulaires, ne pourront et ne devront toutefois l'exercer en fait que dans des cas particuliers et extraordinaires, et lorsque le Supérieur se trouve absent ou empêché, par exemple, quand ils sont envoyés quelque part, hors de la C^{lé}, exercer le 1^{er} ministère, prêcher, confesser, &c.; et dans ces cas mêmes, ils doivent se munir préalablement de la permission du Supérieur de la C^{lé}, ou du moins s'en aviser ensuite, ou bien obtenir une autorisation générale, renouvelable, à raison de telle ou telle fonction ou ministère. Ce qui est dit ici des simples membres s'applique également aux Supérieurs locaux eux-mêmes, lorsque quelque Supérieur majeur se trouve dans la C^{lé}, y exerçant son autorité, par exemple, dans le cas des Visiteurs de Règle du R. F. Provincial ou Visitant.

En cas d'absence ou d'empêchement légitime du Supérieur, c'est à l'Assistant qui le remplace à exercer, s'il y a lieu, ces pouvoirs, ou à donner aux autres Pères les permissions nécessaires pour les exercer.

N. B. A cette occasion, le C. R. Père ajoute ici, pour répondre à quelques doutes et difficultés qui ont été proposés relativement aux pouvoirs réservés aux Supérieurs de Comm^é dans le catalogue des privilèges et indulgences, que les restrictions qui y sont faites doivent, en général, s'entendre également dans le sens ici indiqué. Ces pouvoirs sont accordés en principe à tous les Pères; la restriction ne porte que sur l'usage ou l'exercice régulier et licite de ces pouvoirs; c'est à dire qu'il faut pour cela une autorisation, soit générale, soit particulière, comme pour tout autre point de Règle, comme de sortir de la C^{lé}, de voyager, &c. Par conséquent, exercer ce pouvoir sans permission, ce serait le faire valablement, il est vrai, mais illicitement; et par suite, ce serait une faute disciplinaire, passible d'une peine comme toute autre faute contre la Règle.

Il faut cependant excepter de cette observation les deux premiers pouvoirs, à savoir celui de permettre aux Frères de toucher les vases et linges sacrés, et celui de bénir les ornements, &c., ces pouvoirs n'étant accordés par le S^{te} Siège lui-même directement qu'aux seuls Supérieurs de maisons, à l'exclusion des simples membres.

II.

Actes relatifs aux Provinces et Communautés.

Notification des Lettres Apostoliques divisant le Vicariat des Deux-Guinées et de la Sénégambie en deux nouveaux Vicariats distincts celui de la Guinée confié à M^{sr} Bessieux, et celui de la Sénégambie confié à M^{sr} Kobès. (V. M. exp. du 6 fév. 1863.)

Ainsi qu'on la vu dans le rapport de M^{sr} Kobès à la S. C. de la Propagande inséré au dernier Bulletin, le Vicariat apostolique des Deux-Guinées et de la Sénégambie, érigé en 1842, embrassait à peu près tous les pays de l'Afrique Occidentale depuis le désert de Sahara, au nord, jusqu'au Cap Negro, au sud (du 17° latit. Nord au 17° latit. Sud.) Il comprenait ainsi une étendue de côtes de plus de 1500 lieues, sans bornes déterminées à l'intérieur, et pouvait renfermer au moins 30 millions d'habitants, disséminés en une multitude de peuplades distinctes. C'était peut-être la Mission du monde la plus vaste et la plus étendue, aussi bien que la plus difficile.

La réunion d'une si immense Mission en un seul Vicariat ne pouvait évidemment être que provisoire. Aussi, à diverses reprises, le S^{te} Siège connaissant nos desirs à cet égard, en détachait-il plusieurs Contrées, pour les ériger en juridictions indépendantes. C'est ainsi qu'en 1855, il sépara de ce Vicariat les côtes du golfe de Biafra, pour en composer la Préfecture Apostolique de Fernando-Pô; en 1858, le pays de Sierra-Leone en fut encore distrait pour former un nouveau Vicariat Apostolique; et deux ans après, en 1860, la même mesure fut prise relativement au Pays de Dahomey.

Par l'établissement de ces nouvelles missions confiées à d'autres ouvriers évangéliques, le Vicariat apostolique des Deux-Guinées et de la Sénégambie se trouvait comme divisé en deux parties : la Guinée et la Sénégambie, ayant encore chacune une bien grande étendue. Cette division devint encore plus tranchée par la séparation qui s'opéra, à peu près à la même époque, dans l'administration civile, entre la Guinée et le Sénégal. Cet état de choses, en rendant les communications entre Dakar et le Gabon moins faciles, fit sentir de plus en plus la nécessité de séparer aussi l'administration de ces deux parties de la Mission. En conséquence, par Décret du 23 8^{bre} 1839, le C. P. Père, après en avoir conféré tant avec M^r Buisson, qu'avec M^r Hobès, détacha les établissements du Gabon de ceux de la Sénégambie, quant à l'administration religieuse, disciplinaire et temporelle, avec la pensée de profiter de la première occasion favorable pour demander aussi à Rome la séparation ecclésiastique elle-même, et l'érection de deux Vicariats apostoliques, en place du seul Vicariat précédemment existant. (v. Bull. n. 11, t. I, p. 555 et suiv.)

Le C. P. Père adressa en effet, peu de temps après, une demande dans ce sens à la S. C. de la Propagande. (Soll. à la Prop. du 25 août 1839.) Toutefois, le S^{te} Siège eut besoin d'attendre jusqu'ici pour organiser avec plus d'ensemble les diverses Missions des Côtes occidentales d'Afrique. A l'occasion du dernier Rapport de M^r Hobès, et sur une nouvelle demande du C. P. Père, la Propagande a repris l'examen de cette question, et, sur son avis, le Souverain Pontife a daigné établir la division de l'ancien Vicariat des Deux-Guinées et de la Sénégambie en deux nouveaux Vicariats distincts, dont l'un confié à M^r Buisson et l'autre, à M^r Hobès.

Voici la traduction française des Lettres apostoliques adressées à cet égard au C. P. Père, en date du 6 février dernier. Nous en donnerons à la troisième partie le texte latin, ainsi que celui

des Brefs particuliers de nomination comme Vicaires Apostoliques envoyés à M^{rs} Bessieux et à M^{rs} Hobbs.

Lie IX, Pape

Pour en conserver la mémoire à la postérité.

De cette Chaire en Bienheureux Pierre, comme d'un phare élevé, étendant nos regards sur tout l'Univers chrétien, nous aimons à porter notre vue vers ces parties du troupeau du Seigneur, qui se trouvent séparées de ce centre de la Foi apostolique par une longue étendue de terre et de mer; et si nous voyons quelque chose qui soit propre à favoriser en ces lieux les intérêts catholiques, nous mettons tous nos soins à le faire avec maturité, autant qu'il nous est possible avec la grâce du Seigneur.

Or, après avoir établi sur les côtes occidentales de l'Afrique le Vicariat de Sierra-Léone et celui du Dahomey, et la Préfecture Apostolique des îles Fernando-Vô, Annobon et Corisco, les régions de la Sénégambie, de la Guinée supérieure ou septentrionale, et du Gabon dans la Guinée inférieure et méridionale restaient encore sous la juridiction de Notre Vénérable Frère, Rimi, Evêque de Gallipoli, Vicaire Apostolique des Deux-Guinées et de la Sénégambie. Mais, soit à cause de la distance des lieux, soit à cause de la difficulté des communications, soit aussi à cause des Missions sus-dites récemment érigées qui séparent la Sénégambie du Gabon, celui-ci ne pouvait plus par lui-même pourvoir au soin spirituel des Catholiques habitant dans l'une et l'autre des Deux-Guinées; et c'est pourquoi, dès l'année 1889, il avait confié à Notre Vénérable Frère Aloïse, Evêque de Modon, son Coadjuteur, la partie de la Sénégambie, avec la charge d'y résider personnellement et habituellement, afin de subvenir aux besoins des Catholiques qui y demeurent. Cela étant, il a paru qu'il serait très-utile, pour le bien des âmes et l'extension de la Religion, de diviser en deux Vicariats distincts cet immense Vicariat des Deux-Guinées et de la Sénégambie; et d'humbles suppliques nous ont été adressées, pour solliciter de Notre bienveillance de daigner y pourvoir au moment opportun, et d'accorder ce qui suit :

Nous donc, qui n'avons rien plus à cœur que de voir se propager et s'étendre dans toutes les parties de l'Univers la Foi Apostolique, et de rendre l'administration des intérêts catholiques plus facile et plus fructueuse, après

avoir pris sur toute la chose en ²⁷question avec Nos Vénérables Frères les
Cardinaux de la S^{te} Eglise Romaine préposés aux affaires de la Propagation de
la Foi, avoir entendu leur avis, considéré les raisons et les motifs apportés par
Notre Fils Bien-aimé, Ignace Schwindenhammer, Supérieur Général de
la Congrégation dite du S^{te} Esprit et du S^{te} Carré de Marie, à laquelle est
confiée la Mission des Deux-Guinées, du conseil de ces mêmes Vénérables Frères,
Nous avons eu devoir exécuter la Division proposée du susdit Vicariat.

En conséquence, de Notre propre mouvement, de science certaine et
après mûre délibération, de Notre Autorité Apostolique, Nous divisons, par les
présentes Lettres, le Vicariat des Deux-Guinées et de la Sénégambie en deux
Vicariats Apostoliques distincts, dont l'un appelle Vicariat du Gabon, ou de la
Guinée inférieure ou méridionale; et l'autre, de la Sénégambie ou Guinée supé-
rieure ou septentrionale, et devant avoir chacun son Titulaire propre selon
Notre bon plaisir et celui de ce S^{te} Siège Apostolique.

Et ces choses, nous les statuons et ordonnons, déclarant ces Lettres
fermes, valides et efficaces pour le présent et l'avenir, pour recevoir et obtenir
pleinement et intégralement leurs effets, être religieusement et pleinement
observées en tout et pour tout, par tous ceux auxquels il appartient ou pourra
appartenir en tout temps, et être ainsi jugé et défini par tous juges quelconques
ordinaux ou délégués, et même par les Auditeurs des Causes du Palais Aposto-
lique; et Nous déclarons nulle et sans effet toute tentative à ce contraire, quel
qu'en soit l'auteur, quelle que soit son autorité et qu'il l'ait fait sciemment
ou à son insu.

Nonobstant, autant qu'il en est besoin, Notre Règle de la Chancellerie
Apostolique sur la conservation du droit acquis, et toutes les autres Constitutions
et Règlements Apostoliques ou publiés dans les Conciles généraux, provinciaux
et synodaux; nonobstant, également les Statuts et Coutumes du dit Vicariat Apos-
tolique des Deux-Guinées, même corroborés par serment, par confirmation
Apostolique, ou de quelque autre force que ce soit, et nonobstant enfin toutes autres
choses contraires.

Donné à Rome, près de S^{te} Pierre, sous l'Annneau du Pêcheur, le
6 février 1863; de Notre Pontificat, la 17^{ème} année

(place du Sceau)
de l'Annneau du Pêcheur.

signé: B. Card. Barberini.

Actes relatifs aux Pères et Frères.

I. Admissions aux Vœux — 1^o Par Décret du C. P. Père, en date du 2 février, fête de la Purification de la Vierge-S^{te} Marie, rendu d'après la décision du Conseil, a été admis aux Vœux Perpétuels le F. Mathieu (Joseph Lang), actuellement employé à H. D. de la Délivrande (Martinique).

— 2^o Par décision et Décret du même jour, ont été admis à renouveler leurs Vœux, pour cinq ans : le F. Adolphe (Scraphin), de la C^{te} de Rome, et le F. Alphonse Rodriguez (Alfred Galeme), de la C^{te} de la Providence, (Bourbon).

— 3^o Par décisions et Décrets subséquents du 1^{er} Mars, ont été admis à la Profession quatre Frères-Novices, de H. D. de Langonnet :

Le F. Ulric (Louis-Jean Foucouin), du Dioc. de Laval (Mayenne).

Le F. Jean-de-la-Croix (Auguste Eglin) } du Dioc. de Strasbourg (H^{te} Rhin.
Le F. Lionard (Jean Martin Philippe), }

Le F. Polycarpe (Abloise Pennings), de Besbach (Prusse Rhénane)

II. Placements et Mutations — 1^o Le P. Schiffmacher, qui avait été appelé de Blackrock à la Maison-Mère pour se remettre, se trouvant en effet assez bien rétabli après quelques mois de repos, a été envoyé à Cellule, dans la pensée que le climat d'Auvergne pourrait lui être favorable pour se remettre entièrement. (Vier. du 25 Mars).

— 2^o Les P. F. Gertrude et Maurice, dont la santé se trouvait gravement atteinte, comme on l'a vu au Bul^l précédent, ont été autorisés à rentrer en France, le 1^{er} au Cayenne, et le 2^o à Hauté, afin de se rétablir. (Vier. du 25 Mars 1862, et du 15 Juin 1863.)

— 3^o Le F. Camille a été envoyé de S^{te} Michel à S^{te} Flan, en remplacement du F. Désiré. Il est remplacé lui-même à la Colonie de S^{te} Michel par le F. Caliste, qui se trouvait jusqu'à présent en disponibilité à Langonnet (Vier. du 29 Mars).

— 4^o Le F. Félix, dont la poitrine s'est gravement menacée, a été envoyé de la Maison du Pénitencier Colonial à H. D. de Langonnet pour s'y reposer. Il est remplacé ici par un des nouveaux Frères Profes, le F. Jean-de-la-Croix.

Des trois autres Frères nouvellement admis à la Profession, le F. Ulric est envoyé à Carlan, et les P. F. Lionard et Polycarpe à S. Flan. (Vier. du 29 Mars)

III. Renvoi — Le C. P. Père s'est vu obligé, sur une décision du Conseil, de prononcer le renvoi d'un Frère, infidèle à ses saints engagements : le F. Désiré, employé dernièrement à la Maison de S.^c Haze (div. du 1.^{er} mars). Le Frère n'avait cependant encore qu'une année de Profession. Cela montre combien rapidement on peut perdre sa vocation, si l'on n'exerce pas sur soi-même cette vigilance que nous recommandent nos S.^{tes} Règles d'après H. S. lui-même.

IV.

Actes relatifs aux Novices et Scolastiques.

I. Admissions au Grand-Scolasticat. — Par Décret du 6 janvier, le C. P. Père a autorisé l'admission de six Postulants, en qualité de Scolastiques Titulaires. Ce sont : M. M.

Mathieu Weitzmann, né le 20 février 1838 à Heidenhasen (Grand-Duché de Bade); Dioc. de Fribourg. Pat. de Pèl. le P. Pierre-Claver.

Simon-Pierre Macheron, né le 24 Mars 1842 à Châteauneuf-D'Isère (Drome); Dioc. de Valence Pat. de Pèl. S.^c Jean (l'Évangéliste).

Charles-François Augonnet, né le 14 avril 1823 à S.^c Amand (Cher); Dioc. de Bourges Patron de Pèl. S.^c Charles Borromée.

Antoine Scheuermann, né le 11 Mars 1841 à Mützig (Bas-Rhin); Dioc. de Strasbourg. Pat. de Pèl. S.^c Louis-de-Gonzague.

Aloyse Meyer, né le 9 octobre 1843 à Andeleu-au-Val (Bas-Rhin); Dioc. de Strasbourg Pat. de Pèl. Marie-Joseph.

Agnes-Victor Besserat, né le 1.^{er} Août 1830 à Hautvilliers (Aram); Dioc. de Reims Pat. de Pèl. S.^c François-d'Assise.

II. Admission au Petit-Scolasticat de Blackrock — Par un autre Décret du 2.⁹ janvier, le C. P. Père a également autorisé le P. Leman à recevoir comme Petit-Scolastique :

M. William Bryan, né le 7 Mai 1844 à Hillaloe, comté de Clare; Dioc. de Hillaloe (Irlande). Patron de Pèl. S.^c François d'Assise.

Actes relatifs aux Novices-Frères.

I. Admissions à Langouner. — Par Décret du 2 Mars, le C. P. Père a autorisé l'admission comme Novices-Frères des deux Postulants dont les noms suivent :

Jacques Bengel, né le 4 Mai 1823 à Schlestad (Bas-Rhin);
Dioc. de Strasbourg. Nom de Rel. Agapit.

Joseph Le Boulon, né le 10 Sept. 1824 à Kersnet (Cotes-du-Nord); Dioc. de S^t Brienc. Nom de Rel. Athanase.

Joseph Herré, né le 11 fév. 1847 à Kirchbirlingen (Wurtemberg);
Nom de Rel. Donat.

Amand Limeul, né le 2 Dec^{bre} 1846 à Cesson (Cotes-du-Nord); Dioc. de S^t Brienc. Nom de Rel. Romuald.

Philippe Fallert, né le 29 avril 1846 à Lauf (G^{re} Duché de Bade);
Nom de Rel. Vincent.

François-Joseph Girard, né le 9 avril 1832 à Petite-Fontaine (H^{aut}-Rhin);
Diocèse de Strasbourg. Nom de Rel. Nabor.

François-Xavier Pétitjean, né le 6 avril 1833 à Steuffont (H^{aut}-Rhin);
Dioc. de Strasbourg. Nom de Rel. Andronic.

Nicolas-Auguste Aubertin, né le 2 9^{bre} 1841 à Lisle-en-Bigault
(Meuse); Dioc. de Verdun. Nom de Rel. Didier.

Joseph Brünner, né le 21 mars 1845 à Dornach (Haut-Rhin);
Dioc. de Strasbourg. Nom de Rel. Fathole.

Marie-Anne Delalande, né le 2 7^{bre} 1843 à S^t-Jean-sur-Louaison
(Ile-et-Vilaine); Dioc. de Rennes. Nom de Rel. Donatien.

II. Admissions à Blackrock — Par un Décret précédent du 29
janvier, le C. P. Père avait aussi admis au Noviciat de Blackrock,
en Irlande, deux autres postulants :

Michel O'Donohoe, né le 20 avril 1835 à Castelfarin, paroisse
d'Hospital, Dioc. de Cassel (Comté de Limerick). Nom de Rel. Jean-Joseph.

John Buhler, né le 6 avril 1843 à Kilmashrough (Comté de
Kilkenny); Dioc. d'Osory. Nom de Rel. Augustin-de-Cantorbéry.

III. Admission à la Providence — Un nouveau Novice-Frère a été aussi admis par le C. P. Père à la Providence (Bourbon):

Alexandre Boudri, né le 17 juillet 1844, à S. Denis (île de la Réunion); Dioc. de S.^c Denis Nom de Brel.

Nouvelles diverses de l'Institut.

I. Rapports avec N. D. des Victoires — Le C. P. Père a été invité, au commencement de cette année, à présider l'office de l'Archiconfrérie, le jour de la solennité de l'Épiphanie, le dimanche 11 janvier. L'Épiphanie, c'est une des principales fêtes des Missions, puisque c'est le jour de la première manifestation de Jésus aux Gentils, dans la personne des Mages. Le C. P. Père a été d'autant plus heureux d'aller en ce jour, déposer aux pieds de Marie les travaux et les fatigues de tous nos chers confrères. Plusieurs Pères et Frères se sont fait également un bonheur de l'accompagner.

Le Père Delaplace avait été invité à prêcher. Il a montré, dans l'exemple des Mages, la promptitude et la fidélité, la constance et la générosité avec lesquelles on doit correspondre à la grâce, et, en terminant, il a rappelé aux prières des Fidèles réunis autour de la Chaire sacrée toutes les Missions catholiques, et spécialement celle du Pôlé-Nord pour laquelle on devait faire la quête ce jour-là, et surtout nos Missions des Noirs. Le prédicateur n'a laissé après lui qu'un regret; c'est qu'il paraît si rarement dans la Chaire de N. D. des Victoires; et l'on s'est bien promis de le demander plus souvent au C. P. Père.

M.^c l'abbé Dumaa, Sous-Directeur de l'Archiconfrérie est monté en chaire après le P. Delaplace, pour faire les recommandations accoutumées. Après les annonces ordinaires, il a recommandé d'une manière toute spéciale au souvenir de nos Associés de l'Archiconfrérie notre Congrégation et toutes nos Missions,

et spécialement celles de l'Afrique, et, a-t-il ajouté, « son Chef d'honneur qui avait bien voulu venir présider en ce jour la réunion de l'Archiconfrérie, afin que Dieu multiplie ses zélés Missionnaires, et qu'il les remplisse de plus en plus de l'abondance de son esprit apostolique pour la gloire de l'Eglise et le bien des âmes. » Puisse le Saint et Immaculé Cœur de Marie exaucer ces vœux !

A la suite de la solennité de l'Épiphanie, le V. P. Père a demandé qu'on insérât parmi les recommandations ordinaires de l'Archiconfrérie la conversion des Noirs. Nous trouvons à cet égard la note suivante insérée dans l'Echo de N. D. des Victoires (1).

« M^{re} des Genettes avait la pieuse coutume de faire prier chaque Dimanche à la réunion des Associés pour la Conversion des Noirs. Cet usage était tombé en désuétude. Sur la demande du P. P^{re} Schwindenhammer, actuellement Supérieur Général de la Congrégation du S^{ct} Esprit et du S^{ct} Cœur de Marie, particulièrement consacrée aux Missions de l'Afrique occidentale, M^{re} le Curé de N. D. des Victoires a rétabli dernièrement ce qui se pratiquait sous son Prédécesseur. Désormais, à toutes les réunions de l'Archiconfrérie, on ajoutera à la liste générale des recommandations l'œuvre si digne d'intérêt et de sympathie de la conversion des noirs. » (Echo de N. D. des Vict. n^o 3, p. 21.)

Cette pensée de savoir l'œuvre principale de la Congrégation, l'œuvre des Noirs ainsi recommandée chaque dimanche dans ce pieux Sanctuaire d'où découlent tant de flots de grâces, sera sans doute pour tous nos chers Confrères, et spécialement pour ceux qui sont plus directement employés à cette œuvre, d'une grande consolation.

En retour, le V. P. Père engage ceux de nos Confrères

(1) L'Echo de N. D. des Victoires est un bulletin mensuel qui fait suite aux annales de l'Archiconfrérie, commencées par M^{re} des Genettes. On y trouve d'abord un compte-rendu des réunions du mois, puis un extrait de la correspondance indiquant les grâces principales obtenues par l'intercession du S^{ct} Cœur de Marie, et enfin diverses nouvelles relatives à l'Archiconfrérie.

qui pourraient avoir à rapporter quelques faits intéressants relatifs à l'Archiconfrérie de les lui transmettre avec soin, tant pour le Bulletin de la Congrégation que pour celui de l'Archiconfrérie. Cela servira ainsi à nous rattacher ^{de plus en plus} à ce Sanctuaire vénéré qui fut, pour ainsi dire, notre berceau. Et c'est d'ailleurs pour nous, enfants du S^c et Immaculé Cœur de Marie, une dette particulière de reconnaissance et de piété filiale.

— Aux divers dons que nous avons reçus de N^o. D. des Victoires, en ces derniers temps, vient de s'en ajouter un nouveau. C'est un tableau représentant la Naissance de Notre Seigneur. Il se trouvait placé au front du Chœur de l'Église, près du vitrail du fond. Ce tableau est destiné pour l'Afrique, pour la nouvelle Église du Gabon. Bien qu'il ne soit peut-être pas d'un grand mérite par lui-même, ce sera néanmoins, pour nos chers Confrères de cette Mission, un souvenir précieux du Sanctuaire vénéré de N^o. D. des Victoires.

II. Concession de la Revue Coloniale — Livres de Dakar offerts pour l'Exposition — Depuis plusieurs années, le Ministère de la Marine et des Colonies envoyait gratuitement au Séminaire du S^c Esprit un exemplaire de la Revue qu'il faisait publier pour les questions relatives aux Colonies françaises. Cette revue dont la publication avait été suspendue à la suite des changements opérés lors de la création du Ministère de l'Algérie et des Colonies, vient de reparaitre; et elle nous a été accordée de nouveau, sur la demande du C. P. Père. M^o. Hobis a aussi obtenu la même faveur pour la Mission de l'Éné-gambie.

— On sait qu'il existe depuis quelque-temps déjà, au Palais de l'Industrie, une Exposition permanente des produits coloniaux. Voyant figurer parmi ces produits plusieurs œuvres de typographie, l'on a pensé qu'il serait bon d'offrir aussi des spécimens des principaux ouvrages sortis des presses typographiques de la Mission de Dakar, et pouvant intéresser en même temps la science linguistique. A son dernier voyage en France, M^o. Hobis a offert au Ministère de la Marine et des Colonies plusieurs exemplaires de ces ouvrages,

en faisant remarquer que leur composition littéraire était le fruit des études de nos Missionnaires, et leur exécution typographique celui du travail des jeunes indigènes formés par la Mission. M^r de Chasselon Sambat a répondu à Sa Grandeur par une lettre gracieuse, en la félicitant du succès de l'œuvre de civilisation à laquelle se dévouent les Missionnaires

Voici les ouvrages présentés par Monseigneur pour l'exposition:

Les principes de la langue Volofo, ou abrégé de grammaire volofo.

Le Dictionnaire français-Volofo

Le Catéchisme français-Volofo pour les enfants.

Le Catéchisme français-Volofo pour les adultes

Les Évangiles des dimanches et fêtes de l'année, en Volofo.

Les deux premières feuilles d'une nouvelle grammaire de la langue Volofo, ouvrage sous presse

III. Le Cardinal Pitra — Tous nos Confrères ont appris déjà par les journaux l'élevation de Dom Pitra à la dignité de cardinal, et ils ont dû se réjouir sans doute de cet heureux choix du S^c-Père, tant à cause des grandes qualités de cœur et d'intelligence que possède le pieux et savant Bénédictin et qui peuvent le rendre si utile à l'Église, qu'à cause des relations particulières qu'il a eues avec notre Congrégation. Le Séminaire Colonial a été heureux, en effet, de lui offrir pendant longtemps l'hospitalité, durant ses voyages et son séjour à Paris. C'est ici même, en grande partie, qu'il a composé le savant ouvrage, fruit de ses veilles et de ses savantes recherches, le *Opicilogium Solismense*. Aussi, dans un endroit, a-t-il voulu en exprimer toute sa gratitude. La vie de notre Vénéré Père qu'il a été heureux d'écrire, a rendu ses liens avec nous plus intimes encore.

Dès la première nouvelle de son élévation au Cardinalat, le C. R. Père s'est empressé de lui offrir ses félicitations. Ne pouvant, d'après un usage en vigueur, écrire à qui que ce fût avant sa préconisation, le nouvel élu pria le R. P. Stumpf de transmettre, en attendant au C. R. Père tous ses remerciements, et de lui assurer « qu'il nous

« paraissait plus que jamais, et que son cœur était tout à nous. »
 Après sa préconisation, il s'est empressé d'écrire au C. R. Père une lettre des plus gracieuses et des plus aimables, où il lui renouvelle l'assurance de tout son dévouement et du pieux souvenir qu'il conserve toujours, dit-il, de notre saint Père Libermann. Il exprimait en même temps le désir d'avoir au complet tous les écrits du vénéré Père. Le C. R. Père s'est empressé de les lui envoyer. On trouvera sa lettre à la 3^{ème} partie, avec un article de M^{rs} Louis Vuillet, publié dans la revue du monde catholique sur le nouveau Cardinal, et que nous croyons devoir reproduire à cause des rapports spéciaux dont nous avons parlé plus haut.

IV. Œuvres diverses proposées — Trois œuvres différentes ont été offertes à la Congrégation dans les premiers mois de cette année: l'une en France, l'autre à l'isthme de Suez, et la troisième en Norwège.

1^o Orphelinat près Châteauroux. La première de ces œuvres est un Orphelinat dans le Diocèse de Bourges, près de Châteauroux. On nous offrait, pour cette fondation, une jolie Église, avec une maison contiguë et des terrains tout autour, plus une certaine somme pour faire les appropriations nécessaires. M^{rs} l'abbé Damourette, qui, il y a quelques années, nous avait proposé l'ancienne Abbaye de Chézel-Benoit, sollicita à diverses reprises le C. R. Père d'accepter ces offres, et pour le bien du pays et pour les intérêts de la Congrégation. (Lett. du 4 fév. et du 4 Mars 1865.) Mais cette œuvre n'a pas paru avoir assez d'avenir pour pouvoir être acceptée, vu surtout les œuvres déjà si nombreuses dont nous sommes chargés.

2^o Annuaire de Suez. Cette seconde œuvre nous a été proposée par un ancien élève du Séminaire français, M^{rs} l'abbé Gibon. Ami intime du chef de l'entreprise du percement de l'isthme de Suez, M^{rs} Lesseps, il fut appelé par lui à être Annuaire de la Compagnie du Canal. Se voyant seul Pâtre au milieu de tous ces ouvriers, il chercha du secours, et écrivit à nos Pères de Rome, pour demander quelques membres de la Congrégation. un Père pour le 1^{er} Ministère, et deux Pères coadjuteurs, se chargeant d'obtenir pour leur entretien

des allocations de la Compagnie. (Lett. du 23 juv. 1863.) . Sous certains rapports, il nous eût peut-être été utile d'avoir en cet endroit quelque établissement, pour servir comme de poste intermédiaire entre nos Missions de la Mer des Indes, de Chandernagor et de Zanzibar. Mais cette œuvre n'avait pas les conditions voulues par ailleurs pour être acceptée, du moins pour le présent.

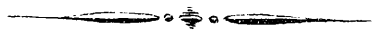
3^e Mission à Christiania (Norvège). Cette proposition d'une mission en Norvège remonte à plusieurs années déjà. Il y aura bientôt dix ans, un Prêtre d'Alsace qui s'était dévoué à la conversion de ces Centes toutes luthériennes, M^r l'abbé Bernhard, fut chargé par le Vicaire apostolique de Suède et de Norvège de chercher quelques Missionnaires pour Christiania, qui se trouvait alors sans Prêtres catholiques. Envisageant le C. P. Père, il lui écrivit pour offrir cette Mission à la Congrégⁿ (Lett. du 10 juin 1854.) . Mais alors, moins qu'en tout autre temps, il n'était pas possible de satisfaire ses vœux. Il dut donc s'adresser ailleurs, et enfin, il trouva un jeune Prêtre également d'Alsace, élève du P. Frey et condisciple du P. Hiltz, M^r l'abbé Lichlé, qui consentit à le suivre.

Depuis ces dix années, ce zélé Missionnaire se trouve ainsi seul dans la Capitale de la Norvège, luttant avec courage contre toutes les difficultés qui l'accablent, mais gémissant de son isolement, et demandant à Dieu de lui susciter des compagnons et surtout des Missionnaires religieux. Car il ne comprend que trop, par expérience, qu'une Congrégation peut seule, en ces pays encore presque entièrement hérétiques, comme en toute mission quelconque, faire le bien d'une manière solide et durable. Or, ayant eu dernièrement occasion de relire ses rapports avec le P. Frey, il a pensé que c'était pour lui une indication de la Providence; et il a écrit aussitôt pour demander de nouveau des Missionnaires de notre Congrégation et s'unir avec eux (Lett. du 23 nov. 1862 et du 14 janvier 1863.) .

C'eût été une occasion favorable pour nous établir dans les Contrées du Nord, nous qui n'avons encore de Missions que dans les pays tropicaux; mais les besoins de la Congrégation pour les

œuvres déjà établies sont trop grands encore pour pouvoir accepter, quant au présent du moins.

Par ces nouvelles œuvres qui nous sont chaque jour proposées de divers côtés, on voit combien est immense le champ qui s'ouvre devant nous. Prions donc de plus en plus le divin Maître qu'il multiplie les ouvriers, mais en les remplissant tous en même temps de son esprit de zèle, de dévouement et d'abnégation.



Deuxième Partie.

Revue des Communautés.

Province de France.

Communauté-Mère.

Maison du Noviciat.

Extrait du Bulletin de cette maison, — « Le 13 février, un nouveau Postulant, M^r Sinezergues, sous-Diacre du Diocèse de S^t Flour et ancien élève de notre maison de Gourin, est entré au Noviciat. Son arrivée porte à onze le nombre des Novices pour cette année. »

— « Comme on l'a vu par la Circulaire n^o 24, le Noviciat reste toujours chargé de la desserte des deux forts d'Irny et de Bicêtre. Cette année encore, vers la fête de Pâques, les Novices ont apporté à cette œuvre intéressante le tribut de leur zèle et de leur dévouement. Le Bon Dieu a béni leurs efforts; ils ont eu le bonheur de voir

approche des Sacraments un certain nombre de militaires. On évalue à cent environ le nombre des Confessions. C'est peu sans doute sur le grand nombre de soldats qui habitent les deux fortes, et comparativement aux résultats si heureux obtenus il y a quelques années, mais ce chiffre ne laisse pas d'être consolant, vu le peu de liberté d'action qu'on peut avoir près de ces pauvres militaires, et l'abandon complet où ils se trouvaient avant l'établissement des Chapelles dans les casernes. Le seul moyen dont on dispose pour les attirer, c'est le chant des cantiques qu'ils aiment beaucoup.

Mais il ne suffit pas de les avoir attirés à la Chapelle, il faudrait pour les déterminer à venir se jeter aux pieds du Confesseur, pour leur faire des instructions suivies, et exercer parme eux le S. Ministère aussi librement qu'ailleurs; ce qui présentement n'est pas permis.

Maison du Scolasticat.

On nous envoie du Scolasticat le Bulletin suivant:

— « Cette année, le jour anniversaire de la mort du Vénéré Père a été célébré au Scolasticat, et non plus au Noviciat, comme les années précédentes, à cause du grand nombre des Scolastiques. Le C. R. Père a bien voulu venir, pour cette fête de famille, tout au Scolasticat, avec plusieurs autres Pères du Séminaire. A deux heures et demie, Novices, Frères, et Scolastiques se sont réunis pour la Conférence qui devait avoir lieu, selon l'usage, sur la vie et les vertus du Vénéré Père. Cette année, elle a été faite par un des premiers disciples de notre Saint-Fondateur, le P. P. Collin; ce qui ajouta encore à l'intérêt de cette réunion de famille toujours si touchante. Il nous a parlé des pieux commencements de la Neuville, et surtout des exemples de vertu que notre Vénéré Père y donnait et dont il a été lui-même le témoin. Il nous a cité plusieurs traits intéressants de sa douce charité, de son esprit de modération et de simplicité en toutes choses, &c. Mais cette douce réunion a été bien courte. A trois heures devait avoir lieu une cérémonie de réception de Scolastiques. Six Postulants (dont

l'admission a été annoncée dans la 1^{re} partie du Bulletin.) ont eu le bonheur de faire leur première consécration à Dieu entre les mains du C. P. Père. Ce sont : M. M. Heitzmann, Moachon, Augonnet, Schuermann, Meyer, Besserat.

« Plusieurs autres Postulants recevront aussi, on l'espère, la même faveur dans quelques temps. Parmi eux, nous avons reçu, au mois de février, un jeune Caporal des Zouaves Pontificaux, du Diocèse de Vannes, ancien élève du Petit-Séminaire de S^{te} Anne, M^r Le Quintrec

— Peu de jours après la Purification, nous avons appris qu'un de nos Confrères était allé célébrer avec notre Vénéré Père cette belle fête de Marie. Entré à N. D. de Langonnet en 1860, M^r Susam avait fait à Dieu sa première consécration au Vicatariat de Paris, en 1861, quelques jours avant Noël. Depuis cette époque surtout, il édifiait tous ses Confrères par sa résignation et son obéissance. Des fièvres continues le minaient lentement et sans qu'il se doutât du danger où il se trouvait. Comme il ne pouvait se livrer au travail, on lui avait permis, il y a quelques mois, d'aller en Alsace dans sa famille ; et ce fut pour lui un grand sacrifice de quitter le Vicatariat. Malgré les soins qui lui furent prodigués et au Vicatariat et dans sa famille, il alla s'affaiblissant chaque jour de plus en plus. De temps en temps, un mieux trompeur venait le confirmer dans les illusions qu'il se faisait sur son état, et sa famille, ainsi que le médecin, comme il arrive si souvent, cherchait à l'entretenir dans cette illusion ; mais son mal ne laissait plus d'espoir de guérison, et arrivé enfin au dernier degré d'épuisement, il rendit son âme à Dieu le 26 janvier

« Si nous ne savions les bonnes dispositions de ce cher Confrère, nous serions portés à regretter pour lui de ne l'avoir pas eu au milieu de nous à ses derniers moments pour l'assister et le fortifier ; mais nous avons eu la consolation de le voir en nous quittant, déjà préparé à l'avance par sa patience, sa soumission et sa résignation. Le P. P. Directeur lui avait même écrit pour

l'avertir de son état; et, avant de mourir, il eut le bonheur de recevoir les derniers Sacraments, qu'il reçut avec des sentiments et une expression de foi et de piété qui édifièrent tous les assistants. Aussi, nous avons la douce confiance que ce bien-aimé Confère est allé rejoindre au Ciel notre Vénéré Père et augmenter le nombre des Scolastiques qui ont le bonheur de se trouver déjà réunis avec lui pour l'éternité dans le Sein de Dieu!»

Séminaire Colonial.

Vous extrayons les nouvelles suivantes du Bulletin du Séminaire:

— « Nos Confères ont appris par les journaux la nomination de M^{rs} Darbois au Siège de Paris, en remplacement du Cardinal Morlot. M^{rs} Darbois avait eu avec la maison des relations particulières du temps qu'il était Grand-Vicaire à Paris. Il avait même choisi le P. F. Gaultier pour son Confesseur; et depuis qu'il était Evêque de Nancy, il ne manquait jamais, à chacun de ses voyages à Paris, de lui faire visite. Aussi, dès la première nouvelle de sa nomination, le P. F. Gaultier s'est-il empressé d'écrire au nouvel élu, pour lui offrir ses félicitations, « heureux, lui disait-il, de voir appelé au Siège « si important de la capitale de la France le savant traducteur des « œuvres de S^t Denis l'Ariopagite, et l'auteur de la vie de S^t Thomas « Becket, cet illustre défenseur des droits de l'Eglise. » Monseigneur répondit de sa propre main par une lettre des plus bienveillantes et des plus gracieuses, « ces félicitations, disait-il, lui étaient précieuses, parce qu'elles venaient d'un homme sincèrement dévoué « à l'Eglise et au S^t Siège; et il désirait, ajoutait-il, les mériter « toujours, en mettant toutes ses forces et sa vie au service de ces « grandes choses; et il demandait pour cela beaucoup de prières. » Le V. P. Père écrivit lui-même ensuite à Monseigneur pour lui exprimer combien nous avions tous été sensibles aux bonnes paroles de sa lettre, et l'assurer du secours de nos prières et de notre zèle pour le bien de son Diocèse. Monseigneur, alors surchargé d'occupations, lui fit répondre par son Secrétaire pour

nous assurer de toute sa reconnaissance et de toute sa bienveillance.

— « Vous avons eu, au commencement de cette année, le plaisir de posséder au milieu de nous, pour quelques jours, le P. P. Lawenbuck. Il y avait deux ans que ce bon Père était venu à la Maison-Mère. Malgré ses continuel travaux, ses grandes fatigues, et son âge déjà un peu avancé (près de 70 ans), il se porte encore bien. Il a passé une huitaine de jours avec nous, se reposant, dans une retraite, de ses travaux apostoliques. Puis il est parti pour prêcher une grande Mission d'un mois aux environs d'Abençon. Il en avait quatre d'arrêtées ainsi à l'avance. Nous avons appris depuis, que cette mission, comme les précédentes, avait eu un grand succès. »

— « On a continué dernièrement les travaux d'ornementation de la Chapelle du Séminaire Colonial. Il y a deux ans, on avait fait faire une niche au fond du Sanctuaire pour y placer l'image de Marie. Mais on avait dû se contenter alors de faire les travaux strictement nécessaires. Un élève du Séminaire, par reconnaissance et piété filiale envers Marie, a voulu offrir un don pour décorer son trône, et le P. Procureur a ajouté le complément nécessaire. Ces décorations, faites comme les précédents travaux, sous l'habile direction de M^{re} Eugène, sont d'un bel effet.

« Un nouveau Chemin de Croix doit être aussi établi prochainement, pour remplacer les tableaux actuels qui faisaient à désirer sous plus d'un rapport.

« Mais la principale et la plus belle acquisition, c'est celle de l'orgue. On n'avait jusqu'à présent, comme on le sait, que celui de N. D. du Gard. Il y a deux ans, on en avait recommandé un nouveau plus grand et plus convenable pour la Chapelle (voir le Décret d'autorisation au Bulletin n^o 13, t. II, p. 22). Le facteur l'annonçait depuis longtemps. On en a enfin reçu les premières pièces pour la fête de S.^c Joseph, le 19 Mars. Cet orgue est fait en Belgique, à Bruxelles, par M^{re} Lorek⁽¹⁾, le même qui a fait celui de N. D. du Gard.

(1) C'est sur la recommandation du P. P. Lambillotte que l'on s'était adressé à M^{re} Lorek pour l'orgue du Gard. Les P. S. jésuites lui en ont fait faire plusieurs dans leurs principales établissements, ainsi que les Religieuses du Sacré-Cœur, de S.^c Joseph, &c.

On espérait d'abord qu'il serait placé pour les fêtes de Pâques; mais il ne pourra être terminé que pour les fêtes de la Pentecôte. Nous avons donc en remettre la description au prochain Bulletin.»

C^{ie} de N. D. de Langonnet.

— On a vu par la Circ. N^o: 24 que le P. Collin était nommé Supérieur de la C^{ie} de N. D. de Langonnet, en remplacement du P. Pernot, destiné par le Très-Révérend Père à d'autres fonctions. Depuis son arrivée de Maurice dans le courant de l'année dernière, le P. Collin était resté à la Maison-Mère pour se reposer de ses fatigues des Missions et attendre sa nouvelle destination. Il est parti pour Langonnet au commencement de Mars, et a été installé dans sa charge par le P. P. Provincial, qui se trouvait alors dans cette Communauté en visite de Règle.

Le P. Collin ne fait que reprendre une œuvre qu'il avait déjà commencée. On sait, en effet, que c'est lui qui, en 1854, fut chargé par le C. P. Père de la direction de la Maison de Gourin, lorsqu'elle nous fut cédée, par M^r: Mauviel.

— Quelques jours après l'installation du nouveau Supérieur, a eu lieu la seconde Retraite des Frères pour ceux qui n'avaient pu participer à la Retraite précédente de Septembre. Elle a été prêchée par le P. P. Provincial. Commencée le 11 Mars, elle s'est terminée le 19, jour de la Fête de S^{te} Joseph, Patron spécial des Frères. Les dix Postulants, dont l'admission a été annoncée dans la partie officielle du Bulletin, les F. F. Agapit, Athanase, Donat, Romuald, Vincent, Nabor, Andronic, Didier, Fatacle et Donatien, ont fait, entre les mains du P. P. Provincial, leur première consécration de Novices. Et, après eux, les F. F. Ulric, Jean-de-la-Croix et Léonard ont prononcé leurs premiers Vœux de Religion. Le F. F. Fohcarpe, bien qu'admis comme map, n'a pu avoir ce même bonheur. A l'époque de la Retraite, il a été atteint d'une fièvre assez forte qui l'a empêché d'en suivre les exercices et de participer à cette Profession.

— On attend Monseigneur Dubruin à Langonnet, pour les

derniers jours d'Avril. C'est la première visite que fait à la C^{te} l'Évêque du Diocèse. Le P. P. Provincial doit y prolonger son séjour jusqu'à cette époque pour recevoir Sa Grandeur, qui est toujours de la plus grande bienveillance pour nos Pères.

— Nous n'avons, pour cette fois, de la Colonie de S^{te} Michel aucune nouvelle particulière. Le nombre des Colons est de 138 environ.

C^{te} de S^{te} Flan.

Le dernier Bulletin si intéressant de S^{te} Flan nous fait regretter de n'en avoir pas reçu la continuation. Nous n'avons à mentionner cette fois pour cette Communauté que la visite du P. P. Provincial, qui s'y est rendu au commencement de février, avant d'aller à Langonnet; et la Retraite des Frères qui a eu lieu quelques jours après. Cette Retraite a été prêchée par le P. Pernot, qui avait dû aller à S^{te} Flan avec le P. Guyot; pour les affaires de l'œuvre.

Nous n'avons non plus de Carlan rien de particulier. Le bon P. Callu est tout à ses Colons et à la direction de leurs travaux. Il se contente d'écrire qu'il règne parmi ses enfants un bon esprit; ce qui le console des peines qu'il se donne pour eux.

Il y a actuellement; tant à S^{te} Flan qu'à Carlan, 150 colons environ; et de plus, 28 orphelins, à S^{te} Flan.

C^{te} de Cellule.

On nous écrit de cette Communauté:

— « Tous nos chers Confrères apprendront d'abord avec plaisir que nous avons trouvé, aux portes de Cellule, une eau minérale qui a pu être bienfaisante au C. P. Père et soulager ses souffrances. C'est l'eau de S^{te} Myon, ainsi appelée du nom de la localité où elle se trouve. Le P. Hervé en avait déjà éprouvé les effets salutaires à son dernier voyage en Auvergne. Durant ce trimestre, nous en avons donc expédié 100 bouteilles à la Maison-Mère pour le C. P. Père, et nous avons été heureux d'apprendre qu'il en avait aussi reçu du soulagement. Nous le serions cependant beaucoup

plus encore si le C. R. Père pouvait, pour quelques jours au moins, venir la prendre sur les lieux mêmes; cela nous procurerait l'avantage si désiré de le posséder au milieu de nous; quel bonheur ce serait pour toute la maison!

— « Parmi nos œuvres, celle qui a pris, en ces derniers temps, le plus d'extension, c'est notre Orphelinat. Mais l'exiguïté de notre local ne nous permet guère de le développer. Nous avons en ce moment 23 enfants. Encore quelques jours, et nous serons vraiment embarrassés pour les loger et les occuper.

« Le premier jour de l'année a été un jour de fête tout spécial pour ces chers enfants. Les élèves du Petit-Séminaire avaient sorti. Les orphelins ont eu à leur tour, en compensation, leur distribution de prix et d'étoiles. Ces petites récompenses les ont encore excités davantage à la piété et à l'amour du travail. »

— « Le mois suivant, c'était la fête de prédilection de la C^{te}, et surtout du Scolasticat, le 2 février. Cette année, comme précédemment, il y a eu, le soir, la réunion de famille d'usage; et, pendant près d'une heure, le P. Supérieur nous a entretenus avec toute l'effusion de son cœur, sur notre saint Fondateur. Il nous a montré en lui le parfait modèle du scolastique qui aspire à la vie religieuse et apostolique. Sur une banderole festonnée qui couronnait le buste de Notre Vénéré Père, on lisait ces trois mots, qu'il a laissés comme testament à ses enfants: Charité, Ferveur, Sacrifice. Le P. Supérieur nous a montré comment le Vénéré Père avait pratiqué toute sa vie ces trois choses, et comment aussi nous devons les pratiquer à son exemple. »

— « Le soir de ce même jour, le Petit-Séminaire a eu aussi une touchante cérémonie: l'institution d'une petite Association des Saints-Anges pour les plus jeunes élèves. Trois d'entre ces enfants, choisis parmi les plus pieux, ont été reçus comme les premiers Congréganistes, et trois autres comme approbanistes. Cette petite Association servira de préparation à la Congrégation de la S^{te} Vierge érigée pour les élèves plus avancés. »

— « Le mois de S^t Joseph ne pouvait manquer d'être célébré à Cellule avec une dévotion particulière : car le glorieux Époux de Marie est le Patron spécial de l'œuvre de la Providence S^t Sauveur. Nous avons déployé le jour de sa Fête toute la pompe possible. Il y a eu en son honneur séance académique.

« Ce mois s'est terminé par les examens semestriels. Nous avons lieu d'en être satisfaits. »

C^{ie} de Bordeaux.

Bulletin de la Communauté — « Depuis notre dernier Bulletin, nous avons eu le mois de S^t Joseph qui a été prêché tous les jours par le P. Orinel. Cette dévotion prend de l'accroissement dans notre chapelle : le petit autel du glorieux Saint a été constamment garni de fleurs nouvelles que les pieux fidèles y apportaient, et beaucoup de cierges ont brûlé en son honneur. Pendant ce mois, les Communions ont été plus nombreuses que par le passé.

« Le temps pascal nous a amené bon nombre de brebis égarées ; la moisson a été abondante et les instructions bien suivies.

C^{ie} de Rome.

Nous extrayons ce qui suit du Bulletin de la Communauté : — « Depuis la rentrée, plusieurs bonnes âmes sont venues à notre secours pour nous aider à continuer peu à peu les travaux de l'intérieur de notre Eglise.

« Ainsi, au mois de Décembre, une Dame de l'œuvre apostolique, qui a une dévotion particulière à S^t Antoine de Padoue, nous a offert de se charger d'une Chapelle à la seule condition d'y mettre ses armes, selon l'usage dans des fondations de ce genre, et de dédier l'autel à son Saint de prédilection : ce que nous avons accepté avec empressement avec l'autorisation du V. R. Père.

« Quelque temps après, une seconde personne charitable s'est offerte pour faire une autre Chapelle plus magnifique encore en l'honneur du Bienheureux Labre. On doit y disposer comme

reliques la soutanelle, le chapeau et l'icelle du pauvre mendiant, que l'Église vient de placer sur ses Autels. Un des élèves les plus distingués de l'Académie française, condisciple du P. Supérieur, et qui a fait son portrait il y a q. q. années, M. Noemer a offert son pinceau pour orner les murs de peintures à fresque à la gloire du Bienheureux.

« S^r Joseph a obtenu aussi son sanctuaire particulier dans le mois qui lui est consacré : M^{re} Vuillaume, dont le dévouement pour le Séminaire français est suffisamment connue, nous a offert un magnifique tableau de la S^{te} Famille. Ensuite, un de nos élèves, M^r le Comte de Briey, a voulu faire à ses propres frais toute l'ornementation en stuc et en peintures à fresque de la Chapelle du Saint; et nous avons pu y dire la S^{te} Messe le jour de la fête de ce glorieux Patriarche. M^{rs} Wardi, M^{rs} du Cosquet, M^{rs} Prastide et plusieurs autres Prêtres du dehors sont venus se joindre à nous et unir leurs prières aux nôtres. Daigne l'Auguste Époux de Marie nous aider au milieu de toutes nos difficultés, et nous couvrir toujours de sa sainte protection ! »

— « Le 22 février, 1^{er} Dimanche de Carême, M^{rs} Baillès, ancien Evêque de Luçon, et Consultant de la Sacrée Congrégation de l'Index, a bien voulu accepter l'invitation de dire la Messe de Communauté au Séminaire. Le Vénérable Prélat, l'un des amis les plus dévoués de la maison, a adressé aux élèves une petite allocution sur l'évangile du jour avec cette onction et cette piété qu'il sait si bien répandre sur toutes ses paroles. »

— « Notre maison a acquis, par l'élevation du Ro. P. Dom Pitra à la dignité de Cardinal, un nouveau protecteur. Dès le jour de sa nomination, il nous a envoyé un des Pères de la maison de S^{te} Calixte où il demeure, pour prier le P. Econome de lui venir en aide pour l'acquisition de son mobilier et la composition du personnel de ses domestiques. Le P. Brichet s'est empressé, comme on le pense bien, de se mettre à sa disposition. Le nouveau Cardinal tient du reste à la plus grande simplicité. Le Saint-Père l'a autorisé à conserver sa soutane et son scapulaire.

noirs. La calotte et les bas rouges seront les seules marques de sa dignité, dans les circonstances ordinaires. Plusieurs fois déjà, il est venu nous voir, en nous exprimant toujours pour le Séminaire-français, comme pour la Congrégation, le plus entier dévouement.»

— « Sur la fin de février, le 24, le 25 et le 26, a eu lieu l'exposition de l'Œuvre apostolique. Trois Cardinaux ont daigné venir l'honorer de leur visite; et beaucoup d'offrandes ont été faites. Les fruits du travail de l'Œuvre ont été ensuite présentés par le Cardinal Barnabo à Sa Sainteté qui a daigné les agréer et les bénir. »

— « Nos élèves sont toujours assez nombreux. Nous avons presque atteint en un temps la cinquantaine. Sur la fin du mois de Mars, M^{gr} l'Evêque de Tournai nous a envoyé un nouveau Séminariste aux frais de son Diocèse. Il doit rester cinq années dans la maison. »

— « Dans la Semaine sainte, nous avons fait une retraite de quelques jours comme préparation aux fêtes pascales. Le P. Supérieur a voulu donner lui-même tous les exercices, qui ont été suivis avec la plus grande attention et avec profit par tous les élèves. Ces quelques jours de recueillement ont été clos le Jeudi saint par la Messe de Communauté qui fut célébrée par M^{gr} l'Evêque de Sinopolis et Vicaire apostolique de Lassa (Sibet). Le respectable Prêlat, venu à Rome pour rendre compte de sa mission, nous a fait l'honneur de venir dîner avec nous le 1^{er} jour de Pâques; et le soir, il a bien voulu couronner ce jour de fête en nous donnant la Bénédiction du Très-Saint Sacrement. »

C^{ie} de Blackrock (Irlande).

Extrait du Bulletin de la Communauté — « Le 2 février, nous avons eu deux cérémonies bien consolantes. La première, c'est la réception d'un Protastique, M^a Ryan, et de deux Novices Frères: les F. F. Jean-Joseph et Augustin de Cantorbéry, qui ont fait leur première consécration entre les mains du P. Supérieur, selon l'autorisation

du C. R. Père. Cette réception élève le nombre de nos petits Scolastiques titulaires à quatre, et celui de nos Novices-Frères à cinq. Nous espérons que ce petit noyau se développera de plus en plus pour la plus grande gloire de Dieu et le bien des Missions anglaises. Notre Vénéré Père, qui, dès le commencement de la Nouvelle, avait désiré notre Œuvre, comme on le voit par ses lettres, n'aura pas manqué de présenter nos vœux et ceux de toute sa petite famille au divin Maître pour en obtenir les ouvriers que demande la moisson.

« Cette cérémonie fut suivie d'une autre pour nos élèves, qui les intéressait d'autant plus qu'elle était ici la première de ce genre: c'est la consécration des premiers membres de la petite Congrégation de la V^{te} Vierge, établie canoniquement dans notre Collège et affiliée à celle de Rome.

« Pendant la Rêverie du commencement de l'année, le F. Supérieur eut la pensée d'établir cette association comme moyen de sanctification pour les enfants. Dans cette vue, douze des plus réguliers parmi les élèves avaient été choisis comme postulants depuis le mois de Novembre; et c'est à la Fête de la Purification qu'ils eurent le bonheur de faire leur consécration à Marie, agenouillés à ses pieds, en présence de tous leurs condisciples. La conduite de plusieurs de ces petits Congréganistes est vraiment exemplaire. Marie, nous osons l'espérer, transplantera, de cette petite pépinière au Protestantisme quelques précieuses vocations pour notre Institut. Déjà l'un d'entre eux doit y entrer dans peu de temps. »

— « Notre C^{te} s'organise peu à peu. Au commencement de cette année, nous avons pu, selon les recommandations et prescriptions des Circulaires du C. R. Père, nous mettre en règle pour un point qui laissait à désirer jusqu'à présent: Nous avons fait établir la clôture religieuse dans son complet. Des plantations d'arbustes et des séparations en fil de fer ont fait les principaux frais de cette installation si importante.

« Nous avons fait aussi l'acquisition d'une grande horloge extérieure, sonnant les avant-quarts et les quarts pour indiquer l'heure

des exercices communs aux trois Communautés qui composent notre établissement. »

— « Le nombre de nos élèves augmente toujours. Nous en avions sixante au 1^{er} trimestre de l'année scolaire, comme il a été dit dans le dernier Bulletin; et maintenant nous en avons 70, malgré quelques départs qui ont eu lieu par-ci par-là. Aussi, nous faudra-t-il bientôt songer sérieusement à bâtir. »

Orphelinat de Glasnevin.

— « L'Orphelinat n'est pas encore entièrement sorti des premières difficultés qui se rencontrent nécessairement dans tout commencement et installation d'œuvres. Cependant, nous avons la consolation de voir une grande amélioration sous tous les rapports.

— « Les Messieurs de S.^t Vincent de Paul s'imposent avec générosité les sacrifices que demande le soutien de l'œuvre. Et ces sacrifices sont grands, vu la misère extrême qui règne en Irlande. Comme on a pu le voir par les journaux, la pauvre Irlande est véritablement dans un état lamentable. Voilà trois années de suite que les récoltes sont mauvaises, et la dernière a été encore plus mauvaise que les précédentes.

« Ces Messieurs ont donné, le 1^{er} janvier, le dîner annuel de charité en faveur de l'Orphelinat. L'Archevêque de Dublin présidait; il y avait environ 150 personnes sans compter les membres du Comité. Chacun des invités payait 25 fr., sauf quelques personnes, parmi lesquelles le P. Supérieur. La Conférence en a retiré un bénéfice de 2,500^{fr.}.

« Quelque temps après, a eu lieu le sermon annuel en faveur de la même œuvre. Il a été prêché par un Evêque, ainsi que cela avait lieu d'ordinaire les années précédentes. On en a retiré une somme de 1000^{fr.}. »

Province d'Afrique.

Sénégal.

C^{te} de S^t Louis.

— Le P. de Régnier, dont la santé s'était un peu remise depuis quelque temps, est retombé dans un état de faiblesse et d'épuisement qui nécessitera probablement encore son retour en France. Vers le commencement de février, il s'est vu obligé de s'abstenir de la S^{te} Messe ; et les médecins ont déclaré qu'il ne pourrait se rétablir au Sénégal. Le P. Blanc se porte assez bien, mais la voie ne revient pas encore. On espère cependant que le temps sec qui va venir lui sera plus favorable.

— On a vu dans le dernier Bulletin, qu'il se préparait à S^t Louis une expédition contre les peuplades du Fouta, à l'intérieur du Sénégal. Les troupes françaises sont en effet parties au commencement de l'année sous le commandement du Gouverneur. Le 7 février, elles ont rencontré et défait l'armée indigène, mais non cependant sans avoir chèrement acheté la victoire. Il y a eu beaucoup de blessés, et de 40 à 50 morts, tant par les balles que par la maladie. Les Coucouleurs ont fait un officier prisonnier, l'ont écorché vif et lui ont crevé les yeux. Les troupes sont rentrées à S^t Louis le 22. L'hôpital a été rempli de malades et de blessés, ce qui a donné à nos Pères un surcroît de besogne. Mais c'est un travail toujours bien doux pour le Missionnaire ; car c'est surtout dans ces occasions qu'aime à s'exercer la miséricorde divine.

— Il paraîtrait que la conduite de cette expédition n'a fait qu'accroître et exciter encore le mécontentement universel de la Colonie contre le Gouverneur. Et, en effet, peu de temps après, il a été rappelé par le Ministre, et ce sera, ou n'en doute pas, pour ne plus servir. L'arrêté qui le rappelle nomme en attendant pour le remplacer, en qualité de Gouverneur par intérim, M^l Pinet-Laprade, actuellement Commandant particulier de Gorée. Il paraît se confier

que M^r Faidherbe, qui déjà a été Gouverneur au Sénégal, sera nommé de nouveau pour cette même fonction en remplacement de M^r Jauriquiberry.

Ce dernier s'était toujours montré assez bienveillant à l'égard de nos Pères de S^t Louis, bien qu'il n'en ait pas été tout-à-fait de même pour la Mission. Mais depuis l'annonce de son rappel, il leur a témoigné des marques particulières d'estime. « Il serait désolé, écrivait-il dernièrement au P. P. Duret, de partir en laissant dans l'esprit d'Ecclesiastiques qu'il a toujours honorés et estimés des impressions fa-
cheuses. » Il avait cru, en effet, qu'ils avaient fait parvenir au Ministère des plaintes contre lui.

— Le pauvre M^r Jaques, son ministre chapelain, va se trouver sans doute assez désappointé de ces changements. Il devait même, disait-on, se rembarquer avec le Gouverneur. Cependant, il est encore là. Nos Pères n'ont pas du reste à s'en plaindre beaucoup.

C^{ie} de Corie.

Le P. Kieffer écrit de Corie au C. P. Père à la date du 2 Mars : « Notre ministère ici ne manque pas de consolation. Il s'en faut, il est vrai, que tout le monde corresponde de la même façon. Il y a bien des defections, des moments d'égarement; mais beaucoup de ceux qui s'égarent ainsi reviennent au Bon Dieu, dans les maladies que sa miséricorde leur envoie pour le bien de leurs âmes.

« C'est ce qui a eu lieu tout dernièrement encore pour un jeune homme, bon d'ailleurs, mais peu exact à remplir ses devoirs religieux. Dieu lui a envoyé une longue maladie; et il en a profité pour réparer ses fautes et se préparer à la mort. Ses dernières paroles ont été une prière à Marie, et il a expiré doucement en commençant l'Ave Maria pour l'achever au Ciel. »

— Nous attendons encore le rapport que le bon P. Lassetat a annoncé au C. P. Père; mais ce sera, nous l'espérons, pour le Bulletin prochain.

Sénégal.

C^{te} de Dakar.

Nous extrayons du Bulletin et de la correspondance de Dakar les nouvelles suivantes sur la Communauté et ses Œuvres :

— « Tous les Pères des diverses C^{tes} de la Mission de Sénégal se sont réunis à Dakar au commencement du mois de Janvier pour faire la Retraite annuelle sous la direction de M^{sr} Robes. Sa grandeur a bien voulu, malgré ses fatigues, présider Elle-même ces saints exercices, qui se sont terminés à la grande fête de l'Épiphanie. Les Frères ont fait aussi leur Retraite pendant ce même temps, avec quelques instructions par le P. Engel.

« Tous auront bien profité; nous l'espérons, de ce temps de grâce et de bénédiction, pour se retenir dans la ferveur de la vie religieuse et apostolique. Ce qui peut surtout nous donner cette confiance, c'est l'esprit d'union et de charité qui régnait entre tous les retraitants. On pourrait bien dire qu'il n'y avait qu'un seul cœur et qu'une seule âme entre tous, et avec la Maison-Mère et toute la Congrégation. La vie du Vénéré Père, ses Instructions aux Missionnaires et ses Lettres spirituelles ont fait le principal sujet des lectures et des entretiens. Tous sont sortis de cette Retraite avec un nouveau courage pour continuer la guerre au démon de la Guinée. Puisse le Saint et Immaculé Cœur de Marie bénir les efforts de ses enfants ! »

— « Après la Retraite, Monseigneur a proclamé la distribution du personnel dans les diverses C^{tes} de la Mission, selon ce qui avait été convenu avec le C. R. Père, et qu'on a pu le voir depuis par la Circulaire N^o 24.

« Pour Dakar, le P. Aub^y y reste toujours comme Supérieur local, avec le P. Duby et le P. Roisch. Le P. Duby est chargé du ministère extérieur et de l'annexe de Boufique, autant que sa santé, toujours un peu chancelante, peut le lui permettre. Le P. Roisch a l'Économat et l'œuvre importante des apprentis; et le P. Supérieur,

contre la direction générale, est chargé des deux Co^ll^{es} de S^t Immaculée Conception et des Filles du S^{cr} Coeur de Marie.

« N'étant que trois Pères, nous avons dû nous faire secourir, pour l'œuvre des enfants, par des Frères et quelques élèves des plus avancés. Ainsi, l'abbé Fonga, Clerc indigène de la Mission, est chargé de la discipline; et le F. Antonin, de la surveillance générale. Avec l'aide de Dieu, tout va bien jusqu'à présent; et nous pouvons dire qu'il règne parmi nos enfants, depuis quelque temps surtout, un esprit de piété et de régularité qui fait notre consolation et est remarqué des voyageurs européens qui viennent assez fréquemment visiter notre Établissement. »

— « Pendant les trois premiers mois de l'année, nous avons eu, presque sans interruption, un froid exceptionnel pour le pays.

Bien des Européens en ont souffert, aussi bien que les indigènes. Il s'est déclaré une espèce de grippe, dont presque tout le monde: Pères, Frères et élèves, a ressenti plus ou moins les atteintes. Mais, dans les Frères Claude et Antonin, cette indisposition a fini par dégénérer en fluxion de poitrine accompagnée de très-fortes fièvres. Nous avons été obligés de les envoyer l'un après l'autre à l'hôpital de Gorée; et nous avons même pensé pendant plusieurs jours que le Bon Dieu allait nous ravir le F. Antonin pour le mettre au Ciel. Le cher Frère s'y attendait avec autant de bonheur que de résignation. Il avait même déjà reçu les derniers Sacraments de la main du P. Lessedat, lorsque tout-à-coup on le vit revenir au moment où l'on s'attendait à le voir trépasser. Depuis lors, il va de mieux en mieux, ainsi que le F. Claude; et nous espérons joindre aux joies des Fêtes de Pâques celle de revoir ces deux bons Frères en bonne santé au milieu de nous. Nous attendions cette guérison de S^t Joseph, que nous avons bien prié à cette intention; et aujourd'hui nous en remercions de tout notre cœur ce grand et aimable Saint. »

— « On sait qu'il y a eu de S^t Louis une expédition dans le Fouta. Depuis lors, il s'en est fait une autre, mais moins importante, dans notre voisinage même, sous le commandement de M^l Laprade,

contre un village des environs de Rufisque qui avait refusé de payer les impôts. L'impôt est une chose que les Noirs ne peuvent comprendre et que les exaspère. Le village fut cerné, et le canon tiré, mais sans faire beaucoup de mal. Les indigènes, retranchés au nombre de 40, se défendirent bravement; le chef et huit autres furent tués, le reste parvint à prendre la fuite.

— Pour compléter ce Bulletin intéressant de Dakar, il nous reste à ajouter quelques mots sur la Communauté naissante des Filles de Marie, que vient de recevoir un premier encouragement du St. Siège.

Cette C^{te}, comme on le sait, a été fondée par M^{re} Kobis, le 24 Mai 1858, dans le but spécial de travailler à la conversion des noirs de l'Afrique, par la prière, la pénitence et les œuvres de miséricorde spirituelles et corporelles. Le Noviciat est dirigé par une Religieuse Européenne de la Cong^{ne} de S^t Joseph de Chuny, la Saut Rosalie, qui, selon le témoignage de Sa Grandeur, se dévoue avec un zèle au-dessus de tout éloge. (Voir le Rapport de M^{re} Kobis à la Prop^{re}, Bulletin 91:23, p. 99.)

Dans son dernier voyage à Rome, M^{re} Kobis rendit compte au S^t Siège de cette Institution, en exprimant le désir de la voir, sinon encore approuvée; du moins encouragée par le Souverain Pontife. Le C. R. Père, consulté de Rome à cet égard, joignit son témoignage et sa demande à ceux de Sa Grandeur. Et peu après, Monseigneur reçut en effet du Cardinal Barnabé, en date du 19 Janvier, une lettre d'éloge et d'encouragement pour cette œuvre naissante, de la part de Sa Sainteté. Cette institution se rattachant d'une manière toute particulière à la Congrégation et à la Mission, nous donnerons cette lettre à la 3^{ime} Partie.

Le C. R. Père a voulu écrire lui-même une lettre de félicitation et d'exhortation à la petite Communauté, pour l'exciter de plus en plus à l'esprit de fervour et de sacrifice; et il leur en envoya en même temps un buste de notre Vénéré Père, et un recueil de ses écrits spirituels. On ne saurait dire la joie de la C^{te} en recevant ce don et la lettre qui l'accompagnait. Aussi, s'est-elle empressée d'en témoigner toute sa reconnaissance au C. R. Père.

C^{ie} de S^t Joseph.

Nous avons annoncé dans le dernier Bulletin la fondation d'une nouvelle Communauté près de Joal, sous la protection du glorieux S^t Joseph; pour diriger la grande culture de coton entreprise par M^{re} Hobbs. Cette C^{ie} a été en effet commencée par M^{re} Grandeur le Vendredi 23 Janvier, fête des Épousailles de la S^te Vierge Marie et de S^t Joseph. Monseigneur s'y est établi lui-même pour diriger l'entreprise, et il a pris avec lui le P. Engel.

Monseigneur annonce ainsi au C. P. Père les commencements de cette œuvre et les espérances qu'elle donne dans une lettre du 30 Janvier :

« Dès mon arrivée en Afrique, j'ai écrit au Gouverneur de S^t Louis, relativement à la concession de terrain que m'avait été faite par le Ministre. Il avait déjà reçu lui-même, par le paquebot de Décembre, une dépêche ministérielle à ce sujet. Il lui a donc fallu s'écarter; et il a écrit au Commandant de Gorée, M^{re} Finct-Laprade, de me mettre immédiatement en possession de 300 hectares, sauf à m'accorder le reste successivement, selon ma demande, jusqu'à concurrence des 1,000 hectares qui m'étaient concédés.

« J'avais déjà parlé à M^{re} Laprade de mon projet. Il s'en était montré tout enchanté; et, en effet, il m'a donné tout son concours. À défaut d'un vapeur sur lequel il comptait et qui lui a manqué, il a mis à ma disposition un côtre de l'État pour me transporter à Joal. Embarqué le 23 au soir à Dakar, avec les P. P. Sacombe et Engel, les F. F. Jean-Marie, Marie-Amand et Julien, et quelques uns de nos apprentis, j'arrivai le lendemain à Joal d'une bonne heure, pour y dire la Messe des Épousailles de la S^te Vierge et de S^t Joseph. Le même jour, nous sommes allés inspecter le terrain et en prendre possession, sous les auspices de Marie et de Joseph.

« Le lundi, 26 Janvier, les ouvriers envoyés à S^t Joseph ont déblayé le terrain et transporté une case. Le mardi, une seconde case

a été expédiée, et j'y suis venu moi-même avec le Fr. Marie, 10 apprentis et 20 ouvriers. Le lendemain, mercredi, jour dédié par la piété des Fidèles à S^t Joseph, j'ai dit la 1^{re} Messe, après avoir béni le terrain pour le consacrer à Dieu sous les auspices du S^t Patron de l'Établissement. D'autres constructions provisoires ont été rapidement élevées; et le samedi, le Fr. Engel est venu s'installer aussi avec moi définitivement.

« Les gens de Joal et des environs se sont montrés très-bien; ils s'attendaient à me voir prendre le terrain pour rien; et ils sont contents de ce que je veux bien leur donner quelque chose. »

« En résumé, Mon Très-Révérénd Père, toutes les choses vont bien, et beaucoup mieux même que je ne m'y attendais. La Providence semble nous protéger visiblement. » (Lett. au G. R. T. du 30 Janv. 1863.)

— Le P. Strub ajoute dans une lettre du 2 mars: « M^{re} Nobes nous a causé jeudi dernier, 26 février, une bien agréable surprise. Sa Grandeur est venue nous surprendre à l'improviste. Deux jours lui ont suffi pour faire en voiture la traversée de Joal à Dakar. Il y a plus de 15 lieues. Cela prouve, qu'avec le temps, les communications entre ces deux postes deviendront de plus en plus faciles. »

« La santé de Monseigneur s'est améliorée de beaucoup à S^t Joseph. Après un mois de séjour sur la côte, il se porte beaucoup mieux qu'à son retour de France. »

« Sa Grandeur paraît très-contente des Commencements de l'Établissement de S^t Joseph. Les habitants du pays, loin d'y opposer, offrent tout leur concours. On a habituellement 25 ouvriers travaillant avec ardeur; et on a eu même quelquefois, au besoin, presque tous les gens de Joal. Tout paraît donc présager pour l'œuvre un heureux avenir. Prions-en le divin Maître et le Cœur Immaculé de Marie! »

— On trouvera de plus longs et d'intéressants détails sur cette œuvre de S^t Joseph dans une lettre du P. Engel au Très-Révérénd Père, insérée à la 3^{ème} Partie.

C^{te} de Joal.

Comme on s'a vu par la Circulaire N^o: 24. la C^{te} de Joal se compose actuellement du P. Lacombe et du P. Lamoise. Nous n'avons encore pour ce trimestre aucune nouvelle directe de ces chers Pères; mais le P. Duby nous transmet de Dakar les nouvelles suivantes, en date du 31 mars.

«Le P. Lamoise nous est arrivé hier. Il a quitté Joal il y a une dizaine de jours, et a passé une semaine à Rufisque et sur la côte, où il a fait faire le devoir pascal aux Chrétiens qui s'y trouvent. Il y a deux mois que, retournant de Dakar à Joal, il a administré trois malades dans des villages qu'il visitait chemin faisant. Il a trouvé, cette fois-ci, qu'ils étaient morts tous les trois, peu de temps après avoir reçu les secours de la Religion. Une douzaine de personnes ont communie à Rufisque le Dimanche des Rameaux.

«Ce cher Père nous apprend aussi que la famine ravage le pays de Saloum et les Contrées circonvoisines, qui, depuis quelque temps, sont toujours en guerre. Par suite de ces misères, il y règne un désordre affreux. Les femmes et les enfants surtout sont volés par des brigands, qui viennent ensuite les vendre par troupeaux sur la côte. Ordinairement, ces pauvres enfants sont déjà vendus et ont déjà leur destination quand ils arrivent. C'est pourquoi M^o: a l'intention d'envoyer l'un de nos Pères dans le Saloum même, pour acheter autant d'enfants que les ressources pourront se permettre. Quelle belle récolte pour la 3^{te} Enfance! M^o: est parvenu à avoir une petite fille qui a été vendue près de Joal; elle va être placée chez les Sœurs de l'Immaculée-Conception de Dakar.»

C^{te} de S^{te} Marie de Gambie.

— Le P. Blanchet est toujours à la C^{te} de S^{te} Marie de Gambie. M^o: Hobès lui a envoyé, après la Re traite, les P. P. Kelly et Vandel, pour remplacer le P. Duby, et l'aider pour la classe des enfants qui ont perdu l'arrivée dernière leur maître d'école

Océan inférieure.

C^{te} de S^{te} Marie du Gabon.

— Nos F. F. Bernard, Germain et Valentin avaient éprouvé, comme on l'a vu au dernier Bulletin, bien des retards dans leur embarquement pour le Gabon. Ils devaient en avoir peu ou plus long encore. Partis de Kienbourg le 18 Novembre, sur un Brick de commerce avec un bon vent, ils firent d'abord en 10 jours la moitié de la traversée. Mais ensuite survinrent des calmes plats qui les condamnèrent à l'immobilité, puis des vents et courants contraires qui les firent reculer de plusieurs centaines de lieues. Ils ont ainsi passé et repassé plusieurs fois l'équateur sans pouvoir avancer; cependant, au commencement de Février, une légère brise et des courants plus favorables les ont portés vers le Gabon, quoiqu'avec bien l'entement encore; et ils sont arrivés enfin au port si longtemps désiré, le mercredi 11 Mars, après une traversée de 113 jours. La C^{te}, qui avait reçu l'annonce de leur départ de France, s'était vivement inquiète de ne pas les voir arriver. Aussi, le bonheur et la joie de se revoir ont été d'autant plus vifs et plus ardents. Les bons Frères n'ont pas eu peu à souffrir dans la traversée. Le navire a été menacé pendant quelque temps de manquer d'eau à boire; mais Dieu, qui avait nourri et désaltéré les Israélites dans le désert a eu soin aussi de leur envoyer à temps de l'eau du Ciel pour renouveler leurs provisions.

— Nos Frères du Gabon ont eu le plaisir de donner l'hospitalité à quelques Missionnaires de Lyon qui se rendaient dans leur Mission de Dakonoy. Les Mexicains ont mis plus de temps encore que nos Frères pour se rendre à leur destination. Sans compter celui de la traversée, ils ont été obligés de rester près de deux mois au Gabon, les mois de Décembre et Janvier, attendant une occasion pour se rendre à Winda.

— Nous avons annoncé dans le Bulletin N^o 23 (page 59) que

le Commandant supérieur de la division navale, M^r le Baron Didot avait écrit au Ministère pour demander une augmentation dans le cadre du personnel des Missionnaires et des Frères entretenus par l'État. Nous avons aujourd'hui la joie d'apprendre à nos chers Confrères que cette demande a été favorablement accueillie, du moins en partie. Son Excellence le Ministre de la Marine et des Colonies a décidé qu'il serait pourvu, dans la préparation du prochain budget, à l'entretien de deux Frères et de deux Sœurs au titre de l'Instruction publique; et M^r Didot promet d'employer tous ses efforts pour obtenir aussi plus tard le traitement de deux Frères en plus (Lettre à M^r Bessima du 18 Mars 1862.) Le Gouvernement paraît attacher surtout beaucoup d'importance et d'intérêt à l'éducation professionnelle donnée aux petits noirs. L'Ordonnateur actuel, qui connaît notre Établissement de la Providence de Bourbon, a même exprimé au P. Le Bossé le désir qu'il aurait de faire quelque chose de ce genre, au moins en petit, dans les Établissements français du Gabon.

— On nous apprend que la France vient de céder à l'Espagne la rivière D'anger ou Mooney, qui se trouve à quelques lieues au nord du Gabon.

En revanche, le Baron Didot a occupé, sur le littoral du Dahomey, le poste de Porto-novo. C'était du reste autrefois, selon M^r Houët-Willlaumez, une dépendance de notre ancien Établissement de Whydah. (Description des côtes d'Afrique, p. 221.)

Province de la Mer des Indes.

Ile Maurice.

C^{te} principale du Port-Louis.

Nous extrayons de la correspondance de cette C^{te} les nouvelles suivantes:

— « Le Gouverneur de Maurice est mort au commencement de

cette année, le 9 Janvier d'un flux de sang inflammatoire. Il a été emporté presque subitement, après 5 ou 6 jours de maladie. Toutes les personnes en charge ont été invitées à l'enterrement, et ont dû, malgré la pluie qui tombait par torrents, accompagner le corps jusqu'au haut de la rue Maatha. Il y avait, selon les termes de l'invitation, une place marquée pour tous les Ministres Dns différentes persuasions de l'Île. Nous avons dû nécessairement assister au convoi. Nous étions au milieu de toute une masse de ministres protestants et mahométans ayant en tête l'Evêque anglican. Notre Vicaire Général, auquel on n'avait pas assigné de place spéciale, s'est abstenu de paraître, prétextant une maladie.

— « Un des Pères Jésuites de Bourbon, le P. P. Laffont, nous est arrivé pour prêcher le Carême, le mois de Marie et la Béatitude ecclésiastique. Cela va donner un peu de répit à nos chers Confrères, les P. P. Baud et Blaupin. Ils l'ont bien mérité; car ils étaient chargés depuis longtemps des instructions aux Blancs. Nous y trouverons aussi plus de loisirs, pendant le Carême, pour nous occuper des pauvres noirs et de tous les malheureux si dignes de compassion, qui forment la portion spéciale et de prédilection des enfants du Saint-Cœur de Marie.

— « Les Pères Jésuites ont fait, le jour de la fête de S^t François Xavier, la pose de première pierre d'une vaste et belle Eglise; mais il paraît qu'ils auront assez de difficultés pour la bâtir. »

— « Pour nous, notre grande Eglise de la V^{te} Croix se continue peu à peu. Le 25 Mars, fête de l'Annonciation de la Très-S^{te} Vierge, nous avons fait l'inauguration de l'une des deux grandes Chapelles latérales, dédiée à la Mère de Dieu. Il y a plus de deux ans qu'on y travaillait. Elle a 32 pieds de large, sur 28 de profondeur et 30 de hauteur pour les murs. La fenêtre du fond du transept, ogivale, gémme, a 21 pieds de haut. Le tout est vraiment magnifique.

« Pour la cérémonie d'inauguration, nous avons eu grand Messie en musique avec Diacre et Sous-Diacre. Des artistes de notre

connaissance se sont offerts pour monter et diriger l'Orchestre. Nous avons invité tous les bienfaiteurs de la maison, qui s'y sont rendus fidèlement.»

C^{te} de l'Immaculée-Conception.

Le P^{re} Guilman nous écrit : « Notre mission et nos œuvres sont toujours à peu près dans le Statu quo : catéchismes, instructions, confessions, visites des malades, &c. Le ministère ici est pénible, surtout à cause de la grande chaleur et du manque d'air. Il faudrait, pour faire face à tout, des hommes de fer

« Mais, s'il y a des fatigues, il y a aussi de grandes consolations. Le bien continue à se faire, non seulement parmi les noirs, mais aussi parmi les hommes de la société. Et il y a même cela de remarquable que, généralement, les personnes dont la fortune est plus considérable sont les meilleurs Chrétiens. Les Prêtres, ici, ne sont pas seulement respectés et aimés, mais adorés de la population.

« Cependant il est à craindre que, d'ici à quelques années, le protestantisme ne fasse des ravages. Chaque malle qui nous arrive depuis quelques mois, ramène sur notre île, pour l'administration du chemin de fer, des nuées d'Anglais qui s'établissent dans le pays. Les enfants sont obligés, en bien des endroits, d'aller à des écoles protestantes, faute d'écoles catholiques. Les ministres protestants sont nombreux, et emploient la plus grande habileté pour protestantiser peu à peu les habitants ; et nous sommes à peine une vingtaine de Prêtres ! Prions donc le divin Maître de veiller sur son troupeau. »

C^{te} de Flacq.

Après son retour de Rodrigue, le P. François s'était trouvé excessivement fatigué et accablé de violentes douleurs de reins et d'entraîlles. Le cher Père nous apprend lui-même qu'il s'est enfin remis peu à peu, sur la fin de janvier.

Il nous envoie sur sa Mission dans cette île un vicaire

intéressant que l'on trouvera à la 3^{ème} partie. Il a eu, dit-il, de la peine et de la répugnance à l'écrire: on lui en sera d'autant plus reconnaissant.

C^{ie} du Grand-Pour.

Nous n'avons de cette Commission aucune nouvelle particulière. Les P. P. Chiersi et Perrouin continuent à évangéliser avec zèle ce vaste quartier, en attendant qu'on puisse leur envoyer du renfort.

Ile de la Réunion.

C^{ie} de la Providence.

Depuis le commencement de l'année, plusieurs ouragans sont venus successivement désoler la Colonie de Bourbon, à des intervalles rapprochés.

Dans les premiers jours de Janvier, un tremblement de terre avait déjà jeté la frayeur parmi tous les habitants. Il ne dura heureusement que huit à dix secondes. Quelques secousses de plus, et pas une maison ne serait restée debout.

Mais ce n'était là qu'une annonce de plus grands désastres qui devaient arriver le mois suivant. Dans les journées des 1, 2 et 3 Février, un ouragan terrible s'est abattu sur l'île, du côté surtout de S^t Paul. Huit et jour, la pluie n'a cessé de tomber par torrents, un vent des plus violents s'est élevé, dévastant les plantations, abattant les arbres et renversant les maisons; l'océan furieux a démoli tous les ponts et débarcadères. Tous les navires en rade de ce côté de l'île ont été jetés et brisés sur les côtes. Un seul a pu lever l'ancre; et bientôt il a sombré en pleine mer. Le 21 Février, un nouveau coup de vent est venu dévaster l'est de l'île, et ravager ce que le premier ouragan avait épargné. Depuis 1806 et 1844, on n'avait pas eu, dit-on, dans la Colonie, de si violentes tempêtes.

Nous nous hâtons d'ajouter que la divine Providence a préservé l'établissement qui lui est consacré. Le côté de S^t Denis où il est situé, a eu peu à souffrir. Tous nos chers Compagnons s'uniront à la C^{ie}

de Bourbon pour en remercier le Ciel. Il est à remarquer en outre que l'on avait dû toucher dès le commencement de l'année les fonds alloués aux œuvres de l'Établissement; et l'on s'est trouvé heurieux de cette nécessité; car toutes les autres allocations ont été retranchées, par suite des désastres. On espère d'ailleurs que ces ravages ne tarderont pas à être réparés, vu les grandes ressources qu'offre le pays.

— L'Établissement de la Providence s'agrandit et se développe toujours. Le grand bâtiment pour les ateliers, dont nous avons parlé dans les Bulletins précédents (V. II, 96. 21 p. 438 — 97. 22, p. 545.), est actuellement terminé. Les machines fonctionnent déjà. Les fondations de la Chapelle sont terminées, et on espère l'achever sans trop de retard.

Nos chers Confrères seront bien aises sans doute d'avoir un rapport d'ensemble sur les œuvres si intéressantes de la Providence, dont nous n'avons pu encore parler qu'en passant. En attendant le compte rendu et détaillé que nous espérons recevoir de la C^{te}, nous empruntons de l'almanach religieux de Bourbon de cette année une relation faite par un Mauricien qui est allé visiter l'Établissement. On la trouvera à la 3^{ime} Partie

C^{te} de la Neuville.

Le Supérieur des Frères de la Doctrine Chrétienne de Bourbon a écrit sur l'œuvre de la Neuville les lignes suivantes, que nous extrayons du Messager du Patri-Cœur:

« Parmi les abonnements que je vous transmets, il en est un qui, j'en suis sûr, vous sera plus particulièrement agréable: c'est celui du bon Père Horner, de la Congrégation du S^{te} Esprit et du Saint-Cœur de Marie; car, comme vous le voyez, ce bon Religieux, qui est en même temps Curé de la petite Paroisse Saint-Bernard et Directeur de la Léproserie, va s'établir parmi ses chers Léprouvés, l'Épiscopat de la Prière.

« La peste a presque entièrement disparu de l'Europe; mais sous la zone torride elle exerce encore ses ravages. Ainsi Bourbon, malgré la salubrité de son climat, a ses pesteux et ses lépreux.

Ceux qui sont à leur aise vivent retirés dans leurs habitations; les pauvres ont été réunis depuis quelques années dans un hospice spécial, au milieu des montagnes, à 17 kilomètres de S^t Denis. Une administration bienveillante et fraternelle leur procure toutes les consolations possibles, surtout celles de notre S^{te} Religion. Dans ce but, on a placé à la tête de la Léproserie Saint-Bernard les Religieux du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, et les pieuses Filles de Marie, religieuses fondées dans la Colonie, et se dévouant à secourir toutes les misères. . . » (Extrait du Message du S^{ar}-Cœur de Jésus : Tome III, paragraphe V, page 131.)

Mission de Zanzibar.

Ceux de nos Confrères qui sont destinés pour Zanzibar n'ont pu trouver encore d'occasion pour se rendre à leur chère Mission. Le P. Duboin nous écrit cependant que l'on compte sur un Navire pour le mois de Mai.

On peut voir déjà par là qu'une difficulté particulière de cette nouvelle Mission, si belle d'ailleurs et si intéressante, sera la rareté des communications soit avec la France, soit avec Bourbon même. Mais M^o Maupoint a fait des démarches auprès du Ministre de la Marine et des Colonies pour obtenir des occasions plus régulières et plus fréquentes; et Son Excellence a paru à cet égard bien disposé, d'autant plus que la France n'est pas sans doute sans avoir quelques vues sur ce pays. Le Commandant de la division navale de la Côte orientale d'Afrique, M^o Dupré, venu récemment en France, a promis aussi de saisir toutes les occasions d'entretenir des communications aussi fréquentes que possible avec Zanzibar. (Lett. du 22 Janv. à M^o Maupoint.)

Indes orientales.

C^{te} de Chandernagor.

La correspondance de la C^{te}, régulière et intéressante dans les

premiers temps, commence à devenir plus rare et plus stérile. Voici cependant quelques nouvelles que nous avons pu recueillir :

— L'ancien Gouverneur de Pondichéry, M. d'Ulbraye a été changé et remplacé par M.^r Bontemps. Celui-ci, qui avait déjà eu l'occasion de connaître nos Pères à la Guadeloupe et à la Martinique, se plaît à rappeler leur souvenir avec estime. Il paraît animé des intentions les plus bienveillantes et les plus favorables pour notre maison de Chandernagor, et disposé à favoriser, de tout son pouvoir, l'autre importante des écoles

— Le P. Parthet se met avec ardeur à l'étude de l'anglais et du Bengali. Il donne tous les jours des leçons de français à un gros Babou (riche Indien), et en reçoit en retour des leçons de langue de ce pays. Il ne s'est jamais si bien porté, écrit-il, que depuis qu'il a mis le pied sur le navire qui l'a porté à Chandernagor ; et, depuis, sa santé ne s'est pas démentie.

Le P. François-Joseph, dont la faible santé donnait quelques inquiétudes, va aussi, nous écrit-on, beaucoup mieux que lorsqu'il était en France. Il est vrai qu'il n'a encore vu que la belle saison. On espère cependant que ce mieux se maintiendra.

— Le Gouvernement français projette de grandes améliorations de toutes sortes à Chandernagor. On doit y dépenser dès cette année 60,000^{fr}, et autant les années suivantes, jusqu'à ce que Chandernagor soit redevenu le bijou des Indes. Cela montre que le Gouvernement n'est pas à la veille de céder cette ville aux Anglais, comme depuis longtemps on en avait fait courir le bruit.

Province d'Amérique.

Martinique.

C^{te} de S^{te} Pierre.

— Le P. Leloup, envoyé par le C. P. P. de N. D. de Langonnet à la Martinique, ainsi qu'il a été annoncé au dernier Bulletin, s'est

embarqué le 16 janvier à S^{te} Nazaire, et est arrivé à S^{te} Pierre, le beau jour de la fête de la Purification de la S^{te} Vierge, le 2 Février, après une heureuse traversée de 17 jours. Depuis quelque temps déjà, ce cher Père était assez fatigué, et ce n'est pas sans hésitation que le C. P. Père, après l'avoir vu à la Maison-Mère, s'est décidé à l'envoyer à la Martinique. Cependant, après son arrivée, il s'est trouvé beaucoup mieux et plus fort qu'en France, mais on n'est pas encore sans craindre pour la poitrine. Aussi, le C. P. Père a-t-il bien recommandé d'avoir, pour sa santé tous les soins et ménagements possibles.

— Dans le mois de Février, plusieurs de nos chers Confrères du Séminaire - Collège ont été visités par la maladie. Le P. Schade a eu une sorte de congestion cérébrale, comme le P. Emonet l'an passé, le P. Grasser et le F. Edouard, une fièvre de plusieurs jours qui lui a fait un peu déprimer; le F. Glächler, une nouvelle attaque de névralgie; le P. Buisson, une sorte de fièvre bilieuse qui a donné assez d'inquiétudes. Mais S^{te} Joseph fleur a heureusement ramené à tous les forces et la santé dans le mois qui lui est consacré; et le P. Buisson lui-même commençait, vers la fin du mois de Mars, à entrer en convalescence.

— Dans le même mois, la C^{te} de la Martinique a eu une cérémonie de Vaux perpétuels. Les F. F. Edouard (Klein) et Joseph (Lang) ont eu le bonheur de renouveler publiquement, pour toute leur vie, les engagements sacrés qui les attachent à Dieu et à la Congrégation, entre les mains du P. Emonet délégué à cet effet par le C. P. Père. Cette cérémonie a eu lieu le jour même de la fête du Saint Époux de Marie, le 19 mars.

— La nouvelle année scolaire du Sem^{aire} - Collège s'est ouverte sous d'heureux auspices; et tous reconnaissent la prospérité de cette œuvre. M^{re} l'Abbé Guesdon, Vicaire Général du Diocèse, a reçu du Ministre, sur la fin de Mars, une lettre où Son Excellence lui disait à cet égard: « qu'il étoit voyant avec satisfaction que le Séminaire - Collège de S^{te} Pierre, grâce à l'intelligente administration

de M^{re} le Vicaire-Administrateur, se trouvant dans un état florissant.»

Maison du Grand-Séminaire.

Au mois de Mars, il y a eu Ordination pour les Frères du Grand-Séminaire. Elle a été faite, comme les précédentes, à la Dominique, par M^{re} Poirier. Le Père Simonet est allé y conduire les Ordinand. Leur Echaite avait été prêchée par le P. Emonet. Deux Séminaristes ont reçu la Prêtrise, un, le Diaconat, et quatre, le Sous-Diaconat.

Notre-Dame de la Délivrante.

Le bon P. Dufrien ne nous donne pas souvent des nouvelles du pieux pèlerinage de N. D. de la Délivrante, bien qu'il ne doive pas cependant manquer de faits intéressants et édifiants.

Le P. Le Belley, qui s'y trouvait avec le P. Dufrien, a été appelé au Séminaire-Collège pour y remplacer le P. Lanet, un peu fatigué de sa classe; et le P. Lanet a été envoyé au Morne-Rouge. Le P. Grasset y est allé aussi quelque temps en changement d'air. L'air pur et frais des montagnes les a rafraîchis l'un et l'autre.

Guyane française.

C^{te} de Cayenne.

Cayenne — Le P. Strat avait quitté Cayenne à la mi-décembre, comme on l'a vu au dernier Bulletin, pour remettre sa santé gravement menacée par les fièvres et de violentes attaques de coliques sèches. Il est arrivé à la Maison-Mère sur la fin de janvier. La traversée lui avait déjà fait un grand bien. Mais, depuis son arrivée, il se rétablit et se fortifie encore davantage de jour en jour, et il se prépare à retourner, vers le printemps, dans sa mission de Cayenne avec de nouvelles forces et une nouvelle ardeur.

Le P. Brunetti a été aussi malade pendant quelques semaines, au commencement de l'année; mais les bons soins qu'il a reçus à l'hôpital l'ont bien remis.

— Comme on l'a vu par les Bulletins précédents, le P. Brunetti

était spécialement chargé à Cayenne de l'Alumônerie du Collège tenu dans cette ville par les Frères de la Doctrine Chrétienne, et en même temps de la classe de latin pour les élèves qui voulaient faire des études plus avancées. C'était une position qui avait toujours présenté assez de difficultés. Aussi, plusieurs fois, les Pères avaient proposé de la quitter, mais le C. P. Père avait pensé qu'il valait mieux attendre qu'une occasion se présentât d'elle-même pour opérer cette retraite; et c'est ce qui est arrivé dernièrement. Par suite de certains mécontentements vis-à-vis l'Établissement, M^{re} le Préfet Apostolique, de concert avec le Gouverneur, a cru devoir supprimer l'Alumônerie du Collège, et obliger les enfants de venir à l'Église de la Paroisse; et, en conséquence, le P. Brunetti a cessé en même temps, avec l'autorisation du C. P. Père, la classe qu'il y faisait; qui n'était que comme une accessoire de l'Alumônerie, et qui n'a du reste qu'assez peu d'importance.

Ainsi déchargé de cette classe, il a pu s'employer davantage aux travaux du S^t ministère et des œuvres de zèle. Un mois de Mars, il est allé dans la Paroisse de Macouria, en face de Cayenne, pour y remplacer le Curi absent.

— L'œuvre de la S^{te} Enfance est établie dans la Guyane depuis quelques années. C'est le P. Guizado qui en a été nommé le Directeur, par M^{re} le Préfet Apostolique, et il y met tout son zèle. Il y a, tant à Cayenne que dans les autres quartiers de la Colonie, 196 séries d'associés, et pour l'année 1863, on a pu recueillir une somme de 1,662^{fr}. 80^{cs}. C'est un bien beau résultat pour cette pauvre Colonie. Le jour de l'Épiphanie, il y a eu, pour la S^{te} Enfance, une fête splendide, à laquelle se sont rendus avec empressement tous les enfants des écoles. M^{re} Dosta a voulu présider lui-même une partie de l'office, et adresser aux associés de l'œuvre une petite allocution, pour exciter encore leur zèle et leur dévouement en faveur des pauvres petits enfants infidèles.

Connégrande — Le P. Durand est toujours content de ses chers Noirs de Connégrande. « Ils sont en général, écrit-il au C. P. Père, de bons Chrétiens, et aiment tous bien le Bon Dieu et la S^{te} Vierge.

Fortant encore à peine de l'esclavage, ils sont assez disposés à écouter la voix du Missionnaire, et ne demandent qu'à être bien instruits des vérités de notre S^{te} Religion; et c'est ce à quoi je m'applique dans mes catéchismes et instructions. Je suis heureux de pouvoir dire qu'ils sont exacts à y assister. Ils fréquentent aussi assez régulièrement les Sacraments. Les personnes qui communient laissent rarement passer une semaine sans s'approcher de la S^{te} Table. C'est là une de mes grandes consolations. Depuis quelques années, l'Archiconfrérie est établie dans la paroisse. Nous avons en outre érigé la Confrérie du Rosaire; cela fait un bien considérable. C'est un fait remarquable: combien tout ce qui touche au culte et à l'honneur de la S^{te} Vierge fait le bonheur des gens de Conziégrande. Ils la prient avec une simplicité, une confiance, un amour dont on se ferait difficilement une idée en France.

« Tout cependant n'est pas rose à Conziégrande, pas plus qu'ailleurs. Ici, comme partout, travaille jour et nuit l'ennemi du genre humain. Il y a des personnes qui, par leurs désordres, me causent bien du tracassé et de la tristesse... Enfin, je prends patience. Dieu, dont les desseins de miséricorde sont grands et impénétrables, saura bien, en temps et lieu, tirer le bien du mal, et faire tourner tout à sa gloire et au bien des âmes. » (Lett. du 15 fév.).

— Nous ajouterons que le P. Durand a encore un grand projet pour ses chers habitants de Conziégrande: c'est d'organiser, parmi les gens de bonne volonté le travail en commun, pour leur avantage matériel à tous, et, en même temps, pour en former un village chrétien modèle. Ce serait une reproduction du Paraguay. Les voisins en ont déjà accueilli la première proposition avec avidité; et si ce n'avait dépendu que d'eux, ce serait déjà commencé. Mais il faut en tout savoir aller prudemment, pour faire le bien avec d'autant plus de fruit.

Etablissements de Mondélice

L'Etablissement agricole et professionnel de Mondélice n'est plus à l'état de projet. Il est maintenant commencé. Le contrat de

baill de la propriété, autorisé par le C. R. Père, a été fait et signé pour 15 années, le 16 Mars; et trois jours après, le P. Guyodo est allé en prendre possession, sous les auspices du Glorieux S.^t Joseph, choisi comme Patron spécial de l'œuvre. Ce cher Père nous raconte ainsi lui-même cette première fondation de l'Établissement :

« Le 19 Mars, je partis de grand matin de Cayenne, pour aller à Rémire où se trouvait le P. Név. De là, nous nous dirigeâmes ensemble vers Mondélice, distante d'environ trois quarts d'heure. À notre arrivée, nous convoquâmes tout le monde de l'habitation pour assister à la S.^te Messe. Je voulus ainsi commencer l'Établissement par l'offrande de l'adorable Sacrifice, pour attirer sur nous les bénédictions du Ciel par la médiation de S.^t Auguste Victime, et nous unir de plus en plus à Elle. Car toute œuvre de Dieu se commence par le sacrifice; et c'est aussi par le sacrifice qu'elle se continue, se développe et atteint sa plus grande prospérité.

« Après la S.^te Messe, j'adressai quelques mots aux bonnes gens qui y assistaient, pour leur faire comprendre le but de l'œuvre dont nous venions poser la première pierre, à savoir : l'éducation chrétienne des enfants des divers quartiers de la Colonie, par le travail, sous le patronage de S.^t Joseph, ce parfait modèle de l'Instituteur de l'enfance et de la famille chrétienne.

« Je fis ensuite la bénédiction de toute l'habitation et de toutes les maisons qu'elle renferme : Et je consignai notre prise de possession par un procès-verbal dans le registre destiné pour les Annales du nouvel Établissement.

« Dans l'après-midi, nous avons fait appeler tout le personnel de l'habitation. Il y avait en tout, hommes, femmes et enfants, 60 personnes. Ils étaient constamment restés sur l'habitation, quoiqu'on ne les payât pas depuis cinq à six ans. En revanche, ils ne travaillaient pas trop. C'est avec eux que nous avons commencé, car nous voulons n'aller que peu à peu; l'œuvre se développera ensuite selon ses ressources et les desseins de la Providence.

« Le nouveau Directeur de l'Intérieur, que nous venons d'avoir,

M^{re} Quintry, est très-bien disposé envers nous et spécialement envers l'œuvre de Mondélice. M^{re} le Gouverneur et lui approuvent toujours beaucoup cette œuvre, et sont tout prêts à lui prêter un concours actif. Nous espérons donc qu'elle se développera et prospérera avec la bénédiction de Dieu »

C^{ie} de Mana.

Nous apprenons que le P. Kranner est allé, au lieu du P. Sedhu, faire un grand voyage au Maroni, chez les Nègres Boss et Bonis. Nous n'en avons encore aucune nouvelle.

Haiti.

C^{ie} de Port-au-Prince.

— Le P. Moricet a eu successivement deux nouvelles attaques ou coups de sang; l'une au commencement de Janvier et l'autre aux premiers jours de Février. La première n'avait pas été très-forte; mais la seconde a été plus grave et a failli même emporter notre cher Confrère. Il est resté une journée dans un grand danger. Grâce à Dieu, il s'est remis cependant peu à peu; mais les médecins ont déclaré que s'il restait exposé au soleil ardent des Tropiques, une nouvelle attaque serait la dernière, et qu'il était urgent de le faire revenir en Europe. Ce cher Père a donc dû quitter la Mission d'Haïti, malgré le besoin que l'on aurait eu de lui, surtout pour l'époque du Carême. Il s'est embarqué sur un Vapeur de Liverpool, dans le courant de Février, pour de là se rendre à Southampton, et il nous est arrivé à la Maison-Mère, le jour même de la fête de l'Annonciation de la Très-S^{te} Vierge, le 25 Mars. Il lui reste encore une assez grande faiblesse; et de petites fièvres viennent le visiter de temps à autre; mais il va mieux cependant.

— D'après la correspondance du P. Pascal, les affaires religieuses sont toujours en suspens. Le Gouvernement ne se presse pas de désigner l'Archevêque et les Evêques. L'on attend, avant de se

prononcer, la discussion de la Chambre sur l'Arrêté des Fabriques que l'on voudrait faire passer au Bulletin des lois.

M^r. Du Cosquer est toujours à Rome, en expectative. Il habite au Séminaire français. Le P. Pascal reste, en attendant, chargé par intérim de la juridiction ecclésiastique dans la République, comme Vicaire général du Délégué Apostolique. Le Président et les Ministres sont toujours pour lui pleins d'estime et de bienveillance; et l'on a même, pense à lui, dit-on, pour en faire un Evêque ou un Archevêque. Sa position n'est cependant pas sans difficultés, vu que les choses sont encore à organiser. Le Gouvernement semble quelquefois ne se dessaisir qu'avec la plus grande peine de cette autorité qu'il avait précédemment usurpée sur la juridiction spirituelle; et plusieurs fois, en peu de temps, le P. Pascal a dû rappeler au Ministre des Cultes les articles du Concordat et les conventions subséquentes établies pour son exécution. Ses respectueuses observations ont toujours été bien acceptées jusqu'ici; mais la situation n'en reste pas moins assez difficile. Aussi est-il à désirer que l'Archevêque et les Evêques soient nommés le plus tôt possible, pour consolider cette pauvre Eglise renaissante.

— Malgré tout, au reste, le bien continue à se faire de plus en plus. Nos chers Compagnons s'efforcent de se multiplier pour leur immense besogne; et Dieu soutient leurs forces. Le carême amène de nombreuses conversions; un grand nombre de Communions pascuales se sont déjà faites ou se préparent. Le Jeudi-Saint seul, le P. Pascal a eu la consolation de distribuer la S^{te} Communion à environ cent fidèles, dont les deux-tiers hommes et jeunes gens. Mais plus de la moitié de l'ouvrage restait encore à faire; et ils ont dû reculer le terme des Pâques jusqu'à la fête de l'Ascension, pour pouvoir y suffire.

Etablissement de la Trinidad.

La fondation du nouvel Etablissement de la Trinidad se trouve encore suspendue, par suite du retard apporté à la nomination du

retard apporté à la nomination du successeur de M^r English. L'on pensait d'abord que le nouvel Archevêque pourrait être prisonnier au dernier consistoire ; mais sa nomination est encore différée, et peut-être pour plusieurs mois.

Cependant, le Cardinal Barnabò et spécialement M^r Calbot, président de commencer l'œuvre ; et le Vicaire administrateur du Diocèse se montre lui-même bien disposé à notre égard. Aussi, est-il probable que s'il ne survient pas de difficultés, les Pères destinés à cette nouvelle œuvre s'embarqueront prochainement. Le C. R. Père pense y envoyer les P. P. Guilloux et Sundhauser. Ce sont l'un et l'autre deux nouveaux Profès ; mais le P. Guilloux, que plusieurs de nos Confrères connaissent déjà, a pu acquiescer de l'expérience par les positions qu'il a occupées précédemment, à la Guadeloupe et à Bourbon, avant d'entrer dans la Congrégation.

— Nos chers Confrères ont pu lire dans le journal le monde le récit d'un attentat dont a été victime M^r l'abbé Cuenat, chargé de l'administration du diocèse depuis la mort de M^r English. « Le Prêtre courageux et zélé avait dû sévir contre différents abus dans le Clergé devenus intolérables. Le 17 Mars, tandis qu'il lisait tranquillement le journal Le monde, on est entré subitement dans son appartement ; et on lui a déchargé sur la tête deux rudes coups, dont le premier, heureusement, a glissé sur son front dégarni. Les Catholiques de Port-d'Espagne, justement émus de cet attentat, se sont empressés de remettre à M^r l'Administrateur du Diocèse une adresse de plus de cent signatures des citoyens les plus distingués pour lui en exprimer leur indignation. » Cet attentat est, dit-on, l'œuvre d'un mauvais Prêtre. Cela montre l'importance pour cette Colonie d'un Petit-Séminaire pour pouvoir préparer peu à peu les éléments d'un bon Clergé indigène.

Troisième Partie.

Lettres — Rapports — Citations diverses. ~

I.

Lettres Apostoliques relatives à la nouvelle division du Vicariat
des Deux-Guinées et de la Sénégambie.

Constitution établissant les deux nouveaux Vicariats.

PIUS P.P. IX.

Ad futuram rei memoriam. Ex hac Divi Petri Cathedra, excelsa veluti in specula, universum Christianum Orbem prospicientes, in eas precipue Dominici gregis partes animo intendimus, quæ ab hoc Apostolica Fidei centro longis terræ marisque tractibus sejunguntur; et si quid intellexerimus ad Catholicam rem fastidius per ea loca, feliciusque procurandam facere, id mature prestare, quantum cum Domino possumus, satagimus. Jamvero cum erectis à Nobis Vicariatibus, qui à Sierra-Leone, et Dahomey nomen habent, et Prefectura Apostolica ab Insulis Fernando-Po, Annobon, et Gorisco nuncupata, regiones vulgo Senegambia in Guinea superiori sive Septentrionali, et Gabon in Guinea inferiori sive Meridionali, sub jurisdictione Venerabilis Fratris Remigii Episcopi Gallipolensis, duarum Guinearum Vicarii Apostolici, manserint; cumque is sive propter locorum distantiam, sive propter commeatuum difficultatem, sive etiam propter superscriptas Missiones novissime erectas, quæ Senegambiam dividunt à Gabon, haud amplius per se valeat Catholicorum in utraque Guinea degentium spirituali cura

prospicere; et idcirco jam ab anno MDCCCLIX. Venerabili Fratri Alsidio Episcopo Moetonensi Coadjutori suo, eas partes commiserit, ut in Senegambriâ personaliter et continenter residens, Catholicis inibi commorantibus consuleret; plurimum ad animarum salutem, et Religionis incrementum conferre visum est, si amplissimus ille duarum Guinearum Vicariatus in duos distinctos Vicariatus divideretur; supplicesque Nobis admotae preces, ut in premissis opportunè providere, ac ut infra indulgere de benignitate Nostrâ dignaremur. Nos igitur, quibus nihil magis est, quam ut Apostolica Fides universum, quam latè patet, terrarum orbem pervadat; et Catholica res expeditè, et fructuosè administretur; re totâ cum Venerabilibus Fratibus Nostris S. R. E. Cardinalibus negotiis Fidei Propagandæ prepositis sedulò perpensa, auditis etiam tam memoratorum Antistitum voto, quàm rationum momentum, quæ ab Dilecto Filio Ignatio Schwindenthammer Moderatore Generali Congregationis à Sancto Spiritu et Sacro Cordis Beate Mariae Virginis nuncupata, cui duarum Guinearum Missio est credita, in medium adducta sunt, de eorundem Venerabilium Fratrum Nostrorum Consilio, ad propositam dicti Vicariatus divisionem deveniendum censuimus. Quæ cum ita sint, motu proprio, certâ scientiâ, et maturâ deliberatione, Auctoritate Nostrâ Apostolicâ hisce Litteris duarum Guinearum Vicariatum in duos distinctos Vicariatus Apostolicos dividimus, et alterum quidem à Gabon, seu Guineâ inferiorem, sive Meridionali, alterum à Senegambriâ, seu Guineâ superiori, sive Septentrionali nominari; unumquemque verò suo Antistiti ad Nostrum, et Apostolicam hujus Sedis beneplacitum committi volumus. Hæc statuimus et mandamus, decernentes hæc Litteras firmas, validas, et efficaces semper existere, et fore suosque plenarios et integros effectus sortiri et obtinere ac illis ad quos spectat, et pro tempore spectabit, in omnibus et per omnia plenissimè suffragari; sicque in premissis per quoscumque judices ordinarios, et delegatos, etiam causarum Palatii Apostolici Auditores judicari ac definiri debere, ac irritum

et inane, si secus super his à quoquam quavis auctoritate scienter, vel ignoranter contigerit attentari. Non obstantibus, quatenus opus sit, Nostrâ et Cancellariâ Apostolica regulâ de jure quasito non tollendo, aliisque Apostolicis, ac in universalibus, provincialibus, ac synodalibus Conciliis editis generalibus, vel specialibus Constitutionibus et Ordinationibus, nec non dicti Vicariatus Apostolici duarum Guinearum, etiam juramento, confirmatione Apostolicâ, vel quavis firmitate aliâ roboratis Statutis, consuetudinibus, ceterisque contrariis quibuscumque. ¹¹

Datum Roma apud S. Petrum sub Annulo Piscatoris, die VI Februarii MDCCCLXIII. Pontificatus Nostri Anno Decimosextimo.

Loco ✠ Sigilli

B. Card. Barberinus.

Brief de nomination de M^{re} Bessieux
comme Vicaire Apostolique de la Guinée.

PIUS P. P. IX.

Venerabilis Frater Salutem et Apostolicam Benedictionem.

Quod Catholica Rei bonum postulare videbatur, uti scilicet nimis ampla duarum Guinearum Missio in duos Vicariatus distinctos divideretur, quorum alteri à Gabon sive à Guineâ inferiori seu Meridionali, alteri à Senegambiâ sive à Guineâ superiori seu Septentrionali nomen esset; unasquasque verò proprio Antistiti ad Nostrum et Apostolica Sedis beneplacitum committeretur, illud hodiernâ die per similes Nostras Litteras præstitimus. Jam verò cum tu, Venerabilis Frater, Catholicorum in utraq; Guineâ degentium spirituali curâ per te gerendæ, præ vastitate Missionis impar, jam inde ab anno MDCCCLIX. Venerabilis Fratri Aloysio Kobis Episcopo Metonensi Coadjutori tuo Senegambiæ seu Guineæ Superioris sive septentrionalis

¹¹ Comme on a pu le remarquer, la Guinée supérieure à été confondue avec la Sénégambie dans la rédaction des Lèvres Apostoliques. On se propose de faire remarquer et rectifier la chose à Rome.

procuracione tradita, regionis Gabon seu Guineæ inferioris sive Meridionalis spirituale regimen tibi conservaveris, atque in hoc obeundo munere Nostræ expectationi cumulati responderis, nunc quando facta à Nobis divisione de quâ habita ante mentio est Missioni à Gabon seu à Guineâ inferiori sive meridionali nuncupata Vicarius apostolicus est proficiendus, hoc tibi potissimum muneri de Venerabilium Fratrum Nostrorum Sanctæ Romanæ Ecclesiæ Cardinalium negotiis, Fidei Propagandæ prepositorum etiam consilio, demandari constituimus. Quæ quum ita sint, Te, Venerabilis Frater, à quibus vis ecommunicationis et interdicti, aliisque ecclesiasticis censuris, sententiis et penis quovis modo vel quavis de causâ latis, si quas forte incurristi, hujus tantum rei gratiâ absolventes et absolutum fore censentes, hisce Litteris, Vicarium Apostolicum Vicariatus cui à Gabon seu à Guineâ inferiori sive Meridionali nomen fecimus, auctoritate Nostrâ Apostolicâ cum omnibus et singulis facultatibus necessariis et opportunis dligimus, facimus et renuntiamus. Omnes igitur ad quos spectat seu spectare poterit, jubemus ut te in Vicarium Apostolicum istius novi Vicariatus juxta presentium tenorem recipiant, admittant et tibi respectivè præsto sint, faveant, obediant, tuaque salubria monita et mandata reverenter excipiant et efficaciter adimpleant, alioquin sententiam seu penam quam rite tuleris statuerisve in rebelles ratam habebimus et faciemus auctorante Domino usque ad satisfactionem condignam inviolabiliter observari. Non obstantibus Constitutionibus et Ordinationibus apostolicis ceterisque contrariis quibuscumque.

Datum Romæ apud S. Petrum sub annulo Piscatoris die VI Februarii MDCCCLXIII.

Pontificatus Nostri anno decimoseptimo.

Loco + Sigilli.

pro A^{mo} Cardinali Barberino.
J. B. Brancaleone Castellani.

Bref de nomination de M^{se} Robër ,
comme Vicaire Apostolique de la Sénégambie.

PIUS P.P. IX.

Venerabilis Frater Salutem et Apostolicam Benedictionem.

Quod Catholice Rei bonum postulare videbatur, ut scilicet nimis ampla duarum Guinearum Missio in duos distinctos Vicariatus divideretur, quorum alteri à Gabon sive à Guineâ inferiori seu Meridionali, alteri à Senegambiâ sive à Guineâ superiori seu Septentrionali nomen esset; unamqueque verò proprio Antistiti ad Nostrum et Apostolica Sedis beneplacitum committeretur, illud hodiernâ die, per similes Nostras Litteras præstitimus. Jam verò, cum Venerabilis Frater Bemignus, Episcopus Gallipolensis, duarum Guinearum Vicarius Apostolicus Catholicorum per ea loca degentium spiritali cura per se gerendæ præ vastitate Missionis impar, jam inde ab anno MDCCCLIX Tibi, Venerabilis Frater, quippe Coadjutori suo, Guineæ superioris seu Septentrionalis procuracionem commiserit, tuque in hujusmodi obeundo munere Nostræ et memorati Antistitis expectationi cumulati responderis, nunc, quando factâ à Nobis divisione, de quâ habita antè mentio est, Vicarius Apostolicus Missioni à Senegambiâ sive à Guineâ Superiori sive Septentrionali nuncupatâ, est præficiendus, hoc tibi potissimum muneri de Venerabilium Fratrum Nostrorum Sancta Romana Ecclesie Cardinalium negotiis Fidei Propagandæ propositorum etiam consilio demandari Constituimus. Quæ cum ita sint, Tu, Venerabilis Frater, à quibusvis excommunicationis et interdicti aliisque ecclesiasticis censuris, sententiis et pœnis quovis modo vel quâvis de causâ factis, si quas fortè incurristi, hujus tantum rei gratiâ absolventes et absolutum fore consentes, hisce Litteris Vicarium Apostolicum Vicariatûs cui à Senegambiâ sive à

Guineã superiori seu septentrionali nomen fecimus, auctoritate Nostrã Apostolicã cum omnibus et singulis facultatibus necessariis et opportunis eligimus, facimus et renunciamus. Omnes igitur ad quos spectat seu spectare poterit jubemus ut te in Vicarium Apostolicum novi istius Vicariatus juxta presentium tenorem recipiant, admittant et Tibi respectivè præsto sint, favcant, obediant, inaque salubria monita et mandata reverenter excipiant et efficaciter adimpleant, alioquin sententiam seu panam quã ritè tuleris statuerisse in rebelles ratam habebimus et faciemus auctorante Domino usque ad satisfactionem condignam inviolabiliter observari. Non obstantibus Constitutionibus et Ordinationibus Apostolicis, cæterisque contrariis quibuscumque.

Datum Romæ apud S. Petrum sub annulo Piscatoris, die VI Februarii MDCCLXIII. Pontificatus Nostri anno decimoseptimo

Loco ✕ Sigilli.

Pro R. mo Cardinali Barberino,
J. B. Prancalzone Costellani.

II.

Son Eminence le Cardinal Dom Pitra.

Notice par M^e Louis Veillon,
publiée dans la Revue du monde Catholique (96^e 45-10 fév. 1863, p. 426).

Le Saint-Père vient d'appeler dans le Sacré-College un simple religieux français, Dom Pitra, moine bénédictin de la Congrégation de Solesmes, fondée il y a une trentaine d'années par le R. P. Dom Prosper Guéranger. Le choix qui élève un grand mérite et récompense d'admirables travaux, est en même temps un grand honneur pour l'ancien supérieur et les anciens confrères du nouveau Cardinal et pour tout le clergé français;

la joie sera unanime dans ces rangs où se cachent tant de science et de vertu. Ce n'est point une faveur accordée à une opinion, (car lorsqu'il s'agit de l'Église, on ne doit pas parler de partis). Entre les opinions, Dom Pitra a su se prononcer; son cœur affectueux est resté également de tous les côtés. Personne certainement ne sera plus satisfait de son élévation que nous, qui l'avons vu parmi nos adversaires dans la question des classiques; mais aucun dissentiment n'a eu le triste privilège d'altérer l'aménité de son caractère et d'ibranler l'équité de son esprit. Religieux édifiant, érudit de premier ordre, plein de bonté naturelle, d'une modestie charmante. En répandant libéralement les trésors de sa science, il semble demander conseil. Il sera bien étonné de porter la pourpre, mais lui seul s'en étonnera, et s'il pouvait comprendre le contentement de ses amis, cela au moins le consolerait.

Dom Pitra, Prêtre du diocèse d'Autun, est entré de bonne heure dans la Congrégation de Solismes. Encore fort jeune, il publia une savante et éloquente Histoire de St. Léger; mais bientôt, négligeant de cultiver le don d'écrire, il s'adonna à l'érudition. Les difficultés matérielles de tout genre qui accablent les Congrégations nouvelles, et qui ne furent point épargnées aux Bénédictins de Solismes, n'eurent pas le pouvoir de le distraire de cette vocation. Sans manquer aux devoirs spéciaux de la vie monastique, il étudia, parcourut les bibliothèques de la France et de l'Europe; alla jusqu'en Russie et rassembla les matériaux de son Spicilegium Solismense. Il en a publié cinq magnifiques volumes, Trésor de documents inédits ou mal connus sur l'antiquité ecclésiastique. Pour le dire en passant et pour donner un exemple signalé du beau dédain des fibres penseurs à l'endroit de tout ce qui n'est pas leur science et leur gloire, Dom Pitra et son Spicilege ne sont pas nommés dans le dictionnaire archi-complet des Contemporains, lancé avec tant d'emphase par les employés de la maison Kachette. Le savant religieux y est compagnon d'oubli de M^r. Pie, Evêque de Poitiers. On passe tout droit de

Pie IX à M^r Pètra Chevalier, « littérateur français. »

Pie IX, heureusement, a le regard plus perçant. Plus d'une fois, les travaux du Spicilège avaient amené le moine français dans les bibliothèques de Rome. Pie IX le vit à ses pieds et découvrit en lui le double mérite, le double dévouement à la foi et à la science qu'il récompense aujourd'hui.

Il faut bien l'avouer, le fonds de notre joie, en cette occasion, ce qui en fait l'allégresse, n'est pas tant de voir Dom Pètra Cardinal, que de voir Pie IX exercer si noblement ce droit d'élever et de couronner, plus souverain dans l'Église que partout ailleurs, parce que l'on y voit également la plénitude du pouvoir et la plénitude de la justice. Voilà un homme qui n'est rien absolument en dehors du commun, simple Prêtre, simple Religieux, simple savant; pas un titre hiérarchique dans sa profession; à peine l'a-t-on vu prieur ou sous-prieur d'une Communauté de son Ordre; pas une dignité, pas un prix académique, et je ne sais si le Spicilège a été l'objet d'une mention honorable dans les distributions de gloire de l'Institut; pas une protection quelconque, ni ecclésiastique, ni politique, ni privée; pas l'ombre d'une intrigue, ni d'une prétention, ni même d'un désir; rien enfin, que son mérite caché à ses propres yeux par sa profonde humilité; en cet état de parfait dénuement de toute splendeur humaine, il est appelé devant le Pape; il quitte sa cellule sans savoir ce qu'on lui veut; il paraît couvert de la bure, et le Vicaire de Jésus-Christ le fait asseoir parmi les princes, et le monde entier et l'Église, qui est plus que le monde, trouve que c'est juste et que c'est bien! Nous n'avons point ailleurs de tels exemples, qui disent si haut ce que vaut la vertu.

Oe bon et aimable et cher Père Pètra! Il y a deux ans, j'avais le bonheur de goûter l'hospitalité de Solesme; il y rentrait lui-même, après un long voyage scientifique, heureux de retrouver sa cellule, son Père Abbé, et de reprendre le joug des observances. A la récréation, on causait de Rome en

écossant des pois. Dans les intervalles du dîner, j'entendais frapper doucement à la porte de ma chambre : c'était lui ; il apportait un volume où il avait trouvé le renseignement qui m'était nécessaire, et il me demandait pardon de me déranger. Au réfectoire, il était de service à son tour, il assistait le Père Abbé qui donnait à laver aux hôtes ; il changeait les assiettes, et il faisait sa coulepe à genoux devant l'Abbé, lorsqu'il croyait avoir failli. . . Ah ! mon Père, grâce à Pie IX, j'aurai enfin ma revanche ! Et il faudra bien, à présent, que Votre Eminence me permette de lui baiser la main.

Louis Vuillot.

Dans une autre notice plus étendue, publiée quelque temps après dans la même Revue, par M.^r J. B. Dukon (n^o 43 - 25 Mars 1865, p. 676), on lit le passage suivant :

Chaque fois que ses devoirs ou ses travaux scientifiques le rappelaient à Paris, Dom Petra avait l'habitude de descendre au Séminaire du S.^t Esprit. « Je n'ai jamais compris, nous dit-il, sait récemment un des Supérieurs du Séminaire, comment l'infatigable Bénédictin a pu résister à un labeur aussi opiniâtre. La journée était consacrée aux affaires de son Ordre et surtout aux recherches dans les bibliothèques dont il connaissait aussi bien les trésors que le plus habile conservateur. Les nuits se consumaient à collationner ses notes. Et ceux qui s'en gageaient à prendre du repos, il répondait : Je le veux bien, pourvu que vous me donniez un jour où je ne sois pas moins. » Ou bien : « Nous nous reposerons dans l'éternité. » Il comptait sur les nuits du voyage pour se reposer de ses fatigues. »

C'est en vivant au milieu de ces bons Pères que Dom Petra apprit à connaître le P. P. Libermann, cet illustre converti qui a laissé après lui le souvenir d'un grand saint. Le P. P. Libermann s'endormait dans le Seigneur le 2 février 1852, et le 29 du même

mois, ainsi que le 5 Mars suivant, le moine, reconnaissant des bontés de ce saint Religieux, rappelait aux lecteurs de l'Univers les vertus et les mérites du bienheureux défunt.

Ces lignes, gage de piété filiale, n'étaient qu'une esquisse de la vie du zélé serviteur de Dieu. Trois années plus tard, Dom Petra publiait *La vie du R. P. Libermann, fondateur de la Congrégation du Saint-Cœur de Marie et premier Supérieur Général de la Cong. du S^t-Esprit et du S^t-Cœur de Marie.* « Avec l'autorité d'un théologien, la patience d'un savant, la grâce d'un écrivain habile et heureux, dit l'Univers, » Dom Petra a raconté les divers états de l'âme du R. P. Libermann « et les rudes préparations que la Providence lui avait ménagées. » (Univers, 20 août 1855.)

Lettre du Cardinal Don Petra au C. P. Père,
lors de son élévation au Cardinalat.

Rome, 29 mars 1863.

Révérendissime Père et Supérieur général,

L'empressement si aimable qui m'a valu de votre part des félicitations aussi promptes que gracieuses m'oblige de profiter du premier courrier mis à ma disposition, après le consistoire, pour vous remercier. Je commence à respirer, et sans pouvoir m'expliquer encore ce qu'il a plu à Dieu de faire à mon égard, il m'est d'autant plus facile de rapporter à lui seul les bonnes paroles qui me viennent de diverses parts. Aidez-moi, très-Vénéré Père, à remplir ce devoir, vous qui avez appris à si bonne école à tout envisager du côté surnaturel.

J'ai déjà chargé les excellents Pères du Séminaire français d'être auprès de votre Révérend^{me} Paternité les interprètes de ma gratitude et de lui donner l'assurance que quoi qu'il puisse advenir, je conserverai bonne mémoire du bienveillant accueil dont j'ai été si longtemps honoré au Séminaire du S^t Esprit.

Le souvenir de notre saint Père Libermann me revient

souvent à l'esprit, et peut-être vous demanderai-je de me réserver s'il en est temps encore, une copie de tous ses opuscules et lettres autographiées.

Permettez-moi, Révérendissime Père, de vous confier, avec une lettre pour le R. P. Gaultier, mes remerciements pour vos dignes collègues et l'hommage de mon profond et affectueux respect pour votre Paternité très-révérènde et très-chère.

To. Bapt. Card. Serra.

III

Lettre d'éloge

pour la C^{ie} des Filles du S^c Cœur de Marie à Ouhari
adressée à M^{re} Nobès par le Cardinal Préfet de la Propagande.

Illustrissime et Reverendissime Domine,

In relatione de Missionis tuæ Statu S. Consilio Christiano Nomini Propagando à te exhibitâ exposuisti piam sacram virginum indigenarum societatem sub titulo, vulgò des Filles du S^c Cœur de Marie à te fuisse institutam, quæ Alforum conversionem tum precibus, tum penitentia ac misericordie operibus intendit. Id quidem audivisse pergratum accidit memorata S. Congregationi, nec non Beatissimo Patri nostro, cui in Audientia 20 novembris anni mox præterlapsi tuum folium subjeci. Nedium itaque tuum propositum prædictæ societatis instituendæ, sed et ipsam societatem, quam magna utilitati hisce regionibus futuram censeo, singulari prosequor laude. Eandem verò superatis omnibus difficultatibus, quæ ex moribus et indole personarum, atque ex locorum naturâ ei obijciuntur, tales reddituram esse fructus spero, ut cum per factam experientiam constituerit ejus regulas et constitutiones ad propositum scopum aptissime confirmare, S. Sedis approbationem inereatur. Interea Deum oro ut Te diu sospitem, et incolumem servet.

Roma ex aedibus S. C. de Propaganda Fide; die 19^{te} Januarii 1863.

Reverentia tuae riti Frater addictissimus

Ab. Card. Barnabo Prof.

Ab. Capalti, à secret.

R. P. D. Aloïsia Kobis, Episcopo Abetoniensi
coadj. ap^o Vicarii Uvarum Guinearum. Dakar.

Traduction française de la lettre précitée.

Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

Dans le rapport que vous avez présenté à la Sacrée Congrégation de la Propagande sur l'état de votre Mission, vous avez exposé qu'une pieuse société de Sœurs Indigènes avait été instituée par vous, sous le nom de Filles du S^{te} Cœur de Marie, dans le but de travailler à la conversion des noirs de l'Afrique, tant par la prière que par des œuvres de pénitence et de miséricorde. Cette nouvelle a été très-agréable à la Sacrée Congrégation, et le S^{te} Père lui-même, auquel j'ai soumis votre rapport dans l'audience du 20 novembre dernier, l'a accueillie avec joie. C'est une œuvre qui sera, je pense, d'une grande utilité pour ces Contrées; aussi, je loue d'une manière toute particulière cette Société et la pensée que vous avez eue de l'instituer. J'espère qu'elle surmontera toutes les difficultés provenant de la nature du pays, des mœurs et du caractère des Indigènes, et qu'elle se rendra digne par ses fruits d'obtenir l'approbation du S^{te} Siège, lorsque l'expérience aura fait constater la parfaite convenance de ses Règles et Constitutions pour la fin proposée. En attendant, je prie Dieu qu'il vous conserve longtemps encore la vie et la santé.

Rome, du Palais de la Propagande, le 19 Janvier 1863.

De votre Révérence, comme Frère tout dévoué

Ab. Barnabo, Cardinal, Préfet de la Propagande
Ab. Capalti Secrétaire.

IV.

Les commencemens de la Colonie agricole de S^t Joseph.

(Lettre du P. Engel au C. R. Père.)

S^t Joseph, le 19 Mars 1863.

Mon Révérend et bien aimé Père,

M^{rs} Koobès et le P. Strub vous ont déjà parlé sans doute de la Colonie agricole de S^t Joseph. Aujourd'hui que j'ai quelques moments de loisir, je viens avec bonheur vous en entretenir à mon tour plus en détail. Notre départ pour aller commencer le nouvel établissement était fixé au 22 janvier. Après avoir recommandé notre œuvre au divin Maître, nous quittâmes la C^{té} de Dakar, pour nous embarquer à bord d'un grand bateau que M^{te} le Commandant de Gorée avait bien voulu mettre à la disposition de Monseigneur. Le voyage s'exécuta avec une grande rapidité. Nous étions partis le soir, et le lendemain matin, de très-bonne heure, nous aperçûmes Joal. Nous arrivâmes à la C^{té} vers les 10 heures et nous eûmes encore le bonheur, Monseigneur, le P. Lacombe et moi, de pouvoir dire la S^{te} Messe.

Bientôt après dîner, tout le monde se rendit avec empressement au lieu choisi pour la fondation de la nouvelle œuvre. C'est l'endroit où avait été commencé le premier essai d'établissement agricole il y a quelques années, et qui dut être abandonné par suite des vexations du roi de Sine et de ses tiédos. Il se trouve à une lieue environ au nord de Joal, et est connu dans le langage du pays, sous le nom de Ngazobil (1).

C'était la fête des Epousailles de la B. Vierge Marie et de S^t Joseph Patron de l'Œuvre; et c'est pourquoi nous voulions

(1) Ngazobil est un mot sénégalais qui veut dire puits de pierre. Les indigènes ont appelé ainsi ce lieu parce qu'il s'y trouve une source sortant d'un rocher; cette source fournit une eau très-bonne et très-abondante, et c'est une des raisons qui avaient fait choisir cet emplacement par les Missionnaires.

prendre en ce jour possession de notre terrain pour le consacrer au glorieux Epoux de Marie. Un bon noir de Gorée a bien voulu faire présent à Monseigneur d'un superbe tableau représentant S.^t Joseph conduisant l'Enfant Jésus par la main. Nous l'avons placé avec honneur dans la première case, pour établir ainsi ce grand Saint, d'une manière visible, comme le Maître et le Protecteur de l'Œuvre. Mais aussi nous pouvons dire que son secours ne nous a jamais fait défaut. Nous avons pu même remarquer que le mercredi, jour de la semaine consacré à S.^t Joseph, est pour notre C.^{te} un jour de bénédiction particulière. Tout ce qui s'est fait d'important pour notre Œuvre, s'est fait un mercredi. Puise-t-il toujours bénir et protéger cette œuvre qui lui est consacrée.

Monseigneur n'a jamais eu le moindre doute sur le succès et la réussite de l'établissement. Cependant, on avait un peu craint que la concession faite par le Gouvernement ne soulevât quelques difficultés parmi les indigènes; mais toutes les craintes se dissipèrent bientôt. Dès notre débarquement à Zool, le bruit de notre arrivée s'était répandu partout, et bientôt, les chefs de tous les villages des environs, Diong, Bourdiane, Fadhioth, &c.^{te} vinrent les uns après les autres présenter leurs hommages à Monseigneur. Tous furent enchantés des vastes projets de Sa Grandeur et lui promirent leur concours. Ces bonnes dispositions se sont heureusement maintenues, et nous en avons encore chaque jour des preuves convaincantes. Les ouvriers indigènes nous arrivent en surabondance de tous les côtés; et, au moment même où j'écris cette lettre, nous en comptons soixante-trois. Les habitants des villages environnants viennent tour à tour nous aider au travail enchantés du gain qu'il leur rapporte. Les chefs eux-mêmes, pour entraîner leurs sujets, leur donnent l'exemple.

Nous avons dû commencer d'abord par travailler aux constructions nécessaires pour nous installer avec les ouvriers. Il a fallu s'abriter, dans les premiers jours, sous de pauvres petites cases de noirs ressemblant plutôt à des ruches d'abeilles qu'à des maisons

Et nous éléons maintenant un beau bâtiment en pierres, et bientôt nous pourrons nous y installer.

En ce moment, on travaille de tous côtés; et il faut voir avec quelle ardeur! C'est vraiment un spectacle extraordinaire, surtout pour le pays, de voir toutes ces masses d'ouvriers dirigés par nos deux Frères... Ici, on porte des pierres, là du sable, ailleurs des coquillages pour en faire de la chaux. Les uns installent des cases provisoires, d'autres creusent des fondements ou maçonnent. D'un côté travaillent les charpentiers et les menuisiers; de l'autre, les forgerons; plus loin, on fait les défrichements pour les cultures; tout s'agite, tout est en mouvement. Aussi, le travail commence à avancer d'une manière surprenante.

Quant à leur entretien, vos enfants, Mon très Révérend Père, sont aussi certainement mieux que vous ne le pensez. Je puis en parler en toute connaissance de cause, puisque, ici encore, je suis l'économiste de la C^{te}.

En quittant Dalkar et Jodal pour nous établir à S^{te} Joseph, les Pères nous plaignaient; en disant que, bien souvent, nous aurions triste chère et qu'il faudrait se contenter d'un peu de riz tant pour le dîner que pour le souper; on n'avait guère en effet le droit de s'attendre à autre chose, en allant s'établir ainsi au milieu des forêts, à une bonne lieue de toute habitation, dans un pays sans foire ni marché, presque sans commerce. Mais en cela, comme pour tout le reste, le Père nourricier de l'Enfant Jésus a été pour nous un excellent Procureur; et nous avons largement tout ce dont nous avons besoin. Chaque jour, on vient nous apporter du lait délicieux en abondance et à très-bon compte. Pour dessert, nous avons d'excellent beurre frais, ou bien du miel sauvage. La viande ne nous manque pas non plus, et est d'une qualité que les Seigneurs de France nous considèrent à juste titre. Aujourd'hui, c'est du Koba,⁽¹⁾ demain, c'est de la biche,

(1) Animal du pays ressemblant un peu au cerf pour la forme, et au bœuf pour la qualité de la chair.

une autre fois c'est du sanglier, ^{ou} ^{ou}. Et ordinairement cela arrive quand nous en avons le plus besoin. S^r Joseph nous a fait déjà des surprises bien agréables de ce genre. Dernièrement, le P. Lamoise est allé faire une visite à Sa Majesté le Roi de Sine. Il portait avec lui, pour offrir au Roi, comme présent de bien-venu quatre bouteilles de vin et quelques vignons; inutile de vous dire qu'il a été parfaitement bien reçu, et ses présents aussi. Mais Sa Majesté n'a pas voulu se laisser vaincre en générosité, et elle a donné au P. Lamoise deux bœufs dont l'un a déjà paru sur notre table; et l'autre ne tardera pas à le suivre. Hier encore j'ai acheté une petite vache bien belle: elle m'a coûté une bouteille de poudre, ce qui fait 8 à 10 sous.

J'aurais maintenant à vous parler, Mon Très-Révérénd Père, de la question la plus importante, la plantation et la culture du coton; mais je ne peux pas vous en dire grand'chose aujourd'hui, car nous ne nous en occupons pas encore. Depuis notre arrivée, nous employons tous nos ouvriers aux constructions et à la première préparation du terrain; les semailles ne commencent qu'en Juin pour se continuer ensuite pendant quatre mois; et la récolte des premiers semis commence sur la fin d'Octobre et se continue les mois suivants. Mais d'ailleurs tout nous promet une heureuse réussite. Nous ne voyons aucune difficulté ni aucun obstacle, et nous sommes dans les meilleures conditions désirables, et pour les travailleurs et pour les terres.

D'après tous les auteurs qui traitent de la culture du coton, les terrains les plus favorables sont les terres basses, voisines de la mer, saturées de principes calcaires, argileuses, et renfermant une dose modérée de peroxyde de fer. M^r Bouyer dit dans son ouvrage «Le voisinage de la mer est indispensable aux cotonniers. La plante qui vit par ses feuilles comme par ses racines semble avoir un impérieux besoin de respirer cet arôme salin, que lui apportent les brises du large, en même temps qu'elle se nourrit des sucs d'une terre sablonneuse.» Or, mon Très-Révérénd Père, le terrain concédé

à Sa Grandeur réunit toutes ces qualités. Il est sablonneux, voisin de la mer, argilieux et saturé de principes calcaires.

Les bras pour le cultiver ne nous manqueront pas non plus. Les ouvriers viennent de tous les côtés, comme je l'ai dit plus haut, nous demander du travail; et un grand nombre d'entre eux demandent même déjà à s'installer chez nous avec toute leur famille.

Si le Bon Dieu, comme nous l'espérons, continue ainsi à bénir cette œuvre, elle est appelée certainement à faire un bien considérable sous tous les rapports, surtout au point de vue moral et religieux.

Comme vous le savez, la paresse est la mère de tous les vices, et ici plus que partout encore, c'est une des grandes sources de corruption. La plupart de ces gens s'adonnent aux vices parce qu'ils ne savent ni ne veulent travailler. Mais quand ils auront sous les yeux le bon exemple du travail, et surtout quand ils en verront les résultats, cela les excitera à se mettre à l'œuvre. Ils aiment le gain. Nous leur en procurerons par leur travail; ce sera donc un excellent moyen pour les attirer à nous, et les habituer peu à peu à une vie laborieuse.

Cela nous donnera en outre le moyen de travailler à en faire des chrétiens et à sauver leurs âmes. Le grand obstacle à la conversion de ces pauvres infidèles, c'est le peu d'action et d'influence qu'on peut avoir sur eux, la difficulté de les réunir. Or, déjà plusieurs indigènes commencent à s'installer autour de nous. M^{rs} Hobbes leur a nommé un chef, auquel il a donné les instructions nécessaires pour avoir un village tout à fait en forme. Ce sera le village de S^r Joseph. Les rues en seront tirées au cordeau, et les cases, au lieu d'être rondes, seront carrées, 12^{feet}, 12^{feet}. Il y a déjà une dizaine de noirs qui ont demandé à bâtir leurs cases et à y faire venir toute leur famille. Je ne commence encore qu'à bégayer un peu de Wolof; mais tous ceux auxquels je parle ne paraissent pas éloignés de se faire chrétiens. Du reste, la chose se comprend aisément. C'est surtout la tyrannique autorité des marabouts qui les en-

chaîne dans l'infidélité. Une fois qu'on a pu les soustraire à ce joug, il est plus facile d'avoir action sur eux. Ce sont tous, ainsi qu'on s'a dit déjà bien souvent, comme de grands enfants. Voici un fait qui montrera ce que je dis. Tandant que tout le monde était à Joal, j'ai réuni un certain nombre d'ouvriers, je leur ai parlé de mon mieuu du Ciel, de Jésus et de Marie; puis, avant de les renvoyer, je leur ai dit que s'ils le voulaient, je donnerais à chacun une médaille, à condition qu'ils me donneraient tous leurs gris-gris. Eh, bien! ils n'ont pas hésité un instant; tous se sont immédiatement mis à les détacher pour me les donner. J'ai été vraiment touché des bonnes dispositions de ces pauvres noirs.

Prions donc maintenant pour que Marie, dont ils portent les livrés, touche leurs cœurs et les convertisse à la vraie foi, car tout est entre ses mains; je conserve tous les gris-gris comme le trophée d'une première victoire remportée sur le démon, laquelle, je l'espère, sera suivie de bien d'autres, mais plus grandes et plus considérables que celle-ci.

Daignez agréer, mon Très-Respecté et bien aimé Père, les sentiments de respect et de reconnaissance de votre tout dévoué enfant en Jésus et Marie

J. Engel, mis. cap.^m.



V. Mission du P. François à l'Île Rodrigue.

Etant au lieu le rapport du P. François sur sa Mission à l'Île Rodrigue, il sera sans doute intéressant pour nos lecteurs d'avoir quelques notions sur cette île assez peu connue, depuis sa découverte jusqu'à nos jours. Nous extrayons, en la résumant, la notice suivante de la description des Îles de l'Afrique publiée par M. l'Évêque dans l'Univers pittoresque (Afrique, tom. IV, p. 67 et suiv.).

Notice sur l'Île Rodrigues.

L'île Rodrigues, en portugais Rodriguez ou Roys, est située à 120 lieues nord-est de l'île Maurice, par $19^{\circ} 51'$ de latitude sud et $61^{\circ} 9'$ de longitude est. Elle fut découverte par les Portugais, dans le cours du XVI^{ème} siècle, lors de leurs premiers voyages dans la Mer des Indes, mais on ne sait trop au juste à quelle époque.

La première relation étendue que l'on possède de cette île est celle qui parut à Londres en 1708, sous le titre de Voyages et aventures de François L'Équat. L'Équat étoit un gentilhomme bourguignon, de la secte protestante, qui, après la révocation de l'édit de Nantes, passa en Hollande et de là s'embarqua pour Madagascar avec le célèbre Duquesne. Il débarqua à Rodrigues le 1^{er} Mai 1690 et y passa, selon son récit, trois années environ avec quelques compagnons.

La publication de son ouvrage attira l'attention du Ministre de la Marine qui en écrivit au Gouverneur de l'Île Bourbon. Le Conseil supérieur de Bourbon envoya en effet en 1723 un navire pour explorer cette île, et en prendre possession au nom du Roi et de la Compagnie des Indes. Quelques années après, en 1760, l'Abbé Pingré, ancien ginevesain et célèbre astronome de Paris, y fut envoyé pour explorer le premier passage de Vénus sur le Soleil (6 Juin 1761); et à cette occasion on forma un petit établissement dans l'île.

Dans la relation qu'il a faite de son voyage, l'Abbé Pingré rapporte que tous ceux qui demeuraient alors à Rodrigues faisoient profession d'être Chrétiens, bien qu'ils ne fussent pas toujours fidèles aux devoirs religieux. Tous les jours le Commandant faisoit exactement sonner l'Angelus et réciter la prière à tous les noirs amenés dans l'île. Il y avoit un cimetière béni. Mais aucune Église ni chapelle n'y étoit encore élevée.

Ce qui faisoit la principale richesse de l'île de Rodrigues, étoient les tortues. Elles s'y trouvoient dans les premiers commencements en nombre prodigieux. On en exportoit annuellement de quatre à cinq cent mille pesant en moyenne 20 livres. Mais

une exportation si considérable devait nécessairement en faire bien vite diminuer le nombre, et, en 1770, l'établissement qui y avait été fait, ne couvrant plus ses frais, fut supprimé.

Durant la Révolution, plusieurs habitants de l'Île-de-France ou Maurice obtinrent du Gouvernement des concessions de terre à Rodrigues; mais en l'an XIV, le Général Decaen, ayant appris que les Anglais trouvaient dans cette île des vivres et des rafraîchissements, résolut de la faire évacuer et de n'y laisser qu'un petit nombre d'hommes strictement nécessaires pour n'en point abandonner la propriété. Cette précaution n'empêcha pas les Anglais de s'en emparer en 1810, et c'est de là que partit l'escadre qui se rendit maîtresse de l'île de France. Et depuis lors, l'île de Rodrigues est restée entre les mains des Anglais et, par suite du Traité de 1815, la possession leur en fut assurée comme dépendance de Maurice.

Après sa conquête par les Anglais, l'île Rodrigues reçut de nouveau quelques Colons. Tous en général sont restés fidèles à la foi catholique, comme les habitants de Maurice. Mais ils n'avaient pas vu, de mémoire d'homme, de Prêtre catholique jusqu'en 1830 où le P. Chéreau fut pour la première fois les évangéliser. Le P. François y alla ensuite quelques années en 1837, et une autre fois l'an dernier.

Voici la relation que nous envoie ce cher Compère dans une lettre adressée au P. P. Collin, précédemment Provincial de Maurice, et dont la gaieté relève encore l'intérêt. On y trouvera en même temps la description de l'Île et des mœurs de ses habitants.

Lettre du P. François au P. Collin sur sa Mission à Rodrigues.
 Île Maurice, à S^c Julien de Flacq, le 3 février 1863.
 Mon Révérend et bien cher Père,

Vu la répugnance que j'éprouve à faire un rapport sur Rodrigues, j'estime que ma soumission à votre désir vous sera un témoignage non équivoque de ma vive reconnaissance pour l'extrême bonté dont vous avez toujours usé envers moi.

Quand, le 26 août 1862, je reçus l'ordre de m'embarquer

de nouveau pour Rodrigues, il semble que, relevant à peine d'une longue et sérieuse maladie, je n'étais pas de force à soutenir les fatigues de marches obligées à travers les montagnes. Je partis néanmoins, animé d'une sainte ardeur, soutenu d'en haut; et je dois avouer que tout dans cette expédition apostolique fut bénédiction et consolation pour mon âme. Le corps, à ce qu'il paraît, n'y trouva pas les mêmes avantages; car tout porte à croire que Rodrigues a été pour beaucoup dans la nouvelle maladie qui m'a saisi presque aussitôt mon retour et dont je ne relève que depuis quelques jours.

Le 26 août donc, le Trois-Frères levait son ancre et faisait voile sur Rodrigues. C'était la fête patronale du Port-Louis, jour heureux par conséquent: j'emportais du gâteau bénit, précieux gage de la protection divine contre les dangers de la mer. Aussi la traversée fut-elle des plus heureuses. L'unique passager qui faisait route avec nous était ce généreux M^r Bonelle qui, dans mes deux premières missions, m'avait accueilli et hébergé avec non moins de désintéressement que de respect, et qui se faisait présentement une fête de m'avoir encore pour son hôte. Du moins, je ne fus pas contraint de dormir sur le pont, comme cela m'était arrivé lors de mon premier voyage; et sous le rapport de la société, les choses furent pour le mieux. Le bon M^r Bonelle et Médor, mon catéchiste, s'étant largement entendus avec le mal de mer, eut sans doute payé aussi pour moi; car je ne fus indisposé que 9 jours. La table cependant n'était pas des plus confortables — Capitaine, la carte du déjeuner? — Pour le déjeuner!... du salé et des haricots. — Capitaine, que mettre pour le dîner. — Pour dîner!... eh bien!... pour dîner... des haricots — Et puis — Et puis... eh bien! du salé — La carte, vous le voyez, chez Père ne se trouvait pas très-compiquée. C'est dans ces occasions qu'on est heureux de pouvoir se faire à tout. La traversée dura ainsi quinze grands jours. Enfin, voici venir la fête du B. Pierre-Claver, Patron des noirs, nous sommes au terme du voyage, nous foulons le sol de Rodrigues; toute misère est mise en oubli, et il faut se livrer aux travaux apostoliques. Mais avant d'en faire le récit,

je dois vous donner d'abord une description du pays.

Rodrigues, située à 120 lieues N. E. de Maurice, est une île élevée dont les plus remarquables pics peuvent atteindre 300 à 350 mètres. Elle a environ 13 milles ou 5 lieues d'étendue de l'Est à l'Ouest, sur 7 à 8 milles ou 2 lieues $\frac{1}{2}$ de largeur du Nord au Sud. C'est une unique montagne d'érudic, d'un sol peu riche, qui fournit à peine au-delà des besoins de ses 700 habitants, les différentes racines, les haricots et le maïs que l'on y cultive. La pêche qui y est assez abondante, avec quelques centaines de bœufs, des cabris, des porcs et des volailles, tels sont ses articles de commerce, en retour desquels elle se procure les mille choses indispensables qui lui manquent.

La population est divisée en deux classes parfaitement distinctes: les indigènes ou cultivateurs, répartis çà et là sur toute l'étendue de la montagne, au nombre d'environ 400; et les pêcheurs, venus pour la plupart de Maurice, travaillant pour le compte d'une vingtaine de chefs, petits mulâtres ou noirs. Les derniers sont environ 300, et habitent sur la plage la baie Mathurin. Ils se répartissent, pour leur travail, sur les principales des 14 petites îles qui entourent Rodrigues. Un cercle de brisants dangereux encercle de toutes parts la grande terre ainsi que ses 14 satellites, et en rend l'accès très-difficile. Rodrigues est malheureusement célèbre par les fréquents naufrages dont elle est annuellement témoin. Cette raison et celles de son peu d'importance et de son éloignement font qu'elle végète dans une situation voisine de la misère. Un méchant petit brick (rarement il y a concurrence) relie ses rapports avec Maurice, et soumet ses pauvres habitants au joug d'un écrasant monopole.

Sous le rapport matériel ce n'est pas brillant, comme vous le voyez. Un rempart en palissades, couvert de feuilles de tabaciers, sert de palais de gouvernement; et autour de ce château d'un nouveau genre, une trentaine de cases visent, comme elles peuvent, à approcher du modèle; une diouette de navire élevée sur un socle semblant tel quel et couvert également en feuilles formé foie cathédrale; tout jeté sans symétrie sur une plage chaque jour aux deux-

ters couverte par la merée montante. C'est là la Capitale, le Paris de Rodrigues, décorée du nom pompeux de Port-Mathurin. A la montagne, nul village proprement dit: Les cases sont épar-
sées çà et là, suspendues au-dessus de profonds ravins, ou comme perçues au fond même des cascades. Pour relier les habitations entre-elles, sont de petits sentiers, à peine marqués au milieu des hautes herbes et des ronces, et suivant les nombreux accidents du terrain. Pour qui n'est ni cabre ni baudet, il y a vraiment de quoi en être harassé. Mais pour peu qu'il soit tombé de pluie, ce sont bien d'autres difficultés et plus dangereuses encore. Les terres se détrempent, les ruisseaux débordent, et vous risquez d'être en-
porté dans les abîmes (1)

L'île Rodrigues, à part les oranges, les citrons doux et les goyaves, auxquels viennent s'adjoindre quelques bananes et quelques pastèques, ne possède aucun bon fruit. Les rares arbres, laissés au fond des ravins, ont échappé aux ravages du feu et y entretiennent de petits filets d'eau. Le pays en grand est aride, sauf les rares habitations cultivées; tout le reste est envahi par les hautes herbes, les fougères et maints arbustes insignifiants.

Cel est le champ que m'avait donné à défrucher la divine Providence. Si je vous dis, mon Révérend Père, que, de mémoire d'homme, il n'y a paru de Prêtre que trois fois seulement et que la dernière visite date déjà de six ans, vous vous ferez aisément une idée des misères morales que s'y sont nécessairement développées.

Le premier Apôtre de Rodrigues fut, en 1850 et 1851, le P. P. Chetruas dont le souvenir y est encore vivace et béni. Je lui succédai

(1) Parmi les curiosités naturelles de Rodrigues, l'ouvrage dont nous avons extrait la notice précédente mentionne une grotte située dans l'est de l'île vers la pointe dite du Corail. Cette caverne, dont l'entrée est élevée d'une trentaine de pieds et large de cinquante, a environ deux toises de profondeur. Les stalactites y affectent les formes les plus variées et les plus bizarres; ces concrétions pierreuses y forment, de distance en distance, des colonnes de soixante pieds de hauteur, si régulières et si bien proportionnées qu'on les croirait placées là pour soutenir le poids de la voûte. Un limpide ruisseau parcourt toutes les sinuosités du souterrain, et se fait jour à travers les éboulements qui ont obstrué le passage à environ deux milles de l'ouverture — Le P. François pourrait peut-être vérifier l'exactitude de ce récit.

en 1856 et 1857; puis j'y reparus de nouveau 4 mois après, en Septembre accompagnant M^{re} Collier pour la confirmation; et voici enfin qu'après six autres longues années d'un complet abandon, le secours religieux promis et d'une année à l'autre vainement attendu jusqu'ici lui est venu! Puis-je y faire mieux connaître et aimer Jésus et sa Très-S^{te} Mère?

Mon apparition soudaine à Rodrigues a été l'occasion d'une explosion de joie indescriptible. Chères bonnes gens! je ne saurais dire toute l'émotion de leur cœur et du mien. Le soir même de mon arrivée, dans une première instruction, je leur ai exprimé tout mon bonheur de me retrouver parmi eux! Les larmes ont coulé. Mais les larmes sont au cœur; ce qui est à la toue la rosée; elles détrempent, amolissent, et préparent à recevoir les salutaires impressions de la grâce.

Je leur annonçai l'ordre de mes journées. Le voici invariablement tel que je l'ai établi et publié au Port-Mathurin.

7 h^{res} — Prière du matin, premier catéchisme et S^{te} Messe.

9 h. — Confessions.

12 h. — Classe de chant-motets et cantiques.

3 h. — Deuxième catéchisme, plus particulièrement pour les hommes.

7 h. — Chapelet, Instruction, Prière du soir.

8 h. — Troisième catéchisme pour quelques Vieux-mondans,

(c.à.d. les vieux et les vieilles) puis Confessions.

Vient ensuite le moment du repos; et devrai que l'on est par des myriades de moustiques, on s'estime fort heureux quand on peut avoir un court-sommeil de quatre à cinq heures, pour recommencer avec courage le lendemain.

À la montagne, la Chapelle S^{te} Gabriel ne saurait, comme Notre-Dame du Port-Mathurin, s'ouvrir plusieurs fois le jour pour des Offices solennels. Une seule réunion y a lieu le matin pour la messe et le catéchisme; puis force est d'accepter, à mesure qu'ils arrivent; ces bons montagnards sortis de loin, pour les gagner à Dieu. Le catéchiste dégrossit, rabâche à tue-tête la prière ainsi qu'il les trois principaux mystères de notre foi; puis, vient mon tour; et je polis de mon mieux; puis à l'Esprit-Saint de parachèver l'œuvre de conversion ou

d'amendement. Il faut une sante de fer pour y tenir; mais Dieu est là, heureusement, et en voyant comment il daigne user de bonté et miséricorde pour attirer à lui ces simples bonnes gens, le cœur déborde de reconnaissance.

Il n'ayant que deux mois à peine à partager entre la plaine et la montagne, il me fallait aller à la vapeur. J'entrepris l'explication du Catéchisme dans ses points principaux, l'assaisonnant de traits historiques capables de produire de durables impressions; et je finis par suggérer quelques motifs de persévérance et les moyens les plus à leur portée pour y réussir. Daigne le Seigneur, en l'absence du pasteur, éloigner de ce cher troupeau les foudres vengeants et soutenir leur faiblesse!

L'assistance suivie et toujours nombreuse aux différents exercices de la Mission, a été remarquable de recueillement. On semblait lire sur tous ces visages attentifs la bonne disposition à s'instruire, le désir sincère d'être à Dieu, le regret d'un honteux passé et l'espérance d'un avenir meilleur. Aussi, de telles dispositions ne restent pas sans fruits. En voici le résumé succinct:

Baptêmes d'enfants	122.
Baptêmes d'adultes	19.
Mariages bénits	21.
Confessions entendues	environ 450.
Premières Communions	32.
Extrême - Onction	3
Communions renouvelées	environ 250.

Sauf une malheureuse famille de renégats et cinq à six gardes de police, toute la population de Rodrigues est maintenant catholique. On pourrait aussi excepter quelques Indiens domestiques encore payens; mais il est plus que probable qu'une autre mission dans l'île les amènera à embrasser notre Religion sainte. Pour faire à Rodrigues un bien moins superficiel, il faudrait y demeurer plus de temps, et surtout choisir un temps plus opportun, tel que celui de l'hivernage où l'ouvrage chôme et où l'on peut avoir

action sur les pêcheurs revenus au Chef-lieu. Malheureusement, si l'on y va à cette époque, il faut se condamner à rester six mois jusqu'à l'apparition du premier navire. En outre, il ne faudrait pas laisser se perdre, par un trop long abandon, les fruits précédemment recueillis. Quand le Seigneur daignera-t-il prendre plus en pitié ce malheureux peuple!!!

Vous vous demandez, peut-être, bien cher Père, par quelles ressources j'ai entrepris cette Mission, puisque le voyage, le traitement du Catechiste et toutes autres dépenses furent à ma charge. À part le traitement que m'a alloué le Gouvernement, j'ai eu l'heureuse idée d'ouvrir une petite souscription à Placq et de quêter à la Cathédrale aux offices des Nours. Notre quartier répondit généreusement à mon appel; et les bons ouvriers du Port, que je n'ai prévus qu'au moment même de l'offre, ont su trouver dans leurs cœurs généreux une certaine de piastres. Avec cela, j'ai fait faire à bien des besoins et à bien des misères. Les Chapelles consolidées et embellies; un pied à terre plus confortable; un cimetière mis à l'abri des profanations par un mur d'entourage à chaux et à sable; les services de douze ans reconnus dans la personne des deux grands chefs du Culte en l'absence du Prêtre, ainsi que d'autres bonnes œuvres constateront la charité des Mauriciens pour leurs pauvres frères de Rodrigues en l'année 1862.

Et quelle, pensez-vous, dut être ma situation quant au logement et à la nourriture? Beaucoup meilleure que je ne l'avais prévue et incomparablement supérieure à celle qui me fut faite en 1856 et 57, lors de ma première Mission. Et la vérité, mon hangar à poissons de jadis redevint ma demeure au Port; mais jugez de sa transformation. Une rabane tendue à sa partie inférieure, au moyen d'une barre de fer, le divisa en deux chambres égales, et des tapis de Perse en recouvrent entièrement le parquet. Gueset seul ferait une juste description de mon château. Le style en est du plus pur rodriguois, et il y a tout à parier que rien de comparable en son genre n'a été exposé à l'exposition universelle de Londres. Malheureusement, 3011

l'auricula décor ne vous garantit ni des cent-pieds, ni des scorpions, petits êtres sans gêne, qui commencent d'abord par se loger, puis gare à qui les moleste dans leurs promenades et leurs maintes évolutions. Le pauvre Médor n'a pas tardé à en faire la redoutable expérience. Il a été piqué à l'ail une belle nuit; et s'est senti tout hors de lui et comme fou pendant un jour entier. Pourquoi aussi s'aviser de ficher cet ail malheureux juste au passage de l'animal? — Quant aux repas, ils nous furent préparés par l'excellent M^r Bonelle. Impossible de traiter mieux au Palais-royal.

Et la montagne, j'étais chez moi, je veux dire dans le superbe pavillon à deux pièces que j'y fis construire il y a six ans. L'air y est vif et pur; et l'appétit, ouvert par le froid, y fait savourer avec délice une alimentation substantielle, quoique beaucoup moins délicate que celle de la plaine. La pintade sauvage et la grosse chauve-souris⁽¹⁾ venaient de temps à autre donner, en les rendant plus copieux, du lustre à mes frugals repas. Les deux uniques gibiers de l'île sont très-goutés, et heureusement assez communs pour que les amateurs puissent s'en régaler à leur aise.

Ce seroit ne pas rendre hommage aux sentiments de respectueuse gratitude des habitants de Rodrigues, mon Révérend Père, que de passer sous silence la pompe touchante de leurs adieux au Père au moment de se rembarquer pour Maurice. Midi était l'heure convenue; heure militaire fixée par le Magistrat, tout protestant qu'il soit, pour le speech qu'il m'avait préparé et qu'il m'adressa au milieu des notables conviés chez lui à mon insu. Au dehors, la foule était compacte; je dus la traverser et donner la main à chacun, en remerciant en masse ces braves enfants des bons souhaits qu'ils formulèrent pour mon bonheur. Le gouvernement, le maître de pavillon, la maison Bonelle et plusieurs autres, les deux navires sur rade, et de nombreuses embarcations étaient pavoisées.

(1) Il paraît que la grosse chauve-souris ou la boussotte, comme on l'appelle encre, n'a pas en à Rodrigues le sort des tortues. Dès le temps de Singri, elle y était déjà commune, et on l'estimait beaucoup comme gibier.

Des tonnerres de hurras se firent entendre jusqu'à mon arrivée à bord. Tei un moment solennel de silence suivi du baiser cordial accordé à deux ou trois amis; puis de nouveau un tonnerre de hurras trois fois répété; et enfin quelques signes dans le lointain à l'aide de mouchoirs blancs du bord des péniches qui disparaissent. O dieu, cher pays de Rodrigues! Le Ciel veuille te récompenser de tous ces témoignages de ta foi!

Les bons gens ont voulu à toute force me laisser des souvenirs de leur reconnaissance. Dès la veille et surtout le jour de mon départ, une multitude de canards, de volailles, de cabris et de petits cochons; et avec cela, des confitures, des achards, des piments, des citrons, et jusqu'à du vin et des liqueurs à mon adresse encombraient les alentours de ma case. Une partie profita aux plus pauvres, tandis que l'autre vint réjouir nos Compères et nos bonnes connaissances de Maurice.

Le Seigneur avait bien les efforts de ma bonne volonté; je voulais me bercer de l'espoir que Dieu mieux connu serait davantage glorifié, là où le démon régnait en maître; j'avais fait des heureux, et j'étais content. Un fait particulier vient encore augmenter ma joie. Un malheureux, avait eu le crâne ouvert par un accident; deux innocents furent soupçonnés du meurtre, et ils devaient périr. L'enquête judiciaire fut cependant arrêtée; et j'emmenai avec moi le patient pour le soigner, malgré avis contraire du Magistrat et du public, persuadés de l'inutilité de mes soins. Or, à l'heure qu'il est, cet homme se trouve guéri, prêt à aller rejoindre sa femme, son enfant, et à stupéfier ses compatriotes qui ne manqueront pas de le prendre pour un fantôme, tant sa mort paraissait certaine.

Voilà, mon bien cher Père, quelques détails écrits au triple galop sur ma petite mission de Rodrigues. Je suis encore tout brisé en traçant ces lignes, car le temps est affreux; la pluie et le vent depuis trois jours, semblent à toute minute devoir tout renverser. Sommes-nous à la veille du jugement dernier? Vous savez les affreux malheurs survenus aux Seychelles. Hier encore, un magnifique navire vient de faire naufrage à quelques pas du rivage entre

la ville et la Grande-Pivière, sous les yeux d'une foule atterré, mais impuissante à porter aucun secours. Tout a été perdu; trente personnes ont péri.

Quant à moi, cher Père, j'ai bien encore à souffrir de mon rhumatisme. Le temps ne lui va guère. Je me fais vieux, vous savez, bien que l'âge ne soit pas encore très-avancé; et c'est pourquoi je me recommande tout spécialement à vos bonnes prières, afin que dans ma précoce caducité, je répare mes fautes passées, et m'immole de plus en plus, véritablement et sans réserve, pour le bien des âmes et la plus grande gloire de Dieu.

Veuillez présenter mes hommages respectueux au Très-Révérend Père, et offrir mes devoirs de respect et d'affection à tous les Pères et Frères de Paris et du noviciat.

Votre pauvre Confrère en Jésus et Marie.

Signé: L. B. François.
s. p. J. C. M.

VI.

Visite d'un Mauricien à l'Établissement de la Providence (Ile de la Réunion).

N. B. L'article que nous donnons ici a été publié dans un journal de l'Ile Maurice, le Concien, et reproduit dans l'almanach religieux de Bourbon publié à St-Denis sous les auspices et par les soins de M^{rs} Maupoingt. (almanach de 1863, page 87 et suiv.).

De toutes les vertus, aucune n'est plus agissante que la charité, aucune ne se met en pratique sous des formes plus diverses, ne s'exerce avec plus de facilité.

La charité a ses œuvres privées, car chaque homme a une fibre que la vue du malheur fait vibrer; et celles-là, pour être plus modestes, n'en sont pas moins touchantes et moins belles souvent dans leurs effets.

La charité a ses autres collectives, et nulle vertu n'a plus rapproché les hommes, n'a mieux fait comprendre et pratiquer ce secret des grandes œuvres : l'union fait la force.

Les hommes dont tous les cœurs battent à la fois sous un généreux sentiment, se réunissent, joignent leurs forces, fondent des œuvres que la charité cimentée et qu'elle fait grandes et durables.

Mais il est des œuvres, il est des nécessités, des créations devant lesquelles sont impuissantes les nobles initiatives des institutions privées.

Pi un pays et ceux qui le gouvernent, ceux qui tiennent en main ce serf malheureusement obligé de toutes les entreprises humaines, l'argent, qui peut manquer aux dévouements privés, quand citoyens et gouvernement concourent à la même œuvre, alors se déploie la merveilleuse puissance de la charité, et un pays s'honore lui-même par de magnanimes hommages rendus à toutes les infortunes morales et physiques. Une de ces belles œuvres que je n'ai pu voir sans joie est l'institution fondée à Bourbon sous le titre de la Providence

Créée par M^{re} Hubert Delisle, ces établissements, dont les proportions grandissent chaque jour, est confié à la direction des Prêtres de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie.

J'eus toutes les facilités pour le visiter en détail, conduisit par son digne et habile Directeur, le R. P. Dubois.

Qu'un autre voie et juge le dévouement, les soins généreux du Père sur qui repose une si haute mission. Pour moi, je dois lui faire entendre ici ma reconnaissance pour l'accueil si cordial qu'il a fait à un visiteur inconnu, pour la bonté avec laquelle il m'a accompagné dans ma longue visite, et répondu à toutes mes questions.

En face de l'asile, je remarquai d'abord un vaste bâtiment en pierres, dont la construction s'achève⁽¹⁾ je fus conduit ensuite dans

(1) Le rez-de-Chaussée de ce vaste local, de 40 mètres de long, terminé aujourd'hui, est affecté aux classes et aux réfectoires des élèves, aux étages sont établis deux vastes dortoirs aussi simples que commodes, surtout pour la surveillance.

Un vaste bâtiment en pierres, de 150 mètres de développement, et qui formera avec la maison principale, un parallélogramme, est commencé. Ses ateliers provisoires y sont transportés.

Ses ateliers suivants fonctionneront déjà : forge, charbonnerie, menuiserie et charpenterie, maçonnerie et taille de pierre, cordonnerie, reliure, agriculture et jardinage.

les ateliers provisoires où l'école est déjà organisée, où chaque métier a son enseignement. Là règnent le travail et l'activité. Ce sont des adolescents, de jeunes hommes s'initiant, sous la direction d'un chef intelligent et consciencieux, aux perfectionnements de l'état qu'ils veulent embrasser. Presque tous les ateliers ont pour chef un Frère religieux du S.^t Esprit et du S.^t Cam de Marie, habile ouvrier, maître capable, s'appliquant par devoir et par vœu aux labeurs d'un métier qui n'est jamais trop bas pour sa charité, aux peines d'un enseignement qu'il ne trouve jamais trop ingrat.

Deux vastes hangars abritent pour le moment et réunissent les divers ateliers dont la création récente porte déjà d'heureux fruits.

On a pu voir travailler une fabrique considérable; on a pu voir, dans les officines de l'industrie, l'ardeur infatigable, la veuve ruisseau tout le jour. Mais je ne sais quoi dans cette activité en diminue le charme aux yeux de l'observateur.

Ces hommes, ces enfants travaillent parce qu'ils ont besoin de gagner, parce que le pain est rare sous le toit domestique. Si une joie brille dans le regard, c'est que la journée a été bonne, que le gain approche. Ceci est honorable, sans doute; c'est même la condition ordinaire de l'ouvrier.

Mais c'est aussi ce qui établit une différence frappante entre ces enfants, fatigués de bonne heure par le besoin ou la soif du gain, et ceux que j'ai vus alertes, animés, ruisseau de sueur comme les autres, mais portant dans leurs regards une joie, une pensée qui n'est pas seulement celle du bénéfice à faire, ou du métier à apprendre pour vivre. Quelque chose de particulier anime tout ce monde de jeunes travailleurs. Si un ordre est donné, ils se montrent heureux de le recevoir, ardents à l'exécuter; si une rude besogne est imposée, ils semblent encore heureux; ils ont une pensée évidente, visible dans leurs gestes, leurs visages, dans tout eux-mêmes.

C'est que le travail que se fait là est le travail chrétien. Le devoir est enseigné à ces jeunes ouvriers, un haut sentiment les domine. Si ils fatiguent leurs corps, courbent leurs fronts, c'est pour

obéir à une loi de Dieu : ils remplissent un devoir.

Mais aussi ce devoir, pénible aujourd'hui, pénible toujours, ils en recueilleront un jour le fruit. L'habileté, l'adresse, la considération méritée par une conduite laborieuse, l'aisance de la vie qui en sera la conséquence, voilà bientôt leur première récompense. C'est beau, c'est touchant ! C'est l'homme de bonne heure grandi, élevé à toute la hauteur de sa dignité morale ; c'est l'honnête homme, l'ouvrier probe aussi bien qu'habile formé par la religion. Je n'entre pas dans les détails des travaux des différents ateliers. Ce ne serait rien apprendre à tous ceux qui ont pu visiter en Europe des établissements de ce genre formés sur une échelle bien plus grande que l'École de la Providence, encore à son berceau. Ce que j'ai voulu dire, c'est la douce impression que j'ai retirée de la vue de ce travail ordonné et accompli sous une direction chrétienne. Du reste, l'aimable Directeur s'est plu à me donner tous les détails possibles.

Il connaît de chaque métier, peut examiner et juger l'ouvrage de chacun de ses enfants, comme il les appelle, lui donner au besoin les conseils nécessaires, et même, mettant l'instrument à la main, joindre l'exemple au précepte. Outre la direction spéciale d'un Frère à la tête de chaque classe, l'école est dirigée par un autre Frère artisan uniquement chargé de cette surveillance.

Cette œuvre, sans nul doute, est appelée à un bel avenir.

— De là, je passai à la visite du pénitencier (1).

Encore une belle œuvre, une pensée féconde !

Que faire de ces jeunes infortunés dont l'enfance a déjà fait la connaissance du mal, dont le bras s'est armé bientôt contre la Société ? Les condamner, les châtier, puis, leur temps achevé, les rendre, une haine de plus au cœur, à cette Société dont ils sont appelés à devenir le fléau ?

Non ! la Religion a des baumes pour toutes les blessures, et un gouvernement favorable le sait et s'en sert.

Aux L^{rs}. Dubois sont encore envoyés les jeunes coupables

(1) Voir l'Almanach de 1861, p. 162.

au-dessous de 15 ans. Réunis sous l'œil d'une surveillance infatigable, forcés à une occupation manuelle qui ne laisse pas de temps à préparer le mal, ils sont entourés de tout ce qu'une pieuse sollicitude a de plus touchant et de plus efficace pour parler aux cœurs et amollir les âmes. C'est là que la charité se montre active et intelligente ! Que d'efforts persévérants, souvent, hélas ! cruellement déçus, mais quelquefois aussi pleinement récompensés, pour faire entrer l'honneur du mal, la pensée du devoir dans ces âmes dont quelques unes ont été jusqu'au crime ! Combien de ces âmes grandissent peut-être, s'ils n'avaient jamais entendu d'autres conseils que ceux de leurs passions, pour servir de pâture à l'échafaud, et que le souvenir du Pénitencier pourra arrêter plus tard sur le bord de l'abîme !

C'était là surtout l'Œuvre qu'aimait, que protégeait M^r Delisle. Presque journellement il arrivait à cheval, visitait les jeunes prisonniers, réprimandait les mauvaises têtes, encourageait les plus dociles par une parole de louange ou même par des récompenses qui toujours étaient un adoucissement à leur sort. Il avait compris le service que rendrait à la Société un pénitencier bien dirigé.

Outre la loi de la morale parlant souvent et à propos à ces malheureux enfants, la loi disciplinaire les soumet à un régime qui, en forçant leur corps au travail, dompte leur nature rebelle, leur enseigne l'art de cultiver la terre, les met à même d'utiliser leurs jeunes forces en rentrant dans la société, et de gagner leur pain honnêtement. Ici encore ce sont des Frères qui se dévouent à cette œuvre difficile sous la direction spéciale d'un Prêtre du même Ordre.

La Communauté marche au son du tambour ; elle est divisée en petites bandes, chacune sous l'autorité d'un chef choisi parmi les plus sages. Pas une faute, pas une action louable ne se fait dans la petite armée en miniature, qui ne soit connue du Surveillant général qui punit ou récompense avec une pleine autorité. L'agriculture est la principale occupation des condamnés. Il est incroyable de voir les travaux faits par ces enfants, dont pas un n'a plus de quinze ans.

L'établissement qu'ils occupent était un chaos véritable, terrain accidenté sur le penchant du Drûlé (1), hérissé de rochers énormes creusé d'inégalités profondes. Il a fallu tout niveler, tout combler. Des rocs entiers ont été enfoncés, détruits par la mine ou roulés à force de bras; des monceaux immenses de pierres déplacés pièce par pièce et peu à peu, par des efforts surprenants, lorsque l'on songe quels bras y ont été seuls employés; la nature a cédé à la volonté de l'homme, la montagne s'est aplanie, les ravins se sont comblés, et de magnifiques potagers ont surgi là où à peine pouvaient brouter les troupeaux, accoutumés aux accidents des montagnes.

Pour se faire une idée du travail exécuté, des merveilles accomplies, sur ce vaste plateau fait des mains d'enfants, il faut regarder autour de soi, ou jeter les yeux derrière, sur la montagne, et l'on se demandera encore si ce sont bien ces enfants, vaquabonds, criminels même, fléaux précoces de la société, qui ont combattu et vaincu une nature comme celle qui vous entoure. J'avoue que cette œuvre est celle qui m'a le plus touché, parce qu'elle s'adresse aux plus nécessiteux; à ceux qui ont le plus besoin des dévouements de la charité.

— De pénitence, je passai à la visite de l'hospice. Là, dans de vastes chambres, près de 300 vieillards ou infirmes, écoulent le reste des jours qui leur est mesuré dans le calme, dans la jouissance de tout ce qui peut adoucir les rigueurs de l'âge, entourés aussi de tout ce qui peut préparer leurs âmes au pas suprême qu'ils sont si près de franchir. On ne peut rien voir qui surpasse la propreté de leurs salles, où chacun est comme chez soi, chacun est content et résigné. Les plus vaillants ont la cour, les jardins, où ils peuvent caresser ce qu'il leur reste de jambes.

J'ai vu un de ces bons vieillards, dont le souvenir, je crois, ne s'effacera plus de mon esprit. Son âge, nul ne le connaît; il remonte

(1) On fuit de cette grande coupure que la nature a faite dans le sol, pour élever d'un côté le Mont Saint François, et de l'autre le Drûlé de St-Denis: entre ces deux localités, à 5 ou 6 kilomètres de la Providence, se trouve une belle cascade qui mérite d'être visitée; on s'y rend en remontant le ravin qui finit à l'est cet établissement. Quant à l'écume qui y coulera sera terminée, ce sera une jolie promenade des environs de St-Denis.]

au-delà de ce que les plus anciens ont de mémoire. Lui-même, quoiqu'il ait l'esprit encore sain, ne peut dire quand il naquit. Lorsqu'on lui demande son âge, sa réponse est qu'il est l'aîné des aînés. Sa taille a raccourci, mais sa santé est bonne; il marche et se promène beaucoup; il est d'une gaieté charmante. Il accuse la vieillesse d'être sa seule maladie, et dit en riant que s'il y avait un remède à un tel mal, il l'aurait trouvé depuis le temps qu'il est devenu vieux, et qu'il a commencé à le chercher. Il a bon estomac, et rit de sa mâchoire qui n'a plus de dents. Il parle de sa mort en riant; il dit qu'il l'attend avec plaisir, et que ce sera quand Dieu voudra.

À côté de l'hospice se trouve le couvent des Filles de Marie. Ces pieuses femmes prêtent leur concours à toutes les œuvres établies à la Providence, soignant avec un zèle égal les maladies de l'âme et celles du corps.

(Cerveny).

N.B.— À la suite de l'article que nous venons de citer, nous en trouvons un autre, extrait du Moniteur de la Réunion, sur la Bénédiction de la Maison-Mère des Filles de Marie, qui se trouve, comme on le sait, jointe à l'établissement de la Providence. Dans les bulletins précédents, on a déjà parlé de cette cérémonie qui eut lieu en grande pompe le 16 octobre 1859. (Dull. n.º 11, t. I, p. 561 et 616.) Nous ajoutons ici ce second article comme un complément du premier.

Bénédiction de la Maison-Mère des Filles de Marie.

Dimanche matin, à sept heures, une imposante cérémonie avait lieu à l'établissement de la Providence: c'était la bénédiction de la nouvelle Maison-Mère que les Filles de Marie ont fait construire sur le terrain qui leur a été concédé si généreusement par l'administration coloniale, à côté de l'hospice des vieillards dont elles ont la direction.

Toutes les Sœurs étaient réunies à cette maison pour leur retraite

annuelle. Avant de procéder à la cérémonie, du pied de l'autel, dans une touchante improvisation dont toutes les paroles sortaient du cœur, Monseigneur de S.^t Denis s'est exprimé à peu près en ces termes :

« Jésus, un jour, disait à la foule qui l'entourait : « A
 » qui est semblable mon Eglise, et à qui la comparerai-je ? A un
 » grain de sésame qu'un homme prend et jette dans son jardin, et qui
 » croît jusqu'à devenir un grand arbre, dans les branches duquel vien-
 » nent se reposer les oiseaux du ciel. »

« On sait si l'histoire s'est chargée de justifier la prophétie.

« A qui, mes chères Sœurs, comparerai-je à mon tour la sainte institution dont vous êtes les premières Filles, et à laquelle ce jeune diocèse s'enorgueillira un jour d'avoir donné naissance ? S'il est permis de comparer les petites choses aux grandes, il me semble aussi que je puis comparer au petit grain de sésame cette Communauté qui ne compte encore qu'une douzaine d'années d'existence.

« Le grain a été pris et jeté par une pieuse main dans le jardin du diocèse de S.^t Denis, dans les fertiles sillons de la Division des pères; c'étaient la Supérieure actuelle et l'une de ses Sœurs, toutes deux de la plus haute classe de la société coloniale. A elles s'adjoignirent bientôt quelques pauvres filles de cette autre classe si longtemps déshéritée des douceurs de la vie sociale, dont elle s'est montrée si digne. Nulle part, assurément, elles n'eussent été admises comme Religieuses; et cependant l'Esprit-Saint avait daigné souffler au fond de leur cœur; elles se sentaient éprises, elles aussi, de consacrer tout entières à l'amour de Dieu et de leurs frères souffrants les forces physiques et morales de leur corps et de leur âme; seul or et seul argent dont elles pouvaient disposer.

« Fallait-il qu'un pareil dévouement demeurât stérile ? La divine Providence a tranché la question; elle ne l'a pas permis. Entre l'abolition de l'esclavage et la naissance de cet Ordre précieux, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer une de ces mille harmonies cachées du monde moral que notre myopie intellectuelle n'aperçoit pas ou feint

de ne pas apercevoir, mais qui n'en sont pas moins ravissantes aux oreilles de ceux qui épient religieusement les temps et les lieux marqués de toute éternité pour les grandes œuvres de Dieu.

» Les plébéiennes sont donc reçues à bras ouverts par les pauciniennes, et toutes se mettent ensemble à l'œuvre pour se bâtir une case; une case, on doit le concevoir, de paille et de bambous; et ce pauvre toit, construit à la hâte, elles le partagent la joie dans le cœur, le sourire sur les lèvres, avec toutes les orphelines qui se présentent pour y être admises. On s'est fait une loi de n'en refuser aucune. « La Providence y pourvoira est le seul mot qu'on réponde à toutes les objections. La centaine fut bientôt atteinte

» Tant de charité, tant d'abnégation ne pouvaient rester sans récompense. Le Dieu qui se plaît à relever tout ce qui est humble, tout ce qui est petit à ses propres yeux comme aux yeux du monde, se plaît à susciter une foule de vocations qui rappelaient énergiquement les premières vocations apostoliques. « Considérez, semblent-elles nous dire avec un saint enthousiasme, celles qui, parmi nous, ont été appelées à notre vocation; il y en a fort peu de sages de la sagesse du monde, peu de puissantes, peu de nobles; mais Dieu semble avoir choisi les moins sages au point de vue humain pour confondre les plus sages; les faibles pour confondre les puissants; il a choisi les plus viles et les plus méprisables selon le monde, et ce qui n'était rien pour faire de grandes choses, afin qu'aucune chair ne se glorifie des œuvres de Dieu, et n'attribue sa vocation à sa grandeur et à ses mérites (1). »

» Ainsi, sous la douce influence des grâces célestes, on vit le petit grain de sénévé sortir de la terre, s'élever peu à peu, se fortifier et devenir un grand arbre qui étendit ses rameaux bénis sur la ville de S^{te} Denis, sur la montagne S^{te} Bernard, au fond de la ravine de S^{te} Rose, sur les coteaux de Sainte-Anne et de Sainte-P Suzanne, pour y prêter son ombre tutélaire aux orphelins, aux orphelines, aux vieillards abandonnés sur la voie publique et incapables de gagner leur vie, aux ouvrières sans travail, aux enfants des écoles et aux plus hideuses de

(1) I. Cor., I, 26, 27, 29, 30.

toutes les afflictions humaines, tant ce que Dieu garde est bien gardé ! ce qu'il bénit est bien béni ! ce qu'il féconde a de la vigueur et de la vie !

» Vous vous trouviez suffisamment logé, mes chères Sœurs, sous votre toit de paille et de bambous. Si l'on vous avait consultées, vous n'eussiez jamais consenti à le quitter. Vous regardiez même, plusieurs fois, vous me l'avez dit à moi-même, le salut de votre petit empire comme attaché à cette profonde pauvreté qui vous rappelait celle de Bethléem. Mais si cet état eût duré plus longtemps, vos aunes auraient pu en souffrir. Plusieurs de ces âmes si dévouées qu'on rencontre çà et là dans la Colonie, vos protecteurs, vos amis s'en sont alarmés pour vous. Un vaste plan, en rapport avec vos besoins, a été concerté entre nous, essayé, exécuté, terminé avec la majestueuse simplicité dans laquelle elle nous apparaît actuellement. Alors vous avez laissé quelques Sœurs pour garder la riche pauvreté de la maison primitive et vous êtes venues, comme de timides colombes, vous cacher et former vos novices aux vertus religieuses, dans celle qui la remplace si heureusement.

» Autrefois, mes chères Sœurs, à la vue du temple nouveau qui a remplacé l'ancien, les Israélites, revenus de la captivité, poussaient vers le ciel des soupirs et des sanglots.

» Il n'en est pas de même de nous aujourd'hui ; vous nous permettez bien, tous tant que nous sommes ici, de nous réjouir de cette heureuse métamorphose qui s'est opérée sous nos yeux.

» Oui, nous nous en réjouissons, sinon pour vous, qui vous faites d'autant plus petites que Dieu vous a faites plus grandes, au moins pour vos orphelins et vos orphelines, vos séprens et vos sépreuses, vos infirmes et vos malades, en un mot, pour toutes vos œuvres, présentes et futures ; nous nous en réjouissons pour votre Noviciat qui, en vous permettant de recevoir plus de novices, doublera et triplera des forces qui succombent trop souvent sous le fardeau ; nous nous en réjouissons pour vos bienfaiteurs et vos bienfaitrices, qui voient leurs nobles efforts couronnés d'un plein succès ; nous

nous en réjouissons pour les vertueux disciples du vénérable Libermann, que nous nous honorons toujours d'avoir eu pour condisciple et pour ami, et à la direction spirituelle desquels nous vous avons confiés, tout en restant votre supérieur immédiat; nous nous en réjouissons aussi pour nous-même, mes chères Sœurs; nous remercions le Ciel avec effusion de cœur, d'avoir réservé à notre épiscopat le double bonheur de bénir votre Maison et de vous introduire dans ce nouveau sanctuaire, où nous demanderons constamment au Seigneur que coulent pour vous le lait et le miel des consolations célestes qui, seules, peuvent vous soutenir dans le sentier si âpre et si difficile des bonnes œuvres! Et men. »

Après cette allocution, Monseigneur, assisté de M. l'Abbé Haminek, curé de l'Assomption, et du R. P. Cohn, provincial des Frères du Saint-Esprit et du Sacré-Cœur de Marie, a parcouru les appartements de la Maison, en jetant l'eau sainte sur ses murs. Sa Grandeur a ensuite célébré le saint sacrifice de la Messe, et toutes les Sœurs sont venues tour à tour, à l'offertoire, renouveler leur vœux entre ses mains.

Le soir, à quatre heures et demie, M^{gr} Maupoint est revenu prononcer le discours de clôture de la retraite et donner la bénédiction du Très-Saint-Sacrement.

Cette journée a été pour les Filles de Marie l'une de celles qui dédommagent bien amplement de bien des peines, de bien des sacrifices.

(Moniteur de l'île de la Réunion.)

VII.

Rapport du P. Neu.

à M^{re} Dossan, Préfet Apostolique de la Guyane
sur sa Mission chez les Indiens du Ouassa et du Cachipour (1).

Cayenne, le 25 9^{bre} 1862.

Monseigneur,

C'est pour moi un devoir bien doux, de vous rendre un compte fidèle et détaillé de la Mission des Indiens, qui vous est si chère, et dont vous avez daigné me charger dernièrement.

L'vous veniez à peine de mettre pied à terre à Ayrponague, que le vapeur était déjà en route pour la montagne d'argent, où nous arrivâmes dans la nuit. Le lendemain, à l'aube du jour, nous pûmes admirer à l'envi le magnifique panorama qu'elle présente. Je descendis à terre pour avoir le bonheur de célébrer le 1^{er} Sacrifice, et le R. P. Jésuite qui dessert le pénitencier établi en cet endroit, eut la bonté de m'inviter à chanter la 2^e messe. Quelques minutes avant l'Office, je vis arriver en bataillon cette longue file de transportés parcourant les ondulations du chemin de la montagne. Ce spectacle était beau et navrant tout à la fois ! Combien d'existences flétries et condamnées à s'éteindre dans l'œil loir de leur famille ! Le maintien recueilli de ces hommes pendant le Saint-Sacrifice, leur attention soutenue au prône, me montra une fois de plus que les peines et les sacrifices des Pères n'étaient pas infructueux, et que la Religion seule pouvait consoler et réformer ces cœurs si malheureux et si dépravés.

Six heures plus tard, vers 7 heures du soir, le vapeur nous déposait à S^{te} Georges de l'Oyapock. Comme vous le savez, Monseigneur, l'Aumônier de ce pénitencier devait revenir par le retour du bateau, avec tous les meubles et les ornements de sa chapelle. Le

(1) Le P. Neu a déjà fait dans ces parages un premier voyage dont la relation a été donnée au Bulletin 91: 15 (T. I, p. 618).

quartier si intéressant allait définitivement rester sans Prêtre à poste fixe, au moment où sa présence était le plus nécessaire. Une nombreuse jeunesse et beaucoup d'autres personnes, viennent de faire depuis quelques années la première Communion; mais elles n'ont pu acquiescer qu'une instruction presque insuffisante et bien superficielle; et elles ne tarderont pas à retomber, les unes dans l'ignorance, les autres dans le vice d'où elles viennent de sortir, si un Prêtre n'est là pour les maintenir dans la bonne voie et les redresser.

Dans cette saison, il était bien difficile de trouver un équipage bien composé. Ce sera toujours une difficulté pour les Missionnaires qui viennent directement de Cayenne, et qui ne restent pas sur les lieux mêmes où ils seraient installés à cet effet. Je restai donc dix jours à voyager dans l'Oyapock pour recruter mon équipage. Les Indiens Capuyes qui demeurent au bas du fleuve étaient allés à la mer avec toutes leurs familles et ils devaient rester un mois entés à faire de la salaison. Les habitants du quartier, de leur côté, étaient occupés à leurs abattis, c'est à dire à couper et abattre les arbres et arbustes, afin de donner au gros bois le temps de sécher, pour le brûler avant le commencement des pluies. J'avais trouvé une aimable et franche hospitalité dans la digne famille de M^{re} Bourmy, Commissaire - Commandant du quartier; ses conseils et ses soins prévoyants m'aidèrent beaucoup à faire un voyage facile et agréable.

Nous partîmes de l'Oyapock le mardi 16 7^{bre}, vers minuit, avec la mer haute. Le courant nous avait déjà portés, dès 6 heures du matin, à l'embouchure près de la pointe Moustique, qui sépare le Ouassa de l'Oyapock. Là, la marée nous devint contraire et nous empêcha de doubler la pointe. Nous essayâmes de la voile, mais le vent, après avoir failli nous faire chavirer, nous jeta jusqu'à vers le Cap Orange, et nous employâmes tout le temps de la marée pour entrer à quelques centaines de mètres dans le Ouassa

Rivière Ouassa — Cette rivière, qui se dirige du Sud au Nord, a son embouchure très-large jusqu'à son confluent avec le Couripi. Dans toute cette partie, qui peut avoir dix lieues, comme dans

L'Almagone, le prorode se fait sentir très-fortement. On appelle ainsi deux tames qui se succèdent avec un grand fracas au commencement de la mer montante, et qui renversent sur leur passage toutes les embarcations qui ont eu l'imprudence de s'aventurer. Il est impossible de s'en garantir près de terre où cette barre se brise avec plus de force. Le seul moyen de l'éviter est de calculer son voyage de manière à se trouver hors de sa portée, ou de se mettre, quelque temps avant son arrivée, à l'abri dans quelque crique. Les bords, jusqu'à plusieurs lieues à l'intérieur, sont si bas qu'ils sont inondés à toutes les marées; ils sont couverts de palétuviers, (arbuste de marais); plus haut; ce sont des pinotières (1) avec leur luxuriante végétation. A peu près à 2^o lieues de son embouchure, commencent les savanes noyées. Les savanes, au même niveau que la rivière, sont inondées toute l'année; une espèce de cannes flottantes les couvre et leur donne l'aspect d'une belle prairie qui s'étend à perte de vue sur une étendue de plus de 30 à 40 lieues. Ces savanes renferment une immense quantité de poissons d'eau douce de toute espèce, d'innombrables troupes d'oiseaux les plus variés. Aussi, pendant tout notre voyage, mes hommes se procuraient en quelques instants des vivres en abondance. L'un d'eux nous prenait des poissons pesant de 3 à 4 kilos; chaque jour, pour varier, il en choisissait une nouvelle espèce. L'autre, avec son fusil, abattait, en une demi-heure, pendant que le canot marchait toujours, six à huit oiseaux, de la grosseur d'une poule. Un jour, désirant avoir de la grosse viande, je fis halte à une petite montagne. Le chasseur descendit à terre, mais un quart d'heure après, il revint tout essoufflé; il avait rencontré deux tigres tout près de la rive. Outre ces animaux féroces, on rencontre dans la rivière, une grande quantité de caïmans de la grande espèce. La nuit, ils rodent autour de notre canot; et malheur à qui aurait laissé pendre un membre en dehors, il eût été coupé. J'ai vu quelques uns de ces amphibies qui mesuraient 2 mètres soient avec la grosseur d'un enfant. Poussent quand mer

(1) On donne le nom de pinotières à des plaines semées de palmiers pinots. Cette sorte de palmiers vient dans les terres plus élevées.

pagayeurs⁽¹⁾ fréchaient un poisson ou tiraient un oiseau, le caïman avait avalé le gibier blessé avant que nous eussions pu l'atteindre.

Depuis qu'on est entré dans le fleuve on ne peut plus mettre pied à terre; on est forcé de rester jour et nuit dans son canot où l'on installe une espèce de toit en feuilles, à la façon des Indiens, qui l'appellent pont macaré. C'est sous ce toit, qui n'a pas un mètre de haut, qu'on dort, que l'on se garantit du soleil et de la pluie. Sur le devant de la pirogue, on établit un foyer avec de la terre argileuse. C'est ainsi que pendant des semaines entières, cette étroite embarcation, faite d'un arbre creux, vous sert à la fois de véhicule, de cuisine, de réfectoire, de lit, &c. — Depuis notre départ, nous voyagions de cette manière jour et nuit, avec toutes les marées favorables, toujours à la pagaie; car la voile ne pouvait nous servir, le vent étant contraire. Deux jours après notre départ, nous arrivâmes au Couripi que nous remontâmes avec peine pendant six heures de temps. D'après les indications d'un de nos hommes, il fallait marcher à pied au moins une demi-heure pour arriver à leurs carbet⁽²⁾. Nous mettons donc pied à terre, traversant ces pinotières sur des morceaux de bois jetés çà et là, nous enfonçant souvent jusqu'à mi-jambe. Après une course des plus pénibles, nous trouvâmes les carbets ruinés et abandonnés. De retour à notre canot, il fallut se changer complètement et laver nos effets. Nous continuâmes à voyager encore pendant 24 heures pour rencontrer trois familles Capouyes. Les Palicours m'apprirent plus tard que cette rivière, maintenant déserte, était habitée par la Tribu des Narawanes, très-nombreuse autrefois, mais entièrement éteinte aujourd'hui.

Jc pressai vivement mon équipage pour être rendu au Tourcania

(1) On appelle pagaie une petite rame courte et large dont se servent les Indiens pour faire voguer leurs pirogues; et, par suite, on appelle pagayeurs ceux qui travaillent avec cette rame.

(2) On appelle carbets les habitations des indiens. Ils plantent en terre quelques pieux de 8 à 10 pieds environ de hauteur, sur lesquels ils élèvent une petite charpente fort légère qu'ils recouvrent de feuilles, et voilà leur carbet achevé.

le Dimanche. Pendant la saison des pluies, nous aurions pu y aller directement à travers la savane; mais comme il n'y avait plus assez d'eau, dans l'été, nous fûmes forcés de redescendre le Couripi et de suivre le Ouassa jusqu'à la jonction du Koucawa, pour remonter cette rivière de 15 à 20 lieues jusqu'aux premiers carbets des Indiens.

Tribu des Palicours — Les Indiens sont les débris de la tribu des Palicours, autrefois très-nombreux, maintenant réduits à sept ou huit familles qui peuvent compter de 60 à 70 individus, sous l'autorité nominative d'un chef qu'ils décorent du nom de capitaine. Ils sont établis çà et là, souvent à de grandes distances les uns des autres, sur des îlots formés par des montagnes qui entrecouperent ces immenses savanes. Leurs carbets sont de simples toits en feuilles établis sur quelques poteaux. Tout leur ameublement consiste en quelques caisses et quelques instruments de chasse et de pêche. Ils ne travaillent qu'à planter un peu de manioc pour faire leur couac⁽¹⁾; le reste du temps ils s'emploient à la chasse ou à la pêche; c'est ce qui explique leur éloignement et leur isolement. Le nombre des hommes est petit comparativement à celui des femmes; car ils meurent presque tous assez jeunes par suite des excès dans la boisson. Tous en général sont assez décemment vêtus, très-timides et surtout très-méfiants; cela vient de ce qu'ils sont souvent exploités par des marchands qui viennent leur vendre du linge et de la poudre en échange de poissons et de gibier. Les femmes surtout sont retenues, elles se tiennent toujours dans un carbet particulier à elles destiné. Presque tous ces Indiens étaient mariés et me paraissaient vivre ensemble en très-bonne intelligence. Ils ont des relations assez fréquentes avec l'Oyapock; et ils s'y rendent régulièrement pour faire baptiser leurs enfants et se marier. Je n'en trouvai chez eux que deux nouveaux-nés à régénérer par l'eau sainte du Baptême. Je leur dis la sainte Messe le Dimanche et le lundi; ils y assistaient avec beaucoup de respect, sans cependant y comprendre grand'

(1) Le couac ou cassave est une sorte de pain fait avec la racine du manioc.

C'est la nourriture ordinaire des Indiens.

chose. Je tâchai de leur donner une idée des vérités les plus importantes de la Religion. Le que je leur dis les frappa beaucoup; ils m'en manifestèrent le désir de s'instruire et de voir le Missionnaire chaque année au milieu d'eux. Ces Indiens sont infiniment au-dessus des Galibis que j'ai visités dans le marony; ils ont un reste de foi et une teinte de civilisation, qui leur viennent sans doute des anciennes missions des Pères Jésuites. On parviendrait facilement à en faire de bons chrétiens, d'autant plus qu'ils ont l'esprit de famille, des mœurs douces et assez pures, avec une intelligence naïve et facile.

Tribu des Arouagues — Nous nous remîmes en chemin le lundi, après que j'eus dit la sainte Messe. Il nous fallut regagner le cours du Ouassa, pour arriver chez les Arouagues qui sont établis sur ce fleuve. Ce ne fut que le mercredi matin que nous aperçûmes leurs carbetts adossés à la montagne au fond d'une grande savane. Cette savane, déjà à moitié sèche, n'avait presque plus assez d'eau pour laisser passer notre pirogue. Ce ne fut qu'après mille peines et trois longues heures de travail que nous parvînmes à la faire glisser à ravers les herbes flottantes, jusqu'à ces habitations, et nous les trouvâmes abandonnées. Cela me prouvait la vie assez nomade qu'ils mènent, changeant souvent de demeure pour aller là où le poisson et le gibier abondent davantage. Il fallut donc revenir sur nos pas, jusqu'à la rivière et chercher la nouvelle habitation de ces Indiens. Après avoir navigué de nouveau 5 ou 6 lieues, nous aperçûmes enfin un canot d'Indiens. C'était le capitaine Angle avec sa famille. Il nous apprit que tout son monde était à quatre lieues plus loin occupé à couper leurs abattis de vivres. Il parut enchanté de me voir, et m'invita à aller dans son nouveau carbet qui était tout proche de là, dans une crique, pendant qu'il irait chercher les autres Indiens. Il voulait, disait-il, faire baptiser (bénir) sa nouvelle habitation. Je lui promis d'y dire la sainte Messe en lui faisant comprendre que c'était la plus grande bénédiction qu'il pouvait désirer, qu'il devait profiter de cette

occasion favorable pour faire baptiser tous les enfants de la tribu qui ne l'étaient pas encore et faire marier tous ceux qui en auraient le désir.

Le lendemain, il arriva une quantité de grands canots, couverts de toits de feuilltes, sous lesquels fourmillait une nombreuse famille. Le canot est pour les Indiens comme une véritable maison. Ils y portent tout leur avoir, y passent aisément toute la journée, y font leur ménage; et, chaque soir, toute la famille s'y embarque pour aller y dormir au milieu de la rivière; car les nombreuses insectes ne leur permettent pas de coucher dans leurs carbets. Ils firent donc leur toilette dans leur canot, et je les vis descendre en grande tenue, vêtus tous très-proprement et même avec recherche.

Trois d'entre eux devaient se marier, entre autres une veuve appelée Marie-Louise très-intelligente, et sa fille de 18 ans. Une pauvre petite Indienne, habillée en blanc, avec un voile brodé, se tenait là toute triste. Le jeune Indien qui devait l'épouser se montrait indécis, parce que, disait-il, il n'avait pas ses habits propres — « Eh quoi! lui dit éloquemment Marie-Louise, le Père doit-il marier tes habits, n'est-ce pas ton cœur? » La raison parut péremptoire, et tous les Indiens de répéter en chœur: « c'est vrai, c'est vrai. » — En quelques instants, la bonne veuve lui trouva des habits d'emprunt. J'étais assez inquiet pour leur faire faire une bonne confession. Je m'installai un peu à l'écart sur un tronc d'arbre; et, pendant ce temps, cette excellente femme leur parlait de la confession, du soin qu'ils devaient y mettre. La première, elle vint s'agenouiller et donner l'exemple. Après sa confession, elle prépara sa fille qu'elle m'amena; et pendant que celle-ci se confessait, elle préparait son futur, son gendre et les deux autres. Elle se maria la première, et servit alors pour le mariage des autres comme de maître de cérémonies. Aussi, après la sainte-messe, je l'établis Capitaine de prière, la chargeant d'instruire les autres, de baptiser les enfants en danger de mort, et de veiller aux bonnes

naus dans sa tribu. On m'apporta ensuite trois nouveaux-nés à baptiser; je choisiss les nouvelles mariées comme marraines, ce qui, chez les Indiens, est le plus grand honneur.

Après cette petite fête, tout le monde s'embarqua, et nous allâmes ensemble jusqu'à l'endroit où ils étaient la veille à couper le bois virge et à préparer leurs plantations de manioc. On y avait préparé une jarre de cachiri, espèce de boisson fermentée, faite avec du manioc et des patates douces pour laquelle les Indiens ont une véritable passion. Elle ressemble beaucoup à du vin nouveau à demi fermenté. La soirée se passa en conversations mêlées de chants indiens. Je terminai la journée par la prière du soir, et tout le monde s'embarqua dans son canot respectif pour aller dormir au milieu de la rivière.

Les Indiens peuvent être de 80 à 100 âmes; dans chaque ménage il y a beaucoup d'enfants. Le soir même, les deux seuls Indiens qui n'étaient pas encore mariés se décidèrent à le faire à mon retour de Cachipour; le Capitaine m'en donna deux hommes pour m'y conduire et m'accompagner.

Rivière Cachipour — Nous avons quatre à cinq lieues de canotage à faire pour arriver à la route par terre, qui conduit à travers une savane sèche jusque chez les Indiens de Cachipour. Chemin faisant, nous descendions quelquefois à terre pour ramasser dans le sable des œufs d'une espèce de grande tortue d'eau douce, appelée Tastaron par les Indiens; ces œufs nous faisaient d'excellentes omelettes, bien préférables à celles des œufs de poule. Après avoir confié la garde du canot à un de nos hommes, nous traversâmes cette savane, appelée savane Soum du nom d'un habitant qui autrefois y avait une florissante ménagerie. Elle s'étend à perte de vue à l'horizon; çà et là il y a des côteaux déboisés, couverts d'une espèce de graminée à laquelle on donne ici le nom de foin. On se dirait dans un de ces magnifiques pâturages si célèbres de la Luixte. Il nous fallut 3 heures pour la traverser; et je crois qu'on pourrait y nourrir facilement 1500 têtes de bétail; maintenant elle n'est

fréquentée que par les biches dont on découvre partout de nombreuses traces.

Le Cachipour coule parallèlement au Ouassa dont il est séparé à son embouchure par le Cap Orange. Son cours est très-rapide, ses bords élevés et couverts presque partout de bambous (cambrousas) qui forment des remparts impénétrables.

Village des Tapouyes portugais — Sur le haut de cette rivière, s'est établie une colonie de Tapouyes, Indiens portugais, fugitifs du Brésil depuis la guerre de l'indépendance. Ils parlent le portugais entre eux; mais ils comprennent presque tous un peu le visiole. Ce sont d'excellents marins, de bons chasseurs et d'habiles pêcheurs. Leur foi est très-vive; mais privés, depuis de longues années, des secours de la Religion et d'instruction, leur piété est un peu trop catéchique et très-superficielle. Le vice commence à faire des ravages parmi eux, quoiqu'ils conservent encore une grande décence et beaucoup de pudeur.

Je reçus l'hospitalité chez une famille à laquelle j'avais fait faire la première Communion il y a 5 ans. Je la retrouvai bonne et honorable. Ils profitèrent de la sainte Messe, que je leur dis le lendemain, pour recevoir la sainte Communion, ce qu'ils n'avaient pu faire depuis deux ans. C'était le samedi, jour consacré à Marie. Je profitai de la matinée pour visiter toutes les habitations, qui sont assez proches les unes des autres. Leurs cases ressemblent un peu à celles des autres Indiens, avec cette différence qu'elles ont toutes une espèce de plancher fait en lattes de pinots. On y monte à l'aide d'un gros morceau de bois en sautoir en guise d'escalier. Une séparation en feuilles tressées, sépare la partie réservée aux femmes. Et mon arrivée dans chaque case, ils dressaient aussitôt un hamac bien propre, et me le présentaient en guise de siège; il fallait après cela accepter la tasse de café.

Un bon vieillard, appelé Jean Baptiste, fait à Cachipour l'office de catéchiste, préside à la prière et exhorte de son mieux

ses compatriotes à persévérer dans le bien. Je m'empressai d'aller chez lui pour l'encourager. Il me pria de bénir les tombes des personnes enterrées dans le cimetière commun. Cet excellent vieillard a établi ce cimetière sur son habitation et il en est lui-même le gardien.

La belle saison, chez les Tapouyes, est employée à la pêche. Plusieurs familles, à mon grand regret, étaient à la mer. Toutes les autres s'étaient rendues, l'après-midi, dans le carbet où je restai. On employa la soirée à prier et à chanter des cantiques en latin et en portugais. Ils avaient apporté leur Saint-Esprit, pour lequel ils ont une dévotion toute particulière, et dont ils exposent l'image les jours de fête. Leurs prières ordinaires durèrent plus d'une heure, et elles se font en chantant. Ils profitèrent de ma présence pour se confesser tous. Il était 10 heures du soir que j'étais encore assis sur une caisse, dans un coin du carbet, à entendre les pénitents. Pour beaucoup, c'était la première fois qu'ils s'approchaient du saint Tribunal. En général, tout le monde désire faire la première Communion, comme ceux du Ouassa. La plupart sont mariés; ceux qui ne l'étaient pas seraient aussi venus faire bénir leur union, si j'avais pu rester plus longtemps. On y voit peu de ménages qui n'aient pas 4 ou 5 enfants. Leur grand désir est qu'il s'établisse à l'Oyapock une mission stable, où ils puissent envoyer leurs enfants pour les faire instruire. Il y aurait une première Communion d'adultes à faire, d'au moins 30 personnes; mais, pour cela, il faudrait que le Missionnaire y restât un temps assez long pour les instruire et les préparer. Ils veulent déjà construire un carbet pour le Missionnaire, et un autre pour servir de Chapelle.

Le lendemain était un Dimanche. Je résolus de chanter une 2^e messe pour ces bons Indiens, le chœur de l'Oyapock m'ayant accompagné. À l'aspersion, je fus saisi du bruit de détonations subites. C'étaient des fusées qu'on lançait pour honorer les divins Mystères qui allaient commencer. On les renouvela à l'élevation et au dernier Évangile. Il y avait à la messe près de 80 personnes.

Je leur fis un petit sermon pour les encourager dans le bien, et leur signaler les vices que j'avais remarqués parmi eux. Huit personnes eurent le bonheur de communier à la sainte Messe; et après, je fis un mariage et deux baptêmes.

Dans l'après-midi, il me fallut reprendre le chemin de la savane, après avoir reçu les adieux bien touchants que me firent ces pauvres gens, aussi désotés à mon départ qu'ils étaient heureux à mon arrivée. Mon intention était d'aller jusqu'à Mapa où il y a près de 300 Capouyes, et où, depuis 10 ans, aucun Prêtre n'a encore pu se rendre par suite de la pénurie des Missionnaires et de la longueur du voyage. Mais je ne trouvai en ce moment aucune barque disponible; toutes étaient à la mer. Je ne savais pas d'ailleurs assez le portugais pour y faire le bien.

Quartier de l'Oyapock — Le Dimanche, dans la nuit, je revins auprès des Indiens du Ouassa. Le lendemain, à la 8^{te} Messe, je fis encore les deux mariages projetés; puis, je repris aussitôt ma route vers l'Oyapock. Le vent qui nous était contraire pour remonter, nous fut alors des plus favorables pour notre retour ainsi que le courant; aussi notre embarcation voyageait-elle à toute marée, avec une rapidité si grande que le mercredi soir, nous étions de retour à l'Oyapock.

Pendant mon séjour dans ce quartier, je fis plusieurs baptêmes, et j'eus le bonheur de légitimer plusieurs unions. Le P. Jésuite, de son côté, avait déjà fait cette année, plus de dix mariages. Le quartier reste maintenant sans Prêtre; l'Église, bien fournie en ornements, tombe en ruine. J'ai dû en retirer tous les objets et les remettre à une bonne personne qui en prendra soin. Les habitants sont tout disposés à fournir le bois et une partie de la main d'œuvre, pour construire une nouvelle chapelle plus vas et plus commode. Avec ce secours, et avec les matériaux de l'ancien on le ferait facilement et à peu de frais.

L'ancienne Église étant sur un emplacement trop malsain et V. Georges ne l'étant pas moins, j'ai jeté les yeux sur une pointe

t.
p.
et
r de
re
t.
p.
et
r de
re
t.
p.
et
r de
re
t.
p.
et
r de
re

Faint, illegible handwritten text in a cursive script, possibly French or Spanish, covering the top portion of the left page.

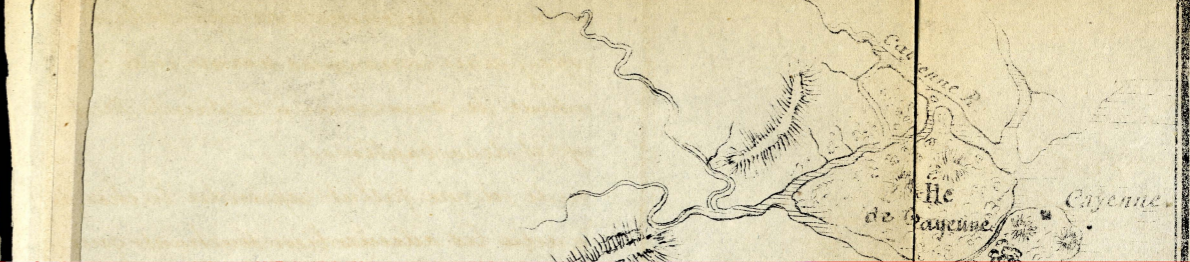
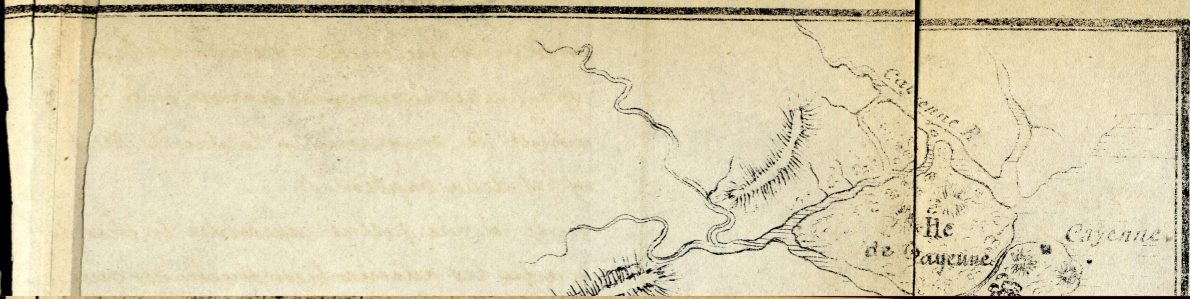
Faint, illegible handwritten text in a cursive script, covering the middle portion of the left page.

Faint, illegible handwritten text in a cursive script, covering the lower portion of the left page.

Faint, illegible handwritten text in a cursive script, covering the top portion of the left page.

Faint, illegible handwritten text in a cursive script, covering the middle portion of the left page.

Faint, illegible handwritten text in a cursive script, covering the lower portion of the left page.



vis-à-vis de Malouet. Cette pointe présente trois avantages bien précieux: 1^o Salubrité et belle vue; de là, on découvre le fleuve dans un cours de 4 à 5 lieues; 2^o Elle forme le centre du quartier. La Chapelle se trouverait ainsi également bien placée et pour les Indiens du bas de la rivière et ceux qui habitent plus haut. 3^o Enfin, c'est une terre haute et fertile. En y établissant le centre de la Mission, on pourrait y réunir les enfants du quartier et ceux des différentes tribus indiennes, instruire ces enfants, leur donner des goûts d'ordre et de travail, une instruction et une piété solides. Ces enfants serviraient alors de pagayeurs au Père, qui pourrait aller de là faire des Stations de plusieurs mois par année dans chaque tribu d'Indiens. Et ce serait là un avantage bien précieux; car si le Missionnaire n'est pas établi à l'Oyapock, il sera toujours obligé de prendre des pagayeurs à la journée, si encore il peut en trouver; et il lui faudra faire ses voyages à la course et le plus promptement possible pour éviter des dépenses qui deviendraient trop onéreuses.

(signé) A. P'ou.

Miss. du St-Esp. et de P. Sm. Cœur de Marie.



Bulletin Général

de la Congrégation

du S^t: Esprit et de l'Immaculé Cœur de Marie.

TOME III.

VII^{ème} Année — 2^{ème} Trimestre — 1863.

N^o: 26.

Première Partie.

Actes officiels,
Nouvelles Diverses de l'Institut.

Actes officiels.

I.

Actes relatifs à la Cong^e en général.

Promulgation d'un Décret de la S^c. Cong^e des Rites accordant 300 jours d'indulgence aux membres et établissements de la Cong^e pour la récitation des Litanies du S^t: Nom de Jésus.

Jusqu'à ces derniers temps, comme on le sait, certains doutes avaient existé relativement aux Litanies du S^t: Nom de Jésus. Elles avaient été approuvées et même revêtues d'indulgences par un Décret particulier

rendu en 1666, à la demande de quelques Evêques d'Allemagne.
Mais, d'un autre côté, on citait aussi des Décrets plus récents, rendus
en sens contraire.

Lors de la réunion des Evêques à Rome pour la solennité de la
canonisation des Martyrs Japonais, au mois de Juin de l'année
dernière, une Supplique fut présentée au S^t Père pour demander
l'approbation de ces Litanies. Cette demande, signée par quatre-
vingts Cardinaux, Archevêques et Evêques, fut accueillie avec bien-
veillance par le Souverain Pontife, et Sa Sainteté voulut bien
accorder aux Evêques signataires, pour les fidèles de leurs diocèses
qui réciteraient dévotement ces litanies, 300 jours d'indulgence.

Cette pieuse prière étant aussi dès l'origine en usage parmi
nous, comme partout en France, le Très-Révérénd Père s'est em-
pressé de demander au S^t Siège la même faveur, par l'entremise
du Cardinal Vicaire de la Propagande, pour tous les membres et
tous les établissements présents et à venir de la Congrégation. Sa
Sainteté a daigné recevoir favorablement cette Supplique, et le
S^t Congrès des Rites a rendu en conséquence le Décret suivant, en-
daté du 21 Mai 1863, que le Très-Révérénd Père fait insérer au
Bulletin pour en donner authentiquement connaissance en toutes
les maisons de la Congrégation.

Congregationis

Spiritus Sancti et Immaculati Cordis Mariae.

Præter Litanias illas Sanctissimi Nominis Jesu, quas Sacra Rituum Con-
gregatio, ad preces quorundam Episcoporum et Principum præsertim Germaniæ, probari
posse rescripsit die 14 Aprilis 1666 quatenus Summo Pontifici placuisset, successu
temporis in aliis Orbis plagis non parùm diversa à primis in lucem prodire Lita-
niæ ejusdem Sanctissimi Nominis Jesu, eorumque usuo adeo diffusæ, et propaga-
tus est, ut absque Fidelium offensione et scandalo tolli nequeat, uti Sanctissimo Do-
mino Nostro Pio Papa IX. ingenuè exposuerunt permulti cæterarum gentium Viri
Antiquitates, quorum aliqui Cardinalitiâ etiam Dignitate spectabiles, occasione so-
lemnis Canonisationis Romæ degentes. Et quoniam eosdem Antiquitates non latebat
monumenta desiderari, ex quibus deduci possit Summos Romanos Pontifices

aliquando ad probasse Litanias diversas a Saecularis, et ab illis Breviarii Romani nec recitantes Litanias Sanctissimi Nominis Jesu concessisse nunquam Indulgentias, quae annuntiantur; hinc ne Fideles in errore versentur, eundem Sanctissimum Dominum supplices exoraverunt ut super hoc satis gravi negotio, de Apostolica benignitate opportunè providere dignarentur, ac decernere inter varias Litanias Sanctissimi Nominis Jesu, quae unice retineri possint, easque sacris Indulgentiis ditare. Sanctitas porro Sua perpensis expositis rebus adjunctis et instante R. D. Schwindenhammer, Superiore Generali Congregationis Spiritus Sancti et S. Cordis Mariae, ad relationem infrascripti Sacrorum Rituum Congregationis Secretarii, indulgit ut in singulis hujus Congregationis domiciliis non modo erectis, verum etiam deinceps erigendis, necnon omnes enunciatae Congregationis Alumni, qui supra adnotatas Litanias de Sanctissimo Nomine Jesu, et non alias quascumque ab eis diversas, quas supremam Auctoritatem omnino abolevit, devote recitaverint, lucrari valeant Indulgentiam trecentorum dierum in formam Ecclesiae consuetam. Contrariis non obstantibus quibuscumque

Die 21 Martii 1863.

C. Episcopus Portuensis et S. Rufinae Card. Patini, S. R. C. Praefectus.

Place + du scan.

D. Bartolini, S. R. C. Secretarius.

Ce Décret est accompagné du texte même des Litanies, et des raisons qui les suivent, telles qu'elles sont approuvées de Rome. Elles sont les mêmes que celles imprimées dans les prières de la Congregation, sauf ce qui suit:

1^o On n'y trouve pas l'invocation: Jesu, gloria sacerdotum, ni la dernière: Sed dulcissimam Virginem Mariam, matrem tuam.

2^o Et l'raison: Domine Jesu Christo, qui termine ces Litanies, est ajoutée sous une seule et même conclusion, l'raison suivante, prise du deuxième dimanche après la Pentecôte: a dante nominis tui &c.

Nous en donnerons d'ailleurs le texte intégral dans la 3^{ème} Partie, afin de prévenir toute erreur.

Il restait encore quelques difficultés sur la conclusion de ces raisons susdites. Le Très-Révérénd Père a profité de l'occasion de sa Supplique pour soumettre un doute à cet égard, à la S.

Congrégation des Rites, et il lui a été répondu que l'on devait se servir de la grande conclusion indiquée, comme on le verra par la lettre même du Card. Patrizi, Préfet de la S. Cong^g des Rites, que nous insérerons également dans la 3^{ème} Partie.

Le G. V. Père, en notifiant ces indulgences accordées à la récitation des Litanies du S^t Nom de Jésus, prescrit que, à partir de la réception du présent Bulletin, on les récite désormais dans chaque Communauté et Etablissement de l'Institut conformément au texte approuvé de Rome.

II.

Actes relatifs aux Provinces et Communautés.

Décret autorisant l'acquisition d'une propriété à Cherilly, près Paris, pour y placer le Noviciat des Pères, le Grand-Scolasticat, et le Noviciat central des Frères. (Bull. du 2^o juin 1863, Fête des S. S. apôtres Pierre et Paul.)

On se rappelle qu'il fut un temps où le Grand-Scolasticat, le Noviciat des Pères, ainsi que celui des Frères, se trouvaient à la fois réunis à N. D. du Jard. La réunion de ces trois centres de formation, dans un même local, offrait, à certains égards, de grands avantages; mais, d'autre part, outre que cette maison laissait à désirer pour la commodité et les ressources, elle se trouvait un peu trop éloignée du Supérieur Général et de la Maison-Mère. Aussi, l'expérience fit-elle de plus en plus sentir l'importance et l'opportunité de rapprocher les maisons centrales de formation du centre même de la Congrégation. Et par suite, le G. V. Père, de l'avis du Conseil, décida la mise à exécution de cette mesure dès que les circonstances le permettraient.

En conséquence, on commença, en 1834, par transférer le Noviciat des Pères, de N. D. du Jard à Paris, dans la maison de l'Imprairie des Vignes.

On avait pensé, y mettre également le Grand-Scolasticat l'année suivante; mais le local se trouvant trop restreint pour y réunir à la fois les deux Etablissements, le Noviciat fut, comme on le sait, transféré à Monsigny qui offrait pour les Novices l'avantage de la solitude

et de la tranquillité; et le Scolasticat fut placé dans la maison de l'intersé des vignes, qui, par sa proximité du Séminaire colonial, permettait de n'avoir qu'un seul personnel de Professeurs pour les deux maisons.

Mais ce ne pouvait être là encore qu'une disposition provisoire. Par suite de l'augmentation progressive des aspirants à la Congrégation, envoyés des Séminaires de Bretagne, d'Anjou et d'Irlande, la Maison de Monsivry, et surtout celle du Grand-Scolasticat, outre qu'elles laissaient à désirer sous plusieurs rapports, allaient bientôt se trouver absolument insuffisantes. Il fallait donc songer à trouver un autre local, plus vaste et plus convenable à la fois, et depuis plusieurs années déjà l'on s'en préoccupait.

Quant au Noviciat des Frères, il avait dû être transféré de N. D. du Gard à N. S. Jean, puis à N. D. de Langonnet. Mais l'on sentait aussi de plus en plus l'opportunité de le rapprocher également du centre de la Congrégation, comme le Grand-Scolasticat et le Noviciat, soit à cause de l'éloignement de N. D. de Langonnet, soit surtout pour plus d'unité d'esprit et de direction. On résolut donc de chercher, non loin de Paris, quelque propriété assez grande et convenable pour y réunir à la fois ces trois œuvres centrales de formation, en allant toutefois avec prudence et maturité pour attendre les circonstances favorables et le moment de la Providence.

Or, après beaucoup de recherches et en d'autres occasions, il se présenta à vendre, dès l'année 1861, une vaste propriété, située à Chevilly, à une demi-lieue environ de Monsivry, qui paraissait offrir tous les avantages désirés.

C'est un ancien château qui, depuis quelques années, avait été acheté par un riche protestant, le Baron Schickel, pour en faire un haras. M^{re} Sibour avait été présidemment sur le point de l'acquiescer comme maison de campagne pour l'Archevêché; une légère différence de prix lui fit perdre cette occasion que la Providence nous réservait sans doute.

La propriété ne contient pas moins de 22 hectares, avec vastes prairies et allées d'arbres magnifiques. Les bâtiments et constructions, bien qu'insuffisants pour loger tout le personnel des trois aires à la fois, ne sont cependant pas sans importance. L'on avait en outre l'espoir d'obtenir pour le prix des conditions avantageuses.

En conséquence, après en avoir délibéré à diverses reprises, dans les séances des 30 Août 1861, 6 Avril 1862, 18 Mai 1863, 29 Juin 1863, le Conseil fut d'avis d'acquiescer à ces conditions aux conditions qui paraîtraient le plus favorables; et le C. R. Père, après avoir fait prier à cette intention, en décida définitivement l'acquisition par Décret du 29 Juin dernier, fête des S. Apôtres Pierre et Paul.

III.

Actes relatifs aux Pères.

I. Admission aux Vœux — 1^o Par Décret du 18 Mai, rendu d'après la décision du Conseil, ont été admis à faire les Vœux Supérieurs, à l'expiration de leurs vœux de trois ans:

Le F. Pascal, de la C^{te} de Fort-au-Prince (Haïti).

Le F. Vincent, de la C^{te} de la Providence (Dourbon).

Le F. Bishtl, de la C^{te} de Rome.

Le F. Strub, de la C^{te} de Dakar (Sénégal).

2^o Par décision et décret du même jour, ont été autorisés à renouveler leurs vœux pour cinq ans, après leurs premiers vœux expirés.

Le F. Aymonin, de la C^{te} de Fort-au-Prince (Haïti).

Le F. Stenvenson, de la Vice-C^{te} du Grand-Port (Maurice).

II. Nominations de Supérieurs et Assistants — 1^o Par Décret du C. R. Père, en date du 1^{er} Mai, ont été nommés, pour trois ans: en qualité de Supérieur de la Vice-Province et de la C^{te} de Port-d'Espagne (Vinidad), le F. Guillouas; en qualité d'Assistant et Consultant, le F. Luthausen.

2^o Par un autre Décret du 25 Mai, ont été nommés, pour trois années également: en qualité de Supérieur de la Vice-C^{te} séparée de Zanzibar, le F. Hoerner, précédemment à la Nouvelle (Dourbon); et

en qualité de Sup. de la Vice-C^{te} dépendante de la Nouvelle, le P. Dhierne
 3^o Par un Décret subséquent du 1^o Juin, le P. Durand a été
 nommé, pour trois années, 2^{ime} Assistant de la Vice-Province de la
 Guyane, en place du P. Brunetti, qui a reçu son obédience pour
 la Martinique, en vertu du même Décret.

III. Retours en France. — Le C. R. Père a autorisé à revenir en
 France plusieurs Pères des Missions :

- Le P. de Régnier, de la C^{te} de S^{te} Louis (Sénégal); (Décret du 29 Mai).
- Le P. Duparquet, de la C^{te} de S^{te} Marie du Gabon; (Décret du 21 Avril).
- Le P. Stub, Supérieur de la C^{te} de Dakar; (Décret du 29 Juin).
- Le P. Ledhui, Supérieur de la C^{te} de Maria (Guyane française); (Dic. du 15 Avril).
- Le P. Blampin, de la C^{te} du Port-Louis, (Maurice); (Dic. du 29 Juin):

IV.

Actes relatifs aux Frères.

I. Admissions aux Vaux — 1^o Par Décret du 29 Juin, rendu d'a-
 près la décision du Conseil, a été admis aux Vaux perpétuels le Frère
 Adrien Bertrand, de la C^{te} de S^{te} Pierre (Martinique), avec autorisation
 de les émettre dans cette C^{te}, entre les mains du P. Smonet, délégué à cet
 effet par le C. R. Père.

2^o Par un Décret précédent du 1^o Mai, ont été admis à renouveler
 leurs Vaux pour cinq ans :

- Le P. Alphonse (Joseph Schmoderer), de la C^{te} de Chandernagor,
 dont les premiers Vaux expiront en Septembre;
- Le P. Aloyse; (Louis Schmoderer), de la C^{te} de Dakar, qui se
 trouvait également à l'expiration de ses premiers Vaux;
- Le P. Marie-Joseph (François-Joseph Schmoderer), de la C^{te} de la
 Providence (Doubouy), dont les Vaux de cinq ans expiront en Octobre.

3^o Par un troisième Décret du 29 Juin, rendu conformément à
 la décision du Conseil, un Frère Novice de la C^{te} de la Providence a
 été admis à faire sa Profession et ses premiers Vaux entre les mains du
 P. Dubois, délégué à cet effet par le C. R. Père :

C'est le P. Michel-Engé (Jean-Louis etc), originaire de S^{te} Ile Maurice.

II. Renvois — Quatre Frères, par suite de manquements graves à leurs engagements et devoirs religieux, ont mérité, durant ce trimestre, d'être retranchés du sein de la Congrégation. Ce sont les F. F. Marie-Edouard, Honorat, Lion et François-Xavier. Les trois premiers ont été renvoyés par Décret du 18 Mai, et le 4^{im} par Décret du 29 Juin.

Quatre renvois en trois mois ! jamais encore le Conseil ne s'était vu obligé de sévir tant de fois en si peu de temps. Puisse du moins ces tristes exemples être salutaires pour nous tous, et spécialement pour les Frères !

V.

Actes relatifs aux Novices et Scolastiques.

I. Admissions au Grand-Scolasticat — Par Décret du 5^e jour de la Pentecôte, 24 Mai, le C. P. Père a décidé l'admission de quatre Postulants, en qualité de Scolastiques titulaires. Ce sont M. M.

Charles Neiger, né le 10 Mars 1842, à Valslinchen, Grand-Duché de Bade, Dioc. de Sibourg-Pat. de Reut. S.^{te} Pierre Claver.

Claire Lelong, né le 31 Août 1836, à Vitteuil (Seine et Oise), D. de Versailles-Pat. de Reut. Marie-Joseph.

Eugène Meillorat, né le 9 Avril 1844, à Autes (Puy-de-Dôme) D. de Clermont-Pat. de Reut. S.^{te} Paul, Apôtre.

Auguste Girod, né le 1^{er} Décembre 1839, à Rogroy (Jura) D. de S.^{te} Claude-Pat. de Reut. S.^{te} Jean de la Croix.

II. Admissions au Petit-Scolasticat de Langonnes — Par un Décret précédent du 8 Mai, le C. P. Père a autorisé l'admission de deux Postulants au Petit-Scolasticat de N. D. de Langonnes, à savoir M. M. :

Joseph-Victor Lacroix, né le 8 Février 1844, à Pénise (Jura), Dioc. de S.^{te} Claude, Pat. de Reut. S.^{te} Stanislas Kostka.

Bernard Gerret, né le 6 Mars 1844, à Lautenbach (Haut-Rhin) D. de Strasbourg. Pat. de Reut. S.^{te} Charles Borromée.

II. Admissions au Petit Scolasticas de Cellule — Deux autres Postulants ont été également reçus au Petit-Scolasticas de Cellule, par Décret du 3 Mai, fête de l'Invention de la S^{te} Croix. Ce sont M. M. :

Benoît Desmies, né le 22 Décembre 1847, à Artois (Suy-de-Dôme), Dioc. de Clermont. Pat. de Pél. S^{te} Bernardin de Pierre.

Antoine Miazout, né le 14 Sept. 1837, à Causes (Suy-de-Dôme) Dioc. de Clermont. Pat. de Pél. S^{te} Pascal Baylon.

III. Admissions au Petit-Scolasticas de Blackrock — Le Père Leman a été aussi autorisé, par Déc. du 29 Mai, à recevoir, comme Petits Scolastiques, deux Postulants irlandais, M. M. :

William Newport, né le 18 Janvier 1844 à Dublin. Pat. de Pél. S^{te} Pierre, Apôtre.

Thomas Burke, né le 3 Mars 1846, à Dublin. Pat. de Pél. S^{te} Paul, Apôtre.

IV. Placements provisoires en Maison — Le C. R. Père a autorisé plusieurs grands-Scolastiques à suspendre provisoirement leurs études, soit pour raison de santé, soit pour leur donner le temps d'examiner davantage leur vocation. Ce sont M. Lombières et quatre Postulants.

M^{re} Lombières et trois de ces Postulants ont été envoyés à la Maison du Petit-Séminaire Collège de S^{te} Pierre, Martinique; le quatrième à la Maison de Blackrock en Irlande. (Vid. du 1^{er} art. et 20 Mai 1863.)

V. Sorties et Renvois — D'après la décision du C. R. Père, nous mentionnerons désormais à la partie officielle du Bulletin les sorties et renvois des Novices et Scolastiques titulaires et des Novices-Frères, de même que nous enregistrons leurs admissions. Le C. R. Père se réserve en outre de faire connaître, aux temps et lieux qui seront convenables, les motifs de ces sorties et renvois, comme pour les Profès eux-mêmes.

Pour ce trimestre, nous avons à mentionner le renvoi d'un Petit-Scolastique de Langonnet, M^{re} Durand, renvoyé, par Décret du 10 Mai, pour manquements notables à ses engagements.

Actes relatifs aux Novices - Frères.

I. Admissions à Cellule — Par Décret du 3 Mai, le C. R. Père a autorisé le Père Hubert à recevoir au Noviciat des Frères les deux Postulants suivants :

Frédéric Levassour, né le 8 juin 1844, à Kuttenheim (Bas-Rhin), Dioc. de Strasbourg — Nom de Rel. Faustine.

François Matasse, né le 1^{er} Novembre 1848, à Vitrac (Suy-de-Tome), Dioc. de Clermont — Nom de Rel. Hippolyte.

II. Admissions à Blackrock — Trois autres Postulants d'Irlande ont été reçus comme Novices - Frères, à la C^{te} de Blackrock, par Décret du 29 Mai.

Edmond Mc Grath, né le 21 Novembre 1843, à Falmane, comté et Diocèse de Waterford — Nom de Rel. Jean-Louis.

John Mc Alpine, né le 13 Août 1840, à Keelogue, comté de Mayon, Dioc. de Tuam — Nom de Rel. François-de-Paul.

Thomas Manogue, née le 13 7^{bre} 1844, à Ballycloven, comté de Kilkenny, Dioc. d'Ossey — Nom de Rel. Hilaire.

III. Admissions à la C^{te} de la Providence - Bourbon — Le Très-Révérénd Père a aussi autorisé, par Décret du 28 Avril, l'admission de deux Postulants, comme Novices - Frères, au Noviciat de Bourbon :

Louis Coinet, né le 7 Février 1840, à Châtillon-sur-Seine (Dona-Sœurs), Dioc. de Poitiers — Nom de Rel. Narcisse.

Louis-Alfred Smith, né le Avril 1842, au Grand-Bois (Ile Bourbon), Dioc. de S^t-Denis — Nom de Rel. Olympé.

IV. Sorties et Renvois — Par Décret du 5 mai, le C. R. Père a délié de ses engagements, pour cause d'infirmités et de non vocation, un Novice-Frère de N. D. de Langonnet, le F. Rupert, qu'on avait fait venir depuis quelque temps à la Maison-Mère.

I. Mort du Fr. Félix — Nous avons tout d'abord à mentionner ici la mort du Fr. Félix, décédé à N. D. de L'Anjouvent, le fondemain de la fête-Dieu, vendredi 5 juin. Ce cher Père était encore bien jeune. Il n'avait pas vingt ans accomplis, et comptait à peine un an et dix mois de Profession. Mais, comme on le verra par la petite notice qui nous a été envoyée sur lui et que nous donnerons dans la 3^e Partie, il était déjà mûr pour le Ciel.

II. Lettre adressée aux Rédacteurs de l'Art médical par le C. R. Père.

Beaucoup de nos chers Confrères n'ignorent pas sans doute le nom du Docteur Cessier, mort l'année dernière au mois de Mai. Ce savant médecin, non moins recommandable par son attachement à la Religion et sa piété sincère, que célèbre par sa science médicale, était très-lié depuis plusieurs années avec le Vénérable M^r. des Genettes⁽¹⁾, dont il avait prolongé la vie par ses soins intelligents et dévoués, et qui l'avait prié dans son testament, comme gage de son amitié, d'extraire son cœur après sa mort. Et Notre-Dame des Victoires, il fit aussi la connaissance du C. R. Père, et conserva avec lui jusqu'à la fin de sa vie des relations particulières. Le C. R. Père était heureux de donner à M^r. Cessier l'appui de sa sympathie et de ses encouragements au milieu de toutes les difficultés qu'il éprouvait, et d'une sorte d'éloignement qui se fit autour de lui, à cause de ses principes franchement catholiques et dont il faisait toute la base de son système médical. Le célèbre Docteur aimait en retour à prodiguer au C. R. Père ses soins pour sa santé, et il recevait aussi avec la plus grande bienveillance, et cela tout gratuitement, tous les membres de la Cong^g, Pères, Frères et Scolastiques, qui allaient le consulter.

Au mois de Mai dernier, ses disciples ont publié sur sa vie et sa doctrine une Notice dont ils ont fait hommage au

(1) M^r. Cessier était un ancien converti de l'Archiconfrérie. Comme M^r. Desgenettes, il était membre du Vins-Ordre de St-Dominique.

C. R. Père, et où nous lisons en note les lignes suivantes : « Ce n'est
 « pas seulement comme médecin que J. F. Cessier a travaillé à
 « cette restauration religieuse dont notre époque tourmentée a le sen-
 « timent ; il y a constamment travaillé comme chrétien, comme ci-
 « toyen Il ne faut pas oublier ses raisons murées et estimées
 « avec les hommes les plus influents et les plus illustres de notre
 « époque, purs ou laïques comme dans le clergé et dans les ordres
 « religieux . Il faut ajouter cependant qu'il n'en reçut guère d'appui
 « et d'encouragement . Il ne fut moralement soutenu que par la
 « constante sympathie de quelques esprits d'élite, parmi lesquels
 « c'est un devoir de citer le Rédacteur en chef de l'Univers, le Supé-
 « rieur des Missionnaires du S^t Esprit, le C. P. Provincial et quelques
 « membres éminents de la Compagnie de Jésus »

Le C. R. Père s'est empressé d'écrire aux auteurs de cette notice,
 pour les remercier et les encourager en même temps à continuer de
 marcher avec fidélité sur les traces de leur illustre maître.

Heureux de ces encouragements, ils ont inséré la lettre du C.
 R. Père, en y ajoutant le témoignage de leur reconnaissance, dans le
 N^o suivant de l'Art médical, revue fondée par M. Cessier et qu'ils
 continuent après lui pour défendre et propager leur doctrine. Elle
 vient à la suite d'un Prof du Souverain Pontife, et précède un
 passage des dernières Conférences du R. P. Félix sur la science mé-
 dicale chrétienne auquel le C. R. Père avait fait allusion dans sa lettre.

Nous donnerons cette lettre avec les lignes qui la précèdent dans
 la 3^{me} Partie du Bulletin, afin de les conserver pour nos Annales.
 Nous y ajouterons la réponse particulière qu'a faite au C. R. Père
 M^{re} Predault, l'un des Rédacteurs de la revue et auteur d'un traité
 remarquable d'Anthropologie physiologique et philosophique.

III. Allocations obtenues pour nos Missions — Voici la liste des
 secours accordés cette année pour nos différentes Missions par l'Œuvre
 de la Propagation, celle de la S^{te} Enfance et l'Œuvre Apostolique.

1^o Les secours de la Propagation de la Foi sont à peu près les

mêmes que l'année dernière):

Pour la Mission de Sénégambie. . . 32,000^f

Pour la Mission des Deux-Guinées . . 16,000^f

Pour la Mission de Zanzibar. . . 25,000^f

La Mission de la Guinée avait reçu l'année dernière 17,000^f; mais il y avait sur cette somme un don spécial de 1,000^f.

La Mission de Zanzibar n'avait reçu que 20,000^f; c'est donc une augmentation de 5,000^f. Cette augmentation n'aurait pu venir plus à propos, et nous devons ajouter que ce subside est encore peu de chose en raison de l'état financier dans lequel nos Pères trouvent cette Mission.

2^o Le Conseil Central de l'Œuvre de la V^{ie} Enfance n'a pas montré moins de bienveillance et de générosité. La réunion a eu lieu cette année le 19 Mars, jour de S^t Joseph, sous la Présidence de Mgr l'Evêque d'Autun, M^{gr} Lurieu. Le V. R^o Père a voulu y assister lui-même, sur l'invitation spéciale qui lui a été faite, pour y défendre les intérêts de nos Missions, et appuyer principalement la demande d'une allocation extraordinaire faite par M^{gr} Hobis, pour l'œuvre agricole de S^t Joseph. Ses efforts n'ont pas été sans résultat.

Le Conseil a maintenu pour chacune des deux Missions de la Guinée et de la Sénégambie, l'allocation de 8,000^f accordée l'année dernière.

De plus, on a voté, en faveur de M^{gr} Hobis, pour l'œuvre de S^t Joseph, un subside extraordinaire de 20,000^f.

La Mission de Zanzibar qui n'avait reçu que 5,000^f l'année précédente, a obtenu, pour cette année, une allocation de 12,000^f, dont 7,000^f à titre de subvention extraordinaire.

3^o L'Œuvre Apostolique nous a offert, de son côté, différents objets pour le culte divin et les besoins des Missionnaires. En voici la liste d'après le Compte-rendu annuel de l'Œuvre.

1^o Pour la Sénégambie, à M^{gr} Hobis: 6 ornements, 1 mitre, 3 aubes, 4 nappes, 1 cordon, 8 garnitures, 24 purificateurs, 12 manuterges, 12 amicts, 12 corporaux, 12 tours d'étole, 2 calices, 2 encensoirs,

objets de piété, 12 chemises, 6 gilets de flanelle, le tout évalué à la somme de 1,026^{fr} 20^c.

Pour la chapelle des Sœurs de Dakar: une chasuble blanche, 2 caisses de fleurs, 1 pièce de calicot, évalués à 228^{fr}.

Au P. Blanchet, pour S.^{te} Marie de Gambie: 1 tableau, 4 nappes, 8 garnitures, 12 manivelles, 24 purificateurs, 6 amicts, 6 corporaux, 2 aubes, surplis d'enfant de chœur, surplis de Prêtre, objets de piété, 12 tours d'étole, canons d'autel, une pièce de calicot, valant 362^{fr} 20^c.

M.^{re} Hobis avait en outre reçu précédemment de la réserve de l'année dernière: un ornement, une chape, 1 aube, 1 rochet, 1 garniture, 6 purificateurs, 12 lavabos, 2 corporaux, 3 amicts, 3 tours d'étole, un manteau en caoutchouc, 4 gilets de flanelle, 6 paires de bas de laine, objets de piété, comptés au prix de 319^{fr} 95^c.

2.^e Pour la Mission du Gabon: 3 chasubles, 2 chapes, 1 voile de ciboire, une aube, un rochet, 12 tours d'étole, 1 cordon d'aube, 1 ciboire, 1 ostensor, objets de piété, 12 serviettes, objets personnels, 2 chandeliers, 6 gilets de flanelle, 12 chemises, le tout d'une valeur de 835^{fr}.

3.^e Au P. Pascal, pour Haïti: 1 autel portatif du prix de 400^{fr}.

4.^e On a offert aussi au Séminaire français, sur la réserve de l'année dernière, 3 ornements, 2 dalmatiques, 1 bourse de salut & 1 aube, une garniture. Valeur totale: 770^{fr}.

En additionnant les prix de ces différentes distributions, faites à la Congrégation par l'Œuvre apostolique, on trouve le total de 4,031^{fr} 35^c.

III. Exposition annuelle de l'Œuvre apostolique — On sait que chaque année, au printemps, l'Œuvre apostolique fait une exposition générale des fruits de ses travaux. Voici, d'après le Compte rendu imprimé de l'Œuvre, la description de l'exposition de cette année

« L'exposition annuelle de l'Œuvre apostolique s'est ouverte

le mardi 7 avril chez les Dames de St. Maur, et s'est continué les deux jours suivants.

« Une foule nombreuse se pressait dans les salles, devenues désormais insuffisantes à contenir les objets destinés aux Missions; on était donné à la vue des ingénieuses industries de la charité; on admirait les riches broderies des ornemens, la quantité des robes sacrés.

« Des Evêques Missionnaires, des Supérieurs d'Ordres ont témoigné toute leur sympathie pour une œuvre que leur fauclt la difficile tâche qu'ils ont choisie.

« Pendant les trois jours de l'exposition, il y a eu Vindium dans la chapelle des Dames de Saint-Maur.

« Le mardi, M. Serbours, vicaire-général, a, dans une éloquente et touchante allocution, rappelé le glorieux patronage des saintes Femmes de l'Evangile, sous lequel est placée l'œuvre apostolique. Il a ensuite donné la Bénédiction du C. S. Sacrement.

« Le mercredi, M. Du Chesne, curé de Notre-Dame-des-Champs, a donné l'instruction et le salut.

« Le jeudi, clôture de l'exposition et lecture du Compte-Rendu annuel. Son Excellence, Mgr Chigi, Nonce Apostolique, a daigné parcourir l'exposition, et ensuite s'est rendue à la chapelle pour présider la cérémonie. Son Excellence était accompagnée du E. S. Schwindenhammer, Supérieur général de la Congrégation au Saint-Esprit et du Saint-Louis de Marie; Directeur général de l'œuvre apostolique; du P. T. Dulajlace, Sous-Directeur général de l'œuvre; du M. l'Abbé Sainte-Colombe, Directeur de l'œuvre locale de Paris, et de plusieurs Ecclésiastiques. M. l'Abbé Doreyre, professeur à la Faculté de Théologie, dans un chaleureux et brillant discours, a recherché l'origine de l'œuvre apostolique. Il l'a trouvée, non seulement avec les saintes Femmes qui suivent Notre-Digne et l'assistent dans ses besoins, mais il l'a vue commençant à la crèche; lorsque Marie enveloppe de langes l'Enfant-Divin.

« Son Excellence, Mgr Chigi, après la lecture du Compte-Rendu, a donné, à l'auditoire ému et recueilli, une solennelle Bénédiction, qui

a renouvelé dans toutes les âmes le zèle pour la gloire de Dieu et le dévouement à l'œuvre apostolique.

IV. Affiliations spirituelles à la Congrégation — Précédemment déjà, le C. R. Père avait reçu de divers endroits des demandes d'union de prières et d'affiliation spirituelle à la Congrégation. La même faveur a été sollicitée dernièrement par l'Association de 11^{te} Mélanie. C'est une association pieuse, une union de prières et d'affection chrétienne qui ont formée entre eux plusieurs des membres de la Conférence de S^{te} Vincent de Paul qui se sont occupés ou s'occupent encore plus spécialement, à Paris, de l'œuvre du Patronage de S^{te} Mélanie, en faveur des jeunes apprentis de la Capitale.

L'œuvre du Patronage étant dirigée depuis son origine par nos Pères du Séminaire Colonial, à commencer par les P. P. L'annurien, Levasseur & Co, ils ont désiré et demandé de s'affilier à la Congrégation, afin d'avoir part aux mérites de l'Institut et de recevoir aussi par là les biens qui les unissent à nous ; biens tout gratuits formés par notre Vénéré Père lui-même dans une pensée commune de zèle, de charité et de pieux dévouement pour les classes pauvres en général, et la jeunesse ouvrière en particulier.

Le C. R. Père, considérant les rapports existant depuis longtemps entre la Congrégation et l'œuvre du Patronage de S^{te} Mélanie, a bien voulu accéder à la pieuse demande de ces Messieurs, et par Lettres datées du 25 Mars, fête de l'Annonciation de la Très-S^{te} Vierge, leur a concédé la communion et participation aux biens spirituels de la Congrégation. (Voir infra ^{la} même Lettre, extrait du Procès-Verbal de l'Association de S^{te} Mélanie relatant cette faveur avec reconnaissance et publiant les Lettres données par le C. R. Père.)

V. Œuvres proposées — Deux nouvelles Œuvres, à peu près de même nature, bien qu'en des pays différents, viennent de nous être proposées dernièrement, savoir : l'une au Brésil, dans la Province du Pernambouc, et l'autre à l'île de Porto-Rico, dans les grandes Antilles.

C'étaient deux riches familles chrétiennes établies dans ces

pays qui demandaient des Missionnaires zélés et dévoués pour leur servir d'Élucubrations, et en même temps évangéliser les noirs qui travaillaient dans leurs plantations.

C'est en ce cas peut-être une occasion favorable pour établir une mission dans ces Contrées où vivent et meurent, privés de tout secours religieux, tant de pauvres esclaves noirs et indiens. Déjà l'année dernière, comme on se le rappelle, une demande de ce genre nous avait été faite pour Porto-Rico. Mais malheureusement ces propositions ne se bornaient pas dans les conditions voulues pour pouvoir être acceptées, en égard surtout aux autres œuvres déjà entreprises ou à entreprendre prochainement par la Congrégation.

Deuxième Partie.

Revue des Communautés.

Province de France.

Maison-Mère.

Nouvelles concernant la Communauté en général.

La fête de la Pentecôte, à la Maison-Mère, a été honorée cette année, comme l'année dernière, par la présence de Mgr Chigi,Nonce Apostolique à Paris. Son Excellence a officié pontificalement à la grande Messe et aux Vêpres, et le salut solennel du soir a été donné par

le C. R. Père

Au récitation de messe, tous les Séminaristes, ainsi que les
 Prêtres et les Religieuses se sont réunis autour du digne représentant
 du Saint-Père, qui leur a adressé quelques paroles pleines de bien-
 veillance et de bonté, pour les encourager à persévérer fidèlement dans
 leur vocation sainte. Puis, Son Excellence a donné à tous la bénédiction
 apostolique au nom du Souverain Pontife dont il a rappelé les amertumes.

Parmi les autres personnages qui ont bien voulu prendre part à
 notre fête, il y avait M^r de Meussion de Candé, Gouverneur de la Nor-
 mandie, arrivé récemment en France; M^r l'Abbé Etienne, Supérieur
 des Lazaristes; le R. P. Fichot, Sup^r de la nouvelle Cong^g de l'Oratoire;
 M^r l'Abbé Albrand, Sup^r des Missions-Étrangères; M^r l'Abbé de Gira-
 din, Directeur G^l de l'œuvre de la 1^{re} Enfance; M^r l'Abbé Bruias;
 M^r Vertes, Trésorier de l'œuvre de la Propagation de la Foi; M^r de
 France, ancien Conseiller d'État et membre du Conseil de la 1^{re} Enfance;
 M^r de Crayla, Chef de Bureau au Ministère de la Marine, etc., etc.

— Le mois suivant, nous avons eu la visite du nouvel Archevêque
 de Paris, Mgr Darbois. Il s'est montré jusqu'ici envers la maison, comme
 il l'avait assuré à l'avance, dans les lettres citées au dernier Bulletin,
 plein de bienveillance.

Le lendemain de son installation, qui eut lieu le 22 avril, le C. R.
 Père s'empressa d'aller, avec le Père Froyd, lui faire sa première visite;
 il fut reçu immédiatement et avec le meilleur accueil. Il lui présenta
 peu de temps après une note sur les établissements et les œuvres de la
 Congrégation, dans le Diocèse de Paris, avec la demande de continuation
 des pouvoirs accordés précédemment et la faculté de les communiquer
 aux Pères, selon qu'il le jugerait à propos. Sa Grandeur lui accorda
 sans difficulté ces pouvoirs et répondit par une lettre de sa main, où
 elle remerciait le C. R. Père à des intéressants détails qui lui avaient
 été transmis sur les œuvres auxquelles se dévoue notre Congrégation
 et le zèle avec lequel nos Pères travaillent dans le Diocèse de Paris.
 « Il me sera bien agréable, ajoutait Monseigneur, de vous encourager

sous et de vous donner les meilleures marques de ma sympathie, c'est « de grand cœur que je fais appel à tous ceux qui veulent le salut des âmes, le triomphe de l'Église et la gloire de Dieu. J'irai à la prochaine occasion vous assurer de tous ces sentiments... » (Lettre du 16 Mai 1863).

Monsieur l'Archevêque est en effet venu, le jour de la fête des S. S. Apôtres Pierre et Paul, nous faire sa première visite. S. E. R. P. Père l'a reçu à la porte de la Chapelle avec le cérémonial d'usage, et l'a conduit au Sanctuaire au chant de l'Éccl. sacerdos, entonné par les chœurs.

Après une courte prière, Monseigneur a fait une allocution pleine d'enseignements, surtout pour les élèves du Sanctuaire, où il a montré, par les exemples des S. S. Apôtres dont on célébrait la fête en ce jour, comment Dieu nous prévient de sa grâce et comment nous devons fidèlement y correspondre pour réparer notre conduite passée, nous former à une vie nouvelle, et ainsi mériter la récompense céleste. Appliquant ensuite ces considérations aux Séminaristes, il les a exhortés à travailler de plus en plus à se former à la science et à la doctrine, au zèle apostolique, et à la piété qui sanctifie la science et qui nourrit le zèle, afin de maintenir toujours glorieux le drapeau du Séminaire qui les élève, et de pouvoir procurer le bien de l'Église, le salut des âmes et la gloire de Dieu.

Après cette instruction, Sa Grandeur a donné le salut solennel du S.^{te} Sacrement; puis l'on s'est rendu au réfectoire, pour le dîner auquel avaient été invités également: M.^{re} l'Abbé Féron, Grand-Vicaire du Diocèse et Archidiacre de S.^{te} Denis, M.^{re} l'Abbé Lagarde, Secrétaire g.^l de l'Archevêché, M.^{re} le Curé de S.^{te} Jacques du Haut-Pas, sur la Paroisse auquel est situé le Séminaire; plusieurs Supérieurs et autres membres de Cong.^{es} religieuses, entre autres le Prieur des Dominicains, le Provincial des Capucins, le P. Degair de la Cong.^{on} de Propus, M.^{re} Boittiaux de S.^{te} Sulpice, venu pour remplacer M.^{re} Carrière allé à Rome, M.^{re} l'Abbé Freppel, Professeur d'Éloquence sacrée à la Sorbonne, &c. &c.

Au sortir du réfectoire, le C. R. Père a conduit Monseigneur

au jardin du Scolasticat. Sa grandeur a adressé aux Scolastiques réunis autour d'elle quelques paroles d'exhortation. « Mes enfants, » a-t-il dit, laissez-moi aussi vous donner ce nom, puis que, bien qu'appartenant à une Congrégation et appelés, pour la plupart à aller évangéliser d'autres contrées, vous vous trouvez cependant dans ce Diocèse pour vous former à votre vocation; je vous recommande spécialement la régularité, l'esprit de soumission et d'obéissance, et la piété. » Monseigneur s'est ensuite recommandé aux prières de la Communauté, et a donné à tous sa bénédiction sur la demande du C. R. Père.

Séminaire Colonial.

— A la fête de S^t Étienne, nous avons eu également le bonheur de recevoir parmi nous le P. S^r Gaulhier qui se trouvait à Poitiers depuis le lundi de Pâques. Le bon d'ore avait été atteint; sur la fin du Carême, d'attaques assez violentes de goutte qui n'avaient pas été sans donner quelques inquiétudes. Le repos qu'il a pris près de Son Eminence, et les soins qui lui ont été prodigués, l'ont assez bien remis, et il nous est revenu le jour de la S^t Pierre, heureux, malgré les fatigues du voyage, de pouvoir encore cette année, comme les précédentes, chanter la grande Messe et les Vêpres en l'honneur du glorieux Prince des Apôtres, auquel il est si particulièrement dévoué.

— Aux fêtes de Pâques, deux Processions ont été données par les Pères du Séminaire; l'une aux apprentis du Patronage des S^{tes} Mélanie, et l'autre à la S^{te} Famille.

Celle du Patronage a eu lieu dans la Semaine sainte. Elle devait être prêchée par le P. Moricot; revenu depuis quelque temps de Félicité; mais ce cher Père ayant été repris par la fièvre, a dû la remettre aux Pères de la Maison. Un grand nombre de jeunes apprentis et ouvriers sont venus, chaque soir, après leur journée de travail, suivre les instructions; et le dimanche de Pâques, il n'y a pas eu moins de 150 Communiquants.

La retraite de la 1^{re} Famille a été prêchée dans la semaine pascale, par les P. P. Kervi et Guilloux, qui, pour intéresser davantage, ont fait des conférences dialoguées. Elle a été également bien suivie par un grand nombre de pauvres ouvriers et ouvrières du quartier; et une Communion générale a couronné ces pieux exercices.

— Et l'œuvre de la 2^{te} Famille s'en rattache une autre dont plusieurs de nos Compagnons ont déjà entendu parler, mais dont il n'a cependant pas encore été question dans le Bulletin, c'est l'Orphelinat de la 1^{re} Famille fondé et entretenu par le zèle du P. Delaplace. Commencé humblement en 1860, cet établissement s'est développé peu à peu, sans avoir d'autres fonds et d'autres ressources que ce que la Providence lui offrait chaque jour; et actuellement, il compte près de 50 petites Orphelines. Nous espérons que le P. Delaplace voudra bien cette fois nous donner, pour la 3^{ime} Partie, quelques renseignements plus détaillés sur cette œuvre intéressante.

— La chapelle du Séminaire Colonial continue à s'orne et à s'embellir peu à peu. Le nouveau Chemin de Croix, dont il a été parlé au dernier Bulletin, a été érigé dans l'après-midi du Vendredi saint, qui, cette année, tombait le 3 Avril, date précise du Crucifiement de N. S. J. Ch., comme l'a fait remarquer le journal Le Monde. (N^o du 29 avril.) Il est à observer en outre que cette coïncidence ne s'était pas encore produite dans le siècle actuel depuis 1801. C'était donc l'anniversaire précis et du jour et de l'heure même où Notre Seigneur avait voulu mourir pour nous sur la Croix, il y a dix-huit cent trente ans.

L'irection a été faite par un bon Père Franciscain, du Commissariat de la Vierge sainte, le P. Felix de Notre Dame des Douleurs, qui a passé huit années en Palestine. Pein de ces touchants souvenirs, il a fait à chaque Station, avec un grand esprit de foi et de piété, la description des lieux des diverses Stations de Jérusalem, et nous avons pu ainsi suivre avec lui Notre Seigneur dans sa Passion, depuis la maison de Pilate jusqu'à son tombeau.

Les tableaux du nouveau Chemin de Croix, par leur forme élevée et cintrée, s'accordent parfaitement avec le style des fenêtres et font un bel effet dans le Sanctuaire. Mais ce qui frappe plus encore peut-être, ce sont deux beaux vitraux colorés que l'on a placés aux premières fenêtres vers le commencement du mois de juin. Le fond est en grisailles à couleurs habilement mélangées; le contour formé de courbes entrelacées, rappelle notre consécration au Cœur Immaculé de Marie; et dans le centre du haut, au milieu d'une petite rosace, de couleur rougeâtre apparaît le S^{te} Esprit, sous la forme d'une colombe.

Nous devons ajouter encore que le nouvel orgue, dont nous avons parlé dans le Bulletin précédent, a été enfin terminé pour les fêtes de la Pentecôte. Il a deux claviers, treize jeux et 680 tuyaux, le tout travaillé avec un soin et un goût remarquables. On peut juger par là de la valeur de cet instrument.

— Le Dimanche et le Lundi de la Trinité, le parloir du Séminaire a été témoin de réunions inaccoutumées dont nous devons dire un mot en terminant; c'était pour les élections des députés au corps législatif. Sur la demande du Maire du 5^{ème} Arrondissement, le V. R. Père avait, selon l'usage en pareille circonstance, mis cette salle à la disposition de la Mairie, pour y établir le bureau de l'une des Sections électorales de la circonscription.

Tout s'est d'ailleurs passé tranquillement, sans tumulte et sans désordre, pendant les deux jours qu'a duré le scrutin. A l'heure du dépouillement des suffrages, un grand nombre de spectateurs, sous des impressions diverses, remplissaient la salle, avides de connaître le résultat des votes du quartier. C'est M. Darimon, candidat de l'opposition, qui l'a emporté; comme dans les autres bureaux de la circonscription, à une très-forte majorité.

Novicias.

Extrait du Bulletin local — M^{re} Scolastique, M^{re} Pommerey, qui avait achevé ses études théologiques, est entré au Noviciat, le 5 avril. Son arrivée porte à douze le nombre des Novices.

— « Quelque temps après, son entrée au Noviciat, il a été appelé

au Sous-Diaconat, à l'Ordination de la Trinité, faite par le nouvel Archevêque de Paris, Mgr Darboy. Un autre Novice, M. Poulet, a eu, le même jour, le bonheur d'être promu au Sacerdoce.

— La Fête du Sacré Cœur de Jésus, fête titulaire du Noviciat, a été célébrée avec la solennité possible pour notre petite et pauvre chapelle. Les Scolastiques sont venus de Paris nous aider à mieux honorer et prier ce Cœur divin, foyer de toutes les vertus sacerdotales, religieuses et apostoliques. Le P. Fernot, arrivé depuis peu de Langonnet, a chanté le Grand Messé et les Vêpres; sur la fin de la journée, le C. P. Père voulut s'en venir nous donner la Bénédiction du Très-S. Sacrement, et prendre part à notre modeste souper, couronnant ainsi par sa présence la joie de cette pieuse fête de famille. Il était accompagné au P. Lestrat, qui devait repartir le soir même pour sa Mission de Cayenne et venait nous faire ses adieux.

Maison du Grand-Scolasticas.

Extrait du Bulletin de la Communauté — Pendant la semaine de la Pentecôte, une grande partie des Scolastiques sont entrés en retraite, sous les auspices de l'Esprit Saint; quelques uns pour se disposer à faire à Dieu leur première consécration dans la Congrégation, et les autres pour se préparer à l'Ordination prochaine de la Trinité. Les Postulants admis en qualité de Scolastiques étaient au nombre de quatre; M. M. Selong, Steiger, Weillorat et Girard. Ils ont prononcé leurs engagements le 28 Mai, entre les mains du R. P. Provincial. Le Samedi suivant, onze Scolastiques ont reçu la Consécration, cinq les Ordres mineurs, et un le Sous-Diaconat: celui-ci a été ordonné par Mgr Darboy, qui n'a conféré à cette Ordination que les Ordres sacrés, à cause du grand nombre des Ordinands. Les autres ont été ordonnés dans la chapelle du Séminaire de S.^t Sulpice, par Mgr Fausson, de la Congrégation de Picpus, Vicaric Apostolique de Paris.

— Le mois suivant, nous avons célébré la fête de notre glorieux Patron, S.^t Louis de Gonzague. Ce sera pour nous un jour à jamais

mémorable par l'heureuse faveur que nous attendions depuis long-temps et que la Providence a enfin accordée à nos vœux : l'acquisition d'un Grand-Scolasticat. Le C. R. Père a voulu lui-même, en ce jour de fête, nous apprendre l'heureuse nouvelle : « Mes chers enfants, a-t-il dit, S.^t Louis de Gonzague a enfin exaucé vos prières. Chevilly va être acheté. La chose est décidée; dans quelques jours ce sera conclu. » Ces paroles ont été accueillies avec un applaudissement général de joie et de reconnaissance envers notre S.^t Patron et envers le C. R. Père.

« Dans la soirée, toute la C.^t est allée vénérer les reliques de S.^t Louis de Gonzague dans une chapelle des Pères Jésuites, pour remercier cet aimable Saint et le prier de terminer ce qu'il avait si bien commencé. Nos prières n'ont pas été inutiles; car, un des jours suivants, on nous apprenait que l'affaire était enfin définitivement et heureusement conclue, et nous récitâmes avec reconnaissance à la chapelle le Cantique de Marie: Magnificat anima mea Dominum. . . »

C.^t de N. D. de Langonnet.

— (ainsi qu'on l'annonçait au dernier Bulletin, N.^o Dubeuil, est allé, le 23 avril, visiter N. D. de Langonnet; et y donner la Confirmation. De mémoire d'homme, ces lieux n'avaient pas encore vu le premier Pasteur du Diocèse. Aussi, s'est-on efforcé de rendre la fête aussi belle que possible, comme on le verra par la description qu'en a faite un Petit-Scolastique dans une lettre à ses Compères du Grand-Scolasticat; et que nous donnerons dans la 3.^{me} Partie.

Tout s'est très-bien passé. Monseigneur a été ou ne peut plus content et de l'Établissement et de la réception qu'il y a reçue; et dès le soir même, avant son départ de Langonnet, il a voulu écrire au C. R. Père pour lui en témoigner toute sa satisfaction. « Je viens de passer à Langonnet, lui disait-il dans cette lettre, auprès de vos bons Pères, une de ces journées qui ne se décrivent pas. Rien ne nous a manqué, car vous étiez là de cœur et dans la pensée de

1808.

Le P. P. Provincial qui était resté à Langonnet pour la réception de Monsi^gneur est revenu à la Maison Mère immédiatement après le passage de M^l Grandeur; et, quelques jours après lui, est arrivé également le P. Fournot; destiné par le C. P. Père à préparer l'installation de Chestley.

— Le v^o de M^l Ignace Dubreuil à M. P. de Langonnet a été suivi, quelque temps après, d'une autre que nous devons aussi mentionner. C'est celle de M^l Cathelineau, descendant du Saint de la Vendée, qui s'est dévoué avec tant de zèle à la cause du Vainc^t Père, spécialement lors de l'attaque d'Ancone. Devenu depuis dans ses terres à Seac sur le bras de Guurion, il employe ses loisirs à l'agriculture. Il a visité avec beaucoup d'intérêt l'Établissement, et a demandé même la permission d'y venir passer quelques jours de retraite.

— À la Fête de la Pentecôte, le 24 Mai, le nouveau Supérieur de la C^{te} de Langonnet, le P. Collin, a présidé pour la première fois, au nom du C. P. Père, la cérémonie de réception de deux Petits-Scotastiques, M. M. Lacroix et Gerree, dont on a vu le décret d'admission à la Partie officielle. Leur réception a porté à 24 le nombre des Scotastiques Titulaires de Langonnet.

Le jour de la Fête-Dieu, jeudi 4 Juin, il y a eu nous dit la correspondance, une magnifique procession. Une douzaine de Prêtres des environs sont venus, comme les années précédentes, honorer cette Fête de leur présence.

— Le lendemain a expiré le bon petit Frère Félix, ainsi qu'on l'a annoncé à la 1^{re} Partie.

La mort de ce cher Frère avait été précédée quelque temps auparavant de celle d'un clerc, Théodule Anicot, jeune mulâtre de la Guyane, envoyé en France par nos Pères. Travaillant depuis assez longtemps déjà, il désirait retourner à Cayenne avec le P. Lestrat; mais le Bon Dieu en avait disposé autrement; et il l'a appelé à

lui de la terre de l'œil pour le conduire dans sa vraie patrie, le matin même de la fête, de l'Ascension, 14 Mai.

— Le parloir de la C.^{te} de Langoumet, comme celui de la Maison-Mère, a été honoré par les élections du Corps législatif. On y a établi le bureau des votes pour les environs. Cela n'a pas du reste grand dérangement; il y avait à peine 60 votants.

Colonie de S^t Michel.

Le P. Coffin écrivait à la Maison-Mère, en date du 29 Mai :
 « Je suis encore tout bouleversé d'un grave accident qui vient d'arriver à S^t Michel, et au sujet duquel nous avons cependant encore à bénir la Providence, car il eût pu avoir des suites plus graves. On court chez moi me criant qu'une mine vient de sauter et qu'un colon a été emporté. J'arrive rapidement à la Colonie, et je trouve le pauvre enfant dans le plus triste état, la figure toute ensanglantée et en même temps noircie de la poudre. Ce malheureux imprudent, voyant que la mine ne partait pas, était allé, malgré toutes les défenses et les observations souvent réitérées à ce sujet, se mettre à genoux près d'elle et souffler sur la mèche. Tout à coup le feu est parti et il a reçu la décharge en pleine figure. Heureusement encore, la Providence a permis qu'il n'y eût pas d'éclat de pierres : il aurait été broyé. Tous les soins lui ont été immédiatement prodigués; nous craignons cependant qu'il n'ait un œil de perdu. »

NB. Le P. P. Père recommande ici, à cette occasion, que l'on redouble de vigilance et de prudence, en pareilles circonstances, tant les enfants et jeunes-gens que les Pères et les Frères chargés de les diriger.

— « Pour surcroît d'embarras, continue la correspondance de la C.^{te}, au milieu de ce triste accident, survient, sans s'être annoncé, M^r le sous-Prefet de Napotéonville. A la vue du malheur qui venait d'arriver, il a fait d'abord quelques observations assez fortes au Frère Marie-Augustin; cependant, sur les explications qui lui ont été données, il est devenu plus doux. Il a visité les écuries qu'il a trouvées très-bien, faisant partout de grands compliments; idem

pour la porcherie, &c. Il a examiné en détail le réfectoire des enfants et la cuisine; il a été satisfait de tout; et sans le malheureux accident qui venait d'avoir lieu, il aurait été enchanté de sa visite. Il nous a quittés en me serrant deux fois la main, et m'assurant de tout l'intérêt qu'il nous porte.»

C^{te} de S^{te} Mary.

Nous venons enfin de recevoir de S^{te} Mary le Bulletin suivant qui ne manque pas d'intérêt.

—La C^{te} de S^{te} Mary a d'abord à remercier la Providence pour un secours des plus précieux qu'elle en a reçu. La grande sécheresse qu'il a fait au printemps nous avait mis, pour l'eau, dans le plus grand embarras. Nos deux sources se trouvaient à peu près taries. La machine à vapeur que nous avons pour nos ateliers, allait, par suite, être condamnée à l'immobilité; et une partie de nos plantations se trouvaient menacées, faute d'eau pour les arroser.

Notre Frère jardinier, le Fr. Guillaume, s'en vint un jour tout désolé exprimer ses peines au R. P. Provincial, alors en visite à la C^{te}. Le R. P. Levasseur lui répond en plaisantant: «mais, mon bon Frère, creusez donc un puits dans votre jardin.» Le Frère Guillaume, sans faire de réflexion, s'en va au jardin; se met à creuser au milieu de ses carrés; et bientôt, il rencontre avec joie une source des plus abondantes, qui nous procure depuis une excellente eau au delà de tous nos besoins et pour le jardin et pour la machine. Le Bon Dieu avait ainsi récompensé l'obéissance simple et aveugle de ce bon Frère.»

—Le même Frère a eu dernièrement le bonheur de sauver une jeune enfant qui, sans lui, allait être noyée. Il avait été envoyé à L'Annonce pour y chercher quelques nouveaux détenus destinés pour la Colonie. Passant près du port, il aperçoit d'un côté un mouvement extraordinaire; il accourt: c'était une petite fille qui venait de tomber à l'eau. L'endroit était des plus dangereux, à cause du reflux de la

mer. Cinq à six personnes, dit-on, s'y étaient déjà noyées depuis un peu. Plusieurs matelots étaient là; personne n'osait s'aventurer.

Le bon Père Guillaume arrivé, se jette à l'eau avec confiance; prend l'enfant; et trouvant de la difficulté à aborder à l'endroit même; il regagne le large et va aborder un peu plus loin avec l'enfant qu'il avait sauvé, au milieu des applaudissements de la foule accourue de tous côtés. On le conduisit comme en triomphe à la Sous-Préfecture, où on lui fit donner des vêtements en le comblant d'éloges pour son courage et son héroïsme, et lui promettant une médaille de sauvetage.»

— «Voici, en terminant, la statistique de nos colonies de Bretagne; dont S^{te} Ilan est, comme on sait, la Maison centrale. Il y a à Languenet 127 colons; à Carlan, 66; à S^{te} Ilan, 80: Total 273 pour les trois Maisons.

« Nous comptons en outre, à l'Orphelinat de S^{te} Ilan, 24 enfants.

« Tous ces enfants nous donnent en général, malgré les quelques difficultés particulières qu'il peut y avoir, de grandes consolations. Ils ont eu à Vigneux une petite retraite pour les préparer à la Communion pascale, qui a été prêchée par le P. Jouan, et qui a produit parmi eux de heureux fruits. Ils aiment encore à se rappeler avec reconnaissance le Père qui leur a donné ces saints exercices.»

Carlan.

Le P. Galle nous envoie aussi son Bulletin. Nous espérons le recevoir désormais régulièrement.

— «Le 2^{ème} trimestre de cette année s'est ouvert à Carlan par la retraite annuelle des enfants. Elle a été prêchée par le P. Fernot alors à S^{te} Ilan pour les affaires de l'œuvre des colonies. L'attention qu'ils ont apportée aux instructions nous a remplis de consolation.

«Le mois de Marie est venu ensuite, par ses pieuses réunions, ranimer la ferveur de la retraite. Le P. Ulric, nouvellement arrivé à Carlan, a appris aux enfants de pieux refrains en l'honneur de Marie, qu'ils chantent avec joie dans leurs travaux.

« Chaque année, la C^{te} de Carlan se réunit à celle de S^t Nlan pour la solennité de la Fête-Dieu. C'est toujours un jour de bonheur pour nos colons. Cette fois, la Fête a été favorisée par un temps aussi beau qu'on pouvait le désirer. Plusieurs des Prêtres du voisinage et toute la famille de M^{rs} du Clésieux sont venus assister à la procession solennelle du S^t Sacrement. »

— « Sous le côté matériel, nous n'avons aussi qu'à remercier le Bon Dieu. Depuis que nous sommes à Carlan, nous n'avons peut-être jamais vu nos champs aussi beaux qu'ils sont cette année, au mois de juin; et, si le temps est également favorable pour la moisson, nous aurons des récoltes magnifiques qui récompenseront largement nos sueurs. »

C^{te} de Cellule.

Extrait du Bulletin de la C^{te} — « Pendant les vacances de Pâques, le C. R. Père a bien voulu nous envoyer, pour nous secourir, dans le deuxième semestre de l'année scolaire, le P. Schiffmacher avec un Grand-Scotastique, M^r Gérard. Nous avions bien besoin de ce renfort. »

« Dans les premiers jours du mois de Mai, nous avons eu, en outre, le plaisir d'avoir un instant parmi nous le R. P. Gravière, à son retour d'un voyage qu'il était allé faire du côté de Genève. Plusieurs des Curés des environs, qui avaient été autrefois ses condisciples, se sont empressés de venir le voir à S^t Sauveur. »

— « Le beau mois de Marie s'est passé très-pieusement et très-agréablement pour nos enfants; et tous ont rivalisé de zèle pour honorer cette tendre Mère. »

« Les Petits-Scotastiques, les Congréganistes du Séminaire, et les Académiciens ont eu, tour à tour, pour la première fois, leurs petits pèlerinages, dans de pieux Sanctuaires des environs consacrés à Marie. »

« Le Samedi, 23 Mai, veille de la grande Fête de la Pentecôte, cinq Postulants ont eu le bonheur de faire leur première consécration. à

Dieu, entre les mains du R. P. Supérieur, délégué à cet effet par le C. R. Père. Deux d'entre eux, M. M. Desmier et Magout, ont été reçus, comme Petits-Écolastiques. Le premier, qui, depuis longtemps déjà, sollicitait cette faveur, s'étoit vu obligé de différer, par suite de difficultés de la part de ses parents; mais sa constance et sa générosité ont pu enfin triompher de tous les obstacles. Les deux autres étoient des Novices-Frères: ils ont reçu les noms de Trudon et Hyppolite. »

— « Pendant le mois de Marie, la Très-S^{te} Vierge a appelé à Elle un des élèves du Petit-Séminaire, le jeune Eugène Musset, malade depuis quelque temps dans sa famille. Ce cher enfant étoit Congréganiste et un modèle pour tous ses condisciples. Aussi, avions-nous sa confiance qu'il ferait, comme il fit en effet, une bonne et douce mort. Il étoit tellement attaché à S^{te} Vierge, qu'après les vacances de Pâques, il avoit voulu revenir avec les autres, bien que déjà malade, et quoique ses parents cherchassent à le retenir. »

— « Le 23 Juin, M. l'Abbé Bruun, deuxième Vicaire-Général du Diocèse, est venu à S^{te} Sauveur remercier la C^{te} des prières que nous avions adressées au Ciel pour sa conservation. Nos chers Confrères n'ont pas oublié en effet que, sur la fin de l'année dernière, il avoit été malade à l'extrémité et que le R. P. Supérieur lui avoit suggéré de recourir à l'intercession de Notre Vénéré Père. Peu après, il se trouva mieux, et maintenant il est entièrement rétabli. Nous aimons à penser que notre saint Fondateur n'aura pas été étranger à la guérison de ce Protecteur généreux de notre Établissement. »

« Ce digne et excellent Prêtre a passé avec nous toute la journée de la Saint-Jean-Baptiste. Il a dit le matin la Messe de C^{te}; et le soir, il a présidé la séance de diligence, donné la Bénédiction solennelle du S^{te} Sacrement, et fait aux Enfants de Marie une pieuse exhortation pour les engager à aimer de plus en plus leur tendre Mère et ceux qui La représentent près d'eux dans la maison. Il nous a témoigné, nous pouvons dire, plus d'affabilité encore et plus de bienveillance que jamais. »

— « Le 27 juin, nous avons eu occasion de rendre un grand service à un village situé à trois quarts de lieue de Cellule. Un violent incendie venait d'y éclater. Et la vue des flammes, nous sommes accourus à la hâte; et, grâce à notre secours, on a pu bientôt se rendre maître du feu. Ce succès, si surprenant, le journal officiel du Département; en parlant du sinistre, a-t-il donné un éloge spécial aux Bénédictins du Petit-Séminaire de Cellule. »

C^{te} de Bordeaux.

Nous n'avons pas de Bulletin de la C^{te} de Bordeaux pour ce trimestre. — Nous apprenons, par la correspondance du R. P. Gravier, que ce cher Père est allé prêcher une mission de quinze jours dans la Paroisse d'Ordonnaz, au Diocèse de Belley, dont un de ses cousins est Curé. Cette Mission, donnée à l'occasion de la Confirmation, a été bien bénie de Dieu.

Comme on l'a vu par le Bulletin de St-Sauveur, le R. P. Gravier a profité de cette circonstance avec l'autorisation du C. R. Père, pour visiter à son retour, la Maison de Cellule et son père d'un âge très-avancé qui désirait ardemment le revoir.

— La C^{te} de Bordeaux, désireuse de fournir, elle aussi, son contingent à nos Maisons de formation, prépare un ou deux « Aspirants » pour le Petit-Scolasticat. C'est un germe qui se développera, nous l'espérons, avec la bénédiction de Dieu.

C^{te} de Rome.

Nous extrayons du Bulletin de la C^{te} les nouvelles suivantes:

— « Bien que notre Eglise ait été bénite depuis quelque temps déjà, et qu'on pût y dire la S^{te} Messe, elle ne se trouvait cependant pas encore assez convenablement préparée pour y faire habituellement les exercices de C^{te}; et nous étions obligés, en attendant, de nous réunir dans une petite Chapelle intérieure assez restreinte. Enfin, à l'aide des dons qui nous ont été offerts, nous avons pu, grâce à Dieu, arranger

assez bien la nouvelle Eglise pour le commencement du mois de Marie. La veille de ce beau mois, nous y avons descendu le 3^e Sacrement, et depuis, nous continuons à nous réunir dans ce pieux Sanctuaire, qui nous rappelle si bien l'autel vénéré de S. Archiconfrère de N. D. des Victoires, à Paris. Quisse le 1^{er} et Immaculé Cœur de Marie, sous les auspices duquel nous l'avons ainsi inauguré, attirer sur nous toutes les grâces dont nous avons besoin pour la prospérité de l'œuvre qui lui est consacrée! »

— « M^r de Ménéval, Prêtre depuis un an, et ayant terminé ses études ecclésiastiques, a quitté le Séminaire français le 29 avril, après nous avoir donné les témoignages les plus sincères de sa reconnaissance, et de son attachement. Quelques jours avant son départ, il disait au P. P. Supérieur qu'il conserverait toute sa vie le souvenir de la douce et sainte tranquillité dont il avait joui dans notre Maison loin de ce tumulte du monde et des affaires au milieu duquel il avait autrefois vécu. Désirant se délasser quelques mois de ses études avant d'entrer dans le 3^e ministère, il se propose de passer une grande partie de l'été à Mizières (ardennes), avec son frère, Colonel d'Artillerie et Aide-de-Camp de S' Empereur. »

Nous devons ajouter ici à cette occasion, que M^r de Ménéval, lors de son retour de Rome, s'est empressé de venir faire sa visite au C. R. Père, à son passage à Paris. Il s'exprime de nouveau au P. Frey, que l'a reçu en l'absence du C. R. Père, alors à Monsiery, toute son estime pour l'œuvre du Séminaire français, & appelée, a-t-il dit, à faire en France le plus grand bien, et toute sa reconnaissance pour le bien qui lui a été fait personnellement à lui-même. Il a ajouté aussi que M^r Lucien Bonaparte, cousin, comme on le sait, de S' Empereur, et qui demeure à Rome, nous est toujours très-favorable et qu'il désirerait même nous voir établis plus tard, si jamais cela pouvait se faire à N^{re} Louis-des-Français, N^o. 48.

— « Un autre Elève des plus distingués du Séminaire français, ajoute le Bulletin de la C^{te}, M^r l'Abbé Albert de Briey, ancien

Gouverneur du Duc de Brabant, fils du Roi des Belges, vient de terminer aussi ses trois années d'études théologiques. Bien qu'il eût reçu le Doctorat au Collège romain dès la fin de l'année dernière, il a néanmoins voulu rester avec nous jusqu'au 1^{er} juin de cette année. Comme M^r de Ménéval, il a laissé parmi tous ses condisciples le meilleur et le plus respectueux souvenir, et il gardera aussi, nous n'en doutons pas, un sincère attachement pour la maison qui l'a formé aux sciences ecclésiastiques. Il nous a obtenu dernièrement de l'Ambassade une somme de 1,000^{fr} pour un tableau de S^t Louis, destiné à orner notre nouvelle Eglise.

M^r de Briey appartient au Diocèse de Soissons, et Mgr Pie lui avait déjà donné, dès le Carême dernier, le titre de Vicaire-Général, mais son zèle désirant un champ plus vaste, il se propose d'aller à Constantinople pour travailler à la réunion des Grecs schismatiques avec l'Eglise Romaine. Daigne le Ciel secourir et bénir ses généreux desseins pour cette mission si importante et si difficile !



C^{ie} de Blackrock (Irlande).

Nous n'avons pas de Bulletin de la C^{ie} de Blackrock et la correspondance ne nous offre non plus rien à mentionner.

Nous savons seulement, par les actes que nous avons reçus, que les deux Postulants admis par le C. R. Lév^e en qualité de Sévits-Scotastiques, M. M. Newport et Bourke, ont eu, en effet, le bonheur de faire à Dieu leur première consécration dans la Congrégation, le beau jour de la Fête de S^t Louis de Gonzague.

Les trois autres Postulants admis comme Novices-Frères ont eu peu après la même faveur, le 2^e juillet, Fête de la Visitation de la Très-S^{te} Vierge, et ont reçu les noms de Jean-Louis, François de Paul et Kulaire.

Orphelins de Glasnevin.

Le P^r Haberté nous transmet sur cette maison le Bulletin

suisant'.

« — Il a été question dans le dernier N^o. du Bulletin général d'un sermon de charité en faveur de l'Orphelinat. Ce sermon a été prêché dans l'Église des Pères Dominicains à Dublin par Mgr Mac Evilly, Evêque de Galway.

« Chaque année, il y a ainsi un sermon de ce genre en faveur de l'Œuvre. Les deux années précédentes, il avait été prêché par Mgr Gionley, Evêque de Cap de Bonne-Espérance, et par Mgr l'Archevêque de Dublin lui-même. Lorsque le Cardinal Wiseman vint en Irlande, en 1859, Son Eminence voulut bien, elle aussi, donner, en faveur de l'Orphelinat, une dissertation publique sur le verre employé à la décoration des Catacombes, qui rapporta 224 liv. Sterling (5,600^{fr}). Ce que ces Eminents Prélats daignent aussi faire pour cette Œuvre, montre assez quelle importance et quel intérêt on y attache généralement en Irlande. Aussi, le Gouvernement lui-même l'a-t-il choisi pour y placer les enfants des soldats catholiques morts en Crimée et dans les Indes. »

— « Quant au bien intellectuel et moral des enfants, nous avons déjà obtenu, nous pouvons le dire, des résultats consolants. Après avoir eu à lutter, dans les commences, contre l'insubordination un peu invétérée à laquelle on les avait laissés aller, nous les avons eus peu à peu devenir bons et dociles. A la suite d'une neuvaine solennelle en l'honneur du S^{ct} Esprit et du Saint Cœur de Marie, que nous fîmes l'année dernière, avant la Fête de l'Immaculée Conception, nous avons pu surtout remarquer de notables changements parmi ces enfants. »

« La réception des Sacraments est d'abord devenue plus fréquente. Avant notre arrivée, un très-grand nombre ne faisaient que profiter du prétexte d'aller se confesser pour échapper à l'œil des maîtres. Maintenant, bien que la victoire ne soit pas encore complète, nous avons la consolation de les voir en général s'approcher régulièrement du Tribunal de la Pénitence, et plusieurs assez fréquemment à la Table sainte.

« Vers la mi-février, trouvant un bon nombre bien disposés, nous avons érigé dans l'Établissement une petite Congrégation de la V^g Vierge, afin de soutenir leur bonne volonté et de la rendre efficace pour le bien des autres. Cette pieuse association compte actuellement, au mois de juin, une quinzaine de membres, tous pleins de zèle et de piété.

« Aux fêtes de Pâques, le P. Hofbauer est venu donner à tous les enfants une retraite de quelques jours, qui a contribué encore à développer et fortifier le bien déjà commencé.

« Quoique ces pauvres enfants aient peu de chose, ils ne laissent cependant pas de faire à de plus pauvres qu'eux la charité. Ils distribuent aux indigents les restes des repas; et ils trouvent même moyen de donner quelques sous, et pour les malheureux, et pour l'œuvre de la S^{te} Enfance et pour l'autel de la S^{te} Vierge. L'un d'eux tient une petite boutique de joujoux qu'il vend à ses camarades et dont le profit est pour la caisse de charité. En leur abandonnant tous les os, les chiffons, la vieille ferraille, &c., et ils vendent tout cela de leur mieux pour de bonnes œuvres.

« Le jour de la fête des S. S. Apôtres Pierre et Paul, j'eus occasion de leur dire quelques mots des besoins du Saint-Père dépourvu de la plus grande partie de ses États. Ils sont allés aussitôt verser les quelques sous qu'ils pouvaient avoir pour l'œuvre du dîner de S^{te} Pierre, et l'on recueillit 2⁵ 75, somme bien modique sans doute en elle-même, mais bien considérable encore pour ces pauvres Orphelins.

« Le développement du zèle et de la piété parmi ces chers enfants ne pourra manquer de nous produire de bonnes vocations. Déjà, plusieurs ont manifesté le désir de devenir Prêtres. Il y a actuellement cinq d'entre eux qui sont admis comme Petits-Postulants, et cinq à six autres sollicitent également la même faveur.

— « Les membres de la Conférence de S^{te} Vincent-de-Paul voient et reconnaissent avec satisfaction le bien qui s'est opéré parmi les Orphelins qu'ils patronent; et il y a, en effet, on peut dire, une différence

bien sensible entre l'état où nous avons trouvé les choses et l'état actuel. Le Président du Comité de l'Œuvre, qui est encore jusqu'à présent M^r Peritt, nous est toujours en ce point plus dévoué. Il n'en est pas de même toutefois de tous les membres; et déjà il s'est manifesté quelque chose de la part de certains d'entre eux, qui, tout en constatant le bien opéré, semblent craindre que cette Œuvre ne leur échappe, c'est à dire ne cesse d'être la leur. Sous cette impression, ils ont soulevé quelques difficultés relativement à l'interprétation et au sens des conventions faites entre la Congrégation et la Société de S^t Vincent de Paul.»

Province d'Afrique :

Sénégal.

C^{ie} de S^t Louis.

Le C^{ie} de S^t Louis, jusqu'ici peu fécond en nouvelles, nous offre cette fois un Bulletin intéressant, qui montre que ce ne sont pas toujours les matériaux qui manquent. En voici les principaux extraits que nous complétons par la correspondance.

« Le dernier Bulletin annonçait le rappel en France de notre dernier Gouverneur, M^r Jauréguiberry. Il vient enfin d'être définitivement changé par Décret impérial du 23 Mai, et le même Décret lui donne pour remplaçant M^r le Général Faidherbe, que ses précédents exploits dans le pays et le renom de vaillance et d'autorité qu'il a laissé parmi les Indigènes désignent naturellement au choix du Gouvernement.

« M^r Jauréguiberry a quitté S^t Louis le 28 avril d'une manière assez triste pour lui, mais au grand contentement de tous. Le nouveau Gouverneur est attendu dans le courant de juillet. »

Lors de sa nomination, M^r Faidherbe est venu faire visite au C^{ie} R^e Père à Paris. Il avait promis d'assister à notre Fête de la Pentecôte ;

mais il a dû, ce jour-là, aller aux Tuileries prêter serment à l'Empereur et le remercier - de sa nomination au grade de Général. Il paraît animé des meilleures dispositions pour la Congrégation et la Mission.

« Le Commandant de Goree, M.^r Pinet-Laprade, chargé par interim du gouvernement de la Colonie, est arrivé au mois de Mai à S.^t Louis. Il se montre très-bien disposé à notre égard. Le jour de la Pentecôte, il y a eu, pour la première fois, depuis dix-huit mois, une Grand'Messe officielle, à laquelle ont assisté les autorités

— « En quittant la Colonie, M.^r Jauriquiberry nous a laissé en héritage son jeune Chapelain protestant, M.^r Jaques. Contribué par la société biblique, il essaye de faire de la propagande; mais ses essais restent toujours, fort heureusement, infructueux. Cinq ou six marchands, protestants de nom, composent tout le personnel de son bercail. Le dimanche, il les réunit dans une chambre au-dessus de laquelle il a fait placarder une affiche ainsi conçue: « Les diables du culte sont ouverts à tous les dimanches à 9 heures. » M.^r Faidherbe comprendra, on espère, que l'installation d'un ministre protestant dans la Colonie est une chose fâcheuse aussi bien au point de vue politique qu'au point de vue religieux, et pressera le départ de M. Jaques.

« Ce Protestantisme est venu dernièrement se joindre un nouvel ennemi plus dangereux, c'est la franc-maçonnerie qui a essayé d'introduire un Européen récemment arrivé de France. Il pensait de suite trouver beaucoup de noms pour sa loge, mais, grâce à Dieu, il en est encore à les chercher.

« Cependant, on voit par toutes ces tentatives combien l'éternel ennemi de Dieu et des hommes s'agite ici, comme partout, pour empêcher la grâce de pénétrer dans les âmes. Nous prions donc nos chers Compagnons d'unir leurs vœux aux nôtres pour que la Céléste Triomphatrice de l'erreur et de l'hérésie veille sur nos pauvres Chrétiens pour les préserver.

— « Jusqu'ici, malgré tous les obstacles, le bien continue à se faire. Notre petite société de S.^t Vincent-de-Paul se maintient toujours;

et nous cherchons maintenant à établir aussi l'association des Mères de Famille. Déjà, beaucoup de Dames ont souscrit à l'invitation qui leur a été faite d'en faire partie, et nous espérons qu'avant peu l'œuvre sera établie et opérera un bien réel dans l'Eglise de S.^{te} Louis.

« Aux Fêtes de Pâques, nous avons eu la consolation de voir revenir à Dieu un certain nombre d'âmes; entre autres: un homme riche du pays qui ne s'était pas confessé depuis 38 ans; un Européen, Brigadier de douanes, qui avait oublié ses devoirs depuis 18 ans; de frères, 5 ou 6 jeunes gens qui vinrent promettre de changer de vie, ainsi que d'autres personnes. »

« Quant aux Mahométans, leurs conversions sont bien difficiles et assez rares, par suite de leur aveugle fanatisme. Nous avons cependant aussi parmi eux des faits bien consolants qui raniment et soutiennent notre courage. Ainsi, en ce moment, nous avons encore deux jeunes gens, de 18 à 16 ans, qui demandent à renoncer à Mahomet pour embrasser la foi de Jésus-Christ. L'un d'eux, plus instruit, doit recevoir le 1.^{er} Baptême vers la fête de S.^{te} Pierre. Deux autres, âgés de 30 à 38 ans, sollicitaient dernièrement la même grâce, mais nous craignons que le Démon ne les ait éloignés, car depuis un mois nous ne les avons plus revus. »

« En terminant, nous devons donner en peu de mots quelques nouvelles de l'intérieur de notre petite C.^{te}. Le P. F. Supérieur est allé à Grèce, sur la fin d'avril, prêcher la retraite annuelle aux Sœurs de S.^{te} Joseph. Il a eu à souffrir dans ce voyage des maux de reins qui ne l'ont abandonné qu'à son retour, le 1.^{er} Mai.

« Quant au P. Blanc, il souffre toujours de son extinction de voix; et jusqu'à présent, les chaleurs ne lui ont pas encore fait le bien qu'on en attendait. »

« Pour le P. de Rignier, après avoir traîné longtemps ici et à Grèce par suite d'une grande anémie et d'un commencement d'hépatite, a été obligé, d'après l'avis des médecins, de s'embarquer pour

France, le 28 du mois de Mai, et il a dû arriver en France au mois de Juin.

Le P. de Riquier est, en effet, arrivé à Bordeaux le 18 du mois de Juin; après une assez bonne traversée, mais bien faible et assez souffrant: Ne trouvant d'une trop grande faiblesse pour faire le voyage de Paris, surtout seul, le C. P. Père s'est autorisé à rester quelque temps à Bordeaux.

C^{te} de Gorée.

Nous sommes encore à attendre le Bulletin de Gorée et le Rapport promis par le cher Père Lussédut.

Sénégal.

C^{te} de Dakar.

Nous retrayons du Bulletin et de la correspondance de Dakar les nouvelles suivantes:

— Mgr Kobis a bien voulu venir de S^{te} Joseph à Dakar pour célébrer avec nous les cérémonies de la Semaine Sainte et les Fêtes de Pâques. Il est arrivé le jeudi-saint, 2 avril, et est retourné à S^{te} Joseph le 22 du même mois. Sa santé et ses forces paraissent alors bien remises.

Le court séjour de Sa Grandeur au milieu de la C^{te} a été marqué de grâces et de bénédictions précieuses pour la Mission. Après une retraite de quelques jours prêchée par le P. Strub, trois Novices de la C^{te} des Filles du S^{te} Cœur de Marie ont eu le bonheur de faire leur Profession entre les mains de Monsieur, le Dimanche de Quasimodo, 12 avril. Cette C^{te} compte, en conséquence maintenant six sœurs professes, et deux nouvelles postulantes viennent encore d'entrer au Noviciat. La ferveur qui les anime nous donne l'espoir que Dieu les bénira de plus en plus pour la conversion des pauvres noirs

de l'Afrique. Monseigneur leur fait construire une petite maison à Joal, et vers le mois de juillet, elles y commenceront une seconde Comm^{ie}, pour s'occuper du soin des malades, et de l'instruction des petites filles.

Le Dimanche suivant, 19 avril, nous avons eu une autre cérémonie bien consolante aussi pour nous. Monseigneur a conféré la Consurs à l'un de nos jeunes élèves, le petit Gabriel. Sa piété toujours exemplaire lui avait mérité cette faveur, de l'avis de tous, et elle nous donne aussi l'espoir de le voir persévérer. Inutile de dire la joie de cet heureux enfant, et de toute la C^{ie}, jusqu'à présent. M^r l'Abbé Jouga se trouvait seul clerc indigène; il a maintenant un compagnon; aussi a-t-il été le plus content de tous.

Le même jour, Sa Grandeur a donné la Confirmation à 26 personnes. Une retraite de deux jours avait précédé cette cérémonie. Plusieurs des enfants déjà confirmés ont demandé aussi à y prendre part, pour se renouveler dans la piété. Un soldat français s'est également présenté avec les autres pour recevoir l'Onction sainte. C'était vraiment touchant de voir ce brave militaire agenouillé dans les rangs, au milieu de nos petits noirs. Il pratique ses devoirs religieux avec régularité.

Pendant le mois de Mai, nous avons fait, comme les autres années, le mois de Marie chaque jour, priant le Cœur Immaculé de Marie pour la conversion de cette pauvre Afrique. Déjà cette Bonne Mère nous a obtenu quelques conversions.

Au mois de Juin, notre procession de la Fête-Dieu a eu lieu avec une grande solennité. Une soixantaine de militaires des différents corps établis à Dakar accompagnaient le S^t Sacrement sous les armes. Les soldats de la Compagnie disciplinaire avaient préparé un beau reposoir à leur caserne; et, au moment de la Bénédiction, tous, officiers et soldats se tenaient respectueusement à genoux pendant que le canon saluait de 21 coups, au poste et à la caserne. C'était vraiment un spectacle imposant; et l'on se serait cru transporté dans

une ville de France.

« La Fête de S.^t Louis de Gonzague, Patron de Monseigneur, qui est la fête Nationale de notre petite Chapelle et en même temps celle des îles, a été célébrée avec beaucoup de piété. Sa Grandeur devant venir augmenter par sa présence la joie de ce jour de fête; mais les travaux de S.^t Joseph ne lui ont pas permis de nous donner cette consolation.

— Quant au ministère extérieur, près des chrétiens et infidèles, le P.^r Duby qui en est spécialement chargé s'y applique avec zèle; et malgré les difficultés, ses efforts ne sont pas sans résultats. Il a eu dernièrement le bonheur d'administrer le S.^t Baptême à quelques indigènes de l'intérieur, amenés ici prisonniers par le Gouvernement français pour travailler à la jetée et au quai que l'on construit sur le rivage. (Voir à la 3^{ème} partie une relation du S. Duby).

— Le P.^r N'rub se préparait à s'embarquer pour France à la fin de juin, selon l'autorisation du C. P. Père (rapporté dans la 1^{ère} partie). Mais au moment où il faisait ses préparatifs, il reçut une lettre du P.^r Engel, de la part de Monseigneur, lui apprenant que Sa Grandeur se trouvait malade, et que par conséquent il devait retarder son voyage. Nous espérons cependant que la santé de Monseigneur se rétablira bientôt, et que ce cher Père, qui travaille depuis plusieurs années en Afrique, pourra partir pour la Maison-Mère vers la fin de juillet.

Tous les Pères et Frères de Dakar se trouvaient d'ailleurs en très-bonne santé. Les P.^r Claude et Antonin, qui avaient été très-mal au mois de mars, sont revenus de l'hôpital de Gorée, pendant la semaine de Pâques, entièrement rétablis. Mais avec le mois de juillet commence la mauvaise saison et avec elle les maladies. Espérons cependant que le Bon Dieu vaudra bien protéger, comme plus d'une fois déjà, les Missionnaires qui se dévouent pour sa gloire et le salut des âmes.

C.^t de S.^t Joseph.

— La concession de terrain faite à Mgr Robis pour la colonie de

agricole de S^{te} Joseph n'avait encore été redressé que de l'autorité du Ministre de la Marine et des Colonies. Voyant les heureux commencements de l'Œuvre, M^{te} Chasseloup-Laubat a fait à l'Empereur un rapport des plus favorables sur cette entreprise; et, sur ce rapport, S^{te} Majesté a définitivement confirmé la concession faite à Monseigneur, par Décret Impérial en date du 3 Mai. Le Crés-S^{te} George avait voulu réserver pour le beau mois qui lui est consacré cette confirmation définitive de l'Œuvre. On trouvera dans la troisième Partie du Décret de l'Empereur, avec le Rapport du Ministre et la lettre qui le transmet à Monseigneur Robet.

— Le Conseil Central de l'Œuvre de la S^{te} Enfance, en offrant à Monseigneur la subvention extraordinaire de 20,000^{fr} qui lui a été allouée, a voulu aussi lui témoigner de tout son intérêt pour l'établissement de S^{te} Joseph, comme pouvant offrir un moyen puissant de régénérer les pauvres enfants-pauvres. Et l'on espère obtenir encore, au besoin, quelque secours extraordinaire pour l'année prochaine. ~~(voir la suite de la~~
 — lettre de M^{te} de Girardin, Directeur général de l'Œuvre.

— Le Bulletin de la S^{te} nous donne aussi les plus heureuses nouvelles.

« S^{te} J^{te} Au mois de Mai, écrit le P. Engel, nous avons eu, à S^{te} Joseph, la visite de M^{te} Saperade, Gouverneur intérimaire du Périgord, accompagné de M^{te} Fontaine, Commandant de Gorée, ainsi que du P. P. Duret et du P. Kieffel.

« M^{te} Saperade a été en nous tout plus aimable. Il a visité avec un intérêt particulier toutes nos constructions; il a été enchanté de tout ce qui a déjà été fait. » Le présent, a-t-il dit, annonce un heureux avenir.

« Il a voulu voir tous les chefs des villages environnants, pour les exciter encore davantage à seconder notre entreprise. Il les a réunis tous et leur a dit entre autres choses, « qu'il attachait le plus grande importance à notre Établissement; qu'il demandait et exigeait absolument leur concours à tous, selon que Monseigneur le jugerait à propos; que ceux qui seconderaient bien Sa Grandeur seraient récompensés; mais que si quelques uns voulaient faire des difficultés,

« ou chercher (sic) ils auraient affaire à lui, &c., &c. » Inutile de dire quel effet ont produit sur les indigènes ces paroles du premier chef de la Colonie.

« En nous quittant, M^r Laprade adressa ces derniers mots à Sa Grandeur: « je tiens à vous dire, Monseigneur, que c'est à vous que j'ai fait ma première sortie comme Gouverneur, pour vous faire voir combien je m'intéresse à votre Etablissement. Aussi, je vous promets que je ferai toujours tout ce qui dépendra de moi pour vous être agréable et utile. » (A son retour de Gorée, il a voulu encore renouveler par écrit, dans une lettre à Sa Grandeur, le témoignage de son intérêt pour notre Œuvre et la promesse de tout son concours. » (Lettre du 8 Mai. Voir cette lettre à Pa 3^{ème} Partie.)

— Le 19 du même mois de Mai, arrivait à S^t Joseph un détachement de 150 soldats. C'est M^r Laprade qui avait voulu les envoyer, pour montrer aux indigènes d'une manière plus sensible que ce n'était pas seulement en paroles qu'il tenait à l'Œuvre, et qu'il saurait au besoin la soutenir et la défendre par les armes. Il avait mis entièrement sous ces hommes au service de Monseigneur, et il n'avait même donné au Commandant de l'expédition que ces mots: « Arrivé à S^t Joseph, vous ferez ce que Monseigneur Hobès vous dira. »

« Ce détachement est resté ici deux jours. Tous, officiers et soldats, ont été, on peut dire, émerveillés de nos constructions, des progrès de l'Œuvre, et de l'harmonie avec laquelle tout marchait. Les officiers du Génie en ont exprimé plus d'une fois leur surprise, en disant: « qu'il n'y avait que des Missionnaires qui pussent en faire autant. » Monseigneur les a conduits dans la forêt pour leur montrer le bois dont nous nous servons pour nos bâtiments. Ensuite, ils faisaient venir de France celui dont ils avaient besoin, croyant qu'il n'y en avait pas d'assez bon dans le pays. Ils ont été étonnés de voir la bonne qualité, la dureté de celui qu'a fait employer Monseigneur. Aussi Sa Grandeur se propose-t-elle d'en envoyer quelques échantillons pour l'exposition coloniale à Paris. »

— « Dans le dernier Bulletin, nous annonçons que quelques familles indigènes demandaient à se fixer près de notre Etablissement et que nous espérions avoir bientôt autour de nous tout un nouveau village. Nos espérances à cet égard se sont déjà réalisées, et même au-delà de toute attente. Ce village est aujourd'hui tout formé. C'est le village de S.^t Joseph. Il y avait déjà, à la fin du mois de mai, plus de quarante cases bien installées. On vient de tous les environs, des pays de Sine, du Saloum, du Cayor, du Baol, &c., &c.

« Et quand nous avons besoin de plus de monde que d'ordinaire, M^{onsieur} n'a qu'à en donner avis à l'un des Chefs, et bientôt on arrive en foule. Un jour, Sa Grandeur avait fait savoir au chef de Joal que nous avions besoin d'un certain nombre de femmes pour porter du sable; le lendemain, dès 7 heures du matin, près de 500 femmes étaient à notre disposition. Nous dûmes en renvoyer 200.

Les 300 autres étaient heureuses à la fin du jour, d'avoir pu gagner une livre de riz; c'est le prix de la journée de travail. Une autre fois, M^{onsieur} avait besoin de paille pour couvrir les toits des cases. Le surlendemain, il en avait plus de 500 bottes. Il y avait ce jour-là plus de 30 pirogues et deux grands bateaux en rade devant S.^t Joseph.

— « Pour le coton, les sécheresses qu'il a fait en ont un peu retardé la plantation. Mais nous allons bientôt commencer. Nous nous sommes occupés jusqu'à présent de nettoyer et préparer les terres. Nous en aurons bientôt deux cents hectares de disposés.

— « Les âmes aussi se préparent peu à peu à recevoir la semence plus précieuse de la Foi. Tous ces gens soustraits à l'influence tyrannique des marabouts et des fétichistes semblent ne demander qu'à se faire chrétiens. Ils commencent déjà à apprendre leurs prières. Ils renoncent volontiers à leurs gris-gris. Aussi, espérons-nous avoir bientôt un village chrétien. Mais, pour tant de monde à évangéliser, nous aurions besoin aussi de plus d'ouvriers apostoliques!!! »



C^{ie} de Joal.

Le P.^r Lamoise écrit de Joal au C. P. Père, à la date du 13 juin, les nouvelles suivantes sur le bien fait à Joal depuis la fin de l'année terminée :

— Le dernier mois de 1862 a heureusement couronné nos travaux de l'année. Nous avons eu, par la grâce de Dieu, trois mariages de jeunes gens de Joal, et cinq baptêmes d'adultes d'un village infidèle voisin. L'un de ces adultes a en outre fait légitimer son union et baptiser son enfant; le tout publiquement; ce qui a fait un grand bien parmi ses compatriotes. Le seul soldat retardataire s'est approché alors aussi des Sacraments.

— Cette année 1863, j'ai continué à faire des visites et à donner des Missions dans les lieux éloignés. J'ai revu la côte de Joal à Rufisque jusqu'à Dakar, d'abord à l'occasion de la retraite générale, ensuite pour le temps de Pâques. Le bien commencé se développe de plus en plus sur cette côte, surtout depuis le rétablissement de la Maison de S.^t Joseph. Les bons peuples ont le bonheur de voir assez souvent Mgr Kobé, dans son trajet de S.^t Joseph à Dakar, partager leur humble hospitalité, les encourager et leur donner les secours les plus pressants de notre S.^{te} Religion.

— Le P.^r Lamoise raconte ensuite dans la même lettre deux nouvelles excursions qu'il a faites dans l'intérieur des royaumes de Sine et de Saloum, et qui lui ont procuré la consolation de baptiser un bon nombre d'enfants en danger de mort; de répandre quelques nouvelles semences de notre sainte Religion, et de racheter treize pauvres enfants esclaves. On en trouvera la relation à la 3^{ème} Partie.

C^{ie} de S.^{te} Marie de Gambie.

Malgré toutes les difficultés que nos Pères de Gambie ont eues pour leurs écoles, leurs efforts n'ont cependant pas été sans résultat, comme on le verra par le Bulletin suivant que nous envoie le P. Blanchet.

— « Nous avons à S^{te} Marie de Gambie deux écoles : l'une composée de cinquante à soixante enfants dirigée par un indigène, et l'autre comptant environ cinquante jeunes filles, auxquelles consacrent journellement et leur temps et leurs soins deux Sœurs de S^{te} Anne-Conception.

« M^o d'Arcy, Gouverneur de la Colonie, qui s'était montré plein d'amabilité lors de sa visite de l'année dernière, a bien voulu nous visiter encore cette année-ci. Le jour choisi et désigné par son Excellence fut le 30 Mai.

« Les enfants tout joyeux avaient mis pour ce jour-là leurs plus beaux habits qui consistent, généralement parlant, en une chemise, avec ou sans manches, sur laquelle ils ont soin de mettre une ceinture plus ou moins propre; les filles sont un peu mieux vêtues.

« M^o d'Arcy interrogea les plus forts, se fit présenter tous les cahiers d'écriture, ainsi que les travaux d'aiguille des jeunes filles; et, après avoir examiné le tout avec un plaisir visible, il leur adressa un petit discours plein de paroles bienveillantes et pour les maîtres et pour les élèves, ajoutant à la fin qu'il écrirait avec le plus grand plaisir à la Reine d'Angleterre tout ce que lui avait causé de bonheur et de joie sa visite aux deux écoles catholiques de S^{te} Marie de Bathurst.

« Deux jours après, il m'écrivit officiellement une lettre d'éloge et de félicitation, en me promettant une augmentation de secours. (Voir la traduction de cette lettre à la 3^{ème} partie.)

— Le C. P. Père se propose d'envoyer prochainement un Frère sachant l'anglais pour l'école des garçons. Avec ce nouveau secours, qui est bien des plus nécessaires, puisque jusqu'à présent on se trouvait réduit à employer un maître protestant assez peu instruit, cette œuvre importante des écoles prendra encore, on l'espère, un nouvel accroissement.

Guinée.

C^{te} de S^{te} Marie du Gabon.

— Le J^r Duparquet a été appelé par le C. R. Père à revenir en France, le but et les œuvres auxquels il était destiné au Gabon n'ayant pu pour le moment être réalisés. Ce cher Père s'est embarqué le 24 mai pour Fernando-Po, non sans regret sans doute de quitter cette chère Mission, mais il pourra encore lui être particulièrement utile à la Maison-Mère. Ses lettres de Dakar nous apprennent qu'il est arrivé en cette C^{te}, vers la fin de Juin, après un heureux voyage. Nous attendons de lui d'intéressants détails sur la Mission du Gabon et les côtes qu'il a visitées.

— Le Fr. Ignace, admis en principe aux vœux perpétuels depuis quelque temps déjà, (Vic. du 6 avril 1862, rapporté au Bulletin n^o 22.), a obtenu la faveur de les prononcer à la C^{te} de S^{te} Marie du Gabon entre les mains de M^{gr} Bessieux, délégué par le C. R. Père pour les recevoir. Cette cérémonie a eu lieu le 13 Juin, fête du Sacré Cœur de Jésus.

— Le Bulletin de la C^{te} nous donne les nouvelles suivantes sur l'œuvre des enfants :

« L'œuvre des apprentis, grâce à Dieu est organisée et marche bien. Tout le monde travaille, chacun de son côté : jardiniers, cuisiniers, maçons, menuisiers, etc. Le Fr. Foussot, chargé de cette partie, s'en occupe avec zèle et intérêt.

« L'œuvre des élèves continue aussi à prospérer. Nous en comptons maintenant 90, sans parler des malades qui, heureusement diminuent en nombre; et continuellement il nous arrive des nouveaux. Un enfant de 7 à 8 ans, fils du roi Denis, déjà bien connu de nos confrères, nous a donné dernièrement un exemple frappant de l'attachement de ces chers enfants pour la Mission. Sa mère ne voulait pas le laisser venir; mais il fit tant d'instances qu'elle dût céder pour avoir la paix. Elle le laissa donc partir. Cependant, quelques jours après, elle vint pour

le soir et le reprendre. Mais elle fut toute déconcertée en voyant son enfant crier et verser des larmes au seul mot de parler, et plus résolu que jamais de rester avec les Missionnaires.»

« Le C. R. Fée a bien voulu dernièrement nous envoyer quelques instruments de musique. Il fallait voir l'enthousiasme et la joie de nos enfants. Nos petits Gabonais ont, en général, beaucoup de goût et d'aptitude pour cette partie. Le P. Dupratz de son côté met tout son zèle à les former. Nous espérons de là de bons résultats pour la célébration de nos Offices à la Chapelle, et la prospérité de l'Œuvre.»

« Quant à nos constructions en pierre, elles se poursuivent toujours, quoique lentement. Dans le courant d'avril, tous les Feras se sont installés dans la maison neuve, qui est très-commode et très-saine.

« Les travaux sont en ce moment concentrés sur la nouvelle Chapelle qui a atteint environ la moitié de sa hauteur. Cette année, nous l'espérons, verra achever la maçonnerie, et l'année prochaine sera consacrée aux travaux de l'intérieur.»

« Le Commandant supérieur de la Division navale, M. le Baron Didelot, vient de passer contre-Amiral. Nous sommes heureux pour lui de cette faveur, et des bienfaits nombreux dont il a favorisé la Mission. Il vient encore de nous accorder 5,000^{fr.} à titre d'encouragement, et aux Religieuses, 2,500^{fr.} Nous n'avons pas eu encore de Commandant aussi bienveillant pour nous.

« Nous avons encore appris dernièrement qu'il a fait faire un nouveau plan d'Église pour le village de S.^t Pierre qui, n'étant porté qu'à 40,000^{fr.}, pourra peut-être, cette fois, être accepté au Ministère.

« Nous avons également à bien remercier la divine Providence pour nous avoir conservé la santé, comme elle l'a fait dans ces derniers mois, au milieu des maladies terribles qui ont désolé sur la côte autour de nous, avec un caractère épidémique, et particulièrement du côté du Grand-Bassam et d'Assinie. Sur onze Européens qui composaient l'équipage de l'Archet, vaisseau de la Station, neuf ont succombé en quelques jours. Et parmi les 27 personnes qui formaient le per-

sonnel européen, de la Colonne, 19 ou 21 ont également été emportés. Parmi les victimes du fléau, se trouve le Commandant même du Grand-Bassam, homme vraiment estimable, qui avait précédemment gouverné le Gabon, et qui s'y était conduit de manière à mériter les regrets de la Mission. Le Poste du Gabon a heureusement échappé au fléau, ce qui fortifie encore davantage la réputation qu'il possède de se trouver dans des conditions plus salubres que les autres comptoirs. Aussi y a-t-on conduit tout le personnel des Postes de Grand-Bassam et d'Assinie qui avait pu échapper au désastre.

« Il paraît en outre que des tremblements de terre fréquents sont venus ébranler toutes les villes du Littoral, au point même de menacer la sécurité des habitants. La ville d'Accra a surtout, dit-on, beaucoup souffert. »

— Trois des quatre Missionnaires de Lyon auxquels nous avions eu le plaisir d'offrir l'hospitalité, sont encore venus nous la redemander au bout de quelques semaines. Nous avons été d'autant plus heureux de les recevoir qu'ils avaient été éprouvés dans leur voyage par toute sorte de désagréments. L'un d'eux retournait en France; les deux autres, escortés d'une douzaine de petits noirs, sont enfin parvenus à s'embarquer, non sans grandes difficultés. Ils conduisent ces petits noirs en Espagne, où le Duc de Montpensier leur a offert, pour recueillir des enfants noirs, un établissement près de Cadix. »

Province de la Mer des Indes.

Île Maurice.

C^e du Port-Louis.

— On sait qu'au Port-Louis nos Terres continuent toujours à faire, pour les noirs, des offices particuliers séparés de ceux des Blancs. Un Père jésuite, le P. Laffond, a été invité à prêcher le Carême à ces derniers,

en place des P. P. Band et Blaupin qui en avaient l'habitude, ne sont chargés depuis plusieurs années. Nos chers Confrères ont été très occupés de pouvoir ainsi s'occuper plus spécialement des noirs et des pauvres, au salut desquels nous sommes en effet plus particulièrement dévoués. Les P. P. Chevaux et Buquel prêchaient à la Cathédrale; le P. Band, à l'Église de S^{te} Croix, et le P. Blaupin, à celle de la Petite-Rivière. Le Bon Dieu a béni les efforts de leur zèle; ils ont pu compter 4,266 Communions pascales.

Après les prédications du Carême, sont venues celles du mois de Marie, dont les pieux exercices sont toujours suivis avec empressement par les noirs. Le P. François a été, pendant ce mois, aidé des Pères de la C^{te} du Fort-Louis, et en retour le P. Blaupin l'a remplacé à S^{te} Julien.

— Au milieu de leurs travaux incessants, nos chers Confrères se portent assez bien, et le bon Père Saval lui-même se soutient toujours tant bien qu'il mal avec sa frêle santé.

Le P. Blaupin, autorisé par le C. R. Evêq. à revenir pour quelque temps à la Maison-Mère, a dû s'embarquer dans le courant du mois de Juin pour Bourbon, où il passera quelques jours. Il pourra ainsi nous donner des nouvelles directes des deux Missions de Bourbon et de Maurice.

— M. J. Collin est toujours en Angleterre, attendant la nomination de son successeur, pour être déchargé du fardeau que ses souffrances et ses infirmités lui rendent de plus en plus difficile à porter.

C^{te} de l'Immaculée-Conception.

— M. l'Abbé Toquet, qui travaillait avec nos Confrères dans la Paroisse de l'Immaculée-Conception, a été emporté par la fièvre au commencement du mois d'Avril. C'était, comme on l'a dit dans un Bulletin précédent, le cousin de M. l'Abbé Moaugy, curé de la Paroisse, que l'abbé avait fait venir, il y a peu de temps, pour le secourir comme vicaire. Doué d'un tempérament fort et robuste, il pouvait supporter

les fatigues du 5^e ministère; et tout faisait espérer qu'il aurait vécu longtemps encore pour le bien des âmes. Mais Dieu en avait décidé autrement.

Sa mort a fait un grand vide dans la Paroisse, et a laissé retomber un grand surcroît de travail sur les deux Pères qui y sont employés, les P. J. Guilmin et Maistre; mais cette Paroisse comprend à peu près la moitié de la ville du Port-Louis, et par conséquent est presque aussi considérable que celle de la Cathédrale. Espérons que le Bon-Dieu soutiendra les forces de nos chers Confrères, comme il l'a fait heureusement jusqu'ici.

Leurs travaux du Carême ont eu pour résultat 900 Communions pascals.

C^{ie} de St. Julien de Flacq.

— Le nombre des Communions pascals préparées par les Pères Lambert et François dans le quartier de Flacq a été de 1200.

— Le mois de Marie prêché par le P. Blanchin a été bien suivi et a produit d'heureux fruits.

C^{ie} du Grand-Port.

Le C. P. Père nous communique l'extrait suivant d'une lettre du P. Chiersé, sur les résultats de ses travaux et de ceux du P. Herminou dans cette vaste Paroisse.

— Le Bon Dieu a daigné bénir encore notre ministère. Nous avons eu une assez grande mortalité par le choléra d'abord, et plus encore dans la suite par la fièvre typhoïde et la dysenterie; et cependant le Dimanche de Quasimodo, en comptant nos Communions pascals, nous en avons trouvé 1894, et depuis il s'en est fait encore près de 200 autres.

• Nous avons aussi un grand nombre de premières Communions. Nous dépasserons, pensons-nous, les 200 cette année.

• Le mois de Marie a été généralement suivi avec dévotion. La

solennité de la Fête-Dieu a été célébrée avec piété, et parmi la foule immense qui assistait à la procession, on n'a pas remarqué le moindre désordre.

— « Nos chapelles des quartiers sont de plus en plus fréquentées. Il va falloir agrandir celle du Vieux-Grand-Port et du Bouchon. Il n'y a qu'un seul quartier où elles sont achevées, et déjà elles ne suffisent plus pour contenir tout le monde. »

— « Ses noirs surtout et une grande partie de la classe moyenne nous donnent de très grandes consolations. »

« Voici des exemples qui montreront le zèle et la ferveur dont sont animés plusieurs de nos chers noirs :

« Depuis trois mois, nous ne pouvons plus aller à la chapelle du Grand-Salle. Le mer était trop mauvais pour y aller en bateau, et par terre il y a au moins sept grandes lieues. Or, chaque Dimanche, nous avions la consolation de voir quelques uns des pauvres gens de ce quartier venir ici pour se confesser et entendre la S^{te} Messe. Pour faire cette route à pied, ils partent le Samedi soir après dîner, et arrivent le Dimanche matin à 4 heures, presque toujours trempés par la pluie. »

« Dernièrement, une des pauvres femmes de ce quartier, en voyageant ainsi dans l'obscurité de la nuit glissa et dans sa chute se cassa le bras. Malgré sa douleur, elle continua sa route, vint se confesser et communier à la Messe de six heures ; et ce n'est qu'après qu'elle alla trouver le médecin pour se faire remettre le bras. N'est-ce pas là un trait bien admirable de foi et de courage ? »

Ile de la Réunion.

C^{te} de la Providence.

Nous empruntons à la correspondance de la C^{te} les extraits suivants :

— « Nous avons célébré avec bonheur les fêtes de Pâques. Les enfants de l'École professionnelle ont eu, pour les préparer à la Communion

pascal, une retraite de trois jours qui a produit parmi eux un grand bien. Nous avions 102 de ces enfants à la Table 5.^e le 5.^e jour de Pâques.

« Parmi les autres catégories de personnel, et surtout au pénitencier, nous avons eu aussi l'aide de consolation.

« Au St. hospice, il y a eu, parmi nos autres vieillards, sept diptômes et quatorze premières Communion. »

— « Au commencement et d'Avril, les ateliers ont pu être installés dans leur nouveau bâtiment, qui a 50 mètres de long, sur 13, de large, avec un étage. Nous allons maintenant cesser, pour quelque temps ces constructions, pour nous occuper de la Chapelle que nous avons commencée. »

— « La Providence vient de nous présenter de nouveau une affaire que le D. P. Coffin avait déjà traité il y a trois ans, et qui pourra, si elle réussit, être des plus avantageuses pour nos Œuvres comme pour la Congrégation. C'est l'acquisition d'une vaste propriété appelée l'Hermitage à Guillaume, et située dans les montagnes entre deux bras de la rivière de St. Denis qui en forment comme une île tout à fait séparée des habitations environnantes. Elle contient au moins 300 hectares de terrain, et plus, dit-on, de 500,000 pieds d'arbres.

« Le climat en est excellent et l'air très-pur. Quand nous aurons des malades, ce serait un endroit précieux pour les reposer. C'est une délicieuse solitude.

« La difficulté des communications fait qu'on peut l'avoir à un prix des plus modiques. Nous espérons donc que le V. R. Père voudra bien nous autoriser à en poursuivre l'acquisition pour développer nos Œuvres. »

— L'Établissement de la Providence a été attaqué dernièrement dans un des journaux de la Colonie, le journal du Commerce, par quelques industriels de St. Denis. Il y a eu cinq articles successifs dans le genre et l'esprit du journal Le siècle. Nous n'avons pas été du reste les seuls attaqués. Tout le Clergé, les Jésuites, les Filles de Marie l'ont été comme nous, dans différents articles sur le budget colonial, dirigés contre l'administration de la Colonie.

« Bien qu'au-dessus de toutes ces difficultés, nous n'avons pas été cependant sans avoir, un instant, quelque crainte que ces attaques répétées ne fissent un certain mal à l'œuvre; mais, grâce à Dieu, loin de nous nuire, en aucune manière, cela nous a fait au contraire un grand bien, et près de l'Administration et parmi la masse de la population. Les industriels se plaignaient surtout de la concurrence que leur font nos ateliers par le bon marché auquel sont livrés nos produits. Le journal, La Malle a pris à cet égard notre défense; il a montré sans peine que notre Etablissement s'était toujours tenu dans les limites de l'arrêté qui le constitue; et les griefs mêmes que l'on nous reprochait, il les a fait servir à la justification et à l'éloge de l'Etablissement. Et en effet, la bonne exécution, comme le bon marché de nos produits est précisément près de la population une des causes de la faveur dont il jouit.

« Les attaques ayant encore continué quelque temps, le Gouvernement lui-même a cru devoir prendre la défense de l'Etablissement qu'il a créé, et a adressé au journal du Commerce un Communiqué assez sévère qui a mis fin à toute cette petite guerre excitée par la Franc-maçonnerie et l'impie...

« De tout cela, il n'est en définitive résulté que du bien pour l'Etablissement. Sa position n'en est que mieux établie et ses résultats mieux connus. Aussi, un des Messieurs les plus influents du Conseil Général nous faisait-il dire, à cette occasion, que nous n'avions rien à craindre et de nous adresser toujours à eux avec confiance. Nous avons reçu de plusieurs des principaux membres des témoignages semblables.»

On trouve plus loin la réponse du journal La Malle et le Communiqué du Gouvernement en faveur de l'Etablissement dont il est question.



E.^e de la Neuville.

— Ainsi qu'on l'a annoncé à la Partie officielle, le C. D. Fore a cru devoir, selon sa première intention, autoriser le P. Dubois à

envoyer le P. Hornet à Zanzibar, comme Supérieur de cette Mission, et à le remplacer à la Nouvelle par le P. D'hyèvre.

— C'est au commencement du mois de Mai que le P. Hornet a fait à ses chers lépreux de la montagne ses derniers adieux. On verra par une l. H^{is} du P. Baur, à la 3^{me} Parthie, combien ces pauvres gens étaient attachés par la reconnaissance à leur bon P. qui, depuis quatre années, s'était dévoué pour eux avec tant de zèle. L'administration Coloniale a voulu également, à cette occasion, exprimer sa satisfaction pour les services rendus par notre cher Confère à l'œuvre des lépreux, dans une lettre officielle adressée au P. Dubois.

— Le P. D'hyèvre est entré en fonction pour remplacer le Père Hornet, comme Curé de la Paroisse S^{te} Bernard le 1^{er} Mai, et comme Directeur de la L'proserie, le 9 du même mois.

Le P. Dubois lui a donné comme compagnon le P. Sondri dont la santé se trouvait assez délabrée, et pour lequel le climat de la montagne sera plus favorable que celui de S^{te} Denis.

Le P. D'hyèvre a de plus avec lui, comme Postulant Scolastique, un enfant de 10 ans auquel il fait la classe dans ses moments libres. C'est un neveu de la Mère Madesteine, Supérieure des Filles de Marie, et aussi petit cousin ou neveu du B. P. Levassent Fr. La bonne Mère voudrait bien le voir suivre les traces de son oncle et devenir membre de la Congrégation, et c'est pourquoi elle a voulu le confier à nos Pères pour lui faire faire ses études. Peut-être sera-ce un germe pour un Petit-Scolastique. Celles sont du moins les espérances et les desirs du B. P. Levassent en particulier.

Côte orientale d'Afrique.

C^{ie} de Zanzibar.

Après une longue attente de six mois, à l'Île Bourbon, nos chers Confères ont pu enfin trouver, vers la fin du mois de Mai,

une heureuse occasion pour se rendre à Zanzibar. Voici en résumé les nouvelles que nous donne la correspondance du P. Horner sur leur voyage et leur arrivée dans cette chère Mission. On trouvera à la troisième partie de plus longs détails sur le même sujet.

« Nous avons eu enfin le bonheur de nous embarquer pour notre chère Mission de Zanzibar, le P. Rauw et moi, les P. F. Célestin et Pélicien, et trois sœurs de la Congrégation des Filles de Marie. C'est le 28 du mois de Marie, peu avant l'Octave de la Pentecôte, et par conséquent sous la protection spéciale du S.^{ts} Esprit et de la Vierge-S.^{te} George, que nous sommes partis de S.^{ts} Denis. J'avais eu le bonheur, quelques jours auparavant, de faire les vœux perpétuels entre les mains du P. P. Dubois, selon que le C. P. Père avait bien voulu me l'accorder.

« Après huit jours d'une heureuse navigation, nous mouillâmes à l'île de Nossi-Bé. Pendant cette traversée, nous eûmes la consolation de pouvoir offrir plusieurs fois le S.^{ts} sacrifice, le Dimanche de la Trinité, le jeudi suivant, jour de la Fête-Dieu et le lendemain. Tout s'équipage fut très-bien pour nous. Tous les jours, de 7 à 8 heures, je fis le catéchisme aux matelots; trois d'entr'eux n'avaient pas encore fait leur 1.^{re} Communion. Ils doivent la faire à Zanzibar. Ce seront les prémices de nos travaux.

« À Nossi-Bé, les P. P. J. Jésuites nous offrirent la plus cordiale hospitalité, et les sœurs furent admirablement reçues par les Religieuses de S.^{ts} Joseph, qui dirigent là une école et un hôpital avec ce généreux dévouement qui les distingue. Je fus invité à présider la procession de la Fête-Dieu et à prêcher pour cette fête. M.^{rs} le Commandant Deruset, son Etat-major et tout le personnel officiel de la Colonie assistaient à la solennité. M.^{rs} le Commandant nous donna les marques les plus vives de sympathie et d'affection.

« Au bout de cinq jours, le 10 juin, nous quittâmes la charmante baie de Nossi-Bé, et le 16, fête de N. D. Auxiliatrice, nous jetions l'ancre dans la belle rade de Zanzibar, où l'on nous attendait depuis longtemps avec impatience.

— « Dès le soir même, à son retour de la campagne, le Consul français s'empressa de venir nous voir. C'est un ami dévoué et un bienfaiteur généreux de la Mission.

« Le surlendemain, 12 juin, il nous présenta à son Altesse le Sultan de Zanzibar, qui nous fit une réception des plus brillantes, et qui fut en même temps des plus pittoresques.

« Quelques jours après, le 26 juin, Son Altesse musulmane vint elle-même nous rendre la visite. Nous fîmes de notre mieux pour la bien recevoir. Elle visita tout notre Etablissement avec le plus grand intérêt et se retira contente et satisfaite. Sa visite à la Mission a produit dans l'île une excellente impression en notre faveur. C'est une reconnaissance officielle en quelque sorte de la Mission.

— « Nous visitâmes aussi, les premiers jours de notre arrivée, les différents Consuls d'Angleterre, de Hambourg et d'Amérique établis à Zanzibar. Tous nous ont rendu, peu après les visites et sont avec nous en très-bonne relations. Le Consul hambourgeois et les Allemands ont été surtout enchantés de nous entendre parler l'allemand.

« Tout paraît ainsi bien disposé. Espérons que Dieu bénira nos travaux.

« Déjà on nous sollicite de toute part de commencer sur la côte de Pogamsyo une Mission nouvelle, mais pour cela il nous faudrait des ressources et de nouveaux Confrères; d'autant plus que M. Schimff doit bientôt nous quitter pour retourner à Bourbon où l'a appelé M. Fava.

— « Nous devons ajouter en terminant qu'il a fallu nous résigner à porter le farde. M. Fava regardait cela comme indispensable sous peine de nous faire mépriser par les Arabes et de passer pour deux femmes. C'est d'ailleurs une chose peu commode et peu agréable. Une autorisation a été demandée au C. P. Père à cet effet, et a été accordée provisoirement et jusqu'à nouvel ordre. »

Indes orientales.

C^{te} de Chandernagor.

Nous venons de recevoir de Chandernagor un long et intéressant rapport que nous donnerons à la 3^{ème} Partie, et que répare et compense un peu la rareté des correspondances pendant les premiers mois de l'année et le défaut du dernier Bulletin.

— Malgré les fortes chaleurs et les fatigues du climat, la santé de tous nos chers Confères se soutient en général assez bien. Ils travaillent avec zèle pour réveiller la foi parmi les Catholiques et la faire pénétrer parmi les Infidèles ; et leurs efforts ne sont pas sans résultat, comme on le verra par le rapport qui nous est envoyé.

Le mois de Marie surtout a produit un grand bien. L'Archiconfrérie du Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie a été érigée dans l'Eglise de la Paroisse, à la fin de ce mois ; et dès le 1^{er} jour, on a obtenu une conversion extraordinaire, et plus de 100 personnes sont venues se faire inscrire. Quisse le Cœur Immaculé de Marie continuer à répandre ses miséricordes sur ce pays si abandonné !

— Ses soins et les travaux des Frères dans les écoles ne sont pas demeurés non plus infructueux. « On voit de jour en jour, écrit le P. Barthet, ces pauvres enfants, autrefois si négligés, subir une amélioration sous le rapport de la science, et surtout de la bonne conduite et de la piété.

« Il y a même depuis quelque temps, parmi les enfants les plus âgés de l'école payenne, un mouvement sensible vers notre S^{te} Religion qui les pousse à s'instruire des écrits de notre Foi. On sera peut-être surpris d'apprendre que tous les enfants payens de notre école se sont organisés eux-mêmes en séries de douze pour fournir, eux aussi, leur cotisation à l'Œuvre de la S^{te} Enfance ; et ils l'ont fait avec un zèle que nous n'avons pas remarqué chez les enfants catholiques. Nous espérons que le Bon Dieu bénira ces bonnes dispo-

sitions, en leur accordant un jour la grâce de la Foi et du S.^{te} Baptême.

« Nous avons en ce moment dans la C.^{te} deux petits enfants, âgés l'un de 4 ans, l'autre de 5, qui ont eu dernièrement le bonheur, dans des circonstances où la divine Providence s'est manifestée d'une manière toute particulière à leur égard. Le Rapport que nous enverrons sur nos différentes Œuvres les fera mieux connaître; et montrera le bien que la Congrégation est appelée à faire dans ce pays, pays bien abandonné jusqu'à présent. »

Province d'Amérique.

Martinique.

C.^{te} de S.^{te} Pierre.

Nous n'avons pas de Bulletin de la Martinique, et la correspondance de la C.^{te} ne nous fournit elle-même que quelques nouvelles.

— Depuis le dernier Bulletin, le cher P.^{re} Leloup, qui d'abord avait paru aller sensiblement mieux sous l'influence du climat des Antilles, a bientôt décliné assez rapidement dans le courant du mois de Juin, et le P.^{re} Emonet, le voyant en grave danger de mort, lui a fait faire, sur sa demande et avec l'autorisation du C. R. Père, les Vaux Perpétuels, à la fête du Sacré-Cœur de Jésus.

Les autres Pères sont assez bien, sauf le P. de Beaurepaire qui paraît aussi s'affaiblir davantage.

— Les Scolastiques envoyés à la Martinique y sont arrivés après une heureuse traversée sur la fin du mois de Mai.

Le mois suivant, les P.^{res} Guillaume et Sundhauser, qui allaient commencer un Etablissement à la Trinidad, y arrivaient aussi. Avant de se rendre à leur destination, ils ont passé quelques jours au Serninaire - Collège de S.^{te} Pierre, pour voir un peu par eux-mêmes la

marche de cet Etablissement et s'initier également par là à ce qu'ils pourraient faire, de leur côté, à la Trinidad. Leur arrivée coïncida avec les examens du 1^{er} semestre de l'année scolaire; on les invita, bien entendu, à y assister, et ils ont trouvé, nous écrit-on, ces examens excellents.

— L'Administration ecclésiastique du Diocèse à laquelle appartient le Séminaire-College vient de l'agrandir encore par une précieuse acquisition. C'est une maison assez spacieuse qui se trouve contiguë à l'Etablissement et qui fait angle sur les cours. Depuis longtemps on avait la pensée de l'acquies, lorsque, dernièrement, l'occasion favorable s'est présentée, et l'on s'est hâté d'en profiter.

— M^r. l'Abbé Guesdon sollicite de nouveau le C. R. Père, et avec les plus vives instances, de vouloir bien accepter pour la Congrégation la direction de l'Institution S^{te} Marie ou l'Collège de Port-de-France, dont il a déjà été question au Bulletin n^o 23, p. 24. Il paraît que dernièrement plusieurs des Pères séculiers, qui s'y honoraient employés comme Professeurs, ont voulu quitter à la fois, ce qui met l'Administration diocésaine dans le plus grand embarras.

M^r. le Vicaire-Administrateur nous presse également d'accepter la direction d'une ferme-école commencée au Fonds-S^{te}-Denis. On voit que, de tous côtés, ce ne sont pas les Œuvres qui manquent.

Ch^{te} du Trou-Vaillan.

Nous n'avons ni lettres ni Bulletin du Grand-Séminaire. Nos Compères ont pu apprendre cependant par le journal Le Monde le triste événement arrivé au retour des Ordinands de l'île de la Dominique, où ils étaient allés, comme précédemment, recevoir l'Ordination des mains de M^r.^{le} Favier, Evêque de Rouen.

L'avis à vapeur, Le Barbare, qui les transportait, revenait le lendemain de l'Ordination, par un soleil magnifique et avec une douce brise, le long des côtes abruptes de la Dominique, lorsque tout à coup la voix du Commandant ordonna un changement subit.

du gouvernail. Mais il était trop tard... le navire avait donné sur un écueil.

Les passagers furent promptement descendus dans une embarcation et repartirent pour Roseau, tandis qu'une autre embarcation fut dirigée en toute hâte sur la Guadeloupe pour réclamer l'aide d'un remorqueur.

Après de vains efforts pour dégager son navire, le commandant, M^r Bruneau Deshoulières, d'un air calme et impassible, parla de la nécessité de choisir un terrain convenable pour opérer le déchargement du Cartare, et annonça qu'il allait lui-même se rendre à terre dans ce but. Il se fit en effet débarquer, mais il ne revenait plus... on va enfin à sa recherche, et on le trouve noyé dans quelques pieds d'eau avec des traces de sang à la figure et à la tête. Ce triste événement mit le comble au malheur de cette traversée, et glaça tous les cœurs.

— ❦ —
C^{ie} de N. O. de la Délivrande.

Nous n'avons absolument aucune nouvelle de cette Communauté.

— ❦ —
Guyane française.

C^{ie} de Cayenne.

— Après quatre mois de repos en France pour remettre sa santé, le P. Lestrat est reparti pour Cayenne, le lundi 15 Juin, par un navire de commerce partant de S^{te} Nazaire. Le dimanche avant son départ, M^r le Curé de S^{te} Nazaire l'invita à prêcher à la Grand-Messe, et à porter le S^{cr} Sacrement à la procession de la Fête-Dieu dont on célèbre l'Octave. Croquant rester quelques jours à S^{te} Nazaire à cause des vents contraires, il avait eu la pensée, afin d'utiliser ses loisirs pour le salut des âmes, de prêcher une petite Mission aux ouvriers du quartier breton du port, dont plusieurs ne s'étaient pas encore confessés faute de Prêtres pour leur

entendre en leur langue. Mais, contre toute attente, le Capitaine fit lever l'ancre dès le lendemain.

— Nos chers Confrères de Cayenne ont prêché le carême à l'Église de la Paroisse, chacun sa semaine. Les Fêtes, nous écrit-on, ont été assez bonnes. Il y a eu un certain nombre de jeunes gens sur lesquels on ne comptait pas qui sont venus remplir le devoir pascal.

Toutes les autres œuvres de zèle que nos Pères dirigent dans la ville continuent à aller bien et à donner beaucoup de consolation.

— Mgr. Dossat, reconnaissant des services que nos chers confrères rendent à la Colonie, ne cesse de demander au C. R. Père au moins deux autres Pères pour différentes Paroisses abandonnées qui, depuis longtemps, se trouvent privées de secours religieux, ainsi que pour les Missions des Indiens. Aussi, quand il a appris que le P. Brunetti devait être envoyé à la Martinique, s'est-il empressé d'écrire au C. R. Père pour lui exprimer son regret du départ de ce Père et le presser de lui envoyer les autres Pères qu'il lui a demandés.

Il s'informe, d'autre part, qu'il a adressé au Ministère une demande à l'effet d'augmenter de deux Pères le cadre de l'Église de la Colonie. Le Gouverneur et le Directeur de l'Intérieur l'ont fortement appuyée, et le Ministre a reconnu la nécessité de cette augmentation, mais il a répondu qu'elle ne pourrait figurer que dans le Budget de 1865.

Connéquande — « Si le Bon Dieu nous prête vie, écrit le Père Durand, nous allons commencer le travail en commun avec nos noirs à l'habitation de Kerkové. Tous me sollicitent de plus en plus. Ils voudraient déjà voir l'œuvre entreprise.

« Quand ces bons noirs de Connéquande ont appris l'acquisition de Mondélice, ils en ont d'abord été bien peines, croyant que nous allions alors abandonner le projet de Kerkové. Mais le P. Guypodoles a rassuré, en leur disant que bien au contraire ces deux œuvres

devaient se soutenir mutuellement.

« Nous leur avons demandé un coup de main pour faire le coffre de Mondélice⁽¹⁾. Ils s'y sont mis avec ardeur, comme toujours, et en un mois tout était terminé.

« Ils sont actuellement occupés à faire, pour les bâtiments de Mondélice, des planches et des tardeaux (planchettes pour couvrir les toits qu'on emploie en place de tuiles et d'ardoises.). C'est un plaisir de les voir se remuer dans les bois; il est vrai qu'ils ont à leur tête leur Capitaine (Le S. Durand), pour leur donner l'exemple. »

— — — — — C^{ie} de Mondélice.

Le P. Guyodo écrit sur le nouvel Etablissement de Mondélice:

— « Nous commençons tout doucement et petitement l'œuvre de Mondélice avec le personnel et les ressources que nous avons trouvés sur l'habitation; et nous nous proposons d'aller ainsi toujours avec patience et modération; car nous travaillons pour Dieu et pour l'Éternité.

« Malgré cette modération, il paraît cependant que notre entreprise a déjà excité des craintes et des oppositions de la part de quelques uns des habitants, qui appréhendent de nous voir leur enlever leurs engagés et envahir la Colonie. A l'occasion de l'enquête de commodo et incommodo faite pour l'acquisition de la propriété, il y a eu entre eux comme une petite ligue contre l'œuvre, et ils se sont entendus pour envoyer au Ministère leurs réclamations. On a adressé également, nous dit-on, par le Sackot de Juin, deux pétitions au Ministre; l'une pour demander le rappel du Gouverneur, et l'autre pour demander notre propre rappel.

« Ces réclamations, où l'on attaque le Gouverneur en même temps que nous, montrent mieux que toute autre chose que nous avons en-

(1) On appelle coffre à Cayenne une digue avec échues, que l'on est obligé de construire sur les terres basses pour les préserver de l'inondation des eaux de la mer, et en même temps faciliter l'écoulement des eaux pluviales.

notre faveur (l'Administration de la Colonie). Et il est à regret que le Gouverneur et le Directeur de l'Intérieur continuent toujours à nous montrer la plus grande bienveillance.

« Ce dernier envoie lui-même au Ministre son rapport des plus favorables à l'Œuvre pour en montrer les avantages et combattre les difficultés qu'on peut y opposer.

« M^r le Procureur Impérial de Cayenne envoie également au Ministère un mémoire où il expose la nécessité pour les Colonies des Antilles d'avoir une maison centrale de correction pour les jeunes détenus, selon ce qui existe en France, et propose de nous confier cette Œuvre et de l'établir, cette Œuvre, à Mondulice. Après avoir exposé son projet, « J'aurais dû tout d'abord vous dire, écrit-il au Ministre, que le concours de Messieurs les Frères Missionnaires vous est acquis pour cette Œuvre éminemment morale, si déjà votre Excellence n'en était convaincue à l'avance. Cette Œuvre de moralisation que ces hommes dévoués, infatigables et persévérants ont commencée et continuent au milieu de la population Guyanaise, recevra un développement considérable dans la surveillance complète de ces jeunes détenus, dont la direction leur sera confiée. » (Mém. du 30 avril 1865.) Ce n'est là encore qu'un projet, mais il montre du moins les dispositions de l'Administration à notre égard; et s'il était adopté, nous aurions tous les petits détenus de la Guadeloupe et de la Martinique avec ceux de Cayenne. Ce serait certainement une Œuvre des plus importantes, et qui pourrait produire le plus grand bien. »

« Le P. Neu avait été chargé provisoirement de la direction de l'Établissement de Mondulice, qui se trouve assez rapproché de la Paroisse de Pénière qu'il desservait. Il est parti le 17 Juin pour aller à Mana, remplacer le P. Ledhui, lequel, d'après l'intention du C. B. Féu, doit être mis à la tête du nouvel Établissement.

« Le P. Neu, pour commencer les cultures, y a déjà fait planter 500 pieds de café. Nous comptons aussi cultiver le coton, le cacao, la canne à sucre. Tout cela y vient très-bien. Nous pensons également

faire élever du bétail. Le mouton surtout se trouve à merveille sur l'habitation. Il y avait là, dit-on, autrefois, un troupeau de 400 moutons. Ce sont là les moyens de l'œuvre. Nous les développerons peu à peu, selon les besoins et les ressources.»



C^{te} de Mana.

— Le P. Känner est revenu au mois d'Avril de son voyage chez les Indiens du Maroni et chez les noirs Boschs. M^{gr} Lorasat écrit au C. R. Père qu'il en a été très-satisfait. Ces peuplades paraissent très-bien disposées et ne demandent qu'à avoir des Missionnaires au milieu d'elles. Nous attendons un rapport de ce cher Père sur cette Mission.

— Ainsi qu'il a été annoncé dans la partie officielle, le P. Ledhvi avait obtenu l'autorisation du C. R. Père de revenir en France; et nous espérons avoir le bonheur de le voir enfin cette année à la Maison-Mère. Mais, vu l'absence de plusieurs autres Pères de la Colonie qui se trouvaient en congé, le départ du P. Brunetti et les besoins de personnel pour Mondelice, ce cher Père s'est vu obligé d'ajourner encore une fois son voyage à une autre année.



Haïti.

C^{te} de Port-au-Prince.

Nous extrayons de la correspondance du P. Pascal les nouvelles suivantes:

— Nos fêtes de Pâques ont été bien belles et bien consolantes. Depuis le Dimanche de la Passion jusqu'au 5^{te} jour de Pâques, nous avons pu compter près de 2,000 Communions. Le Jeudi-Saint, près de 600 fidèles se pressaient à la S^{te} Table, et, sur ce nombre, près de 400 hommes ou jeunes gens.

« La besogne a continué ainsi pendant quelque temps après l'Éques. Nos confessionnaux étaient encombrés par la foule des pénitents, et nous étions souvent obligés d'y rester la journée toute entière.

« Le bon P. Chenay se multiplie pour tous ces travaux. Fort heureusement que son oreille s'était ouverte ; pendant le temps sec, elle était presque revenue à son état normal. Mais depuis l'humidité, elle s'est de nouveau fermée et plus que jamais, ce qui nous met dans le plus grand embarras.

« Le cher P. Byrmonin est toujours à son poste de Tétionville, d'où il vient nous voir chaque semaine. Il est allé dernièrement faire une petite Mission dans le pauvre village de Saletron, où il a fait un grand bien. Il se propose d'envoyer une petite relation de cette excursion. »

« Le fardeau de l'administration ecclésiastique dont je suis chargé me paraît bien pesant. Cependant la Sainte Vierge m'aide à le porter, et tout va assez bien. J'ai eu avec les Francs-maçons deux ou trois affaires qui auraient pu entraîner de grandes difficultés, et qui se sont heureusement terminées, quoique pas à la satisfaction des Maçons et surtout des Vénérables.

« Ils s'étaient dernièrement avisés d'introduire dans l'église les drapeaux maçonniques pour en décorer la bière d'un de leurs frères. Je me plaignis à M^{re} le Ministre. Ma lettre fut sans réponse, et huit jours après, à un autre enterrement, on introduisit les mêmes insignes. Cette fois, j'écrivis plus fortement au Ministre, en lui déclarant que si pareil fait se renouvelait, je ferais immédiatement suspendre l'Office divin. Cette lettre produisit son effet, et le Ministre me répondit qu'il avait recommandé à toutes les Loges d'en finir avec ces innovations, d'ailleurs contraires aux lois.

« Ces Messieurs ne se tinrent cependant pas pour complètement battus. Ils projetèrent, à l'occasion de la S^{te} Jean, leur grande fête, de faire une solennelle démonstration d'insignes maçonniques. Le Ministre en eut connaissance ; il fit aussitôt appeler le Grand-Orient

et lui signifia que s'il y avait la moindre tentative ils trouveraient l'église fermée. Ils s'adressèrent au Président; son Excellence leur répondit dans le même sens, insistant surtout sur ce point: que le Curé est maître dans son église, et qu'on doit se soumettre aux règlements en vigueur.

« Là-dessus, il y a eu grand émoi dans les loges; mais il leur a bien fallu céder.

« Cette question de la Franc-maçonnerie est une des plus difficiles pour le pays, tant cette association est puissante et répandue partout. Vous, à peu d'exceptions près, y sont enrôlés. Elle ne paraît du reste avoir ici, du moins extérieurement, rien d'anticatholique, et l'on a cru, jusqu'à présent, devoir agir à son égard avec une certaine tolérance; M^{rs} du Cosquer verra près du S^t Siège la ligne de conduite que l'on devra suivre à cet égard pour l'avenir. »

— « Toutes ces difficultés font souhaiter d'autant plus vivement la conclusion des affaires ecclésiastiques. Et le Gouvernement lui-même comprend la nécessité de ne pas attendre plus longtemps, afin de consolider l'ordre et la paix par la Religion.

« Dans le discours qu'il a prononcé à la réouverture des Chambres, au commencement du mois de Mai, Son Excellence le Président s'effraya à exprimer publiquement son vif désir à cet égard; et aux premières séances, il a fait présenter un projet de loi pour faire sanctionner par le Corps-législatif son dernier arrêté sur les Fabriques.

« Le Ministre des Cultes, M^r Lézaire, a fait à cette occasion, un très-bon discours, qui a produit une excellente impression. Il avait bien voulu m'en donner lecture avant de le prononcer devant les Chambres. Je lui fis des observations sur quelques passages, qu'il corrigea en partie d'après mes remarques. C'est un homme qui a, je crois, d'excellentes intentions. Il nous a demandé des livres de droit canon pour être éclairé sur la matière et pouvoir répondre aux objections qu'on pourrait lui faire dans les Chambres. Il lit le journal Le Monde que je lui fais passer pour s'éclairer sur les questions

religieuses. Malgré les discussions amicales qui s'élevaient souvent entre nous, nous sommes toujours dans les meilleurs termes.» (On trouvera à la 3^{ème} Partie le passage du discours du Président relatif aux affaires ecclésiastiques, et quelques extraits de celui du Ministre des Cultes dont il est ici fait mention.)

« Nous espérons aussi que les Evêques ne tarderont pas à être établis. M^{rs} Faubert, qui avait déjà été chargé par le Président de commencer les premières négociations du Concordat, vient de recevoir de nouveau le soin de traiter les affaires ecclésiastiques près du S^t Siège. Ses bonnes dispositions dont il avait fait preuve font espérer qu'il les mènera à bonne fin.

« Le Président a déjà, dit-on, proposé au S^t Siège le nom de M^{rs} du Cosquer pour l'Archevêché de Port-au-Prince; et il ne devra pas tarder à être préconisé.»

« Ce qui a spécialement porté le Gouvernement à agir plus activement pour terminer l'exécution du Concordat, ce sont les difficultés politiques toujours menaçantes.

« Au commencement du mois de Mai, il y a eu un nouveau soulèvement excité par le Général Aimé Legros, dans le but de renverser le Président. Cet homme qui, par ses qualités et sa position, avait, dit-on, une grande influence dans le Nord, aurait pu occasionner de grandes perturbations parmi une population aussi mobile que celle-ci. Mais il a pu être arrêté presque aussitôt, et tout a été terminé en deux jours. Le Général, ainsi que son père, avait déjà été gracié par le Président, pour d'autres tentatives d'insurrection; cette fois, il ne pouvait y avoir de grâce; il a été fusillé le 19 juin, avec sept de ses complices. Le Général Aimé Legros était le neveu de M^{rs} Toussaint-Louverture, retiré à Bordeaux et dont nos chers Confrères connaissent le nom et le dévouement pour ses pauvres concitoyens. Ce sera pour cette bonne Dame une bien affligeante nouvelle.»

« Au commencement du mois de Juin, il y a eu de nouvelles difficultés. La Chambre des Représentants, qui, plusieurs fois déjà,

s'était montrée peu favorable envers le Gouvernement, lui a fait une vive opposition au sujet d'une mesure relative à l'émission du papier-monnaie. Après une séance assez orageuse, le Président s'est décidé, selon le pouvoir que lui donne la Constitution, à prononcer la dissolution de la Chambre, par arrêté du 16 juin.

« L'on craignait, à cette occasion, des troubles dans la ville, mais la plus grande partie de la population se montre en général disposée à suivre le Président. De nouvelles élections auront lieu au mois de juillet. »

Trinidad.

Établissement de Port- d'Espagne.

— La nomination de l'Archevêque de la Trinidad est toujours en suspens, par suite des difficultés que fait le Gouvernement anglais. On parlait d'abord du Coadjuteur du Cardinal Wiseman. Mais il paraît qu'il n'aurait pas accepté. Il est actuellement question du B. P. Gouin, Supérieur des Dominicains de Woodcester.

— Malgré ce délai, le C. R. Père a cru cependant ne pas devoir attendre plus longtemps pour commencer le nouvel Établissement, vu les instances réitérées du Cardinal Barnabo et de Mgr^e Calbot à Rome, et les excellentes dispositions de la population catholique que l'on savait attendre les Pères avec une sorte d'impatience.

Le Salut de départ des deux Pères destinés à jeter les fondements de l'Œuvre a eu lieu dans l'humble chapelle du Scolasticat, le jeudi 21 Mai, jour octave de l'Ascension. Le C. R. Père a voulu lui-même, malgré ses nombreuses occupations, venir présider cette touchante cérémonie, et adresser aux partants ses dernières exhortations. Il leur a rappelé, en quelques paroles profondément senties, ce devoir si important que l'on est quelquefois exposé à négliger par l'entraînement des Œuvres, de travailler toujours à sa propre perfection,

et ensuite la nécessité de suivre en tout la direction de ceux qui les envoient, et spécialement du C. P. Père lui-même qui représente pour tous les membres la Maison-Mère et la Congrégation, et qui les envoie au nom de Dieu et de la S^{te} Eglise. Nous donnerons plus loin, d'après le Bulletin de la Maison-Mère, l'analyse de cette allocution qui renferme pour nous tous des choses à méditer soamment.

— Après avoir reçu les derniers adieux de la C^o et la bénédiction du S^{cr} Sacrement, les deux Pères sont partis le soir même pour Cherbourg, où ils se sont embarqués la veille de la grande Fête de la Pentecôte, le Samedi 23 Mai, à bord d'un navire de l'Etat, l'Entrepreneante, allant à la Martinique. Ils avaient avec eux deux Postulants Scolastiques, M. M. Robo et Zimmer, envoyés au Séminaire-College de S^{te} Pierre, et un agrégé-Père. Ils sont arrivés à la Martinique, après une heureuse traversée, sur la fin de Juin, et ils doivent de là se rendre à leur destination.

— Les dernières nouvelles que les journaux apportent de la Trinidad montrent bien l'importance d'un College catholique dans cette Colonie, pour préserver la foi contre l'invasion de l'hérésie.

Jusqu'ici, et en vertu des traités et capitulations, de l'acquisition primitive, les mariages étaient contractés devant l'Eglise. Or, contrairement à tous les droits acquis aux Catholiques, le Gouvernement de l'île vient de rendre un arrêté, en date du 1^{er} Juin, qui déclare seul valide le mariage civil, et par conséquent illégitimes et invalides toutes les unions célébrées par l'Eglise, tant par le passé que dans l'avenir.

Cet arrêté a excité un mécontentement général parmi les Catholiques qui forment plus des trois quarts de la population de l'île. Le Vicaire Administrateur, M^{re} l'Abbé Cuenat a protesté avec force dans un Mandement public, daté du 24 Juin. Le comité catholique s'est réuni et lui doit envoyer à la reine d'Angleterre une pétition pour demander justice contre cet acte arbitraire du Gouverneur. (Voir le journal le Monde N^o du 2 août 1865.)

Troisième Partie.

Lettres — Rapports — Citations diverses.

I

Litanies du S^t Nom de Jésus
selon le texte approuvé de Rome.

Kyrie eleison.

Christe eleison.

Kyrie eleison.

Jesu, audi nos.

Jesu, exaudi nos.

Pater de caelis Deus, miserere nobis.

Fili Redemptor mundi Deus,

Spiritus Sancte Deus,

Sancta Trinitas unus Deus,

Jesu, Fili Dei-vivi,

Jesu, splendor Patris,

Jesu, candor lucis aeterna,

Jesu, Rex gloria,

Jesu, sol justitia,

Jesu, Fili Mariae Virginis,

Jesu, amabilis,

Jesu, admirabilis,

Jesu, Deus fortis.

Jesu, pater futuri saeculi,

Jesu, magni consilii Angeli,

Jesu, potentissime.

Jesu, patientissime,

Jesu, obedientissime,

Jesu, mitis et humilis corde,

Jesu, amator castitatis,

Jesu, amator noster,

Jesu, Deus pacis,

Jesu, auctor vitae,

Jesu, exemplar virtutum,

Jesu, rector animarum,

Jesu, Deus noster,

Jesu, refugium nostrum,

Jesu, pater pauperum,

Jesu, thesaurus fidelium,

Jesu, bone pastor,

Jesu, lux vera,

Jesu, sapientia aeterna,

Jesu, bonitas infinita,

miserere nobis.

miserere nobis.

miserere nobis.

miserere nobis.

miserere nobis.

Jesu, viâ et vita nostra,
 Jesu, gaudium Angelorum,
 Jesu, Rex Patriarcharum,
 Jesu, Magister Apostolorum,
 Jesu, Doctor Evangelistarum,
 Jesu, fortitudo Martyrum,
 Jesu, lumen Confessorum,
 Jesu, puritas Virginum,
 Jesu, corona Sanctorum, omnium,
 Propitius esto parce nobis, Jesu.
 Propitius esto, exaudi nos, Jesu.
 Ab omni malo, libera nos, Jesu.
 Ab omni peccato,
 Ab ira tua,
 Ab insidiis diaboli,
 Et spiritu fornicationis.

miserere nobis.

libera nos, Jesu.

A morte perpetua,
 A neglectu inspirationum tuarum,
 Per mysterium sancta Incarnationis tuâ,
 Per natiuitatem tuam,
 Per infantiam tuam,
 Per diuissimam vitam tuam,
 Per labores tuos,
 Per agoniam et passionem tuam,
 Per crucem et derelictionem tuam,
 Per languores tuos,
 Per mortem et sepulturam tuam,
 Per resurrectionem tuam,
 Per ascensionem tuam,
 Per gaudia tua,
 Per gloriam tuam,

libera nos, Jesu.

libera nos, Jesu.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, parce nobis, Jesu.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, exaudi nos, Jesu.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi; miserere nobis, Jesu.

Jesu, audi nos.

Jesu, exaudi nos.

Grenus.

Domine Jesu Christe, qui dixisti: Sedite, et accipietis; quarite, et inuenietis; pulsate, et aperietur vobis: quæsumus, da nobis potentibus diuissimi tui amoris affectum, ut te toto corde, ore et opere diligamus, et a tua nunquam laude cessemus.

Sancti nominis tui, Domine, timorem pariter et amorem, fac nos habere perpetuum, quia nunquam tua gubernatione destituis quos in soliditate tua dilectionis instituis. Per Dominum nostrum Jesum Christum filium tuum qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritus Sancti Deus, per omnia sæcula sæculorum. Amen.



*Décision de la S. C. des Rites
touchant la conclusion des Oraisons précédentes.*

Doute soumis par le C. R. Père.

Post litanias S. S. Nominis Jesu à S. C. unper approbatas ex decreto dato die 12 Augusti 1862, indicantur dicenda dua orationes *Domine Jesu X^{us}* et *Sancti Nominis tui*, quae quidem secunda Oratio, excerpta ea officio et missa Dominica II^a post Pentecosten. cum Conclusionem propriam huic officio et missae, nempe *Per Dominum*.

Id non autem reperitur conclusio ad Filium directa *qui vivis* ex eo quod ad ipsum Filium dirigantur litaniae, et quidem conclusio minor *qui vivis et regnas in saecula saeculorum*.

Unde circa praedictarum Orationum conclusionem quaritur:

1^o Utrum servari possit et debeat conclusio *qui vivis*, vel adhibenda conclusio *Per Dominum*?

2^o Id alterutro casu, utrum servari possit et debeat conclusio minor, vel adhibenda conclusio major?

Réponse du Cardinal Préfet de la S. C. au C. R. Père.

Congregationis Spiritus Sancti et Sacri Cordis Mariae.

Reverendissime Domine,

Haec sacra Vobiscum Congregatio diligenter expensis qua à Vobis requirebantur circa conclusionem secundae orationis de mandato Summi Pontificis addita Litanias Sanctissimi Nominis Jesu, Superiori anno 1862, die 21 Augusti approbatae, necessarium vidit nil prorsus in ea immutari; nam et si Litaniae ipsae sint receptae de Sanctissimo Nominis Jesu, haec secunda oratio adjecta fuit ad promovendum magis timorem pariter et amorem Sanctissimi Nominis Domini.

Quae dum pro numero ratione Tibi communico, ut dum felix et incolonus vivas ea animo adprecor.

Romae die 21 maii 1863.

Tui Studiosus

C. Ep^{us} Portuensis et s. Rufinae Card. Patriarcha S. R. C. Praef.

D. Bartolini S. R. C. Secretarius.



III.

Extraits de l'Art médical
reproduisant une lettre du C. R. Père.
(N^o de mai 1863, p. 321.)

Le Numéro de l'Art médical, auquel nous empruntons ces extraits commence par ces mots à nos lecteurs :

« Nous croyons devoir donner ici une place d'honneur à trois documents importants.

« Il s'agit d'abord d'une lettre récente du Souverain Pontife, dont nous devons insérer au moins les principaux passages. C'est la condamnation de deux graves erreurs, trop communes de notre temps, et qu'on décore des noms trompeurs de droits et de libertés de la science. Le Saint-Père condamne formellement cette ambitieuse licence des sciences et de la philosophie qui veulent sortir de leur domaine légitime, empiéter sur la foi ou y rester complètement étrangères.

« L'Art médical a trop souvent soutenu la nécessité où est la science de se rattacher, de se conformer aux vérités supérieures, afin d'en recevoir lumière et fécondité, — pour ne pas enregistrer avec le plus respectueux empressement cette expresse et solennelle décision du Saint-Siège.

Après le Bref en question, daté du 11 déc. 1862, se trouve la lettre du Très-Révérénd Père précité des lignes suivantes :

« L'Art médical vient de recevoir, à l'adresse de son cher rédacteur en chef, le D^r Davasse, la lettre suivante, qu'il se fait un devoir et un honneur d'insérer. Cette lettre, écrite par un savant religieux, par un éminent chef d'ordre, que nous regrettons de ne pouvoir nommer, en même temps qu'elle rend un juste et digne hommage à la mémoire de notre maître, est pour ses élèves un puissant encouragement. Elle contient aussi un vau et un conseil dont ils tiendront compte avec une respectueuse gratitude.

« Monsieur,

« J'ai lu avec grand intérêt et une bien vive satisfaction la notice sur la vie et les travaux de M. J.-P. Crestier, que vous m'avez fait l'honneur

de m'envoyer.

« Particulièrement lié avec M. Tessier, j'ai suivi pendant longtemps les phases diverses de cette existence si laborieuse. Je m'estime heureux pour lui qu'il ait su toujours se mettre au-dessus des petites préoccupations, des intérêts, de la gloire du moment. C'est là le caractère des grandes âmes. Ses contemporains, ceux surtout d'entre eux qui auraient dû apprécier son mérite, ont eu trop peu d'élevation dans les idées et les sentiments pour le faire.

« C'est le sort fait le plus souvent par leur siècle aux grands hommes. Mais la postérité se charge de prononcer. Les clartés dont M. Tessier a illuminé les sciences ne seront pas perdues pour cela. L'envie et la mauvaise foi auront beau chercher à les couvrir, elles finiront par percer les ténèbres, et cette voix que l'on se refusait si obstinément d'entendre finira bien par retentir avec éclat. M. Tessier verra de l'autre côté de la tombe se réaliser la pensée dominante qui le préoccupait : la restauration d'un art descendu des hauteurs qu'il occupait autrefois, et ses efforts n'auront pas été inutiles pour lui conquérir derechef ses splendeurs passées. Dieu n'a pas frappé un homme au coin du génie sans un but arrêté. Celui dont je parle a eu sa mission.

« Il n'est plus sans doute au milieu de la noble phalange qui l'assistait dans ses combats. Mais il a vécu assez longtemps pour lui communiquer ses idées ; et, ce que d'autres grands hommes n'ont pas toujours trouvé, il a eu le bonheur de rencontrer des intelligences capables d'être fécondées de ses lumières. Et vous donc, Messieurs, de marcher sur ses traces. Vous serez peut-être comme lui quelque temps encore méconnus, ainsi que la vérité dont vous défendez si noblement la cause ; mais après les ignominies du Calvaire, vous aussi verrez luire le jour du triomphe et de la gloire.

« Après les éloquentes paroles d'approbation tombées des lèvres du R. P. Félix du haut de la chaire de Notre-Dame, et qui ont dû faire tressaillir M. Tessier jusque dans sa tombe, il ne m'appartient pas de venir vous encourager à continuer à marcher dans la voie que celui-ci

vous tracez dans le beau discours préliminaire qui inaugurerait l'apparition de l'Art médical. Vous continuerez toujours, je n'en doute pas, à vous montrer, comme vous l'avez été jusqu'ici, à la hauteur de votre tâche. Vous saurez toujours aller la plus saine orthodoxie avec toutes les exigences de la science. Vous continuerez à apporter à la philosophie chrétienne le tribut de vos lumières, et vous mettrez de plus en plus en jour cette théorie si belle, parce qu'elle est vraie, et si féconde en conséquences, du composé humain, de l'âme raisonnable par elle-même et sans intermédiaire, vraie forme des corps, de la variété et fixité des espèces, etc. Vous rendrez ainsi service, non-seulement à la médecine, mais encore à la philosophie de nos écoles catholiques; car elle aussi a des reproches à se faire sous ce rapport; et vos travaux, j'en suis convaincu, ne contribueront pas peu à la désillusionner et à la faire revenir à des principes plus sains. Vous avez montré, du reste, depuis la perte si regrettable que nous avons faite, ce que vous saurez produire

à l'Anthropologie physiologique et philosophique est une œuvre vraiment capitale, et qui suppose des études philosophiques auxquelles notre époque n'est guère accoutumée. Non-félicité bien sincère, ont à l'autre; je ne puis que je salue, et vous saluez, parce que c'est certainement une pensée commune qu'a exprimée la plume savante de M. Friedault. Je félicite M. Tessier d'avoir des disciples qui ont su si bien saisir ses idées.

« En terminant cette lettre, me permettez-vous, Monsieur, de faire un souhait ? Il y a plusieurs questions qui ont de grandes affinités avec la question des Aïssaoua que vous avez discutée avec un si rare talent dans l'Art médical⁽¹⁾. Ce sont ces questions qui touchent à l'ordre naturel et surnaturel en même temps sur lesquelles les Lelut, les Brierre de Boismont, les Calmeil, etc., ont répandu tant et de si épaisses ténèbres. Elles demandent des connaissances philosophiques et théologiques; vous n'y êtes certainement pas étranger. Elles demandent aussi des connaissances physiologiques et pathologiques, et; à ce titre, c'est à vous surtout, Monsieur, et à vos collaborateurs, qui devrait appartenir l'honneur de la discussion. D'autres, je le sais, ont entrepris de mettre à néant

(1). On appelle Aïssaoua une secte de fanatiques musulmans, fondée il y a environ trois cents ans, par Sidi-Mhammet-ben-Aïssa, fameux marabout du Maroc. M. Davasse a publié dans l'Art. médical, en 1861, une série d'articles très-intéressants sur ces sectaires.

«*visions imaginées par des esprits évidemment prévenus; mais quelle que soit leur autorité, la vôtre l'emporte incontestablement sur un ordre de choses dont l'explication appartient; et vers la théologie, en premier lieu à la médecine. Votre autorité ajouterait donc un grand poids à la leur. Et si vous pouviez, par une suite de déductions de la nature de celles que vous avez faites dans vos articles sur les *Stigmata*, montrer l'inutilité des efforts de la fausse science, pour enlever au monde surnaturel une grande partie de ses merveilles, vous auriez, sous ce rapport encore, certainement bien mérité de la sainte Eglise, dont vous vous êtes montré toujours, à la consolation de tous les cœurs chrétiens, les enfants si dévoués.*

«*Veuillez agréer, &c.*»

«*La lettre précédente, ajoutent les rédacteurs de l'Art médical après la lettre du C. R. Père, sert de naturelle introduction aux passages suivants d'une des dernières conférences du P. F. Félix, à laquelle elle fait allusion.*

«*On nous permettra de nous réjouir de voir ainsi accueillies, propagées, sanctionnées par de pareilles autorités, des idées, une doctrine auxquelles notre maître a consacré sa vie et qui, depuis sa mort, semblent avoir acquis une force nouvelle d'expansion.*»

(Alph. Moilcent.)

III

Analyse

de l'Allocution prononcée par le C. R. Père,
au Salut de départ des Pères de la Trinidad,
le 21 Mai 1865.

Mes chers Pères,

La touchante cérémonie, qui nous réunit en ce moment avec vous au pied des autels, a un double objet: le premier, de renouveler à Dieu, avant votre départ, votre consécration à son service et au salut des âmes; le second, de faire à la C^{te} vos derniers adieux devant les s^{ts} tabernacles.

De ces deux actes, le premier est le principal et le plus important. Pour vous y mieux disposer encore, et le rendre plus fructueux pour toute votre vie, voici quelques pensées que je vous engage à bien recueillir, pour les graver profondément dans vos cœurs et les méditer souvent.

I. Pénétrez-vous bien d'abord et plus que jamais de l'importance, de la nécessité de travailler constamment et avant tout à votre propre sanctification et perfection.

La Congrégation s'est d'abord appliquée à vous faire ainsi vous sanctifier dans votre noviciat; et maintenant elle vous offre et vous consacre à Dieu pour aller au loin travailler à sa plus grande gloire et au salut des âmes, selon votre position et les moyens qui vous soient donnés. Mais, avec cela, vous ne devez cependant jamais vous négliger vous-mêmes. Votre propre sanctification, qui a été jusqu'ici la première et principale occupation de l'Institut à votre sujet, doit toujours être, pour vous aussi, dans la pratique et l'exécution, votre œuvre première. Car, vous le savez; «*quid prodest homini si mundum universum lucretur, anima vero sua detrimentum patitur?* ».

D'ailleurs, vous ne l'ignorez pas non plus, c'est là le seul moyen de vous rendre vraiment aptes à travailler utilement au salut des âmes, et surtout à procurer autant qu'il est en vous la gloire de Dieu.

Plus, en effet, vous serez saints, plus vous serez propres à attirer les âmes vers Dieu, et à mériter ses grâces sur vos œuvres et vos travaux. C'est là une vérité bien digne d'être méditée, et qui est confirmée par une expérience constante pour tous les temps et dans tous les pays. C'étaient les bénédictions que le Bon Dieu s'est plu à attacher d'ordinaire aux travaux des saints Prêtres, des saints Religieux, des saints Missionnaires!

Vous pourrez, c'est vrai, ne pas toujours réussir peut-être, surtout quant aux effets extérieurs, ou bien les résultats désirés se feront parfois longtemps attendre, car, en toutes choses et principalement dans l'œuvre de la conversion et du salut des âmes, le succès dépend de Dieu; l'homme n'étant qu'un pur instrument; mais vous aurez fait, du moins, ce qui était en vous pour vous rendre un instrument digne et utile entre les

manus de l'Écu. Et, quoi qu'il arrive pour le succès, vos mérites comme votre récompense n'en seront pas moins grands.

Si d'ailleurs la sainteté ne donne pas infailliblement en tout et toujours le succès des œuvres, c'est du moins, certainement toujours un moyen sûr et infaillible de procurer quand même la gloire de Dieu, selon les desseins de sa sainte Volonté sur nous. Or, c'est là, vous le savez tous, la grande fin à laquelle tout doit aboutir et vers laquelle tout doit tendre.

Prenez donc de nouveau aujourd'hui, au pied des S^{ts} Tabernacles, cette ferme résolution de ne jamais négliger l'œuvre de votre propre perfection, mais de l'avoir constamment et toujours devant vos yeux.

II. La seconde chose sur laquelle je vous envoie encore une dernière fois appeler votre attention, c'est la direction que vous devez suivre dans vos œuvres et vos travaux.

En toute mission, pour la bien remplir, on doit avant tout se diriger d'après la volonté et les intentions de ceux qui nous envoient.

Or, qui est-ce qui vous envoie ?

C'est d'abord Notre Seigneur Jésus-Christ, Chef invisible de son Église, et votre premier Supérieur, qui vous envoie comme il envoya autrefois ses Apôtres. . . . Donc, c'est Lui que vous devez suivre tout d'abord. Et, comme expression de sa Volonté, vous avez, non seulement ses préceptes, mais encore ses conseils. . . . Plus aurez surtout sa direction intérieure, cette voix qu'il vous fera entendre au fond du cœur, si vous êtes fidèles à l'écouter. . . .

C'est, en second lieu, l'Église, et dans l'Église, son Chef suprême, le Vicaire de Jésus-Christ et son Représentant près des hommes. . . . Vous devez encore suivre toujours fidèlement sa direction et son impulsion; et en cela il ne suffit pas, comme on s'en contente quelquefois, de ne pas aller ouvertement contre ses décisions formelles, mais vous devez vous conformer toujours, comme nos saintes Règles nous en font un devoir, à ses pensées, à ses sentiments et à ses desirs.

C'est en outre la Congrégation qui vous envoie, la Congrégation

établie de Dieu dans sa sainte Eglise et à laquelle vous appartenez, maintenant et pour toujours. Vous devez donc suivre aussi en toute chose ses principes et ses Règles, et avec d'autant plus de fidélité qu'elle vous envoie, bien loin de la Maison-Mère, pour commencer une nouvelle Œuvre, fonder une nouvelle Communauté. Car, c'est là, pour vous, devant toute la Congrégation, une grande responsabilité pour le présent et pour l'avenir. Si les premiers fondements sont bien posés, bien établis, ce sera pour l'avenir un gage d'espérance et de bénédiction; mais aussi, si les premières pierres n'étaient pas bonnes, ou si elles étaient mal posées, n'y aurait-il pas à craindre pour plus tard? . . . Mais, mes chers Pères, je m'empresse d'ajouter que si votre responsabilité est grande, vous aurez aussi, sans nul doute, des grâces particulières, pourvu que vous soyez fidèles; et par suite vous serez assurés, à cette condition, toutes les bénédictions de l'avenir.

Ensuite, dans la Congrégation elle-même, c'est la Maison-Mère qui vous envoie, la Maison-Mère qui est comme le centre de l'Institut, et à laquelle doivent se rattacher toutes les Communautés. C'est elle qui vous a formés et élevés dans son sein, qui vous a enfantés à la vie religieuse et apostolique. Soyez donc toujours envers elle des fils reconnaissants, dévoués et fidèles. Et-nez à chercher et à suivre en toute sa direction, car elle a et ne peut manquer d'avoir, à l'effet de diriger toutes les Communautés et tous les membres, une grâce spéciale et une mission particulière.

Enfin, mes chers Pères, c'est moi-même immédiatement qui vous envoie. Par ma charge, je représente envers vous et la Maison-Mère et la Congrégation, et je vous envoie en leur nom comme au nom de l'Eglise et au nom de Jésus-Christ. . . Vous serez donc aussi fidèles à renoncer à vos idées et volontés propres, pour suivre en tout les pen- et les intentions de votre Supérieur Général qui vous envoie, et vous le ferez dans toute la générosité et sincérité de votre âme.

Telle est, mes chers Pères, la direction que vous devez suivre dans la mission qui vous est confiée.

Dans cette mission, les peines, sans doute, ne vous feront point défaut; peines intérieures, peines et difficultés extérieures. Elles ne manquent jamais aux œuvres de Dieu. Ces croix et ces épreuves, acceptez-les toutes, en ce moment solennel, à l'avance et sans réserve, et avec la résolution généreuse de rester quand même fidèles et constants.

Les souffrances, les tribulations, ne sont-elles pas d'ailleurs, les grands et puissants moyens, quand on sait en bien user, et pour glorifier Dieu et pour sauver les âmes, et surtout pour se sanctifier soi-même?

Confiance donc et courage! Dieu et Marie seront avec vous. Leurs grâces et bénédictions ne vous manqueront pas si, de votre côté, vous ne leur manquez pas, et si vous montrez la générosité et le courage des vrais Missionnaires du S^{ts} Esprit et de l'Immaculé Cœur de Marie.

Le moment que la Providence a préparé pour votre départ, après une longue attente, doit encore animer votre zèle. Nous sommes près de célébrer la Fête de la Pentecôte, et c'est dans ce grand jour où l'Esprit S^{ts} est descendu sur les Apôtres, et où a eu lieu aussi la première fondation de la Congrégation, que vous devez vous embarquer pour la mission nouvelle qui vous attend. C'est donc sous ses auspices que vous allez commencer votre voyage. Cette circonstance doit, ce semble, vous remplir d'une ardeur particulière. Ouvrez donc vos cœurs au divin Esprit qui a fait les Apôtres et fécondé leurs travaux, afin qu'il vous remplisse vous-mêmes de ses saintes ardeurs.

Nous sommes en outre dans le beau mois de Marie. Qui n'aimerait aussi à voir là un nouveau gage d'espérance en la protection de cette tendre Mère? Elle vous bénira du haut du Ciel; et vous, sous ses auspices, vous procurerez efficacement la gloire de Dieu et le salut des âmes, pourvu que vous demeuriez fidèles à l'invoquer et à l'invoquer. Bénédiction soit-il!

IV.

Notice sur le F. Félix.

décédé à M. D. de Langonnes, le 9 Juin 1863.

Une des pertes les plus regrettables que la Congrégation ait faites en ces derniers temps parmi les Frères, est celle du cher petit-Frère Félix. Il était bien jeune encore quand il a été appelé à une vie meilleure ; mais déjà le Bon Dieu s'était plu à l'enrichir de ses dons et surtout des dons de la grâce ; et il offrait par sa piété, sa vertu, son dévouement et ses autres qualités, l'espérance d'être un Frère des plus utiles dans la Congrégation.

Né dans les Basses-Pyrénées, diocèse de Combes, en la ville de Nay, le 10 Mars 1844, de parents pauvres, le petit Esidore fut conduit tout jeune encore à Bordeaux, en 1852, par sa mère, qui y mourut bientôt après, laissant trois enfants orphelins. Une personne charitable recueillit deux de ces enfants ; mais c'était tout ce qu'elle pouvait faire, et le pauvre Esidore fut sacrifié. Seul, sans soutien, sans secours, à l'âge de huit ans, qu'allait-il donc devenir ? ... La Mère compatissante des orphelins veillait sur lui ; elle ne lui ménageait de si cruelles épreuves que pour l'attirer plus entièrement à elle, et le faire devenir l'enfant de son Cœur Immaculé.

Dès le lendemain de la mort de sa mère, le pauvre enfant vint en pleurs se présenter à notre C^{te} de Bordeaux, où il avait reçu plusieurs fois déjà quelque secours, disant tout résolument qu'il voulait rester à la maison. Le bon Frère Pierre, après l'avoir fait causer, s'intéressa en sa faveur, et en parla aussitôt au P. P. Gravière. Celui-ci l'interrogea à son tour, et se laissa bientôt toucher par son état si digne de compassion, et en même temps par son air de candeur et d'innocence. Il lui sembla, à la simplicité et l'ingénuité de ses paroles, que la Providence avait sur cet enfant quelque dessein particulier ; et, malgré l'exiguïté des ressources de la C^{te}, il se décida à le -

garder, du moins provisoirement.

À partir de son entrée dans la Maison, le jeune Sidore Sacarret montra de plus en plus les qualités dont il était doué. D'un esprit vif et intelligent, il s'acquittait avec soin des commissions et des petits travaux manuels qu'on lui donnait à faire. « Rien ne lui manquait, nous écrit le Frère Pierre, pas même quelque petit orgueil que je corrigeais de temps à autre, quand ça allait trop loin. Mais d'ailleurs, il recevait si bien toutes les observations et les réprimandes, qu'on lui pardonnait volontiers les petites espiègleries qui lui échappaient. Et il sut ainsi toujours conserver la bienveillance et l'attachement de tous. »

« Il était surtout, ajoute le P. Gravière, rempli de la plus grande estime pour les Pères et Frères de la maison; il montrait une vive reconnaissance pour tout ce qu'on faisait pour lui, et il l'exprimait en toutes les occasions qui se présentaient. »

Le Fr. Pierre lui fit apprendre son catéchisme, et bientôt, on lui fit faire sa première Communion, dans la chapelle de la C^h. Il avait onze ans et quelques mois. Huit jours après, il fut confirmé à la Cathédrale, par M^{gr} l'Évêque de Périgueux alors à Bordeaux pour le Concile Provincial. Il se prépara avec soin à la réception de ce sacrement, et parut comprendre plus que jamais l'obligation de travailler à se corriger de ses petits défauts, pour être désormais tout au Bon Dieu. On pensa donc à demander au Très-Révérénd Père de vouloir bien le recevoir à la Maison de Gourin, que l'on occupait alors avant d'aller s'établir à Langonnet, afin que l'on pût mieux examiner là quels pouvaient être les desseins de Dieu sur lui. Il y passa l'année scolaire 1855-56; mais ses goûts pour l'étude étant peu prononcés, et sa seule ambition étant d'ailleurs d'être Frère, il fut envoyé à l'Orphelinat de S^t Nlan.

Là, il se fit toujours remarquer, parmi ses petits camarades, par son bon esprit et son application au travail; et malgré la légèreté naturelle à son âge, on pouvait cependant déjà remarquer en lui un caractère réfléchi et un fonds de piété, qui étaient un indice de sa vocation à la vie religieuse.

Tu après la prise de possession de Langonnet, en 1838, on y établit, comme on sait, un petit Postulat pour les enfants plus jeunes qui se destinaient à être Frères. Le jeune Isidore n'eut rien de plus pressé que de demander à y être admis. Sa demande lui fut accordée; puis, peu de temps après, sa conduite pieuse et régulière lui ouvrit l'entrée du Grand Postulat; et au bout de quelques mois, il prononça avec bonheur sa première consécration à Dieu, comme Novice-Frère de la Congrégation; le 27 mai 1860, à l'âge de 16 ans. Il reçut pour Patron de Religion S^t Félix de Cantalice, dont il porta désormais le nom, en s'efforçant d'imiter ses vertus.

« Dès ce moment, écrit le P. Fernet, alors Supérieur de Langonnet et Maître des Novices-Frères, il se fit en lui, et cela subitement, un changement que j'appellerais extraordinaire; car je n'ai jamais vu une action de la grâce si subite et si puissante. De bon et pieux qu'il était, il devint tout d'un coup un jeune homme intérieur, conduit et dirigé en tout par l'esprit de foi. Alors, plus de légèreté ni d'espièglerie; mais une fidélité plutôt rigide pour l'accomplissement de la Règle, et jamais la moindre parole inutile dans le temps du silence. Il était toujours plein de douceur et de condescendance à l'égard de ses frères; d'une application soutenue dans son travail et ses fonctions; d'une obéissance complète et parfaite en tout; d'une grande simplicité, et d'une ouverture de cœur entière en direction. C'était enfin, on peut dire, un modèle du parfait Novice parmi les Frères. Aussi, tous n'ont-ils eu qu'une voix pour proclamer et sa piété et sa vertu; plusieurs fois encore depuis sa mort, j'ai eu l'occasion de constater ce sentiment dans les lettres des Frères qui ne savent le désigner que sous le nom de bon et petit saint-Frère Félix.

Un de ses Confères du Noviciat écrit en outre: « Le Fr. Félix a été pendant tout son noviciat un modèle accompli de la vie religieuse, et nous le considérons ainsi. Ce que j'ai surtout remarqué de plus frappant en lui, c'était sa grande exactitude à tous les plus petits points du Règlement; son maintien pieux et modeste, quasi simple et sans contenance ni affectation; et surtout sa grande charité envers tous ses Confères aux.

« quels il cherchait toujours à faire plaisir et à rendre service. On l'appelle quelquefois le petit ange du Noviciat. »

Le F. Félix vit bientôt arriver avec bonheur le moment de sa Profession. Il n'avait encore que dix-sept ans, âge auquel il est donné à peu de jeunes gens d'être suffisamment préparés pour pouvoir prendre sans crainte des engagements si sérieux et si sacrés; mais pour lui, la grâce avait suppléé aux années. Ce fut le 23. 7^{bre} 1861, fête de St. D. des Sept-Douleurs, que le pieux novice eut ses premiers vœux de religion, qu'il ne devait pas voir finir sur la terre. Inutile de dire avec quelle ferveur il dut prononcer ses saints engagements, qui désormais le consacraient à Dieu dans la Congrégation.

Peu après sa profession, le F. Félix fut appelé à la Maison-Mère pour y remplir les fonctions de linge et d'infirmier. Sa ferveur ne s'est pas démentie pendant les dix-huit mois qu'il y est resté. Considérant les charges que lui donnait l'Obéissance comme lui étant confiées par le Bon Dieu, il s'en acquittait avec zèle et dévouement, sans jamais laisser échapper la moindre plainte, bien que souvent il fut pressé d'ouvrage. Peut-être même doit-on lui reprocher de s'y être livré d'une manière trop fatigante pour lui, ou du moins de n'avoir pas pris assez de soin de sa santé, au milieu de ses travaux, car c'est là que s'est manifestée la maladie de poitrine qui l'a conduit à la tombe. Comptant sur ses forces et sur son courage, il ne fit pas trop attention aux premières fatigues et aux recommandations qui lui étaient faites de se soigner; et ce ne fut qu'à bout de forces qu'il fit connaître ce qu'il souffrait. Il était trop tard, le germe de sa maladie était déjà avancé, et les médecins ne purent que constater qu'il était atteint d'une affection de poitrine.

Bientôt après, il fut envoyé de nouveau à St. D. de Langonnet pour s'y reposer et se préparer à mourir. Comme tous les poitrinaires, le F. Félix eut d'abord peine à croire à la gravité de son état; il ne pensait nullement que le terme de sa vie fût si proche. Mais peu à peu ses forces diminuaient, et l'illusion ne fut plus possible. Il accepta d'ailleurs avec pleine résignation la S^{te} Volonté de Dieu et se prépara à son dernier passage avec

« un redoublement de fervent intérieure. Jamais il ne se plaignait, sinon de ce qu'on avait trop de soin de lui, et de ce qu'on lui préparait des choses particulières dont il se avait pas besoin, disait-il. »

Ce fut dans ces dispositions de douce résignation qu'il reçut les derniers sacrements, le Samedi 16 Mai, au milieu des Pères et des Scolastiques vivement émus. Désirant encore, avant de mourir, se donner plus entièrement à Dieu, il demanda avec instance la faveur de faire les Vœux perpétuels, et il eut le bonheur de les prononcer le 5^e jour de la Pentecôte entre les mains du P. P. Collin et en présence de quelques autres Pères. Désormais, il était uni à son Dieu par des liens inaltérables, il ne lui restait plus qu'à attendre en paix l'heureux moment qui devait le réunir à Lui dans l'Éternité; ce moment ne devait pas tarder longtemps.

Le jour de la Fête-Dieu, il eut encore le bonheur de communier en viatique; et dans la journée on crut qu'il allait expirer. Il regardait de sa fenêtre la procession du 5^e Sacrement défiler dans les belles allées du jardin, et disait au P. infirmier qui était avec lui : Oh ! comme c'est beau ! Lorsque, tout à coup, il eut une faiblesse qui fit craindre que ce ne fût son dernier moment. Le P. Lejeune quitta la procession, et vint lui donner une dernière absolution, et lui appliqua l'indulgence de la bonne mort; puis l'on recita les prières des agonisants. Cependant il se remit un peu; et, la nuit, il put encore reposer.

Le lendemain matin, de bonne heure, le P. P. Collin vint le voir pour lui donner quelques paroles d'encouragement. Il éprouvait une soif dévorante; on lui donna à boire; et quelque temps après, il dit avec le Père infirmier ces douces paroles : « Jésus, Marie, Joseph, je vous donne mon âme, et il expira doucement, à 7 heures 1/4, dans les saintes dispositions d'une âme prédestinée.

On peut bien appliquer à ce cher petit Père Félix ces paroles de la 5^e Ecriture : *consummatus in brevi expluit tempora multa*, consommé en peu de temps, il a rempli beaucoup d'années. Faisse sa vie si pure et si fervente nous servir d'exemple, et surtout pour le Noviciat des Pères qu'il a particulièrement édifié par ses vertus !

L'Orphelinat de la S^{te} Famille
fondé à Paris par le P. Delaplace.

En parlant des autres Communautés, le P. Delaplace avait laissé dans l'oubli l'Orphelinat qu'il a établi, il y a quelques années. Pour réparer cette lacune, il nous communique les quelques détails suivants sur le but et l'origine de cette œuvre intéressante, et les développements que la Providence lui a donnés jusqu'aujourd'hui :

Mon cher Père,

Vous me demandez quelques détails sur le petit Orphelinat de la S^{te} Famille que le Bon Dieu m'a donné d'établir, bien que je ne prétende nullement au titre de fondateur. Je vous assure que je suis bien en peine pour vous satisfaire, non pas que la matière me manque précisément, mais parce qu'il y a de ces choses qui se sentent mieux qu'on ne peut les dire; puis, cette œuvre est encore si peu de chose que je me sentirais plutôt porté à la laisser se développer en silence, que de lui procurer aujourd'hui les honneurs du Bulletin de la Congrégation.

Cependant, mon cher Père, puis que vous semblez tenir si fort à avoir quelques renseignements, je vous dirai d'abord, quant à l'origine de l'Œuvre, qu'elle a pris naissance le 19 Mars 1860, sous la protection de S^{te} Joseph, le Chef de la Famille sainte par excellence. Il m'eût été difficile de me rappeler maintenant tous les incidents qui l'avaient d'abord préparée, depuis deux ou trois ans dans ma pensée, mes desirs et mes prières. Je sais toutefois qu'elle fut le fruit d'une double préoccupation; celle de tant de jeunes personnes qui sont de fait obligées de vivre dans le monde, sans en avoir le goût et sans y être à leur place; puis celle de tant de pauvres jeunes enfants orphelines, délaissés, ou qui croquaient dans l'ignorance et le vice ou qu'on place, pour s'en débarrasser, aux Enfants-trouvés.

Préserver, sauver et utiliser pour le bien ces deux classes de personnes, et cela l'une par l'autre, ça été là ma pensée dominante dans l'établissement de l'Orphelinat de la S^{te} Famille, que j'ai appelé de ce nom, parce que l'Œuvre de la S^{te} Famille dont je suis chargé ici, m'en a en-

partie) donné l'idée, comme elle devait en partie, aussi procurer les éléments de son établissement?

Quant au but plus précis, au régime intérieur et à l'esprit de cet Orphelinat, les voici tels qu'ils sont exposés dans le projet d'un Prospectus de l'Œuvre.

« L'Orphelinat de la S^{te} Famille a été fondé dans le but spécial de procurer un asile aux jeunes filles pauvres, orphelines, délaissées, qui restent si souvent privées du précieux bienfait de l'éducation.

« Dans cet établissement, outre la connaissance de la Religion, elles sont graduellement initiées aux éléments des sciences usuelles et formées aux divers travaux à l'aiguille, propres à leur assurer dans le monde un avenir honnête et convenable. Le temps est partagé de telle sorte, entre la culture de l'intelligence, de la mémoire et du cœur, le travail manuel, les soins du ménage et les divers enseignements ménagés à propos, que l'enfant se développe de toute manière, sans fatigue ni contrainte, sous la conduite maternelle des personnes qui les dirigent avec un dévouement tout à fait désintéressé. »

Si vous me demandez maintenant, mon cher Père, comment a pris cette petite œuvre, je vous dirai que jusqu'ici le Bon Dieu n'a cessé d'en prendre soin. La bénédiction particulière que me donna, sur ma demande, notre C. R. Père, le 19 mars 1860, avant d'aller moi-même bénir le premier petit local et les premières personnes de l'œuvre, fut vraiment le gage d'une assistance spéciale de la divine Providence.

Le C. R. Père m'avait dit, en me bénissant: « Oui, je vous bénis, vous et cette petite œuvre qui va naître. Puisse-t-elle s'établir et grandir pour le salut de plusieurs âmes! » Et depuis lors, le local si petit, qui lui servit de berceau, s'est changé jusqu'à trois fois en un plus grand; et aujourd'hui l'œuvre est installée dans une maison à trois étages, d'un loyer de 3,000^f. Il n'y avait d'abord que deux seules personnes pour commencer l'établissement; et présentement, il compte, outre la Directrice, huit autres bonnes personnes séculières; toutes se dévouent avec un zèle entièrement gratuit au soin et à l'éducation des enfants. Et ces

peuvres enfants elles-mêmes, qui commencèrent par l'unité, sont en ce moment au nombre de quarante-cinq, depuis l'âge de 4 ans jusqu'à 15; et encore seraient-elles beaucoup plus nombreuses, si le local pouvait contenir un personnel plus considérable. Aussi, ne sommes-nous pas sans avoir une arrière-pensée sur le Scolasticat; lorsque les bons Scolastiques seront enfin installés dans cette Terre-promise, depuis si longtemps désirée, de Chevilly!... Mais c'est là un désir que nous n'osons encore exprimer tout haut, car il y aura sans doute plus d'un obstacle à lever, avant de voir cette pauvre petite œuvre aller s'établir dans cette demeure, beaucoup plus vaste que la précédente, sanctifiée depuis plusieurs années par la présence des grands-Scolastiques de la Congrégation, possédant une Chapelle, &c., &c.

Mais, mon cher Père, où l'Orphelinat de la S^{te} Famille a-t-il puisé ses ressources pour s'établir, se développer et grandir ainsi? Aurions-nous trouvé dans ces rues de Paris, où l'on voit tant et de si riches choses, quelque trésor caché? Oui, nous avons trouvé un riche trésor, mais c'est celui de la divine Providence tout seule.

L'Œuvre a commencé avec rien; ou plutôt un Prêtre de mes amis me donna d'abord 5^{frs} pour en encourager le projet. Ces cinq francs, je les déposai immédiatement dans un petit panier d'osier qui servait à notre Vénéré Père pour mettre ses pains à cacheter, et puis, je les mis au pied d'une petite statue de la S^{te} Vierge avec ces mots: caisse de l'Orphelinat de la S^{te} Famille. Il paraît que cette bonne Mère eut cette petite offrande pour agréable, car, peu de temps après, une autre personne charitable me donnait un louis d'or; puis une autre, aussi 20^{frs} pour le premier morceau de pain, disait-elle; et une troisième, un billet de cent francs pour la première chandelle, &c., &c. Au bout de quelques mois, le petit panier contenait une jolie petite somme de 100^{frs}, que je n'eus rien de plus pressé que de faire placer à la Caisse d'Épargne.

L'Œuvre n'était pas encore commencée, mais par là se préparait peu à peu de quoi payer le logement à choisir et les premiers frais

d'installation.

Cette attention de la divine Providence sur l'Orphelinat de la 5^{me} Famille, quand il n'existait encore qu'en désir, ne se manifesta pas moins quand il fut établi. Sa pauvreté était complète, il est vrai, et s'il est permis de comparer les petites choses aux grandes, je dirais que cette pauvreté pouvait rappeler celle de la maison de la Fleuville, premier et humble berceau de la Congrégation, mais toutefois le nécessaire ne manqua jamais.

Ce n'était point la pension des enfants qui pouvait suffire à pourvoir à tous les besoins; car, conformément au but de l'Œuvre, parmi elles, une partie ne payait rien, d'autres, seulement 5^{fr.} par mois, ou 10^{fr.}, quelques unes 15^{fr.}, mais c'était le plus petit nombre. Le travail, cette ressource la plus assurée de ces sortes d'Œuvres, ne rapportait guère non plus, ou plutôt son produit était presque nul dans les premiers temps surtout; car quel travail attendre d'enfants encore si jeunes?

Mais, par contre, la charité nous est venue en aide sous toutes les formes et de toutes les manières. Ainsi, sans compter un don de 500^{fr.} qu'une vieille Dame vouée aux bonnes œuvres avait laissée en mourant, on vint plus d'une fois au devant des désirs mêmes de l'Œuvre, en vue de la secourir. Tantôt c'étaient des personnes du monde qui s'offraient à faire une loterie pour elle; il y en a déjà eu trois préparées de la sorte; tantôt c'étaient des artistes qui se mettaient en avant pour monter un concert. La Préfecture de Police elle-même a comme imposé un petit concert pour l'Orphelinat de la 5^{me} Famille, à une Société d'artistes qui sollicitaient la concession d'une salle pour y donner des soirées musicales. Et de cette même Préfecture, par deux fois différentes, on a envoyé à l'Établissement, à titre de secours, plusieurs fûts de vin. On sait, en effet, que la Préfecture de Police met la main sur tous les vins frelatés qu'elle peut découvrir, et après leur avoir fait subir certaines préparations nécessaires, elle en envoie aux maisons charitables de Paris.

Je ne compte pas maintenant les petits dons particuliers, faits quelquefois par de simples domestiques, ni non plus les secours accoutumés

par le Gouvernement, tel qu'un subside de 500 fr. octroyé, l'année dernière, par le Ministère de l'Intérieur.

Il n'est pas jusqu'aux Orphelins de S^t^s Pierre (Martinique) dirigés par les Sœurs de S^t Joseph, qui n'aient voulu secourir leurs petites Sœurs de France, en leur envoyant spontanément de bien jolis lots pour la loterie, et une autre fois trois beaux tois d'or, double offrande que le Père de l'Orphelin, le Dieu de Charité se charge de récompenser lui-même, un jour, au Ciel.

C'est l'ensemble de ces secours qui a permis à l'œuvre de s'affermir et de se développer; mais surtout, outre une quête à N. D. des Victoires, une offrande extraordinaire de 2,000 fr. faite par une main charitable, qui a voulu toujours rester ignorée. C'était dans l'Eglise de S^t Sulpice, à l'autel de la S^{te} Vierge, et aux pieds de cette bonne Mère, seule témoin de cette belle œuvre. Qu'il y a encore des âmes charitables à Paris!

Il y aurait à présent bien d'autres dons en nature à mentionner, mais je m'arrête, mon cher Père, car je m'aperçois que ces petites notes sont déjà bien longues.

J'ajouterai seulement encore, que l'œuvre nous donne aussi, au point de vue moral et religieux, bien des sujets de consolation. L'esprit de simplicité et de famille règne dans l'établissement. Plusieurs des enfants parlent déjà du désir de s'attacher et de se dévouer pour toujours à l'œuvre. Et nous ne sommes pas sans espérance de trouver parmi elles quelques vocations pour la vie religieuse, que leurs pieuses Maîtresses convoitent bien aussi.

Malgré leur mauvaise éducation première, pour la plupart, on trouve parmi elles des dispositions à la piété. C'est à qui sera reçue dans la Cong^g de la S^{te} Vierge, et portera sa médaille sur l'uniforme de règle; c'est à qui pourra se confesser et communier souvent, &c. &c.

Des enfants, le bien a passé aux parents ou bienfaiteurs: ainsi un mariage a été révalidé; une pauvre femme est revenue à Dieu, et est morte ensuite de la mort la plus édifiante; des familles désunies se sont rapprochées...

Une seule chose est à regretter, c'est que la santé des P. P. Eschbach et Sécars, qui m'ont aidé l'an dernier pour le catéchisme et la confession,

de ces enfants, ne le leur permette plus cette amorce. Leur ministère était bien de Dieu auprès de ces âmes tendres, qui leur sont restées très-reconnaissantes et prient pour eux Jésus, Marie Joseph.

Delaplace.



VI.

Visite de M^{gr} Dubrenil, Ev. de Vannes, à N. D. de Langonnet.

(Lettre d'un petit-Scolastique de Langonnet à ses Confrères du G^o Scolasticat.)

N. D. de Langonnet, le 5 Mai 1863.

Mes bien chers Confrères,

Aujourd'hui, ce ne sont pas les nouvelles intéressantes qui font défaut, c'est plutôt le talent de votre correspondant. Le samedi, 25 avril, nous avons eu la visite pastorale de Monseigneur de Vannes. Pour décrire une si belle fête, il aurait fallu une main plus habile que celle d'un petit-Scolastique de troisième; mais vos Superiores, vos Christi; je me mets donc à l'œuvre.

Depuis trois mois déjà, notre vieille abbaye déposait peu à peu les derniers signes de son deuil, et se relevait d'une partie de son antique magnificence, pour recevoir, pour la première fois depuis ses malheurs, le premier Pasteur du Diocèse.

Quelque temps surtout avant le jour annoncé; toute la Communauté est en mouvement. Les uns travaillent aux guirlandes et aux arcs-de-triomphe; les plus habiles sont choisis pour orner la chapelle, et les mains des artistes préparent les inscriptions, perfectionnent et achèvent les tableaux et ornements de couleur. Trois arcs-de-triomphe s'élèvent bientôt, comme par enchantement; dans les airs. Sur le premier, dressé par les enfants de la Colonie, près de l'entrée du parc, on lit ces belles paroles formées de roses et de fleurs variées: *Dum deus qui venit in nomine Domini*. Le second, situé près du pont, à l'entrée principale de la Communauté, présente à la vue une magnifique peinture représentant les armes de Monseigneur Sec-

montée de son aimable devise : *Sax in oritur*. Un troisième enfin s'élève sur la colline de S^{te} Michel, au haut du double escalier en pierre qui conduit à la Colonie. Devant ce dernier arc-de-triomphe, apparaît une grande et belle Statue, dominant, du haut de son trône, tout le vallon qui semble s'incliner à ses pieds. C'est l'image de l'Auguste Souveraine de la Maison et des alentours, V. D. de Langumet.

Le jour désiré pour lequel étaient faits ces préparatifs paraît enfin. Le Bon Dieu, sans doute pour récompenser nos efforts, veut que ce jour fût le plus beau du printemps. Les arbres commencent déjà à se couvrir d'une tendre verdure. Le soleil s'avance dans un ciel sans nuage. Les petits oiseaux semblent eux-mêmes plus empressés dans leurs chants joyeux.

À onze heures, toute la Communauté se rend auprès du premier arc-de-triomphe. Chacun prend la place assignée : les enfants de la Colonie en tête, puis les élèves du Collège, les Postulants Scolastiques et les Frères, et enfin les Scolastiques, les Frères des environs et les Pères. Les enfants qui doivent recevoir la Confirmation sont rangés au milieu sur deux files. Tout le long des rangs, flottent des bannières et des oriflammes variées. Sous l'arc-de-triomphe, un prie-dieu attend Sa Grandeur. Le P. P^{er} Provincial, couvert de la chappe d'or, se tient d'un côté ; de l'autre, les quatre plus anciens Frères attendent avec le dais.

On était depuis quelque temps à attendre. Tout-à-coup, les cloches de la tour s'ébranlent ; et, bientôt après, la voiture épiscopale s'arrête devant l'arc de triomphe. Monseigneur met pied à terre, et l'on entend avec joie la belle antienne : *Sacerdos & Pontifex* &c. Sa Grandeur, s'étant mise à genoux un instant, baise la croix présentée par le P. P^{er} Provincial, puis est reçue sous le dais. Deux Scolastiques portaient les insignes pontificaux : le premier avait la crosse, et le second, jeune noir d'Amérique, portait la mitre. La procession s'avance lentement, au chant du *Benedictus*, interrompé par les marches triomphales exécutées par la musique du Collège.

Dans le vestibule de la chapelle, le P. P^{er} Provincial adresse la parole à Monseigneur. Après avoir exprimé le bonheur que nous éprouvons de considérer Sa Grandeur au milieu de nous, il lui expose en quelques mots

le bien que l'Établissement s'efforce de faire pour le Diocèse, soit en formant, au cœur même de la Bretagne, de jeunes élèves parlant le langage de leurs Pères, et destinés à succéder un jour à leurs vénérables pasteurs, soit en recueillant à la colonie agricole de S^t Michel les enfants les plus abandonnés du Diocèse, plus malheureux que coupables, pour les élever avec soin et les rendre à la vertu. Le R. P. Provincial termine en disant: « Votre passage, Monseigneur, sera pour tous un renouvellement de prêtre et de ferveur; et depuis S^t Maurice de Bretagne⁽¹⁾ aucun jour, certainement, n'aura été pour sa vieille abbaye ni plus beau, ni plus béni; jamais elle n'aura reçu un plus insigne honneur; c'est comme le dédommagement de ses malheurs passés, elle les oublie tous en ce moment.

Les paroles du R. P. Provincial firent sur Sa Grandeur une impression qu'il manifesta dans sa réponse: « Mon R. Père, dit-il, les douces paroles que vous avez eu la bonté de m'adresser me sont très-agréables. Comme vous, je regrette de ne trouver ici votre bien-aimé Père Sup^{er}; q^{u'} je n'ai déjà pu apprendre à connaître et à aimer. Mais, réjérez bientôt le voir dans votre Maison-Mère à Paris, où le retient ses grandes occupations. » Le digne Prélat exprime ensuite le bonheur qu'il éprouve d'avoir dans son Diocèse une maison de notre Congrégation, l'intérêt qu'il porte à nos Œuvres, l'espérance qu'il a pour l'avenir de notre Établissement, &c; &c; et il disait toutes ces choses avec un accent qui trahissait l'émotion de son cœur.

Après ces paroles, le Clergé continue la procession jusqu'au Sanctuaire, tous les fronts s'inclinent; sur le passage du bon Pasteur, pour recevoir sa bénédiction.

Avant de commencer les cérémonies de la Confirmation, le Prélat voulut adresser quelques paroles aux enfants qui se préparaient à recevoir ce Sacrement. Rappellant les paroles que Dieu dit à Samuel en envoyant sacrer David, il se les appliqua à lui-même en cette circonstance. Dieu

(1) S^t Maurice de Bretagne est une des premières gloires de l'abbaye de M. D. de Langonnet. C'est là qu'il se donna à Dieu dans la vie religieuse, au commencement du douzième siècle. Après l'avoir édifié quelque temps par ses vertus, il en fut élu Abbé et la gouverna en cette qualité pendant 30 années. (Vie des saints de Bretagne, par O. Lobineau.)

lui avait aussi dit : *Sontife, va au fond de la Bretagne ; dans cette terre qui a nourri tant de Saints, se trouve une maison que je bénis. Elle abrite des enfants que j'aime, et que je veux élever sur des trônes plus éclatants que ceux de la terre. Va, verse l'huile sainte sur leurs jeunes fronts, pour en faire des héros qui marcheront à la conquête du Ciel.* — Après avoir montré la grandeur et l'excellence des grâces que le S.^{ts} Esprit va répandre dans leurs cœurs, le digne Pasteur exhortait ces enfants à ne pas imiter l'exemple de Saül, que Dieu rejeta à cause de son infidélité, mais plutôt l'exemple de David qui, après sa chute, se releva plus courageux et plus déterminé à combattre les combats du Seigneur.

Il était plus d'une heure quand se termina la cérémonie de la Confirmation. Monseigneur vint dîner avec les Pères au réfectoire du Collège, magnifiquement décoré pour la circonstance.

Après le repas, Sa Grandeur se rendit au milieu de la cour intérieure, pour recevoir les hommages et félicitations des diverses C^{lles} qui composent l'Établissement. À ses côtés se rangèrent le R. P. Provincial, M.^r le Grand Vicaire et M.^r le Secrétaire de l'Évêché, les Pères et les autres personnages qui assistaient à la fête. Un élève du Collège lut un discours français, auquel Monseigneur répondit avec beaucoup de grâce. Ensuite, un Scolastique, élève de rhétorique, adressa à Sa Grandeur un discours latin qui parut l'impressionner. Dans la réponse qu'elle daigna nous faire encore, Elle nous parla de la grandeur de notre vocation et de l'estime que nous devons en avoir, du bonheur que nous avons d'appartenir entièrement au Bon Dieu, dans cette belle famille du Cœur Immaculé de Marie, sous la conduite de nos chers Pères qui nous préparent à l'état le plus sublime, etc., etc.

Les joyeux accords de la musique suivirent les compliments, puis M.^r se tournant vers le R. P. Provincial : « que faut-il donner à ces chers enfants, dit-il, pour les récompenser de leurs bons sentiments ? » — « Monseigneur, vous êtes aujourd'hui le Père et le Maître dans la maison, » lui répondit le R. P. Provincial. — « Le père, je le suis, dit Monseigneur avec un sourire plein de grâce et de douceur ; mais le maître, pas tout à fait. . . . Eh bien, une

promenade leur irait-elle ? Ah ! que dis-je ! une promenade ? ... - Oui, promenade multipliée par un congé... Inutile de dire avec quelle explosion d'acclamations fut accueillie la proposition.

Après cette réunion, le R. P. Provincial invita Monseigneur à visiter l'Établissement. On le conduisit dans la Communauté des Scolastiques, où il admira la belle pelouse qui orne notre cour, notre charmant bosquet, notre jardin botanique, nos installations pour les abeilles, notre serre remplie de plantes aussi belles que précieuses, que nous cultivons pour orner l'autel de la S^{te} Vierge. Dans cette visite, Monseigneur était entouré de toute la Communauté, des enfants du collège, des Frères et des Scolastiques. Il se montra fort sensible à toutes ces marques de respect et d'attachement. En traversant la Communauté des Frères, on passa devant le moulin qu'on faisait fonctionner en ce moment. De là on se rendit au parc. Arrivé au cimetière, Monseigneur voulant donner aux défunts leur part de ce beau jour, se mit à genoux entre la tombe de notre cher M^r Libermann et celle du bon Père Fiquet, et récita avec toute la Communauté le De profundis etc. En descendant du parc, M^r le Grand-Vicaire, qui avait visité notre vieille Abbaye dans des temps moins heureux, ne pouvait assez exprimer son admiration à la vue de cette charmante vallée qu'il avait traversée autrefois comme un désert.

Mais, sur les hauteurs de S^t Michel, les Colons attendent leur tour avec impatience. Pendant que le cortège monte par le double escalier, les musiciens de la Colonie placés au pied de la belle Statue de la S^{te} Vierge font retentir la colline de leurs bruyantes fanfares. Les enfants étaient rangés sur le champ de manœuvre. L'un d'eux s'approchant du Prélat, lut un charmant petit discours, plein de sentiments aussi tendres que naïfs. Après avoir remercié Sa Grandeur de la bonté qui la conduisait auprès de pauvres enfants comme eux, il ajouta : « Monseigneur, nous
« nous ne sommes pas savants, nous ne savons pas faire de beaux
« discours, mais nous avons des cœurs, des cœurs qui savent aimer un
« aussi bon Père. » Monseigneur leur adressa quelques tendres paroles, les exhortant à bien profiter de l'éducation chrétienne qu'ils ont le

bonheur de recevoir, à montrer toujours un grand attachement pour les Sœurs et les Frères qui se donnent tant de peine pour eux. Puis il leur proposa un congé qui fut accueilli aux bruyantes acclamations de Vive Monseigneur!

Il était cinq heures quand on descendit de la colline. Monseigneur se retira dans ses appartements, et la Communauté se rendit à l'Église pour assister au renouvellement des vœux des Bâptême de la part des enfants qui avaient fait la première Communion le matin. À sept heures, Monseigneur voulut lui-même donner la Bénédiction du Très-S.^{ts} Sacrement.

Après le souper, la journée devait se couronner par un feu de joie. Toutes les différentes Communautés se rassemblèrent de nouveau sur les hauteurs de S.^{ts} Michel. Monseigneur, malgré les fatigues de la journée, voulut encore compléter notre bonheur par sa présence. Une fusée, sifflant à travers les airs, donna le signal. Le P.^{re} Provincial présente à Sa Grandeur une torche allumée, et l'invite à mettre le feu au bûcher. En un instant, le feu vainqueur monte d'étage en étage, et signe sur la cime. Des fusées, des chandelles romaines, des soleils atteints par la flamme, lancent avec fracas des torrents de feu. Toute la colline retentit de cris de joie. Mais bientôt une douce mélodie se fait entendre; les cris cessent; le cœur commence à jouir. On n'entend plus que le buissement de la flamme, mêlé aux doux accords de la musique. La réverbération du bûcher s'étend au loin. Tous les visages sont rayonnants de bonheur.

Cependant un combat acharné se faisait au sommet du bûcher: c'était S.^{ts} Michel combattant Lucifer et s'efforçant de le précipiter dans les flammes. La lutte dura jusqu'au moment où la colonne qui servait d'appui, minée par la flamme, vint à manquer. À sa chute, les colons se précipitèrent, relevèrent leur S.^{ts} Patron vainqueur, et le portèrent en triomphe. Quant au malheureux Lucifer, traîné captif aux pieds de Monseigneur, il est sans pitié condamné aux flammes. Un colon s'approche, armé d'une longue fourche, et exécute la sentence, au milieu des acclamations de tous.

Le bûcher était à peine à moitié consumé, quand l'ordre du départ nous arracha à cette amusante soirée. Du reste, il était neuf heures et demie, et il ne fallait pas abuser de l'extrême bonté de Sa Grandeur, qui nous avait si généreusement sacrifié toute sa journée. Nous descendîmes la colline, en nous rappelant les uns aux autres tous les moments de cette belle fête. Bien loin d'éprouver les sentiments de regret que laissent après eux les plaisirs du monde, nos cœurs, affermis dans l'amour du Bon Dieu par les bénédictions de notre S^t Pontife, aspiraient avec plus d'ardeur, vers le beau jour qui commencera pour nous une fête éternelle dans la patrie céleste.

Le lendemain matin, à sept heures, nous nous réunissons tous de nouveau autour du bon Pasteur du Diocèse. Sa main se lève encore une fois pour nous bénir : « Adieu, mes enfants, je vous remercie pour les bons sentiments qui vous animent à mon égard. M. D. de Langonnet aura toujours une grande place dans mon cœur. » Sa Grandeur embrassa alors le R. P. Provincial, le R. P. Supérieur et le bon Père Warnet, et elle se sépara de nous vivement émue.

Voilà, mes bien chers Confrères, les belles choses que j'avais à vous raconter. En retour, un petit souvenir dans vos bonnes prières pour votre confrère tout dévoué dans le Cœur S^{en}.^{ti} de Marie.

(signé) V. B.



VII.

Extrait d'une Lettre du P. Duby au C. R. Père,
sur les dispositions religieuses des habitants de Dakar.

Dakar, 26 avril 1863.

Mon Très-Révérénd et bien-aimé Père,

Étant spécialement chargé du ministère extérieur près des habitants de Dakar, je viens avec bonheur vous rendre compte de cette partie de nos travaux apostoliques ; je sais combien vous prenez part aux peines et aux difficultés, comme aux joies et aux consolations de

tous vos enfants.

Vous connaissez déjà combien ces pauvres gens sont difficiles à arracher des mains des Marabouts, qui exercent sur eux une influence extraordinaire. Les vieux sont toujours encroûtés dans le Mahométisme et presque inconvertissables. Mais parmi les jeunes gens et parmi les femmes, il y a beaucoup moins de fanatisme; et il commence même à se répandre parmi eux, en général, une certaine indifférence qui, en les défanatisant, les rapproche de nous. Ainsi, autrefois les enfants nous fuyaient par crainte des marabouts; et maintenant un Père paraît-il dans quelque village, aussitôt ils accourent de toutes parts, l'entourent, s'accrochent à ses vêtements, et se plaisent à écouter ses paroles. Cette attraction, qui est pour nous un gage d'espérance pour l'avenir, est due sans doute aux prières des petits élus que nous avons déjà baptisés en grand nombre à l'article de la mort.

Il y a quelque temps, le Gouvernement a ouvert une école laïque à Bakar, dans le but d'y attirer les enfants mahométans, parce que, disait-on, leurs parents refusaient de les envoyer à la Mission, de crainte qu'on ne leur parlât de religion et de conversion. A cette école, ils n'entendent rien de tout cela; et même, afin de les attirer encore davantage, on entretient, outre un maître d'école européen pour enseigner le français, un marabout pour apprendre à lire l'Alcoran. Mais les enfants ne viennent pas pour cela davantage à cette école, et c'est à peine s'il y en a quatre ou cinq tout au plus. Nous aurions fort désiré du reste que cette école laïque eût pu recruter beaucoup d'élèves pour leur faire apprendre le français; l'instruction les aurait rapprochés davantage de la Religion chrétienne. Le démon paraît avoir bien deviné le piège; les marabouts, les vieux de Bakar, empêchent de tout leur pouvoir les enfants d'aller à cette école, parce que, disent-ils, si les enfants et les jeunes gens apprennent jamais les choses des Européens, ils perdent sur eux toute leur influence. Cette maison d'école se trouve presque en face de la Mission, à cent et quelques mètres de distance; et si je ne me trompe, elle menace d'avoir une autre destination.

« Outre les infidèles du pays, nous avons aussi à évangéliser les prisonniers et condamnés indigènes, envoyés ici par le Gouvernement pour les travaux de la jetée et du quai récemment entrepris. Ils sont, à ce moment, en assez bon nombre. Je me fais un devoir d'aller les visiter fréquemment; surtout lorsqu'il y a des malades parmi eux. Depuis six semaines que j'y vais, deux de ces infortunés, natifs du Fouta, ont eu dernièrement le bonheur de recevoir le Bapême, qu'ils avaient demandé après avoir été instruits de notre S^{te} Religion. Ils sont morts quelques heures après avoir reçu le Sacrement qui leur avait ouvert les portes du Ciel. L'un d'eux a été baptisé et est mort le jour même de l'Annonciation. Un troisième s'était aussi préparé au Bapême; mais une mort subite l'a enlevé avant d'avoir pu le recevoir. Il paraissait d'ailleurs bien disposé et m'avait même appelé peu avant d'expirer; aussi, j'aime à espérer que le Bon Dieu, dans son infinie miséricorde, lui aura tenu compte de ses bons desirs. Il y a encore trois ou quatre autres infidèles qui demandent à devenir chrétiens. Il se trouve aussi parmi eux quelques uns qui ont été déjà précédemment baptisés, et qui reviennent à la pratique de leurs devoirs. Puisse le divin Maître faire fructifier ces germes de conversion et de salut parmi ces pauvres malheureux..

« Au milieu des infidèles, il y a toujours à Dattar un petit troupeau de chrétiens venus pour la plupart de Gorée. Leur conduite est généralement édifiante et propre à contrebalancer un peu l'impression défavorable que doit faire sur les Mahométans la conduite hélas! trop souvent scandaleuse des Européens et autres qui les suivent. Les payens peuvent ainsi distinguer les chrétiens fidèles aux préceptes de leur Foi, et ceux qui l'oublient dans leur conduite. Veuillez bien priés, mon Très-Respectueux Père, pour que ce petit troupeau croisse et se multiplie chaque jour davantage! . . .

Excursion du P. Lamoignon.

dans l'intérieur des royaumes de Sine et de Saloum.

(Lettre au V. R. Père.)

Joal, le 13 Juin 1863.

Mon Très-Révérénd et bien cher Père,

De retour à Joal de quelques excursions que je viens de finir, je m'empresse de vous en rendre compte.

Après le voyage que j'ai fait le long de la côte de Joal à Rufisque, j'en ai accompli un autre dans l'intérieur des pays de Sine, où j'avais été appelé par les invitations répétées du ... Monseigneur m'autorisa à faire cette course d'autant plus volontiers qu'elle pouvait avoir des résultats importants pour la Mission. Il restait cependant une certaine crainte de quelque danger; mais elle fut bien vite dissipée quand on me vit revenir bientôt gai et content. C'était au commencement de la colonie de S^t Joseph; Le Roi me fit don de deux beaux boufs; ils arrivèrent fort à propos au moment où l'on en avait le plus besoin.

Le Roi me recut très-bien. Il me demanda devant ses gens l'explication de plusieurs points de la Religion, et me prit ensuite à part pour me faire ses confidences. Mais toutefois, il y a bien loin encore de ces marques de confiance à une vraie conversion. Espérons cependant que la grâce de Dieu finira par triompher.

Une dernière mission que votre enfant vient d'accomplir, pendant le mois de Mai, avait pour triple but: de visiter les peuples de Saloum et de Sine, surtout les malades; d'attirer des ouvriers à la Colonie agricole de S^t Joseph; et enfin de racheter des enfants de l'esclavage, principalement des garçons. Je devais aussi, si l'occasion s'en présentait, continuer les relations entamées avec le Roi de Sine.

J'ai trouvé les gens de Saloum dans une extrême désolation. En proie à une grande famine, ils fuyaient leur pays, errants çà et là misérablement. Cette famine est la suite des guerres des Marabouts. Ces

brigands ont ravagé tout le haut du pays. Défait et poursuivi par eux, le Roi de Saloum vint se réfugier avec sa famille à la tour de Kawlakh. Là, cependant, les Marabouts ont été battus après une vive résistance et refoulés vigoureusement par le brave Commandant de la tour et ses 15 soldats, quoiqu'ils fussent plusieurs milliers de fanatiques des felus acharnés.

Il était urgent, comme vous le voyez, Mon Très-Révérend Père, de porter de nouveau les consolations de notre S.^{te} Religion dans ces malheureuses Contrées. Dieu a daigné bénir cette excursion entreprise dans le mois qui est spécialement consacré à sa Très-S.^{te} Mère. J'ai pu baptiser un bon nombre d'enfants en danger de mort, ainsi que d'autres enfants rachetés pour la plupart de l'esclavage par des Chrétiens. Nous avons célébré de notre mieux, à Kawlakh, la fête de la Pentecôte. Le brave Commandant et ses soldats ont prêté leur concours à la solennité.

Quant aux ouvriers pour la Colonie de S.^{te} Joseph, les pauvres gens de Saloum ont accompli nos desirs et devancé même nos démarches au-delà de toute espérance; déjà un village important s'est formé près de l'Établissement des Missionnaires.

Enfin, Mon Très-Révérend Père, j'ai ramené avec moi 13 enfants, 10 garçons et 3 filles. Deux m'ont été confiés par leurs parents; une des filles m'a été donnée par la sœur du Roi de Saloum pour la valeur de 12 f. 50^c. Les autres ont coûté pour leur rachat une somme moyenne d'environ 50 fr.

À mon passage à l'écale de Fatik, le Roi de Sine m'a expédié un de ses parents avec un cheval, me priant de venir à sa Capitale. J'ai cédé à son invitation, d'autant plus volontiers, qu'il était en arrangement avec Monseigneur pour avoir une case, avec monture en fonte, plus solide et plus commode que celles du pays. Il promet en retour de donner des enfants à la Mission, et de payer un bon nombre de saufs. J'ai visité de nouveau, dans cette tournée, la famille du premier Ministre de Sine. Il a promis de nous donner un de ses propres enfants déjà chrétien. — Les fatigues de cette excursion, plus longue que les autres, m'ont causé

(1) Fort bâti par les Français pour protéger la traite ou le commerce, sur les bords de la rivière de Saloum, à 120 Kilom. de son embouchure, et à 6 Kilom. du village Cahou, capitale du Royaume.

au côté droit, des douleurs assez opiniâtres pendant quelque temps. Mais il faut bien souffrir un peu pour le Bon Dieu. Puisse toutes ces courses produire quelque bien pour sa plus grande gloire et le salut de ces pauvres âmes ! ...

Lamoise

IX.

Établissement agricole de S^t Joseph.

Lettre du Ministère de la Marine et des Colonies
à M^{re} Kobès.

Paris, le 2 Mai 1863.

Monsieur,

Il m'est agréable de vous informer que l'Empereur a bien voulu, sur ma proposition, vous accorder par un Décret en date du 2 Mar. courant, sous les réserves d'ailleurs indiquées dans le cahier des Charges qui a été concerté avec vous, la concession, par vous demandée, dans la région de Sine et de Joal, de 1000 hectares de terres destinés à être cultivés en coton. Je notifie ce Décret à M^{re} le Gouverneur du Sénégal, et j'ai l'honneur de vous en remettre ci-joint, une ampliation, ainsi que des cahiers des Charges qui lui sert d'annexe.

J'ai vu avec satisfaction, par votre lettre du 28 février dernier, que vos rapports avec les indigènes s'étaient engagés d'une manière favorable au succès de votre entreprise. Je vous prie de me tenir informé du progrès de vos opérations. Je recevrai ces informations avec beaucoup d'intérêt.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mon respect.

Le Ministère de la Marine et des Colonies,

signé : C^{te} P. de Chasseloup Laubat.

Rapport à l'Empereur.

Paris, 2 Mai 1863.

Sire,

Dans un intérêt de civilisation, M^r Kobès, Evêque *in partibus* de Modon, Vicaire Apostolique de la Sénégambie, a entrepris de diriger vers l'Agriculture les populations voisines de notre Colonie du Sénégal, sur lesquelles un long Apostolat dans ces Contrées lui a assuré une légitime influence. Une des plus importantes maisons industrielles de l'Alsace prête son concours à M^r Kobès, pour la formation de grandes plantations de coton, et le Prélat a demandé, à cet effet, une concession de 1000 hectares dans la région dite Royaume de Sine et près du village de Zoal. Ce territoire qui est situé sur la côte occidentale d'Afrique, dans le Sud de S^t Louis et de Gorée, fait partie d'un pays aujourd'hui annexé à la France, et les terres dont il s'agit appartiennent à l'Etat.

Cette entreprise est de nature à être vue avec un vif intérêt par le Gouvernement de Votre Majesté; la rareté du coton sur nos marchés, la profonde expérience du pays acquise par M^r Kobès et son intelligente énergie donnent à son initiative une sérieuse importance.

Dans un cahier des Charges, par lui proposé et discuté par l'Administration du Sénégal, M^r Kobès a indiqué les conditions auxquelles il se soumettrait: il plantera des cotons dans la majeure partie du territoire dont il demande la concession; il s'engage à cultiver dans un délai de 10 ans toutes les terres cultivables, et c'est alors seulement que la concession sera considérée comme définitive, à moins que le terme assigné pour l'accomplissement de cette obligation ne soit devancé. Déjà, j'ai fait mettre à la disposition de M^r Kobès, pour qu'il pût immédiatement commencer ses travaux, 300 hectares sur les 1000 dont le plan n'a pu encore être achevé. Le Prélat est présent sur les lieux, avec un nombreux personnel envoyé par lui dans les écoles professionnelles établies par la Mission à Dakar, et les populations se montrent sympathiques à une œuvre dont

elles doivent recueillir le premier bienfait.

Si l'Empereur daigne approuver ces combinaisons, je Le prie de vouloir bien signer le projet de Décret ci-joint, auquel restera annexé le Cahier des Charges accepté par M^{rs} Hobès.

Je suis avec le plus profond respect,

Sire,

De Votre Majesté,

Le très-humble, très-obéissant serviteur et fidèle sujet.

Le Ministre de la Marine et des Colonies

signé : G^{rs} P. de Chasseloup Laubat.



Décret de l'Empereur

accordant la concession de terrain demandée.

Napoléon, par la grâce de Dieu
et la volonté nationale, Empereur des Français.

A tous présents et à venir, Salut.

Vu la demande de M^{rs} Hobès, Evêque in-partibus de Modon, Chef de la Mission catholique de la Sénégambie.

Vu la délibération du Conseil d'administration du Sénégal en date du 16 décembre 1862;

Sur le rapport de Notre Ministre Secrétaire d'Etat de la Marine et des Colonies :

Aurons décrété et décrétons ce qui suit :

Article 1^{er}

Il est fait à M^{rs} Hobès, Evêque in-partibus de Modon, pour être affectée à des cultures cotonnières, une concession de 1000 hectares de terres appartenant à l'Etat dans la région de Sine et de Joal, côte occidentale d'Afrique. Cette concession est accordée conformément aux clauses et conditions du cahier des Charges annexé au présent Décret.

Article II.

Notre Ministre, Secrétaire d'Etat, de la Marine et des Colonies

est chargé de l'exécution du présent Décret.

Fait au Palais des Tuileries, le deux mai mil huit cent soixante-trois.

signé : Napoléon.

Par l'Empereur,

Le Ministre de la Marine et des Colonies

signé : C.^{te} F. de Chasseloup-Laubat.

— + . . + —

Lettre du Gouverneur du Sénégal. par interim
à M^{te} Kobès.

—

Gorée, le 8 Mai 1863.

Monseigneur,

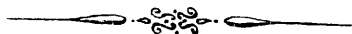
Ma première visite comme Gouverneur intérimaire de la Colonie a été pour votre établissement de S^{te} Joseph. J'ai voulu vous donner ainsi une nouvelle preuve de tout l'intérêt que je porte à vos entreprises et particulièrement aux essais de culture de coton que vous allez faire, parce que je suis convaincu que c'est par le travail habilement et honnêtement conduit que nous arriverons le plus sûrement au développement des intérêts matériels et moraux de la Colonie.

La Contrée dans laquelle vous allez opérer, les populations qui vous entourent, le dévouement du personnel dont vous disposez, la grande expérience que Votre Grandeur a acquise des hommes et des choses par un long séjour dans cette Colonie, sont des éléments de succès auxquels viendra s'ajouter, je tiens à vous en donner l'assurance, Monseigneur, toute l'influence de l'Administration pour attirer les indigènes vers le nouveau foyer de civilisation, que vous fondez à S^{te} Joseph.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'assurance de ma haute considération et de mon profond respect,

Le Gouverneur du Sénégal. P. J.

E. Pinet Laprade.



X.

Lettre de félicitation sur l'œuvre des écoles
adressée au P. Blanchet par le Gouverneur de Gambie.
(Traduction de l'anglais)

Bathurst, Gambie, 2 juin 1863.

Révérend Monsieur,

Je ne puis ni empêcher de placer dans les Archives de mon Gouvernement la grande satisfaction que j'ai éprouvée Samedi, lors de ma visite aux écoles attenantes à votre Mission.

Je crois qu'elles sont dirigées avec des principes très-libéraux; car il est clair que longtemps avant que le Gouvernement Colonial ne vint à votre secours par une allocation annuelle, l'instruction des garçons se faisait en langue anglaise. Les garçons ont montré une aptitude extraordinaire pour la lecture; et les filles, par leurs cahiers d'écriture m'ont prouvé qu'elles en savaient autant que les demoiselles dans les pensionnats d'Europe.

Je suis très-satisfait, et je suis persuadé que les autres membres du Conseil Colonial le seront aussi des détails qui m'ont été donnés par votre intéressant rapport relativement à l'emploi que vous faites de la somme allouée pour l'entretien des pauvres; aussi vais-je proposer d'augmenter cette somme de 250 f^{cs}, ce qui fera 750 fr. par an.

Je fais des vœux pour que vous continuiez à voir couronnés de succès les efforts que fait la Mission Catholique pour civiliser la portion de la population qui lui est confiée, tant pour le spirituel que pour le temporel.

Je reste, Révérend Monsieur, votre très-humble

et obéissant serviteur,

G. d'Arcy, Gouverneur.



XI.

Article d'un journal de la Réunion
 en faveur de l'Établissement de la Providence
 (Le journal La Malle. N^o: du 16 avril 1863.)

5^e: Dems, 15 Avril 1863.

Nous trouvons dans le journal du Commerce une lettre couverte de nombreuses signatures, dans laquelle des entrepreneurs et industriels divers protestent contre de prétendues violations du décret du 20 Octobre 1858, qu'ils reprochent à l'établissement de la Providence. Nous croyons utile de reproduire cette lettre, afin de faire bien apprécier à tout le monde toute l'inanité des réclamations qu'elle renferme.

Le journal reproduit la lettre en question, puis il ajoute :

Que reprochent donc aux Religieux qui dirigent la Providence ces entrepreneurs et industriels ?

1^o: D'avoir, par leur concurrence, fait baisser les prix au point que certaines industries ne peuvent plus travailler ;

2^o: D'avoir, sans adjudication et sans avantages pour le pays, exécuté des travaux publics ;

3^o: De recevoir une énorme subvention qui leur permet d'écraser les industriels ;

4^o: D'écouler à bon marché les travaux faits dans les ateliers, attendu qu'ils sont l'aurore des clozes de l'école professionnelle, qui sont défrayés entièrement par l'Administration ;

5^o: De ne pas payer de patente ;

6^o: De n'avoir, comme Religieux, aucune des nobles charges qui incombent aux signataires de la lettre ;

7^o: Enfin, de s'être écartés des termes du décret du 20 Octobre 1858.

Examinons rapidement tous ces griefs et nous verrons qu'aucun d'eux ne supporte un moment d'examen.

Est-il vrai que la concurrence de la Providence ait fait baisser les prix au point que certaines industries ne peuvent plus travailler ?

Si cela s'est fait, nous devons avouer que cette baisse de prix nous a complètement échappé, et nous ne sommes certainement pas seuls dans ce cas. Nous avions cru jusqu'ici, tant d'après notre expérience que d'après ce que nous entendions dire, qu'une des plus grandes plaies de la Colonie était justement le prix exorbitant de la main-d'œuvre et de tous les produits de l'industrie. Comme on se trompe, cependant! Voici des industriels qui viennent nous assurer que les prix sont si bas qu'ils ne peuvent travailler! Le reproche fait à la Providence est-il sérieux? N'est-ce pas plutôt une preuve de l'ardent désir qu'ont certains de nos industriels de faire fortune le plus promptement possible? C'est leur droit; mais n'avons-nous pas aussi le droit, nous autres consommateurs, qui sommes les plus nombreux, de désirer que l'élevation anormale de prix qui existe dans la Colonie sur les objets de toute sorte disparaisse? Et si, ce que nous ne croyons pas, la Providence amène ce résultat par sa concurrence, n'avons-nous pas le droit et le devoir de lui en être reconnaissants?

Des travaux importants ont été exécutés par les ateliers de la Providence sur le terrain même de l'établissement! Et l'on doute qu'ils l'aient été avec avantage pour la Colonie. Nous avons vu ces travaux, et nous ne croyons pas être exagéré en les évaluant, avec la chapelle qui est en construction, à près de cinq cent mille francs. Qu'ont-ils coûté à la Colonie? Environ deux cent cinquante mille francs. Et on ose, après cela, dire que ce mode d'exécution n'a pas été avantageux au pays! Veut-on une autre preuve? Devant le Conseil général, M. Bonin,⁽¹⁾ dont personne ne déclina la compétence, a dit que, sous sa direction, les travaux de l'hospice coûteraient environ quatre cent mille francs, tandis que, exécutés par la Providence, ils ne dépasseraient pas deux cents mille francs. Quel est celui de nos entrepreneurs qui s'engagerait à faire pareil rabais? Aucun, bien certainement. Comment, alors, ose-t-on venir attaquer le seul établissement qui ménage les fonds de la Colonie, au moment même où l'épuisement de nos finances nous force à recourir à un emprunt, et où, par conséquent, il est du plus haut intérêt, pour ne pas entraver les travaux publics, qu'ils soient exécutés au plus bas prix possible? Nous regrettons que les entrepreneurs, signataires de la lettre, n'aient

(1) Ingénieur en chef des travaux publics de l'hospice

pas compris que nous étions à une époque de crise où les intérêts particuliers doivent s'effacer devant l'intérêt général, en supposant, — ce que nous sommes loin de reconnaître — que leurs intérêts soient lésés par la préférence donnée à la Providence pour certains travaux.

Le troisième reproche sera-t-il mieux fondé que les deux premiers? L'établissement de la Providence reçoit-il réellement une énorme subvention qui le met à même d'écraser tous les industriels rivaux? Voici les allocations portées au décret de 1858 : le Père directeur a 4,000 francs de traitement; les autres Pères 3,000; le Frère comptable, 1,800, les autres frères chefs et sous-chefs d'atelier, 1,500 et 1,200; jusqu'à présent, nous ne voyons rien de bien exorbitant; surtout si nous remarquons que les Frères chefs et sous-chefs d'atelier ont, non-seulement à diriger les ateliers, mais encore à faire chaque jour une ou deux classes. Nous ne croyons pas nous aventurer beaucoup, en assurant qu'aucun des signataires de la lettre que nous reproduisons, n'accepterait la position pécuniaire faite à ces frères, n'eût-il pas de famille. Où donc est l'énorme subvention? Probablement, c'est celle qu'on accorde pour les enfants. Que dit le décret de 1858? « Il sera alloué, par élève de l'école professionnelle, un franc par jour. » Quelle somme énorme! Et, à ce prix exorbitant, l'enfant devra être formé à un métier, instruit, élevé chrétiennement, nourri, entretenu, etc.; on devra même lui fournir le papier, les plumes, etc., nécessaires à son instruction. Les visites du médecin même, et les remèdes doivent être payés sur ce franc, qui semble inépuisable quand on voit l'énumération de tous les besoins qu'il doit satisfaire. Pour les vieillards infirmes, il est également alloué un franc, par tête et par jour. Quant aux enfants du pénitencier, c'est différent; comme ils doivent être traités avec moins de luxe que ceux de l'école professionnelle, il est alloué pour chacun d'eux soixante-dix centimes par jour, et cette somme considérable doit suffire à tous leurs besoins. Nous le demandons à tout homme impartial, est-il possible, à propos d'allocation de un franc et de soixante-dix centimes par jour, de parler de subvention énorme? Le directeur de la Providence a-t-il

dans ce que l'on donne l'Administration, les ressources nécessaires pour élever les industriels rivaux, et n'y a-t-il pas, au contraire, lieu de s'étonner de ce qu'avec une si faible subvention, des apprentis et quelques chefs d'atelier, il puisse faire face aux frais de l'Établissement qu'il dirige et exécuter de grands travaux au rabais? Nous sommes bien sûr, pour notre part, que jamais un spéculateur se accepterait les conditions qui ont été faites aux Forges du P^{ne} Esprit, ces conditions dont on veut faire tant de bruit et qui sont censées faire si belle la position de la Providence. Qu'on essaie donc de proposer à quelque industriel de prendre un enfant pour apprenti, et de se charger de lui apprendre son état, de le nourrir, de l'habiller, etc., moyennant un franc par jour! On verra comment on sera reçu.

Le directeur de la Providence a l'audace de faire vendre à des prix réduits les travaux exécutés par les ateliers de l'école professionnelle dont les élèves sont entièrement défrayés par l'Administration! Nous venons de voir quelle est l'allocation attribuée à chaque élève, et si elle peut suffire à le défrayer entièrement. Nous supposons que, lorsqu'ils écrivaient cela et parlaient de subvention énorme, les signataires de la lettre avaient oublié les prescriptions du décret de 1838. Autrement il faudrait reconnaître que l'intérêt leur fait voir les objets singulièrement grossis.

Les produits des travaux des élèves de l'école professionnelle sont vendus, l'exiguïté de la subvention accordée pour chaque élève rend cette vente nécessaire; mais il y a un autre motif, encore plus décisif. Ce n'est qu'en forgeant qu'on devient forgeron, dit un vieux proverbe, dont rien n'a encore démontré la fausseté. Pour devenir bons ouvriers, car tel est le but de l'institution, les jeunes gens doivent se livrer à des travaux du métier qu'ils veulent apprendre; mais que fera-t-on des produits de leur travail? Seront-ils obligés de détruire, chaque soir, ce qu'ils auront fait dans la journée? Mais qui paiera la matière première, dont une grande partie sera gâtée, surtout dans les commencements, et l'entretien des outils. Sera-ce le Directeur de la

Providence, avec le franc qui lui est alloué pour jurer par enfant? Il ferait alors un véritable miracle, auprès duquel celui de la multiplication des pains ne serait plus rien. Il n'y a, évidemment, qu'une chose à faire, vendre les produits du travail des ateliers, bien heureux, si cette vente couvre les dépenses auxquelles ne peut suffire la faible allocation administrative. En se plaignant de ces ventes, les industriels sont des ingrats, car c'est en grande partie pour eux qu'on forme les apprentis, et quelque jour l'abondance des habiles ouvriers amènera dans la main-d'œuvre une diminution de prix dont ils seront les premiers à profiter.

Mais la Providence ne paye pas patente ! et à quel titre paierait-elle ? Est-ce comme pénitencier ? Est-ce comme hospice ? Est-ce comme école professionnelle, parce qu'elle écoule des produits ? Il y a en France des écoles d'arts et métiers, à Châlons, à Orléans, à Angers, le gouvernement consacre, à leur soutien, des sommes très-fortes, près desquelles ce que nous donnons à la Providence est bien peu de chose, cela n'empêche pas ces écoles d'écouler leurs produits sans payer de patente, et pas plus qu'elles la Providence ne doit en payer.

Ce n'est, du reste, qu'une ridicule chicane, qui montre combien peu les intriguenes et industriels comptent sur la justice de leur cause, pour aller chercher d'aussi pitoyables arguments.

Les Religieux qui dirigent la Providence ne sont soumis à aucune des nobles charges qui pèsent sur les entrepreneurs d'industriels ; ils n'ont ni la milice ni le jury, ni aucune fonction administrative gratuite ; ils n'ont pas les charges et les sacrifices de la famille. On avait cru, jusqu'ici, que celui qui, par amour de Dieu et du prochain, renonçait à sa famille, à son pays, au mariage, et allait dans une contrée lointaine répandre la parole de Dieu ou se vouer à l'instruction des enfants, faisait un sacrifice méritoire ; allons donc ! celui qui fait le sacrifice, c'est celui qui, pour gagner rapidement et très-souvent peu ou pas une fortune considérable, se décide soit à aller tenter sa fortune dans un pays lointain, soit à risquer ses fonds pour les doubler. En effet, ne consent-il pas

à être de la milice, du jury, à se marier, souvent pour avoir une dot?

Il n'agit jamais qu'en vue de son intérêt personnel, auquel même il n'hésite pas, la plupart du temps, à sacrifier l'intérêt général; c'est vrai; mais n'a-t-il pas le jury, la milice, les charges et les sacrifices du mariage? tandis que le Religieux, qui se sacrifie pour son prochain, n'a aucune de ces nobles charges. La plaisanterie est par trop forte; et il nous est impossible d'admettre que les entrepreneurs et industriels aient cru qu'ils étaient plus méritants que les directeurs de l'établissement de la Providence, à cause des légères charges publiques qu'ils supportent; cette ridicule prétention nous porterait à croire que cette lettre n'est pas sérieuse.

Elle se termine par la demande de ramener les religieux de la Providence à l'observation du décret du 20 octobre 1858, auquel ils n'ont jamais cessé d'obéir. En effet, on leur reproche d'avoir exécuté les travaux faits sur leur emplacement. Voici ce que dit l'article 12 :

« Art. 12. Les travaux de charriage, de forge, de cordonnerie, de menuiserie, etc., nécessaires au service local, seront exécutés par l'établissement; tout autant que les prix seront moindres que ceux de la place; et que l'Administration ne se trouvera pas liée par des marchés. »

Comme les prix de la Providence sont, de l'aveu de tous, moindres que ceux de la place et que personne ne s'est plaint que l'Administration ait violé un marché par lequel elle était liée, le décret a été parfaitement observé, et les réclamations de la lettre n'ont aucun fondement.

Les entrepreneurs et industriels reprochent de vendre les produits des ateliers; voici l'article 28, qui est catégorique.

« Art. 28. Le Père directeur tiendra compte des produits des ateliers et de la culture, tant de l'école agricole et professionnelle que du jardinier; il fera connaître, à la fin de chaque mois, son avoir en caisse à l'Administration, qui réglera l'emploi de ces fonds. »

Il nous semble que, s'ils avaient pris connaissance de cet article, les entrepreneurs et industriels n'auraient pas reproché au directeur de la

Providence de vendre les produits des ateliers.

Du reste, dans toute leur lettre, ils ne citent pas un seul fait rapporté comme preuve de la violation du décret de 1858. C'est reconnaître d'une manière bien expresse que ces violations n'ont jamais existé que dans leur imagination, si même elles y ont existé, et si ce n'est pas tout uniment une de ces allégations banales, sans fondement, comme on s'en permet parfois contre les gens qui vous barrent le passage.

Nous avons longuement discuté les assertions de cette lettre; nous aurions pu nous contenter de ces cinq mots de Molière, qui seront vrais tant que l'humanité existera, et que résument parfaitement la conduite des entrepreneurs d'industriels en question:

Vous êtes orfèvre, Monsieur Gosse.

Le Journal du Commerce ayant encore continué ses attaques et avec plus de violence, le Directeur de l'Intérieur a adressé le Communiqué suivant à l'Éditeur de ce Journal, en date du 25 mai 1863.

Monsieur l'Éditeur,

J'ai l'honneur de vous inviter à insérer sans réflexions ni commentaires, en tête du numéro du Journal du Commerce, qui paraît demain, le communiqué ci joint.

Recevez, Monsieur l'Éditeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur de l'Intérieur,
Ch. de Lagrange.

Le Journal du Commerce a, depuis quelque temps, ouvert ses colonnes à des attaques dirigées contre l'Établissement de la Providence. Ces attaques avaient si peu de valeur que jusqu'à présent l'Administration n'avait pas cru nécessaire de les relever; mais elles prennent un tel caractère d'insistance et d'insulte, que le silence à cet égard n'est plus possible. L'Administration n'a pas ici à faire l'apologie d'une institution qui se défend suffisamment

par ses œuvres, et qui d'ailleurs est plus que couverte par l'estime et la sympathie de tous les gens sensés du pays. Mais elle rappelle au Journal du Commerce que l'Établissement de la Providence est un des services publics de la Colonie, fondé par l'autorité locale et dirigé par des agents de son choix, et que l'injurier, c'est injurier l'autorité locale elle-même.

(Communiqué.)

XII.

Adieux des lépreux au P. Horner

à son départ pour Zanzibar.

(Extrait d'une lettre du P. Drouin au C. R. Père.)

S^t. Denis, le 27 mai 1863.

Mon Très-Révérénd et bien-aimé Père,

Avant de terminer cette lettre et de m'embarquer pour Zanzibar avec le P. Horner, je ne puis m'empêcher de vous dire un mot des adieux que ce cher Père a reçus de ses bons Parisiens et de ses bien-aimés lépreux. Il a été véritablement très-regretté de tout le monde; et nous en avons vu tous les jours des preuves.

Je suis allé à la montagne la veille même du jour où il devait quitter la Neuville. Personne encore ne connaissait son départ. Ce n'est que le jour même, et seulement quelques heures avant le moment du départ, que le bruit s'en répandit. Mais bientôt ce fut connu partout : « Le Père qui part, disait-on, le Père qui s'en va ! » Et aussitôt, de tous côtés, accourent ces pauvres gens, tout essoufflés, tout inquiets. Ils avaient peine à croire que le bon Père fût prêt à quitter. Ils venaient tout en pleurs lui faire leurs adieux. Plusieurs demandèrent à partir avec lui. L'un d'eux, qui avait déjà suivi le P. Horner d'une Parisienne où celui-ci avait été précédemment à

Bourbon, avait déjà fait sa malle. Il voulait encore suivre le Père, et il resta tout-déconcerté quand on lui dit que c'était impossible.

Les lépreux surtout furent des plus sensibles à la perte de leur bon Père. Vous dépeindre leurs regrets, leurs adieux, serait impossible. Je ne pus moi-même m'empêcher de verser des larmes en voyant l'attachement et la reconnaissance de ces pauvres gens pour les Pères qui se dévouent pour eux.

Je fus chargé de donner le salut du S.^m Sacrement. Et, après la Bénédiction, le Père dut leur faire ses adieux. Dès qu'il parut à la balustrade, on n'entendit plus que des soupirs et des sanglots. Tous pleuraient à chaudes larmes; et le Père se trouva lui-même tellement ému qu'il lui fut impossible de parler.

Nous sortîmes aussitôt de la chapelle; et pour rendre la séparation moins pénible des deux côtés, nous partîmes le plus vite possible sur les montures qu'on nous tenait prêtes aux portes de la chapelle.

Ces pauvres lépreux n'ayant pu exprimer de vive voix leur reconnaissance et leurs adieux à leur Père, les lui adressèrent par écrit dans une lettre signée par deux d'entre eux au nom de tous. Le Père Horner me l'ayant laissée, j'ai cru, Mon Très-Révérénd Père, vous être agréable en vous l'envoyant; car les remerciements de ces cœurs reconnaissants doivent remonter vers vous.

Voici cette lettre des lépreux au S. Horner

Léproserie, le 7 Mai 1863.

Très-cher et honoré Père,

Surpris et affligés, les malades nous ont chargés de vous exprimer les sincères regrets qu'ils éprouvent en vous perdant, vous le protecteur des malheureux et le soutien de la léproserie.

Nous nous sommes empressés d'adhérer à ce vœu qui répondait si bien à notre cœur, et nous avons tâché de vous exprimer notre reconnaissance en ces quelques lignes.

Le plus difficile pour nous était, très-cher et honoré Père, de savoir par où commencer; en effet, c'était ce à votre arrivée à la léproserie où tout

était à établir ? Était-ce à cet ouragan si pénible de 1858, qui a tout détruit ? ou en ces derniers mois où la Léproserie a tant souffert de ces cyclones ⁽¹⁾ successifs ? Nous n'avions que l'embarras du choix ; car, à toutes ces époques, vous vous êtes montré toujours le même, calme et patient au milieu du danger, doux et charitable après la tempête.

Vous avez su adoucir des cœurs farouches, et ramener au bien les personnes placées sous votre direction, aussi votre départ fera-t-il phase dans les annales de la Léproserie ; et votre souvenir restera-t-il toujours gravé dans les cœurs de ceux qui vous ont connu.

Oui, très-cher et honoré Père, nous pouvons le dire, et le proclamons hautement, vous êtes un homme courageux et charitable ; car, depuis votre arrivée à la Léproserie, vous n'avez fait que du bien ; et cet établissement n'a eu d'accroissement que par les fatigues de tout genre que vous vous êtes imposées dans ce but.

Partez, partez, cher Père, mais n'oubliez pas ces cœurs reconnaissants qui vous suivront au-delà de l'Océan, et qui prieront pour leur bienfaiteur. Faisse un heureux voyage vous conduire à votre destination, puisque telle est la volonté divine ! Mais nous espérons que ce Dieu suprême daignera exaucer nos faibles prières et que vous nous serez bientôt rendu.

Recevez, cher Père, avec l'assurance de nos sincères regrets, les respects affectueux de vos malades

Pour la Léproserie

Ch. Reynaud de Milleville.

J. ^h Delmas.

XIII.

Lettre du P. Honoré au C. R. Père

décrivant son arrivée à Zanzibar et l'accueil bienveillant du Sultan.

Zanzibar, la Providence, 29 juin 1863.

Mon Très-Révérénd et bien cher Père,

Vous apprendrez avec plaisir notre heureuse arrivée à Zanzibar,

(1) On appelle cyclones dans la Colonie de violents tourbillons.

après quinze jours de la plus charmante traversée que l'on puisse souhaiter. Partis de l'Île de la Réunion le 28 mai, nous arrivâmes après 8 jours de mer à Nossi-bé, où les P. R. Pères Jésuites Coulon et Combet nous firent l'accueil le plus cordial et le plus fraternel. Nous passâmes cinq jours dans ce joli petit pays, où nous eûmes le bonheur d'assister à la procession de la Fête-Dieu, le dimanche après notre arrivée. Cette cérémonie se passa avec édification, et en tout comme en France, sauf le degré de pompe et de solennité qu'on ne saurait déployer en pays de mission.

Repartis de Nossi-bé en date du 11 juin, nous jetâmes l'ancre, vers 6 heures du soir, dans la belle rade de Zanzibar, le 16 du même mois, le jour même où la Congrégation célébrait la Fête de Notre-Dame Auxiliatrice. Les pauvres membres de la Mission soupiraient depuis longtemps après notre arrivée; ils nous croyaient au fond de la mer, vu les énormes désastres causés à Bourbon par les trois ouragans successifs qui avaient eu lieu. On pensait que notre navire avait fait partie des douze ou quinze vaisseaux perdus sur les côtes de Bourbon. Quelle joie donc pour ces pauvres Zanzibariens de nous revoir et d'avoir enfin des nouvelles de cette chère Colonie! Aussi le Cantique d'actions de grâces, le Magnificat, chanté au Salut du S.^{ts} Sacrement, s'est-il ressenti de l'impression d'un chacun.

À peine arrivés à la Providence, nous reçûmes la visite du Consul français, qui est l'ami et le bienfaiteur de la mission. Le surlendemain, nous fûmes nous-mêmes visités par l'Alte de Sultan de Zanzibar. Mais cette visite, Mon Très-Révérénd Père, mérite bien d'être racontée.

Accompagnés du Consul français, nous traversâmes nous-haut de soldats arabes, échelonnés aux alentours du palais, et vêtus chacun à sa manière. Quelle bigarrerie de costume chez tous les soldats, sans parler des chapeaux en forme de pain de sucre, du Commandant des Forts qui a bien, lui seul, un pied et demi de

hauteur! Mais nous approchons de la salle de réception; il faut se tenir dans la gravité la plus solennelle; car l'Arabe est de son naturel très-grave.

Arrivés au bas du perron de ce qu'on pourrait appeler la salle du Trône, qui du reste ne mesure qu'une étendue d'environ 11 mètres de longueur sur 5 de largeur, le Sultan, accompagné du Gouverneur et de quelques princes, vient à notre rencontre et nous tend la main selon l'usage, mais sans rien dire; dans de pareilles circonstances, l'étiquette arabe ne permet pas un mot. Devant la salle du Trône, tous les Arabes tirent leurs sandales, et puis entrent pieds-nus. Heureusement que les Européens ont le privilège de tirer le chapeau en place des souliers.

Pendant quelques minutes, tout le monde se tint debout, échangeant quelques paroles. Jusque là, je croyais que nous n'avions affaire qu'au Maître des cérémonies ou à quelque Majordome, et qu'on attendait le Sultan. Mais voici qu'on s'assied et que, par le moyen de l'interprète, la conversation commence. C'est alors seulement que je conclus qu. ce haut personnage aux pieds nus, coiffé du turban, vêtu d'une longue chemise blanche, couvert d'une sorte de houppelande en drap noir, le poignard sur la poitrine et le sabre au côté, était le Roi de Zanzibar et de quelques parties de la côte orientale d'Afrique. Le Sultan n'ayant d'ailleurs aucune marque extérieure qui le distingue, l'illusion était bien facile.

Après avoir fait demander des nouvelles de l'état de notre santé, Son Altesse nous fit dire que notre arrivée lui causait beaucoup de joie, qu'elle était bien aise de voir arriver des Prêtres pour monter aux gens du pays la Religion et le travail. On nous servit ensuite, selon la coutume, du café bouillant et un verre d'eau sucrée à l'eau de rose. Puis la conversation continua sur quelques nouvelles politiques d'Europe.

Pendant tout ce temps, je regardais attentivement le Sultan. C'est un homme encore jeune, et d'une figure vraiment distinguée. Vous ne sauriez croire, Mon Très-Respectueux Père, combien ce visage respire de

bonté et de douceur. Aussi n'ai-je pu m'empêcher de m'écrier intérieurement : « Quel malheur que cet homme ne soit pas chrétien ! » Quant à nous, notre haute taille, ainsi que notre costume religieux ont, pour une fois, vivamment impressionné tout l'assemblée; car tous les regards étaient fixés sur notre personne.

Mais voici un petit incident assez singulier. Il s'agit des Frères. Nos Frères, c'était quelque chose de nouveau; on avait bien vu des Sours, mais pas encore de Frères. Mon Altesse musulmane demande donc si les Frères sont Sadras c'est à dire Prêtres. On lui répond que non. — Mais, explique-t-il par l'interprète, ils vont devenir Sadras au bout d'un certain temps. — On lui répond encore que non. — Cependant, ajoute-t-il, lorsqu'ils auront travaillé trois ou quatre ans à Zanzibar, ils mériteront bien, à titre de récompense, de devenir Prêtres. La réponse négative fut donnée singulièrement, et il sembla trouver de l'injustice commise à l'égard des Frères, qu'au bout d'un certain temps il aurait voulu voir devenir Prêtres. On lui fit comprendre que les Frères n'avaient pas fait d'études dans le but d'arriver au Sacerdoce, et qu'ils s'occupaient généralement de travaux manuels, comme par exemple le Père Fichou qui est mécanicien. Ce mot de mécanicien lui fit un sensible plaisir. Néanmoins il revint encore sur l'idée de Prêtre pour les Frères, et demanda s'ils n'étaient pas de petits Prêtres ou des demi-Prêtres. Pour finir le procès, nous répondîmes qu'en effet ils étaient de petits Prêtres ou des demi-Prêtres, et il fut satisfait. Je n'ai vu dans cette sollicitude du Sultan pour les Frères que bonté de cœur et haute idée du Prêtre.

Lorsque nous quittâmes ce Souverain si bon et si généreux, il nous fit dire par l'interprète qu'il était très-heureux de nous voir à Zanzibar, que sa maison était la nôtre, et que si nous avions besoin de quelque chose, nous devions nous adresser à lui en toute confiance.

Belle fut, Mon Très-Respectueux Père, l'agréable réception faite par Son Altesse musulmane à vos pauvres missionnaires de Zanzibar. Après cette solennelle entrevue, nous allâmes d'abord au Consulat français; et puis, dans l'après-midi, nous fîmes notre visite à Son

Excellence le Gouverneur de Zanzibar). Là encore, il fallut avaler une tasse de café bouillant et un verre d'eau sucrée à l'eau de rose. Cette visite n'eut d'ailleurs rien de particulier. Le Gouverneur nous fit force compliments, nous rendit sa visite le lendemain, et nous envoya en cadeau des fruits à pain.

Le même jour, nous allâmes faire notre visite aux Consuls d'Angleterre, d'Amérique et de Hambourg; car nous avions été voir le Consul français la veille. Partout nous avons reçu l'accueil le plus cordial et le plus sympathique. Du reste, M^r Fava a su par son tact et sa prudence faire mettre la Mission à peu près sur le même pied que les Consulats. Aussi tous les Européens qui se trouvent à Zanzibar, et même les protestants professent-ils la plus grande estime pour la Mission.

Mais il me reste, Mon Très-Révérend et bien cher Père, à vous raconter quelque chose de plus intéressant encore : la visite que nous a rendue le Sultan de Zanzibar; d'autant que c'est la première fois encore que Son Altesse fait à la Mission l'honneur de la visiter. Vous jugerez par là, combien il est pour nous plein de bienveillance et de bonté.

C'est le 26 juin, à 10 heures du matin, que nous vîmes venir au milieu de nous Sa Majesté musulmane. Elle était accompagnée de deux de ses cousins, de deux de ses frères et d'autres personnages officiels. La visite devant se faire solennellement, plus de cinq cents soldats arabes étaient échelonnés depuis son palais jusqu'à la porte de la Mission. C'est au milieu de ces défenseurs de ses États, vêtus d'une manière bizarre et chacun à sa façon, que le Sultan fit chez nous son entrée solennelle. Nous le reçûmes à la porte de l'Établissement, où entrèrent seulement avec lui les princes et les autres personnes de distinction.

Nous conduisîmes Son Altesse dans un appartement préparé à cet effet, et dans lequel nous avions placé quelques tableaux religieux, des bouquets de fleurs artificielles, et tout ce qui pouvait servir d'ornementation dans la circonstance. Le Sultan demanda l'explication des

sujets de tous les tableaux qui parurent l'intéresser. Il y avait dans la salle une statue de S.^t Pierre. Son Altesse demanda ce que c'était. On lui expliqua que c'était un Apôtre et ce que c'était qu'un Apôtre. Il comprit et put même donner à son tour quelques explications à son vieux cousin moins instruit que lui. Celui-ci nous donna bien envie de nous distraire. Comme la statue était en bronze, et par conséquent de couleur noire, il fit gravement la question suivante: « Pourquoi ce Monsieur (S.^t Pierre) est-il habillé en noir? Était-ce un vieillard? Il fallut, sans rire, lui expliquer que c'était la couleur naturelle du bronze et que quant à S.^t Pierre, il avait été aussi blanc que nous.

Après cette explication, on envoya l'interprète, selon la coutume, auprès de chaque prince pour s'informer de l'état de sa santé. Si pauvre homme eut plus d'un voyage à faire. Car, en pareil cas, il doit revenir chaque fois rapporter les nouvelles relatives à ces précieuses santés; et pour chaque personne, le même cérémonial se renouvelle.

Ces cérémonies d'usage terminées, on servit du café bouillant, dont les visiteurs seuls durent prendre. Après le café bouillant, oh! l'ingénieuse transition! on servit de l'eau glacée que nous avions réussi à faire avec un appareil qui nous avait été prêté à cet effet. Le Sultan goûta cette eau, qu'il trouva sans doute bien imaginée, et se mit à rire en attendant le plaisir de voir les princes émerveillés à leur tour. Personne ne s'attendait à avoir ainsi de la glace sous le 5^m degré de la ligne: aussi toute la compagnie fit-elle la grimace dès la première gorgée, et ce fut une hilarité générale qui rompit un moment la gravité officielle. Quelques uns se mirent à souffler sur l'eau glacée, tout comme on souffle sur une soupe trop chaude, mais ils eurent beau souffler, il fallut renoncer au breuvage, ce qui amusa beaucoup le Sultan. Notre eau sucrée à la glace a fait tellement parler d'elle, que les Arabes nous en demandent encore.

Après ce rafraîchissement, nos illustres visiteurs se rendirent à la Chapelle. On avait eu soin auparavant d'en retirer le Saint-Sacrement, et de l'orner autant que possible, selon notre pauvreté.

Tout, mais spécialement le Chemin de Croix, fut l'objet de l'examen le plus sérieux et le plus attentif de la part de nos hôtes. Au moment où Son Altesse allait sortir, M^{rs} Schimpf fit entendre les sons harmonieux de votre petit orgue; et tous en furent charmés.

Après avoir parcouru une partie de la maison, le Sultan, contrairement aux usages arabes, fit une visite aux Sœurs, auxquelles il avait envoyé la veille de riches cadeaux. Il leur dit des choses fort agréables et fort encourageantes; entre autres qu'il aimait beaucoup les Français, que cette bonne harmonie qui avait régné jusqu'ici entre lui et la Mission continuerait toujours; qu'il s'estimait heureux d'être le protecteur des Sœurs et de la Mission, etc. etc.

On alla ensuite visiter le jardin, où une agréable surprise attendit Son Altesse. Au moyen d'une pompe, nous avions installé un jet d'eau artificiel qui lançait l'eau à 7 mètres en l'air. On n'avait jamais vu de pompe à Zanzibar. Aussi s'est-on singulièrement amusé de cette nouveauté.

Du jardin, on se rendit à l'école qui se compose de 23 enfants appartenant à la Mission. Bien que ne comprenant pas le français, le Sultan fut émerveillé de l'instruction de nos pauvres petits noirs. D'une bonté de cœur remarquable, Son Altesse avait du plaisir avec ces pauvres petits êtres, naguère encore esclaves sur la Grande-Terre, et maintenant élevés par la charité des membres de la Propagation de la Foi et de la S^{te} Enfance. L'école des petits garçons indiens l'intéressa également beaucoup. Il fut étrangement étonné de voir lire, écrire et calculer en français ces petits Indiens qui ne savaient que le tamoul et le saouhéli, et eut de la peine à quitter ces chers enfants d'ailleurs si charmants.

Des écoles on se rendit aux ateliers, où l'on fit devant nos illustres Arabes une coulée de fonte. Le Sultan s'approcha tout près du four pour bien voir, et fut enchanté de ce travail ainsi que sa suite, qui eut un moment-peur, n'ayant jamais vu chose pareille.

Charmé de tout ce qu'il avait vu à la Mission, dans laquelle

il passa une heure et quart; le Sultan s'en retira avec sa suite en nous exprimant toute sa satisfaction. On nous a dit depuis que, ce jour-là, la Mission avait été le sujet de toute la conversation de la Cour. Pendant toute sa visite, le Sultan fut d'une gaieté charmante et de la plus grande bienveillance. Il nous céda partout le pas, et ce n'est qu'une seule fois que nous réussîmes à le faire passer avant nous.

Cette visite solennelle a produit un grand effet dans la ville de Haouzibar, qu'on dit être de quarante mille âmes. Veuillez le Bon Dieu tirer de cette journée tout le bien que lui seul est capable d'en tirer pour sa gloire! Puisse-t-il surtout nous inspirer toute la prudence nécessaire dans un pays infidèle, où la moindre imprudence pourrait compromettre la Mission! Puissez-vous de votre côté, Mon Très-Révérénd Père, nous obtenir des ressources, et envoyer de zélés Confères pour commencer une Mission nouvelle sur cette immense côte de la Grande-Terre où l'on nous demande à grands cris! Veuillez aussi ne pas oublier vos pauvres enfants dans vos prières et saints Sacrifices.

Daignez agréer, Mon Très-Révérénd Père, l'assurance du profond respect et de l'affection toute filiale avec lesquels je suis toujours
 Votre très-obéissant et affectionné fils,
 H. Hornes.

 XIV.

Rapport
 sur les Œuvres de la C^{ie} de Chandernagor.
 Aperçu général sur la population — Résultats du 5^e ministère.

Chandernagor, le 30 juin 1863.

I. Chandernagor en sa population — Avant d'entrer dans le détail des différentes Œuvres dont nous sommes chargés, il ne sera pas inutile de donner en quelques mots un aperçu général de la petite Colonie de Chandernagor.

Le territoire de Chandernagor, qui compose toute la Colonie, occupe une superficie d'une lieue environ et s'étend le long du Gange, sur une demi-lieue de large de l'Est à l'Ouest. La petite ville, ou quartier des Européens, se trouve au centre, enclavé entre les deux quartiers indigènes, au Nord et au Sud. Ils comptent ensemble environ 35 mille habitants.

En tête de la population, vient le personnel des fonctionnaires français. Il se compose de M^r l'Administrateur, aidé d'un écrivain européen, chargé des détails, et de quelques écrivains indigènes; d'un Trésorier; d'un Contrôleur; d'un Commissaire de Police; d'un Médecin et d'un Lieutenant d'infanterie de Marine à la tête de 31 Espagnes (soldats indigènes), qui composent toutes les forces militaires de Chandernagor. Pour la justice, il y a un Juge impérial, un Procureur impérial, un Juge de paix, un Greffier Notaire, quatre avoués faisant la fonction d'Avocats, trois ou quatre huissiers topas ou Indiens.

Une autre partie de la population comprend les familles issues d'Européens et qui ont un domicile fixe à Chandernagor.

En dehors de ces deux classes, il y a une troisième catégorie, formant comme une petite population nomade : ce sont les individus et les familles qui, pour une raison ou pour une autre, viennent s'établir pour un temps plus ou moins long à Chandernagor. Ils sont pour la plupart anglais et protestants.

Viennent, en dernier lieu, tous les indigènes, qui constituent la population proprement dite de Chandernagor. Parmi ces derniers, un grand nombre se déplace aussi journellement pour se rendre à Calcutta; où ils sont employés dans les bureaux du Gouvernement ou dans les maisons de commerce. Il est à remarquer de reste, que tous les habitants de Chandernagor, professant un métier ou un commerce quelconque, ont tous leurs moyens d'existence en dehors de la Colonie.

Après avoir donné une idée générale de Chandernagor au point de vue de sa population, nous parlerons successivement des

différentes Œuvres par lesquelles nous cherchons à y faire le bien : vient en premier lieu le ministère paroissial.

II. Nombre des Fidèles — La petite Chrétienté de Chandernagor ne compte pas plus de 335 fidèles. Cent appartiennent à la Classe des Européens ou Blancs, y compris les fonctionnaires ; deux cents à celle des gens de couleur dits Portugais ; et le reste se compose de personnes qui n'ont pas leur domicile fixe à Chandernagor.

Parmi les Indigènes proprement dits (les Indiens), il n'existe pas encore de familles chrétiennes ; c'est à peine si l'on peut compter isolément quelques rares indigènes baptisés ; et encore ils n'en contiennent pas moins de vivre comme des païens.

III. Langue généralement usitée — Parmi ces différentes catégories de Catholiques, la langue anglaise est la plus généralement usitée : à part les fonctionnaires, les blancs ou Européens parlent habituellement l'anglais ; et, si quelques uns comprennent le français, cette langue leur est beaucoup moins familière que l'anglais.

Dans les familles de couleur dites portugaises, on parle le plus habituellement Bengali, quoique tous à peu près entendent la langue anglaise et la parlent, tandis qu'il n'y a qu'un très-petit nombre qui soit à même de comprendre le français. Quant aux personnes qui composent la population flottante, elles arrivent ordinairement de Calcutta ; et c'est l'anglais qu'elles parlent. La langue nécessaire pour l'exercice du 5^e ministère est donc la langue anglaise. Aussi les confessions se font presque toutes en anglais, même de la part des personnes qui comprennent le français. Et en raison des rapports qui deviennent de plus en plus fréquents avec Calcutta, et de ce continuel échange de personnes et de familles, il n'y a guère lieu d'espérer que la langue française puisse jamais devenir la langue dominante dans Chandernagor.

Une paroisse composée, comme celle-ci, d'éléments si variés et si différents de nationalité d'habitudes et de langage, ne peut que présenter de grandes difficultés pour l'instruction à donner aux fidèles, et

pour obtenir d'eux la pratique des devoirs chrétiens.

IV. État moral et religieux de la population — Manque d'éléments de famille — Un autre obstacle au bien et en particulier à la formation d'un noyau chrétien, c'est la nature même de la population de Chandernagor. Il est à remarquer qu'à part deux ou trois familles qui méritent ce nom, toutes les autres sont ce qu'on peut appeler des familles fausses, c'est à dire se composant de femmes mariées vivant séparées de leurs maris, avec leurs enfants; de pères de famille qui ont quitté leur femme légitime; de personnes réfugiées ici des différentes places de l'Inde; toutes à peu près par suite de mauvaises affaires de toutes sortes, la plupart pour se soustraire à des poursuites pour dette. Beaucoup viennent ici en changement d'air, séjournent peu de temps, et ordinairement demeurent étrangers aux exercices religieux de la paroisse. Ce qu'il y a de pis enfin, c'est un grand nombre de ménages anglais concubinaires.

Pour ce qui est en particulier des familles portugaises, elles sont généralement très-pauvres, et la plupart fort ignorantes en ce qui concerne la Religion. La pratique d'une foule de superstitions est en usage chez elles; et en général l'ensemble de leur vie et leurs mœurs les assimile plutôt aux païens qu'il ne les caractérise comme chrétiens et Catholiques.

On observe que cette classe de la population diminue sensiblement; car beaucoup de ces familles disparaissent et s'éteignent petit à petit. C'est surtout parmi cette classe qu'il existe une grande tendance à se déplacer et à s'établir en dehors de la Colonie; et cela s'explique par la condition où ces gens sont placés, condition qui les force de chercher ailleurs le pain qu'elles ne peuvent trouver sur le territoire français.

La statistique des naissances et des décès est du reste un fait palpable qui démontre l'absence d'éléments de famille. Ainsi, depuis Septembre 1862 à Juillet 1863, il y a 22 décès, tandis qu'on ne compte que 9 baptêmes, et sur le nombre de ces enfants baptisés, quel-

ques uns sont déjà morts, et d'autres ne sont pas destinés à rester ici. Quant aux mariages, nous en comptons un seul, et encore les jeunes époux sont-ils immédiatement partis pour Calcutta où ils continuent à demeurer.

V. Cause de l'état anormal de la population, la situation politique — L'état anormal de cette population avec ses conséquences fâcheuses au point de vue religieux surtout, a sa cause, ce semble, dans la situation politique même de Chandernagor. C'est une petite ville française de nom, sans autonomie, sans existence propre, sans liberté d'action, sans ressources pour les habitants, et surtout sans avenir pour la jeunesse. En un mot, Chandernagor n'est qu'une petite ferme, au milieu du vaste territoire anglais, avec cette différence qu'au lieu de payer une redevance aux Anglais, on reçoit de ceux 200,000 fr. pour abandon du monopole de l'opium.

Une semblable situation doit nécessairement régir sur la population, et engendrer au point de vue des familles un état de choses comme celui qu'on vient de signaler. Si donc, nonobstant notre patriotisme, il était permis de tirer une conclusion, nous dirions que nous sommes portés à croire que, pour le bien général du pays, sinon aussi pour celui de la Religion, il y aurait peut-être avantage à ce que Chandernagor fût cédé aux Anglais, et pour nous, en particulier, nous ne pourrions qu'y gagner, dans l'hypothèse probable, que le Gouvernement anglais reconnût seulement un Prêtre catholique et le rétribuât sur le même pied qu'il le fait ailleurs dans l'Inde; c'est à dire à raison de 400 roupies (1000 fr.) par mois (minimum). Par cette allocation unique, nous recevions ainsi par mois, à peu près 100 roupies (250 fr.) de plus que le Gouvernement français n'alloue maintenant à tous ensemble, Pères et Frères.

Divers bruits ont circulé au sujet de cet échange, en faveur duquel il existe toujours des probabilités. Dans cette incertitude, la Congrégation aurait peut-être un motif sérieux pour ne pas retirer le pied de l'Inde, et en particulier du Bengale et de songer à avoir un pied-à-terre dans la Capitale même, à Calcutta qui est tout voisin de Chandernagor.

Peut-être le moment serait-il maintenant plus favorable que plus tard, en raison du remaniement des juridictions ecclésiastiques, quant aux Evêchés portugais, qui se fait en vertu du nouveau Concordat entre Rome et le Portugal.

VI. Moyens à prendre pour faire le bien — Quoi qu'il en soit de l'avenir politique de Chandernagor, il est toujours vrai que, pour fonder sérieusement une Christianité ici, il faudra chercher à l'établir avec des éléments autres que ceux dont se compose actuellement la Paroisse. Pour obtenir ce résultat, il s'agira de créer et d'établir une œuvre par laquelle on puisse peu à peu arriver à réunir des éléments chrétiens parmi les 35,000 payans de Chandernagor qui restent à convertir. L'action sur les adultes étant à peu près nulle, il ne reste que les enfants parmi lesquels, par un long travail, on pourra parvenir à former un petit noyau chrétien.

L'unique moyen qui puisse amener ce résultat sera de créer des salles d'asile pour les petits enfants indiens; d'établir des Orphelinats où l'on commencera par recueillir les enfants abandonnés et les plus pauvres, en attendant que la divine Providence rende accessibles les Indiens de tout âge et de tout rang, riches et pauvres, pour propager parmi eux notre ^{S^{te}} Religion; mais ici se présente la difficulté ordinaire, le manque de fonds nécessaires.

VII. Résultats obtenus jusqu'ici — Après ces différentes remarques générales, sur l'état des choses, signalons maintenant les petits résultats que nous avons pu déjà obtenir avec la grâce de Dieu.

Immédiatement après notre arrivée, nous nous appliquâmes à faire les Offices d'une manière convenable et en rapport avec la solennité des fêtes, selon l'esprit de l'Eglise. Les soins qu'on prit pour relever extérieurement le culte divin n'ont pas peu contribué à réveiller la piété et à faire revenir les fidèles aux pratiques sérieuses de la Religion. Aussi avons-nous constaté que les offices sont généralement suivis, et il y a même des personnes, qui avaient absolument perdu l'habitude de l'Eglise, et qui aujourd'hui sont exactes à venir entendre la S^{te}

Messe.

Dans les Commencemens, le ministère paroissial consistait principalement ; comme maintenant encore, à faire le Catéchisme aux enfans. Nous le faisons tous les jours et même deux fois par jour, aux garçons, aux filles et à d'autres personnes isolément. Ces catéchismes ont porté des fruits, non seulement en donnant aux enfans l'instruction religieuse, mais surtout en fournissant un moyen d'exhorter les enfans à la piété, de les faire assister aux offices le dimanche, et même à la Messe certains jours de la semaine, ce qu'ils avaient complètement négligé de faire auparavant. En même temps, nous apprîmes aux enfans à servir la Messe, et à remplir les cérémonies et les fonctions des enfans de chœur dans la célébration des 5^{tes} Offices.

Pour ce qui est des fidèles, ce qui nous permet surtout de constater qu'il y a un certain bien de réalisé, c'est qu'un grand nombre de personnes qui, depuis 5, 10, 20 et même 40 ans, ne s'étaient plus approchées des Sacramens, ont depuis accompli leurs devoirs religieux. Et, à part les fonctionnaires français, les fidèles ont généralement rempli leur devoir pascal, du moins en bien plus grand nombre que les années précédentes.

Les offices de la semaine 5^{te}, quoiqu'ils soient longs et particulièrement fatigans dans ce pays, ont été suivis par un grand nombre de personnes ; le Jeudi-Saint surtout, les fidèles ont fait preuve de zèle et de dévotion envers le Très-S^{ts} Sacrement. Vu le petit nombre de Catholiques de Chandernagor, il y avait lieu de craindre que le Très-S^{ts} Sacrement ne demeurât sans adorateurs ; on a donc imaginé d'envoyer à chaque famille un billet où était marquée l'heure d'adoration qui lui était assignée. Toutes se sont empressées de venir à l'heure fixée ; et même des personnes empêchées de venir au moment indiqué, ou oubliées par mégarde, sont venues d'elles-mêmes demander leur heure. Rien d'ailleurs n'avait été négligé pour rendre le reposoir bien convenable ; plusieurs dames de la ville s'étaient jointes aux Sœurs de S^{ts} Joseph et à leurs sœurs pour orner l'autel où devait être déposé la 5^{te} Réserve.

VIII. Mois de Marie — Archiconfrérie — Nous avons aussi fait l'exercice du Mois de Marie. Pour orner l'autel de cette Bonne Mère, un appel fut adressé à la générosité de quelques fidèles. Les diverses petites offrandes qui ont été faites ont fourni la somme de 150 fr.; et avec cela l'industrie des élèves des Sœurs a su donner à l'autel de la S^{te} Vierge non seulement l'aspect d'un mois de Marie, mais encore l'ornement d'une manière si gracieuse qu'il eût figuré très-honorablement parmi les plus beaux mois de Marie en France.

Tous les soirs, outre les enfants des écoles, chaque famille a été fidèle à se faire représenter par l'un de ses membres. Le chant habituel a été celui des Litanies de la Très-S^{te} Vierge auquel toute l'assistance prenait part. C'était véritablement touchant d'entendre toutes ces voix s'unir ensemble en un pieux concert pour louer Marie. Deux fois par semaine, il y avait une petite instruction. Elle avait pour objet ou l'Archiconfrérie qu'on allait établir, ou la S^{te} Enfance, ou la Propagation de la Foi, et en particulier en ce qui concerne les infidèles de Chandernagor. Pour intéresser davantage les fidèles à la dévotion du Mois de Marie, nous les avons exhortés à se recommander eux-mêmes et les personnes qui leur sont chères, et à solliciter les prières de tous pour des grâces particulières. On n'a pas manqué de se rendre à cette invitation, et tous les soirs il y avait une longue liste de recommandations dont il était donné lecture après le chant des Litanies, et puis on récitait un Pater et un ave, le Souvenez-vous et trois fois l'invocation : O Marie, conçue sans péché, &c.

Le Mois de Marie a porté des fruits sensibles. La dévotion envers la Très-S^{te} Vierge s'est accrue parmi les fidèles et surtout parmi les enfants. Le Très-S^{te} et Immaculé Cœur de cette tendre Mère nous a obtenu aussi plusieurs autres grâces spéciales. Ainsi, c'est pendant le Mois de Marie que deux enfants nés de parents païens ont été baptisés; qu'une femme païenne a été convertie au Christianisme, et est morte dans de véritables sentiments de foi et d'amour de Dieu. C'est également à la fin du Mois de Marie que nous avons pu établir l'Archiconfrérie qui a

déjà commencé à devenir une source de grâces pour bien des personnes éloignées jusqu'ici des devoirs de la Religion. Le tout premier qui soit venu se faire inscrire est un jeune homme qui, depuis sa première Communion, ne s'était plus approché des Sacraments. Il occupe un poste assez lucratif parmi les Anglais, et il ne séjournerait que quelques jours à Chandernagor. Dès qu'on eût annoncé que le registre de l'Archiconfrérie était ouvert, il vint trouver le Père Fritsch pour y être inscrit, mais sans avoir songé à faire sa confession auparavant. Tout en accueillant sa demande, le Père le questionne, lui fait quelques réflexions sur l'état de son âme, sur la nécessité de remplir ses devoirs de chrétien. Il s'applique surtout à lui faire comprendre que la démarche même qu'il faisait n'était rien autre chose que l'effet d'une grâce que lui avait obtenue la S^{te} Vierge pour lui faire réparer sa longue négligence. Ce bon jeune homme se laissa toucher par ces exhortations et le Père n'eut pas de peine à le décider à se confesser, ce qu'il fit le lendemain matin, dans les meilleures dispositions. Il reçut dévotement la S^{te} Communion, et repartit le jour même, pour son poste, emportant avec lui la paix du cœur et la joie de s'être réconcilié avec Dieu.

Cette conversion signalée a été pour nous un gage bien consolant de la protection spéciale de Marie. L'empressement des fidèles à se faire inscrire ne nous a pas moins encouragés. Dès le premier jour, plus de 100 personnes sont venues donner leurs noms, et nous espérons que dans la suite tous les fidèles sans exception suivront cet exemple.

IX. Soins donnés au chant d'aux Officiers. — Parmi les divers moyens employés pour donner une certaine solennité aux Offices, et porter les fidèles à y assister avec dévotion, nous devons spécialement mentionner le chant et les bons résultats obtenus sous ce rapport.

Depuis fort longtemps, le chœur se trouvait réduit à deux chantres salariés par la fabrique. Ces deux voix à demi fêlées faisaient à elles seules tous les frais du chant; et leur façon routinière de s'en acquitter n'était guère propre à inspirer des sentiments de piété. Il se faisait donc sentir, à cet endroit, une grande lacune, mais il n'était pas

facile de la combler, faute d'éléments. Dès le principe, il fallut se contenter d'exploiter les petites voix des élèves des Sœurs. Les enfants s'y prêtèrent avec beaucoup de bonne volonté; et elles furent bientôt à même de chanter quelques cantiques à l'issue de la Bénédiction après Vêpres. Elles continuèrent à s'exercer activement, et au bout de quelque temps elles devinrent capables non seulement de chanter des cantiques, mais encore d'autres morceaux, en particulier aux Saluts du Très-S.^{ts} Sacrement. Ce petit résultat eut pour effet de communiquer une certaine vie aux Offices et d'y intéresser davantage les fidèles.

Pour ce qui est des garçons, avant de pouvoir tirer parti de leurs voix, un travail préparatoire était nécessaire; car non seulement ils n'avaient aucune notion du chant, mais ils n'étaient même pas capables de prononcer les paroles. À force d'exercices et de bonne volonté, ils ne tardèrent pas à retenir quelques airs de cantiques et à devenir capables de chanter à l'Église et d'accompagner les élèves des Sœurs, pour les refrains des cantiques. Depuis un certain temps, ils ont fait beaucoup de progrès; et maintenant ils peuvent former à eux seuls un petit chœur. Ces enfants sont tous encore très-jeunes, les plus âgés n'ayant pas plus de 12 ans, ce qui fait espérer qu'ils se formeront de mieux en mieux, quoique maintenant déjà ils prennent part à tout le chant des Offices. Ainsi, à eux seuls ils forment un petit chœur avec le Père qui touche l'harmonium pour le Kyrie, le Gloria, le Credo, &c. À Vêpres, ils chantent alternativement en chœur les psaumes avec les élèves des Sœurs. Au Salut, ce sont eux encore qui, de concert avec les élèves des Sœurs, font à peu près tous les frais du chant. En plusieurs circonstances, ils ont exécuté seuls de petits morceaux avec ensemble et harmonie; de sorte que maintenant, au lieu des voix des deux chantres qu'on entendait toujours sur le même ton, il y a plus de 50 jeunes voix qui s'unissent ensemble pour soutenir et animer le chant; et contribuent ainsi à la digne célébration des Offices.

Ces résultats obtenus sont un bien non seulement au point de

vue du chant en lui-même, mais surtout en ce qui concerne la prière : car, il faut le dire; les voix de tous ces enfants chantant ainsi à l'unisson, ne laissent pas de produire une impression de piété, en même temps qu'elles communiquent un certain élan aux fidèles qui, de leur côté, commencent aussi à prendre part aux Offices, et nous pouvons presque dire que le chant à l'Église est devenu populaire.

Pour arriver là, il a bien fallu contrarier un peu les goûts de nos jeunes Artistes, et en particulier des élèves des Cours qui, aimant la variété, avaient la tendance de chanter toujours des cantiques et des morceaux nouveaux. Aussi le Père Fritsch revendique-t-il sa part de mérite dans le bon résultat obtenu, en ce sens qu'il a beaucoup insisté pour qu'on chantât toujours les mêmes morceaux et sur le même air, jusqu'à ce que tout le monde fût à même de les accompagner. On a dressé un petit programme de deux ou trois cantiques et d'autres morceaux pour les Saluts tels que: O Salutaris, Canticum ergo, Litanies, Ave Maria; pour lesquels on a choisi l'air le plus entraînant et qui pût davantage contribuer à rendre le chant populaire. Aussi suffit-il maintenant qu'une voix entonne un de ces chants, pour qu'il soit aussitôt continué avec un entrain admirable par toutes les voix des garçons, des filles, et de tous les fidèles.

Tout récemment, la fabrique vient de faire l'acquisition d'un bel harmonium à deux claviers, coûtant 2,500 fr. pour remplacer un vieux qui ne pouvait plus servir. Ce nouvel instrument, touché par le Frère Alphonse, prêle un excellent concours au chant, et aux voix des enfants qu'il dirige et soutient admirablement. On vient aussi de faire une commande de nouveaux ornements pour relever la solennité des Fêtes.

(A la suite de ces détails, ajoutons que bientôt notre Église elle-même se prêtera davantage à la digne célébration des Offices. Il est question de la réparer, de restaurer les autels, de faire d'autres petites modifications. Ces réparations sont projetées; l'ingénieur en chef a fait son plan, mais jusqu'ici il y a toujours eu du retard, on raisonne beaucoup d'autres travaux qui ont été entrepris tous à la fois en faveur de

la salubrité publique, et pour lesquels il y a un vice. Il s'agit aussi de réparer le presbytère qui en a grandement besoin; il devra même être agrandi d'un pavillon que l'on se propose de bâtir sur le rez-de-chaussée, à la suite d'un autre qui existe déjà. Quoique l'on ait arrêté un plan au sujet de ces différentes réparations et constructions, nous ne savons cependant pas au juste en quoi elles consisteront.

Barthé.

XV.

De l'exécution du Concordat haïtien.

Extrait du message du Président-Jeffard,
à l'ouverture de la nouvelle session législative de 1863.

— « Depuis trois ans, la Cour de Rome témoignait le désir de voir exécuter le Concordat signé le 18 mars 1860. Deux Trévis délégués du Saint-Père étaient venus successivement, en 1861 et en 1862, offrir pour cette exécution le concours du S^t Siège. D'un autre côté, l'immense majorité des populations haïtiennes qui professent la Religion Catholique la sollicitait avec une vive impatience.

« Déjà le Concordat et les conventions annexes avaient fixé les conditions de l'institution canonique du nouveau clergé; il ne restait plus, pour donner satisfaction à ces vœux, qu'à déterminer le mode d'administration du temporel. Un projet de loi sur cet objet présenté au Corps législatif dans la dernière session, discuté par la Chambre des représentants, n'avait pas pu être voté par le Sénat.

« Retarder plus longtemps l'exécution d'un traité si solennellement signé et revêtu de la sanction législative, c'eût été exposer le Gouvernement à être accusé d'une coupable indifférence, peut-être même d'une arrière pensée.

« Ce sont ces considérations qui m'ont porté à signer l'arrêté du 1^{er} Septembre 1862, sur l'administration des fabriques. Ai-je besoin

de rappeler ici que cet arrêté n'a point établi un état de choses définitif, et que vos droits législatifs ont été implicitement réservés ? Néanmoins, autour de cet acte se sont élevées de sourdes clameurs plus passionnées que réfléchies ; ces clameurs expireront à vos pieds.

« Retrons-nous de faire disparaître de notre sol ces derniers vestiges de la barbarie et de l'esclavage : la superstition de ses honteuses pratiques. Accorder à la vraie religion, auxiliaire indispensable de l'éducation morale du peuple, une légitime influence, sans diminuer celle non moins légitime du pouvoir civil, sans amoindrir les garanties nécessaires à la liberté de conscience ; tel est le but que nous devons nous proposer.

« Vous examinerez avec calme et la prudence que comporte un aussi grave sujet, l'arrêté du 1^{er} Septembre 1862, sans vous préoccuper de la forme, et si vous trouvez qu'il contient suffisamment ces principes, vous lui donnerez force de loi par un vote approbatif. »

Extrait d'un discours du Ministre des Cultes
en faveur de la loi sur l'organisation des Fabriques
présenté dans la séance du Sénat en date du 28 avril 1863.

Messieurs,

Un nombre des aspirations qu'a fait naître l'état actuel de notre société, il en est une qui a particulièrement sollicité une préoccupation constante et universelle ; il s'agit de l'intérêt de la Religion et du Sacerdoce. Bourgeois, militaires, fonctionnaires publics, hommes d'Etat, la grande majorité des citoyens ont constamment appelé et appellent encore de tous leurs vœux l'établissement d'un clergé régulier, fortinermi constituée, offrant des garanties d'ordre et de discipline indispensables au développement intellectuel et à la moralisation des masses.

Or, il faut en convenir, Messieurs, jamais aspirations n'ont été plus légitimement et plus sérieusement motivées par l'expérience. Il éprouve-t-on pas, en effet, un sentiment pénible et douloureux en contemplant l'état de notre Eglise depuis sa naissance jusqu'à ce

jour; en voyant la dignité du saint ministère souvent menacée et compromise par des inconnus sans qualités, par quelques moines la plupart du temps échappés de leurs couvents et venant offrir jusque chez nous le dangereux spectacle de leurs dérèglements. . . . Je ne ferai point de l'honneur à plaisir en essayant de retracer ici tout ce que nos annales religieuses renferment de désordres et d'excès; il suffit de dire que nulle part peut-être dans la chrétienté, le clergé n'a profané autant qu'en Haïti le sacerdoce dont il est revêtu.

Au surplus, l'Église haïtienne était, il y a à peine quelques mois, presque déserte. Sur soixante-sept paroisses réparties dans le territoire de la République, quarante-deux étaient naguère privées de pasteurs, et même en ce moment, cet état de choses n'a pas changé à beaucoup près. Le Gouvernement reçoit encore chaque jour et de tous les points du pays, des réclamations aussi touchantes qu'énergiques: les conseils communaux, les populations demandent à grands cris qu'on leur envoie quelqu'un qui les instruisse, qui baptise leurs enfants, qui bénisse leurs mariages et qui prie pour leurs morts. — La seule réponse qu'il soit permis de faire est celle-ci: Prenez patience, bientôt les pouvoirs de l'État répondront à vos vœux; des Evêques seront nommés qui combleront ces affligeantes lacunes.

Messieurs, vous le comprenez, cette situation anormale autant que déplorable impose au Gouvernement de grandes obligations. Il faut enfin pourvoir à une restauration complète, radicale du clergé; il faut porter remède à un mal qui grandit tous les jours et qui menace la société au cœur. Tout délai peut être fatal, car si la religion établie ne règne pas, elle laisse la place vide à ces croyances difformes, à ces superstitions grossières qui agitent et dégradent l'esprit humain.

Après avoir exposé le triste état du pays, le Ministère montre en quelques mots par l'histoire tant ancienne que moderne que la cause du mal est l'absence de toute éducation religieuse dans la population, faute de bons Prêtres, et que par conséquent le seul remède c'est l'organisation régulière du clergé, selon les principes posés d'une

le Concordat, puis il conclut :

Voulez-vous faire cesser toutes les divisions, calmer toutes les inquiétudes, voulez-vous rendre le travail un devoir, rendre Haïti prospère, calme au dedans, respectée au dehors, réalisez le vœu des populations ; donnez un sacerdoce au pays, un sacerdoce national avec ses règles et sa discipline, et pour y parvenir, exécutez franchement le Concordat. En le faisant, Messieurs, vous aurez affermi les bases de notre avenir et vous aurez fait dans un jour presque autant de bien que nos pères en ont accompli par des années de luttres et de sacrifices! . . .

A. M. D. G.

Bulletin Général

de la Congrégation

du St- Esprit en de l'Im! Cœur de Marie.

TOME III

VII^{ème} Année — 3^{ème} Trimestre — 1863.

N^o 27.

Première Partie.

Actes officiels —
Nouvelles diverses de l'Institut.

Actes officiels.

I.

Actes relatifs aux Provinces en Comté.

I. Décrets autorisant à commencer la Mission de Sierra-Léone, sur les côtes occidentales d'Afrique, et établissant à cet effet dans la ville du même nom, une nouvelle Communauté se rattachant à la vice-Province de Sénégambie. (Décret du 29 sept. 1863. fête de l'Arch. St- Michel.)

On sait que le pays de Sierra-Léone fut d'abord par le G. Siège, en 1858, du Vicariat apostolique des Deux-Guinées et de la Sénégambie, pour être érigé en Vicariat distinct, et confié

à M^{gr} de Marion-Brisillac et au séminaire des Missions-Africaines, que ce Trélat venait de fonder à Lyon.

Constatés par la mort si douloureuse de leur zèle-fondateur et de ses premiers compagnons, que tous, comme on sait, furent emportés au bout de quelques mois par une cruelle épidémie, les Missionnaires de Lyon crurent devoir demander à Rome d'aller de préférence évangéliser le pays du Dahomey, vers lequel, du reste, s'était déjà portée leur pensée dès les premiers commencements de leur œuvre. Le S. Siège, accédant cette fois à leurs vœux, détacha, en 1860, ce royaume, du Vicariat des deux Guinées, l'ériges en Préfecture apostolique et leur en confia l'évangélisation.

Le Vicariat de Sierra-Léone, se trouvant ainsi sans titulaire, devait naturellement revenir à notre Congrégation qui en était précédemment chargée; et, en effet, par une lettre du 15 août 1860, le Cardinal Barnabò fit savoir au C. S. Père que le S. Siège nous confiait de rechef cette Mission.

Le C. S. Père, d'accord avec M^{gr} Desvieux, abandonna distors l'administration à M^{gr} Hobès, à cause de son rapprochement de la Sénégambie. Et, lors de l'érection de cette dernière contrée en Vicariat distinct, le S. Siège, en confiant à M^{gr} Hobès la charge de cette nouvelle juridiction, lui continua également le soin du Vicariat de Sierra-Léone, du moins jusqu'à ce que le développement de cette mission demande la nomination d'un Vicaire apostolique spécial. (Lettre au C. S. Père, 1863.)

En annonçant au C. S. Père cette décision du Souverain Pontife, le Cardinal Barnabò ajoutait que « le S. Père avait appris avec satisfaction que nous préparions, pour cette nouvelle mission et pour les autres colonies d'Angleterre, des sujets Britaniques, sachant parler l'anglais, et que sa Sainteté désirait qu'on pût y envoyer quelques missionnaires le plus tôt possible. »

D'un autre côté, le petit nombre de catholiques de Sierra-Léone et spécialement le Consul Espagnol, qui, depuis la mort de M^{gr} de Marion-Brisillac et de ses compagnons, n'avaient pu avoir qu'en passant la visite de quelques prêtres, appelaient avec instance au milieu d'eux une C.^{te} de nos Pères.

Or, l'abandon de l'orphelinat de Glasnevin; dont on parlera tout à l'heure, venait à propos offrir quelques sujets disponibles sachant l'Anglais. Encouragé par les vœux si bienveillants du St. Père et les desirs des pauvres catholiques de Sierra-Léone, le E. R. Père a été heureux d'en profiter pour entreprendre cette nouvelle mission.

En conséquence, il a rendu, en date du 29 septembre, fête de St. Michel, un Décret érigeant une nouvelle Comm^{te} composée de Pères et de Frères, à Sierra-Léone ou Freetown, pour l'évangélisation de cette contrée.

Cette mission étant, présentement sous la juridiction de Mgr. Hobbs, la nouvelle Communauté est rattachée, jusqu'à ce qu'il en soit disposé autrement, à la vice-Province de la Sénégambie, d'après les principes établis dans la Circulaire 76^o 21.

II. Décret autorisant à quitter l'orphelinat de Glasnevin en Irlande, et supprimant la vice-Communauté établie pour cette œuvre.

(Déc. du 13 sept. 1868.)

En acceptant, l'année dernière, la direction de l'orphelinat de Glasnevin, on ne pensait pas devoir être, après si peu de temps, dans la nécessité d'abandonner cette œuvre si intéressante. Mais des difficultés sont survenues qui n'ont pas permis, quoiqu'à notre grand regret, de la conserver plus longtemps, malgré le bien qu'on avait déjà pu y faire et qui promettait de se développer de plus en plus.

Les premières difficultés se manifestèrent dans le sein même du Comité établi par la Société de St. Vincent de Paul pour le soin de l'œuvre. Auparavant ce comité s'occupait d'une manière directe de la surveillance et de la direction de la maison et des enfants, même dans les choses de détail. L'œuvre nous étant confiée, il ne pouvait plus naturellement en être ainsi. Du côté, chez quelques membres, un certain sentiment de peine, de regret, que notre qualité d'étrangers servait peut-être encore à augmenter. Vous recommandaient ouvertement le bien qui se faisait sous votre direction; mais, selon leurs expressions, l'œuvre ne paraissait plus

être leur œuvre. Ils auraient voulu avoir sur elle leur première action, leur première liberté. Le Président du Comité, M.^r Devitt, qui nous avait appelés à diriger l'établissement, et qui nous est toujours resté très attaché, chercha à combattre ces prétentions et ces plaintes. Mais une opposition assez forte se forma contre lui; il dut donner sa démission au mois de juillet, et l'on élut à sa place un des membres les plus influents du parti opposé.

À peine le nouveau président fut-il élu que le Comité se mit à examiner et discuter diverses clauses du Contrat passé, au mois d'octobre 1862, entre la Congrégation et la Société de S. Vincent de Paul, et même les conditions fondamentales posées dès le principe comme bases préliminaires. Il avait été formellement stipulé, selon ce qui est établi pour toutes les autres œuvres semblables dont la Congrégation est chargée tant en France qu'à l'étranger, et suivant ce qui existe d'ailleurs en pareil cas, pour tous les Instituts religieux en général, que « le Père » chargé de l'Orphelinat par le C. S. Père Supérieur général aurait « toute liberté pour le diriger et le régler » (art. 18 et suivants.) En cas de difficultés, le C. S. Père avait même proposé l'arbitrage de M. gr. l'Archevêque de Dublin. Mais dans sa séance du 4 août, le Conseil de la Société de S. Vincent de Paul rejeta ces conditions et refusa même formellement de reconnaître le contrat précité tout entier, voulant conserver absolument toute liberté d'action comme autrefois.

(Sé. du Secr. du Conseil du 22 août 1863.)

Les membres du Comité ne se bornaient pas à ces discussions. Ils commençaient un même temps à prendre en fait cette liberté d'action et de surveillance qu'ils prétendaient avoir; et, chaque jour se taient des récriminations et des tracasseries pénibles et fatigantes.

(Sé. du S. Hébété des 14 et 20 août 1863)

Une telle situation ne pouvait évidemment continuer. Nous ne pouvions accepter de rester ainsi sous cette dépendance d'une administration laïque. En conséquence, le C. S. Père, après avoir pris l'avis du Conseil et des Supérieurs réunis à la Maison-Mère lors de la retraite annuelle, écrivit au Président central des Conférences de Dublin que si l'on ne voulait pas reconnaître le contrat convenu et signé précédemment, et nous laisser la liberté d'action qui

nous était nécessaire pour faire le bien, nous serions obligés de nous retirer. Et le Comité ayant persisté dans son refus, le C. R. Père, par Décret du 15 Septembre, décide l'abandon de l'œuvre et la suppression de la vice-Communauté instituée pour la diriger.

II

Actes relatifs aux Pères.

1. Admissions aux Vœux — 1^o Par Décret du 16 août, rendu d'après la décision du Conseil, ont été admis à la Profession et aux premiers vœux les six novices prêtres dont les noms suivent :

Mo. Mo. Jean-Georges Ott, en Sob. Cyrille, dioc. de Strasbourg;
 Casimir Marcot, en Sob. V. Bède, du même diocèse;
 Charles Steurer, en Sob. Ignace, du dioc. de Tribourgs, (Bude);
 Hervé Jégou, en Sob. Vincent de Paul, du dioc. de Quimper;
 Alphonse-Clair Chauvière, en Sob. Stanislas, du dioc. de Luçon;
 Fr-Baptiste Lefebvre, en Sob. Marie-Fleur Claver, du dioc. de Nantes.

2^o Par un autre Décret du même jour, sur l'avis du Conseil, ont été admis aux vœux perpétuels quatre Frères qui se trouvaient à l'expiration de leurs premiers vœux, avec autorisation de les émettre, à la Maison-Mère, à la fin de la retraite annuelle, à savoir :

Ormel, de la Communauté de Bordeaux;
 Corbet, Fr^s Xavier, de la Communauté de Cellule;
 Locher, de la Communauté de St-Élan.

3^o Par Décret subséquent du 21 août, rendu conformément à l'avis du Conseil, le F. Schiffmacher, depuis quelque temps à Cellule, et dont les premiers vœux se trouvaient aussi à expirer, a été autorisé à les renouveler pour cinq ans.

II. Nominations. — 1^o Par Décret du 30 Sept., le C. R. Père a nommé pour trois ans, le F. Freyd, supérieur de la C^o de Rome, et Procureur pour les affaires de la Congrégation près du S. Siège, charges qu'il avait déjà occupées précédemment, comme on le voit. Le F. Stumpf, qui il remplace en ces fonctions, a été, jusqu'à nouvel ordre, attaché à la maison du séminaire colonial.

2^o Le même Décret nomme comme vice-Sup^r ou Directeur du sémin^o colonial, en remplacement du F. Freyd, le S. F. Levarissieur Fie.

3: Par un autre Décret précédent; du 15 juillet, ont été nom-
 mé, également pour trois années, comme vice-Supérieur du nouvel
 Etablissement de St. Joseph de Mondélice, érigé en vice-C^{te} dépend-
 ante de la C^{te} de Cayenne, le F. Sedhui auparavant à Mana.

4: Le Décret nomme, pour le même nombre d'années, comme
 supérieur à la vice-C^{te} de Mana, en remplacement du Père
 Sedhui, le F. Vœu, précédemment attaché à la C^{te} de Cayenne et
 chargé de la paroisse de Remise.

III. Mutations et placements. — Par diverses décisions por-
 tées dans le cours du trimestre, le C. S. Père a autorisé les muta-
 tions et placements qui suivent:

Les F. F. Louan, Houviéys et Müller, qui se trouvaient à
 la C^{te} de N. D. de Langomet, ont été placés: le 1^{er} à la Maison-
 Mère pour travailler aux Annales de l'Institut, sous la direction
 du C. S. Père; le F. Houviéys à la Communauté d'Irlande; et
 le F. Müller à la nouvelle C^{te} de la Trinidad. (Déc. du 30 août.)

Ces Pères ont été remplacés à N. D. de Langomet par les
 trois suivants: le F. Duparquet, revenu récemment du Gabon et
 déjà précédemment employé dans le même établissement; le
 F. Morcet en disponibilité depuis son retour d'Haïti; et un
 nouveau Profès, le F. Ségu. (Déc. du 15 sept.)

Le F. Stoffel, auparavant économiste à la C^{te} de Cellule, a
 été désigné pour aller au Gabon en remplacement du Père
 Duparquet. Il est remplacé lui-même à Cellule par un nou-
 veau Profès, le F. Ott. (Déc. du 15 sept.)

Les autres nouveaux Profès ne doivent recevoir leur desti-
 nation que dans le 4^{ème} trimestre.

III.

Actes relatifs aux Frères.

I. Admissions aux Vœux. — Par Décret rendu en date du
 28 août, sur la décision du conseil, ont été admis à la Profession
 et aux premiers vœux les huit Novices Frères, dont les noms suivent:

Les F. F. Séverin (Louan), des Côtes du Nord;

Juste (Schiblin), du Bas-Rhin;

Henri (Lauer) du Royaume de Wurtemberg.

Maur (Wetzer) } du Royaume de Westphalie.
 Aignan (Schneider) }
 Fatern (Laigne), du Morbihan.
 Florentin (Mathews), du Comté et Dioc. de Meath..... }
 Marie. Patrick (M^{rs} Neilly), du Comté et Dioc. de Kilmore } Irlande.

De ces huit Frères, les six premiers sont du Noviciat de N. D. de Langonnet, bien que cependant le F. Sévère se trouve depuis plus d'un an placé à la Maison du Séminaire colonial; les deux derniers sont du Noviciat de Blackrock en Irlande.

2^o: Par Décret du même jour et d'accord avec le Conseil, le C. N. Père a admis aux vœux perpétuels, avec autorisation de les imettre dans leurs Communautés respectives, après leur retraite annuelle :

les F. F. Eugène (Devena), de la C^{te} de N. D. de Langonnet;
 Genès (Ebert), }
 Mathieu (Pegg), } de la Communauté de St. Jean;
 Anselme (Wiedmann), }
 Camille (Lebras), }
 Raphaël (Dentler), de la Maison-Mère.

Les quatre premiers avaient les vœux de cinq ans; les deux derniers se trouvaient à l'expiration de leurs premiers vœux.

3^o: Par un autre Décret daté également du 28 août, selon la décision du Conseil, ont été admis à renouveler leurs vœux pour cinq ans, les Frères suivants, dont les premiers allaient expirer, et que n'avaient pas encore l'âge ou les autres conditions voulues pour les vœux perpétuels :

les F. F. Stanislas (Manaranche), de la Maison-Mère;
 Oénie (Lefebvre), de la C^{te} de Colloby;
 Théodore (Fritsch), } de la C^{te} de Blackrock;
 Victorin (Michel), }
 Ferdinand (Tranquille), de la C^{te} de Dakar.

Le F. Augustin (Fritsch), de la Com^{te} de Carlan, dont les vœux de cinq ans expiraient, a été autorisé également par ce Décret à les renouveler pour le même nombre d'années.

III. Retours en France. — Le C. N. Père, a autorisé le retour en

France de deux Frères :

Le F. Michel (Murm), de la Maison du Croix-Vaillant (Martinique); envoyé par le S. F. Simonet, avec le F. de Beauvais (Sic. du 16 août.)

Le F. Apollonise (Galesne), de la C^{te} de la Providence (Soubon), dont la santé se trouvait gravement atteinte. (Sic. du 26 7^{bre}.)

IV. Mutations et placements. — Par divers autres Décrets rendus dans le courant du mois de septembre, le C. S. Père a décidé les placements et mutations qui suivent, parmi les Frères :

Le F. Anselme, qui se trouvait à St. Etan, a été destiné pour aller remplacer, à la Martinique, le F. Michel. (Sic. du 15 7^{bre}.)

Le F. Louis-de-Bonzague a été appelé de la C^{te} de Cellule à la Maison du Séminaire colonial, pour y prendre la place du F. Jean-de-la-Croix destiné pour la Sénégambie; il a été remplacé lui-même à Cellule par le F. Genès qui, depuis son retour à la Martinique, était à St. Etan. (Sic. du 23 août.)

Les F. F. Théodore et Victorin, disponibles par suite de l'abandon de l'Épithelinat de Glasnevin, ont été destinés, le premier pour le nouvel établissement de la Trinidad, et le second pour la Mission de Rangibar. (Sic. du 15 7^{bre}.)

Les nouveaux-Frères restent jusqu'à nouvel ordre, en disponibilité dans les C^{tes} où ils se trouvent respectivement.

V. Sorties et renvoi. — O) après l'avis du Conseil, le C. S. Père a autorisé le F. Simion (Mongie) qui se trouvait à l'expiration de ses vœux de cinq ans, à sortir de la Congrégation, selon sa demande, et à se retirer dans sa famille. (Sic. du 23 août.)

Le pauvre Frère, précédemment employé à la Maison-Mère, à la lithographie, avait depuis quelque temps la tête un peu dérangée, et il ne voulait plus à aucun prix rester dans la Congrégation, s'en croyant, disait-il, trop indigne. Et ne fut point possible de lui faire entendre raison d'aucune manière. Le Conseil a donc dû céder à ses instances réitérées, de crainte qu'en l'obligeant de rester, on ne fit qu'aggraver encore son état. C'est un accident à tout le moins regrettable, que ce Frère était bien vertueux et très-appliqué à sa fonction, dans laquelle il était d'ailleurs très-

habile. On le recommande d'une manière particulière aux prières de tous les membres de la Congrégation.

— Le C. de. Père a dû, en outre, prononcer le renvoi de deux autres Frères de la Congrégation pour fautes graves contre leurs saints engagements: le F. Victor (Le Couarin), de la Communauté de St. O. de Langonnet, et le F. Cassien (Le Bret) de la Communauté de Carlan. (Cic. des 11 juillet et 20 juil.) L'un et l'autre n'avaient encore qu'un an et quelques mois de Profession. Le C. de. Père se réserve de donner plus tard sur ces renvois les détails opportuns.

Ces tristes exemples, après ceux qui ont déjà précédé, ont été bien pénibles pour les Supérieurs majeurs. Faisaient-ils aussi servir à inspirer aux nouveaux Frères Profès plus de vigilance et de soin pour conserver la grâce de leur vocation, et y demeurer constamment fidèles.

IV.

Actes relatifs aux Novices et Scolastiques.

I. Admissions de Novices. — Par Décrets successifs du 2 août et du 13 juil., le C. de. Père a autorisé l'admission de deux Écolibans en qualité de Novices titulaires, M. M.:

Antoine Sénitergues, né le 6 sept. 1835 à Marcolès (Pantal), dioc. de St. Flour. Éat. de Bel. Jean, l'Évangéliste;

Nicolas Simacher, né le 27 mai 1836 à Schüpfheim, canton de Lucerne, dioc. de Bâle (Suisse). Éat. de Bel. St. Gall.

II. Placements provisoires — Par Décret du 25 septembre, le C. de. Père a décidé le placement provisoire de deux novices, M. M. Bus et Foullet, dont la vocation ne paraissait pas encore assez éprouvée. Le 1^{er} a été placé à St. O. de Langonnet, et le 2^e à Cellule.

Un Grand-Scolastique Irlandais, M. Cummins a été destiné pour le nouvel établissement de la Trinidad, où l'on avait besoin d'un Professeur sachant l'anglais et, autant que possible sujet britannique.

III. Sorties et renvois. — Deux aspirants, M. M. Vign. novice, et Ferret, Grand Scolastique, qui étaient depuis quelque temps placés à Cellule pour éprouver leur vocation, ont été déliés de leurs engagements, comme ne paraissant pas avoir les qualités voulues pour la Congrégation. Décret au 11 juillet et du 3 juil.

Deux autres Grands-Scolastiques, M. M. Vally et Girard, employés dans le même établissement ont été renvoyés pour infractions graves à la règle. (Vic. du 13 juillet.) Cependant ces deux aspirants ayant montré ensuite un très-grand regret de leur faute; et l'ayant publiquement réparé devant tous leurs confrères du G^r Scolasticat, avec une soumission et une humilité louables, le C. S. Père a consenti enfin sur leurs sollicitations réitérées, à les recevoir à une nouvelle épreuve, mais dans la simple condition de Postulants, et les a placés l'un et l'autre à N^o. 20 de Langonnet.

VI.

Actes relatifs aux Novices Frères.

I. Admissions. — Par Décret du 8th, le C. S. Père a autorisé l'admission comme Novices Frères, à N^o. D. de Langonnet, des quatre Postulants dont les noms suivent:

François Windholtz, né le 19 janvier 1866 à Kirschembourg (Bas-Rhin) Dioc. de Strasbourg. Nom de del. Onésime;

Michel Bejerles, né le 24 sept. 1838 à Elchingen (Wurtemberg). Nom de del. Flozime;

Jean-Nicolas Ternoth, né le 21 Décembre 1861 à Schorbach (Moselle), Dioc. de Metz. Nom de del. Odon;

Auguste Sellenne, né le 9 janvier 1847 à Compiègne (Oise) Dioc. de Beauvais. Nom de del. Vital.

II. Placements — Par Décret du 10 juin, omis dans le Bulletin précédent, le C. S. Père avait décidé le placement d'un Frère Novice de Cellule, le F. Joseph. d'Arimathie, à la Maison du séminaire colonial à Paris.

Un autre Frère novice de N^o. 19. de Langonnet, le F. Elói, a été également appelé à la Maisⁿ. Mère, à la fin de Sept. (Décret du 30th).

1) Les autres Frères-Novices doivent être également appelés prochainement à Paris, pour commencer le Noviciat central qui doit être établi dans la nouvelle maison de Chevilly.

III. Sorties et renvois. — Par Décret rendu sur la fin de Septembre, le C. S. Père a autorisé la sortie de ~~deux~~ ^{trois} Novices-Frères de N^o. 19. de Langonnet, les F. F. Athanase (Le Bouleux) et Élabor (Grand) comme n'ayant pas, d'après le témoignage de leur Directeur, les qualités et dispositions voulues pour devenir membres de la Cong^g. (Vic. du 20 et 30th.)

Nouvelles diverses de l'Institut.

I. Morts arrivées dans le trimestre. — Durant les trois mois qui viennent de s'écouler, nous avons eu le regret de perdre six de nos chers confrères, trois Pères et trois Frères. Jamais encore, en si peu de temps, nous n'avions eu autant de morts. Ce sont des épreuves bien douloureuses, pour la Maison-Mère surtout, bien que cependant elles soient moins pénibles encore que les sorbes et renvois d'autres membres.

Ce qui d'ailleurs doit alléger la douleur de ces sacrifices répétés et nous remplir même de consolation, c'est que tous ces chers confrères appelés à une vie meilleure ont eu la grâce de faire la mort la plus édifiante, après avoir eu le bonheur de recevoir avec foi et piété les derniers sacrements de l'Église, comme on le verra dans les notices que nous publierons sur leur vie et leurs derniers instants dans la 3.^e partie du Bulletin.

Voici les noms de ces chers confrères qu'il a plu à Dieu d'appeler à lui.

Le F. Le Loup, mort au Séminaire-Collège de St Pierre, (Maurinque) le ^{Dimanche} 14 juillet, d'une maladie de poitrine, dont il était atteint, comme on sait, depuis quelque temps déjà;

Le F. de Bégnier, décédé à la Maison-Mère à Paris, le lundi 24 août, le lendemain de la Fête du St Cœur de Marie, par suite des maladies et des fatigues qu'il avait eues au Sénégal dont il était revenu depuis quelques mois;

Le Sr. F. Warnet, ancien membre de la Société du S.^t Esprit et Consul-teur général, que la S.^t Vierge a voulu aussi appeler à Elle pour cette même fête de son saint Cœur. Il est mort à St Flan, quelques jours après le F. de Bégnier, le Dimanche 30 août, le jour de l'octave de cette solennité;

Le F. Barthélemy Maison (ainsi ordinairement appelé de son nom de Baptême), mort à 76. 19. de Langonnet, d'une fièvre typhoïde, le samedi 11 juillet;

Le F. Modeste (Valy), emporté le 31 du même mois, par une fièvre bilieuse, au Gabon.

Le F. Ange (Guymard), mort à St-Non d'une hypertrophie ou maladie de cœur, le jeudi 24 Fév, fête de St. 19. de la Mercier.

II. Témoignages en faveur de N. V. Père. — Les témoignages si nombreux que nous avons déjà des vertus et de la sainteté de notre Vénéré Père s'accroissent et s'augmentent sans cesse. Nous avons pensé être agréables à nos chers confrères en leur en rapportant ici quelques uns. Fussions-ils servir à exciter en chacun de nous un plus grand amour encore pour Notre St. Fondateur et pour la Congrégation, et en même temps qu'un plus ardent désir de marcher sur ses traces!

— Voici d'abord ce qu'écrivait au C. A. Père; Mgr Maypoint, évêque de St-Denis (Réunion), au commencement de cette année.

« Je suis pénétré d'un profond respect envers toutes les Congrégations en général. . . . Mais, mon Révérend Père, j'éprouve
 « pour la vôtre une tendresse de cœur toute particulière, parce
 « que le Révérend Père Libermann a été l'un de mes condiscipules
 « de séminaire, l'un de mes anges et l'un de mes amis. Il venait
 « souvent passer la récréation avec moi qui n'avais alors
 « que dix-sept ans, et a donné à mon inexpérience une foule
 « de bons avis qui n'ont pas été sans effets. Ce n'est que plus
 « tard, en lisant sa vie, que j'ai vu que c'était un apostolat qu'il
 « exerçait dans le séminaire tout entier; mais il le faisait si
 « adroitement que jamais je ne m'en suis aperçu. Ses vertus fai-
 « saient impression sur moi; je le vénérerais autant que je l'aimais.
 « Je suis donc heureux de reporter sur ses enfants, et cette affec-
 « tion et cette vénération. En acceptant la mission de Rangébar,
 « vous avez acquis, Mon Révérend Père, un nouveau droit à ma
 « reconnaissance. » (Lettre du 11 Janvier 1863.)

— La Révérende Mère Séraphine, Supérieure générale des Sœurs de l'Immaculée Conception de Castres, qui est pénétrée pour Notre St. Fondateur de la plus profonde vénération, et qui aime à l'invoquer dans ses besoins avec un vif désir de le voir un jour glorifié; écrivait dernièrement au C. A. Père au sujet d'une guérison que l'on se plaisait à rapporter à son intercession.

« Ce bon et saint Père Libermann est bien fervemment invoqué

« en ce moment dans la Communauté, où nous travaillons à lui faire
 « faire un miracle. Une de nos sœurs auxiliaires a complètement per-
 « du un œil depuis six à huit mois; nous nous consolions et elle aussi
 « de ce qu'il lui en restait un; mais elle a perdu le second depuis trois
 « mois.

« Nous lui avons conseillé, il y a une quinzaine de jours, de de-
 « mander le recouvrement de sa vue au Vénéré Père; et, dès le premier
 « jour de la neuvaine, elle a aperçu ou entrevu du premier œil perdu,
 « mais à des intervalles assez éloignés; presque chaque jour ces mo-
 « ment se sont rapprochés, et le dernier jour elle a vu des deux yeux.
 « Elle a recommencé une seconde neuvaine avec plus de foi que la pre-
 « mière, et j'ai la confiance que nous serons exaucés. Ce que nous
 « avons demandé, ce n'est pas la vue telle qu'elle l'avait eue un
 « an, c'est seulement assez de lumières pour se conduire. Or, depuis
 « Pâques, elle n'avait pu faire un pas seule, elle n'avait pas vu le jour;
 « et dimanche, pour la première fois, elle allait seule à la S.^{te} Église,
 « elle distingue les couleurs. Dieu veuille montrer la sainteté de son
 « humble serviteur. » (Lett. du 28 juil. 1863.)

— Une autre chose qui montre encore l'estime que l'on fait
 de Notre S.^t Fondateur, c'est le prix qu'on attache à ses lettres
 et à tous ses écrits.

Dernièrement un Père Chartreux nous avait envoyé quel-
 ques lettres autographes de notre Vénéré Père pour en prendre co-
 pie; mais il recommandait avec instance de les renvoyer; car,
 disait-il, « on les considérait comme de précieuses reliques. »

(Lett. du 25 août 1863.)

De divers côtés on nous demande les écrits du Vénéré Père
 qui ont été lithographiés; et toutes les personnes qui les lisent té-
 moignent à l'envi de leur admiration pour ces précieux écrits,
 et de bien qu'elles en éprouvent.

— À cette occasion, nous prions de nouveau tous nos chers con-
 frères qui viendraient un jour ou l'autre à rencontrer des personnes ayant
 connu Notre Vénéré Père et ayant des lettres de lui, ou pouvant
 donner quelques renseignements particuliers sur sa vie, ou même
 de simples témoignages sur sa sainteté et ses vertus, de faire

tout ce qui est en eux pour tâcher d'obtenir tous les documents qu'ils pourraient avoir et de les transmettre avec soin à la Maison-Mère. C'est là pour nous un trésor précieux que chacun doit contribuer à augmenter, autant que l'occasion peut s'en présenter. Tous ces matériaux serviront ainsi à préparer une nouvelle vie de Notre St. Fondateur, plus complète et plus appropriée à la Congrégation, ouvrage qui entre dans les divers travaux projetés par le C. de Fère.

III. Don offert par le C. R. Père, pour la reconstruction de l'Eglise de St-Martin de Tours — On a pu apprendre par les journaux comment, il y a trois ans, on a réussi à découvrir, après bien des recherches, l'illustre tombeau du Grand Châtaumartin des Gaules, St-Martin, dérobé au vandalisme révolutionnaire sous les ruines de sa basilique.

Heureux de cette précieuse découverte, Mgr l'Archevêque de Tours conçut aussitôt le dessein de relever l'antique église de glorieux saint, qui, jusqu'à la révolution, avait été un des pèlerinages les plus célèbres. Il soumit cette pensée au St. Père, qui l'approuva comme digne de tout éloge, par un Bref daté du 24 février 1862, et la recommanda à tous les fidèles et spécialement aux Congrégations religieuses.

Monsieur Guibert a adressé en conséquence un appel aux évêques de France et aux ordres religieux, afin d'obtenir les secours nécessaires pour cette grande entreprise. Le C. de Fère s'est empressé d'y répondre, et a envoyé pour la Congrégation un offrande de 100^f, en outre des 100^f déjà versés précédemment pour la même fin à l'Archevêché de Paris, en exprimant le regret de ne pouvoir offrir davantage à cause des nombreux besoins de nos œuvres et de nos missions; mais en assurant sa grandeur qu'il allait également inviter chacune de nos Communautés à contribuer à la réalisation de ce grand projet par les offrandes qu'elles pourraient recueillir.

Et en conséquence le C. de Fère exhorte tous nos chers confrères à prendre intérêt à cette œuvre et à exciter en sa faveur le zèle des personnes pieuses et charitables avec lesquelles ils peuvent se trouver en rapport, particulièrement dans les Colonies.

Mgrs l'Archevêque de Cours s'est empressé de témoigner sa reconnaissance par une lettre des plus bienveillantes que nous citons à la 3^e Partie, ainsi que celle du C. R. Père adressée avec son offrande.

IV. La Mission des Noirs en l'Alsace. — L'Alsace est, comme on le sait, un des pays les plus féconds en vocations pour notre Congrégation. C'est cette Province qui nous a donné notre St. Fondateur; c'est d'elle aussi que sont sortis, notre très-Révêrend Père, Mgrs Hobès et un grand nombre d'autres membres de l'Institut, tant Pères que Frères; et chaque jour encore elle nous envoie de nouvelles recrues.

Afin de faire connaître encore davantage la Congrégation en ce pays, d'exciter de plus en plus l'intérêt en faveur de ses œuvres, et en particulier en faveur de la Mission des Noirs et de l'entreprise agricole de St. Joseph commencée par Mgrs Hobès, un prêtre distingué du diocèse, Professeur au Collège libre de Colmar, cousin du C. R. Père et ami dévoué de la Congrégation, M. l'abbé Simonis, a bien voulu publier un petit travail sur les rapports de notre Congrégation avec l'Alsace, pour ce qui concerne en particulier nos Missions d'Afrique. Ce travail doit paraître dans une revue mensuelle de la province, la Revue alsacienne. Il sera lu sans nul doute avec beaucoup d'intérêt dans le pays, spécialement par les prêtres, et pourra produire quelque bien pour la Cong^g. Nous nous proposons de reproduire ce travail dans le Bulletin; mais M. l'abbé Simonis a le dessein de le faire tirer à part en une brochure séparée, et il a bien voulu déjà en offrir, pour la Congrégation, un certain nombre d'exemplaires. Dès que nous les aurons reçus, nous nous empresserons d'en envoyer aux différentes Communautés.

En retour, M. l'abbé Simonis demande qu'on veuille bien le tenir au courant des nouvelles de nos Missions qui pourraient avoir un intérêt spécial pour l'Alsace, afin de les insérer dans la même revue, comme une suite du travail qu'il publie en ce moment. Nous prions donc nos chers Confères d'envoyer à la Maison-Mère ce qui pourrait être propre à intéresser sous ce

rapport pour le lui transmettre.

Ce sera là un moyen d'entretenir dans le diocèse l'intérêt et le zèle pour notre Congrégation et nos Missions, et d'y préparer toujours de nouvelles recrues de vocations.

V. Attaques de l'Indépendance Belge contre la Congrégation.

Nous avons eu dernièrement l'honneur d'une attaque de la part d'un journal de Belgique, bien connu par ses tendances irréligieuses et révolutionnaires, l'Indépendance Belge. Nous disons l'honneur; car si les compliments de pareils journaux sont plutôt parfois des outrages, leurs attaques peuvent aussi, en certains cas, être regardées comme des éloges, surtout quand elles sont inspirées par l'esprit qui anime l'article public contre notre Cong.

Voici à quelle occasion cette feuille a dirigé ses traits contre nous. Le Supérieur général de St. Sulpice, M. l'abbé Carrière, venait de partir pour Rome afin d'y traiter près du St. Siège diverses affaires concernant sa Compagnie. Or, le Correspondant parisien du journal Belge s'est inné à la nouvelle d'un tel voyage, qui lui paraissait extraordinaire. Et quelle pouvait donc en être la cause? « Rien moins, selon lui, qu'une dénonciation en règle portée par les Messieurs du séminaire du St. Esprit, soit fanatisme, jalousie, ou pour faire leur cour à Rome etc. » et ici, pour mieux exprimer toute son indignation, la feuille Belge, dont le correspondant est, sans doute un habitué du spiritisme, nous décore d'un nouveau nom, celui de corporation de spiritistes.

Enfin, quelques lignes après, le même correspondant s'élève contre le Parti romain, la Cour de Rome; et il termine enfin par une réclame en faveur du livre de M. Senan et de la libre pensée. Cela suffit pour donner une idée de l'esprit qui la inspire.

A un tel article, ou plutôt à de telles injures, la meilleure réponse c'était le silence. Le C. D. Père a donc cru ne devoir rien dire; et en effet, au bout de quelques jours, et malgré les efforts d'un second article, tout le bruit qu'on avait cherché à soulever tombait de soi-même.

Nos confrères seront peut-être curieux de connaître en entier

les articles en question. Nous les donnerons à la 3.^e Partie, avec les réflexions du Monde et des Villes et Campagnes.

Deuxième Partie.

Revue des Communautés.

Province de France.

Maison-Mère

Nouvelles concernant la C^{te} en général

— Au commencement du mois de juillet, nous avons eu l'honneur de la visite du Cardinal Gousset, Archevêque de Reims, qui a bien voulu, sur l'invitation du C. S. Père, venir dîner à la C^{te}, le jeudi 9 juillet, avec M^{gr} Moaupoint alors au séminaire, et accompagné de deux de ses Grands Vicaires.

Son Eminence a montré, comme toujours, la plus grande bienveillance et la plus aimable gaieté. Après dîner, le C. S. Père a conduit le Prélat en récréation, au milieu des séminaristes; et, après quelques paroles entremêlées de diverses petites anecdotes amusantes, son Em.^{ce} leur a donné sa bénédiction pour attirer sur eux les grâces du Ciel et le bienfait d'une bonne et forte santé pour les travaux du S^t Ministère.

Le Cardinal a passé ensuite au jardin du Scolasticat, où il s'est arrêté près d'une demi-heure au milieu des Scolastiques. Il les a félicités de leur sainte et belle vocation, et les a également bénis, sur la prière du C. S. Père, pour leur obtenir la grâce de la persévérance.

Le bon F. Gaultier accompagnait avec bonheur son Eminence, bien qu'un peu chancelant encore d'une légère attaque de goutte qu'il avait eue quelques jours auparavant. Ce cher Père est retourné à Reims le lundi suivant avec le Cardinal, qui a pour lui, comme on sait, la plus vive affection, et qui tient à veiller lui-même aux soins de sa santé.

— Le mois suivant, nous avons eu, à l'époque ordinaire, la retraite annuelle des Pères de la Province de France, qui a eu lieu, comme les deux années précédentes, dans la maison du Séminaire colonial.

Le nombre des retraitants était un peu moins considérable cette année. Ils se trouvaient cependant encore au nombre de 42, dont 34 Profès et 8 Novices. Les Pères présents à la retraite étaient, outre le C. R. Père, les D. R. F. F. Levassieur Fr^e, Gravière, Libermann et Burg; les F. F. Collin, Blanpin, Levassieur L., Feureux, Delaplace, Leman, Guillaud, Freyd, Corbet Jr^{ste}, Férnot, Barille, Duparquet, Schmoderer, Hubert, Artaud, Lejeune, Dangor, Speisser, Staub, Hervé, Crinel, Corbet Fr^e, Schiffmacher, Baum, Stoffel, Louan, Secars, Haeringer; et M. M. Ott, Marcot, Steiner, Léon, Chauvière, Lefebvre; Foulet et Buss.

Le C. R. Père nous a entretenus durant ces saints jours de la vie intérieure et surnaturelle, en prenant pour base les principes donnés par Notre Vénéré Père dans son petit traité sur ce sujet. Après avoir expliqué en quoi consiste cette vie intérieure, soit en elle-même, soit par rapport à la vie extérieure et naturelle, il nous en a exposé le développement progressif depuis le premier germe de la foi jusqu'à son épanouissement sur toutes les actions et toute la conduite par la ferveur de la charité. Il s'est efforcé en même temps d'exciter en tous un désir plus vif de faire croître de plus en plus cette vie en nous, en faisant resplendir son excellence et sa beauté, ses avantages et ses mérites. Et enfin, il nous a montré comment nous devons réaliser, d'une manière pratique, cette vie si admirable, dans toutes nos actions, à l'exemple de Notre V^e Fondateur, en les dirigeant toutes vers Dieu par une intention droite, renouvelée.

fréquemment et avec ferveur, épurée par un véritable et sincère renoncement à toute recherche et jouissance naturelle, et animée par des motifs surnaturels et des pensées de foi.

Ces pieuses conférences, écoutées avec recueillement et attention, laisseront, on l'espère, des fruits durables de vertu et de sainteté dans les cœurs de tous ceux qui ont eu le bonheur de les entendre.

La fête du St. Cœur de Marie, qui a terminé ces saints exercices, s'est célébrée avec toute la pompe accoutumée. Le C. D. Père a voulu officier lui-même, malgré les fatigues de la retraite, à toutes les parties de la solennité, assisté par les Pères faisant les diverses fonctions selon l'usage.

Le soir, à 11^h 1/2, a eu lieu, dans la même chapelle, la cérémonie toujours si touchante de l'émission et de la rénovation des vœux. Dans son allocution aux Novices qui allaient émettre leurs premiers vœux, le C. D. Père leur a montré comment ces saints engagements servent à conserver et à développer en nous cette vie intérieure et surnaturelle dont il avait parlé pendant la retraite. « Mais, a-t-il ajouté, d'une voix qui a dû faire sans doute une vive impression sur les nouveaux Profès, pour retirer
« de ces engagements sacrés tout le fruit et toutes les grâces qui
« y sont attachés, chacun doit être bien résolu de les pratiquer
« non seulement en ce qui ils ont d'absolument obligatoire, mais
« encore dans toute leur perfection. Votre vocation est pénible et
« difficile; il nous faut des hommes généreux et bien dévoués. Et
« mieux vaudrait ne pas avancer que de venir avec des dispo-
« sitions qui ne seraient pas assez généreuses. »

En terminant, le C. D. Père nous a exhortés tous à renouveler aussi, chacun, avec toute la ferveur possible, nos saintes promesses; et nous rappelant d'une voix émue le bon Père de Régnier, en ce moment même luttant entre la vie et la mort, il nous a montré combien il devait être doux de mourir, après avoir vécu en bon religieux et en bon missionnaire, fidèle en tout à sa règle.

Cette allocution terminée, les six Novices admis à la Profession, à savoir, M^ll^{les} Ott, Marcot, Steurer, Féjou, Chauvière et Sepeubere, ont émis devant le St. Tabernacle leurs premiers vœux

de religion.

Les F. F. Strub, Hoerve, Orinel et Corbet F. R.; admis aux vœux perpétuels, ont ensuite prononcé et signé sur l'autel les engagements irrévocables qui les lient pour toujours à Dieu et à la Congrégation.

Après eux, le F. Schiffmacher a renouvelé ses vœux pour cinq ans; et tous les autres Frères ont fait d'une voix commune la rénovation annuelle de leurs saintes promesses, couronné par la Bénédiction solennelle du C. S. Sacrement.

— Le lendemain de la fête du S. Cœur de Marie, le service d'usage pour les membres défunts de la Cong. a été célébré par le R. F. Gravière; et l'on a commencé le Chapitre annuel de la Province, qui a duré pendant trois jours consécutifs, lundi, mardi et mercredi, et qui a été suivi de réunions spéciales des Supérieurs des différentes Communautés de la Province de France.

— La joie de ces belles fêtes, et de ces réunions de famille a été mêlée de douleurs, par suite de la maladie et de la mort du Frère de Régier. Parti de St Louis au mois de juin, pour revenir en France, ce cher Frère, épuisé par les fièvres et les fatigues, sentait chaque jour décliner ses forces, malgré tous les soins qui lui étaient prodigués à la Maison-Mère. Le Bon Dieu lui réservait cependant encore le bonheur de voir et d'embrasser tous les Frères réunis pour la fête du S. Cœur de Marie. Mais c'était pour la dernière fois. Le lendemain de cette belle fête il rendit doucement le dernier soupir, vers les 5 heures du soir, pour aller, nous l'espérons, la continuer au Ciel.

— Quelques jours après la retraite des Frères, les Frères de la Maison-Mère ont eu aussi la leur. Elle a été prêchée par le F. Lejeune de la C^{te} de N. D. de Langornet. Quinze Frères y ont pris part: les F. F. Olivier, Jean-Baptiste, Marie, Jean, Honoré, Joseph, Luc, Stanislas, Raphaël, Jean-de-la-Croix, et le Frère Novice Séverin, tous de la Maison de Exilis; et, en outre les F. F. Mathurin et Yves de la Maison du Noviciat de Monsivry; le F. Pierre de la C^{te} de Bordeaux; et enfin le F. Michel venu récemment de la Martinique avec le F. de Beaurepaire.

La cérémonie de clôture a eu lieu le mardi, 8 septembre, fête de

la Nativité de la C. Ste Vierge. Le C. R. Père s'est fait un bonheur de la présider lui-même. Après une allocution du Père Supérieur pour exhorter les Frères à la persévérance dans leurs bonnes résolutions de la retraite, un Frère Novice, le F. Séverin, admis à la Profession, a prononcé ses premiers vœux pour trois ans; le F. Raphaël a émis ses vœux perpétuels; le F. Stanislas, privé du même bonheur faute d'avoir l'âge requis, a renouvelé ses vœux pour cinq ans; et enfin tous les autres Frères ont fait ensemble, au pied des autels la rénovation annuelle de leurs engagements envers Dieu et la Congrégation.

Après la cérémonie des vœux, le C. R. Père a bien voulu adresser lui-même aux Frères quelques paroles d'exhortation, afin de leur montrer tout son intérêt paternel. Il leur a exprimé son contentement des bons témoignages qu'il avait reçus de leur régularité; témoignages d'autant plus consolants pour son cœur qu'il avait été plus affligé de la nécessité de retrancher de la Société, en vue d'un plus grand bien, quelques Frères, d'autres maisons, infidèles à leurs obligations; et il les a exhortés à demeurer toujours de bons et véritables Frères de la Congrégation.

Pour compléter cette journée si belle pour les Frères, le C. R. Père a voulu encore aller souper avec eux dans leur petit réfectoire, et passer avec eux une partie de la récréation. Jamais peut-être ces bons Frères ne s'étaient estimés si honorés et si heureux.

— Après les chapitres de la Maison-Mère, plusieurs Pères sont allés, comme les années précédentes, prêcher en différentes ^{églises} des retraites annuelles: le F. Hervé aux Sœurs de l'Immaculée Conception, à Paris; le F. Ormel aux Religieuses de St. Joseph, à Rouen; le F. Blanpain, aux Religieuses de la même Congrégation, à Senlis; et le F. Fernot à Abloncon. Toutes ces retraites ont été bénies de Dieu, d'après les témoignages qu'il a reçus le C. R. Père de ces diverses Communautés.

Le F. Delaplace est allé, comme les années précédentes, à Beauvais, prêcher une retraite annuelle de quelques jours, aux institutrices du diocèse, réunies pour ces pieux exercices

à la C^{te} de St-Joseph qui dirige l'école normale du Département; retraité à la suite de laquelle il a établi entre ces institutrices une association, dans le but de se soutenir, de se compléter et de s'encourager entre elles, au point de vue de la piété, des études et des secours même temporels. Cette œuvre d'exvenir avait été préparée par notre confrère dans les retraites des années précédentes.

Le R. P. Provincial est parti aussi à la mi-septembre, pour aller à Castres, prêcher la retraite générale annuelle à la Maison-Mère des Sœurs de l'Immaculée Conception, à défaut du C. B. Père qui avait été demandé pour ces saints exercices, mais n'avait pu, à cause de ses autres occupations, accepter cette petite mission. Du reste, le Bon Dieu a béni le zèle du R. P. Levassieur, dont les instructions ont produit des fruits de grâces dans toutes les âmes. Après cette retraite, le R. P. Provincial est parti immédiatement en donner une autre aux Sœurs de Joseph, à leur C^{te} de Clumy, qui est, après celle de Paris, leur maison principale.

Le C. B. Père a prêché ensuite lui-même, comme les années précédentes, la retraite générale de leur Maison-Mère, à Paris, avec l'aide du P. Stanpin pour l'une des instructions de chaque jour. Un grand nombre de sœurs de diverses C^{tes}, et la plupart des Supérieures des maisons de France avaient été appelées pour suivre ces pieux exercices. Les instructions, et spécialement celles du C. B. Père, qui formaient la partie principale de la retraite, ont été écoutées avec le plus vif et le plus religieux intérêt et laisseront dans tous les cœurs un désir plus ardent de tendre sans cesse vers la perfection religieuse, pour coopérer d'autant plus efficacement à la gloire de Dieu et au salut des âmes.

Séminaire Colonial.

— Sur la fin du mois de Juillet, ont eu lieu les examens de fin d'année au séminaire. Ils ont été en général satisfaisants. Les vacances ont commencé le 2 août. Presque tous les élèves sont allés dans leur famille passer ces quelques jours de repos.

— Deux séminaristes ont eu, pendant les vacances, le bonheur de recevoir la prêtrise des mains de Mgr le Nonce apostolique,

à l'ordination que son Excellence a bien voulu faire aux quatre-temps de septembre, sur la prière du C. de Tère.

— Le 26 juillet fête de S^t Pierre, a eu lieu la distribution solennelle des prix du Patronage d'apprentis de S^t Nicolas, dont la direction spirituelle est confiée, comme on le sait, aux Tères du séminaire. Les Messieurs de la Société de S^t Vincent de Paul, avaient invité le R. F. Provincial à présider cette cérémonie. Se trouvant empêché, il a prié M. l'abbé S^t Colombe de vouloir bien le remplacer. M. le Maire de l'Arrondissement assistait à cette fête, et a exprimé toute son estime et sa bienveillance pour l'œuvre en encourageant les jeunes apprentis à y venir bien nombreux et à profiter des enseignements et des bons conseils qui leur sont donnés.

M. S^t Colombe a terminé la distribution des prix et récompenses, par quelques paroles, où il a fait ressortir avec cœur le but générale de l'œuvre: aider à faire des enfants pieux et obéissants, des ouvriers soumis et laborieux, et des chrétiens constants et fidèles.

Grand Scolastical.

Extrait au Bulletin de la Com^{te}. — « Au commencement du mois de Juillet, le F. Eschbach est parti pour S^t Olan, avec l'autorisation du C. de Tère, afin d'y rétablir sa santé fatiguée par les travaux de l'année. On espère que l'air de la Bretagne, les bains de mer, et le repos le remettront pour le commencement de la prochaine année scolaire. »

— « Les vacances se sont ouvertes le 3 août. La fatigue les rendait nécessaires pour un assez grand nombre de scolastiques. Plusieurs mêmes s'étaient vus forcés d'en avancer l'ouverture. On les a mises, dès le premier jour, sous la protection spéciale de N. S., par un pieux pèlerinage à Argenteuil, pour y vénérer la sainte tunique du Sauveur que cette église a le bonheur de posséder. »

— « Le Grand Scolastical a fourni cette année au Noviciat une recrue de sept aspirants: M. M. Dabet, Bougonnet, Selong, Bigot, Espitallic, Hoffe et Harcher. Ils seront remplacés par un nombre plus grand encore de futurs Scolastiques, pour la nouvelle année scolaire. »

Noviciat.

Extrait du Bulletin local. — Le 16 juin, le C. D. Père est venu de nouveau, accompagné du F. Delaplace, se fixer au milieu de notre Communauté, pour la saison d'été. C'est toujours pour nous un bonheur tout particulier de pouvoir posséder celui que la Providence a placé à la tête de la Cong^o, comme successeur de Notre Vénéré Père, et qui le représente si bien pour nous tous. Nous n'avons eu qu'un regret: c'est que la venue tardive des beaux jours ait retardé jusque là son arrivée et que la retraite générale l'ait obligé à nous quitter le 14 août.»

— « La nouvelle année saine et religieuse fait concevoir de bonnes espérances. L'année dernière, au commencement, il n'y avait que sept Novices; cette année, il y en a douze

« Ce sont d'abord M. M. Fommepeuy, Sènièrgues et Simacher, restés seuls de l'année précédente par suite de la Profession de leurs frères aînés et du placement à Langonnet de M. M. Foullet et Buss; puis sept Scolastiques venus de la Maison du Grand Scolasticat; et enfin deux nouveaux Esclaves M. M. Bangratz et Guérin. Le premier est un prêtre du diocèse de Strasbourg, ancien condisciple de notre C. D. Père, de Mgr. Hobès et du F. Freyd, et qui depuis longtemps déjà avait songé à s'adjoindre à eux. Le second, diacre du diocèse de Vannes, est un ancien élève de notre maison de Gourin; il avait demandé, l'année dernière, à entrer comme Professeur à N^o. 19. de Langonnet. C'est là que s'est décidée sa vocation.

« Parmi ces douze Novices, les premiers sont déjà reçus comme aspirants titulaires. La plupart avaient fait leur consécration au Scolasticat depuis plus ou moins longtemps. M. M. Sènièrgues et Simacher ont eu le même bonheur au Noviciat; le premier à la fête de la Transfiguration de N^o. 9., le 6 août, et le second à la clôture de la retraite d'ouverture de la nouvelle année de Noviciat, le 20 Sept. fête de N^o. 19. des sept douleurs. »

— « Cette retraite, commencée le 13 Sept. sous les auspices du St. Nom de Marie dont on faisait la fête en ce jour, a été prêchée par le F. Fernot.

« Elle a servi en même temps pour plusieurs Novices, de

retraite préparatoire aux 5^{es} ordres. L'ordination a été faite le samedi des quatre-temps, 19 sept, dans la chapelle de la Nonciature, par Son Excellence le Nonce apostolique, lequel, ainsi que nous l'avons déjà dit, a bien voulu accorder cette faveur exceptionnelle à la prière du C. R. Père, pour la Congrégation.

« Cinq Novices y ont pris part; M. M. Fommepuy, Babet, et Senéquier ont reçu le Diaconat; M. M. Augonnet et Lelong, le Sous-Diaconat.

« Le lendemain, fête de N. D. des Sept-Douleurs, pour la clôture de la retraite, tous les Novices ont fait avec bonheur la rénovation annuelle de leurs premiers engagements. Grâce le St. et Immaculé Cœur de Marie leur obtenir à tous la grâce d'y être généreusement et constamment fidèles! »

C^{ts} de N. D. de Langonnet.

— Comme il a été annoncé à la 1^{re} partie, la C^{te} de Notre-Dame de Langonnet a eu à pleurer la mort d'un de ses meilleurs Frères, le F. Barthélemy, enlevé le 11 juillet par une fièvre typhoïde des plus malignes.

L'on craignait beaucoup que cette fièvre ne vint à se répandre dans la maison et à faire d'autres victimes. Mais ce n'a été heureusement qu'un cas isolé qui n'a pas eu de suite.

— La distribution des prix de l'Établissement a eu lieu le mardi, 4 août. Il s'y trouvait une nombreuse assistance; et le clergé lui-même était en assez grand nombre, bien que plusieurs prêtres eussent été empêchés d'y venir, à cause de la retraite ecclésiastique qui avait lieu cette semaine.

— Sur la fin des vacances, s'est faite la retraite annuelle des Frères, prêchée, comme celle des Frères de la Maison-Mère, par le F. Lévigne. Elle a commencé le 22 septembre, pour se terminer le 29 sous la protection du Prince de la Cour céleste, l'Archange S. Michel.

Selon les Décrets du C. R. Père annoncés dans la 1^{re} partie, quatre nouveaux postulants, les F. F. Rozime (Beyerle), Odon (Vernoth), Onésime (Vindholz), et Vital (Sellenne) ont fait en ce jour leur

première consécration à Dieu comme Novices Frères; six Novices ont eu le bonheur d'émettre leurs premiers vœux de Religion, entre les mains du F. Collin, supérieur de la C^{te}, délégué à cet effet, par le C. de Père, à savoir; le Frère Polycarpe (Flemings) déjà admis depuis le mois de mars, mais qu'une maladie, survenue sur ces entrefaites, avait empêché de participer à la Profession de la fête de St. Joseph, et les F. F. Juste (Scheiblin), Henri (Laur), Maur (Hoetzer), Aignan (Schneider), et Estern (Ligo). Et enfin deux autres Frères Profes, les F. F. Eugène (Devona), et Genès (Ebert) ont eu le bonheur de s'attacher pour toujours à Dieu dans la Cong^g par les vœux perpétuels.

Cette retraite, écrit le F. Collin, a été suivie avec ferveur, et tous les Frères en sont sortis plus disposés que jamais à travailler avec zèle pendant toute la nouvelle année religieuse à leur sanctification, et à se dévouer entièrement pour la gloire de Dieu et le bien des âmes.

Colonie de St. Michel.

— Le 21 Juillet, la Colonie pénitentiaire de St. Michel a eu la visite d'un nouvel Inspecteur général, M. Lohmayer et a tout examiné à loisir et en détail, et est reparti content et satisfait de la bonne direction de l'Établissement, comme on le verra par le petit compte-rendu qu'en a adressé le F. Guyot à la Maison-Mère et que nous donnerons dans la 3^{ème} partie.

— Après la distribution des prix du collège, le 4 août, dans la soirée, a eu lieu celle des Colons, où tout s'est également passé à souhait.

C^{te} de Ilan.

— Comme on l'a vu plus haut, la C^{te} de St. Ilan a reçu le dernier soupir du C. de Père Warnet. Ce cher Père, qui demeurait habituellement à 96. D. de Langomet, en était parti le jour de la fête de St. Pierre, le 29 Juin, pour aller prendre des bains de mer à St. Ilan, selon l'avis d'un médecin de St. Brieuc. Mais à peine y fut-il arrivé qu'il se trouva malade, et, après

de cruelles souffrances pendant quatre semaines, il rendit le dernier soupir à la fin du mois consacré au St-Cœur de Marie, le jour de l'octave de cette fête. On trouvera dans la 3^{ème} partie le récit des derniers instants de ce cher Père, qui ont rempli d'édification toute la Communauté, avec une petite notice nécrologique publiée par le journal Le Monde, en attendant une biographie plus complète que fait faire le C. S. Père.

Un mois après, le F. Songe suivait dans la tombe, le R. P. Warnet, mais nous l'espérons aussi, pour le rejoindre au Ciel.

— Dans le courant du mois d'août, a éclaté aux environs de St-Etan, à Effinac, un violent incendie, où les colons se sont distingués par leur courage, comme on le verra par une lettre du F. Thomas, à la 3^{ème} partie. L'ardeur qu'ils ont déployée a servu à augmenter encore la réputation de l'Établissement dans le pays.

— Sous le rapport matériel, St-Etan se distingue aussi toujours. Les récoltes ont été très-bonnes et ont pu être ramassées sans perte. La basse-cour aussi n'est pas, paraît-il, sans célébrité. Le F. Schmoderer nous écrit: qu'au concours qui a eu lieu à St-Brieuc le 7 sept. les porcs de la colonie ont obtenu la médaille d'argent, grand module; c'est-à-dire la récompense hors ligne.

— Sur la fin de ce trimestre, a été ouverte la ligne du chemin de fer de St-Brieuc à Paris. Ce sera un grand avantage pour les communications avec St-Etan.

Clé de Carlan.

Nous n'avons de cette Communauté aucune nouvelle particulière. Nous apprenons seulement que les récoltes ont été également des plus belles.

Clé de Cellule.

Extrait du Bulletin de la Clé. — « Le 3^{ème} trimestre de cette année s'est ouvert pour la Clé de Cellule par une fête toujours pleine de charmes, la 1^{ère} Communion de nos jeunes enfants, qui a eu lieu, selon l'usage, le 1^{er} Dimanche de juillet. »

— « Quelques jours après, le 15 du même mois, la veille de la fête du Mont-Carmel, nous célébrions une autre cérémonie depuis

Si longtemps désirée et attendue, la pose de la première pierre du sanctuaire que les enfants de Marie ont entrepris d'élever en l'honneur de leur tendre Mère. Cette cérémonie a été présidée par le vénérable M. Mercier, Vicaire général du diocèse, dont la générosité a contribué pour une large part à cette pieuse entreprise, et que avait bien voulu, malgré son âge avancé, nous donner cette nouvelle preuve de sa bienveillance et de sa bonté. Il était accompagné de M. l'abbé Dejardin, supérieur du Grand-Séminaire, de M. l'abbé Legay, chanoine de l'église cathédrale de Clermont et Directeur de l'œuvre de la Propagation de la Foi dans le diocèse, et de plusieurs autres ecclésiastiques qui venaient ainsi témoigner de leur intérêt pour St-Sauveur.

Après avoir fini les fondements du nouvel édifice, M. Mercier nous a adressé une petite allocution où s'est montrée toute son affection pour nos chers enfants de St-Sauveur, et en même temps tout son dévouement pour nous. (Voir ce discours à la 3^e partie avec le procès-verbal de la pose de la 1^{re} pierre et le récit de toute la cérémonie.)

— « Cette fête pleine de joie et de bonheur, fut bientôt suivie d'un jour de deuil. Nous eûmes la douleur de perdre un de nos chers scolastiques Joseph Davignon, mort le 19 juillet des suites d'une phlébite pulmonaire. C'était un des tout premiers Séminaristes de St-Sauveur et aussi l'un des meilleurs par sa piété et sa vertu, comme on le verra par une petite notice que l'on prépare sur ce cher enfant. Avant de mourir, il n'avait qu'un désir, c'était de s'attacher à Dieu et à la Congrégation par les vœux de Religion. Le C. D. Père voulut bien lui accorder cette grâce; et, le samedi, 18 juillet, veille de sa mort, il eut le bonheur de prononcer ces saints engagements. C'est pour nous un gage d'espérance de plus, que ce cher enfant n'a quitté la terre que pour aller rejoindre Notre Vénéré Père au ciel. »

— « Tu mois d'Août, notre C^{te} a joni, pendant quelques jours, du bonheur de posséder Notre Très-Révérent et bien aimé Père Supérieur Général. Depuis 1859, il n'était pas encore venu à Cellule, et chaque année tous les cœurs l'appelaient parmi nous. Il a bien voulu, ou plutôt il a pu enfin se rendre aux vœux de ses enfants.

Le S. F. Provincial était venu dès le 28 juillet pour préparer la réception du C. S. Père Bossi a-t-elle été des plus belles. Arrivé le 3 août, veille de la distribution des prix, il a présidé le lendemain cette belle fête, au milieu d'un nombreux concours d'ecclésiastiques distingués, parmi lesquels nous étions heureux de voir encore notre si digne bienfaiteur, M. l'abbé Mercier. On trouvera plus loin quelques détails sur cette fête et sur la réception du C. S. Père.

« Cette visite du C. S. Père, quoique de bien courte durée, car elle n'a été que de trois jours, marquera dans les annales de S. Sauveur. Fais-t-elle aussi laisser près du C. S. Père lui-même un doux souvenir de ses enfants de Cellule, qui s'engagent encore à revenir sans trop tarder ! »

— « Pendant tout le cours de cette année, nos œuvres ont suivi leur voie progressive de développement, malgré toutes les difficultés. Ce qui fait surtout notre consolation, comme aussi notre espérance, c'est l'attachement des enfants pour la maison. Nous en avons eu tout dernièrement encore une preuve remarquable. A la fête du S. Cœur de Marie, plus de cinquante élèves sont venus des vacances prendre part avec nous à cette solennité. Plusieurs s'étaient rendus même de bien loin, heureux de revenir dans une maison qui a pour eux des charmes et où règne entre tous une véritable cordialité. Il y a eu communion générale; et ça été pour tous, au milieu des vacances comme une douce fête de famille

Cité de Bordeaux.

Extrait du Bulletin de la C^{ie}. — « Les pèlerinages que nous avons l'usage de faire chaque année à N. D. de Verdélay et à N. D. de Calence, se sont faits au mois de Juillet avec un nombreux concours et avec beaucoup d'ordre et de piété. Pour le premier, nous comptions près de 800 personnes, dont le plus grand nombre ont fait la S^{te} Communion à l'avis miraculeux de Marie. »

— « Votre petite Cité a eu dernièrement l'honneur de recevoir la visite de Monseigneur Falconelli,Nonce apostolique au Brésil, rappelé à Rome pour être envoyé en cette même qualité à Venise, lequel avait

fait la traversée de l'île St-Vincent à Bordeaux avec le F. Duparquet. Son Excellence s'est montré pleine de bienveillance et a témoigné beaucoup de sympathie pour nos missions et toutes les œuvres dont la Congrégation se trouve chargée.»

Cité de Rome.

Extrait du Bulletin de la Cité. — « Le Séminaire français s'est distingué cette année plus encore que les précédentes par ses succès dans les études. L'un de nos élèves, M. l'abbé Didiot, du Diocèse de Verdun, a soutenu, le 21 Juillet, une Thèse publique de Théologie, dans une séance solennelle d'argumentation au collège Romain. Plusieurs Cardinaux et Evêques et grand nombre d'autres Evêques et personnages distingués assistaient à cette brillante réunion, et ont témoigné par leurs applaudissements des succès du jeune argumentateur et de leur bienveillante estime pour le Séminaire français, ainsi qu'on le verra par un extrait de la Correspondance de Rome que nous donnerons plus loin.

« Quelques jours après, le d. F. Supérieur a présenté au St-Fère le jeune séminariste français; et sa Sainteté a daigné le féliciter Elle-même avec la plus grande bonté de ses brillants succès.»

— « Le F. Bricchet a été victime d'un malheureux accident qui eût pu être des plus graves, si la Ste Vierge ne l'avait protégé. Ce cher Fère était monté sur un échaffaudage dans notre église pour examiner les travaux de peinture qu'il faisait exécuter dans la chapelle de St-Joseph; et, après son inspection, il mettait le pied sur l'échelle pour descendre, lorsque celle-ci glissa et le laissa retomber de tout son poids sur le pavé. Son craignit un instant pour ses jours. Cependant, au bout de quelque temps, il s'est heureusement remis, et à la fin du mois il ne ressentait plus que quelques douleurs, qui disparaîtront, on l'espère, peu-à-peu.»

Cité de Blackrock (Irlande)

Le Bulletin de la Communauté que nous venons de recevoir nous

communiqué les nouvelles suivantes: — « La distribution des prix de notre Établissement a eu lieu le 23 juillet, avec une plus grande solennité encore que les années précédentes. Mgr: l'Archevêque de Dublin a bien voulu, pour la première fois, nous faire l'honneur de venir la présider. Cette faveur marquait d'autant plus de bienveillance de sa part, qu'il devait aller peu après, à deux lieues d'ici, présider une autre cérémonie de ce genre dans un couvent. Plusieurs personnages distingués et une assistance de 150 à 200 personnes se pressaient autour de Sa Grandeur. Tout s'est très-bien passé, comme on pourra le voir par le compte-rendu qu'en ont publié les journaux. » (Voir à la 3^e partie.)

— « C'est notre troisième année scolaire que terminait cette distribution; et nous n'avons qu'à bénir le St et Immaculé Cœur de Marie des bénédictions qu'il n'a cessé de verser sur l'Établissement qui lui est consacré.

« La première année, nous finissions avec 26 élèves internes seulement; la seconde année se terminait avec 52; et, cette année, nous avons achevé les classes avec 70 pensionnaires, plus 20 externes.

« Ses études se sont aussi développées avec le nombre des élèves. Nos examens publics de fin d'année, qui ont eu lieu à la distribution des prix, ont été trouvés par toute l'assemblée très satisfaisants.

« Ce qui nous console encore plus, c'est le progrès de la piété. Les Enfants aiment généralement à s'approcher fréquemment des Sacraments. La petite Congrégation de la St^e Vierge, commencée dans le courant de l'année, promet d'heureux résultats. Un des pensionnaires que nous avons eus, l'année dernière, ne pouvant garder, à cause de son insubordination et de sa paresse, est devenu, cette année, l'édification du Collège; et il a fini, au bout de quelques mois, par entrer au Scolasticat où il va très-bien.

« Nos Fêtes Scolastiques sont actuellement au nombre de 15. Il ne nous manque que les ressources et un local plus vaste pour en avoir davantage.

« Le Fr. Ebenecht a été attaqué d'une maladie très-grave qui, en peu de temps, a mis ses jours en danger imminent. Dieu, comme

il l'assure, après avoir prié Notre Vénéré Père, il a été appelé à la Maison-Mère et autorisé par le C. S. Père à aller aux eaux minérales de Sultzmath en Alsace, qui achèveront, on l'espère, de le bien rétablir.

« Le C. S. Père a bien voulu venir à notre secours en nous envoyant un nouveau confrère, le F. Houvitys, attaché l'an dernier à la C^{te} de N. D. de Langonnet. »

— Le 8 Septembre, fête de la Nativité de la St^e Vierge, une pieuse cérémonie nous unissait aux Frères de la Maison-Mère. Deux Frères profès à l'expiration de leurs premiers vœux, les F. F. Théodore et Victorin, les renouvelaient pour cinq ans, selon l'autorisation du C. S. Père, et deux Novices Frères, irlandais l'un et l'autre, les F. F. Marie-Fabrick et Florentin, admis à la Profession par décret rapporté précédemment, immettaient pour la 1^{re} fois ces engagements sacrés, entre les mains du R. F. Supérieur de la C^{te}, spécialement délégué à cet effet, par le C. S. Père. C'était pour la première fois encore que notre C^{te} était témoin d'une cérémonie de Profession. Aussi a-t-elle produit les plus salutaires impressions. Tous ont senti se ranimer leur courage pour se donner à Dieu-jésus entièrement. Soit, notre divine Mère, bénir du haut du Ciel les résolutions prises en ce jour. »

Orphelinat de Glasnevin.

Nous avons annoncé à la 1^{re} partie le Décret d'abandon de cet établissement, avec l'exposé des motifs qui ont obligé le C. S. Père et le Conseil à prendre cette décision. Le refus formel et absolu du Comité de continuer les arrangements précédemment convenus et signés, et les difficultés sans cesse renaissantes ont fait exécuter cette mesure sans retard. C'était le 1^{er} Octobre 1869 que l'on avait pris la direction de l'œuvre. On l'a quittée cette année à la même époque.

En jetant un regard d'ensemble sur cette année, nous avons, du moins, la consolation de voir que les efforts de nos chers confrères employés à cette œuvre, n'ont pas été stériles, tant au point de vue de l'ordre et de la discipline, qu'au point de vue surtout de la piété et de la vertu. Et tous, même ceux que nous étions le plus opposés, l'avaient sans difficulté. Dans ce dernier trimestre, il y a eu, le 2^o juil.

si le 8 septembre, deux cérémonies de premières Communions qui ont contribué encore à raviver le sentiment de la pitié pour tous les enfants. Finis ce bien se continuer encore après nous!



Province d'Afrique.

Sénégal.

C^{te} de St Louis.

Le P. Bourré écrit à la Maison-Mère : « En dépit des blasphèmes contre la personne sacrée de Marie, provoqués par le ministre protestant que nous avait envoyé notre dernier Gouverneur, cette bonne Mère a été exaltée cette année, à St-Louis, d'une manière particulière : son mois béni a été suivi comme il ne l'avait encore jamais été. Après m'être entendu avec M. le Commandant de l'infanterie, Chef de bataillon, je fis la partition des plus jolies Litanies et des plus gracieux morceaux de musique que nous chantions à N. D. du Gard ; j'en appris les différentes parties aux enfants de l'école des Frères ; et, de son côté, le chef de musique de l'infanterie se chargea de les arranger pour ses hommes. Il nous promit de venir trois fois par semaine à l'église pendant tout le mois, de faire jouer par sa fanfare un morceau d'entrée et de sortie, et d'accompagner tous les chants des enfants. Il tint parole, et tout fut très-bien. Aussi tous nos chrétiens de St-Louis, même les plus indifférents, affluèrent à l'église. Et nous pûmes à cette occasion leur distribuer la parole de Dieu, et faire ainsi tourner au bien de leurs âmes la curiosité que les amenait dans le lieu saint. »

— Le jour de l'Ascension, une autre cérémonie plus touchante encore, la 1^{re} Communion des enfants des deux écoles, vint nous combler de consolation. Ces enfants étaient au nombre de soixante. — De toutes les premières Communions auxquelles j'ai assisté à St-Louis, depuis Gans que j'y suis, c'est celle où j'ai remarqué le plus de pitié.

« Pendant la retraite, comme on leur avait beaucoup parlé de N. D. des Victoires et des grâces nombreuses obtenues chaque jour par

son intercession dans toutes les parties du monde, ces chers enfants vou-
lurent, eux aussi, s'adresser à cette tendre Mère si bonne et si miséricor-
dieuse ; et ils lui écrivirent une lettre collective, signée de tous, pleine de
foi, de piété et de simplicité.

Cette lettre que le F. Rouvre' avait envoyée au C. So. Père, pour la
faire parvenir à N. D. des Victoires, a été lue à la réunion de l'Arché-
confrérie du dimanche 26 Juillet, fête de St. Anne ; et tous les asso-
ciés, nous écrit M. l'abbé Dumas, sous-Directeur, l'ont accueillie avec
un vif intérêt et une grande sympathie. On la trouvera dans la 3^e em
partie avec la réponse adressée aux enfants par M. Dumas au nom
de M. le Curé ; et reproduite dans l'Écho de N. D. des Victoires.

— Le dernier Bulletin n'annonçait pas d'excellentes nouvelles
de la santé de nos chers confrères de St. Louis. Depuis lors le Père
Blanc s'est beaucoup affaibli ; et l'on craint que le climat du
Sénégal ne lui fasse pas le bien qu'on en attendait. C'est toujours
une extinction de voix complète.

Le F. Rouvre' a eu quelques jours de fièvre, mais sans suites
graves.

Le C. So. Père se propose d'envoyer au secours de ces chers confrè-
res un des nouveaux Frères, pour remplacer le bon F. de Bégnier.

— Le nouveau Gouverneur de St. Louis, le Général Faidherbe,
est arrivé au Sénégal par le Sackel de Juillet. Il paraît très-
bien disposé envers la Congrégation, comme envers la Mission.
Il a parlé à Mgr. Hobé de sa visite au C. So. Père à Paris, et de
son regret de n'avoir pu assister à notre Fête de la Pentecôte S.

Il désirerait vivement voir s'augmenter le nombre des Mission-
naires, et déjà il a fait des instances pour faire rétablir le poste de
Bakel dans le haut du fleuve du Sénégal. Mais, comme l'a fait
remarquer Mgr. Hobé, pour ces stations de l'intérieur où le climat
est si difficile et si dangereux, il faudrait le secours de prêtres indi-
gènes. Espérons que l'établissement de Dakar pourra, dans quel-
ques années, en procurer à la Mission.

Cité de Gorée.

Le F. Rieffer écrit en date du 21 Sept. — « Nous venons d'être.

affligés, le 15 Jan, par un malheureux accident où nous avons perdu le meilleur et le plus dévoué de nos noirs. Eugène Hétiage, c'était son nom, s'en revenait de Dakar à Gorée avec plusieurs autres personnes, lorsque tout-à-coup, à 50 pas de la jetée, l'embarcation fut surprise par une violente tornade qui la fit chavirer. Cinq personnes ont péri, et parmi elles ce bon noir.

« Ce malheur a jeté la consternation à Dakar comme à Gorée. Mais tous ont surtout déploré la mort de notre bon Eugène, et nous particulièrement, car nous avons fait en lui une grande perte. C'était notre sacristain; et il était tout dévoué à notre C^{te} et à la Mission; pieux, obéissant, fidèle à toute épreuve. C'est lui qui avait donné au nouvel établissement de St. Joseph le premier tableau du glorieux saint inauguré par M^{gr} Hobbs. Chaque mois, en touchant son modique traitement, il mettait de côté 5 francs pour la St. Vierge, avant de rien prendre pour lui. C'était vraiment un modèle, un noir exceptionnel, comme disait le Commandant de Gorée au F. Possadat.

« Nous avons d'ailleurs la confiance qu'il était bien préparé. Avant de monter dans le canot, il était allé à Dakar à la Mission, saluer nos Frères, et faire une petite visite au C. S. Sacrement. Toute, au moment du danger, s'abandonna-t-il à Dieu avec confiance. Une femme qui était près de lui manifestait une vive appréhension; « Ce n'est donc pas de confiance en Dieu, lui dit-il, et il ajouta ces paroles: ecce ancilla Domini, fiat michi secundum verbum tuum; puis il disparut sous les flots. »

Sénégalie.

C^{te} de Dakar.

— Après avoir reçu les lettres apostoliques qui érigeaient la Sénégalie en Vicariat distinct et lui en confiaient la juridiction, M^{gr} Hobbs s'est empressé d'écrire au Souverain Pontife pour lui témoigner son humble reconnaissance et son entier dévouement pour la Mission pénitente confiée à ses soins. Le P. Pie a bien voulu répondre à Monseigneur par un Bref du 10 Septembre renfermant les encouragements les plus généreux et les plus bienveillants. On le trouvera à la 3^e partie avec la lettre de sa grandeur

— Ainsi que nous l'avons annoncé au dernier Bulletin, le F. D. qui s'est embarqué pour France sur la fin de Juillet, n'ayant pu partir les mois précédents à cause de la mauvaise santé de M^{gr} Hobé. Grâce à deux jours d'avance qu'a gagnés le paquebot pendant la traversée ce cher Père a pu encore arriver à la Maison-Mère pour les premiers jours de la retraite; il a eu le bonheur de continuer avec nous ces exercices, et de faire ses vœux perpétuels avec les autres Fr^{es} qui y étaient appelés, à la fête du St. Cœur de Marie.

On se rappelle que ce cher confrère avait été envoyé en Afrique, en 1857, n'étant encore que Scolastique, à cause de sa faible poitrine qui paraissait gravement menacée. Nous avons vu avec plaisir que le climat africain, la parfaitement rétablie. Il a apporté avec lui divers objets de curiosité et d'histoire naturelle pour le musée de la Maison-Mère; pour la St^e Enfance et pour le Musée d'histoire naturelle.

À son départ de Dakar, tous nos chers confrères de cette Comm^{te} se trouvaient très bien; et depuis lors, le F. Reich, que M^{gr} Hobé avait chargé de remplacer le F. Stueb, nous apprend que la St^e Vierge les a tous parfaitement protégés des atteintes de la mauvaise saison, bien que les fièvres aient sévi pendant quelque temps avec assez de violence dans les environs.

— Le F. Veltz a été rappelé de St^e Marie de Gambie à Dakar pour y aider les F. Reich et Duby en l'absence du F. Stueb. Grâce à la protection de Marie, tout continue, nous écrit-on, à aller bien.

Avant la fête du St. Cœur de Marie, le F. Reich a prêché à la Communauté des Filles du St. Cœur de Marie, leur retraite annuelle qui les a plus que jamais renouvelés et confirmés dans leurs généreuses résolutions.

À la même époque, M^{gr} Hobé a admis dans la division des latinistes deux nouveaux élèves qui manifestaient un vif désir d'étudier pour embrasser l'état ecclésiastique.

La fête du St. Cœur de Marie a été célébrée, nous écrit-on outre le F. Reich, avec toute la solennité possible, en union avec la Maison-Mère. Sa Grandeur était venue de St. Joseph à Dakar pour cette belle fête; et malgré les fatigues du voyage, elle a présidé elle-même la solennité. Le soir, il y a eu procession magnifique de toutes

les Communautés réunies, dans les allées du jardin de la Mission, alors embellies d'une verdure extraordinaire, et préparé avec zèle par les soins du bon F. Antonin, heureux de voir la St^e Vierge venir pour la première fois bénir les fruits de ses travaux.

— La famine qui a eu lieu dans le pays de Saboum a poussé vers Dakar un grand nombre de pauvres noirs demandant en grâce à travailler pour gagner de quoi soutenir leur vie. On en a profité pour faire divers travaux autour de l'établissement, et surtout pour donner à ses infortunés le pain de la parole de Dieu. On a établi, près de la C^{te} des Sœurs de l'Immaculée Conception, une Case-hôpital pour y recueillir et soigner les pauvres malades. On lira avec intérêt à ce sujet, dans la 3^{ème} partie, un petit récit du F. Duby sur la conversion d'un pauvre noir abandonné de tous, et ramené à Dieu par la charité des Missionnaires et des Sœurs.

Cité de St-Joseph de Ngazobil.

— On a vu dans le dernier Bulletin l'intérêt que le Gouverneur par intérim du Sénégal, M. Finet-Laprade, portait à l'œuvre de St-Joseph. Le nouveau Gouverneur, M. Faidherbe, n'a pas manifesté moins de bienveillance. Dès son arrivée, le 11 Juillet, après être descendu un instant à Gorée, il est allé immédiatement à Dakar visiter la Mission; et, dès le soir même, il est reparti avec Mgr Hobé pour voir le nouvel établissement de St-Joseph, pour lequel il a témoigné le plus vif intérêt, comme on le verra par une lettre du Père Strub que nous reproduirons plus loin.

— Le Ministère de la Marine et des Colonies vient aussi de donner à cette œuvre une nouvelle marque de sa bienveillante protection. Après avoir reçu le Décret de l'Empereur confirmant la concession de terrain qui lui était faite, Mgr Hobé s'empressa d'écrire au Ministre, en date du 1^{er} août, une lettre de remerciement; demandant en même temps un petit compte-rendu des premiers travaux. M. de Trassoutz, l'auteur lui a répondu le 2 septembre suivant par une lettre des plus bienveillantes, où il lui offre tout son concours pour la sécurité, la prospérité et le développement de l'entreprise. Ces deux pièces méritent d'être rapportées en entier; on les trouvera à la 3^e partie.

— Comme on le verra par le rapport précité de M^g Hobès, la femme du Saléon a amené un grand nombre d'ouvriers. Aussi les travaux ont-ils marché rapidement; tant pour les constructions que pour les défrichements et plantations.

Dès le mois d'août, on avait élevé un grand corps de bâtiment de 52 mètres de long sur 9 de large, avec un rez-de-chaussée et un étage.

Tout le coton, il pousse à merveille, d'après ce qu'a écrit le F. Engel. Le premier semis s'est trouvé à être fait un mercredi, jour dédié à Saint-Joseph, et déjà dès le vendredi soir on voyait paraître les plants. A la fin du mois d'août, l'on comptait 125 hectares d'ensemencés. A la mi-Septembre les 1^{ers} semis commencent à fleurir, et pour la fin du mois d'octobre ils pourront déjà entrer en maturité. Tout s'annonce d'ailleurs sous d'heureux auspices, bien qu'il y ait eu un peu de retard par suite du retard même des pluies.

— M^g Hobès reste lui-même habituellement à St-Joseph pour suivre et diriger les travaux, secondé par le F. Engel. Sa santé, fatiguée au mois de juin, s'était un peu remise au bon air de la côte de Soal; mais, au mois d'août, dans son voyage de St-Joseph à Dakar pour la fête du St-Cœur de Marie, qu'il avait eue pourvoir faire à cheval, il s'est trouvé, par suite de divers accidents fâcheux, exposé à la pluie et autres intempéries de la saison, et il fut pris d'une grosse fièvre avec congestion à la tête et d'autres mauvais symptômes. Il écrivait au C. S. Père: que s'il avait été novice en Afrique, il y aurait suc-combé. Mais, grâce aux remèdes prompts et énergiques qu'il a su employer, le mal a été arrêté à temps; et, après quelques jours, il était à peu près rétabli.

A la même époque, le F. Engel a été aussi atteint d'une forte fièvre à St-Joseph; mais, à la fin de Septembre, il allait également bien.

Les Frères de St-Joseph ont non moins été éprouvés par la maladie. Le F. Marie-Amand a été pris d'une espèce d'encéphalite ou affection de cerveau qui lui a occasionné plusieurs fois le délire. Grâce à Marie, sa Céléste protectrice, il était aussi en convalescence à la fin de Septembre. Monseigneur l'a envoyé à Dakar où il achève, on l'espère, de se rétablir complètement.

C^{té} de Joal.

— Le F. Vandel, qui avait été envoyé par M^{gr} Kobis de Dakar à S^{te} Marie de Gambie pour y remplacer le F. Doby, a été rapatrié au mois de Juillet à Joal, où il se trouve actuellement avec le Père Lacombe, en remplacement du F. Lamoise. Ce cher Père, qui éprouvait très-souvent à Dakar de petites fièvres, se trouve maintenant plus acclimaté, surtout depuis qu'il est à Joal; et il se met avec ardeur à étudier la langue Wolof.

— Le Samedi, 4 Juillet, veille du Dimanche du précieux Sang, M^{gr} Kobis a établi à Joal une maison de Filles du S. Cœur de Marie. C'est le premier essaim sorti de la Communauté de Dakar; nous espérons qu'il en sortira d'autres encore, peu à peu, pour aller s'établir sur divers points de la Côte, et aider les Missionnaires à conquérir au divin Maître leurs pauvres compatriotes.

La petite C^{té} de Joal se compose de quatre Sœurs Professes. Elle doit s'y occuper de l'éducation des petites nègresses. Le Père Lacombe annonce au E. S. Père quelques détails à ce sujet pour une prochaine lettre.

—❦—

 C^{té} de S^{te} Marie de Gambie.

Le F. Vandel écrit à la Maison-Mère sur cette Mission:

— « Pendant le séjour que j'ai fait à Gambie, j'ai été bien content des progrès de la Religion en cette colonie. Tous les fidèles sont d'une exactitude admirable à se rendre aux offices. L'église qui, quoique assez grande, est trop petite pour contenir l'affluence, les Dimanches et fêtes surtout. Aussi, le F. Blanchet pense-t-il à l'agrandir prochainement. Les catéchismes sont aussi très-suivis. Chaque jour même un bon nombre de personnes viennent aussi assister à la prière du matin, à la prière du soir et à la sainte Messe, tant dans l'église que dans la chapelle des Sœurs.

« Les Marabouts perdent de plus en plus leur influence; et, bien que leur commerce de gris-gris se fasse encore sur une échelle assez grande, il diminue cependant beaucoup. Le dévouement et les soins charitables des Sœurs de l'Immaculée Conception pour les pauvres et les malades contribuent beaucoup à ces heureux résultats.

« Ces progrès sont d'autant plus consolants que l'on avait à combattre non seulement le mahométisme et le fétichisme, mais encore le protestantisme. Les ministres Wesleyens sont à Gambie depuis 40 ans, et ils n'ont pas encore obtenu de succès sérieux. Quant à nous, il n'y a que quelques années, on poursuivait encore nos missionnaires à coups de pierres; maintenant tout le monde nous respecte. Pour développer ce bien; il faudrait quelques confrères sachant l'anglais, surtout pour les écoles. Aussi le F. Blanchet a-t-il bien hâte de voir arriver le Frère Irlandais promis par le C. S. Père. » (Lettre du 28 août.)

Guinée.

C^{te} de Ste Marie du Gabon.

— Le F. Duparquet, qui s'était embarqué le 21 mai pour venir en France, est arrivé à la Maison-Mère en bonne santé le 23 Juillet. Ce voyage lui a fourni l'heureuse occasion de visiter à peu-près toute la côte d'Afrique depuis le Gabon jusqu'à Sierra-Léone, et spécialement les bouches du Voïger, côte qui se trouve toujours comprise, du moins pour sa plus grande partie, dans le Vicariat de la Guinée. À son retour, il en a fait au C. S. Père, une relation intéressante, qu'on pourra lire à la 3.^e partie.

Ce cher Père a mis aussi à profit son séjour au Gabon pour recueillir plusieurs objets d'histoire naturelle, et entre autres un très-bel herbar et divers coquillages, que le C. S. Père a fait offrir au Muséum d'histoire naturelle, avec quelques objets apportés par le F. Strub, en reconnaissance des graines que ces Messieurs nous avaient procurées à diverses reprises. Ces dons ont été accueillis avec un vif intérêt, et particulièrement les crabes du F. Duparquet, dont l'espèce était encore à peu-près inconnue dans les collections du Muséum. M. Milne Edwards, qui est chargé de cette partie au jardin des Plantes, a écrit au F. Duparquet une lettre de remerciement que l'on trouvera à la troisième partie; en offrant en même temps plusieurs exemplaires d'ouvrages sur l'histoire naturelle.

— Peu après l'arrivée du F. Duparquet en France, le Bon

Dieu appelait à lui le cher F. Modeste. C'est un nouveau sacrifice bien douloureux pour cette pauvre Mission du Gabon, déjà si éprouvée. En outre des services qu'il rendait pour les enfants de l'école, et pour les apprentis, le F. Modeste était spécialement utile pour la partie du chant et de la musique, partie qui a dans ces contrées une importance particulière. Mais du haut du Ciel, où il est allé, nous l'espérons, rejoindre Notre Vénéri Père, ce cher Frère n'oubliera pas la Mission du Gabon, et son sacrifice attirera sur elle de nouvelles grâces et bénédictions de Dieu. On trouvera à la 3.^e partie une petite notice sur ce bon Frère.

— Nos chers confrères du Gabon ont fait leur retraite annuelle, comme à la Maison-Mère, avant la Fête du S.^t Cœur de Marie. C'est toujours pour tous, comme l'écrivait le P. Le Berre, un bonheur de faire ces pieux exercices en union avec la Maison-Mère.

Quelques jours après, le P. Le Berre a prêché également une retraite de huit jours à la C^{té} des Sœurs de l'Immaculée Conception.

— Les travaux de la chapelle s'avancent un peu lentement faute de bras et de ressources, mais aussi plus solidement et à moins de frais.

— Comme on a pu le voir dans le journal de Moonde (n^o du 28 août), M. le Baron Didelot qui était parvenu au terme de son exercice, vient d'être remplacé dans le Commandement de la division navale des côtes occidentales d'Afrique par M^o. le Contre-Amiral Laffon de Ladibat. Ce nouveau Commandant est protestant. Nous ne savons encore quelles seront ses dispositions envers la Mission; mais il est à craindre qu'il ne soit pas aussi favorable que son prédécesseur.

Le Journal de France (n^o du 5 août) nous apprend que la division navale des côtes occidentales d'Afrique de la Côte-d'Or et du Gabon doit se composer de huit navires de guerre. Le Chef-lieu de cette Division, ajoute le même Journal, est toujours au Gabon où l'Établissement français a pris depuis 1854 beaucoup d'importance. Autour de lui sont venus se grouper 14 villages. Depuis 1859 notre commerce s'est particulièrement étendu dans l'intérieur, par suite de l'exploitation de la rivière Como, qui nous a mis en rapport avec les Boudoua, les Bahalais et surtout avec les Tahouins ou chasseurs d'éléphants, tribu industrieuse, commerçante et brave, qui, descendue des montagnes du cristal, tend chaque jour à se rapprocher de nous....

« Ils commencent à venir dans nos établissements, à bord de nos navires
 « et dans nos factoreries, ce qu'ils ne font pas avec les Anglais et avec les
 « Américains qu'ils craignent » Ce sera là aussi, nous l'espérons, un
 moyen pour les Missionnaires, de les évangéliser et de les gagner à
 notre St. Religion.

Île Maurice.

Cité du Port - Louis.

— Le F. Blanpin, autorisé par le C. S. Père à revenir en France est parti de Maurice dans le courant de Juin pour l'île Bourbon, où il a eu le plaisir de passer quelques jours au milieu de nos chers Confrères de cette colonie; et il nous est arrivé à la maison-mère le 4 août, après une heureuse traversée par Suez, apportant des C^{tes} de Maurice et de Bourbon, pour l'époque où il les quittait, d'excellentes nouvelles.

— Nos Frères de Maurice se sont réunis à la fin du mois d'août à la Maison de la St^e Croix pour y faire leur retraite annuelle. Tous ont pu y assister ensemble, à l'exception du F. Laval et du F. Guilmoin. Le bon F. Laval était trop malade pour suivre les exercices et supporter l'air vif de St^e Croix; et le F. Guilmoin a dû rester à son poste, forcément retenu par les occupations du St. Ministère. Cette retraite commencée le 30 août, octave de la Fête du St. Cœur de Marie, s'est terminée le 5 septembre par la rénovation annuelle des vœux. Le F. Stervemou a renouvelé, en cette occasion, ses vœux pour cinq ans entre les mains du F. Chevaux. Tous, écrit ce dernier « au C. S. Père, ont été bien heureux de ces saints jours de retraite. » Tous en ont été grandement consolés et encouragés. Les manquements de l'année ont été signalés avec franchise et simplicité; et tous ont renouvelé avec ferveur leurs bonnes résolutions, que Notre Seigneur bénira, nous l'espérons. »

— Les travaux de l'Église de St^e Croix se trouvaient suspendus faute de fonds suffisants pour les continuer. On n'a vu qu'un moyen de trouver des ressources, c'était de faire tirer et vendre au profit de cette œuvre le portrait du F. Laval, que tout le monde, à Maurice, s'empreserait sans nul doute de se procurer. Mais comment

vaincre la modestie et l'humilité du bon Père ? Il a fallu pour cela livrer plus d'un assaut. Cependant, pour sa chère église de St-Croix, comment toujours refuser ? Ce cher Père a donc enfin consenti à se laisser vendre pour elle. Le F. Blampin nous a apporté sa photographie ; et sur l'autorisation du C. D. Père, exceptionnellement accordée pour les circonstances touttes particulières, à la demande de nos Pères de Maurice ; on s'occupe maintenant de le faire tirer à Paris à un grand nombre d'exemplaires, ce qui nous procurera en même temps à nous-mêmes l'avantage de l'avoir.

— On sait que depuis plusieurs mois déjà, Mgr Collier était revenu en Europe pour cause de santé. Il paraît qu'il pense maintenant à donner sa démission ; et l'on désigne déjà comme devant lui succéder, le Frère des Bénédictins de Douai, le R. F. Michel-Adrien Hardinson.

— Il était question depuis longtemps déjà de faire à l'île Maurice une fondation des Filles de Marie. Ce projet, que diverses difficultés avaient dû faire suspendre, vient d'être repris dernièrement, sur l'initiative même de M. l'abbé Commerford, Vicaire général de Mgr Collier et chargé par sa Grandeur d'administrer le diocèse en son absence. On a compris la nécessité de multiplier autant que possible les maisons religieuses pour les écoles et les hospices, afin de résister à l'envahissement du protestantisme. Il existait bien déjà dans l'île une Communauté de Sœurs de Charité établie par Mgr Collier, sous la Règle de St-Vincent-de-Paul, en 1853 ; mais elle était insuffisante pour tous les besoins. On a donc pensé à appeler en même temps une autre Communauté, et M. l'abbé Commerford a cru que la pieuse société des Filles de Marie était celle qui pouvait le mieux convenir au pays. Après s'être entendu avec Mgr Collier qui lui a laissé plein pouvoir à cet égard, il en a écrit vers le mois de juillet à la Sr^{te} Mère Madeleine à Bourbon. Ce projet n'est pas sans difficultés par suite de la diversité de nationalité et de juridiction des deux colonies &c. Il est à espérer toutefois que ces difficultés s'aplaniront, peu-à-peu, pour le plus grand bien des âmes et la plus grande gloire de Dieu.



Ct^e de l'Immaculée-Conception.

Depuis la mort de M^r. l'abbé Faquet, les F. F. Guilmin et Maestre restent seuls chargés du service de cette grande paroisse, avec M^r. l'abbé Marquay qui en est le curé. Nonobstant leurs grandes fatigues, le Bon Dieu cependant soutient toujours leurs forces et bénit leurs travaux.

Ct^e de St Julien-de-Flacq.

Le F. Lambert écrit de cette Ct^e au E. S. Père en date du 21 juin : « Le F. François travaille toujours au salut des âmes avec cette activité qu'on lui connaît. Sa santé s'est remise, cependant, il se plaint quelquefois que ses forces ne répondent pas comme auparavant à l'ardeur de son zèle.

« Le bon F. François nous aide en travaillant avec courage à la culture de la propriété dont nous jouissons ici.

« Pour ce qui me concerne moi-même, ajoute le F. Lambert, je n'ai qu'une seule peine, c'est que mes infirmités ne me permettent pas toujours d'aller visiter les malades dans les quartiers éloignés; et souvent même le chemin du presbytère à l'église répète plusieurs fois me fatigue et m'oblige au repos. »

Ct^e du Grand-Port.

Les F. F. Chiersi et Stervennou continuent toujours avec courage l'évangélisation du vaste quartier qui leur est confié; et Dieu ne cesse aussi de bénir les efforts de leur zèle. Nous n'avons du reste, pour ces derniers mois, aucuns détails particuliers.

Ile de la Réunion.

Ct^e de la Providence.

Le F. Dubois écrit au E. S. Père. — « Nous avons fait notre retraite annuelle les jours qui ont précédé la fête de l'Assomption, pour la terminer la veille de cette solennité. Nous l'avons avancé un peu cette année pour avoir la facilité d'avoir avec nous le F. Dhyèvre.

Selon l'autorisation que vous avez bien voulu me donner, Mon E. S. Père, j'ai

recu à la fin de la retraite, en présence de la C^{te} réunie, les vœux perpétuels du S. Vincent. Le Bon Dieu nous a fait beaucoup de grâces pendant ces saints jours. Fuisse-t-il nous accorder aussi celle d'être bien fidèles à nos bonnes résolutions !

« Les Novices Frères ont fait également leur retraite quelque temps après, et avec eux les P. F. Hilarion et Marie, Joseph. Ils l'ont terminée le jour même de la fête du S. Cam. de Marie. Le S. Marie — Joseph a renouvelé en ce jour ses vœux pour cinq ans ; et deux postulants, Louis Coinet et Alfred Schmitt, ont fait, selon votre autorisation, leur première consécration comme Novices-Frères. Le 1^{er} a recu en religion le Nom de Narcisse ; et le second celui d'Elysée.

« Votre petit Noviciat se compose ainsi actuellement de 4 Novices et de 3 postulants, tous bien disposés et bien fervents. (S. au 5 juil.)

« Les réclamations et les attaques contre l'Établissement de la Providence, dont il a été parlé au dernier Bulletin, nous ont valu deux visites de M. le Gouverneur. Une première fois il est venu seul avec sa Dame, pour nous témoigner de sa bienveillance ; et ensuite il est revenu accompagné de M. Laserve, le Rédacteur en chef du Journal du Commerce qui avait publié ces méchants articles, et de l'un de ses collaborateurs. Il voulait leur montrer, pièces en mains, le peu de fondement et l'injustice de leurs attaques. C'était peut-être de sa part beaucoup de condescendance ; mais, quoiqu'il en soit, cette visite n'a pas laissé que de nous être utile. M. le Baron Darricau leur a tout fait voir et tout expliqué en détail et dans le meilleur sens. Ces Messieurs ont pu s'imaginez par eux-mêmes de la vérité des choses ; et ils se sont retirés en avouant que les choses n'étaient pas si mal. A chaque instant, devant les explications et les preuves que leur étaient données, on les entendait dire : ah, je ne le savais pas... J'ignorais... S'il en est ainsi... Et, enfin, en dernière analyse, tout s'est heureusement terminé à notre avantage, et à celui de l'Établissement »

« Mais à peine sortis de cette épreuve ; nos chers confrères de la Providence ont eu à en subir une autre plus terrible et plus cruelle. C'est une épidémie de fièvre typhoïde qui s'est répandue dans l'Établissement. Le 1^{er} cas, arrivé le 9 juillet, resta sans suite ; mais à peine l'enfant qui avait été atteint sortait-il de l'infirmerie que, le 9 août, trois

de ses camarades se trouvèrent saisis du même mal, puis plusieurs autres successivement; et, en quelques jours, 36 enfants en étaient frappés à la fois, à l'École professionnelle.

En après l'épidémie se répandit aussi dans le Pénitencier; et 40 enfants s'en trouvèrent atteints dans le même temps. C'était une épouvante générale; et le Gouverneur mit l'Établissement en quarantaine pour empêcher le fléau de gagner la Colonie. Que l'on juge de la désolation de nos chers Compagnons! Cependant, la divine Providence avait pourvu à tout. Nos Pères venaient d'entrer en possession de l'île à Guillaume, dont il a été question au dernier Bulletin. On y conduisit les enfants de l'École professionnelle, qui s'y trouvèrent parfaitement à l'abri de la contagion; et l'on n'eut heureusement à regretter parmi eux qu'un seul cas de mort.

Plus tard, les enfants du Pénitencier furent transportés à la Montagne. Deux d'entre eux succombèrent, mais les autres purent se guérir.

Tous nos chers Compagnons, Pères et Frères, avec les généreuses Filles de Marie, se sont dévoués avec zèle et courage au soin de leurs pauvres malades; et, grâce à Dieu, aucun d'eux n'a été atteint du fléau. C'est une protection particulière dont nous devons tous remercier la divine Providence.

D'après les dernières nouvelles, le fléau est enfin passé. La quarantaine a été levée le 1^{er} octobre. Les enfants de l'École professionnelle, revenus de l'île, ont repris joyeusement leurs travaux, et tout va bien. Ça été pour nos chers Compagnons une occasion de voir combien on leur était attaché dans la colonie, car de vifs témoignages de sympathies leur ont été donnés de toute part en cette pénible conjoncture.

Nous n'avons pu donner ici qu'un résumé des nouvelles de cette épidémie. On trouvera à la 3^e partie un rapport plus détaillé du F. Vincent à ce sujet.

C^{te} de la Neuville.

Le F. Dhyèvre a eu aussi sa part de travaux dans l'épreuve qui a frappé la Providence. Et il s'est dévoué avec zèle au soin des enfants envoyés au lazaret de la Montagne.

Côte orientale d'Afrique.

Côte de Zanzibar.

La rareté jusqu'ici des relations avec Zanzibar, soit de l'Europe, soit de Bourbon, nous avait fait craindre que nos chers Confères, une fois rendus dans leur Mission, ne restassent isolés et comme perdus sur cette vaste côte orientale d'Afrique, sans pouvoir communiquer avec la Maison-Mère qu'à de longs et rares intervalles. Et c'était là, pour le C. d. Fère, une inquiétude des plus vives. Mais ces craintes se sont heureusement dissipées, du moins pour ces derniers mois. Le Consul anglais a bien voulu, pour l'avantage du pays et de la Mission en même temps que pour ses propres intérêts, employer son vapeur à faire le service de Zanzibar aux Seychelles, pour y correspondre avec la maille anglaise de Maurice et Bourbon à Suez; et ainsi, nous avons pu, à peu près régulièrement chaque mois, depuis Juillet, correspondre avec nos chers confères de cette nouvelle Mission.

— Cette première difficulté levée, il en restait une autre non moins sérieuse, du côté de l'état financier peu prospère de cette Mission. Les premières installations avaient été faites sur un très-bon pied, par M. l'abbé Fava, vic. gal de Mgr Maupoint qui, comme on le sait était allé lui-même fonder cette mission. Mais, par suite d'une erreur sur le point de départ dans les finances, les dépenses se trouvaient avoir dépassé assez notablement les secours de la Propagation de la Foi et de la 5^{te} Enfance. Du reste, la Mission était très-convenablement établie, et c'est là une chose bien précieuse sans doute; mais il n'y avait pas moins des dettes assez grandes.

En prenant donc la direction de la Mission dans ces conditions, le P. Horner s'est trouvé d'abord un peu embarrassé, mais non tout à fait déconcerté, d'autant que les premières dépenses, les plus essentielles étaient faites. Il a commencé par faire suspendre les constructions et renvoyer à Bourbon plusieurs ouvriers inutiles; puis il s'est efforcé de réduire autant que possible les dépenses non nécessaires, en les mesurant sur les ressources.

Par ce moyen, on pense que d'ici à quelque temps tout pourra être mis en équilibre, eu égard surtout, d'une part, aux nouveaux

secours que l'on attend des Œuvres de la Propagation de la Foi et de la 2^e Enfance, et d'autre part à la bienveillante coopération de M^g: Moaupoint, qui continue toujours à porter à cette Mission le plus vif intérêt.

Il y a lieu d'espérer d'ailleurs que la Mission pourra elle-même, peu à peu, se créer des ressources pour s'aider par le moyen surtout des ateliers. Il n'y a dans cette île de Zangibar presque aucun ouvrier, même pour les choses les plus nécessaires. Tous les commerçants européens et les arabes eux-mêmes sont donc heureux de pouvoir recourir aux ateliers de la Mission, dont ils reconnaissent l'utilité et récompensent généreusement les travaux. Les ouvrages de fonderie et serrurerie dirigés par le F. Félicien commencent en particulier à avoir une certaine réputation; et le Gouverneur de Zangibar, Seid-Seliman, l'a pris, comme mécanicien, en affection particulière.

— L'utilité et les avantages que l'Établissement offre pour le pays par ses ateliers contribue encore à maintenir sa réputation, tant près des Arabes que près des étrangers.

Quelques jours après la visite du Sultan dont il a été parlé au Bulletin précédent, nos Frères sont allés le remercier et son Hollema les a reçus avec la plus grande bienveillance et la plus aimable courtoisie. Les Filles de Marie sont allées également de leur côté visiter les Sibis ou princesses de la cour et ont été comblées de cadeaux.

Les Consuls étrangers établis à Zangibar sont aussi très-bien disposés envers la Mission. Le gérant du Consulat français, M. Jablonski est pour les Missionnaires un ami dévoué. Les Consuls anglais et hanois bourgeois, quoique protestants, se montrent eux-mêmes très-bienveillants et très-favorables à leur égard, et ils mettent notre Établissement bien au-dessus des missions protestantes, que, disent-ils, ne font rien. On trouvera quelques détails à ce sujet dans les lettres du F. Horner dont nous donnerons des extraits à la 3^e partie.

— Au mois de juillet, il y avait à la Mission 37 enfants des deux sexes, tous baptisés, dont 15 petites filles suivant l'école des Sœurs, et 22 petits garçons suivant l'école et les ateliers des Missionnaires. On peut aisément avec plus de ressources en augmenter le nombre. Les esclaves se vendent sur le marché de Zangibar par centaines, mais

ils coûtent encore de 25 à 50 francs.

Le P. Horner est allé dernièrement faire une descente en terre ferme à Bagomojo, à Cou. 7 lieues environ de Zanzibar, où l'on projette pour l'avenir un nouvel établissement. Le Mahométisme y exerçant moins d'influence, on espère que le bien y sera aussi plus facile à faire.

— M. l'abbé Schimpff, après avoir introduit nos Pères, envers lesquels il s'est d'ailleurs très-bien montré, a quitté la Mission pour retourner à Bourbon. Un navire anglais a bien voulu lui procurer le passage gratuit ainsi qu'à deux Filles de Marie retournant à la Providence.

Il faudra sans doute un autre Père, pour remplacer M. Schimpff. Aussi le C. S. Père pense-t-il y envoyer prochainement un des nouveaux Profes, avec un ou deux Frères pour les écoles et les ateliers.

— Le médecin attaché à la Mission par le Gouverneur de Bourbon M. Sémant, avait aussi quitté Zanzibar précédemment pour revenir en France. Dès son arrivée à Paris, sur la fin de Septembre, il est venu faire visite au C. S. Père. C'est un homme très-religieux et qui s'est vraiment dévoué pour la Mission pendant trois années. Il nous a donné de nos chers Confères d'excellentes nouvelles. Il se propose de faire sur le climat du pays un rapport qui nous espérons avoir pour le prochain Bulletin.

Il nous a apporté plusieurs objets de Zanzibar que le P. Horner lui avait confiés pour la Maison-Mère, et en particulier de l'encens d'Arabie de la plus pure qualité.

— Le P. Baur s'appelle maintenant à Zanzibar le P. Étienne. Il paraît que son nom se trouvait à avoir dans la langue du pays, le Sahouili, une signification peu convenable; et l'on est convenu de le désigner par son nom de Religion, le P. Étienne.

— Nos chers Confères de Zanzibar ont fait leur retraite annuelle au commencement du même mois de Septembre, afin de se retremper dans le recueillement et la prière, et travailler avec plus de ferveur à leur propre sanctification, en même temps qu'à la conversion des âmes.

Cité de Chandernagor.

— Nous avons reçu la suite du rapport que nous annonçaient nos chers confrères de Chandernagor sur les œuvres de leur Communauté, et dont nous avons donné le commencement au dernier Bulletin. La première partie traitait, comme on se le rappelle, du ministère paroissial; la seconde, que nous donnerons à la 3.^e Partie de ce Bulletin, parle de l'œuvre des écoles, qui est sans contredit l'œuvre principale, et, comme partout, l'espoir de l'avenir.

Selon que l'expose le rapport, les enfants se divisent en trois catégories ayant chacune leurs classes séparées: les élèves Bengalis et payens, qu'on appelle natifs ou indigènes; les élèves catholiques; et les élèves de la classe payante composée d'élèves catholiques ou protestants. Il y a en outre une petite école du soir pour les Copayes ou soldats indigènes.

La 1.^{re} classe compte plus de 100 élèves; c'est la plus importante par le nombre; et celle aussi où il y a le plus à faire. On verra avec intérêt comment ces pauvres enfants, bien que tous encore payens, se sont enrôlés avec zèle dans l'œuvre de la 1.^{re} Enfance.

La 2.^e et la 3.^e classe ne comptent chacune qu'une vingtaine d'enfants. On pourrait faire parmi eux beaucoup de bien; mais le peu de temps que leur permet de rester à l'école le déplacement continuel des familles est un grand obstacle.

L'école militaire compte 12 hommes qui viennent assiduellement chaque soir.

Nos bons Frères de Chandernagor se doivent avec zèle et générosité à ces différentes écoles, comme on le verra par le rapport qui nous est envoyé.

— Les chaleurs des mois d'Avril et de Septembre, qui sont les deux mois les plus pénibles de l'année à Chandernagor, ont un peu fatigué nos chers confrères. Le F. Barthet et le F. Adélaïde ont eu particulièrement à souffrir par les fièvres. Cependant tous allaient assez bien lors des dernières nouvelles. Le F. François-Joseph lui-même, quoique toujours un peu faible de poitrine, se sentait néanmoins.

Province d'Amérique.

Martinique.

C^{te} de St Pierre.

— Le F. Brunetti, n'ayant plus à remplir au Collège de Cayenne les fonctions de professeur et d'aumônier, pour lesquelles il avait été spécialement envoyé en cette colonie, a reçu son obédience pour la Martinique, ainsi qu'il a déjà été annoncé à la partie officielle du dernier Bulletin. Ce cher Père est parti de Cayenne par le packet anglais, le 2 juillet, et est arrivé à sa nouvelle destination dans la nuit du 12 après une heureuse traversée.

À son arrivée il a trouvé dans le deuil la C^{te} de la Martinique. Le bon F. Seloup venait de rendre dans la même journée sa belle âme à Dieu. La mort de ce cher Confère a été, comme sa vie, des plus édifiantes, ainsi qu'on le verra par la notice biographique que nous donnerons à la 3^e partie.

À la fin du même mois, le F. de Beaurepaire est parti avec le F. Michel pour revenir en France. Ils sont arrivés ici pendant notre retraite annuelle le 18 août. Le F. de Beaurepaire est arrivé bien fatigué; depuis le 2 juillet il n'a pas pu dire la S^{te} Messe, et il est à craindre que la saison de l'automne en France ne lui soit pas favorable.

Tous nos autres Confères de la Martinique sont d'ailleurs en très-bonne santé. Ils ont été du reste assez éprouvés jusqu'à présent.

— Mgr. Boutonnet, évêque de la Guadeloupe, est allé à la Martinique dans le courant de Septembre pour y conférer les saints Ordres et le Sacrement de Confirmation. Il a été reçu avec joie par toute la population, privée hélas! depuis si longtemps d'un premier Pasteur. Monseigneur a bien voulu visiter nos divers établissements de la Martinique. Nos Pères se sont empressés, comme on le pense bien, de lui faire le meilleur accueil, et sa Grandeur de son côté a été on ne peut plus satisfaite.

Le P. Emonet écrit à ce sujet au E. R. Père « Mgr. Bontinnet » :
 « Si surques et émerveillée de l'état florissant de nos œuvres. Il
 « disait à chaque instant : — « nous n'avons rien de pareil à la Gua-
 « loupe. » Et il surmontait être frappé de voir que nous sommes ici le plus
 « solide appui de l'autorité ecclésiastique, des plus dévoués et des plus liés-
 « intéressés serviteurs. Son Vicaire général nous disait : — « Monseigneur
 « avait des préjugés contre les religieux ; ils sont déjà bien tombés depuis
 « qu'il connaît votre Supérieur général et voit les bons sujets que lui-
 « fournit le séminaire colonial. Ils tomberont tout-à-fait ici. » — En un
 « mot ; ajoute le P. Emonet ; Monseigneur est parti enchanté de nous,
 « il nous a laissés aussi très contents de lui. »

On trouvera à la 3.^e partie un petit récit de cette visite de Mgr.
 Bontinnet à la Martinique dans une lettre du P. Emonet reproduite
 par un journal de la Colonie, le journal *Les Amis*. (n.° du 26 Sept.)

— Le séminaire Collège que dirigent nos Pères à la Martinique
 vient de recevoir un témoignage favorable de la force des études, publié
 en ces termes par le journal officiel de la Colonie, le Moniteur
de la Martinique.

« Le jeune Martinneau Georges, élève du séminaire-Collège de
 « St-Pierre-Martinique, un mois à peine après son arrivée en France, a
 « subi à Paris d'une manière très-brillante, l'épreuve du baccalauriat
 « en lettres avec la mention très-bien, cet élève a été félicité par
 « les examinateurs qui ont surtout loué les méthodes suivies dans l'établissement
 « où le candidat avait fait ses études.

« Ce succès, ajoute le même journal, aussi glorieux pour l'élève
 « que pour les dignes professeurs qui l'ont formé, ne peut que faire hon-
 « neur à la Colonie, et au bel établissement dirigé par les Révérends Pères
 « du St-Esprit et du St-Pour de Marie. » (Le Moniteur de la Martinique, n.° du
 27 Sept 1863.)

— Nous n'avons aucunes nouvelles, depuis déjà un certain temps,
 ni de la C.^{te} du Croix-Vaillant, ni de celle de St-D. de la Délivrance.



Cité de Cayenne.

— Le P. Brunetti n'a pas quitté sans regret sa pauvre, mais bien chère Mission de Cayenne malgré les difficultés que son zèle avait pu y rencontrer précédemment 'dans les œuvres dont il était chargé'. Avant de s'embarquer pour la Martinique, il a reçu lui-même de nouveaux témoignages d'estime et d'attachement, particulièrement de la jeunesse de la quelle il avait eu à s'occuper d'une manière spéciale par suite de ses fonctions.

— Son départ laissait un grand vide. Aussi avait-on hâte de voir arriver sans tarder le P. Le Strat et particulièrement Mgr Dossat, Evêque apostolique, à cause des nombreux besoins du S. Ministère. Ce cher Evêque est en effet arrivé peu de temps après. Embarqué à St. Nazaire le 15 juin, il abordait à Cayenne le 20 Juillet, après une bonne traversée. Dès son arrivée, il a eu à prêcher deux retraites successives, l'une pour les enfants de la 1^{re} Communion, au nombre de 215, et l'autre pour les jeunes personnes de la Congrégation de la S^{te} Vierge, au nombre de 100 environ. Ces deux retraites ont été suivies avec un grand recueillement et beaucoup d'édification.

C'était une besogne assez forte pour l'essai des forces de ce cher confesseur. Cependant sa santé a bien supporté ces fatigues.

Après ces retraites, il s'est occupé avec nos autres Confesseurs de Cayenne, de préparer la 1^{re} Communion des adultes.

— Le bon P. Durand a dû quitter pendant un mois le quartier de Comigrande où il a été remplacé par le P. Haanner, pour aller diriger les premiers travaux d'installation de Mondilice. Il est revenu ensuite avec bonheur au milieu de ses chers noirs, qui déjà craignaient de le perdre.

— Mgr le Evêque apostolique de Cayenne vient de recevoir du S. Siège, par Bref du 10 Juillet, une nouvelle dignité, en récompense du zèle avec lequel il se dévoue depuis plus de quinze ans dans la Mission qui lui est confiée : c'est la dignité de Protomotaire ap. ad instar participantium.

Le Clergé de la Colonie a voulu prendre part à ce précieux

témoignage donné à Monseigneur par le S.^t Siège et l'on a ouvert une souscription pour lui offrir une crose. Nos Frères se sont empressés des'y associer eux-mêmes.

Cité de Mondélice.

— Le F. Sedhu, nommé Supérieur de la nouvelle Cité de Mondélice, avec la charge de la paroisse de Nôtre, a été installé solennellement dans sa nouvelle fonction, le 5 août, fête de la dédicace de S.^t Marie aux neiges, par le F. Guyodo accompagné du Supérieur des S. S. Frères Esuites et de l'un de nos Frères. Il s'y trouve comme en paradis, soit le F. Guyodo, et dirige très-bien cette œuvre.

À défaut de Frères de la Congrégation, on a trouvé un ancien déporté qui servait à l'hôpital et qui, après avoir fini son temps, a voulu se consacrer à cette œuvre de dévouement.

— Comme on l'a vu dans le dernier Bulletin, l'Établissement de Mondélice, quoique commencé bien humblement et bien petitement, n'a pas été sans exciter d'assez fortes oppositions.

Le F. Guyodo, confiant en la Providence et dans le S.^t Cœur de Marie, ne s'est pas découragé. Il a rédigé un rapport sur l'œuvre, répondant à toutes les objections et réclamations, et l'a présenté au Gouverneur. On l'a trouvé très-bien et sans réplique; et le Gouverneur l'a envoyé lui-même au Ministère de la Marine et des Colonies à Paris, en l'annotant dans un sens favorable.

Le C. S. Père est venu lui-même au secours de nos chers Confrères, en leur expédiant la réponse aux réclamations des industriels de Bourbon contre notre Établissement de la Providence, réponse que s'appliquait aussi très-bien aux objections faites contre l'œuvre de Mondélice. Ces pièces arrivèrent bien à propos. En ce même temps un journal venait de publier à Cayenne la lettre de nos adversaires de la Réunion, en présentant la chose d'une manière plus mauvaise encore; et les ennemis de Mondélice en triomphaient. Mais que l'on juge si la réponse du Journal la Moelle et surtout le Communiqué du Directeur de S.^t Intérieur ont dû être pour eux un désappointement.

D'un autre côté, le Ministère de la Marine et des Colonies

a répondre immédiatement au rapport envoyé par le Gouverneur par une dépêche conçue en termes favorables. Le Ministre approuve l'œuvre d'une manière formelle, et invite le Gouverneur à la soutenir selon les ressources de son budget local, en tenant compte cependant des susceptibilités civiles. Le Directeur de l'Intérieur s'est empressé de communiquer cette dépêche au F. Gujodo, en l'encourageant de nouveau dans ses projets, et lui assurant prochainement une allocation. Cette réponse du Ministère a mis à néant toutes les réclamations, nous écrit le F. Gujodo, et maintenant tout paraît devoir aller bien.

Ctè de Mana.

— Après avoir remplacé pendant quelque temps le F. Durand à Comnigrande, le F. Kramer a été envoyé pour remplacer encore à Macouis, à la pointe en face de Cayenne, le Curé de cette paroisse qui se trouve en congé de convalescence. Il doit de là retourner rejoindre le F. Heu à Mana.

— Monseigneur a été, dans le courant du mois d'août, visiter ce dernier quartier et y donner la confirmation. Il en est revenu content du bien qui s'y fait, mais désireux en même temps d'avoir d'autres Pères en plus pour le développer davantage.

Son désir serait d'établir là le siège d'une Mission pour les Indiens du Maroni. Il est question en outre de fonder en cet endroit un établissement d'orphelins qui pourrait fournir plus tard des femmes aux déportés. Mais ce ne sont encore que des projets.

Haïti.

Ctè de Port-au-Prince

— Nous annonçons au dernier Bulletin que le Président de la République haïtienne, mécontent de l'opposition systématique que lui faisait la Chambre des Députés, en avait prononcé la dissolution par un arrêté du 3 Juin, et par un Décret subséquent du 16 du même mois, avait appelé le pays à se choisir de nouveaux représentants.

Les élections ont eu lieu en effet dans le courant de Juillet. Tout s'est passé d'une manière assez pacifique, grâce aux mesures énergiques prises par le Gouvernement; et la nouvelle chambre composée, nous écrit le

P. Pascal, de membres tous modérés, s'est réunie le 9 septembre.

Le Président Giffard a ouvert la session parlementaire par un long discours où il exposait en très-bons termes les vues et les intentions qui animent sa politique. Après avoir parlé des traités internationaux qui devaient relier bientôt Haïti à l'Europe par des paquebots et des lignes télégraphiques, et favoriser ainsi son commerce extérieur, il est revenu sur le Concordat conclu avec le S. Siège et a annoncé aux Chambres qu'il s'était de nouveau mis en rapport avec le S. Père pour en assurer l'exécution, et qu'il allait soumettre aux Chambres le projet de loi sur les Fabriques pour régulariser définitivement les affaires ecclésiastiques.

Les deux Chambres du Sénat et des Députés ont répondu au discours du Président par des adresses conçues en termes très-favorables; et peu de jours après, le projet de loi sur les Fabriques qui se trouvait en discussion depuis si longtemps, et qui d'abord avait été rejeté, puis ensuite ajourné, a été enfin voté cette fois, et voté même à l'unanimité.

— De son côté, le Général Faubert, chargé de nouveau par le Président des affaires ecclésiastiques, vis-à-vis le S. Siège, s'est occupé aussitôt d'en hâter la conclusion. D'après les instructions de son Gouvernement, il a proposé au Souverain Pontife Mgr. Costard du Cosquer; et nous apprenons que le nouvel Archevêque vient enfin d'être préconisé par Sa Sainteté dans le consistoire secret du 1^{er} octobre dernier. Monseigneur est toujours à Rome, à la maison du Séminaire français. Il doit être prochainement sacré dans la ville sainte.

Le nom de Mgr. du Cosquer avait été précédemment indiqué au choix du Gouvernement haïtien par le C. S. Père, pour l'un des sièges de cette Eglise naissante. Aussi dès la première nouvelle de sa nomination, ce Prélat s'est-il empressé de l'annoncer lui-même au C. S. Père, par une lettre des plus bienveillantes que nous donnerons à la 3^e partie.

— Le bon P. Pascal n'a pas été le moins heureux d'apprendre enfin la nomination du nouvel Archevêque, car il désirait depuis si longtemps voir arriver le jour où il pourrait

déposer le lourd fardeau de l'Administration ecclésiastique d'Haïti aussitôt qu'il eut eu connaissance de cette nouvelle, il a adressé une Circulaire à tous les prêtres de la République pour la leur annoncer et les engager à offrir au Souverain, avec leurs sentiments de reconnaissance, leurs vœux et leurs prières pour le premier Pasteur de cette Église naissante. (Circulaire du 3 sept. 1863.)

Dans ces derniers temps, ce cher Père a eu moins de difficultés. La fermeté qu'il a montrée dans ses dernières affaires avec les francs-maçons, soutenue par les dispositions favorables du Gouvernement, a réduit les oppositions.

Nos chers confrères ont profité de ce calme pour se livrer avec plus d'ardeur aux travaux du St Ministère. Après avoir terminé les Fêtes, ils se sont occupés de préparer la première Communion des adultes. Cette belle cérémonie a eu lieu le 8 septembre, fête de la Nativité de la Ste Vierge. Cent quarante trois adultes ont eu le bonheur, en ce jour, de s'approcher pour la 1^{re} fois de la table sainte. La moitié environ dépassait déjà la cinquantaine.

Ces chers confrères ont dû sans doute être écartés de besogne, se trouvant réduits à deux pour tant de travaux. Le Don Dieu, heureusement, soutient toujours leurs forces, en même temps que leur zèle et leur courage.

— Peu après la fête du 8 sept, une alerte mettait en émoi toute la ville de Port-au-Prince. Le feu venait d'éclater dans la nuit du 15 septembre. Toute la population fut bientôt sur pied. Mais le désordre et la confusion de la foule empêchaient de bien diriger les secours. « Le P. Pascal, raconte le Moniteur Haïtien, selon sa noble coutume dans de semblables circonstances, s'efforça de mettre de l'ordre dans la chaîne qui fournissait de l'eau à la pompe, et s'obstinait même à y faire entrer un des Ministres qu'il trouvait sur les lieux et que l'on ne reconnaissait pas dans l'obscurité. » (n^o du 9 8^o)

Résidence de Pétionville

— Le P. Aymonin est allé, au mois de juillet, faire une seconde excursion de trois semaines dans la partie sud-est de l'île, à 46 lieues de Pétionville, en un lieu nommé le Salétrou. Dans ce pauvre quartier depuis longtemps abandonné, et qui cependant vaut mieux encore que

son nom, il a eu le bonheur d'administrer dans ses deux voyages 600 baptêmes, d'entendre bon nombre de confessions, et de donner à plusieurs malades les derniers secours de la Religion. On trouvera à la 3.^e partie une relation intéressante de cette petite Mission.

Le P. Fascal et le P. Chenay doivent prochainement aller passer quelques jours avec le P. Symonin dans la solitude de St-Henri, pour y faire leur retraite annuelle.

Trinidad.

Côte de Port - d'Espagne.

La Correspondance de la Communauté nous apprend l'heureuse arrivée de nos chers Confrères à leur destination, l'accueil bienveillant et sympathique qui leur a été fait par la population et les espérances de succès que font déjà concevoir les premiers commencements.

« Nous venons d'arriver à Port - d'Espagne, écrivait le Père Guillaume au C. N. le 20 en date du 8 Juillet, après un séjour de près de trois semaines à la Martinique, où nous avons été accueillis et traités comme des Frères; Nous avons quitté ces chers Confrères le 4 Juillet, et nous sommes arrivés ici le 7 vers les 10 h. du matin.

« La pluie tombait par torrents à notre débarquement: un négociant irlandais et Catholique nous prit en pitié et nous conduisit dans sa voiture chez M. l'abbé Guinat chargé de l'administration ecclésiastique du diocèse en attendant le nouvel Archevêque. M. l'Administrateur nous reçut avec beaucoup de bienveillance et voulut lui-même nous mener immédiatement à la maison qu'il nous destinait pour notre œuvre. Là, grâce aux soins des Sœurs de St Joseph qui nous avoisinent, on nous servit un déjeuner dont nous avions bien besoin, nous trouvant à jeun depuis la veille.

« L'après-midi fut employé à déballer nos affaires et à nous installer dans notre nouvelle demeure. Abandonnée depuis long-temps, elle se trouvait dans un complet délabrement. Nous allons tâcher néanmoins de nous y arranger de notre mieux, pour commencer le plus tôt possible les cours du collège.

« Le clergé et la population nous semblent, dès notre première

arrivée, bien sympathiques; et nous espérons que tout ira bien.» (Lettre du 8 juillet.)

— Dans une seconde lettre, datée du 23 août; fête du St-Cœur de Marie, le F. Guillaux donne sur les commencements de l'œuvre les détails suivants:

« Peu après notre arrivée, nous nous sommes occupés, de concert avec M. l'Administrateur, du prospectus de notre Établissement, que nous avons appelé du nom des plus beaux privilèges de Marie:

Collège de l'Immaculée Conception. Ce prospectus, répandu dans le public et publié dans les journaux, a fait connaître notre œuvre dans toute la colonie.

« Le 1.^{er} août, premier jour du mois consacré au St. et Immaculé Cœur de Marie, était fixé pour l'ouverture des cours. Et, dès ce 1.^{er} jour, nous avions 14 élèves, dont 7 internes et 7 externes. Au 1.^{er} Septembre, nous allons atteindre le nombre 30, 14 internes et 16 externes; et la rentrée de Février s'annonce déjà plus nombreuse encore. Quant au collège du Gouvernement, il menace ruine de plus en plus, malgré les subventions abondantes qu'il reçoit de l'autorité coloniale.

« N'étant que deux, car nous avons dû faire partir, presque aussitôt après notre arrivée, l'agriculteur Kastrer qui nous accompagnait, et tous deux français, nous avons dû prendre un professeur d'anglais. M. Gantthorn, ancien Secrétaire de M.^{gr} English et rédacteur du Journal Catholique de l'Ext. d'Espagne, a bien voulu nous prêter son concours. Il vient tous les jours dans l'après-midi donner ses leçons, une heure aux petits, une autre heure aux grands.

« Nos élèves nous donnent de la satisfaction. La retraite que nous venons de leur faire faire, paraît grâce à notre bonne Mère, sous la protection de laquelle nous l'avions placée, avoir produit d'honnêtes fruits.»

— « La population nous prouve sa sympathie en nous confiant ses enfants. Mais l'on nous exprime de tous côtés le désir et la nécessité d'avoir des confrères anglais pour enseigner cette langue; nous répondons qu'ils ne tarderont pas à arriver. Dernièrement le Gouverneur interrogeait à cet égard un magistrat catholique, objectant que c'était un collège français que nous allions fonder. Mon, Excellence,

« répondit spirituellement ce magistrat, les français ne sont que l'avant-
 « garde. Les français, vous le savez, vont toujours en avant; les anglais
 « viennent après. »

« Si la population catholique nous est dévouée, en revanche les
 protestants nous sont hostiles, bien qu'ils nous respectent cependant, de
 moins en général.

« Quant à l'Administration civile, qui est Anglaise et protestan-
 te, elle nous hait; on peut le dire, cordialement. Elle a été effrayé de
 notre arrivée; elle dit que nous sommes français, que nous venons
 introduire les idées françaises, etc. Elle est du reste en lutte en ce mo-
 ment avec toute la population catholique au sujet d'une ordonnance
 relative au mariage, et qui, au mépris du traité qui eida l'île
 à l'Angleterre, impose le mariage civil, ainsi qu'on a pu le voir par
 les journaux. (voir à la 3^e partie un article du Journal Le Monde à ce sujet.) 91^{re} des 14 et 18 sept.)

« Vis-à-vis le clergé, nos rapports jusqu'à présent sont excellents,
 bien que nous ayons été un peu devancés par une certaine crainte d'en-
 vahissement. Tous les prêtres sont venus nous faire visite.

« J'ai prêché dernièrement à la Cathédrale, à New Town seconde
 paroisse de la ville, qui a pour curé un prêtre que j'ai précédemment
 connu aux Antilles, et qui, par suite de cette connaissance, est devenu
 un de nos chauds amis.

« M. l'Administrateur est toujours bien avec nous. Il nous a
 dit de nous adresser à lui en toute confiance en cas de besoin. » (Voir à la 3^e pa-
 tie quelques extraits de ses lettres témoignage de ses dispositions bienveillantes.)

— Une lettre de la Martinique du 28 Sept. confirme les espérances
 exprimées par les lettres précédentes. « Je viens de recevoir, écrit au C. R. Père
 le F. Emonet, des nouvelles de la Trinidad par un voyageur qui a vu
 le collège de l'Immaculée Conception. L'établissement commence bien.
 Nos Frères ont déjà 86 élèves; dont 16 internes. On leur en a déjà envoyé 2 de
 Vénéziela. Avec un renfort de quelques Frères anglais, la réussite
 de l'œuvre est assurée. »

— Le C. R. Père a, en effet, déjà décidé, comme on l'a vu dans
 la partie officielle, l'envoi de quelques nouveaux Confères. Ils doi-
 vent s'embarquer prochainement. Ce besoin de sujets britanniques
 montre de plus en plus l'importance et l'utilité de la maison que la
 Congrégation

« fondée en Irlande il y a quelques années.

— La nomination de l'Archevêque de la Trinitad. est toujours en suspens. Ce qui rend le choix difficile, c'est que le Gouvernement anglais ne veut reconnaître et rétribuer pour cette dignité qu'un sujet anglais de naissance. On parle toujours du R. F. Guin, prêtre des Dominicains de Wordsester, mais on oppose contre lui qu'il n'est pas né en Angleterre, bien qu'ensuite il ait été naturalisé anglais, et déjà employé comme tel à Maurice. On espère toutefois que les difficultés faites contre sa nomination s'aplaniront bientôt.

— Le Maire de la ville de Port-Spagné et Président du Comité Catholique, M. de Verduil, a fait dernièrement un voyage en Europe. A son passage à Paris, au mois de Septembre, il est venu rendre visite au C. S. Père et lui a dit qu'il avait reçu les meilleures nouvelles sur les débuts du Collège commencé par nos Pères. « On a été si enchanté, a-t-il dit, de la « retraite prêchée aux enfants par le F. Guilloux, que les mères étaient ja-
« louses entre elles; celles qui n'avaient point d'enfants au collège envi-
« aient le sort de celles qui étaient assez heureuses pour en avoir. »



Troisième Partie

Lettres — Rapports — Citations diverses.



I

Lettre de M. ^rKobès au Souv. Pontife,
après sa nomination comme Vicaire apostolique de la Sénégambie
et réponse de Sa Sainteté.

Dakari, die 7^a Julii 1863.

Beatissime Pater,

Litteras Apostolicas die VI Februarii hujus anno datas quibus me Sanctitas Vestra Vicarium apostolicum Senegambie eligere et remunerare dignata est humiliter et submisso animo accipi. quam indignus sim tanta dignitatis nec non tanti muneris impar me non fallit, et propterea corde humiliatus sum michique sincere diffido; sed mentem non erigere nequeo, memor moniti Pauli — apostoli quod stulta hujus mundi et infirma, ignobilia et contemptibilia elegerit Deus et ea quae non sunt, ut confunderent sapientes et fortia, et ea quae sunt destrueret, simulque exemplum fortitudinis et confidentiae in Deum Supremi Vicarii S^cu-Christi in terris intuentis, qui spectaculum factus est mundo et angelis et hominibus, ideoque oculos ad Dominum levare expectans auxilium de Sancto; et in verbo Sanctitatis Vestrae, quod est verbum Dei, rete alacriter et confidenter laxabo in hoc mari magno infidelitatis ad capiendas animas pretioso Sanguine Christi redemptas, sperans quod tanti Verbi virtute, non obstantibus meae infirmitate et omnimodis difficultatibus, multiplicentur Christi fideles et gentes novae cognoscant solum Deum verum et Salvatorem omnium Jesum Christum.

Exercitium autem muneris mihi impositi non nisi juxta mentem S. Sedis Apostolicae et sub omnimoda dependentia et

directioni S. C. de Propaganda Fide gerere cum gratia Dei intendendo quod ut perficere valeam, ad pedes Sanctitatis Vestrae proculatus, Benedictionem Apostolicam pro me mihiq; commissis humiliter et instantè imploro.

Sanctitatis Vestrae

humillimus, devotissimus et obedientissimus servus

Melchior Kobis, Ep. Moh. Vic. apost.

Pref. du St-Père

en réponse à la lettre précédente.

PIUS P. P. IX.

Venerabilis Frater, salutem et Apostolicam Benedictionem.

Merito, dum propriam consideras infirmitatem, Venerabilis Frater, credis tibi munera gravitatem vereri; at hoc ipsum tibi opem facit uberrimis auxilii tui a Deo comprehendendi, qui dat gratiam humilibus. Licet enim salubrosa sint et difficiles Episcopalis officii partes, praesertim in infidelium regionibus, ille tamen, qui ad gentes misit Apostolos suos, eis dixit: ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem saeculi. Si autem Deus pro nobis, quis contra nos? Noli itaque, Venerabilis Frater, de tua infirmitate trepidare, sed de Eius potestate confide qui te derelicturus non est; non quidem ut nihil patiaris, sed ut à nulla vincaris adversitate. Commemoris tristissimum illud Dionysii Areopagita: omnium divinorum divinissimum est cooperari Deo in conversione errantium, et reductione peccatorum ad ipsum; et qui, visceribus caritatis affluenter, et communicationem bonitatis Dei imitantes, puro amore pro universorum salute laborant, recte deiformes et divini, imo divinissimi nuncupantur. In illud igitur opus incumbens, quo nullum gratius Deo esse potest, ipsum certe pro te habebis, et nihil propterea non poteris in eo qui te confortat. Nolacum itaque animo commissum munus assume, confirma in fide qui jam crediderunt, audiant per te vocem divini Pastoris oves quae nondum sunt ex ejus ovile, auge hereditatem Domini. Nos certe, quibus te fugiter obsequium profiteris, nunquam tibi deerimus; et interim auspiciam caelestium benedictionum

quas tibi omnia meae amplissimas, Benedictionum. Nostraam Aposto-
licam effuso cordis affectu tibi Gregique tuo universo peraman-
ta impetimus.

Datum Roma apud S. Petrum die 16 Septembris 1863.

Sanctificatus Nostrae Formae XVIII.

PIUS P. P. IX.



II.

Lettre adressée par le C. R. Père à l'Archevêque de Tours
avec son offrande pour la reconstruction de l'Eglise de St. Martin
et réponse de Sa Grandeur.

Paris, le 30 Juillet 1863.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer sous ce pli notre modeste of-
frande, outre celle déjà déposée précédemment à l'Archevêché de Paris,
pour répondre à l'appel de Votre Grandeur en faveur de la grande
et sainte entreprise du rétablissement de l'Eglise autrefois si célèbre de
St. Martin, à Tours.

C'est pour moi un regret, Monsieur, de n'avoir à vous offrir
que cette somme de notre Congrégation, dont les besoins vont toujours
croissant avec l'extension de ses œuvres et surtout de ses Missions.
Mais ce faible tribut de notre Maison-Mère ne sera pas le seul, je
l'espère. Je vais écrire aussi à nos diverses Communautés de France
et de l'étranger, et je ne doute pas que chacune d'elles ne s'empresse,
selon la mesure de son influence auprès des fidèles, de prendre une
part aussi grande qu'il lui sera possible à cette si bonne œuvre in-
diquée par la divine Providence elle-même qui a fait retrouver le
tombeau de St. Martin, recommandée par notre St. Père le Pape
Pie IX, et l'objet des vœux ardents de Votre Grandeur et de tout l'Épis-
copat français.

La France entière, Monsieur, ne saurait manquer, et sem-
ble, d'apporter ici son concours à votre zèle, en ces temps surtout
où, au milieu de gages précieux d'espérances il est vrai, on aperçoit

tant de sujets de crainte. Jamais peut-être notre pays n'avait autant ressenti le besoin de la protection de St. Martin, autrefois le grand blanchardier des Gaulois.

Les Communautés religieuses, dont il fut comme le père, réuniront à leurs offrandes de ferventes prières. Celle sera notre part, en particulier, Monseigneur, n'ayant point à disposer de grandes ressources pour la réédification de l'église de cet illustre Saint.

Daignez agréer l'hommage des sentiments respectueux et dévoués avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monseigneur,

de Votre Grandeur,

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

Signé: Schwindenhammer, sup: g^{al}.

Réponse de Sa Grandeur.

Cours, le 4 Vêit 1863.

Mon Très-Révérénd Père,

Que je vous suis reconnaissant de votre offrande de cent francs pour St. Martin et des bonnes paroles dont vous l'avez accompagnée. Je ne vous remercie pas moins de la bonté que vous avez, de recommander cette grande Œuvre à l'intérêt de vos autres maisons. Peut-être pourrait-on obtenir quelque chose des Colonies où l'on trouve encore une richesse relative. Il n'y a que vous qui pourriez tenter cela, et votre zèle pour St. Martin vous en inspirait la salutaire pensée.

J'ai inscrit le nom de votre Congrégation sur le registre des bienfaiteurs qui restera déposé sur la chaise de St. Martin. Que ce grand saint obtienne pour vous et pour votre Congrégation les bénédictions les plus abondantes de Dieu! Pour moi, je n'oublierai jamais le généreux concours que vous voulez bien m'accorder dans une entreprise si difficile que consumera le resté de ma vie.

Agitez, mon Très-Révérénd Père avec l'expression de ma reconnaissance, celle de mes sentiments respectueux et bien dévoués.

+ F. Hepp, Archevêque de Constance.

III.

Notice

Sur la vie et les derniers instants du R. P. Wamnet,
mort à St-Han le 30 août 1863.

Notice nécrologique.

publiée par le journal Le Monde. (N^o du 10 Sept. 1863.)

La Congrégation du St-Esprit et de St-Emmaculé (Cœur de Marie) vient de faire une grande perte dans la personne du R. P. Wamnet.

Originaire du diocèse de Reims, l'abbé Wamnet prit de bonne heure la résolution de quitter son pays natal pour aller évangéliser des contrées lointaines. Les Colonies françaises, alors dans le plus grand abandon, avaient besoin de missionnaires zélés et dévoués. Le jeune séminariste répondit des premiers à l'appel fait par M. l'abbé Bertout, qui avait de relever la Congrégation du St-Esprit, et avait été chargé par le St-Siège, ainsi que par le Gouvernement, de l'œuvre coloniale.

À peine élevé au sacerdoce, il partit, vers 1820, pour l'île Bourbon, qui n'avait encore que quelques prêtres. Il y avait là un champ immense à défricher. M. Wamnet se dévoua avec zèle aux travaux apostoliques et surtout aux soins de la jeunesse. Il fit en divers endroits de la Colonie un bien considérable. Mais l'ardeur de son zèle, qui lui faisait passer les limites de ses forces, le quitta bientôt; et à peine cinq ou six ans après son arrivée dans cette île, sa santé fut compromise par diverses infirmités qui l'obligèrent de revenir en France.

Ne pouvant plus continuer par lui-même les travaux des missions, il voulut au moins s'occuper à former des ouvriers pour le remplacer et lui succéder. Il entra dans la Congrégation du St-Esprit, et fut employé dans le séminaire du même nom comme professeur et directeur. C'est alors qu'il connut plus spécialement la sœur Rosalie, avec laquelle le fervent particulièrement son zèle et son dévouement pour les malheureux.

À la mort de M. l'abbé Fournier en 1848, il fut choisi par ses collègues comme supérieur, et, peu de temps après, l'évêque de Reims voulut aussi l'honneur du titre de chanoine honoraire de sa cathédrale. Mais par esprit d'humilité et à cause de

sa mauvaise santé, il se démit de la supériorité que lui avait été confiée; et après en avoir dignement rempli les fonctions pendant quelque temps, il la remit entre les mains de M. Seguy, qui s'était dévoué à la régénération de nos colonies.

A partir de ce moment, le Sr. F. Warnet consacra sa vie à la direction et à la composition d'ouvrages de spiritualité estimés et à diverses œuvres de zèle, autant que le lui permettait sa santé fatiguée. Il s'était retiré, ces dernières années, dans l'antique abbaye de Notre-Dame de Langonnet, en Bretagne, où la Congrégation du St-Esprit et de St-Immaculé Cœur de Marie a fondé une maison assez importante. Dans cette pieuse solitude, il partageait son temps entre la prière, l'étude et la direction des jeunes enfants de l'établissement. Les ecclésiastiques des environs aimaient aussi à venir faire des retraites sous sa direction et recevoir les conseils de son expérience. Il était allé dernièrement à la colonie agricole de St-Élan, près St-Brieuc, dirigée par les Pères et les Frères de sa Congr. Là se déclara la maladie que devait le conduire au tombeau. C'est le dimanche 30 août, le jour où l'on célèbre l'Octave de la fête du St-Cœur de Marie, qu'il a rendu sa belle âme à Dieu, dans les sentiments de la foi la plus vive, laissant à tous le souvenir d'un vrai missionnaire, d'un excellent directeur et d'un saint religieux.

Lettre écrite par le R. P. Warnet au C. R. Père

quelque temps avant sa mort.

Dès qu'il eut appris la nouvelle de la maladie du Sr. F. Warnet à St-Élan, le C. R. Père s'empressa de lui faire écrire par le Sr. Provincial pour lui exprimer toute la part qu'il prenait à ses souffrances et l'assurer du secours de ses prières. Il fit en même temps recommander au Sr. Thomas qui restait alors seul à St-Élan, les autres Pères étant venus à la Maison-Mère pour la retraite annuelle, de le tenir au courant de la maladie du cher Père, et de n'épargner aucun soin pour sa santé.

Le Sr. F. Warnet, reconnaissant de cette attention du C. R. Père, lui répondit lui-même par la lettre suivante où se peint l'esprit de foi et de piété de ce cher Père.

St-Han, le 12 août 1863.

Mon Très-Divinement Père,

Je m'efforce de vous tracer quelques lignes pour vous remercier de vos bonnes prières et vous supplier de me les continuer. Peut-être m'obligeront-elles la grâce d'une sainte mort. Car, sans être aussi souffrant, je suis loin de la guérison. Je ne puis dire le bréviaire, qu'en écoutant celui que le récite auprès de moi — Je suis privé du bonheur de dire la 5^e messe depuis près d'un mois, et impossible de prévoir quand je pourrai la dire. Je ne marche que soutenu par un autre, et avec obligation de m'arrêter à chaque instant. Je ne puis m'habiller entièrement tout seul, tant j'ai les jambes enflées. L'enflure gagne les cuisses. Si elle atteint le corps, mauvais symptôme. Le cœur, l'estomac, le foie sont malades, sans parler d'autres douleurs étrangères à cette maladie.

Recommandez-moi donc instamment à la très-sainte Vierge et daignez agréer l'hommage de mes sentiments respectueux et dévoués en Jésus et Marie.

Warnet.

Lettres des Pères de St-Han au C. R. Père.

lui donnant des nouvelles du R. P. Warnet.

St-Han, le 27 août 1863.

Mon Très-Divinement et bien cher Père,

Conformément à votre désir, je viens vous donner des nouvelles du R. P. Warnet. Je serais très-héureux de pouvoir vous annoncer que le mieux de la semaine dernière persiste toujours; mais malheureusement il n'en est pas ainsi. Notre cher malade a perdu beaucoup de ses forces depuis quatre ou cinq jours; il ne peut plus guère sortir de sa chambre. Avant-hier, je crois, il sortit un peu; à chaque instant il était obligé de s'arrêter; la respiration lui manquait, il était comme suffoqué; quand il entra dans sa chambre il était épuisé. Ses nuits sont très-mauvaises; pas de sommeil, pas de repos du tout; dès qu'il s'assoupit un peu, il se sent comme suffoqué par une oppression qui ne fait qu'augmenter depuis deux ou trois jours surtout. Cette oppression l'accable et l'effraie beaucoup. La nuit dernière surtout a été inquiétante; à 9 h. du soir il me fit remettre deux lettres l'une pour le docteur

l'entre pour le pharmacien; j'allai le voir, je le trouvai extrêmement agité: « J'étouffe, j'étouffe, me dit-il; je baidse, je m'en vais. » Le lendemain de bonne heure, je fis chercher le médecin; qui arriva vers 7 h. 42; je le priai de me dire ce qu'il pensait de notre cher malade; c'est-à-dire de son état actuel. Après l'avoir examiné sérieusement, il n'a rien reconnu de grave dans cet état d'oppression; il m'a dit qu'il n'a constaté qu'une chose, la déperdition des forces du patient. Pour mon propre compte, je doute très fort que le S. F. Warmet puisse résister longtemps désormais aux efforts de la maladie; ses forces s'en vont trop rapidement. J'ai obtenu de lui qu'il ne recite pas son bréviaire aujourd'hui. Je ferai désormais tous mes efforts pour qu'il ne le recite plus; ce sera peut-être difficile à obtenir; car ce bon Père tient beaucoup à le dire.

Quant aux soins à lui donner, je m'efforce d'y appartenir toute la vigilance possible; je tâche de lui procurer ce qu'il demande; je me mets moi-même à sa disposition autant que je le puis.

Voilà, mon C. d. Père, ce que je puis vous dire, je regrette beaucoup de n'avoir pas de nouvelles nouvelles à vous transmettre du S. Père Warmet.

Très humblement votre aguer, Mon C. d. Père le respect profond et affectueux de votre tout-pauvre et dévoué fils,

signé: Thomas.

St. Jean, le 29 août, 1863.

Mon Très Révérend et bien-aimé Père,

Notre cher malade baidse assez rapidement; la journée du 27 a été bien mauvaise, et la nuit plus mauvaise encore. Ses oppressions et suffocations qui ne s'étaient d'abord manifestées que par intervalle sont devenues, depuis cinq ou six jours surtout, en état presque continu; mais c'est principalement à partir de la journée du 27 que ces suffocations sont devenues inquiétantes. Vers les 3 h. de l'après-midi, il me fit appeler pour entendre sa confession; il était aux prises avec une crise assez forte. Un peu après minuit, il me fit appeler de nouveau; il éprouvait un redoublement d'oppression tel, que je ne crus pas devoir tarder davantage à lui administrer l'extérieure-onction. J'aurais bien désiré que tous les Frères pussent y assister; et c'est pourquoi j'ai cru devoir lui proposer de lui

donner ce sacrement dès le soir même, mais il crut mieux s'attendre, ne se trouvant pas assez en danger. Cependant comme pendant la nuit il se trouva plus mal, je crus prudent de ne pas attendre plus longtemps. Le matin à 4 h. 1/2, je lui portai la S^{te} Communion qu'il fut recevoir à jeun. J'y fus assisté tous les Frères. Le reste de la nuit fut mauvaise, et toute la journée du lendemain; la nuit suivante fut très-bonne; mais par contre, une bonne partie de la matinée d'aujourd'hui a été mauvaise.

Les forces de notre cher malade sont presque complètement perdues; quand ses crises d'oppression et de suffocation lui laissent, à de rares intervalles, quelques moments de repos, il est d'une faiblesse extrême. Ce matin, il m'a fait appeler pour lui appliquer l'indulgence de la bonne mort. Je n'ai pas cru qu'il fut temps encore, mais je me tiens prêt pour être là à temps. Le médecin a perdu tout espoir; il ne peut plus, dit-il, qu'éloigner le moment de la catastrophe.

En ce moment cependant notre cher malade est moins mal, il repose un peu. Les Scolastiques sont admirables de dévouement pour lui. Puissi-je avoir, Mon Très-Révérend Père, des nouvelles plus consolantes à vous transmettre désormais, mais je ne l'espère guère.

Votre fils tout dévoué dans les S. P. Coeur de Jésus et de Marie vous prie d'agréer ses respects profonds et sincères.

signé: Chomard.

St Etien, le 30 août 1863, Dimanche matin, octave de
la Fête du S. Coeur de Marie.

Mon Très-Révérend et bien cher Père,

J'ai la douleur de vous annoncer que notre cher Père Warnet vient de rendre son âme à Dieu, ce matin à 10 h. 3/4.

La mort de ce bon Père a été celle d'un saint. Et nous a édifiés tous, comme jamais nous ne l'avons été. Toute la Communauté se félicite d'avoir été choisie pour recevoir son dernier soupir, et de posséder un saint dans notre cimetière.

Son agonie commença hier soir à 10 h. 1/2, trois heures après mon arrivée de Paris. J'ai fixé son enterrement pour demain matin à 11 h. J'ai invité les dévots des environs, nos connaissances.

Je ne manquerai pas de vous envoyer au plus tôt le récit détaillé

des derniers moments de ce bon Père. J'ai fait prendre note au feu et à mesure par un des Petit-Scolastiques qui l'assistait. En attendant, je dois remplir un dernier devoir qu'il m'a laissé, c'est de vous demander pour lui pardon de toutes les peines qu'il a pu vous occasionner, et de vous remercier des bons soins que vous avez bien voulu lui procurer. Il m'a aussi chargé de demander pardon à tous des scandales qu'il a pu nous donner.

«Bonne nuit, mon Très Révérend et bien cher Père, l'expression de dévouement filial de votre pauvre enfant.

Signé: Locher.



IV.

Attaques du Journal l'Indépendance Belge contre la Congrégation.

et réponse du Monde et des Villes et Campagnes.

1^{er} article de l'Indépendance Belge.

(91^e du 1^{er} Juillet 1865 - Correspondance de Paris, du 30 Juin.)

Le Clergé de Paris, qui porte un intérêt si filial à la respectable maison de St-Sulpice, parceque c'est elle qui a élevé le plus grand nombre de ses membres, est vivement affligé en ce moment par un fait grave qui a nécessité le départ pour Rome du vénérable abbé Carrière, Supérieur de ce séminaire. Il ne s'agit rien moins que d'une dénonciation en règle portée par les médiateurs du séminaire du St-Esprit contre la théologie enseignée dans les cours de St-Sulpice. Cette corporation de spirités, soit fanatisme, soit jalousie, à moins que ce ne soit pour faire sa cour à Rome, a si bien manœuvré dans l'ombre que la théologie enseignée à St-Sulpice allait être mise à l'index par la S. Congrégation.

Le coup eut été accablant pour les dignes Sulpiciens, prêtres si modestes et qui se sont tenus toujours en dehors des intrigues ecclésiastiques. Il eut rejaité aussi contre l'Eglise de France, que les aveugles du parti dominant ne peuvent rabaisser sans nuire au catholicisme de tout elle est encore le premier ornement, et sans nuire à eux-mêmes. Mais les haines religieuses ne calculent pas, et ces dignes romains croyaient travailler à la gloire de Pie IX, en jetant du discrédit sur l'enseignement religieux d'un séminaire

qui non-seulement élève le clergé du diocèse de la première ville de France, mais qui compte encore, sous sa direction, des séminaires d'une grande importance, tels que ceux de Bordeaux, de Toulouse, de Limoges &c.

Il y a sur cette affaire une espèce d'indignation générale; tant les bons Sulpiciens sont honorables et offensés! M. Carrière est un vieillard avancé en âge qui est parti depuis dix jours, malgré les chaleurs, et qui doit être rendu en ce moment auprès des Cardinaux et du Pape lui-même, pour expliquer la doctrine de sa Congrégation.

Il est probable qu'il parviendra à détourner le coup, moyennant quelques concessions nouvelles faites à l'envahissement séculaire des droits de Rome. C'est ainsi, qu'il y a quelques années, le même M. Carrière eut à aller s'expliquer sur ses traités de théologie menacés de censure. On obtint que les Sulpiciens ne parleraient plus des quatre articles de l'Eglise gallicane, et qu'on adopterait pour les élèves étrangers au diocèse de Paris le bréviaire romain.

Voilà ce qui préoccupe Rome, quand la libre pensée est là qui s'ape le Christianisme par les fondements. Le livre de M. Roenan continue à faire beaucoup de bruit &c. C'est un combat qui n'a pas d'issue, et dont tout le bénéfice est reconnu d'avance devoir revenir à la libre pensée.

Reflexion du Journal Le Monde sur l'article précédent.

(N. du 3 juillet. - Correspondance de Rome (1).)

M. l'abbé Carrière, supérieur de la Congrégation de saint-Sulpice est arrivé à Rome avec deux membres de sa société.

— A ce propos, nous devons signaler une correspondance de Paris, insérée dans le numéro n. l'Indépendance belge, que nous recevons à l'instant. Cette correspondance décrit, par quelque petite digression, attribue le voyage du Supérieur de S. Sulpice à Rome, aux dénonciations d'une autre Congrégation. Et n'est pas nécessaire de refuser d'aussi sottes inventions. Saint-Sulpice, quoique puisse insinuer l'Indépendance belge,

(1) C'est M. Oulac, rédacteur en chef du journal, qui a ajouté de lui-même cette réflexion à la fin de sa correspondance de Rome, selon qu'il l'a rapporté lui-même au R. P. Gauthier.

est une Congrégation pleine de dévouement pour le S. Siège; le voyage de son Supérieur est un nouveau témoignage de ce dévouement. Les correspondances de la feuille belge le savent fort bien, et c'est là ce qui les fâche.

Eug. Cacomet.

Réplique de l'Indépendance Belge.

(N^o du 6 Juillet - Correspondance de Paris, du 4 Juillet.)

Je dois maintenant, contre le Monde qui, dans son vocabulaire de politesse, appelle cette nouvelle de telles inventions, le voyage de M. l'abbé Carrière, Supérieur de St-Sulpice, à Rome, comme ayant pour but immédiat de défendre la théologie classique enseignée dans le grand séminaire de Paris.

Il est bien évident que les dénonciateurs et leurs complices, comme le Monde qui les patronne, n'avoueraient pas cette odieuse persécution, qui est, à l'heure présente, connue de tout Paris, et qui franchement, présente sous un jour peu aimable la domination permanente et minutieuse du parti Ultramontain. On affirme tout haut qu'on ne s'est pas rendu coupable de telles bassesses. Mais les faits sont là. A qui fera-t-on croire que le vénérable Supérieur de S. Sulpice, parvenu à un âge très-avancé, aurait choisi le mois de Juillet intolérable à Rome, dangereux même en raison de la Malaria, pour aller faire sa cour au Souverain Pontife? N'y a-t-il pas d'autres mois dans l'année, qu'un vieillard, homme prudent, choisirait de préférence, pour ce voyage de pure affectation religieuse?

Ces raisons là sont bonnes pour le public auquel s'adresse le Monde.

En même temps, la pieuse feuille ne veut pas manquer l'occasion d'une petite calomnie: « St-Sulpice, quoique puisse affirmer l'Indépendance Belge est une Congrégation pleine de dévouement pour le S. Siège » Je n'ai pas nié cela, j'en suis plus convaincu que le Monde lui-même, par ce que les vieilles traditions du clergé français, transmises dans les derniers temps par les Traysinoux, par les Stoffe, se sont continuées dans la maison dont Rome précisément redoute l'esprit Anti-Ultramontain.

Voilà la vérité, et les mots malveillants du Monde, à propos d'une nouvelle donnée par notre Correspondant, plein de déférence pour la maison de S. Sulpice, ne feront prendre le change à personne.

C'est parceque tout Paris vénère S. Sulpice, parce que S. Sulpice et le clergé de Paris sont fortement attachés aux vicilles maximes d'indépendance gallicane qui ont sauvé l'Eglise des entraînements de l'autorité ultramontaine, dont nous voyons maintenant les beaux fruits dans le monde, qui ils sont aussi les seuls vrais amis de Rome, si Rome aujourd'hui voulait reconnaître ses véritables amis.

..... Les moments approchent où la question romaine sera remise sur le tapis. Et si le Gouvernement italien adopte la thèse fort acceptable de la lettre de l'Empereur du 20 mai 1862, la solution sera prompte, et elle ne sera pas dans le sens du parti rétrograde.

Notes du Journal Les Villes et Campagnes.

Sur les articles de l'Indépendance Belge.

(N^o du 9 Juillet 1865.)

Notre Correspondant de Rome raconte en détail l'accueil paternel et affectueux qu'a reçu M. l'abbé Carrière, supérieur de S. Sulpice auprès du Pape et de la Cour romaine. Le voyage du vénérable supérieur a pour objet les affaires de sa Congrégation au Canada, où elle est chargée du Clergé catholique. C'est la seule réponse qui il nous paraitte utile d'opposer aux dernières insinuations de l'Indépendance belge, qui s'efforce de persuader au public que le clergé de France est divisé en deux partis passionnés, dont un seul serait en faveur à Rome, tandis que l'autre serait en buttes à des défiances et à des hostilités continuelles, et que le vénérable chef des Sulpiciens est allé à Rome pour se défendre contre les dénonciations de ses prétendus adversaires.

La fausseté de ces insinuations n'a dégal que leur ridicule. Les nuances qui partagent le clergé français dans quelques sujets de théologie et de philosophie, sont de pures dissentances d'école, qui, dans la pratique, n'ont jamais entamé son filial et unanime dévouement au Chef de l'Eglise et au Souverain temporel. Ces incartons franco-belges peuvent faire des dupes parmi les ciseifs de café;

mais elles ne peuvent que provoquer le sourire de tous ceux qui sont au courant de la marche des esprits dans le monde catholique.

Louis Hervé.



V.

Visite de l'Inspecteur général à la colonie de St-Michel.

Mardi dernier, 21 juillet, à 11 heures du matin, on voyait arriver à St-Michel et s'arrêter dans la cour une élégante voiture tirée par un beau cheval blanc. Tout le monde se demandait ce que cela pouvait être, et chacun s'épuisait en conjectures, lorsqu'un vieillard décoré de la croix d'honneur, et portant une barbe blanche, descend et s'annonce : l'Inspecteur général.

Ce titre pour une colonie agricole renferme quelque chose qui excite l'intérêt de tout le monde. on veut recueillir toutes les paroles du visiteur, on épie tous ses gestes, pour les interpréter selon leur nature, soit dans un sens favorable soit en défaveur de la colonie.

Après de gracieux saluts, M. l'Inspecteur commença sa visite par jeter un coup d'œil sur l'extérieur de la colonie. Le champ de manœuvre attira particulièrement son attention, ainsi que la position salubre de l'Établissement. Il a donné des éloges à tous nos bâtiments, surtout aux nouveaux, particulièrement à la grande écurie et à la belle porcherie, mais plus encore à notre pièce d'eau et à la hardiesse du travail qui nous l'apporte.

À l'intérieur, il n'a trouvé à redire à la propreté, tant des dortoirs que de l'infirmerie, ni à l'aération, pas plus qu'à l'uniforme des colons, dont on lui a présenté deux en tenue de dimanche. Les cases étaient propres et les hamacs aussi — l'infirmerie se trouvait vide; presque pas de malades dans le courant de l'année; pas de décès; pas de désertion. voilà sans doute une situation en tous points aussi prospère qu'on pouvait le désirer. Aussi notre visiteur a-t-il été bien satisfait.

Avant son départ il a visité les enfants rangés sur deux lignes.

Il a écouté avec plaisir les quelques morceaux de musique que nos jeunes artistes ont exécutés de leur mieux, malgré l'absence de leur chef le F. Odilon.

Avant de nous quitter, il a accepté gracieusement un modeste dîner à l'abbaye. Après ce repas, nous avons visité l'abbaye assis en détail; et à son départ il m'a serré la main en me témoignant sa satisfaction et me priant de lui rendre, à l'occasion, sa visite à Sicre, où il allait retourner immédiatement, laissant jusqu'au mois de septembre sa visite à St. Ilan.

Guyot.

 VI.

Dévouement de la Colonie de St. Ilan

dans un incendie.

 (Extrait d'une lettre du F. Thomas au R. P. Sévrasseur. Sic.)

St. Ilan, le 22 août 1863.

Mon Révérend Père,

Le dimanche, 17 courant, notre petite colonie de St. Ilan s'est acquise une réputation qui servira, je l'espère, à la faire estimer de plus en plus dans le pays. Voici le fait en quelques mots:

Vers 6 heures un quart, on vint m'annoncer que le feu était à Yffiniac, bourg voisin de St. Ilan. Je donnai immédiatement des ordres pour qu'on y envoyât la section des grands et celle des ateliers. Le F. Thilmon qui était présent, me demanda s'il fallait mener la pompe. Sur ma réponse affirmative, il rentre aux ateliers en disant: « Courez le monde au feu à Yffiniac. » Ce fut comme un saut qui peut général. On s'empare de la pompe, qu'on traîne à force de bras, et tout le monde de courir à toute jambe. Arrivé sur les lieux, on se met immédiatement à l'œuvre; une chaîne se forme; la pompe est mise en jeu et commence à lancer un jet d'eau continu pour empêcher les progrès du feu. Le F. Solgarpe était à la lance de la pompe; il y fit preuve d'un grand courage; il se vit littéralement au milieu des flammes. Le F. Thilmon surveillait les secours et déterminait l'endroit

où il fallait les porter. Parmi nos enfants, il en est un qui s'est particulièrement signalé. Entrer dans les maisons devenues la proie des flammes et en retirer ce qu'il y avait à sauver, c'était là son occupation. Il eut le bonheur de sauver, au péril de sa propre vie, une petite fille de six ans, qui allait certainement y périr. Vous se sont montrés admirables de dévouement, d'activité et de générosité.

Après des efforts parfaitement soutenus pendant une heure et demie, on vint enfin à bout de maîtriser et d'éteindre le feu. Les habitants, pleins de reconnaissance et d'admiration, nous proclamaient les sauveurs d'Yffiniac. C'est qu'en effet, l'incendie menaçait de détruire tout un côté du village, le vent étant fort et pouvait facilement faire communiquer le feu aux autres maisons. Vers neuf heures, je me rendis moi-même sur les lieux du désastre, je n'avais pu m'y rendre plus tôt quelque désir que j'en eusse.

Au moment où j'arrivais, je rencontrais nos enfants qui s'en revenaient, ramenant triomphalement notre pompe. Vous étiez contents comme on l'est après avoir fait son devoir. Arrivé sur le théâtre du sinistre, j'entendis moi-même les éloges qu'on ne cessait de nous donner : « Sans St-Flan, disait-on de tout côtés, Yffiniac serait détruit. Le Frifet lui-même était venu sur les lieux ; et le ^{Frifet} Philemon m'a dit l'avoir entendu encourager et louer nos enfants.

VI.

Argumentation solennelle au Collège romain par un élève du Séminaire français, M^r Didiot.

(Extrait de la Correspondance de Rome du 23 JUIL. 1863.)

Nous avons assisté, le 21, à une séance solennelle d'argumentation théologique dans la grande salle du Collège Romain.

M. Didiot, du diocèse de Verdun, élève du séminaire français, à Rome, a soutenu quatre-vingts thèses dogmatiques sur les
sacrements

de pénitence, d'extrême-onction et de mariage, en présence d'un auditoire d'élite, dans les rangs duquel on remarquait Son Eminence le Cardinal Patrice, Vicar de la Sainte et Protecteur du Séminaire français; le Cardinal Paccone, ancien nonce apostolique en France; le Caro Marini et le Card. Tetra; les S. S. P. Général et Provincial des Jésuites; les S. S. Rubillon et Soimie, les Assistants d'Angleterre et d'Allemagne; les Professeurs du collège romain; le S. P. J. à leur tête, leurs grandeurs Mgr. Ezziari, Archevêque de Modène, grand aumônier de l'armée pontificale; Mgr. Monnetti, évêque de Cervia et précédemment légat apostolique en Haïti; Mgr. Felippi, évêque d'Aquila; Mgr. Baillès, ancien évêque de Luçon; plusieurs prélats, entre autres Mgr. Calbot, camérier particulier; Mgr. D'ace, Judicair de Note pour la France; Mgr. du Cosquer, Délégué ap. Haïti; des Professeurs, des Théologiens, des Religieux; dont nous nous contentons de citer M. Carrière, Supérieur de St. Sulpice; M. Bayle de la même Cong.; les S. S. P. J. Marrocu, professeur de théologie à l'Université romaine; Etienne de Ratisbonne; Semonensko-Schmith, professeur au Collège de la Propagande; M. Roncetti professeur au séminaire romain, etc.; enfin les élèves des différents collèges et séminaires de Rome.

M. Didiot est le premier élève, que le séminaire français envoie témoigner en si haut lieu de ce qu'a fait cet établissement, depuis blément fondé il y a dix ans, par la Congrégation du S. Esprit et du S. Cœur de Marie, soutenu, par la bienveillance du Pape, et approuvé par une Bulle en 1859. Après avoir exprimé en quelques mots l'émotion bien naturelle, que lui causait cette considération, le jeune Ecclésiastique a soutenu ses Chaises avec autant de vigueur, que d'éclat contre les attaques de Sa Grandeur Mgr. Monnetti et de M. M. Vannutelli et Santoni, professeurs de théologie dogmatique, le premier au séminaire du Vatican, et le second au séminaire romain. Le doct. auditoire a chaleureusement applaudi.

Le Journal des Villes et des Campagnes, dans sa Correspondance de Rome, rend compte de la même séance, en ces termes: (N^o du 31 juillet.)

M. l'abbé Jules Didiot, du diocèse et de la ville de Verdun, a

soutenu avec éclat, au commencement de la semaine; une thèse publique de Philosophie au Collège romain. Plusieurs Cardinaux et Evêques, M. Barrière, un grand nombre de personnages distingués, ont assisté à l'argumentation de ce jeune ecclésiastique français. C'est le premier élève du Séminaire français de Rome qui ait soutenu ainsi une thèse publique. Ce ne sera assurément pas le dernier. Nous en connaissons plusieurs qui se préparent à marcher prochainement sur les traces de leur jeune et savant confrère.



VII.

Visite du C. R. Père
à la Communauté de Cellule.

(Relation faite par un Petit Scolastique de la Cité.)

Depuis 1859, époque à laquelle le C. R. Père était venu faire une courte apparition au petit séminaire de S. Sauveur, presque toute une nouvelle génération s'était déjà formée dans l'établissement. Quelques uns se rappelaient cette première visite, et la racontaient aux autres. Tous soupiraient après le moment où il leur serait donné de recevoir au milieu d'eux leur Père bien-aimé et leur premier supérieur. Déjà l'année dernière on nous avait promis sa visite, mais notre espérance avait été déçue. Enfin, cette année, grâce à un heureux concours de circonstances, et plus encore à la tendresse et à l'affection de ce bon Père, pour ses enfants de S. Sauveur, nous avons pu jouir de sa présence chérie, parmi nous, présence hélas! encore de trop courte durée pour nos cœurs.

C'est le 3 Août dernier, veille de la distribution des prix, à 6 heures du matin, que le C. R. Père est apparu au milieu de nous. Malgré les travaux pressants des préparatifs de la solennité de lendemain, nous avons fait trêve avec bonheur à toutes ces occupations, pour nous mettre en devoir de recevoir dignement notre Père bien-aimé.

Aux premières lueurs du jour, on s'était empressé d'aller couper de la verdure, d'en border le chemin qu'il devait parcourir, d'en entourer les portes et de parsemer la terre de mouste. Deux

arcs de triomphe, préparés à l'avance et revêtus d'inscriptions, furent dressés, l'un à la porte d'entrée, l'autre sur le front d'un petit ruisseau, malheureusement desséché. Vers 5 h. 1/2, un coup de cloche retentit, et tout le personnel de la Communauté vint se ranger sur deux lignes le long des parallèles des arcs de triomphe. Les abords de la partie d'entrée étaient occupés par trois groupes: les Pères, les Frères et les musiciens. Venaient ensuite les élèves du Petit-Séminaire, les Scolastiques, les Postulants et Novices Frères, et enfin les enfants de l'Orphelinat dans leur gracieux petit costume. Un clairon et un drapeau donnaient à ce dernier corps un aspect tout militaire. Ainsi disposés, nous attendîmes l'arrivée du C. S. Père. Le S. F. Provincial, arrivé tout récemment, ainsi que le S. Supérieur étaient allés le recevoir à la gare d'Aigueperse.

Cependant la voiture qui devait nous amener notre C. S. Père n'avancait pas au gré de nos désirs. A chaque instant, notre tambour-musicien, monté sur un mur, comme une vigilante sentinelle, cherchait à découvrir dans le lointain s'il ne l'apercevait pas. Enfin, il nous annonce quelqu'un, mais c'est le S. F. Supérieur qui s'avance seul. Un frémissement d'inquiétude parcourut toutes les physionomies. Nous redoutions une déception. Le S. F. Supérieur parut, mais son visage sérieux vint bientôt dissiper nos craintes.

Enfin notre sentinelle entend le roulement d'un carrosse; elle distingue bientôt la voiture elle-même qui accélère sa course vers nous. Aussitôt cent voix se lèvent: voilà le C. S. Père, et chacun se tient en alerte. Tout à coup une bruyante fanfare retentit; et nous voyons le C. S. Père descendant de voiture accompagné du S. F. Provincial. Il s'avance en souriant vers les Pères, les embrasse, ainsi que les Frères qui se trouvaient auprès: douce scène de famille où le Père et les enfants goûtent, après une longue séparation, le jeu de se revoir.

Le C. S. Père s'avance ensuite au milieu des rangs; et aussitôt l'honorable Directeur de l'Académie, qui, en de telles circonstances, est toujours notre interprète, sort des rangs, et valant le C. S. Père, lui adresse un compliment bien senti. Le C. S. Père, après

avoir reçu la feuille, embrassa M. Pécou, ainsi qu'un des privilégiés qui venait lui présenter un bouquet.

Entouré de plusieurs Pères et continuant sa marche au milieu de nos rangs, il arrive vers les Scolastiques en un nouveau compliment, cette fois en langue latine, lui fut adressé, par un Scolastique conseiller de l'Académie, qui venait de terminer sa seconde avec les plus beaux succès. Après avoir remercié en quelques mots, notre cher Confère, il s'avance de nouveau; et un petit Orphelin se place devant lui et lui fait un troisième compliment, peut être le plus beau, parce qu'il était le plus simple et le plus naïf. A la lecture de ces quelques lignes pleines de simplicité et d'amour, on vit même un des Pères présents verser des larmes. Nous les transcrivons ici :

„ Mon Très-Révérénd Père,

„ Les enfants du séminaire et les Scolastiques viennent de vous dire de bien belles choses; mais ils nous ont oubliés. Nous sommes cependant vos enfants. Nous aussi, nous voudrions bien vous dire que nous sommes heureux de vous voir; mais nous ne savons pas dire de belles choses comme eux. Cependant j'ose venir vous offrir le témoignage de notre reconnaissance, sachant bien qu'il n'est pas nécessaire à vos enfants de grands mots et de longues phrases, pour vous dire qu'ils vous aiment de tout leur cœur. »

Après avoir traversé ainsi les diverses catégories de ses enfants de S. Sauveur, le C. B. Père accompagné des Pères, monte dans la chambre qu'on lui avait préparée. Pendant ce temps, le clavier de l'Orphelinat sonnait sa marche favorite. Quelques minutes après, tous se rendaient à la chapelle, pour assister à la sainte messe qui a été dite le C. B. Père. Accompagné du D. E. Provincial et du Père Supérieur en surplis, ainsi que de deux scolastiques Cérémoniaires, il se rendit au chœur, s'agenouilla pour quelques instants sur un prie-Dieu préparé au milieu du sanctuaire, puis il nous adressa quelques mots. Un parole, que la plupart entendaient pour la première fois, fit sur tous une profonde impression. D'abord, faisant allusion à quelques passages des évangiles qui nous ont servi à faire remonter notre reconnaissance jusqu'au Dieu de toute bonté qui l'avait choisi comme un simple instrument pour l'exécution de ses desseins de miséricorde sur nous. Puis, songeant à l'année scolaire qui allait

fini, il nous invita à remercier Dieu des grâces innombrables qu'il avait faites à chacun de nous pendant ce temps, et à lui demander pardon pour celles que nous aurions négligées ou auxquelles nous n'aurions qu'imparfaitement répondu.

Après cette abîction, il alla se revêtir des ornements sacrés, et commença le St. Sacrifice, auquel tous les élèves eurent le bonheur de communier de sa main.

Une heure après le déjeuner qui suivit l'action de grâces, les Petits Scolastiques, réunis dans leur réfectoire, eurent une seconde fois le bonheur de l'entendre. Après les derniers accords d'un joyeux morceau de musique, le C. S. Père, entouré du do. F. Provincial et de tous les Frères, annonça aux élèves les motifs qui l'avaient engagé à venir au milieu d'eux : « C'est d'abord, leur dit-il, parce que vous êtes vainqueurs au concours; mais cette raison, bien qu'engageante, n'est point la principale. Je me suis surtout décidé pour Celleule, mes enfants, parce que j'ai été heureux des bons témoignages que le F. Supérieur m'a rendus de vous ». Puis il leur donna des conseils pleins de bonté sur la manière d'utiliser le temps des vacances; il les engagea fortement à ne point rester oisifs pendant ces deux longs mois. A la fin il accorda la grâce de sept ou huit Petits parapeux, qui avaient été condamnés à étudier pendant les vacances l'examen de fin d'année qu'ils n'avaient pas su. Une prolongation de quatre jours de vacance qu'il voulut bien nous donner à tous fut accueillie par de bruyants battements de mains.

Le lendemain, le C. S. Père présidait la distribution des prix du Petit-Séminaire, au milieu d'un clergé nombreux et d'élite. Les deux derniers jours furent consacrés à la visite des diverses catégories du personnel de St-Sauveur. Bien que les mieux partagés sous ce rapport, les scolastiques ont cependant un regret à exprimer, celui de n'avoir pu jouir assez long-temps de la présence de leur Père bien-aimé. Mais, plusieurs d'entre eux, parmi lesquels s'écrivent de ces lions, se réjouissent de satisfaire bientôt et à des intervalles moins longs ce désir de leur cœur :

Discours

de M^r: l'abbé Mercier, Trésorier Général de Clermont.,
à la pose de la première pierre de la chapelle des Enfants de Marie à Cellule,
le 15 Juillet 1863.

Chers Congréganistes,

Le Sanctuaire dont nous bénissons les fondements en ce jour, sera un monument glorieux de votre piété filiale envers Marie Immaculée. Les générations, qui vous succéderont dans cet asile du travail et de la vertu, apprendront avec édification qu'il est le fruit de vos sacrifices, de vos prières et de vos humbles importunités. L'ardeur et la sainte impatience que vous montrez d'en voir l'achèvement, afin de vous y agenouiller devant l'image vénérée de la Mère de Dieu, vous rappellent ces beaux siècles de l'Eglise où la foi vive de nos Pères couvrait le sol français de ces immenses Cathédrales qui semblent porter jus qu'au Ciel l'hommage de leur dévouement et de leur amour.

Sans doute que l'édifice que vous élèvez à la Reine du Ciel est bien autrement modeste; mais si l'on en juge par l'élan de vos cœurs, il n'est pas un témoignage moins éloquent de la vivacité de votre foi et de l'ardeur de votre amour. La veuve de l'Evangile n'offrit à Dieu que deux oboles d'un vil métal, tandis que les hommes opulents lui offraient des pièces d'or; et néanmoins son offrande eut devant Dieu un plus grand prix que celle des riches, car, ajoutée le divin Sauveur, les riches ont offert de leur abondance tandis que la pauvre veuve a offert de son indigence. C'est aussi de votre indigence que vous avez offert pour ce sanctuaire; car ce n'est qu'en vous imposant des privations que vous avez pu offrir des dons. Mais vos sacrifices, quelque gênés qu'ils fussent, ne devaient point suffire pour le couronnement de l'œuvre; je le dis à votre louange, vous n'avez point reculé devant le rôle peu attrayant de Frères quêteurs. Après des supplications à celui qui tient entre ses mains le cœur des riches, vous avez frappé à leurs portes, pour qu'ils vous vissent en aide. Dieu exauce les desirs, quand c'est la piété qui les produit: bientôt il vous sera donné d'invoker Marie Immaculée dans le temple que vous lui suez construire.

L'Église, dans les hymnes composés en son honneur, lui dit : « O Marie, vous avez reçu dans votre sein virginal, comme dans un temple que vos vertus rendaient magnifique, le Fils de Dieu venant sur la terre sauver le genre humain ; à son tour le Dieu fait-homme vous a élevé dans le Ciel un trône au-dessus de celui des Séraphins. Vous, Chers Congréganistes, vous élevez ici bas à Marie un sanctuaire digne d'Elle, à en juger par vos sentiments ; à son tour, Marie si bonne, si sensible à la moindre marque d'amour de votre part, vous préparera dans le Ciel un trône plus brillant que celui des plus riches potentats. Que cette pensée vous soit toujours présente ! Qu'elle rayonne sans cesse dans vos Cœurs comme une douce espérance ; qu'elle soit un encouragement quand les tentations vous rendront plus difficile la pratique de la vertu, et un solide appui dans vos défaillances !

Et vous, jeunes élèves, qui ne jouissez pas encore du précieux avantage de voir vos noms inscrits sur le registre de la pieuse famille des Enfants de Marie, mais qui néanmoins ne laissez passer aucun jour sans lui adresser quelque prière, ranimez votre courage, modérez votre légèreté qui vous fait si vite oublier les règles du silence et les recommandations de vos Maîtres ; soyez plus recueillis et plus fervents dans vos prières, plus courageux et plus constants dans le travail ; et bientôt vous serez jugés dignes d'une telle faveur.

Le spectacle si édifiant que présente cet établissement, mes chers enfants, d'exciter vos cœurs à la reconnaissance envers l'auteur de tout bien. A votre âge, peu réfléchi, on ne peut apprécier à sa juste valeur le bienfait d'une éducation solidement chrétienne ; mais il est inestimable, et quand l'âge des pensées sérieuses sera arrivé pour vous, vous en jugerez comme moi. Vous bénirez du fond du cœur la Providence, qui vous a pris comme par la main, et vous a conduits, peut-être malgré vous, dans le Petit-Séminaire de S. Sauveur, pour vous sauver de mille dangers qui menaçaient votre jeunesse, en vous dormant pour guides et pour Mentors les Révérends Pères du S. Esprit et du S. Cœur de Marie, ces hommes de Dieu que le diocèse de Clermont est heureux de posséder.

Entièrement dévoués à votre éducation, ils ne négligent rien de ce qui peut contribuer à enrichir votre esprit de connaissances utiles, et orner votre cœur de toutes les vertus, sans lesquelles la science est

nuisible à nous-mêmes et à nos semblables. Ils ne vous commandent rien qu'ils ne pratiquent les premiers. Ils exigent de vous un travail assidu; mais leurs journées ne sont-elles pas entièrement employées au travail? Ah! j'elit à Dieu, que vous fussiez parfaits imitateurs de leur application à l'étude? Ils vous recommandent la prière et la piété, la docilité et l'obéissance; mais ne sont-ils pas vos modèles dans toutes ces pratiques? Et quand on vous a engagés à marcher sur leurs traces, y a-t-il d'autres recommandations à vous faire?

Leur unique satisfaction, leur plus douce jouissance, c'est de vous voir progresser dans la science et la vertu. L'es pérance que vous réussirez dans vos études, et que la religion avec les vertus qu'elle prescrit, sera l'apanage de votre jeunesse et de tous les âges de votre vie, suffit pour les récompenser surabondamment de toutes les peines qu'ils se donnent et de tous les sacrifices qu'ils s'imposent pour votre éducation.

Soyez donc reconnaissants, et que ce noble sentiment soit en vous le signe que vous aimez Dieu de tout votre cœur, que vous honorez Marie Immaculée d'un culte sincère, et que vous soyez dignes des soins que vous prodigient les bons Pères de Collège! Amen!

IX.

Distribution solennelle des prix au Collège-français de l'Immaculé Cœur de Marie à Blackrock.

(Extrait d'un journal catholique, *Le Tablet*. - N.° du 23 Juillet-1865.)

L'année scolaire du Collège-français de Blackrock, s'est terminée, comme de coutume, par un examen public et la distribution solennelle des prix.

Jamais encore, depuis que ce collège est ouvert à la Catholique jeunesse de l'Irlande, il n'avait vu de réunion si brillante et si distinguée. Mgr. l'Archevêque de Dublin, voulut bien présider lui-même cette fête de famille; et autour de Sa Grandeur, on voyait les membres les plus éminents du clergé: le chanoine Forde, Prêtre romain, et curé de Blackrock; le Docteur Murray, secrétaire de l'Archevêché; le R. M. Maher, le chanoine Fowler, Woodlock,

Recteur de l'Université Catholique, le Sr. M^r. O'Laughlin, doyen de l'Université, et plusieurs autres ecclésiastiques de distinction. De nombreux laïques, parmi lesquels on remarquait M. Bradstreet, Président de la Société de St. Vincent de Paul, en Irlande, et M. Stewart, professeur à l'Université Catholique, étaient venus, eux aussi, assister aux succès des enfants.

Nous ne nous souvenons pas d'avoir jamais assisté à un examen plus satisfaisant, et à une distribution de prix plus solennelle. La grande salle du nouveau bâtiment était ornée avec goût. Des guirlandes de lierre et de laurier en décoraient les murailles, et faisaient ressortir avec art les beaux dessins, exécutés pendant l'année par les élèves de l'Établissement. Mais, ce qui frappait tout d'abord, c'était une grande et belle statue de N. D. des Vierge, élevée au fond de la salle, sur un trône richement orné, d'où elle semblait jeter un regard d'amour sur ses enfants, et leur donner une dernière fois, avant leur départ pour la maison paternelle, une de ses plus précieuses bénédictions.

La Musique de l'Établissement, exécuta plusieurs morceaux choisis, qui furent chaleureusement applaudis par tous les assistants émerveillés d'un succès si étonnant, après quelques mois seulement d'exercice. Le piano et la musique vocale vinrent ensuite, par intervalle, rompre la monotonie des exercices.

Comme nous l'avons déjà dit, les examens furent très-satisfaisants; les réponses des élèves pour le latin, le grec, l'anglais, les mathématiques, dépassèrent de beaucoup notre attente; mais ce qui nous étonna surtout, ce fut la grande facilité, avec laquelle les jeunes élèves s'exprimèrent en français, soit en répondant aux nombreuses questions qui leur furent adressées sur l'histoire et la géographie de la France, soit en déclamant des morceaux choisis, tirés des auteurs du grand siècle. — Or, nous le disons avec plaisir, tout nous a prouvé que maintenant il n'est plus besoin d'aller sur le continent, pour recevoir une éducation française. Nous sommes heureux de féliciter les bons Pères du Collège-français pour les succès de leurs généreux efforts en faveur de la religion et de l'éducation...

Après la distribution des prix faite selon l'usage de France, c'est-à-dire, avec proclamation des noms des lauréats et avec chaleureux applaudissements, Mgr Woodcock, termina cette intéressante séance

séance, en adressant aux enfants quelques paroles d'encouragement, et en remettant à cinq d'entre eux les certificats des examens qu'ils avaient subis quelques jours auparavant pour leur admission à l'Université Catholique de Dublin.

Un autre Journal de Dublin, l'Evening News, ajoute les paroles suivantes qui montrent comment notre Etablissement d'Irlande est apprécié dans ce pays.

Il n'y a encore que trois ans que les Pères du St. Esprit et de l'Immaculé Cœur de Marie ont entrepris la tâche qu'ils continuent de soutenir avec un succès si admirable. Peu d'encouragements se présentaient alors devant eux, pour qu'ils pussent se promettre les triomphes étonnans qu'ils ont obtenus depuis. Ils étaient inconnus parmi nous; une longue persécution de plusieurs siècles, d'injustes lois pénales, avaient éloigné de nos côtes l'influence des ordres religieux; le zèle et la piété de ces hommes de dévouement étaient proscrits par la loi. Pendant le temps qui s'est écoulé depuis son établissement, l'Institution de Blackrock a pris de jour en jour de nouvelles forces - crescit viris eunda.; et maintenant elle promet de devenir l'une des plus florissantes institutions de notre pays. Les systèmes d'éducation qu'on y poursuivit peut être regardé comme tout-à-fait particulier, parce qu'il réunit les avantages de l'éducation anglaise à ceux de l'éducation du continent; nous en avons eu hier un exemple tout à fait convaincant dans l'examen public des élèves.....

Ces bons Pères sont venus parmi nous, pour y opérer une grande œuvre; et la manière dont ils s'en acquittent se manifeste bien par leur zèle et par l'énergie qu'ils déploient dans la tâche difficile qu'ils ont entreprise. Hier, en présence de l'élite de cette Métropole, ils ont reçu une des plus douces récompenses de leurs travaux dans les témoignages d'approbation prodigués par des hommes qui se font un devoir constant et quotidien de favoriser le développement des sciences.

L'œuvre qu'ils ont entreprise ces Pères est grande et encourageante pour l'Irlande, ils sont du nombre de ceux qui, dans les temps actuels, travaillent à renouveler les gloires splendides des jours depuis longtemps passés, pour l'Irlande, et à faire revivre, comme dans les siècles de foi, la gloire de l'École et de l'Université.....

X.

Lettre des enfants de St-Louis à M. (D. des Victoires
et réponse du sous-Directeur de l'Archiconfrérie au nom de M. le Curé.

(Extrait de l'Echo de l'arch. de N. D. des Victoires. Bullet. du 6 août 1865. page 94.)

A Marie

notre Bonne et douce Mère.

St-Louis du Sénégal, le 18 du mois de Mars 1865.

On nous a assuré, bonne Mère, que dans le pieux sanctuaire qui vous est consacré au cœur de la capitale de la France, vous vous plaisez à entendre toutes les demandes qui vous sont faites de la part même de petits enfants comme nous; qu'aux pieds de votre douce image, les pêcheurs se convertissent; et que ceux qui demandaient la persévérance dans la vertu étaient sûrs de l'obtenir. On nous a affirmé que si nous étions bien fidèles à vous prier, nous finirions par obtenir la conversion de nos parents et de nos amis qui sont encore mahométans, et nous avons voulu vous écrire pour vous supplier de changer leurs cœurs. Ils sont bien difficiles à convertir; quand nous leur parlons de se faire chrétiens, ils ne nous écoutent pas, mais si vous vous en mêlez, ô Marie, nous sommes sûrs de réussir.

Bénissez-nous, bonne Mère, ainsi que tous nos petits frères qui ne savent pas encore écrire, mais que tout de même vous aimez.

Bénissez nos maîtres, les Frères de l'instruction chrétienne et les Pères de votre immaculé Cœur, qui ne cherchent qu'à nous rendre vertueux. Convertissez tous les mahométans qui viennent à l'école avec nous.

Appelez à la vertu nos frères qui ont quitté l'école et ne pratiquent plus leurs devoirs religieux.

Bénissez notre pays et ramenez-le au Cœur de votre divin Fils. Enfin, bonne Mère, permettez-nous de vous demander un petit souvenir pour notre pauvre petite chapelle, afin que nous nous rappelions toujours la promesse que nous vous faisons de vous aimer.

Le pieux et zélé Directeur de l'Echo de N. D. des Victoires ajoute après cette lettre les lignes suivantes:

Quatre-vingt-quinze signatures accompagnent cette lettre. Peux-vous nous douter que le Cœur maternel de Marie n'ait agréé la prière

si naïve et si touchante de ces pauvres enfants. Lecture en fut donnée à la réunion du dimanche 26 elle fut accueillie avec le plus sympathique intérêt. Nous répondîmes le lendemain même à nos jeunes correspondants; nos associés seront peut-être désireux de connaître cette réponse: aussi bien, c'est le dénouement d'un des plus gracieux épisodes de notre mois de juillet.

Aux chers enfants de l'école de St-Louis du Sénégal.

Paris, Notre-Dame-des-Victoires, 27 Juillet 1863.

Mes bons et chers petits amis,

La lettre que vous avez adressée à N^o. D. des Victoires lui est bien parvenue; elle a été déposée au pied de son autel, et nous en avons fait lecture à vos frères aînés, les associés de l'Archiconfrérie de Paris. La Ste-Vierge vous a tous bénis, chers enfants, et, en signe de cette bénédiction, le respectable Directeur de l'Archiconfrérie vous envoie la sienne, bien personnelle et bien affectueuse. Quant à nos associés, ils ont été très-touchés des sentiments renfermés dans votre lettre, et ils forment tous des vœux pour que tous vos pieux désirs soient réalisés, chers petits enfants. Oui, nous demandons tous au Bon Dieu, et à sa Ste-Mère d'amener à la foi tous vos chers parents; d'inspirer à vos frères aînés la généreuse résolution d'être toujours fidèles à leurs devoirs religieux, de bénir vos petits frères et de vous bénir surtout vous-mêmes, afin que vous demeuriez toujours dans les bons sentiments où vous êtes en ce moment; afin que vous fassiez tous une bonne table, communion, afin que vous soyez toujours dignes des grâces du Ciel et que vous deveniez la couronne des Moissonnaires dévoués et des bons Frères qui vous élèvent.

Nous n'oublierons pas, soyez-en sûrs, la petite demande qui termine votre lettre. M^o. le Curé vous enverra bientôt un beau souvenir pour votre chère chapelle et de petits souvenirs de Notre-Dame-des-Victoires pour chacun de vous.

Adieu, mes chers enfants, je vous embrasse bien tendrement pour M^o. le Curé et pour moi.

signé: P. abbé V. Dumax
sous Direct: de l'Archiconfrérie.

XI.

Conversion de pauvres malades
à la Case - hôpital de Dakar.

(Extrait d'une lettre du P. Duby au P. Strub en France.)

Dakar, le 29 Août 1863

Mon bien cher Père,

Vous vous réjouirez sans doute d'apprendre comment le bon Dieu a donné une approbation bien consolante aux religieuses de l'Immaculée Conception, au sujet de notre Case - hôpital ou Case des malades. Ces sœurs, comme vous le savez, n'étaient pas sans avoir quelque répugnance pour y donner asile aux hommes. Néanmoins elles ont recueilli un pauvre malade que nous avions trouvé gisant depuis plusieurs jours dans les ordures, sous le hangar de notre canot. C'était mahométan; il ne voulut d'abord rien écouter sur le changement de Religion, se croyant dans la vérité, et tenant fanatiquement au mahométisme, comme font les pauvres gens de ce pays. Mais ce que les exhortations n'avaient pu faire, la charité des bonnes Sœurs le fit. Il était resté insensible à tous les arguments, mais il ne put tenir contre la conduite charitable des Religieuses envers lui.

Les courtisanières, les marabouts, qui ont toujours les grandes paroles de Yallah et de Sarah à la bouche l'avaient abandonné et repoussé, à cause de sa pauvreté et de l'infection qu'il répandait. Les sœurs, au contraire, l'avaient charitablement recueilli; et lui prodiguaient les soins les plus attentifs. Cela le bouleversa complètement. Il s'était d'abord figuré, d'après un préjugé répandu parmi les bonnes gens de l'intérieur, qu'on l'avait mis dans l'hôpital pour faire des essais de médecine sur lui, et lui donner finalement la mort. Il souffrait horriblement; et dans son désespoir demandait qu'on l'achevât bien vite. Mais enfin ce pauvre malheureux, voyant le dévouement des sœurs, entendant les douces paroles et les tendres exhortations qu'on ne cessait de lui adresser, n'y put plus tenir. — « Oui, répondit-il un jour, je veux être de la même religion que vous. Vous êtes des hommes de Dieu; je veux croire —

« ce que vous croyez, pratiquer ce que vous pratiquez. » Ainsi bien disposé, il fut facile de l'instruire; et dès qu'il fut instruit, il renonça à Mahomet, et voulut être chrétien.

La première fois qu'il parla de notre divin Sauveur, je lui demandai s'il croyait tout ce que je lui disais — « Oui, dit-il, je crois en Jésus, Jésus est entré dans mon cœur, » ajouta-t-il, et il n'en sortira plus. — Et ne cessait d'invoker ce doux nom; et quand je l'eus quitté, il le répétait continuellement encore avec bonheur.

Le lendemain matin, le premier mot qu'il me dit fut celui de Jésus. Je l'instruisis davantage, et lui appris à joindre à ce nom sacré celui de Marie. L'invocation de ces deux noms si chers et si puissants furent sa prière jusqu'à son dernier moment. Je le baptisai; puis, le lendemain, je lui administrai l'Extrême-Onction; et s'il avait pu vivre un peu plus longtemps, j'aurais pu le préparer à la première communion. Il est allé s'unir à Jésus dans le Ciel, le 9 de ce mois. A la gloire de la V. St. Vierge, je dois ajouter que ce cher malade commença à ouvrir les yeux à la vérité après qu'on lui eut attaché au cou une médaille de l'Immaculée Conception; puis une autre de St. Flavienne.

Impossible de vous décrire la joie et la consolation des bonnes sœurs à cette heureuse conversion. Elles mériteraient bien du reste d'obtenir de Dieu cette grâce, par les soins qu'elles donnaient au pauvre malade, malgré l'odeur repoussante qu'il exhalait. Un jour que j'étais allé le voir, je fus obligé, pour ne pas tomber en défaillance, de me retirer un peu et d'aller respirer l'air frais hors de la case, tellement la mauvaise odeur était parfois désagréable.

La Case-Hôpital est donc glorieusement inaugurée. La petite Catumala s'en est échappée ou y a passé: pour aller au Ciel; elle représente l'enfance; l'homme dont je viens de vous raconter la conversion et la mort consolante représente l'âge mûr et les adultes. Il faut-il avoir de nombreux successeurs et imitateurs! C'est toujours une chose consolante de voir ainsi ces âmes saines et protestées parmi les pauvres gens de Dakar et autres pays circonvoisins. Ce sont des saints qui intercéderont pour leurs compatriotes et pour les Missionnaires qui viennent de sacrifier pour leur salut. On dirait d'ailleurs

que cette Case-hôpital va devenir comme le vestibule du Ciel, pour ces pauvres noirs, du moins pour les enfants. Quand ils sont malades, que leurs mères ne savent plus que faire pour les guérir, et qu'ils sont en quelque sorte désespérés, ou plutôt mûrs pour le Ciel, on les apporte en toute hâte à la Sœur Virginique, qui alors n'a rien de plus pressé que de leur ouvrir la porte du Ciel en leur administrant le St. Baptême. C'est-ce qu'elle a eu le bonheur de faire avant-hier encore, pour un de ces pauvres malheureux; et il y a lieu d'espérer que ces heureuses occasions se représenteront souvent.

Demain, fête du Bienheureux Pierre Claver, sera établie parmi les enfants des Sœurs de l'Immaculée Conception la Congrégation de la St^e Vierge. Quatre seront reçues comme enfants de Marie, etc.

Dans une autre lettre au C. R. Père, en date du 30 septembre, le P. Duby ajoute le fait suivant:

Chez les Filles du St. Sœur de Marie, la St^e Vierge a voulu se servir aussi de la fièvre pour procurer à cette petite C^{te} ainsi qu'à la St^e Enfance une élue de plus et une nouvelle protectrice au Ciel, dans la personne d'une enfant de 19 ans environ, native de Gorée et chrétienne depuis quelques mois seulement, cette chère enfant s'est envolée comme une ange, après avoir fait sa première Communion en viatique. Elle s'est en quelque sorte échappée ainsi, au moment même où sa mère, encore mahométaine, comme toute sa famille, allait faire ses derniers efforts pour la retirer de chez les Sœurs à qui le P. Kieffer l'avait confiée. Mais Marie veillait sur cette pauvre enfant et lui montra qu'elle avait en Elle une bonne Mère, en la retirant chez Elle. C'était la fête de N^o. D. des sept-Douleurs. Hormis ce cas, qui est plus consolant que regrettable, la mission n'a pas eu jusqu'ici d'autre accident à déplorer.....

P. Duby.



XII.

Visite de M^r Faidherbe, Gouverneur du Sénégal,
à l'Établissement agricole de St.-Joseph de Ngazobil.

(Extrait d'une lettre du P. Strub au C. V. Père.)

Dakar, le 21 Juillet 1863.

Mon Frère Révérend et bien aimé Père,

M. Faidherbe est arrivé par le packet du 11 de ce mois. Il est descendu un instant à Gorée, et s'est dirigé immédiatement sur Dakar. Sa première visite a été pour la Mission: il s'est montré on ne peut plus aimable. M^{gr} Robis était arrivé deux jours auparavant de St. Marie de Gambie. M^r Faidherbe lui a demandé tout de suite des nouvelles de l'Établissement de St. Joseph, disant qu'il s'y intéressait beaucoup. Nous fûmes tout surpris de voir dans le nouveau Gouverneur des dispositions si pleines de bienveillance, mais cette surprise augmenta bien davantage quand il nous dit que, le soir même, il se disposait à aller à St. Joseph avec son vapeur. Monseigneur, malgré ses fatigues, s'offrit pour l'accompagner. Ils arrivèrent à Foal le lendemain dimanche, vers 9 heures du matin. Monseigneur put encore dire la St. Messe, et M. le Gouverneur y assista avec sa Dame et d'autres personnes qui l'accompagnaient.

Vers midi, on se rendit à St. Joseph. M. Faidherbe visita avec le plus vif intérêt tout l'Établissement, et adressa quelques paroles d'encouragement aux gens de Saloum qui viennent de former un assez grand village tout près de nous. Il exprima son étonnement au sujet des travaux déjà exécutés. « Jamais, » disait-il, « il n'aurait pu trouver tant de constructions et de dépêchements faits en si peu de temps. » Il s'était proposé de quitter St. Joseph vers 2 heures du soir; mais il trouva tant de choses intéressantes à voir qu'il ne songea pas à s'embarquer avant 4 heures. Cependant la mer devenait grosse et par conséquent l'embarquement difficile. Il renvoya donc son Vapeur à Foal, où la mer est toujours calme, et se décida à faire à

nicé le trajet de St. Joseph à Soal en compagnie de Monseigneur. Il fut très-content de cette petite promenade de 5 à 6 kilomètres, et se montra très-expressif dans sa conversation.

Il a profité de la circonstance pour réunir tous les chefs des villages: il leur rappela les deux promesses qu'ils lui avaient faites autrefois la première, de rester toujours attachés aux français; et la seconde, d'envoyer leurs enfants à l'école. « Vous n'avez pas exécuté cette dernière promesse, leur dit-il, mais je vous assure, qu'à mon prochain retour, je punirai tous ceux qui n'auront pas envoyé leurs enfants à l'école. » Et leur recommanda aussi beaucoup d'aider Monseigneur dans la culture du coton. La Dame du Gouverneur était allée voir, avec une autre Dame qui l'accompagnait, la nouvelle C^{te} des Filles du St. Cœur de Marie installées à Soal depuis le 4 juillet. Ce n'est qu'à 8 heures du soir que le Gouverneur quitta Soal. Il a été très-content de son excursion.

Dans une lettre subséquente du 30 août, le P. Velly ajoute les détails suivants sur les heureuses dispositions des gens du nouveau village formé autour de l'Établissement, et le bien répété opéré.

« Ce qui m'a touché singulièrement pendant le peu de temps que j'ai passé à St. Joseph, c'est l'attachement sincère et profond qu'ont pour les Missionnaires et particulièrement pour Monseigneur les gens de Sabum que l'on a recueillis et réunis en village auprès de la Mission. Ils ne connaissent d'autre dévotion que Bon Dieu et Moosa, c'est le nom qu'ils donnent à la Grandeur. Et en effet, après le Bon Dieu, c'est Monseigneur qui a tiré ces pauvres gens de l'extrême misère où les avaient réduits la guerre et la famine; sans Lui, ils seraient morts de faim.

Un petit trait vous montrera Monseigneur. Mon Frère Révérend Père, les sentiments dont ces noirs sont animés.

Dans de la visite que M. Faidherbe a faite à la colonie de St. Joseph, Monseigneur a fait réunir les principaux du village, pour leur adresser, en présence du Gouverneur, des paroles d'encouragement. La Grandeur leur ayant dit, entre autres choses, que toutes les feines qu'ils se donneraient seraient payées; un de la troupe se leva, prit la parole au nom de ses compatriotes, et dit à Monseigneur: « Moosa,

« Si nous travaillons pour Vous et pour Père, nous ne le faisons pas pour
 « gagner de l'argent, mais par reconnaissance pour vous. Vous êtes notre
 « Père, notre mère etc. etc.; en un mot; notre tout; aussi longtemps que
 « nous aurons le bonheur de vous posséder, nous savons que nous ne man-
 « querons de rien. »

— Voici ce que vient de m'écrire à Dakar. M^r. l'abbé Jouga qui
 m'a remplacé à St. Joseph :

« J'ai vu les pauvres enfants de Saloum, et mon plus grand
 plaisir est de leur enseigner en wolof les principes de la dévotion et les
 principales prières. Ils soupirent tous après le moment de leur baptême.
 Hier il est arrivé un pauvre orphelin, presque nu. Il venait de Sa-
 loum avec sa mère. Chemin faisant, la faim a tellement épuisé la
 pauvre femme qu'elle a succombé et est restée en route. Quand M^r.
 Nobis a interrogé l'enfant sur les dernières paroles de sa mère, voici
 ce qu'il a répondu : « En mourant, elle m'a dit : Oo ham, dem fa, wa la ou
 lu connaît. »

Il est inscrit parmi les enfants, et il est très-content; il peut
 avoir 7 à 8 ans. C'est aussi la 5^e Vierge sans doute et St. Joseph, que
 nous l'avons amené.

Deux jours auparavant, nous sont arrivés le frère et la sœur
 de Gaudu (un de nos enfants rachetés). Le premier était si maigre et
 si faible, qu'il ne pouvait tenir debout; il a embrassé son petit frère,
 assis, en lui disant : « Tu es bienheureux, toi. » Maintenant il com-
 mence à marcher un peu, grâce à Dieu.

« Pauvres gens ! que le Seigneur dirige, jeter sur eux un regard
 de pitié et de miséricorde, qu'il leur accorde des secours temporels,
 mais surtout, qu'il leur ouvre les yeux à la lumière de l'évangile.

Je vous trans mets, Mon Très-Cher et vénéré Père, ces divers détails
 sachant tout l'intérêt que vous portez à notre chère Mission.....

Je me recommande tout particulièrement à vos bonnes prières au
 les enfants dont je suis chargé à Dakar, et vous demande pour eux et
 pour moi votre toute paternelle bénédiction.

signé: Veliz.

XIV.

Rapport de M^g Kobès,
au Ministre de la Marine et des Colonies
sur l'établissement agricole de St-Joseph,
et Réponse du Ministre.

Rapport de Monseigneur.

Colonie agricole de St-Joseph, le 1^{er} août 1863.

Monsieur le Ministre,

En suite de l'irrégularité et des lenteurs de nos communications avec la Colonie, je n'ai reçu que le 11 juillet la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser, en date du 16 mai. J'ai reçu également le Décret impérial pour la concession des 4,000 hectares de terrain.

Je me fais un devoir de profiter du premier courrier, pour vous exprimer ma plus vive reconnaissance. Votre bienveillante lettre est une nouvelle preuve de l'intérêt que vous portez à notre Colonie agricole de St-Joseph, et en même temps un puissant encouragement pour nous; et le Décret impérial que votre Excellence a bien voulu solliciter en notre faveur sera pour les industriels une garantie de leurs avances. Ces Messieurs verront que notre entreprise est sérieuse, puisqu'elle est entourée de votre considération et de la haute protection de Sa Majesté.

Je suis heureux de pouvoir continuer à vous donner des renseignements satisfaisants sur nos opérations. Et d'abord je dois informer votre Excellence des dispositions bienveillantes de M. Pinet-Laprade comme Gouverneur par-intérim. Sa première visite a été pour notre colonie agricole. La lettre qu'il m'a adressée en date du 8 Juin, et que j'ai l'honneur de vous communiquer, est l'expression des sentiments dont il est animé pour nous⁽¹⁾. Ses actes ont été conformes à ses promesses. Les gens de Paul s'étaient un peu ralentis de leur première ardeur pour le travail; mais grâce à la bienveillance intervention et à l'intelligente énergie de M. Laprade, ils ont continué à donner le concours à leur bras.

M. Faidherbe, le nouveau Gouverneur de la Colonie, nous a témoigné à son tour le plus grand intérêt. Dès son arrivée, il s'est

(1) cette lettre a été reproduite dans le Bulletin n^o 26, pag. 382.

il s'est rendu à St. Joseph pour visiter notre Etablissement, et il a paru très-satisfait de sa visite.

Grâce aux excellentes dispositions et à la protection des autorités coloniales, nos travaux de constructions et de défrichements ont pu être développés simultanément, et avec un grand entrain. Dans l'intervalle de cinq mois, nous sommes parvenus à construire, en maçonnerie solide, un corps de bâtiment de 52 mètres de long sur 9 de large, ayant rez-de-chaussée et un demi étage. Les principaux matériaux, tels que chaux, pierres et une grande partie du bois même, ont été exploités et préparés sur les lieux. Tous les champs ont été défrichés et disposés à recevoir la semence dès les premières pluies. Actuellement tous les ouvriers sont occupés aux semailles.

Une circonstance toute providentielle nous a procuré des bras auxquels j'étais loin de m'attendre. Par suite des guerres de l'année dernière, la famine a forcé les gens de Saloum à chercher ailleurs leur subsistance. Des centaines sont venus successivement travailler chez nous, au mois, pour gagner quelques provisions. Plusieurs familles, hommes, femmes et enfants, se sont décidés à se grouper autour de notre Etablissement: ils se sont engagés à demeurer avec nous, à cultiver le colon sous notre direction. Un village assez considérable s'est installé aujourd'hui: il compte plus de 50 feux; et tous les jours il se présente de nouveaux émigrés. Un jeune chrétien de Soal, marié légitimement, est actuellement à la tête de ce nouveau village.

Cette immigration des gens de l'intérieur vers notre Colonie agricole, tout en apportant un concours puissant au développement de notre exploitation cotonnière, semble devenir en même temps, au point de vue politique et social, un précieux élément pour la formation d'un nouveau centre de sujets dévoués à la France. Formés ainsi au travail et soustraits aux préjugés de leur pays, ces colons subiront naturellement les idées françaises. La paix et la sécurité avec lesquelles ils pourront jouir du produit de leur travail, leur feront aimer notre société, et ils deviendront ainsi, j'ose l'espérer, un véritable foyer de civilisation qui nous permettra

d'étendre notre influence française sur les peuples environnants.

Veuillez agréer l'hommage de profond respect et sincères dévouement avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

de Votre Excellence.

Le très-humble serviteur

+ Ad. Robès, év. de Modon, vic. ap. s. s.

Lettre du Ministre de la Marine et des Colonies

en réponse au rapport précédent.

Paris, le 2 Septembre 1863.

Monsieur,

J'ai reçu avec une vive satisfaction, le compte-rendu que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser des premiers travaux de votre intéressante entreprise agricole et civilisatrice sur le territoire de Joal. Je suis heureux d'apprendre les facilités que vous avez, dès l'abord, trouvées dans les populations locales pour mettre en valeur la concession que vous a été accordée, et le très-utile renfort de travailleurs que les circonstances vous ont donné par l'adjonction spontanée des familles chassées de Saloum par la guerre et par la famine. Il est fort important que nous fassions en sorte de les maintenir par nos secours et par la sécurité que leur assure notre protection, dans les dispositions qu'elles ont montrées à se fixer définitivement près de vous. Les encouragements que nous leur donnerons détermineront sans doute d'autres groupes à se joindre à ceux qui se sont ainsi formés, de manière à rendre possible un important et rapide développement de nos travaux de culture et de productions de coton.

Je ne saurais trop recommander ces vies à votre sollicitude éclairée, Monsieur, si quelques secours sont nécessaires pour réaliser au hâtif ce résultat; vous ne pouvez douter du concours qui vous sera prêté à cet effet par M. le Gouverneur, déjà animé d'un vif et sincère intérêt pour votre colonie agricole de St. Joseph. J'appelle au surplus son attention sur ce point.

Il est désirable d'ailleurs que nous fassions ressentir d'une

manière toute spéciale, nos encouragements et notre appui au jeune chef chrétien placé à la tête du nouveau village, et qui, sous votre influence, persévérera sans doute dans la voie où il s'entre. S'il continue à mériter votre satisfaction, il sera possible de le révoquer encore aux yeux des siens par quelque récompense honorifique, les médailles d'agriculture, déjà employées dans nos colonies, pouvant n'être pas sans effet, parmi les populations de la côte d'Afrique, pour les encourager au travail rural.

J'étais engagé, dans l'occasion, à vous concerter, à ce sujet, avec M. le Gouverneur. Je suis très-disposé à accueillir les propositions que vous jugerez l'un et l'autre devoir m'adresser en ce sens.

Je prie, Monseigneur, l'assurance de mon respect:

Le Ministre de la Marine et des Colonies,
C^te de Chasseloup-Laubat.

En transmettant cette lettre au C. R. Père, M. Duchayla 1^{er} Chef de bureau au Ministère de la Marine et des Colonies, ajoutait ces mots :

« J'ai pensé qu'il vous serait agréable de lire cette lettre à M^{gr} Flohic. Le Ministre est réellement très-satisfait; et il la témoigne. Et le dit au Gouverneur, à qui il envoie d'ailleurs copie de sa lettre. » (Lettre du 2 sept. 1863.)

XV.

Rapport du P. Vincens au C. R. Père sur une épidémie qui a sévi à l'Établissement de la Providence.

La Providence (Sourbon), le 7 8^{vo} 1863.

Mon Très-Respectueux et bien cher Père,

Lorsqu'il y a un mois, je vous écrivis à l'occasion de notre grande retraite, je vous dis sous forme de simple nouvelle et sans détail, que je me trouvais à St-Estève à Guillaume avec deux Frères et cent trente enfants de l'école professionnelle, que nous avions eue par prudence devoir éloigner de l'Établissement de la Providence, pour un temps indéterminé, afin de les soustraire à la contagion d'une fièvre

typhoïde qui commençait à s'y déclarer et menaçait d'y faire de nombreuses victimes.

Depuis ce jour, les épreuves que la Providence divine nous préparait, se sont développées dans des proportions qui nous eussent fait craindre pour l'avenir de nos œuvres naissantes, si la pensée que les œuvres de Dieu ne sauraient être mieux cimentées que par les épreuves et les sacrifices, n'eût voulu relever notre foi et soutenir notre courage, en baissant avec soumission la main qui nous frappait.

Aujourd'hui, bien que tout ne soit pas terminé, nous ne pouvons, Mon Très-Révérend Père, vous laisser plus longtemps sans vous donner les détails de ce qui s'est passé depuis le commencement de l'épidémie, d'autant plus que les dernières nouvelles venues de Bourbon n'auront pas été sans vous donner quelques inquiétudes.

Le premier cas de fièvre typhoïde que nous ayons eu à l'École professionnelle, se déclara le 9 juillet sur un pauvre petit enfant déjà infirme. Immédiatement on le fit transporter à l'infirmerie, où il reçut les soins du médecin de l'Établissement; ainsi que des Sœurs chargées des malades. Après avoir subi la maladie dans toutes ses phases et toute sa rigueur, cet enfant se releva au bout de trente jours, restant toutefois paralysé d'un côté. Jusqu'au 9 août, il n'y eut pas un seul malade à l'infirmerie; mais ce jour là, trois enfants vinrent à la fois se présenter avec quelques symptômes de fièvre muqueuse. Ils reçurent immédiatement les soins empreints du bon S. Dositée, leur infirmier; et rien d'alarmant ne fut remarqué. Le lendemain, deux autres vinrent se joindre aux premiers, puis le surlendemain trois, ensuite quatre et ainsi de suite jusqu'à trente six. Tous ces différents cas se présentèrent sous la même forme que les trois premiers; mais, au bout de cinq à six jours de maladie, les uns se trouvaient mieux, tandis que chez d'autres la maladie fit des progrès alarmants et sembla se rapprocher du cas du 9 juillet dont j'ai parlé plus haut; au bout de quelques jours, nous eûmes la douleur de voir un bon nombre d'enfants sérieusement en danger. L'un d'eux, enlevé de l'infirmerie par ses parents, contrairement à l'avis du S. F. Supérieur qui s'y opposait, mourut à St. Benoit trois jours après qu'il y fut arrivé.

Les choses en étaient là, lorsque nous prîmes la détermination d'éloigner les enfants du foyer de la maladie. Mais où conduire deux cents enfants portant avec eux peut-être le germe de l'épidémie? Les renvoyer chez eux, selon l'avis du médecin, c'était, selon nous, perdre l'école professionnelle. La divine Providence avait à notre insu arrangé toutes choses. S. Orléans-Guillaume était la bien à propos, située loin de la ville, dans les montagnes escarpées de Bourbon, elle présentait par son air pur et tempéré, les meilleures conditions pour une bonne convalescence. C'est pour ce délicieux séjour que le Sr. Père Supérieur, accompagné des F. F. Hilarion et Fortunat, partit de la Providence, avec tous les enfants valides, le Jeudi 27 août, à 4 heures du matin, laissant au F. Finau la charge du Pénitencier; et à moi-même le soin des malades.

Rien de particulier ne se présenta jusqu'au retour du Sr. F. Supérieur qui eut lieu le 1.^{er} Septembre, sinon que la maladie fit des progrès chez les uns et diminua chez les autres, et qu'au Pénitencier deux ou trois cas de même nature que ceux de S. Etah se déclarèrent.

Deux jours après le retour du Sr. F. Supérieur, je partis moi-même pour rejoindre les Frères et les enfants à S. Orléans-Guillaume. J'espérais en revenir avec tout notre monde au bout de quelques jours; mais hélas! Dieu en avait disposé bien autrement. Le 9 sept., comme je me disposais au départ, je reçois du Sr. F. Supérieur une lettre dans laquelle il me disait: «..... Le F. Finau, les médecins, les Sœurs, les Frères infirmiers, enfin tout le monde est d'avis qu'il vous faut rester huit jours de plus à la montagne..... Nos malades ne sont pas remis, il s'en faut. Au Pénitencier, il y a eu quelques cas, de sorte que je me décide à vous laisser encore jusqu'aux premiers jours de la semaine prochaine etc.»

Après l'expiration de ce temps, je croyais enfin mon exil terminé, lorsqu'un nouveau courrier m'apporte de la Nouvville, de la part du F. Olyvère, les nouvelles suivantes: «... Le Sr. F. Supérieur est à la montagne avec le Pénitencier. On s'est décidé à prendre cette mesure samedi à 7 h. du soir. Ses pauvres enfants tombaient comme des mouches. Dix-huit sont tombés gravement malades dans deux

« j'aurai, une commission de médecins s'est transportée à la Providence,
 « et a déclaré que nous étions en plein typhus. En conséquence, le
 « médecin en chef a fait transporter les enfants du Penitencier qui se
 « trouvaient à l'hôpital au Penitencier même, avec défense de commu-
 « niquer avec la ville. Quant à ceux qui sont à la Montagne, le mé-
 « decin en chef vient les voir aujourd'hui; et peut être les fera-t-il
 « transporter au Lazaret. Le H. F. Supérieur vous fait dire de vous ren-
 « dre ici pour midi, ou plutôt si cela vous est possible. Le F. Fineau
 « tombe de fatigue; il viendrait à la Montagne; et moi j'irais au
 « Lazaret..... »

Vous dire, Mon C. S. Père, ce que j'éprouvai en lisant ces quel-
 ques lignes me serait impossible. Je partis à l'instant; et, après deux
 heures de course plutôt que de marche, j'avais escaladé les monta-
 gnes qui nous séparaient. Je trouvai le H. F. Supérieur et le F. Dhyèvre
 en compagnie de trois médecins, entre autres le médecin en chef. Il
 n'y avait plus de doute; le cas était des plus graves. Déjà deux en-
 fants étaient morts au Penitencier. L'un après treize heures de maladie
 et l'autre après neuf heures seulement. L'autopsie de ces deux en-
 fans ayant été faite, tous les médecins reconnurent le typhus sans
 le moindre doute. De plus, huit à neuf enfants, montés la veille
 à la Montagne, étaient tombés malades. La séquestration fut ordon-
 née par la Commission des médecins, et le Lazaret destiné à servir
 de quarantaine. Le H. F. Supérieur redescendit à la Providence,
 le F. Dhyèvre fut destiné à soigner les enfants du Penitencier au
 Lazaret; le F. Fineau, dont la santé se trouvait gravement com-
 promise, devait se rendre à la Nouvelle pour y remplacer le
 F. Dhyèvre. Pour moi, j'eus renvoyé ce jour là même dans mes
 montagnes, sans prévoir quand il me serait possible d'en sortir.

Le lendemain, M. le Gouverneur sanctionna par l'arrêté
 officiel suivant la décision de la Commission sanitaire.

« Nous Gouverneur de l'île de la Réunion, vu l'arrêté du
 « 17 janvier 1861 portant reconstitution des autorités sanitaires; vu
 « l'avis du Conseil sanitaire dans ses séances du 14 et 15, etc. comme suit:
 « Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur, Nous avons
 « arrêté et arrêtons:

« Art. I. le Penitencier de l'Établissement de la Providence et le Lazaret de la Ravine-à-Jacques sont mis en quarantaine jusqu'à nouvel ordre. »

« Art. II. Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera enregistré partout où besoin sera, et déposé au contrôle colonial. »

« Signé: Baron Parreau. »

J'ai prononcé tout à l'heure, mon Très-Révérend Père, le mot d'exil; mais peut-il l'être plus à propos? Voilà tout à coup notre chère Communauté dispersée; les uns gardés par des soldats; et les autres ne pouvant plus les voir qu'à une distance de cent mètres. Notre bon P. Supérieur se trouvait privé du plaisir de pouvoir visiter nos pauvres enfants internés au Penitencier et recevant les soins du P. Emile et d'un postulant; de cinq religieuses et d'un docteur en médecine qui s'était dévoué pour cette circonstance. Au lazaret, le P. Olympe avec le P. Alexandre, le P. Norice Moïchel-Songe, un médecin et trois religieuses prodiguaient leurs soins aux autres enfants du Penitencier.

Qu'il est triste et navrant de voir une C^{te} religieuse ainsi entourée d'une ceinture de soldats qui vous en défendent l'accès! C'est pourtant ce qui existait au Penitencier, où, trois ou quatre fois, je me suis présentée avec le do. P. Supérieur, dans une visite que je lui fis quelques jours après la promulgation de l'arrêté du Gouverneur. Cependant il nous restait encore le bonheur de pouvoir dire un petit bon jour au P. Emile et d'avoir de ses nouvelles.

Enfin, mon Très-Révérend Père, pour résumer nos pertes, jusqu'à ce jour, nous avons eu trois décès à l'École professionnelle, y compris celui de S. Devoit dont je vous ai parlé; cinq au Penitencier, un au Lazaret; et un autre que nous venons aujourd'hui même d'apprendre encore: ce qui fait en tout dix victimes dans cette cruelle épidémie. Depuis le dernier décès tant de l'École que du Penitencier, l'état sanitaire s'est rétabli à la Providence d'une manière assez satisfaisante; et après une dernière séance du conseil de santé, la quarantaine

vient d'être levée au Penitencier par un arrêté du Gouverneur.
daté du 1^{er} octobre.

Jugez, Mon Très-Révérend Père, à la joie de notre bon Père Supérieur, en apprenant cette nouvelle. Jugez également de la mienne, de celle des Frères et des enfants, lorsque je lus en tête de sa lettre datée du même jour: « Deo Gratias!!! » « La quarantaine sera levée ce soir! Vous pouvez partir de l'Étette demain matin avec vos enfants, et venir coucher le soir à la Montagne etc. »

Quels cris de joie de la part de nos petits séquestrés de l'Étette-à-Guillaume! Chère Étette, dans ces cinq semaines d'hospitalité qu'elle nous a donnée, elle a changé pour nous son ancien nom de l'Étette-à-Guillaume en un autre que semble lui avoir destiné sa divine Providence elle-même, celui de Notre-Dame du Refuge. Le lendemain, à 11 heures du matin, le silence le plus complet succédait dans cette belle et pieuse solitude, au vacarme bruyant qui y régnait depuis le séjour de nos enfants. Par une prochaine matinée, j'espère, Mon E. S. Père, pouvoir vous parler plus au long de N. D. du Refuge. Le Vendredi 2 oct., jour à remarquer parce que nous fêtons les Saints Longes Gardiens, après avoir traversé la ville de St-Denis dans l'ordre le plus parfait, nous arrivions à 7 h 1/2 du soir devant la grande et belle avenue de manoirs qui forme l'entrée de l'Établissement. Tout à coup, le silence de la nuit fut à son tour trouble par de pieux cantiques en l'honneur de Marie et de St-Joseph patron de l'Établissement. Arrivés devant la maison de la Communauté, les enfants se réunirent en demi-cercle, pour y chanter en l'honneur du S. P. Supérieur, avec un ton de voix qui témoignait du bienfait de leur convalescence, et sur l'air le plus joyeux, un Vévat improvisé, où leurs jeunes cœurs reconnaissants se lassaient pas de leur faire redire: Vévat, Vévat! Qui c'est un bon Père etc. etc.!!!

Le lendemain samedi, le S. P. Supérieur me fit célébrer une messe d'action de grâces, à laquelle tous les enfants assistèrent. Et le Dimanche, après dîner, ils partirent pour la ville, en grand uniforme et au son du tambour, y faire une promenade qui n'a pas peu contribué à rassurer la population justement

altermée. Le soir, après leur retour, M. l'abbé Fava, vicaire général de S. Denis, dont tout le monde connaît l'aimable et bienveillante sympathie pour tout ce qui touche aux intérêts de nos "bons", a bien voulu venir dire à nos chers enfants, dans des paroles qui ne sont familières qu'aux véritables amis de l'enfance, tout ce qu'ils doivent au Bon Dieu d'amour et de reconnaissance et à leurs Pères et Frères d'obéissance et d'affection. Enfin, le lundi, les travaux si longtemps suspendus étaient repris avec courage et gaieté.

Je ne veux pas terminer ce petit rapport, qui du reste ne sera complet qu'à la fin de l'épidémie de la Havine - à Jacques, sans vous dire, Mon Très-Respectueux Père, combien tous les cœurs ont été émus de nos malheurs; combien l'Administration s'est montrée surveillante à notre égard; combien tous nos Frères ont été dévoués, chacun dans la position que le Bon Dieu leur avait faite; combien aussi les sœurs ont pris une part active et empressée pour soigner nos petits malades.

En attendant l'honneur que je pourrai vous donner des nouvelles plus consolantes, je recommande à vos prières tous vos enfants de Bourbon.

Saignez agréer l'hommage des sentiments respectueux avec lesquels j'ai le bonheur d'être dans le S. Cœur de Marie.

Mon Très-Respectueux et bien aimé Père,
 Votre enfant tout dévoué et reconnaissant,
 signé: Vincent

 XVI.

Extraits de lettres du P. Hornet
 donnant des détails sur la Mission de Zambar

Zambar. Stab. de la Providence, le 15 juillet 1863.

Mon Très-Respectueux et bien cher Père,

Voici une lettre du 1^{er} juillet, je vous ai raconté la visite que le Sultan avait faite à la Mission. Depuis, nous sommes allés

exercice son Altesse, et Elle a été pour nous d'une amabilité extraordinaire.

Lorsque le Sultan vint pas beaucoup quelqu'un qui nous le voir, il se tint pour le recevoir sur le second degré du porche de la salle d'audience, qui est le degré de rigueur. Au lieu de rester à nous attendre, il a quitté les princes et les soldats, et s'est avancé seul assez loin dans la rue pour venir à notre rencontre. Cette courtoisie princière frappa tous les regards et nous fit à nous-mêmes un plaisir sensible.

Par cet accueil cordial, nous pouvions déjà juger de l'heureuse impression que lui avait laissée sa visite à notre Etablissement. Après les cérémonies d'usage, le café et l'eau à l'essence de rose, le Sultan nous exprima de nouveau sa satisfaction pour tout ce qui s'était passé à la Mission. Il nous pria même de l'exercer s'en voir en si indiscret en restant si longtemps, ajoutant que tout s'intéressait si vivement qu'il s'était vraiment oublié. Nous lui répondîmes que cet oubli avait été très-flatteur et très-encourageant pour nous, puisque c'était une preuve de l'intérêt que Son Altesse portait aux établissements d'utilité publique de ses Etats.

Après quelques moments de conversation sur la politique extérieure, nous prîmes congé de son Altesse dont nous conservons un souvenir bien agréable.

La visite du Sultan ayant fait grand bruit dans la ville de Zanzibar, on s'empresse à toute heure de nous faire des visites à la Mission. Ainsi hier, nous avons reçu la visite du Ministre de la guerre et Commandant du Fort, accompagné d'une quarantaine de soldats armés de boucliers faits avec des peaux de rhinocéros ou d'hippopotames. Ce sont de grands enfants et des esprits tellement avancés que voir jouer une pompe est un miracle pour eux. Des choses et des objets auxquels l'Européen ne fait pas même attention, les émerveillent. Eussent-ils été un jour concubins de tu ou rali si pure et si sainte du Saint-Evangile, que ces pauvres âmes ne connaissent pas encore!

Le 4 juillet, nous avons assisté au dîner officiel donné par le Consul américain à l'occasion de la fête nationale de l'Etat.

Parmi une vingtaine de convives européens, on m'a fait occuper la place d'honneur; et on a porté en anglais un seul toast, qui fut pour la Mission. Ne sachant pas l'anglais, j'ai répondu en français; c'était d'ailleurs une vraie Babel pour les langues; car on parlait français, allemand, anglais, portugais, italien saouhéli etc.

Pendant tout ce repas officiel, qui, dans le fond, ressemblait à une fête de famille, le Consul américain et tous les convives ont été envers nous on ne peut plus respectueux et aimable etc.

Zanzibar 1^{er} Août 1863.

Mon Fris. Révérend & Bien cher Père,

Dans ma dernière lettre du 13 juillet, je vous ai dit un mot de notre position vis-à-vis les Consuls européens. Voici quelques nouveaux détails à ce sujet qui vous montreront l'estime qu'ils ont tous pour notre Mission, comparativement aux missions protestantes.

Je ne vous parle pas du Gérant du Consulat français, M. Jablonschi. Vous savez déjà que c'est un excellent homme et pour la Mission un ami intime, un protecteur et un bienfaiteur généreux.

Les autres Consuls, bien que protestants, nous sont aussi favorables. Voici quelques faits qui le montreront, et que je vous raconte en toute simplicité.

Il y a quelques jours, le Consul anglais, le Consul hambourgeois, le Docteur du Consulat anglais ainsi que sa Dame et un protestant de Hambourg, sont tous venus, quoique protestants, assister à la Bénédiction du E. P. Sacrement. Leur maintien a été très convenable pendant toute la cérémonie, et ensuite ils m'ont exprimé leur plus vive satisfaction pour le chant et la propreté de notre petite chapelle.

Quelque temps après, le Consul hambourgeois, qui est le fils d'un évêque protestant, nous a donné, comme l'ont fait aussi tous les autres Consuls, un dîner de bienvenue. Après le repas, ce brave allemand m'a parlé en toute franchise de la stérilité des missions protestantes: « Nos missionnaires, me dit-il, n'y entendent rien en fait de missions; ils dépendent des

« sommes énormes. et ne savent pas faire un chrétien. Ils imagi-
 « nent que tout est fait lorsqu'ils ont prêché à des gens, mais ne l'éscom-
 « ptennent pas; ils veulent faire lire la bible à des sauvages, croyant
 « pouvoir mettre le toit avant d'avoir bâti la maison. Vous, au
 « contraire, vous faites des hommes avant de faire des chrétiens; et
 « c'est la bonne manière. Aussi si je puis être utile à votre Mis-
 « sion en quelque chose, je me ferai un vrai bonheur de vous ac-
 « der etc.

Hier encore le Commandant d'un navire anglais m'a tenu à peu près le même langage, en se moquant publiquement de leurs missionnaires protestants, et en citant à l'appui de ces assertions des faits dont il a été le témoin oculaire. Nous avons nous reçu la visite de tout l'Etat-Major du dit navire de guerre anglais, le Commandant à leur tête, ainsi que le Consul britannique. Tous ces Messieurs, qui brillent par leur éducation aristocratique, ont été ou ne peut plus satisfaits. Le Consul anglais en particulier, qui est l'admirateur de la mission, s'est beaucoup amusé avec nos petits enfants, auxquels il parle le plus vif intérêt et qu'il trouve charmants.

Voici du reste ce qui prouve bien sa bienveillance pour nous. Je lui avais dit que j'avais deux sœurs malades à faire partir pour Bourbon, en lui demandant si son vapeur ne pouvait pas les conduire aux Seychelles; et quelques jours après je reçus la lettre suivante dont je vous donne la traduction:

Mon cher Monsieur,

« Le *Thiad* partira d'ici au 1.^{er} Août, et je serai bien aise de
 « commander un passage pour les Sœurs malades. Elles n'auront
 « à payer aucuns frais ni pour le passage, ni pour la table. Le
 « Gouvernement anglais, j'en suis persuadé, sera très heureux de
 « pouvoir faire quelque chose en retour de vos gracieux services,
 « et de reconnaître toute la bonté et charité que votre excellente
 « Mission a montrées dans tant de circonstances envers des Sujets
 « britanniques qui en ont eu besoin. Je ferai donc en sorte que
 « les Sœurs soient reçues à bord aux frais de l'Etat.»

Signé: A. C. Flayfair.

serait-ce pas très-généreux, mon Ex. Co. Père, de la part d'un Gouvernement protestant d'offrir des passages gratuits à des Religieuses catholiques? M. Schimpff va profiter de la même faveur pour se rendre à Secorbon, en quittant Zanzibar au 1^{er} Septembre.

En terminant, je dois vous dire un mot, Mon Ex. Révérend Père, de la situation climatérique de Zanzibar. Sous ce rapport, la côte orientale paraît bien supérieure à la côte occidentale que nous moissonnons tant de nos vaillants confrères. Depuis trois ans que la mission est établie ici, aucun n'est mort. Un certain nombre d'Européens, qui se trouvent à Zanzibar depuis 6, 8 et 12 ans, se sont toujours bien portés; si l'on excepte quelques petites fièvres, qui sont simplement comme les fièvres intermittentes en Europe, et qui pourtant n'ont aucun caractère de malignité....

Veuillez, mon Ex. Révérend et bien aimé Père, vous souvenir dans vos prières et S^{ts} sacrifices de vos pauvres enfants de Zanzibar, si éloignés de vous par l'immensité des mers.

signé: Hoerner.



XVII.

Visite de M^{gr} Bouttonnet, Ev. de la Basse-Terre (Guadeloupe)
au Séminaire Collège de St-Pierre Martinique.

(Extrait du journal Les Antilles n^o du 16 sept. 1863.)

St-Pierre, le 22 Septembre 1863

Monsieur le Rédacteur,

Ainsi que je vous l'ai promis, je vous envoie une petite relation des deux cérémonies qui ont eu lieu Dimanche matin, et des notes plus succinctes encore sur l'ordination de samedi. Avec cela vous pourrez rédiger un compte-rendu convenable.⁽¹⁾

Je vous dirai tout d'abord que l'effet produit au Séminaire Collège par Monseigneur l'Evêque de la Basse-Terre a été vraiment magique. Tous, professeurs et élèves, sont encore sous le

(1) Comme nous n'avons pas la prétention de pouvoir faire mieux, nous publions tout simplement la relation et les notes. (Note du Rédacteur du journal Les Antilles...)

charme irrésistible que Sa Grandeur sait si bien répandre autour de sa personne sur tous ceux qui ont le bonheur de l'approcher.

Monsieur arriva au Collège à sept heures du matin. Les élèves étaient rangés dans la cour, musique en tête, et, parmi eux les trente cinq élus de la fête qui devaient, ce jour là, s'asseoir pour la première fois à la table sainte. Lorsque l'Evêque parut dans la cour, revêtu de ses ornements pontificaux, un élève de rhétorique s'avança vers lui et lui adressa un chaleureux discours. Monsieur répondit par quelques mots touchants et vivement sentis. Puis la procession se mit en marche au son joyeux des fanfares, et entra dans la chapelle, hélas! trop petite pour contenir les nombreux parents qui étaient accourus pour jouir des douces émotions de cette belle solennité.

Sa Grandeur officia pontificalment à la grand-messe. Je vous ai entrevu, hier matin, à la chapelle des Dames de St. Joseph. Vous avez donc pu voir de vos propres yeux avec quelle majesté ce beau vieillard, ce vénérable et digne Pontife, accomplit les mystères sacrés de notre Religion.

La messe fut chantée en musique par les élèves, dont les chants alternaient avec la musique militaire du collège, placée à l'entrée de la chapelle. — Au moment solennel de la communion, Monsieur adressa aux enfants une courte allocution.

La grand-messe fut suivie de la bénédiction de la Conception. M. le vic. général, M. Gineslé, la commença par une instruction sur les effets de ce Sacrement, et l'Evêque termina la solennité du matin par une seconde allocution.

Il n'est pas sans éprouver une sorte d'attendrissement que je caractériserai l'éloquence de Monsieur de la Guadeloupe, en disant qu'il possède éminemment l'éloquence du cœur. Sa parole si douce et si paternelle, imprégnée à la fois d'une noble simplicité et d'une charité ardente, va droit au cœur de ses auditeurs pour les toucher et les remuer profondément. Joignez à cela un geste expressif, l'aisance du maintien, le doux feu de son regard, l'animation de ses traits, où sont empreintes la tendresse et la bonté, ses cheveux d'un blanc argenté qui forment comme une auréole autour de sa tête, et vous comprendrez tout ce que cette parole a d'entraînant, je dirai même de séduisant.

Aussi il fallait voir, lorsque, pendant la journée, l'Evêque parut dans les lieux de récréation, avec qu'elle avidité et surtout avec quel respect les enfants se pressaient autour de lui, pour le contempler à leur aise, pour lui baiser les mains et pour recevoir ses caresses. C'était un véritable enthousiasme.

Dans l'après-midi eut lieu la rénovation des vœux du basiliens et la cérémonie de la consécration à la St. Vierge. Sa Grandeur se surpassa en quelque sorte, en parlant aux élèves des devoirs du jeune homme, et en leur rappelant ce que la Religion et ce que le pays étaient en devoir d'attendre d'eux.

En sortant de la chapelle, un des enfants de la première Communion exprima au saint Evêque les sentiments de reconnaissance qui, en ce moment, débordoient des cœurs de tous ses jeunes disciples. Tout le collège était rangé en cercle autour du Vénérable Pontife. Non, jamais je n'oublierai ce moment que je ne puis décrire.

La voix de Monseigneur était brisée par l'émotion. Il laissa échapper alors le secret du bonheur qu'il avait semblé goûter au Collège, en se voyant entouré de jeunes gens et d'enfants. C'est que lui aussi s'était occupé autrefois de l'éducation de la jeunesse, et il comptait parmi les plus délicieux souvenirs de sa vie les souvenirs de son Professorat. L'émotion de l'Evêque avait gagné l'assemblée dont les yeux étaient humides de larmes. Puis tous, se précipitant à genoux, demandent une dernière bénédiction. Enfin on se lève, et chacun soulage son cœur en faisant retentir un formidable cri de : Vive Monseigneur !

Voilà, Monsieur le Rédacteur, quelques uns des événements de cette belle journée qui laissera d'ineffaçables souvenirs au Séminaire-Collège de Saint-Pierre.

La veille, samedi des Quatre-Temps, avait eu lieu, à la Cathédrale, l'ordination dans laquelle Monseigneur a conféré les ordres sacrés à huit élèves du Grand-Séminaire. Trois ont reçu le sous-diaconat : M. M. Fiquel, Ferrier, Cudenee ; trois autres furent élevés au diaconat : M. M. Boyrines, Timont, Buscaille. Deux ont été promus au sacerdoce : M. M. Crupin, et de Leslibandois de la Vallée. Un intérêt tout-particulier s'attachait à la cérémonie à cause de l'ordination de deux jeunes ecclésiastiques de St. Pierre, l'un, M. Boyrines et l'autre, M. de La Vallée qui franchissait les derniers degrés de

du Sanctuaire. M^o de la Vallée est le onzième prêtre créole qui sort du Grand-Séminaire de la Martinique depuis dix ans.

Agrez, Monsieur le Rédacteur, l'expression de ma haute considération.

signé: Emonet, sup.

XVIII.

Lettre de M^{gr} du Cosquer au C. R. Père,
pour lui annoncer sa nomination à l'Archevêché de Port-au-Prince (Haïti.)

Rome, le 28 juillet 1863.

Mon Très-Révérénd Père,

je tiens à vous annoncer moi-même ma nomination à l'Archevêché de Port-au-Prince.

J'ai fait, samedi dernier, aux pieds du St. Père, l'aveu le plus sincère de ma plus complète insuffisance et de toutes mes misères.

J'en ai supplié d'écarter de moi cette rude tâche, dont je vois autant que personne les terribles difficultés.

Le Pape, sans tenir compte de mes observations et de mes prières, m'a dit que depuis longtemps, j'étais l'homme de ses desirs et de son choix; qu'il me voulait à la tête de cette Eglise; que Dieu, qui m'envoie, me donnerait sa force; et que lui, le Vicaire de Jésus-Christ, me suivrait de ses bénédictions et de son intérêt le plus paternel. J'ai promis d'obéir.

Veuillez aussi, Mon Très-Révérénd Père, me promettre de recommander au Ciel cette œuvre qui m'est confiée, dans laquelle je suis entré par vous, et qui doit vous tenir au cœur par la part qu'y prennent vos Pères.

Agrez, Mon Très-Révérénd Père, l'assurance de mes sentiments dévoués et respectueux.

signé E. Emond du Cosquer, Vic. ap.

Excursion du P. Nymonin
à la grande-Pointe et au Sabletrot en Haïti.

(Lettres aux PP. Morices et Ornel.)

Sitionville, le 20 Septembre 1863.

Mes bien chers Confères,

Depuis le temps plus ou moins long qui s'est écoulé à partir de notre séparation, il a dû, j'en suis sûr, se passer bien peu de journées sans que vous n'ayez songé à cette vénérable Mission d'Haïti. Et nous aussi, bien souvent, nous avons eu à regretter d'être privés de votre secours. Car, de jour en jour, le travail prend une extension plus considérable, et personne encore n'a pu venir à notre aide. Il est vrai que nous avons été jusqu'à ce moment les privilégiés de la divine Providence; au milieu de l'affliction que nous a causée la perte de trois des meilleurs de nos prêtres, dans l'espace de quelques jours, rien autre s'est bien conservé, et l'ouvrage n'a pas encore souffert. Occupant, comme vous le savez, le poste de Sitionville, je ne suis pas assez au courant des affaires de Port-au-Prince pour vous en entretenir. Les quelques détails que je vous donnerai seront donc plutôt personnels, en ce sens qu'ils regardent, plus spécialement les œuvres dont je m'occupe dans mes après-montagnes, que celles que mes confères remplissent à la Capitale.

Je vous parlerai cette fois d'une excursion que j'ai faite dans la partie Sud-Est de la République haïtienne, sur une proposition du Président et du consentement de notre bon F. Supérieur.

Je vous demande pardon, à l'avance, pour les expressions triviales que vous rencontrerez dans la désignation des différentes localités que j'ai parcourues: ces noms sont officiels et géographiques; et s'ils ont quelque chose de ridicule, cela ne peut tomber que sur les anciens Français qui les ont donnés.

L'excursion dont j'ai à vous parler est celle du Sabletrot. Le but de ce voyage, qui a duré trois semaines, n'était pas précisément d'aller donner une mission aux habitants; un temps si court ne me l'eût pas permis. C'était plutôt une exploration du pays et de

la population à l'effet de constater le degré de nécessité, sinon de la résidence habituelle d'un prêtre, ou l'extrême pénurie où nous sommes, au moins de sa présence momentanée à de certaines époques.

Le 23 février, un lundi, je commençai donc ce voyage, qui ne devait pas avoir moins de 100 et quelques lieues de longueur. Je montais Blond, si bien connu du P. Moricet; je puis dire, en passant, que c'est le plus intrépide animal que j'ai jamais monté. Dieu me réservait son secours pour le bien de tant d'âmes, car, ici, vous le savez, nous ne sommes pas pris d'avoir, je ne dis pas des voies forcées, mais seulement des routes. Si vous n'étiez pas d'anciens missionnaires, mes chers Frères, j'aurais à vous faire ici une longue et intéressante description de ces immenses forêts que j'ai parcourues avant d'arriver à Salérou, distant de 46 lieues de Tétionville (trois fortes journées de chemin). Bien qu'habitué à parcourir en tout sens la plus difficile section de ma paroisse, la Nouvelle-Couraine, je ne m'étais cependant pas figuré qu'il y eût des abîmes aussi effrayants dans le seul passage possible du Morne la selle aux limites de la Croix-des-Bouquets avec Salérou. Les noms seuls de ces dangereux passages n'offrent déjà qu'un d'assurance: l'effroyable Morne au Siège, le plus long et le plus rapide que j'ai jamais vu; la sombre et redoutable forêt des Chicanes dont l'unique et étroit sentier est traversé par les lianes à sicie, sans eau pendant 18 heures de marche, sans un brin d'herbe pour les chevaux; plaine de ces fruits sans fond appelés par les crioles brous ling et formés par d'anciennes éruptions volcaniques qui ont bouleversé complètement ces montagnes, pas une lueur de soleil à travers ce fourré: voilà en quelques mots, mes chers Frères, la faible description de ces lieux d'horreur que tout voyageur est obligé de traverser à marche forcée, sous peine de s'exposer à la mort en y passant la nuit, chose qui ne nous a été que trop bien prouvée par les restes épars d'ossements d'hommes, de chevaux et d'autres animaux. On sent évidemment le voisinage de ce dévot si tristement, mais si bien nommé le Jays Fourré. Hé! allons-nous d'en sortir pour descendre le rapide et rocaillieux sentier qui conduit à la Grande-Pointe, chef-lieu de la commune de Salérou.

L'accueil que j'y reçus offre un caractère particulier d'originalité difficile à dépeindre. Les habitants du lieu, au nombre de 800 environ,

encombraient la rue de la place, attendant avec une singulière curiosité l'arrivée du Missionnaire qui venoit passer quelques jours avec eux. C'étoit la huitième année que cette pauvre paroisse, reliquée derrière de hautes montagnes, n'avoit pas vu le prêtre pour les instruire et baptiser leurs enfants. Aussi les noirs de cette partie vivent-ils à peu près comme des sauvages. La pêche et la chasse forment toute leur industrie. Les mangiers marrassas et les repas des morts, le culte de la couleur, l'adoration des sources comme de divinités bienfaisantes, voilà généralement leur religion avec sa liturgie. Ajouteraï-je à cela une affreuse rivalité pour retomber encore ce tableau ? Oui, il est bon que la vérité toute nue soit mise au jour : on n'en aura que plus de pitié pour ces pauvres gens, et par conséquent de désir de les sauver. Au milieu des orgies sans nom de la danse du Vaudou, on immole de temps à autre de jeunes enfants sur l'autel de la couleur ; quelque fois ce sont leurs propres mères qui les étouffent à leur naissance ; et pour compléter le crime, ces petits innocens sont dépecés et mis sur le gril, pour être bientôt dévorés par les bandes des danseurs. Ne se croirait-on pas ici dans quelque tribu du Dahomey ? La ressemblance, hélas ! en est bien frappante, car pour tout autre blanc qu'un prêtre, je ne le croirais pas en sûreté dans ces immenses forêts qui s'étendent jusqu'à la République espagnole.

Je profitaï des premiers jours de ma résidence à la Grande Pointe pour visiter en canot plusieurs anses, où les pêcheurs se dorment rendez-vous. Leurs noms sont assez curieux : l'anse-à-bœuf, l'anse-à-cachon, l'anse-à-cabrits, l'anse-à-pistres, etc. Tout ce littoral de la mer est bien misérable : il est à peu près sans culture. Ce n'est à vrai dire, qu'un énorme banc de rochers déchirés par d'anciens volcans. Aucun pas de rivière, pas même une source d'eau douce sur une longueur de 36 lieues du Sud au Nord. Quelques puits creusés dans le sable du rivage servent à recueillir l'eau salée de la mer clarifiée, mais non moins mauvaise pour cela.

Je ne vous ai pas encore parlé de l'Eglise paroissiale. Hélas ! c'est qu'il n'y en a pas. Une vieille petite maison en planches, où il y a une mauvaise table simulant un autel, voilà la maison de Dieu, ou plutôt l'imitation de son ancienne grotte de Bethléem.

Saint de pierre sacrée: l'ancien curé de cette paroisse avait trouvé... plus simple de se servir d'une pierre plate ordinaire, sans croix, ni reliquet. Il avait cru la consacrer en la bénissant. J'eus la consolation de leur en procurer une que j'envoyai chercher à Fort au Pin; mais elle n'arriva que trois jours avant mon départ. Le S.^t sacrifice fut célébré aussi solennellement que possible; car j'avais amené deux chantres de Fétionville. Les huit premiers jours furent consacrés à la visite des malades, à quelques confessions, mais surtout à instruire ce peuple si abandonné. « C'est là à demander le pain de la parole de Dieu, et il n'y a personne pour le lui rompre. »

Après huit jours, et après s'être bien aperçus de ma présence à la grande Foire, (car on les avait si souvent trompés en leur promettant tant d'arriver d'un prêtre qui n'arrivait jamais), les noirs descendirent des montagnes de la Selle et du Mexique pour ramener leurs enfants à la régénération du baptême. J'eus alors un surcroît d'ouvrage; mais j'en fus bien dédommagé par le bonheur d'offrir à Jésus et à Marie les prémices de cette nouvelle Mission d'Haïti, dans l'île la plus abandonnée. Deux cent cinquante baptêmes couronnèrent ce premier essai, et cela, dans l'espace de huit jours. Mais déjà il fallait songer au départ: on était en plein carême, et mes provisions m'attendaient. Cette nouvelle que j'allais quitter ces pauvres gens les afferra. Ils se mirent à pousser des cris de désespoir. Une quantité de jeunes femmes vinrent aux fenêtres de ma chambre; on y venait en fermée, s'élevant en l'air leurs enfants qui n'avaient pu être baptisés, me suppliant avec larmes de ne pas les abandonner. J'avais le cœur serré, il me semblait que j'étais cruel pour eux; et je vous assure, mes chers Pères, que, malgré toutes mes raisons, je leur paraissais tel. Car beaucoup d'entre eux avaient mis trois jours pour venir et attendaient depuis six; et après cela voir encore s'évanouir leurs espérances, c'était bien un peu dur! Pour couper court à cette scène de désolation, je décidai le départ pendant la nuit. Mais une épreuve à un autre genre m'attendait à ce moment. Sur mes trois compagnons de voyage, l'un était malade; je le laissai regagner doucement ses mornes. Un autre, dont je ne pouvais m'expliquer l'absence au jour du départ, venait de succomber dans sa famille, par suite d'un excès

de fatigue qui lui avait donné une forte fièvre: le pauvre homme avait voulu s'en guérir en se baignant dans l'eau froide.

Enfin me voilà en route avec un seul guide, vieil officier de l'armée. Croquant éviter la hauteur des montagnes que nous avions si péniblement traversées, et sur des renseignements qui nous semblaient assez certains, nous nous trouvâmes engagés, après deux journées de chemin, au beau milieu du morne Moaigue, sur la frontière de la partie espagnole, et dans des forêts à peu-près semblables à celles que nous avions voulu contourner. Heureusement pour moi, j'avais eu la précaution, à chaque étape, de recruter un nouveau guide criole de l'endroit, et habitué à ces passages; autrement Dieu sait où nous serions allés. A l'aube du 3^{em} jour, nous étions sur les bords de l'étang espagnol. Je fis cette fois marche forcée: nous étions encore à 95 lieues de Pétronville: les chevaux sentaient l'air de la plaine et il nous tardait d'en finir. A 5 heures du soir, le soleil se couchait derrière le morne l'Hôpital quand je mis pied à terre dans mon presbytère de Pétronville. Je remerciai du fond du cœur la bonne Marie qui m'avait si bien protégé durant ces trois semaines d'absence.

J'ajouterais en terminant, que le 15 juillet dernier, après un peu de repos, je recommençai ce long voyage, qui dura encore le même espace de temps. Je fis encore 350 baptêmes: ce qui, en les joignant aux 250 premiers, donne un total de 600. J'entendis encore un bon nombre de confessions, sans compter les visites de malades.

Éc. je vous quitte, mes chers Pères, en vous conjurant de prier Jésus et Marie pour cette pauvre Mission d'Haïti. Vous savez combien elle est pénible. Le courage ne peut manquer aux enfants du Cœur Immaculé de Marie; mais il nous faut aussi des forces; demandez les à Dieu pour vos chers Compagnons d'Haïti, et spécialement pour celui qui voudrait encore pouvoir faire quelque chose de plus. *Cont' à vous de cœur en Jésus et Marie.*

signé: Symonin.

96. B. Il est quelques notes et rapports annoncés pour la 3^e partie de ce Bulletin et des précédents qui n'ont pu être insérés à leur place à cause de leur étendue. On se propose de les publier, dès qu'il sera possible, dans un 9^o supplémentaire faisant suite à celui-ci et qui terminera le présent tome III^e du Bulletin.

Bulletin Général

de la Congrégation

du S^t: Esprit en de l'Im^o: Cœur de Marie.

TOME III

VII^{me} Année — 3^{me} Trimestre — 1863.

Supplément à la 3^{me} Partie du N^o: 27. ~

I.

Rapport sur l'état des écoles
tenues par la C^{ie} de Chandernagor.

Chandernagor, le 30 7^{bre} 1863.

Dans la 1^{re} partie du Rapport que nous avons envoyé sur les
affaires de notre C^{ie}, après quelques aperçus généraux sur Chandernagor
et sa population, nous avons parlé du ministère paroissial que nous
avons à remplir et qui forme notre première œuvre (Voir Bulletin N^o: 26,
page 400). Vient maintenant la seconde de nos œuvres, celle des écoles tenues
par nos Frères.

Pour l'exposer telle qu'elle existe actuellement, il est nécessaire
de présenter séparément les trois classes ou catégories d'élèves dont
elle se compose, à savoir.

1^o la classe des élèves Bengalis, prajans, qu'on appelle natifs;

2° la classe des élèves catholiques ;

3° enfin, la classe payante composée d'enfants catholiques et protestants généralement issus de familles européennes.

Nous dirons d'abord quelques mots de cette dernière qui est la moins importante).

I.

École payante.

Cette classe n'est commencée que depuis Février 1863. L'année dernière, il y avait bien quelques enfants de race blanche qu'il fallait instruire séparément des enfants de couleur, pour satisfaire les parents ; mais ils ne formaient point une classe proprement dite.

Cette section d'élèves occupe un local entièrement séparé, une salle à l'étage, ce qui gêne bien un peu pour notre propre logement. Ils ne communiquent pas avec les autres catégories, et ont tous leurs exercices à part : classes, études et récréations. Ces élèves sont ce que les Anglais appellent day-scholars, c'est à dire qu'ils passent toute la journée à l'école. Ils viennent le matin à 8 heures, et partent le soir à 4 heures. Les parents leur envoient à l'école le déjeuner et le soffin ou le goûter. La rétribution scolaire est de 6 roupies (15 fr.) par mois.

Cette classe comprend en ce moment 22 élèves ; mais, bien que classe payante, elle ne se compose pas exclusivement d'enfants qui paient. En raison des préjugés de couleur, de race, de famille, il a fallu admettre dans cette catégorie plus d'un enfant qui ne donne aucune rétribution : ce sont là de ces exigences du pays qu'il faut subir, à moins de renoncer à faire le peu de bien possible. Les enfants étant en si petit nombre, il semble qu'il faille se prêter à tout plutôt que de les abandonner à des maîtres protestants sinon même payants.

La classe payante proprement dite se compose en majeure partie d'enfants protestants et qui appartiennent à des familles anglaises séjournant à Chandernagor pendant un temps plus ou moins long ; aussi cette catégorie d'élèves suit-elle le mouvement des familles, qui est un changement et un déplacement continu. Le manque de stabilité du côté des élèves et ce renouvellement qui s'opère sans cesse

sont de grands obstacles au succès de cette école et ne laissent entrevoir pour elle aucun avenir sérieux. En ce moment, il n'y a dans cette classe payante et parmi les élèves qui paient qu'un seul enfant appartenant à une famille de Chandernagor dont le domicile paraît être fixé dans la Colonie. Grâce au chiffre un peu élevé de la rétribution mensuelle, cette classe payante rapporte une moyenne de 50 à 60 roupies (125 à 150 fr.) par mois, c'est à dire de quoi entretenir un maître. L'enseignement de l'anglais est l'objet principal de cette classe; car pour une école française dans ce pays, pour le répéter encore, on ne saurait avoir des écoliers, même en les admettant gratuitement, bien loin de trouver des élèves payants.

Nous pouvons constater que parmi ces élèves aussi, il y a un certain bien de réalisé. Les parents paraissent généralement satisfaits de la manière dont leurs enfants sont tenus à l'école. Il est vrai cependant qu'au point de vue religieux, nous n'obtenons pas le même résultat que pour la section de l'école catholique gratuite. Mais si le mélange des enfants catholiques avec les enfants protestants d'un côté est un obstacle, il en résulte d'autre part cet avantage que bien des préjugés par rapport à nous sont détruits dans l'esprit de ces enfants et dans celui de leurs parents.

II.

École Catholique.

Passons à l'école des enfants catholiques, qui sont la portion la plus chère et la plus digne de notre attention.

Ces élèves sont sous notre direction depuis le mois d'août de l'an dernier, 1862. Ils ont une salle à part, et n'ont pas de communication avec les natifs. Leur classe commence à 8 h.^{res}, et dure jusqu'à 9 h.^{res} où ils rentrent chez eux pour déjeuner. Puis, elle recommence à 11 h., et dure jusqu'à 4 heures.

Nous avons ramassé tout ce qu'il y avait de garçons catholiques dans les quartiers de Chandernagor, et voilà que tous réunis ne dépassent pas le nombre de 20, de sorte que si nous mettons en regard notre personnel, nous trouvons qu'étant 6, chacun n'a à action que sur 3 enfants,

ce, qui ne fait pas même à hommes pour un Caporal.

Dans les commencemens, on eut toutes les peines du monde pour avoir ces enfans, qui n'avaient aucunement l'habitude de l'école; il fallut les faire chercher, aller soi-même pour les faire venir; et tous les jours s'était à recommencer. Pour les attirer, on essaya toutes sortes de moyens, parmi lesquels il y en a un surtout qui a réussi, du moins quant à son effet immédiat. Pendant les vacances de janvier, on leur a donné un petit repas. Tous avaient été invités d'avance, et pas un n'y a manqué; on ce jour, on était au grand complet. Depuis, pour les encourager encore, on leur a servi un autre petit repas pendant le mois de Marie, en particulier pour encourager les petits chantres, les clercs et tous les autres, afin qu'ils soient fidèles à venir aux offices.

À présent, nous pouvons constater un progrès d'exactitude parmi nos enfans; ils sont presque aussi rarement en défaut sur ce point qu'autrefois ils étaient habituellement inexact.

Plusieurs de ces enfans ont beaucoup profité depuis le commencement de l'année. Outre la langue française, on leur enseigne l'anglais. C'est le Frère François-Joseph qui préside à leurs leçons. Il était grand temps de leur procurer un maître d'anglais; car ils commençaient déjà à désertir l'école française pour aller recevoir l'instruction dans les écoles protestantes et même payennes, pour l'unique raison d'y apprendre la langue anglaise, qui seule leur est utile et nécessaire.

Des leçons de chant, comme on l'a dit ailleurs, sont également données aux plus grands d'entre ces enfans. En ce moment, nous préparons un certain nombre d'entre eux à la 1^{re} Communion. La 5^{te} Enfance est établie parmi eux; les petits zélés n'ont pas manqué; deux ou trois méritent particulièrement des louanges pour la bonne volonté avec laquelle ils ont cherché à enrôler tous les petits garçons de leurs quatries.

En envisageant cette école comme œuvre catholique et même comme œuvre coloniale, nous pouvons dire qu'elle n'a point d'avenir; le nombre des enfans, déjà si minime pour le moment, ne peut qu'aller en diminuant encore; car pour des raisons déjà exposées, c'est à dire les familles faisant défaut, il ne saurait y avoir un nombre croissant d'élèves à l'école

catholique.

Il faut remarquer en outre que ces enfants n'appartiennent pas à des familles proprement dites; plusieurs sont des enfants adoptés par des personnes charitables; d'autres, également orphelins, vivent dans la maison de leurs grands-pères, grand'mères ou de leurs tuteurs. Ce qu'il y a surtout encore de fâcheux, c'est qu'on n'a pas le temps de former ces enfants, de les instruire; car étant généralement très-pauvres, ils ont hâte de passer chez les Anglais dès qu'ils sont à même d'obtenir une petite place; car, à Chandernagor, il n'y a pas de ressources.

III.

Classe des Natifs.

I. Son état à notre arrivée, et sa situation actuelle — Les enfants qui composent cette section d'école sont tous payens; et aux yeux du Gouvernement elle constitue la partie principale de l'œuvre. Les Frères en ont été chargés dès leur arrivée.

Jusqu'à là, ces enfants avaient été confiés à un maître bengali payen, aidé de plusieurs grands élèves servant de moniteurs. Les élèves fréquentant l'école à cette époque étaient au nombre de 50 environ. On leur enseignait, tant bien que mal, les rudiments du français, la lecture, l'écriture et la langue du pays (Bengali), et en particulier le calcul, pour lequel les natifs en général montrent beaucoup de goût et même de l'aptitude.

Sans parler de l'instruction qui était à peu près nulle, cette école, sous le rapport disciplinaire laissait tout à désirer. Aussi, la première préoccupation de nos Frères, ce fut d'organiser les choses en établissant l'ordre et la discipline, deux points qui coûtent beaucoup aux natifs naturellement nonchalants et accoutumés à se laisser aller aux caprices de leurs penchants. Le nouveau joug ne parut pas léger à un certain nombre d'entre les plus grands qui quittèrent; mais il faut le dire, pour le plus grand bien de l'école. Car, pour se faire une idée de la difficulté qu'il y a d'organiser des écoles composées d'élèves de cette sorte, il suffit de savoir que les grands jeunes gens qui les fréquentent sont tous mariés, seroitement assujettis à toutes les coutumes domestiques, et surtout

adonnés à toutes sortes de pratiques superstitieuses.

Débarassés de ces éléments de désordre, les Frères eurent plus facilement action sur les plus jeunes. Ceux-ci furent répartis en trois sections. On commença par les instruire du nouveau règlement à suivre; et dès les premiers jours, l'école prit un autre aspect. L'ordre et la discipline furent établis dans les classes, et les élèves furent exacts à se rendre à l'heure fixée.⁽¹⁾

On avait congédié le maître et les moniteurs qui avaient pour fonction d'enseigner le français; un maître pour le bengali seulement demeura attaché à l'œuvre. L'école, ainsi placée sous la direction des Frères, fut transférée de son ancien local, assez éloigné de nous, au lieu où résidait alors provisoirement la Communauté. Un nouveau déplacement ne tarda pas à avoir lieu, et les écoliers suivirent ainsi leurs maîtres dans leurs différentes résidences jusqu'au local où la Communauté et l'école se trouvent présentement installées.

Depuis, le nombre des élèves s'est considérablement augmenté. Ils sont, en ce moment, au nombre de plus de 100. Les Frères ont lieu d'en être satisfaits. Ils sont généralement exacts, observent la discipline, et se montrent dociles. Les plus grands ont fait des progrès réels. Ainsi le plus grand nombre des élèves de la 1^{ère} et de la 2^{ème} section écrivent sous la dictée assez correctement, savent tous bien lire le français. La section des plus petits, qui est la plus nombreuse et la plus intéressante, commence à se développer aussi. Tous ces petits bonshommes appellent, commencent à lire, forment des lettres en français, en bengali. Ces chers enfants, au nombre d'une cinquantaine, sont une précieuse pépinière pour la foi; et c'est à ces jeunes plantes surtout que les Frères s'attachent à donner une culture chrétienne.

II. Difficultés à vaincre; lutte avec les écoles protestantes des environs.
— S'il est vrai que l'on peut constater certains bons résultats, ce n'est pas à dire pour cela qu'il ne reste beaucoup à faire. De grandes difficultés sont encore à vaincre pour que l'école soit placée dans des conditions qui permettent de réaliser un véritable bien, surtout au point de vue de la Religion

(1) Les élèves se rendent à l'école à 10 h² jusqu'à 3 h²; leur classe est interrompue par une demi-heure de récréation de midi et demi à 1 heure.

Ce qui empêcherait, et ce qui empêcherait toujours, la réussite d'une école à Chandernagor, et de la nôtre, ce serait d'en exclure la langue anglaise, ou même de ne l'enseigner que d'une manière accessoire. Cette langue, en effet, est la langue nécessaire et la seule utile à tout jeune homme qui aspire à avoir des rapports sociaux en dehors de sa caste; et c'est en ce moment plus que jamais que se manifeste parmi la jeunesse un mouvement vers l'instruction. La langue française, au contraire, est ici purement un langage de luxe et nullement nécessaire aux jeunes gens, qui tous ne cherchent à s'instruire que pour se rendre aptes, soit à occuper quelque place ou emploi, soit à faire le commerce.

Pour se convaincre de ce fait, qu'on se figure quelle pourrait être l'utilité de la langue anglaise dans un petit village des environs de Paris, traversé par des chemins de fer au long et au large, et dont les habitants n'ont de moyens d'existence que dans leurs continuel rapports avec les Parisiens. Or, voilà la situation de Chandernagor par rapport à Calcutta et aux autres villes anglaises, au point de vue de la langue.

Notre école française et catholique à Chandernagor se trouve, en outre, placée comme entre deux foyers d'où rayonnent la propagande protestante et le système d'enseignement anglais. Ainsi, au sud de Chandernagor, nous avons la fameuse école protestante de Sérampour où la Société biblique possède un magnifique collège, une vaste imprimerie, avec des allocations considérables. Au nord de Chandernagor, se trouve l'école de la mission des méthodistes écossais, à Chinsurah, et le collège de Hoogly: ces deux établissements sont fréquentés par plus de 1200 élèves, dont notre ville française de Chandernagor fournit un bon quart, c'est à dire plus de 300 enfants qui passent journellement devant notre école pour aller à Chinsurah.

Sérampour et Chinsurah sont deux petites villes distantes de Chandernagor l'une de 20 minutes seulement de chemin de fer, et l'autre à peine d'une petite lieue de marche. Des efforts ont déjà été faits par les maîtres de ces écoles pour nous discrediter et pour détourner les élèves. Ils essaient même d'établir des branches de leurs écoles (branch-school) sur les frontières de Chandernagor. Ainsi, le Révérend Docteur

Deux à Serampour, et le Révérend Docteur Beaumont à Chinsurah, à toute occasion, nous représentent à ces pauvres natifs comme des Papistes. Dans leur bouche, ce terme est le plus énergique pour désigner les gens de la pire espèce des gens qui ne se marient pas! . . . Et cet argument n'est pas sans poids près des Indiens si esclaves de leurs femmes. Des Romish Catholics, autant de synonymes anglais pour dire ennemis du progrès, incapables de travailler à la civilisation du pays, &c.

Ces Rev.^{es} Docteurs, il est vrai, commencent à perdre beaucoup de leur prestige et de leur poids aux yeux des natifs, et surtout des riches Baboos instruits dans la langue anglaise. Ceux-ci ne craignent pas de les attaquer dans les journaux, de tourner en ridicule le faux zèle de leur propagande toujours stérile. Ils leur reprochent surtout de faire tourner à leur profit les sommes immenses qu'ils reçoivent de l'État et des Sociétés bibliques pour l'éducation de la jeunesse. Ils se moquent de leur prétendu désintéressement qui est devenu fort suspect. L'autre jour encore, un Baboo inséra dans le journal *Englishman*, le premier journal de Calcutta, une lettre des plus vertes à l'adresse des Révérends, où, essayant de les nommer par leur nom, il les appelait tout crûment hypocrites et voleurs, s'excusant toutefois de parler un langage demi-sauvage et d'appeler les choses par leur nom contrairement à la civilisation anglaise.

Il se conçoit donc aisément que nous ayons beaucoup de préjugés à faire tomber, et qu'il nous faille recourir à toutes sortes de moyens pour gagner les parents, les élèves, afin de les attirer à notre école. Aussi, avons-nous déjà employé le moyen anglais par excellence, également à la mode dans ce pays: nous avons tenu des meetings, auxquels les plus riches Baboos de Chandernagor avaient été convoqués. Ces meetings avaient pour objet d'intéresser les habitants à notre école, de leur faire comprendre que c'est leur propre intérêt et leur honneur de contribuer au succès de l'école de Chandernagor, où leurs enfants seront à même d'être instruits tout aussi bien que dans les autres écoles. Il s'agissait, en particulier, de les faire concourir par une souscription à un cours d'anglais. À cet effet, il fallait faire des *speech* (discours) en anglais, en bengali; et le résultat, pas trop mauvais, fut que l'on parvint à recueillir 35 souscriptions

d'une roupie par mois, pour trois mois, à l'effet de payer un maître pour commencer ce cours.

Un jeune homme bengali continue d'être attaché à l'école comme Professeur d'anglais; et pour que l'on puisse apprécier par un fait l'importance pratique de la langue anglaise, les Frères constatent que, par ce seul essai d'un Professeur d'anglais, l'école s'est accrue de 40 élèves.

Pour ce qui concerne le Frère François-Joseph qui nous a été envoyé comme Professeur d'anglais, n'étant pas encore officiellement reconnu par le Gouvernement, on n'a pas cru devoir le mettre à la disposition des natifs; et il donne des leçons exclusivement aux élèves de l'école payante et aux enfants catholiques.

III. Mouvements religieux parmi les enfants. Leur zèle admirable pour l'œuvre de la 1^{re} Enfance — En parlant de nos élèves indiens, nous ne devons pas surtout passer sous silence le mouvement religieux qui commence à s'opérer parmi eux. Il faut savoir que ces pauvres infidèles ne sont pas seulement idolâtres aux pieds de leurs idoles; tous les détails de leur vie sont, en quelque sorte, des actes continuels de superstition et d'idolâtrie. Ainsi, parmi leurs écoliers, les Frères en apercevaient qui faisaient pousser démesurément les ongles et les cheveux au point d'être malpropres; d'autres qui portaient des cordons liés autour des bras, ou des anneaux de fer aux pieds. Ces différentes pratiques sont surtout en usage parmi eux quand ils sont malades ou qu'ils craignent de le devenir. Quand les cheveux, la barbe et les ongles ont atteint une dimension voulue, tout est coupé et offert en holocauste à une idole. Dès le principe, les Frères ayant été au courant de toutes ces superstitions, s'attachèrent beaucoup à faire comprendre aux élèves le ridicule et l'inutilité de toutes ces pratiques. Il y en avait un entre'autres qui était atteint de la fièvre et qui, comme grand remède, se laissait pousser les ongles, les cheveux et tout le reste. Le Frère, après lui avoir affirmé qu'il guérirait quand même, insista pour qu'il se laissât exécuter sur-le-champ, et lui coupa lui-même les cheveux et les ongles; puis, il lui procura une bonne dose de quinine que le patient prit exactement, et au bout de quelques jours, il revint radicalement guéri.

Le premier pas fait, les Frères n'eurent pas trop de peine à faire disparaître parmi leurs élèves une foule de superstitions de ce genre.

Pour citer encore un autre petit fait, un jour, un élève eut grande envie de boire et demanda la permission de sortir de l'école pour aller prendre de l'eau au bord du Gange. Le Frère lui dit : « Pourquoi aller à la rivière, nous avons ici des jares⁽¹⁾ toutes pleines de l'eau du Gange ? La grande difficulté, c'est que cette eau du Gange, si sainte quand les Hindous viennent la puiser dans la rivière, était devenue impure après avoir été mise dans les jares où nous faisons notre provision d'eau. Pour avoir raison de ce préjugé, le Frère voulut non-seulement que l'élève bût de cette eau; mais, pour enlever au jeune homme tout scrupule, il y mêla quelques gouttes de vin. Or, boire du vin est surtout regardé comme un acte de souillure chez les Bengalis. Notre pauvre jeune homme avait presque perdu toute envie de boire, et se trouvait déconcerté par les railleries de ses condisciples; quand, tout à coup, bravant tout scrupule religieux et tout respect humain, il avala son plein verre. Quant à celui-ci, il fut si bien guéri de sa superstition à l'égard de l'eau du Gange servie par les Européens, que le lendemain il redemanda un second verre de notre eau.

Les fêtes religieuses Bengales étaient particulièrement une cause d'irrégularité et d'absence pour nos écoliers. Ces fêtes sont très-nombreuses en raison de la multiplicité de leurs dieux; et quelques unes même durent plusieurs jours.

Pour remédier à ces interruptions continuelles et préjudiciables aux classes, on fit observer aux élèves qu'il ne saurait y avoir de congé à chacune des fêtes de leurs nombreuses divinités. Les Frères insistèrent pour que les élèves ne s'absentassent pas sans leur permission, promettant de bonnes notes à tous ceux qui seraient fidèles à être présents. Nos élèves indiens ont fait un grand pas sous ce rapport; et maintenant, quand il se rencontre une de leurs fêtes, ils viennent presque sans exception prendre le chemin de l'école, au lieu de courir vers leurs

idoles, et de consacrer leur temps à des actes de superstition. Ces efforts de leur part sont d'autant plus louables qu'il leur a fallu braver en outre de leurs propres préjugés, les préventions de leurs parents et de leurs compagnons.

Ces pauvres jeunes gens, nous l'espérons, non-seulement pourront être amenés à abandonner successivement leurs pratiques superstitieuses, mais même pourront être instruits des vérités de notre S^{te} Religion. Déjà, plusieurs d'entre les plus grands témoignent un désir sincère d'être instruits dans la foi; et les questions fréquentes qu'ils font à ce sujet résident chez eux un certain travail religieux qui se fait dans leur esprit et dans leur cœur.

Concernant le Bapême (car beaucoup connaissent les vérités fondamentales de la foi), l'un d'eux demandait si l'on ne pourrait être sauvé sans le recevoir; et comme on lui en démontra l'absolue nécessité, le pauvre jeune homme laissa apercevoir un profond sentiment de regret et de peine; car il se voyait séparé du Bapême par un abîme d'obstacles, et du côté de sa famille, et du côté de sa caste, et par mille autres préjugés.

Un autre élève voulut savoir quelle était la meilleure prière à faire. Le Frère auquel il s'était adressé lui parla de l'Oraison Dominicale, et lui enseigna à faire les actes de foi, d'espérance et de charité. Depuis, cet élève a assuré au Frère que, le matin en se levant, il n'omettait jamais de faire ces actes.

Ces bonnes dispositions ne sont pas générales; mais toujours est-il que ce sont là des indices qui permettent d'espérer qu'un jour on pourra former au Seigneur un petit troupeau au milieu de nos enfants indiens.

Voici un fait plus significatif et plus consolant que nous inscrivons avec bonheur dans nos annales:

Dès qu'il nous a été possible de réunir ensemble les enfants catholiques, on a commencé à leur parler de l'Œuvre de la S^{te} Enfance, afin de l'organiser parmi eux et parmi tous les petits enfants de la Paroisse. A cette occasion, les Frères entreprirent également de cette Œuvre les élèves payens. Ils leur firent comprendre le but de cette association et ses merveilleux résultats. Les détails qu'ils donnaient furent écoutés avec un

sorte d'avidité. On leur fit encore diverses questions; et pour satisfaire la curiosité d'un chacun, ils citèrent quelques traits et faits intéressants des annales de la S^{te} Enfance. Les Frères étaient loin de se douter des bons résultats qu'ils allaient obtenir.

A peine eurent-ils cessé de parler, qu'ils purent remarquer au milieu des enfants non seulement des signes d'approbation, mais une certaine satisfaction peinte sur toutes les figures. Un petit air mystérieux, des paroles échangées de part et d'autre, parmi les plus grands surtout, faisaient deviner qu'ils méditaient en secret quelque bonne pensée. Après la classe, en rentrant dans leurs quartiers respectifs, la S^{te} Enfance était devenue l'objet de leurs conversations; les plus intelligents et les plus zélés se communiquèrent leurs idées; un petit plan fut arrêté avec la résolution de l'exécuter dès le lendemain; et on n'y manqua pas.

Le jour suivant, après la classe du matin, pendant la récréation de midi, la question de l'Œuvre de la S^{te} Enfance fut remise sur le tapis; et les élèves eux-mêmes prirent l'initiative. Plusieurs des plus grands, ayant à leur tête le premier de leur classe, se présentèrent au Frère pour lui demander avis et conseil afin de mettre l'Œuvre en train. Ces bons jeunes gens, qui méritaient à juste titre d'être désignés comme zélés, étaient animés d'une bonne volonté si grande, qu'il n'y avait pas lieu de douter qu'ils ne la communiquassent à leurs disciples. Le Frère désigna alors plusieurs d'entre eux comme chefs de séries. Immédiatement, ils se mettent à l'œuvre, et chacun dresse une liste pour y inscrire douze souscripteurs.

Voyez-les maintenant, leur liste à la main, parcourir tous les rangs, s'adressant à un chacun, lui expliquant l'Œuvre, sollicitant tous leurs camarades, les pressant de souscrire, et trouvant maintes bonnes raisons pour persuader même les plus entêtés à se rendre. Nos chefs de séries firent tant de besogne que, dans une demi-heure de récréation, ils complétèrent cinq séries de souscripteurs.

Frères de leur résultat, ils retournent tout joyeux auprès du Frère, pour lui présenter leurs listes. Celui-ci les félicite de tout son cœur; mais en parcourant les listes pour voir les différents noms inscrits, il remarque

que, dans une série, il manque un souscripteur : c'était la liste du 1^{er} de la classe, qui était le plus grand zélateur. « Mon ami, lui dit le Frère, « vous n'avez pas votre liste complète, il y a là une place vide qu'il faut remplir. » — « Ah ! cette place, répond aussitôt l'élève, elle est réservée ; je la garde pour mon grand-père. »

Dès le lendemain, les petits souscripteurs firent honneur à leur engagement : chacun apporta sa petite contribution ; et beaucoup payèrent d'avance pour plusieurs mois ; quelques uns même pour toute l'année.

Depuis, une 6^{ème} et une 7^{ème} série ont été commencées et se complètent successivement. A mesure qu'il arrive un élève nouveau, les zélateurs l'assiègent d'explications et d'exhortations de toutes sortes jusqu'à ce qu'ils aient pu l'envoûter à son tour.

Ce zèle spontané manifesté parmi nos enfants ne se borne pas seulement aux écoliers ; quelques uns des plus zélés ont même cherché à faire de la propagande dans leurs quartiers, parmi leurs familles ; mais, il faut le dire, ce n'a pas été toujours avec succès, et ils ont eu même à supporter des railleries de la part des malveillants. Cependant, ils n'ont pas été rebutés par les difficultés. En pareil cas, ils font part aux Frères de leur insuccès avec un sentiment de tristesse ; et faisant allusion à ceux qui ont refusé de souscrire, ils ajoutent ingénument : « Que voulez-vous ; ce n'est pas mauvaise volonté de leur part, mais ils ne comprennent pas. »

Voilà donc nos pauvres enfants payeurs qui se cotisent ensemble et s'imposent de petits sacrifices d'argent afin de procurer à d'autres enfants un bonheur qu'ils ne possèdent pas encore eux-mêmes : cette pensée remplirait le cœur de tristesse, si l'on n'avait pas l'espérance que le Seigneur daignera regarder d'un œil favorable ces petites offrandes de leur part, et y attacher, pour quelques uns du moins, la grâce précieuse du S^{ct} Baptême. Plus que jamais, nous avons la confiance que l'œuvre de la S^{te} Enfance à laquelle nos enfants coopèrent maintenant produira des fruits parmi cette pauvre jeunesse et attirera sur elle les bénédictiones de S^{ct} Enfant Jésus et de sa Très-S^{te} Mère.

IV. De l'école militaire du soir pour les soldats indigènes — En terminant ce petit compte-rendu sur l'école des natifs payeurs, nous

debons dire un mot d'une branche ou d'une succursale qui lui a été annexée depuis le Mois de Mai. Nous l'appellerons l'École Militaire, car cette classe n'est composée que de soldats ou cipages. Jusqu'ici les soldats de Chandernagor étaient demeurés étrangers à la langue française; sur la demande de M^r l'Administrateur, nous avons dû organiser une école pour ces braves militaires. L'élite de la troupe, au nombre de 12 hommes, vient donc tous les soirs de 6 à 7 heures, sergent et le corporal en tête, pour recevoir des leçons au local de l'école. C'est très-curieux de les voir arriver en rang, marchant au pas, la tête haute, pour faire des assauts redoublés aux lettres de l'alphabet, qui, pour quelques uns d'entre eux, sont demeurées jusqu'ici inexpugnables, malgré la violence de l'attaque. Les écoliers, plus braves, il faut le supposer du moins, qu'ils ne sont intelligents, avancent moins rapidement que nos petits enfants. Cependant, leurs efforts, il faut l'espérer, ne seront pas sans résultat; et nous pensons qu'avant longtems on parlera aussi français dans la garnison de Chandernagor.

Le rédacteur du bulletin de la Com^{té},
 Signé Barthet.



II.

Relation

Adressée par le P. Duparques au C. R. Père
 sur les pays qu'il a visités à son retour du Gabon,
 l'île Fernando-Po, les Bouches du Niger, la Côte-d'Or. &c.

Paris, le 29 7^{bre} 1863.

Mon Très-Révérénd et bien cher Père,

Selon le désir que vous m'en avez exprimé, je vous adresse un petit rapport sur les points de la Côte que j'ai visités à mon retour d'Afrique. Plusieurs de ces pays sont connus parfaitement en Europe, je n'en dirai que quelques mots; d'autres le sont beaucoup moins et n'ont jamais été visités par nos Missionnaires, ce sera sur ces derniers que je m'étendrai plus particulièrement.

C'est le 24 Mai, au matin, jour de la Pentecôte que j'ai quitté pour la seconde fois, la pauvre terre du Gabon. Avant de descendre dans ma cabine, on devait bientôt me retenir pendant deux ou trois jours les ennuis du mal de mer, je voulus encore jeter les yeux sur ce pays qui m'était si cher; et je restai sur la dunette aussi longtemps que la terre fut en vue. C'est au milieu de la rade que l'estuaire du Gabon apparaît dans toute sa beauté. Du côté de la rive droite, les blanches constructions de la Mission et du plateau se dessinaient admirablement sur la verdure des forêts, qui se déploient en amphithéâtre jusqu'au sommet des monts Doucet et Paudin. Sur la rive gauche, apparaissaient les villages du roi Denys, tandis qu'à l'est, nos regards plongeaient au fond du golfe jusqu'aux pays des Bakelais et des Sakouins. Les terres élevées du Cap Estévas disparurent bientôt à leur tour, la baie de Loisco, le cap St-Jean, et il ne nous resta que la monotonie d'une mer toujours calme et tranquille. Le voyageur, en effet, sur la côte d'Afrique, n'est point exposé aux terribles émotions de la navigation si fréquentes sur d'autres régions. Jamais d'ouragans, de tempêtes, de vagues en fureur menaçant d'englober les navires. Les vents et la mer sont toujours réguliers et paisibles; et si parfois une tourmente vient de temps à autre, pendant certains mois de l'année, vous distraire de cette uniformité, c'est l'affaire d'un quart d'heure; à peine avez-vous le temps de carguer les voiles qu'il faut de nouveau les déployer, et la mer est à peine agitée. Grâce à l'allure assez rapide de notre navire favorisée par une mer magnifique, je n'eus à souffrir que bien peu du mal de mer; le lendemain soir, nous mouillâmes dans le port de St-Isabelle, à l'île Fernando-Po, capitale des possessions espagnoles sur cette côte.

Cette Mission fut fondée en 1755, lors de la réoccupation de Fernando-Po par les Espagnols. L'Espagne, depuis certain nombre d'années, avait prêté cette île aux Anglais, pour en faire le centre de leurs croisières sur la côte d'Afrique; et c'est pour cela que sur certaines cartes elle est indiquée comme appartenant à l'Angleterre. Comme les Anglais semblaient vouloir s'installer d'une manière définitive dans cette île et transformer cette concession passagère et toute gratuite en une véritable possession, les Espagnols retirèrent la concession qu'ils avaient faite, et

résolurent d'envoyer dans cette île quelqu'un qui pût représenter l'autorité de leur nation, car il ne s'y trouvait aucun Espagnol. Sur ce, un aumônier, de la dièse, Dom Martínez y sans proposa au gouvernement d'y établir une Mission Catholique Espagnole, qui, tout en annonçant l'Évangile aux indigènes de l'île, représenterait les intérêts de la couronne d'Espagne. Dom Martínez se rendit donc à Rome et obtint du S. Siège juridiction sur les trois îles de Fernando-Pô, de Corisco et d'Annobon, toutes trois appartenant à l'Espagne. La dièse donna 30,000^{fr}, avec une foule de cadeaux, à Dom Martínez, qui s'embarqua avec une suite d'une quarantaine de personnes, ne fit guère qu'apparaître en Afrique, échoua dans son entreprise et retourna en Espagne avec tout son personnel. Depuis, après quelques années d'abandon, vers 1859, les Pères jésuites de la Province d'Espagne ont repris cette Mission qu'ils évangélisent avec zèle et succès. Ces bons Pères ont bien voulu me donner la plus cordiale hospitalité et me montrer l'île.

La ville est très-belle. Les rues sont tirées au cordeau, et les maisons toutes environnées de jardins à la manière des Colonies anglaises. La population n'exécède pas 2000 âmes. Ce sont à peu près tous des gens de couleur. Ils ont été apportés ici par les Anglais, et sont en général protestants.

Les jésuites ont, dans l'intérieur de l'île, chez les Doubis, peuplades indigènes du pays, une mission qui est assez prospère et que j'ai visitée avec beaucoup d'intérêt.

Le P. Duparquet fait ici une relation intéressante de ses visites et excursions dans l'île que nous devons omettre, faute d'espace, pour passer à ce qui concerne les pays récemment parties de notre Mission. (1)

Après quelques jours, arriva le Saker anglais, et je m'embarquai pour les Camerouns pendant que l'autre vapeur repartait pour le Gabon.

Camerouns sert à désigner tout à la fois un pays, un fleuve et une montagne. En quittant Fernando-Pô, c'est le pic du Camerouns qui naturellement se présente à votre vue. La plus faible distance, en effet, qui sépare les deux montagnes est un détroit de sept lieues seulement; et toutes les fois que le ciel n'est pas obscurci par les brouillards, les deux montagnes s'aperçoivent facilement d'un point ou d'un autre.

(1) Dans un des Bulletins précédents, tous les pays ont été indiqués comme appartenant à la Préfecture ap^l de Fernando-Pô. C'est une indication inexacte que nous aurons soin de rectifier dans un prochain N^o.

Si Fernando-Pô offre un vif intérêt au voyageur, le Camerouns l'emporte encore son rival, non seulement par une élévation plus grande de 3000 pieds;⁽¹⁾ mais surtout par les deux grands fleuves qui en baignent le pied, l'un au nord, l'autre au sud, et qui forment pour le commerce et la science deux larges voies de communication jusqu'au centre de l'Afrique. La rivière du Vieux-Calebac, au nord, n'est rien que la dernière branche du Niger et vous conduit à travers le centre du Continent, jusque dans les régions du Sahara et de la Sénigambie. Le fleuve du Camerouns proprement dit, au sud, arrose de vastes Contrées encore peu explorées.

En Camerouns, comme à Fernando-Pô, on retrouve, depuis le bas de la montagne jusqu'au sommet, tous les climats avec leurs productions variées selon leurs diverses latitudes. Un savant naturaliste vient dernièrement de l'explorer et faire connaître au public, dans un intéressant ouvrage, l'histoire naturelle de cette magnifique Contrée. Comme Fernando-Pô, le Camerouns, assez vaste pour être le siège d'une grande Colonie, renferme une population nombreuse dont les diverses peuplades habitent surtout les parties moins élevées et plus voisines de la mer. Aussi on ne peut douter qu'un point semblable ne soit occupé d'ici peu par quelque Colonie des peuples civilisés, surtout à cause de sa grande salubrité. Déjà, en effet, une grande association anglo-américaine a résolu d'y transporter la population noire du Canada et d'y fonder une ville à l'instar de Sierra-Léone et de Monrovia. Tout est déjà préparé pour cette grande entreprise; l'emplacement de la ville future est déterminé dans la baie d'Ambas à l'Ouest de la montagne; les émigrants ont donné leur consentement et sont prêts à quitter le Canada; il ne manque plus que les moyens de transports à organiser, et les journaux anglais, organes de l'association, ne cessent depuis quelque temps de faire dans ce but appel à la générosité du public anglais et américain. La propagande protestante de son côté ne reste pas inactive; et le Times African nous apprend que les missionnaires protestants qui doivent implanter l'hérésie dans cette Colonie naissante sont déjà tout prêts à attendre l'œuvre projetée.

C'était avec une sorte d'avidité que mes regards se portaient sur

(1) La hauteur du Camerouns est de 4000 mètres; le sommet est parfois couvert de neige.

ces gigantesques montagnes et contemplaient cette baie d'Ombaré et les plateaux voisins destinés à devenir d'ici peu le siège d'une cité populeuse. Bientôt, nous laissons après nous à notre gauche les terres élevées et le pic du Cameroons pour entrer dans le fleuve du même nom. Les terres de la rive gauche s'élevaient bientôt peu à peu et nous permirent d'apercevoir de loin les riants villages assis sur cette rive. Les villages très-populeux se distinguaient par une grande propreté et l'élégance des constructions. Tous les alentours étaient cultivés avec soin et offraient l'apparence de vastes jardins parsemés de palmiers, que les indigènes conservent avec grand soin. Les palmiers dont le pays abonde fournissent en effet l'huile de palme et sont pour les habitants une source inépuisable de richesse.

Au milieu des villages, les établissements des ministres protestants se faisaient remarquer par des proportions plus vastes et une architecture plus européenne. Depuis que les Révérends ont été expulsés de Fernando-Po, ils ont transporté au Cameroons le centre de leurs missions; et il paraît du reste que le pays est très-salubre. Nous avions à bord deux de ces Messieurs; l'un, encore tout jeune homme, revenait de Londres avec une compagne de son choix; l'autre, déjà âgé, était l'ancien chef des missions de Fernando-Po et habitait ces pays depuis de longues années. Il venait de visiter ses ouailles de Fernando-Po, et s'en revenait avec une provision de rosiers pour son jardin et de volailles pour sa basse-cour. Il n'a cessé d'affecter de grandes prévenances à mon égard, est venu me serrer la main à son départ, et m'a offert un exemplaire espagnol du Nouveau Testament très-orthodoxe au reste et d'un évêque espagnol. Les missionnaires protestants doivent être très-nombreux dans ce fleuve; car, l'année dernière, je voyageais déjà avec un Révérend qui accompagnait quatre Dames destinées à ses collaborateurs. Pour ma part, je connais personnellement ici quatre ministres et un plus grand nombre de leurs compagnons, et l'on peut porter à six au moins le nombre des établissements qu'ils ont en cet endroit. L'enseignement de la religion au reste est loin d'employer tout leur temps; ils s'appliquent également au commerce; et l'un d'eux, déjà possesseur d'un navire, se trouve en position d'acheter encore un vapeur à son propre compte, ce qui dénote l'état prospère de ses opé-

raisons commerciales.

Quoique les villages de la rive gauche paraissent les plus riches et les plus peuplés, ce n'est pas néanmoins ce lieu que les Messageries anglaises ont choisi pour point de relâche; nous fîmes à mes donc derrière nous tous ces villages, pour venir mouiller un peu plus loin, vis-à-vis le village du roi Sam-Siter sur la rive droite. Lorsqu'on est au milieu du fleuve, on ne peut apercevoir ce village situé à une petite distance dans l'intérieur des terres. Comme nous étions mouillés presque à toucher la rive, je profitai de la première occasion pour descendre à terre. Un armateur français, M^r Brémond, voulut bien me servir de compagnon et d'interprète pendant cette excursion; ce qui me fit grand plaisir, car je ne suis pas très-fort sur l'anglais, seule langue européenne usitée dans ces Contrées.

Avant d'arriver aux maisons, nous eûmes à traverser de vastes champs d'ignames cultivés avec soin. Le sol, qui du reste est sablonneux et très-fécond, était labouré à une grande profondeur, et les cultures parfaitement sarclées. Entre les pieds d'ignames, croissaient encore à la dérobée quelques autres légumes, tels que melons d'eau, calabasses, patates douces, &c. Les indigènes cultivent aussi du maïs, des arachides, du manioc, des bananiers, des haricots, et une espèce de légumineuse qui fructifie sous terre à la manière des arachides et fournit un gros pois très-bon à manger. Mais la véritable richesse du pays consiste dans l'huile de palme. L'arbre qui la produit, l'élaï quincensis croît spontanément en famille dans toutes ces contrées et n'a besoin d'aucune culture. Les indigènes n'ont qu'à en recueillir les fruits et à en écraser la pulpe dans des auges en bois, pour en extraire l'huile. On peut aussi briser les noyaux et vendre les amandes, qui sont également propres pour être exportées en Europe. Mais cette dernière industrie est récente et n'a pu encore être introduite au Cameroun. Cela n'empêche pas que ce commerce d'huile de palme, tel qu'il existe, atteint déjà un chiffre énorme dans ces Contrées. On m'a assuré qu'à Bonny, ville dont je parlerai bientôt, l'exportation annuelle s'élevait à dix-huit millions. Qu'on taxe seulement à dix millions celle de chacune des autres rivières, telles que Bonny, Woun, Brass, nouveau Calabar, vieux Calabar et Cameroun, on atteint de

suite le chiffre énorme de 80 millions pour les seules bouches du Niger et le Cameroun. Et cependant, le commerce de cette côte ne s'étend pas au loin dans l'intérieur, et se soutient lui seul sans la protection d'aucun Gouvernement. On peut juger quel avenir est réservé à ce pays, lorsque les Européens y auront fondé quelque Colonie, et auront attiré par le Niger tout le commerce du centre de l'Afrique. Déjà le paquebot spécial, exclusivement destiné à desservir ces postes, ne peut plus suffire à sa tâche, et un service particulier va lui être adjoint prochainement pour desservir le Niger et la Tchadda. L'importance commerciale de cette Contrée rivalise donc déjà avec celle de nos meilleures Colonies, et avec cet avantage immense que la nature seule, sans le travail de l'homme, fournit aux peuples de ces Contrées cet inépuisable trésor; tandis que dans nos Colonies la culture des plantes utiles, telles que le coton, le sucre, le café, exige un grand travail et souvent des avances considérables. Comme on le voit, le palmier est véritablement la providence de ces Contrées, et nous devons espérer que la civilisation chrétienne ne tardera pas à s'y introduire à la suite des Européens. L'huile de palme n'est pas cependant la seule richesse de ces Contrées. On en retire encore de la cire, de l'ivoire, du caoutchouc, des bois de construction, la gomme copall., &c. Sans compter que toutes les cultures coloniales y réussiraient admirablement. Et tout cela, il faut ajouter les moyens de communication, facilités par toutes les rivières qui sillonnent le pays et surtout par l'absence de barres à l'entrée des rivières.

On comprendra maintenant sans peine pourquoi ces parages ne cessent pas d'être fréquentés par les navires anglais malgré l'insalubrité de ces côtes qui souvent fait de grands ravages parmi les équipages européens. Il faut dire cependant que cette insalubrité n'est pas générale. Le Cameroun et le Vieux-Calabar passent pour être salubres; et j'ai vu moi-même des Européens habitant ces localités depuis 20 à 30 ans et jouissant d'une bonne santé. Les Contrées véritablement malsaines et inhabitables pour les Européens sont les embouchures des grandes branches du Niger qui se offrent que des plages noyées et couvertes de palétuviers. Mais, qui oblige les Européens à se fixer sur ces plages malsaines? Les contrées plus hautes du Niger, et la montagne du

(amersons leur offrent d'excellents points de résidence, d'où leurs navires peuvent aller recueillir, à l'aide d'équipages indigènes, les diverses productions des autres rivières. A une journée de marche sur le Cameroun, ils pourrout retrouver la température et le climat si renommés des îles Canaries. On ne peut donc qu'approuver aux efforts de l'Angleterre et de la France pour ouvrir des pays si riches et si intéressants au commerce, à la science et à la Religion. Je donnai ces explications pour faire comprendre ce que le palmier est devenu pour l'avenir de ces contrées. Maintenant, je continue mon exploration à travers les champs du Cameroun jusqu'à l'entrée du village principal du roi Sam-Pite. Le hasard voulut qu'en descendant sur la place publique, le premier noir qui se présenta à nous fut le roi Sam-Pite lui-même. C'est un homme d'une taille athlétique et d'une figure intelligente, mais malheureusement disgracié par la perte d'un œil. Il nous fit l'accueil le plus bienveillant, et nous conduisit à sa Case, où des rafraîchissements et des liqueurs nous furent offerts avec courtoisie. J'acceptai du lait de coco, car la chaleur était forte et m'avait altéré. La femme du Roi voulut elle-même le préparer et le servir. Je n'ai jamais vu créature humaine défigurée par le tatouage comme cette pauvre femme. Depuis les pieds jusqu'à la tête, elle était littéralement couverte de dessins, les uns en relief, les autres simplement imprimés dans la peau avec une couleur plus foncée que sa couleur naturelle. La maison du roi était entourée d'un nombre considérable de coffres renfermant ses marchandises et ses trésors. Il prit plaisir à nous étaler ses plus riches parures, et entre autres son vaste chapeau chargé de gros panaches aux couleurs variées. Il nous montra aussi ses divers pavillons avec une sorte de vanité.

« Lorsque il entra, nous dit-il, un navire dans le fleuve, auquel je veux rendre une visite de cérémonie, je revêts mes beaux habits et mon chapeau au panache flottant; mon pavillon aux riches couleurs flotte sur ma pirogue; et les oscillations de l'embarcation font ondoyer les plumes de mon panache. Alors, du plus loin qu'on m'aperçoit, on s'écie aussitôt parmi les blancs: Voilà le roi Sam-Pite. — Une dame anglaise avait brodé son nom sur le ruban d'un autre de ses chapeaux, et il en paraissait tout fier.

Il n'a pas de mission dans son village, et paraît envier cet avantage aux villages voisins; aussi, m'a-t-il beaucoup engagé à venir me fixer chez lui. « Pourquoi, me disait-il, ne viens-tu pas parmi nous, nous apprendre les palabres du Bon Dieu; tout le monde te recevrait avec plaisir et te donnerait les enfants. »

Après nous être reposés quelque temps, nous sortîmes pour visiter le village dont toutes les rues étaient fort bien alignées et tenues avec une grande propreté. Pour éviter l'humidité dans les maisons, elles sont élevées sur des terrasses d'un mètre environ de hauteur, ce qui nécessite un escalier à l'entrée. Elles sont construites, comme celles du Gabon, en feuilles de palmier; mais ces populations sont beaucoup plus laborieuses et paraissent plus considérables que celles du Gabon.

Un des principaux du village, nommé en anglais Rightday, fluit au jour, nous invita à entrer chez lui et nous offrit des rafraîchissements. Il ne paraissait pas aussi riche que le roi; mais néanmoins, sa demeure, blanchie à la chaux, annonçait une certaine aisance. Lorsque je traversais les rues, les enfants se prenaient autour de moi; et, bien de paraître effrayés, se plaisaient à soulever les pans de mon manteau pour se cacher dessous et se presser autour de moi. Ces enfants n'avaient aucun vêtement, mais ne paraissaient pas avoir conscience de leur nudité. Ils paraissaient intelligents et semblaient m'affectionner beaucoup. Après avoir visité le village, nous retournâmes chez le roi pour prendre congé de lui; mais il voulut encore, avant notre départ, nous reconduire lui-même sur le bord du fleuve, pour nous montrer son port, c'est à dire une crique où les pirogues pouvaient mouiller et être conservées. Il engagea beaucoup M^r de Brimond à lui envoyer un navire pour faire le commerce, lui promettant force noix de palmes sur lesquels ce dernier avait fixé son attention.

Quoiqu'on ne fût qu'à une distance relativement peu éloignée de la mer, je remarquai avec surprise que le courant du fleuve était assez fort, malgré sa largeur pour refouler les eaux de la mer et nous permettre de puiser une eau entièrement douce au milieu du courant. Un pareil volume d'eau indique un fleuve considérable et qui doit pénétrer au loin d'en l'intérieur des terres. A mon grand regret je n'eus pas le temps

de visiter les rives droites du fleuve où se trouvent les principaux villages et les établissements des Missionnaires ; le 31, au soir, nous levâmes l'ancre et descendons le fleuve, pour tourner la grande montagne et entrer dans le Vieux-Calebac.

Comme je l'ai dit plus haut, cette rivière fait avec celle que nous quittons, de la montagne Camerouns, une espèce de promontoire que nous contourâmes jusqu'à minuit. Lorsque le jour parut, nous fûmes tout étonnés de nous trouver naviguant au milieu d'un grand fleuve dont les rives étaient couvertes de magnifiques forêts. À sept heures, nous étions à 50 milles de la mer, et j'étais l'ancre devant la ville de Dukastown. Cette ville m'était déjà connue par la description qu'en a donnée M^{re} Philippe de Kerallet; mais j'avais été déjà tant de fois trompé par les géographes qui ne craignent pas d'exagérer énormément les populations et décrivent en titre de villes de misérables villages, tels que ceux du Gabon et du Grand-Bassam, que j'étais devenu quelque peu incrédule à tous ces beaux récits. Ici, après avoir parcouru presque toute la Côte d'Afrique, une ou deux villes indigènes seulement, Whidah et Lagos, m'avaient paru justifier ce nom. Grande fut donc ma surprise à la vue de cette grande ville dont la vaste étendue vous frappe tout d'abord. Mais notre attention fut bientôt distraite par les nombreuses embarcations des négociants anglais, qui, en quelques instants, entourèrent le navire. Tous ces canots étaient d'une beauté et d'un luxe remarquables. Ils étaient tous montés par des noirs, mais que leurs maîtres avaient revêtus de vêtements d'uniforme à l'instar de nos lieutenants d'Europe. Tel avait ses matelots habillés de rouge; tel de rouge et blanc, un autre de bleu, un autre de jaune, &c. Et tous ces costumes aux diverses couleurs, d'une propreté et d'une tenue parfaites, produisaient un bel effet. Les noirs de leur côté paraissaient fiers de porter ces belles livrées. La distribution des lettres se fit à bord; on vida le sac aux dépêches au milieu du pont, et chacun prit ce qui était à son adresse. Pendant ce temps, les indigènes arrivaient aussi dans leurs pirogues, apportant des fruits, des perroquets et autres produits du pays. Le maître d'une de ces pirogues, jeune mulâtre, habillé à l'européenne, monta à bord et à mon grand étonnement vint m'acoster en parlant un excellent français. Il me dit se nommer Van-Greppe, être le fils du Gouverneur hollandais de Batavia, et avoir habité quelques

170
années le Gabon en qualité d'instituteur à la mission protestante. Emu de cet emploi qui lui paraissait sans doute peu lucratif, il était venu se fixer à Dukstown, où il faisait le commerce d'iguames. Il parlait toutes sortes de langues; c'était une excellente rencontre pour moi que n'aurais pu que difficilement me tirer d'affaire dans la ville. Je lui proposai de nous conduire à terre et de nous piloter, le Capitaine Brémond et moi, ce qu'il accepta avec plaisir, dans un but toutefois plus ou moins intéressé.

On est d'abord défavorablement impressionné en entrant dans la ville. Les rues sont tortueuses et étroites, et d'une saleté extrême. Il n'y a eu effet que les pluies du ciel pour entraîner les immondices à la mer, ce qui n'a lieu que quand l'eau coule à torrents dans les rues, et par contre y occure d'énormes raves que personne ne songe à ramblayer. Les maisons sont construites en pisé et ont la forme de nos anciens monastères avec des cloîtres intérieurs. Quelques unes de ces maisons sont très-considérables et pourraient loger des centaines de personnes, surtout celles qui sont à un étage. Ces vastes constructions forment à l'intérieur des rues étroites entourées de galeries et communiquant les unes avec les autres par des corridors ménagés contre les appartements. La première de ces maisons que nous visitâmes fut celle d'un grand personnage de la ville nommé Passiafrica. Nous traversâmes d'abord une première cour, puis une seconde, puis un labyrinthe interminable de corridors; et nous arrivâmes enfin dans la dernière habitée par Passiafrica lui-même. Toutes les cours que nous avons traversées étaient entourées de galeries et de bâtiments à l'usage de ses esclaves et des gens de sa maison; plusieurs pièces de canon étaient montées dans ces cours; c'est un usage que j'ai remarqué dans toutes les maisons riches que j'ai eu l'occasion de visiter. Les appartements occupés par Passiafrica étaient plus vusés que les précédents; les galeries étaient couvertes de peintures, et garnies de canapés, de glaces, et autres meubles européens. Passiafrica prenait alors son repas tout seul. Les plats, au nombre de trois, avaient été apportés dans une énorme calabasse de forme aplatie qui n'avait pas moins de 50 à 75^{es} de diamètre. Elle était coupée en deux, et la partie supérieure se relevait à l'aide de charnières comme le couvercle d'une boîte. Le tout avait été placé sur une petite table où il prenait silencieusement

pas ; une jeune esclave se tenait à ses côtés avec un large éventail, pour chasser les mouches très-importunes en ces pays. L'Asiatick était venu à l'europienne. Il nous reçut avec affabilité, mais toutefois sans se déranger ni se lever. Nous nous retirâmes après une courte visite. Comme dit que cet homme était très-riche, et n'avait pas moins de cinq cents esclaves à ses ordres. Nous visitâmes ensuite plusieurs autres possessions dont les habitations et les richesses étaient en rapport avec celles du premier.

Quand nous fûmes arrivés vers le centre de la ville, mes oreilles furent frappées d'un bruit confus et continu dont je ne pouvais trop me rendre compte. Je m'informai de ce que pouvait être, et j'appris qu'il provenait d'un grand marché auquel nous arrivâmes bientôt. Quoique vaste, il ne pouvait suffire à contenir la multitude qui s'y pressait; et c'est à grand peine que je pus me frayer un passage pour le traverser. On y vendait toute espèce de choses : de l'huile, des fruits, de la volaille, des légumes, du bois, du poisson, &c. Le bruit qui s'y faisait était étourdissant; et le tintamarra que faisaient les marchandes dépassait de beaucoup le caquet pourtant proverbial de nos comédiennes des marchés et des halles. La monnaie de ce pays me parut assez singulière. Elle consiste en fils de laiton d'un demi-pied environ de longueur qu'on enfle par petits paquets à l'aide d'une boucle miragée à l'extrémité.

Non loin de ce marché, nous visitâmes ce qu'on pourrait appeler le palais du Sénat. C'est un grand édifice de forme allongée et garni de statues tout à l'environ, dans le genre du chevet de nos églises. C'est là que se tiennent les grandes assemblées présidées par le roi et où se discutent les intérêts de l'État. Cet édifice étant ouvert sur le devant; à partir d'un metre du sol, le peuple doit pouvoir assister aux délibérations quand elles ont lieu. Je remarquai des peintures qui se trouvaient sur une grande colonne à l'entrée de l'édifice et qui me parurent avoir une caractère emblématique ou allégorique. L'une d'elle représente un léopard et une femme terminée en queue de serpent et portant deux objets qui me parurent être un poignard et un miroir. Dans le centre de la ville s'éleva le temple protestant d'une architecture assez mesquine et qui me parut être très-peu fréquenté. Nous nous rendîmes ensuite au palais du roi situé à l'extrémité

de la ville et dominant le reste des maisons tant par sa position naturelle que par la hauteur de ses proportions. Les bâtiments formaient trois cours entières entourées de galeries. Le cour du milieu était la plus belle et a été construite par des ouvriers que le roi a fait venir tout exprès de Sierra Leone. Les constructions sont en bois, à un étage avec de très-vastes galeries. C'est dans la dernière cour que nous reçut le roi. Il rendait alors la justice, assis sur une espèce de Halle ou de trône construit à l'extrémité d'une galerie. Il s'agissait d'un noir qui, ayant refusé de payer une somme considérable à un blanc qui lui avait fait des avances, avait été saisi par ce dernier et mis en prison à bord de son navire jusqu'à paiement complet. La famille réclamait le prisonnier; mais le roi trouva que le blanc avait bien fait et ajouta que s'il relâchait le prisonnier, lui-même il le ferait saisir et enchaîner. Ce roi, nommé Ayona, me parut encore jeune et avait pour costume un pantalon et une chemise de laine blanche. Il nous accueillit gracieusement; nous adressa quelques paroles bienveillantes, après quoi nous prîmes congé de lui, et nous nous rendîmes immédiatement chez son père qui jouit d'une grande autorité dans le pays. Comme ce prince était malade depuis longtemps, on nous fit monter à sa chambre au premier étage. Il était étendu sur son lit, et un grand nombre de femmes et d'esclaves se tenaient à ses côtés et dans la pièce voisine pour le servir. Je fus vraiment surpris du luxe qui régnait dans ses appartements. Le plafond de sa chambre était lambrissé et peint à l'huile, et les murs tapissés de papiers peints. Des meubles de prix, tels que canapés, glaces, tableaux, encombraient l'appartement. Ce luxe de meubles européens m'a paru général chez toutes les personnes riches de la ville.

Mais ces souvenirs d'Europe sont bientôt effacés par les hideuses fétiches qu'on rencontre dans toutes les maisons. Tantôt c'est une ignoble statue affectant les formes les plus grotesques; tantôt un arbre ou une espèce de columbier installé au milieu des cours; d'autres fois, des dents, des griffes ou des plumes d'animaux; enfin, un crâne humain à moitié plongé dans un vase rempli d'eau, et élevé comme sur un petit autel dans l'intérieur des cours. Avec Whida, ce sont les deux villes de la côte qui paraissent le plus dévouées au culte des fétiches. Dutiestown, comme...

Atiada, a ses sacrifices humains qui s'accomplissent, au moins dans certains cas, d'une manière très-bizarre. Un des féticheurs se met à courir à travers les rues de la ville, une cloche pendue au dos. Cette cloche a pour but de donner l'alarme aux esclaves, qui, aussitôt, se précipitent au fond des maisons pour s'y blottir. Tous ceux, en effet, qui sont surpris par le féticheur et peuvent être aperçus par lui, sont immédiatement saisis et condamnés à mort. Les pratiques superstitieuses de ces peuples doivent être nombreuses, mais le peu de temps que j'ai passé dans la ville et mon ignorance de la langue anglaise m'ont empêché de recueillir tous les renseignements que j'aurais désirés.

Après avoir ainsi parcouru ce qu'on appelle la ville haute, Van Greep nous proposa de nous conduire à Papa, petite ville située à une demi-lieue plus haut. Comme j'étais très-curieux d'étudier l'agriculture de ce pays, j'acceptai avec empressement cette course champêtre. Le chemin que nous suivîmes était assez étroit et bordé de haies et de halliers impénétrables. A chaque pas, nous rencontrions les gens de la campagne qui apportaient des denrées au marché; les enfants, jusqu'à un âge déjà avancé, ne portaient aucun vêtement, ou n'avaient pour les couvrir qu'un ruban large comme la main qu'ils portaient aux reins comme une ceinture. Les grandes personnes étaient vêtues d'un pagne qu'elles drapaient autour du corps. Là et là, il nous fallait escalader de petites barrières destinées à arrêter le bétail. Les gens du pays paraissent en effet s'adonner avec assez d'application à l'éducation des animaux. J'ai vu de beaux troupeaux de vaches ainsi que des oies magnifiques. Je pus aussi visiter les jardins situés sur le bord de la route. Le sol en était très-fertile; les plantes les plus généralement cultivées étaient l'igname et le bananier. Arrivé à Papa, j'y excitai vivement la curiosité du public par mon costume extraordinaire, et surtout par mon visage sans barbe. Comme j'étais fraîchement rasé, l'idée leur vint que j'étais une femme, et ils communiquèrent leurs observations à ce sujet au Capitaine qui s'en amusa beaucoup. Van Greep nous mena chez une dame de sa connaissance qui avait récemment perdu son mari. L'étiquette exigeait qu'elle ne sortit pas de sa maison avant qu'on eût accompli les sacrifices exigés en ces circonstances pour le mari défunt. Une femme

était couchée sous la galerie, en habits de deuil, et trouvait un peu longue; je crois, cette réclusion forcée. Il y avait dans cette petite ville un édifice public en esprit de Mairie assez remarquable ainsi qu'une vaste halle, où tout le bétail était réuni pendant la nuit à l'abri des bêtes féroces.

Du retour à Duketstown, il nous restait encore la ville basse à visiter, et Van Gorp tenait beaucoup à promener le Capitaine chez toutes ses connaissances, parce qu'il publiait partout que c'était un grand armateur et que lui, Van Gorp, deviendrait son agent, ce qui lui donnait un certain relief. Le Capitaine, de son côté, qui avait intention de revenir en ces contrées aimait à faire connaissance avec tous ces traitants et ne manquait pas de leur recommander à tous les noyans de palmier. L'un d'eux nous offrit à nous rafraîchir, et me montra très-intrigué de mon parapluie qui était de blanc doublé de vert, spécialité qu'il n'avait pas encore rencontrée. Cet homme me parut grand amateur de parapluie et m'apporta toute sa collection. Outre les parapluies ordinaires, il avait une immense ombrellino ou pavillon en soie de diverses couleurs, sous lequel il marchait en public dans les grandes circonstances. Cet homme avait peine à le porter. On nous fit visiter ensuite une grande embarcation de guerre appartenant à un riche traitant indigène. Elle était munie de petits canons, et contenait à l'arrière une chambre couverte qui pouvait aisément servir de logement pendant de longues traversées.

Enfin, notre excursion se termina par la visite d'une belle habitation dont le propriétaire était mort naguère. On nous conduisit au premier étage dans un vaste salon tout encombré de canapés, de tableaux au pastel, de pendules, porcelaines et autres objets de grande valeur. Je remarquai surtout d'immenses faïences fabriquées en Angleterre et portant en grosses lettres le nom du possesseur défunt. Mais une coutume qui m'a singulièrement frappé, c'est la destruction presque totale du mobilier après la mort du propriétaire. Tous les objets précieux qui ont été à son usage, soieries, cristaux, porcelaines, sont amoncelés sur une espèce d'autel qu'on dresse devant sa maison et impitoyablement brisés pour le soulagement, je présume, de l'âme du défunt. J'ai rencontré en plusieurs endroits de la ville des monceaux de ces objets brisés.

Duketstown, comme on le voit, est une ville considérable et ne compte

pas moins de 20,000 habitants. C'est après Sierra-Leone et avec Whyda, la ville la plus peuplée et peut-être la plus riche de la côte occidentale d'Afrique. M^r Esq, commandant de la Vigie, porte même la population à 30 ou 40 mille. Je la cite : « On avançant, dit-il, un immense espace couvert de milliers de cases se présente à mes yeux étonnés ; c'est le village du roi Oyamba, roi du Vieux Calébar. — Je parcourus la vallée qui est immense et que l'on dit, ce que je n'ai pas de peine à croire, contenir 30 à 40 mille habitants. » Son commerce, qui consiste surtout en huile de palme, s'étend fort au loin dans l'intérieur par le fleuve, qui est une des branches du Niger, mais n'est accessible dans sa partie haute qu'à des bâtiments de faible dimension.

À dix lieues au-dessus du Dukestown, également sur le bord du fleuve, se trouve une autre ville de 12,000 habitants, nommée Creevetown. Les Européens en préfèrent le séjour à celui de Dukestown, quoique cette dernière ville jouisse d'une bonne réputation sous le rapport de la salubrité. Sur le nombre considérable de blancs qui habitent cette ville, un ou deux seulement étaient morts pendant l'année : au reste, il y a deux médecins européens dans la localité.

Les Anglais ont maintes fois essayé de faire passer ce pays sous le protectorat anglais, et la reine d'Angleterre lui a même fait cadeau d'un beau bateau à vapeur,⁽¹⁾ mais sans pouvoir toutefois jamais rien obtenir. Le roi est très-bienveillant pour les Européens, mais il tient à conserver son indépendance. Lorsqu'il arrive quelque conflit entre les Européens et les gens du pays, tous les Capitaines s'entendent entre eux, et à un moment donné, tous les navires tiennent l'ancre et se laissent entraîner par le cours du fleuve jusqu'à la mer. Toutes les opérations commerciales se trouvent alors

(1) Ce même roi, ayant fait un voyage à Fernando-Po alors occupée par les Anglais, eut occasion d'entendre jouer la musique militaire sur une frégate britannique. Il fut tellement émerveillé qu'il voulut, à tout prix, emporter avec lui tous les instruments des musiciens. Qu'on me fixe, dit-il, la quantité de tonneaux d'huile qu'on voudra, je vais les donner ; mais seulement qu'on me cède la musique.

interrompues, non seulement avec Dukestown, mais encore avec les gens de l'intérieur. Alors ces derniers qui se trouvent lésés dans leurs intérêts, et en particulier un peuple puissant, nommé les Nous, font de terribles menaces aux gens de Dukestown, pour avoir ainsi, par leurs querelles avec les blancs, anéanti le commerce. Force leur est alors de rappeler les traitants Européens et de faire droit à leurs réclamations.

À moins qu'une colonie européenne ou américaine ne vienne se fixer au Cameroun et diminuer l'importance de Dukestown, cette ville est destinée, je crois, à conserver longtemps le rang qu'elle occupe par son importance commerciale et sa salubrité. Dans l'état actuel des choses, c'est, ce me semble, le point de la côte qui réunit le plus d'avantages pour les Européens. Aussi, les ministres protestants ne l'ont-ils pas négligé. Leur principal établissement est situé sur une hauteur qui domine la ville, et paraît très-important; cependant, j'ai cru remarquer que leurs efforts de propagande n'étaient pas couronnés d'un grand succès.

Nous étions arrivés le Lundi dans la matinée; dès le lendemain, au milieu du jour, le signal du départ était donné et nous pûmes contempler à loisir les rives du fleuve que la nuit nous avait dérobées la veille. Il faut avoir vu la magnificence de ces eaux pour s'en faire une idée. Toutes ces embouchures du Niger forment comme un grand réseau de rivières communiquant les unes avec les autres sur une étendue d'une centaine de lieues. De là, toutes ces îles couvertes de forêts et diversifiant à l'infini les formes du paysage. Tantôt le fleuve se rétrécit, devient profond jusqu'aux bords des rives, et le navire glisse paisiblement sous les ombrages des palétuviers qui s'avancent sur les sauss. Tantôt il s'élargit tellement que l'on ne peut à peine atteindre le haut des arbres qui le limitent à l'horizon. Quelquefois, des îles ou des détours en distournent l'issue, et vous vous croyez enfermé dans un lac intérieur; d'autres fois, ses eaux semblent se dérouler à l'infini comme les vagues de la pleine mer. Cependant, ces lieux paraissent plus beaux vus de loin que de près; lorsqu'on s'approche des terres, on s'aperçoit qu'elles sont à moitié inondées et paraissent inhabitables. Les palétuviers et les palmiers sont les seuls arbres qui peuplent ces terres solitaires, et les fanges noircâtes.

dont elles sont couvertes, alternativement délayées par la mer et émergées ensuite au moment du reflux, doivent exhaler des miasmes pestilentiels auxquels nul Européen ne pourrait impunément s'exposer. C'est ce qui explique l'insalubrité extrême des bouches du Niger, insalubrité qui rendra à tout jamais le pays inhabitable pour des Européens. L'est ce qui me ferait aussi mettre en doute la salubrité de Dukestown, si l'expérience ne paraissait constater le contraire: Au reste, cette ville est déjà bien haut dans le fleuve et de plus située sur une colline élevée; et l'on sait que ce sont les terres basses du littoral qui sont réputées si malsaines sur la côte d'Afrique. Les pays de l'intérieur ont toujours passé pour infiniment plus salubres.

Et l'entrée de la nuit, nous entrâmes dans la mer; et, tout le jour suivant, nous remontâmes la Côte jusqu'à la hauteur de Brass. Toutes les terres étaient excessivement basses et ne présentaient qu'une ligne d'arbres qui semblaient sortir de la mer. De place à autre, cette ligne était interrompue par l'embouchure des rivières qui se succèdent de très près. Pour entrer dans la rivière de Brass, il faut passer dans un chenal étroit, bordé de récifs et qui ne doit pas être sans danger pour les bâtiments voiliers. L'endroit où stationnent les traitants se trouve sur la rive gauche tout près de l'embouchure. Il n'y a dans ce point qu'une faible population; mais, à une dizaine de lieues plus haut, se trouve une ville considérable, résidence du roi de Brass, dont la domination s'étend assez loin sur la rive gauche du Niger. La rivière de Brass, avec celle de Noum, dont quelquefois on ne fait qu'une seule rivière divisée en deux par une île, forme l'embouchure principale du Dououa ou Niger; et les navires peuvent en remonter le cours jusqu'à Bappa, une des Capitales du puissant Sultan des Fellatahs, dont la domination s'étend sur tous les pays à peu près du Soudan. Brass qui commande l'entrée de ce grand fleuve est donc un point dont l'importance ne peut qu'augmenter, mais qui néanmoins ne pourra jamais devenir le centre d'une colonie européenne, à cause de son insalubrité. Les habitations des traitants, à l'entrée de la rivière, sont installées sur un sol bas et marécageux. Comme ce point n'offrait rien de remarquable, je ne descendis pas à terre et passai le reste de la soirée

à contempler les pirogues chargées d'huile qui descendaient le fleuve à l'aide du courant. Pour le retour, ils attendent la marée dont le flot les emporte de nouveau et leur aide à remonter. L'aspect de ces lieux m'a paru assez triste.

Le lendemain matin, nous levâmes l'ancre et prîmes le chemin de Bonny, ce qui nous fit redescendre la côte, car en venant du Vieux-Calebar, nous avions déjà passé devant ce pays qui se trouve entre Brass et le Vieux Calebar. La fièvre jaune y régnait encore, nous ne pûmes en conséquence communiquer avec la terre, et mouillâmes même assez loin des autres bâtiments. Ces navires offrent un aspect assez singulier: pour échapper autant qu'il est en leur pouvoir aux influences délétères du climat, les commerçants restent sur le fleuve et transforment leurs navires en habitations aussi confortables que possible. Et cet effet, ils amènent de gros navires déjà anciens qu'ils transforment en pontons et destinent à rester sur les lieux. Ils coupent alors entièrement les mâtures, et les remplacent par une charpente et un toit qui forment ainsi une immense galerie et donnent au navire l'apparence d'une maison flottante. Les pièces de l'intérieur sont également modifiées et transformées en magasins et appartements spacieux et bien aérés. Lorsque le navire doit retourner en Europe, on se contente de démonter les pièces principales de la mâture, qui l'ont remplacé par un toit provisoire en paille ou en feuilles de palmier. Les Européens descendent près: souvent à terre et forment ainsi une espèce de village au milieu du fleuve; sans cesse rafraîchi par les brises de la mer. Mais toutes ces précautions ne les empêchent pas d'être décimés par les fièvres qui quelquefois entraînent presque tout l'équipage. La dernière épidémie n'avait pas laissé une seule personne à bord d'un navire qui s'est ainsi trouvé abandonné. Cela n'empêche pas les Anglais de faire dans cette rivière et dans le Nouveau-Calebar, qui est peu éloigné, un commerce très-considerable qui tend à s'accroître de jour en jour.

Bonny peut avoir une population de 15,000 habitants, à ce qu'on m'a assuré; mais la domination du roi s'étend encore sur les villages d'alentour, et peut embrasser 40,000 âmes environ. Le sol même de Bonny est peu fertile, inondé comme il l'est par les hautes marées. Mais à peu de distance

dans l'intérieur, le pays est fertile et produit en abondance toute sorte de fruits et de légumes. La langue anglaise est usitée dans toute la contrée. C'est à Bonny que relâchent les grands paquebots anglais et qu'est établi le centre de leur service maritime dans ces parages. De petits paquebots desservent les différentes rivières et conduisent à Bonny les voyageurs de ces différents postes pour les transborder sur le grand paquet. Je quittai donc le Betriever pour l'Athenian; et après trois jours de séjour à Bonny, et quinze environ dans le golfe de Biafra, nous quittâmes le delta du Niger pour entrer à Lagos sur le territoire de la mission de ^{de} Dahomey.

Lagos est une Colonie importante que vient d'être récemment occupée par les Anglais. Le commerce y est considérable, et la ville ne compte pas moins de 20,000 habitants; mais comme ces pays ne sont plus de notre juridiction, je ne descendis pas à terre à cause des dépenses assez considérables que nécessite le passage de la barre. Les trois jours qu'il me fallut passer devant cette côte aride et sablonneuse me parurent bien longs. Enfin, nous partîmes le 10; et le 12 dans la matinée nous mouillâmes devant Accra sur la Côte-d'Or.

Cette ville compte environ dix-huit mille habitants. Elle appartenait autrefois partie aux Anglais, partie aux Hollandais, et partie aux Danois. Cette dernière partie appelée Christianbourg a été dernièrement cédée aux Anglais avec toutes les autres possessions danoises de la Côte. Peut-être sera-t-on surpris de voir trois peuples différents se partager la même ville; mais il n'y a plus rien qui étonne quand on considère que les Européens se sont tellement disputé la Côte-d'Or, qu'on n'y compte pas moins de vingt-cinq villes ou forteresses construites par ces puissances sur cette contrée d'ailleurs assez restreinte. Les Colonies se trouvent si rapprochées que la plupart peuvent s'apercevoir l'une de l'autre. Les villes les plus importantes aujourd'hui sont: Cap-Coast, Accra, Paccove, aux Anglais, puis Olofin et S^{te} Georges d'Elmina aux Hollandais. Tout le pays de l'intérieur, depuis le Dahomey jusqu'à Assinie, est occupé par le puissant royaume des Aschantis dont le roi peut mettre sur pied une armée de 70,000 hommes.

Accra est une belle ville qui renferme quelques beaux édifices, entre autres l'ancienne forteresse de Christianbourg; mais comme dans mes

voyages précédents j'ai déjà parlé fort au long de ces pays que j'ai eu occasion de visiter plusieurs fois, je n'y reviendrai pas aujourd'hui. Nous ne passâmes qu'un jour à Accra, pendant la nuit, nous longeâmes la côte jusqu'au Cap-Coast, ville considérable, et capitale des possessions anglaises. Comme je ne l'avais visitée que rapidement il y a huit ans, je me décidai à y faire une petite excursion pour rafraîchir mes souvenirs.

Le château qui donne son nom à la ville est vraiment un bel édifice, et rappelle par ses murailles crénelées les donjons du moyen-âge. Les rues de la ville sont bien alignées et ombragées par des avenues de cocotiers. Les maisons sont en général à un étage et à galerie. De belles routes conduisent dans la campagne et mènent aux contrées de l'intérieur. Les environs de la ville sont très-accidentés et entrecoupés par des collines boisées. Je parcourus la campagne jusqu'à une lieue environ; mais le sol me parut peu fertile. Cependant il produit du maïs en abondance; et le pays en exporte une quantité assez considérable. A mon retour, je montai sur le sommet d'un mamelon où les Anglais faisaient de grands préparatifs de guerre dans la prévision d'une attaque des Aschantis. Des fossés avaient été hérissés de pieux aiguisés et de boucilles cassées; puis on installait des espèces de remparts avec des sacs remplis de terre. Des pièces de canon étaient braquées vers les défilés des montagnes qui conduisaient dans l'intérieur du pays. L'alarme des Anglais paraissait grande; et à chaque instant, on craignait d'apprendre l'arrivée de l'armée ennemie.

Comme je considérais ces travaux, je fus accosté par les soldats catholiques de la garnison qui me firent entrer dans leur caserne. Ils me dirent qu'ils étaient là abandonnés sans aucun secours religieux et que, la veille encore, un de leurs compagnons, un jeune Irlandais, était mort privé des consolations de la Religion. Oh! que c'est triste. Mon Très-Révérénd Père, de voir ainsi de vastes contrées toutes couvertes de Colonies et entièrement privées de Missionnaires! C'est triste pour les infidèles qui n'ont personne pour les éclairer, triste pour les Catholiques européens qui sont grandement capotés à être entraînés dans l'hérésie par les ministres protestants! Et les Catholiques sont encore plus nombreux qu'on ne pourrait le croire sur cette côte. Les Portugais, en effet, y avaient autrefois implanté le

Catholicisme, principalement à Olmina, qui était la résidence du Gouverneur et où cette charge fut même remplie par le plus illustre historien du Portugal, Jean de Barros. Depuis que les Hollandais s'en sont emparés, il paraît que le Catholicisme s'y est toujours maintenu, car, en 1840, il y avait encore dans cette ville un Prêtre catholique, sans doute envoyé par les Portugais de São Thomaz, comme ils le faisaient pour Whyda. D'ailleurs, il y a toujours un certain nombre de Catholiques parmi les troupes qui viennent de la Hollande et de l'Islande.

L'accueil de ces pauvres soldats catholiques me rappelle un trait bien consolant qui m'était arrivé à Accra, ville voisine, lors de mon premier voyage. Il y avait à peine quelques heures que j'étais descendu à terre, lorsqu'une lettre m'est apportée par un domestique. Je l'ouvre : c'était un jeune Catholique qui me priait de passer chez lui pour le confesser. Il y avait déjà bien des années qu'il ne l'avait pu le faire, c'est à dire depuis son retour d'Europe; et il voulait profiter de mon passage pour jouir de cette consolation. Je me rendis aussitôt à la factorerie qu'il habitait; et j'appris de lui des choses bien édifiantes. Il me dit entre autres qu'il avait gagné à la Religion catholique, tant par ses instructions que par des œuvres de charité, un certain nombre de personnes, et que, désespérant de voir jamais un Prêtre catholique aborder dans ces contrées, il leur avait donné le Baptême. « Oh! me disait-il, que s'envoie-t-on ici des Missionnaires; ils y feraient des conversions nombreuses; je sais la langue du pays, je me ferai leur compagnon et je parlerai pour eux. » Le lendemain, il m'accompagna à bord, assista à ma Messe et reçut la S^{te} Communion. C'était M^r des Palières jeune frère du Commandant du Grand-Passam. Il doit aujourd'hui être employé au Ministère des finances. Pauvres peuples! Ce sont là de ces choses qui donnent lieu à de tristes réflexions pour le Missionnaire.

Ces réflexions, je les faisais en regagnant la mer, lorsqu'un soldat sortit du château et me fit signe qu'on désirait me parler dans l'intérieur de la forteresse. Peut-être était-ce un malade qui réclamait mon ministère; j'étais pour le suivre quand je m'aperçus que la barre grossissait et menaçait de devenir impraticable; d'un autre côté, le jour allait finir, il n'y avait plus de pirogues à la mer. Je m'exposais à ne pouvoir rejoindre

mon navire, et à rester sur la côte. La prudence me faisait un devoir de partir; je fus donc comprendre au messager que je ne pouvais différer pour accéder à sa demande, et il s'en retourna tout affligé. Pour moi, je me hâtai de faire apporter une pirogue et de traverser les brisants qui allaient toujours s'augmentant. Il était tard quand je rentrai à bord, et mes piroguiers, obligés de revenir par la nuit, exigèrent une augmentation de salaire.

Le lendemain, 13^e juin, nous levâmes l'ancre à 10 heures du matin. Pendant toute la soirée, nous longeâmes la côte jusqu'au cap des Trois-Pointes et prûmes admirer toutes les villes européennes serrées sur cette côte. S. Séverus, s' Almira avec sa forteresse aux 100 canons, Commodo, Chama, Secondi, Casorady, Doubry, puis Diacove, puis Oaim; et enfin Apollonie. Nous nous dirigeâmes ensuite des côtes françaises d'Asinie et du Grand-Bassam. Le 15 et 16 furent employés à longer les côtes; et, le 17 au matin, nous avions en vue le cap des Palmes qui ne tarda pas à être doublé, de sorte qu'à 10 heures du matin, nous étions mouillés en rade devant la ville de Barbes. Cette ville est la première qui se présente du Vicariat de Sierra-Leone; et, par conséquent, nous ne sommes plus dans le Vicariat des Deux-Guinées. Ici donc se terminera cette petite relation de la 1^{re} partie de mon voyage. J'aurais encore pu, Mon Cris-Bévirond Père, vous entretenir de mon séjour à Sierra-Leone, de mon passage à Bathurst, à Joal, à S. Séverus à Dakar, à Gorée, à S.^{te} Vincent; sur le packet je vous aurais fait faire connaissance avec M.^{rs} Tacinelli, ancien Nonce du Brésil, et actuellement Nonce à Vienne; avec M. Corréi homen, ancien Ministre des finances de l'Empereur du Brésil; avec M. Paolo Candido, député influent et professeur de la principessa Isabelle, sœur aînée, présomptive de la couronne; avec le P. Laurent, Provincial des Lazaristes; avec le Colonel Occasudy, le Prévôt-général de la République argentine, etc., personnages distingués dont la société m'a fait passer agréablement mes 15 jours de traversée. Mais tous ces détails seraient trop longs et dans une grande utilité, vu que je vous ai déjà par le passé entretenu de Sierra-Leone et que le Sénégal vous est parfaitement connu. Je finis donc mon récit.

signé: Ch. Duparquet.

Notice
Sur le P. de Régnier,
mort à la Maison-Mère, à Paris, le 24 Août. 1863.

Louis-Maxime de Régnier naquit à Metz, dep^t de la Moselle, le 31 Mars 1822, de parents chrétiens et pieux, qui s'attachèrent à lui inspirer, dès ses plus tendres années, les principes de la foi et l'amour de la vertu. D'un caractère doux, facile et paisible, il montra pour la piété une inclination particulière qui lui fit donner dès sa jeunesse, dans sa famille, le surnom de S. Abbé.

Élevé d'abord sous les yeux de ses parents et avec les soins particuliers de sa digne et pieuse mère, il fut ensuite placé dans la maison recommandable de M^{re} S. Abbé Poiloup, à Vaugirard, et couronna ses études classiques au collège de Lorient, par le baccalauréat en Lettres. Il avait à cette époque 20 ans et demi. Son père pensait le faire entrer comme lui, dans l'Administration de l'enregistrement et des domaines, lorsque, vers la fin de 1842, après un pèlerinage à S^{te} Anne d'Auray et une retraite dans la maison des Jésuites de Vannes, se décida sa vocation à l'État ecclésiastique.

Il entra au Séminaire d'Évy le 21 Novembre 1843, et après deux années de philosophie passa en théologie au Grand-Séminaire de S^{te} Sulpice. Les deux maisons étoient encore toutes remplies des souvenirs qui y avoient laissés Notre Vénéré Père et ses premières disciples. Le jeune Séminariste s'attacha à marcher sur leurs traces. « Pendant tout son Séminaire, nous dit le P. Lemaître Lion, le P. de Régnier a été constamment un des Séminaristes les plus édifiants par sa grande régularité, et par sa fidélité en tout. Son genre plein de simplicité, d'humilité, de timidité même l'empêchait d'être connu. Cependant il s'ouvrait volontiers à quelques uns de ses Compagnons, surtout à ceux en qui il connoissoit le dessein d'entrer dans la Congrégation, et l'on pouvoit alors apprécier sa vertu. »

Condisciple aussi du P. de Régnier à S^{te} Sulpice, le P. Delaplace.

l'insigne, de son côté, « qu'il fut un des élèves qui le frappa le plus entre tant de pieux Séminaristes de cette maison. Il portait sur ses traits amaigris et dans ses manières réservées le signe de la mortification et de l'humilité. D'une grande régularité, jamais il ne semblait perdre la présence de Dieu. Sa conversation était toujours pieuse, bien que sans affectation. Il répandait autour de lui la bonne odeur de Jésus-Christ; et l'on s'en trouvait embaumé sans presque s'en rendre compte, et sans que lui surtout s'en aperçût. »

La ferveur et le zèle du pieux Séminariste excitèrent de bonne heure en lui le désir de se consacrer au salut des pauvres âmes abandonnées et principalement des noirs; et le décida bientôt à aller demander un asile parmi les Missionnaires du S.^t Cour de Marie. Sorti Sous-Diacre de S.^t Sulpice le 20 Mai 1848, il se dirigea immédiatement vers N. D. du Gard pour y faire son Noviciat, et y reçut, quelques mois après, le Diaconat.

Le 1.^{er} juillet 1849, il dut quitter pour quelque temps cette douce solitude, pour aller près de sa mère alors très-gravement malade à Lorient. Le Bon Dieu appelait à Lui cette vertueuse Mère. Le fervent Novice remplit près d'elle, avec cet esprit de foi qui l'anima, la pieuse mission de la préparer à la mort; puis, son sacrifice achevé, il alla à Vannes recevoir la Prêtrise, le 22 septembre 1849, des mains de M.^{gr} de Broons et de Vauvert. Pendant la retraite qu'il fit au Grand-Séminaire de Vannes pour se préparer à son Ordination, son recueillement édifia beaucoup tous les Séminaristes; et son exemple n'a pas été, sans doute, sans contribuer aux vocations que fournit depuis le Séminaire de Vannes pour la Congrégation.

(Alors au comble de ses vœux, parce que son élévation à la Prêtrise était la condition du consentement de son père à son départ pour les Missions, il se rendit sans retard à la Maison-Mère, à Paris, d'où il devait bientôt partir pour les Côtes d'Afrique, avec le P. Roulangue et le P. Duret).

Après une attente de près de deux mois à Paris, il put enfin

mettre à la voile pour sa chère Mission, le vendredi 22 février 1852, et aborda à Gorée le 22 mars suivant, après une heureuse traversée.

Il n'était encore que Novice quand il partit pour l'Afrique. Quelques mois s'étaient à peine écoulés, quand il écrivit au Vénéré Père pour exprimer le désir ardent qu'il avait de se consacrer tout entier à Dieu dans l'Institut. Sa piété, son zèle, sa douce patience lui avaient bien mérité cette faveur; et il eut le bonheur de faire sa consécration dans l'Établissement de S.^t Joseph de Ngazobil, le jour de la fête de S.^t Joseph, 19 Mars 1851, entre les mains de M.^{sr} Kobés. Après l'approbation des nouvelles Règles, il demanda également et obtint la faveur de faire les Vœux perpétuels, qu'il émit à Dakar, le 9 janvier 1858, à la fin de la retraite annuelle.

Pendant les treize années qu'il a passées en Afrique, le Père de Régnier a été successivement selon les besoins et les nécessités des œuvres de la Mission, dans les diverses Communautés établies en Pénigambie, à Joal, à S.^t Marie de Gambia, à Gorée et à S.^t Louis. Cependant c'est à S.^t Louis qu'il a fait le plus long séjour, surtout depuis 1855. Il possédait bien les deux langues sère et wolof, et était spécialement chargé dans les différents postes qu'il a occupés du ministère extérieur près des indigènes.

À S.^t Louis, il avait particulièrement le soin des noirs et des signares; il avait à faire les instructions et les catéchismes en Wolof, et il s'y appliquait avec zèle, sans se laisser rebuter par les difficultés qu'il pouvait rencontrer. Quoique assez timide de son naturel, il ne craignait pas d'aller visiter à domicile des pauvres noirs pour leur parler de Dieu, les attirer à l'Église, les faire venir se confesser. Chemin faisant, au milieu des rues, il exerçait l'apostolat lorsque l'occasion s'en présentait; et à la vue du Père, ceux qui n'étaient pas décemment vêtus, surtout les enfants, prenaient la fuite ou se cachaient. Toujours plein de douceur et de patience, il savait attendre le moment de la grâce, offrant au Bon Dieu ses peines et ses travaux. On a trouvé dans ses papiers, après sa mort, diverses notes sur des personnes qu'il était chargé d'instruire ou de diriger, qui montrent avec quel soin il suivait les âmes qui lui étaient confiées. Les efforts de

son zèle n'ont pas été infructueux, et parmi surtout les signares de S^t Louis, il a eu la consolation de gagner à Dieu beaucoup d'âmes qui feront sa couronne et sa gloire dans l'éternité. C'était là sa mission à lui, il l'a remplie sans bruit, mais avec courage et constance, et cet humble ministère ne lui a pas peu profité sans doute pour l'augmentation de sa vertu et de ses mérites au Ciel.

Il y a trois ans, le Très-Prééminent Père l'avait fait revenir quelque temps en France pour remettre sa santé fatiguée. Mais il avait hâte de retourner au milieu de ses chers noirs; et, malgré les sollicitations de sa famille dont l'affection aurait désiré le retenir plus longtemps, il s'embarqua avec joie quelques mois après pour retourner en Afrique. « Je vous aime bien, écrivait-il à ses parents à cette occasion, mais je ne puis plus me séparer de mes chers nègres. »

Cependant le Bon Dieu ne le rappelait en Mission que pour lui faire achever son sacrifice. Atteint, comme on l'a vu dans les Bulletins précédents, de fièvres continues, épuisé par les fatigues et les travaux, il fut obligé bien qu'à son grand regret, de quitter de nouveau le sol africain pour revenir en France. L'on espérait que peu à peu sa santé pourrait se remettre; mais la Providence en avait disposé autrement. (Arrivé à la Maison-Mère, il s'affaiblit insensiblement et bientôt tout espoir fut perdu).

Pendant cette dernière maladie, ce cher Père nous a bien édifiés par son inaltérable patience, par sa profonde humilité et sa grande piété.

Jamais sur ses lèvres une parole de plainte, de murmure. Toujours la paix, la douceur, la patience. Il ne lui en coûtait pas de mourir. Il était heureux, au contraire, de penser que bientôt il allait avoir le bonheur de posséder son Dieu pour l'éternité, dans la compagnie du Vénérable Père, de beaucoup de Confrères et des premiers Missionnaires d'Afrique surtout. Son Père et son frère avaient voulu venir l'assister en sa maladie. Il les soutenait et les consolait lui-même dans la peine qu'ils pouvaient éprouver au sujet de sa maladie et de sa mort.

Il a montré pour la Congrégation et pour tous ses Confrères une grande affection. Il était heureux de finir sa vie à la Maison-Mère, au sein de la Congrégation. Quand le Très-Prééminent Père venait le voir,

il montrait toujours à son égard la disposition d'un enfant envers son Père. Ce qui ajoutait encore à son bonheur, c'était de pouvoir, une dernière fois revoir un grand nombre de Pères des Communautés de France, à l'occasion de la retraite annuelle. Après avoir reçu le S^{cr} l'indigne, le 20 août, sentant approcher sa fin, il exprima le désir de voir et d'embrasser encore tous ses Confrères une dernière fois. Tous vinrent successivement, le cœur plein d'une tristesse mêlée de douce consolation, donner à ce cher Père ce baiser d'adieu, et chacun se retira, édifié de sa douce résignation.

Durant toute sa maladie, ce cher Père montra toujours une grande piété et une grande union à Dieu, mais, dans ces derniers moments, ces sentiments de piété devinrent encore plus sensibles. Il était toujours fidèle, autant que ses forces le lui permettaient, à tous ses exercices de piété. Quand il ne pouvait plus les faire seul, il priait son frère ou quelqu'un des Confrères qui le soignaient de l'aider à s'en acquitter. Souvent il répétait avec amour les saints noms de Jésus, Marie, Joseph, offrant toutes ses souffrances au Bon Dieu.

Cependant il allait de jour en jour s'affaiblissant, et l'on croyait qu'il allait mourir le jour même de la Fête du S^{cr} Cœur de Marie. Il était dès le matin de plus en plus souffrant, pouvant à peine respirer. Il donna à cette occasion une grande marque de son humilité. Il dit à un des Pères qui le soignait qu'il avait eu une tentation, mais que Dieu cependant lui avait fait la grâce de la surmonter : c'était une tentation d'orgueil, à la pensée qu'il aurait la faveur de mourir le jour de la Fête du S^{cr} Cœur de Marie. Et s'en accusa hautement comme d'une faute de vanité, et ajouta qu'en expiation il avait demandé en grâce à la Vierge de ne mourir que le lendemain.

Sa demande fut en effet exaucée. Après de cruelles souffrances pendant toute la matinée du lundi, il tomba en agonie vers les quatre heures de l'après-midi. Plusieurs Pères accoururent pour l'assister à ses derniers moments, et réciter près de son lit les prières des agonisants. Le Cris-

Vévérend Père vint lui-même lui donner une dernière bénédiction. Le mourant le reconnut encore et reçut cette dernière bénédiction avec amour et reconnaissance. On lui présenta un Crucifix de famille pour l'appliquer encore sur ses lèvres mourantes; il le palpa, reconnut que ce n'était pas sa croix de Missionnaire et chercha celle-ci pour mourir avec elle, il la saisit de ses mains défaillantes, et la pressant sur sa poitrine, il s'endormit peu après dans le sein du Seigneur, en essayant de murmurer encore les Noms bénis de Jésus, Marie, Joseph, que son âme, délivrée des liens de son corps, alla sans doute redire au Ciel.

Le lendemain, tous les Pères présents à la Maison-Mère se réunirent pour célébrer le S^t-Sacrifice de la Messe pour le repos de l'âme de ce cher Père, et le jour suivant, on célébra pour son enterrement un service solennel.

Le R. P. Duret, Supérieur de la C^{te} de S^t Louis et Préfet Apostolique de la Colonie, en écrivant dernièrement à la famille de notre cher Confère, pour la consoler de cette perte, ajoutait ce témoignage: « Le cher Père que je connaissais depuis seize ans et avec lequel j'ai passé la majeure partie de ce temps a toujours été un bon Religieux, un zélé et courageux Missionnaire, attaché de tout cœur à la Congrégation et à sa chère Mission d'Afrique, tout dévoué aux pauvres noirs pour lesquels il a tant travaillé et souffert, se faisant tout à tous pour les gagner à la foi... C'était un fruit mûr pour le Ciel. Il avait tout quitté, et il s'est sacrifié lui-même pour les pauvres Africains. Aussi, avons-nous la ferme confiance qu'il jouit aujourd'hui de la récompense promise par le divin Maître à celui qui aura tout quitté pour le suivre. »



IV.

Notice

Sur le Fr. Ange - Jacques Guyonard,
mort à S^t-Nan, le 24 Septembre 1863.

Nous n'avons sur ce cher Père que peu de renseignements. Né à Morlaix, Diocèse de Quimper, Dép^t du Finistère, le 11 Novembre 1821, il fut amené dans la Congrégation par le Fr. Lammurien qui était de la même ville. Il entra à Notre-Dame du Gard le 4 8^{me} 1848, y fit sa consécration l'année suivante, après 14 mois de Noviciat, le jour de la Fête de l'Immaculée Conception, 8 20^{me} 1849, et s'embarqua peu de temps après pour les Missions d'Afrique.

Il fut d'abord employé dans les divers postes de la Sénégambie, spécialement à l'établissement agricole, qui l'on avait dès lors tenté de fonder à S^t-Joseph de Ngazobil. Il était très-habile dans la menuiserie, métier des plus utiles en ces pays, et il rendit, sous ce rapport, beaucoup de services. Après sept années de mission, il eut le bonheur de faire à Dakar ses vœux perpétuels, entre les mains de M^{rs} Robès, au commencement de 1858; et quelques mois après, on l'envoya au Gabon, où il arriva le 30 Juillet de la même année.

Il ne devait pas rester longtemps dans cette Mission. Déjà fatigué par les fièvres, il tomba bientôt sérieusement malade, et le Fr. Le Berre dut l'envoyer en France au mois de Mai 1859. Après quelque temps de séjour à la Maison-Mère, il se rendit à S^t-Nan; et c'est là qu'il est mort, le jour de la Fête de Notre-Dame de la Merci, dans les dispositions les plus consolantes, comme on le verra par la lettre suivante adressée au Crés.-Révérend Père par le Fr. Schmoderer, Supérieur de la C^{te}.

S^t-Nan, Fête de N^o D. de la Merci, 24 7^{me} 1863.

Mon Crés.-Révérend et bien aimé Père,

Je m'empresse de venir vous informer que le Fr. Ange a rendu son âme à Dieu ce matin à 6 heures 20 minutes. Comme vous le voyez, Mon Crés.-Révérend Père, c'est N^o D. de la Merci qui a daigné venir

délivrer ce cher Frère des lions qui le retenaient si péniblement et depuis si longtemps dans cette misérable vallée de larmes ! Le Frère Ange est mort muni de tous les Sacraments de l'Église.

Laissez-moi vous dire un mot des dernières années de la vie et de la mort de ce Frère. Comme vous vous le rappelez sans doute, le Fr. Ange nous est arrivé d'Afrique, il y a environ trois ans et demi. Quoique atteint alors d'une hypertrophie de cœur très-prononcée qui l'a conduit à la tombe, il se sentait encore un peu de vie. Mais néanmoins sa santé et ses forces déclinaient constamment : Ses battements de cœur augmentaient de jour en jour ; et plusieurs autres infirmités et maladies sont venues successivement le visiter et le mettre, depuis deux ans environ, complètement hors de combat. Les deux dernières années ont été, comme il me le disait souvent, son purgatoire sur la terre.

Après vous avoir parlé de ses souffrances, je dois aussi vous dire, Mon Très-Révérénd Père, le profit que le Fr. Ange en a retiré. Comme à toute âme pieuse, les souffrances lui ont été on ne peut plus salutaires. Il n'avait peut-être pas eu, comme nos Novices d'aujourd'hui, le bonheur de faire son Noviciat en règle ; et après un trop court séjour à N. D. du Gard, il dut partir pour l'Afrique, sans avoir pu encore assez acquiescer tout cet esprit de sacrifice que le climat de ces terribles contrées, les maladies et les difficultés de la position exigent dans le Missionnaire. De là, pour ce pauvre Frère de grands combats à soutenir, des peines et tentations nombreuses qu'augmentait encore son état de souffrance !

À son retour en France, ce cher Frère en était bien fatigué. Néanmoins, et peu à peu, son bon cœur et sa piété le portèrent à chercher en Dieu sa force et sa consolation. C'est là que la grâce l'attendait. Il eut le bonheur d'y correspondre ; et bientôt ce fut un homme nouveau. Ses souffrances continuelles le détachèrent insensiblement de lui-même et de toutes les choses créées ; et ainsi tout son cœur fut au Bon Dieu. Dès ce moment, il s'opéra en ce bon Frère un changement sensible. Il apprit à se défaire de ses impressions propres et les combattit avec générosité. Il pensait souvent à ses peines passées ; mais ce n'était que pour regretter de n'en avoir pas retiré pour le Ciel tout le profit et le

mérite qu'elles lui auraient fourni l'occasion d'acquiescer. Chaque fois que je le voyais, il me disait avec regret et humilité : « O mon Père, que j'ai été sot ! j'aurais pu par mes souffrances gagner le Ciel, glorifier le Bon Dieu, sauver des âmes ; et je n'ai rien fait ! j'ai perdu mon temps ! » Il m'a souvent demandé si vous ne viendriez donc plus à S^{te} Han : son plus grand désir eût été de vous demander pardon pour les peines qu'il avait pu vous occasionner.

Voilà, Mon Très-Révérénd et bien cher Père, un peu sommairement, les dispositions dans lesquelles le bon Père Ange a quitté cette terre. Pour ma part, je ne puis m'empêcher de vous dire qu'il m'a beaucoup édifié durant ces deux dernières années de sa vie. Dans ses derniers moments surtout, il a été un vrai modèle de patience et de résignation ; et aujourd'hui, nous l'espérons, il en reçoit au Ciel la douce récompense avec ceux de nos Compères qui l'ont déjà précédé dans l'éternité.

Signé : Schmoderer.

V.

Notice

Sur le Frère Barthélemy,

mort à N. D. de Langennes, le Samedi 11 Juillet 1863.

Le Frère Barthélemy (Jean-Baptiste Maisson) que nous venons de perdre naquit en Picardie, à Epagne près d'Atteville, dans le Dép^t de la Somme, le 14 juillet 1824. Dès sa jeunesse, il apprit l'état de cordonnier, et il l'exerçait déjà depuis plusieurs années en son pays, lorsque la S^{te} Vierge l'attira à N. D. du Gard. D'un caractère naturellement timide et craintif, il eut d'abord quelque peine à se décider. Après un premier essai vers 1850, il était même retourné chez lui par suite de quelques dégoûts et de difficultés de la part de ses parents. Mais bientôt l'exemple de quelques uns de ses compatriotes qui l'avaient précédé, et surtout le secours de la grâce divine, lui firent surmonter tous les obstacles, et il devint un des Novices les plus zélés et les plus fervents.

Entré définitivement au Postulat le 20 7^{bre} 1853, il eut le bonheur de faire ses premiers Vœux le 9 7^{bre} 1855, Fête du S^t Nom de Marie, à la Maison-Mère. C'était la première Profession de Frères faite selon les nouvelles Règles qui venaient d'être approuvées par le S^t Siège. (Voir la Circ. n^o 12, page 11.)

Peu après sa Profession, le Fr. Barthélemy fut destiné pour la Maison de S^t Han que la Cong^g venait alors d'accepter. Au milieu des difficultés nombreuses qui entouraient cette œuvre, ce bon Frère s'est toujours conservé dans cet état de paix, de calme et de douceur qui a fait le caractère distinctif de sa vie toute entière. La nouvelle fondation que l'on commença bientôt à Cellule avait besoin de ses services. Il y fut envoyé après quelque temps de séjour à S^t Han, vers le mois de Mai 1856; et là encore il sut supporter avec patience et résignation, à l'exemple du bon Fr. Ode, toutes les épreuves et privations de cette œuvre naissante. Il fut atteint en cet Etablissement d'une fièvre intermittente qui ne lui permettait plus de se livrer à ses travaux; il fut, au mois d'Octobre, appelé de nouveau à S^t Han, où il se remit peu à peu, grâce aux soins qui lui furent prodigués.

Sur ces entrefaites, se préparait la nouvelle fondation de Longonnet. Le Fr. Barthélemy y fut envoyé des premiers, au mois de Mars 1857, avec quelques Novices, pour arranger la maison et préparer un abri à la C^g qui devait bientôt s'y installer. Là, il se trouvait en face de vastes toitures délabrées et faisant eau de toutes parts. Il se mit à l'œuvre avec zèle et activité; et, à l'aide de quelques ouvriers, il parvint bientôt à faire les réparations les plus urgentes. Pendant cette première année, la petite C^g eut à subir bien des privations et des difficultés. Mais jamais on n'entendit du bon Fr. Barthélemy une seule plainte. Toujours heureux et content, il supportait tout avec foi et amour pour le Bon Dieu. Aussi mérita-t-il de faire ses Vœux perpétuels dès l'expiration de ses premiers Vœux. Il les fit avec joie le 3 Octobre 1858, le jour de la Fête du S^t Rosaire, entre les mains du Fr. Fernot Supérieur de la C^g.

Depuis cette époque jusqu'à sa mort, ce bon Frère s'appliqua avec

encore plus de zèle à sa perfection. Il était véritablement pour tous les Frères un modèle accompli par sa régularité, par son zèle et son dévouement dans ses fonctions, par son esprit de soumission et d'obéissance, par sa douceur, sa charité et son humilité.

Le Règlement était vraiment pour lui la volonté de Dieu, et il l'observait en tout point avec l'exactitude la plus scrupuleuse. Aussi le regardait-on comme la Règle vivante de la C^h. Son exactitude pour le silence était surtout remarquable. Jamais on n'a entendu de sa bouche de paroles inutiles pendant le temps du silence, et quand il avait besoin de parler pour ses fonctions, c'était toujours à voix basse.

Envers tous ses Supérieurs, il était plein de respect, d'obéissance, de soumission et de docilité. Comme on le savait toujours prêt à tout, on lui donnait souvent à faire des choses pénibles, difficiles qui auraient pu rebuter les autres, et il les faisait toujours de son mieux, sans un mot d'objection ni de réclamation et sans regarder à la peine. Et quand on soulevait quelque difficulté, « mais le Supérieur l'a dit, répondait-il, « faut bien obéir... » Les Petits-Scolastiques se plaisent à rappeler le petit trait suivant qui montre bien sa promptitude à obéir avec simplicité: Les Varcistains, à la veille d'une fête, avaient besoin d'une échelle pour la chapelle, et le Fr. Barthélemy en était chargé. On le fait sonner; le bon Frère accourt aussitôt; mais son empressement à obéir lui avait fait oublier qu'il se faisait la barbe, et il ne fut l'achever qu'après avoir satisfait à l'obéissance.

Ce n'était pas seulement envers ceux qui étaient au-dessus de lui qu'il montrait cette soumission humble et respectueuse. Il était pour tous, pour les moindres Novices-Frères, pour tous les Petits-Scolastiques, plein de douceur, de respect, de politesse et de prévenance. Quand il leur parlait, fût-ce au dernier des Scolastiques, il le faisait toujours la tête découverte par humilité et par esprit de foi. Et tous étaient édifiés de sa vertu et de sa sainteté. Il était à l'égard de tous de la plus grande patience dans toutes les petites difficultés qu'il pouvait avoir; et si, par hasard, il craignait d'avoir fait quelque peine à quelqu'un, il ne manquait pas de la réparer aussitôt. Un jour qu'on lui avait pris, sans l'en avortir,

une échelle dont il avait besoin, fatigué de l'avoir longtemps cherché. de tous côtés, il ne put s'empêcher de témoigner quelque mécontentement d'une manière un peu vive. Mais, dès le lendemain matin, pressé de réparer sa faute, il alla de bonne heure en demander humblement pardon au Scolastique qu'il croyait avoir blessé et offensé.

Il était chargé de veiller à la propreté du Collège; et, par suite de ses fonctions, avait quelques rapports avec les élèves. Tous étaient édifiés de sa modestie et de sa douceur, de son exactitude, de sa régularité; et ils le regardaient comme un saint: «Voici le Saint», disaient-ils en le voyant venir.

«Ce qui distinguait surtout, ce cher Frère, ajoute ici le P. Père Provincial, c'était une très-grande innocence d'âme, une bonté, une crainte de faire de la peine qui souvent le dominait au point même de gêner son action. Son dévouement et les efforts pour le succès de ce dont on le chargeait, étaient admirables. Il ne réussissait pas toujours comme il l'aurait voulu, et c'étaient là les grands chagrins de sa vie si humble devant les hommes, mais si précieuse et si belle devant Dieu. Il était d'une humilité touchante: se regardant comme le dernier des Frères, et désirant de tout son cœur de le paraître réellement. Aussi était-ce toujours la dernière place qu'il prenait partout.»

Dans ces derniers temps, on pensait à le faire venir à la nouvelle maison de Choisy pour y travailler aux toitures, et en même temps servir de modèle au nouveau Noviciat. La C.^{te} de Langonnet cependant, où il faisait tant de bien par sa bonne édification, tenait beaucoup à ce bon Frère, et ne l'eût cédé qu'à regret. Le Bon Dieu a terminé le différend en l'appelant à une autre demeure, à celle des Bienheureux.

Dans les premiers jours de juillet, il fut atteint d'une fièvre que l'on croyait d'abord de peu de gravité, mais qui prit bientôt le caractère d'une fièvre typhoïde des plus malignes. C'est le samedi, 4 juillet, qui se manifestèrent les premiers symptômes; le mardi suivant, le médecin vint le voir; et il déclara dès lors qu'il ne restait presque plus d'espérance.

Pendant ces quelques jours de souffrances, ce bon Frère acheva de se sanctifier par sa douce et paisible résignation, son union continuelle

à Jésus souffrant. Jamais les Frères infirmiers n'ont remarqué en lui le moindre murmure, la moindre plainte, la plus légère impatience. On l'entendrait souvent faire des aspirations vers Dieu : « Mon Jésus, disait-il, je me donne à vous, je vous offre toutes mes souffrances. »

Le samedi, 11 juillet, huit jours à peine après le commencement de sa maladie, il devint beaucoup plus mal, sans qu'on pût penser cependant que ce dût être son dernier jour. Vers midi, le P. F. Supérieur vint le voir. Le bon Frère avait encore toute sa connaissance, et se tenait parfaitement disposé entre les mains de Dieu. Puis, quelques minutes après, il commença à tomber en agonie. On s'empressa de lui administrer le Sacrement de l'Extrême-Onction, et à peine l'avait-il reçu que son âme dégagée des liens terrestres s'envolait au Ciel pour y recevoir la récompense éternelle promise au bon et fidèle serviteur.



VI.

Notice

Sur le F. Modeste,

mort au Gabon, le 31 Juillet 1863.

Le Frère Modeste (Mathurin Valey) est un des premiers Frères que nous ait fournis l'Orphelinat de S^{te} Marie. Né à Mour, dans le Dép^t des Côtes-du-Nord, de parents peu favorisés des biens de la fortune, il se trouva déjà placé depuis quelque temps dans cet Établissement, lorsque la Congrégation en prit possession en 1833. À peine eut-il connu ses Frères, nil eurent le désir de se consacrer, à leur exemple, tout entier au bon Dieu; et après ses deux années de probation, il fit ses premiers Vœux N. D. de Langonnet, le jour de la Fête de S^{te} Thérèse, 3 Oct. 1838.

Ses trois premières années qui suivirent sa profession se passèrent à Langonnet, à S^{te} Marie, puis à la Maison-Mère. Ce fut là qu'il reçut ses vœux pour cinq ans en 1861; et sur la fin de cette même année, il fut envoyé à S^{te} Marie du Gabon, où l'on avait particulièrement

Besoin de Frères pour l'éducation des enfants. Comme il l'écrivait aux Frères de la Maison de Paris, il était heureux de parler en Mission, et heureux au milieu des fatigues et des souffrances qu'il pouvait avoir à supporter. « Il ne faut pas se faire illusion, disait-il; en Afrique on souffre beaucoup quelquefois; mais c'est cela même qui doit nous y porter; car ce que l'on fait et souffre pour Dieu n'est jamais perdu. Les moindres choses faites et souffertes pour Lui, et pour le salut des âmes nous seront un jour récompensées au centuple. »

Ce bon Frère devait bientôt être appelé lui-même à recevoir cette douce récompense promise à celui qui a tout quitté pour le bon Dieu et pour le salut des âmes.

Dans sa dernière maladie, il a eu beaucoup à souffrir; mais les bonnes dispositions qu'il a montrées donnent l'espoir que ces souffrances n'auront servi qu'à augmenter ses mérites et sa récompense, comme le témoigne le P. Le Pierre dans la lettre suivante annonçant sa mort au Très-Révérénd Père.

S^{te} Marie du Gabon, le 11 Août 1868.

« Mon Très-Révérénd et bien cher Père,

« Je vous annonce aujourd'hui une nouvelle, bien affligeante. Nous venons de perdre un de nos Frères, le P. Modeste. Il est mort le 31 juillet, après avoir été malade une dizaine de jours.

« C'est la fièvre bilieuse, cette fièvre qui est très-fréquente ici et dans tous ces parages, qui a déterminé sa mort. Après les premiers jours de sa maladie, le Frère parut avoir un mieux qui nous rassurait déjà, et nous fit croire un instant qu'il était convalescent; et qu'il allait recouvrer la santé. Cependant Dieu en devait disposer autrement: Il tomba dans un fanguet qui le mit dans une prostration telle qu'il n'avait plus l'usage de ses membres. Nous eûmes alors devoir le transporter à l'hôpital pour y avoir des soins plus soignés.

« Pendant deux jours, les docteurs ne virent pas de gravité en son état. Le troisième jour, à l'augmentation de la prostration, vint s'ajouter une douleur vive dans les entrailles et dans les poumons du côté droit; des vomissements de sang se déclarèrent alors le danger fut évident.

Ce pauvre Frère souffrit de grandes douleurs, mais avec résignation et d'excellents sentiments; il demanda ses derniers sacrements qu'il reçut avec de bien bonnes dispositions; ses vomissements s'étant interrompus, il eut le bonheur de recevoir encore une fois Notre Seigneur.

« Sa dernière nuit fut son vrai martyre: il plut au Seigneur de l'abréger en recevant l'âme de ce pauvre Frère, qui la lui remit, ayant entre ses mains son Crucifix jusqu'au dernier soupir, qu'il rendit vers les deux heures.

« Nous transportâmes son corps à S^{te} Marie où il a été enterré dans le cimetière que nous y avons.

« La Mission du Gabon a déjà perdu bien des Pères depuis son origine qui date de 1844; cependant, par une disposition particulière de la Providence, ce n'est qu'un seul Frère qu'elle voit mourir ici jusqu'à présent.

« Mon Très-Révérénd Père, en nous accordant le Fr. Modeste, vous nous avez fait une faveur particulière, celle de pouvoir rehausser et animer nos offices par le chant de l'harmonium que ce Frère savait toucher. C'est une véritable faveur dans ces pays si monotones et encore si incultes.

« La mort de ce Frère nous met donc dans une véritable privation. »



VII.

Notice sur le P. Leloup,
mort au Séminaire - Collège de St-Pierre (Martinique)
Le 13 Juillet 1863.

Le cher Confère dont nous avons ici à retracer sommairement la vie et les derniers instants à peu vécus; il est mort dans sa 26^{ème} année, et n'ayant pas encore deux ans de profession; mais on peut dire que, dans ce court espace de temps, il a fourni une longue carrière, par sa piété, son ardeur pour le bien et sa générosité, comme on le verra par les notes et souvenirs qui nous ont été transmis et que nous reproduisons pour notre commune édification; en suivant les diverses phases de la vie de ce cher Père, avant et depuis son entrée dans la Congrégation.

I. Enfance et premières années du Père Leloup — Les renseignements que nous avons sur les premières années du P. Leloup nous ont été fournis par le digne Curé de sa Paroisse, M^r l'Abbé Démarest qui a dirigé son enfance.

Aimable - Adrien Leloup naquit aux Essarts,⁽¹⁾ Paroisse du Grand-Couronne, en Normandie, le 2 Mars 1838. Dès ses plus tendres années, il manifesta un caractère d'une douceur particulière et se fit remarquer en outre par son respect profond envers ses parents. Obligé de bonne heure, comme la plupart des enfants de la campagne, de garder les bestiaux; pour aider ses parents, il ne pouvait fréquenter les écoles que peu de temps dans l'année; mais quand il pouvait y aller, il n'y manquait jamais; et dès lors il attira l'attention de ses maîtres et de ses petits camarades par sa bonté et son exactitude. Déjà, dans son enfance, semblait se tra-
hir son attrait pour la vie sacerdotale et apostolique. Souvent il s'amusa

(1) Les Essarts sont un petit hameau à quelques kilomètres de la ville du Grand-Couronne, au milieu d'une forêt. Les habitants étaient abandonnés et peu religieux. Le zélé Pasteur, M^r Démarest, y a fait bâtir une Eglise, et l'Archevêque de Rouen la bénit le jour où le P. Leloup montait au Ciel.

à faire de petits portraits de Prêtres et de Missionnaires. Il avait naturellement une certaine autorité près de ses amis d'enfance, et leur servait comme de mentor. A l'âge de neuf ans, il suivit le catéchisme de la première Communion; et dès lors sa piété ne se démentit jamais. Aussi, lorsqu'il eut le bonheur de s'approcher de la sainte Table pour la première fois, y parut-il comme un ange et édifia-t-il tout le monde.

Après sa 1^{re} Communion, ses parents le destinaient à embrasser leur condition et leur état. Son père, qui était voiturier, le menait avec lui conduire les voitures. Le pauvre enfant obéissait, mais non sans éprouver de la répugnance et du dégoût, à cause surtout des mauvais exemples qu'il avait souvent occasion d'avoir sous les yeux. Il résistait d'ailleurs, à ces mauvais exemples avec une fermeté au-dessus de son âge. Fidèle à ses résolutions de 1^{re} Communion, il était exact à tous ses devoirs religieux, malgré les entraînements contraires qu'il rencontrait malheureusement aujour de lui, dans un endroit peu religieux. Touché de la persévérance de son jeune paroissien, le digne Curé-Doyen de Grand-Couronne, M^{re} Demarest, lui demanda un jour s'il ne voudrait pas faire ses études. « Ch. oui! Oh! oui!!!, répondit avec joie le petit Aimable, je le voudrais bien, mais mes parents. . . » Ses parents, en effet (nous pourrions le dire, puis qu'ils ont depuis quitté la terre, après avoir eux-mêmes reconnu leur erreur), s'y opposèrent de la manière la plus forte. Ce ne fut de leur part que plaintes et réclamations et contre M^{re} le Curé et puis contre leur fils qui se laissait entraîner ainsi; son père fut même jusqu'à le répudier en quelque sorte, et il ne le regarda plus que comme un étranger. Sa mère revint bientôt à de meilleures dispositions, mais effrayée des dépenses, elle déclara que ses moyens ne lui permettaient de rien faire. « Oh bien, répondit le charitable Pasteur, l'enfant communiera le jour de la fête de l'Assomption, et la S^{te} Vierge pourvoira à tout. »

Dès après cette fête, M^{re} Demarest le prit en effet chez lui dans son presbytère, et se chargea lui-même de lui faire la classe, en pourvoyant à toutes les dépenses. Le jeune élève heureux et joyeux répondit avec ardeur à tous ses soins; et au bout de quinze mois, il fut assez fort

pour entrer en quatrième au Petit-Séminaire de Rouen, au Mont-aux-Malades, où il obtint une 1^{re} Course.

Dans cette pieuse maison, le jeune Seloup se distingua bientôt parmi tous ses condisciples et par ses talents et par ses vertus, comme on le verra par la notice suivante rédigée par un de ses condisciples, Secrétaire de Monseigneur, sur la demande de M^{re} le Curé de Grand-Couronne.

« Entré au Petit-Séminaire à la fin de l'année 1832 pour faire sa classe de quatrième, (Aimable) Seloup s'est tout d'abord fait remarquer par trois précieuses qualités, ou mieux, par trois vertus, qui, loin de se démentir par la suite, n'ont fait que se développer et s'épanouir aux yeux de tous durant les trois années qu'il a passées au Mont-aux-Malades : je veux dire son amour de l'étude, sa douceur et sa piété..

« Dès les premiers jours de son arrivée, nous fûmes remarquables de tenir toujours modeste, son attention à rechercher durant les heures de récréation les élèves qui lui paraissaient les plus pieux, et à l'étude comme en classe, son travail intelligent, opiniâtre et silencieux. Aussi eut-il bientôt conquis l'estime et l'affection de ses maîtres et de ses condisciples, même de ses rivaux, plus anciens dans la maison, à qui ses progrès chaque jour plus sensibles inspirèrent bientôt de justes alarmes, comme la suite le fit bien voir.

« Si je ne me trompe, Seloup n'avait étudié que peu de temps avant d'entrer en quatrième, cependant à la fin de l'année : grâce à ses grandes facilités et à son travail persévérant, il obtenait deux accessits l'un en Latin, l'autre en Français. L'année suivante, en Troisième, son travail était toujours le même, mais ses progrès étaient encore plus sensibles que l'année précédente. Une petite Académie ayant été fondée dans notre classe, il en fut établi le secrétaire ; et plusieurs fois il en remporta le prix. C'est dans les petits devoirs académiques qu'il composa alors, comme dans ceux qu'il fit depuis, qu'il se fit remarquer et que se développa son aptitude pour la littérature. Il aimait à composer de petites pièces de vers français, quoique la pureté et la sévérité de son goût lui rendissent ce travail assez pénible ; et dans ses différentes compositions comme dans tout ce qu'il écrivait, ce qui nous frappait surtout,

c'était la fraîcheur des images, et plus encore la clarté et, pour ainsi parler, la simplicité de son style et de ses idées. Le qui, je m'en souviens, faisait dire à notre digne Supérieur, M^r l'Abbé Delahaye: «Seloup, on lit ses compositions comme on mange du pain, comme on regarde à travers le cristal.»

«Cette seconde année, il remporta le 1^{er} accessit d'Excellence avec un autre accessit et deux prix.

«L'année suivante, celle de seconde, qui fut la dernière qu'il passa parmi nous, le second prix d'Excellence, plus trois autres prix et deux accessits furent la récompense de son travail.

«Mais ce qui atteste tout à la fois son amour de l'étude, sa piété et l'estime et l'affection qu'il avait su inspirer à ses condisciples, c'est l'accessit de Sagesse qu'il remporta cette même année. Vous savez que chez nous, le prix et les accessits de Sagesse sont décernés par les élèves eux-mêmes qui font connaître par un vote secret ceux d'entre eux qu'ils estiment les plus vertueux.

Vers la fin de cette année 1833, une petite association maintenant généralisée à toute la maison, et canoniquement instituée, ayant pris naissance dans le sein même de notre classe, dans le but d'obtenir de Dieu des lumières sur notre vocation, le pieux Seloup avait accueilli de tout son cœur cette bonne inspiration; il fut l'un des plus ardents à en poursuivre le développement; et son nom figure parmi les fondateurs de cette pieuse association, appelée, nous l'espérons, à faire longtemps du bien dans ce petit Séminaire.

«Voilà, Monsieur le Doyen, ce qu'en ramassant mes souvenirs je dois vous communiquer touchant mon cher condisciple en ce qui concerne ses études. Sans le voyez, je n'essaie même pas de dire un mot de ses vertus, vous avez été à même de les apprécier mieux que personne. Comme nous, vous avez admiré cette aimable douceur, fruit d'une humilité sincère, qui faisait comme la fond de son caractère, et cette pureté, je ne dis pas assez, cette candeur qui se reflétait dans ses traits, dans son style, et jusque dans son écriture; de sorte qu'il est vrai de dire, que tout en lui, malgré le soin qu'il prenait de se faire oublier, laissait percer et deviner une âme simple et belle, trop belle sans doute, puisque

Dieu s'est tant hâté de la ravir à la terre.

« Monsieur le Supérieur me communique un document, je dirais officiel, qui vient parfaitement confirmer le sincère témoignage que je rends aux nobles qualités de notre cher défunt. C'est le jugement porté sur lui par M.^r l'Abbé Delahaye et inscrit sur les registres de la maison au moment où il en est sorti. Voici ce que nous y lisons: — « Leloup: « Était d'une douceur remarquable, rempli de moyens, surtout pour la littérature, très-pieux. » —

III. Sa Vocation — Ses épreuves — et leur récompense.

Le zèle et la ferveur du jeune Leloup semblaient indiquer qu'il était appelé à une vie plus parfaite. Ne désirant que l'accomplissement de la 5^{te} Volonté de Dieu sur lui, il attendait tranquillement le moment et l'occasion qui la lui manifesteraient. La Providence les lui ménagea bientôt.

Dans l'été de 1835, le Très-Béatissime Père avait, comme on le sait, répandu des Circulaires pour faire connaître la Congrégation, ainsi que le Séminaire Colonial. Ce fut pour M.^r Leloup la première occasion de sa vocation, comme pour plusieurs autres de la même époque. Quand M.^r le Curé-Doyen du Grand-Couronne reçut la circulaire du Très-Béatissime Père, il la présenta à son jeune protégé. Elle répondait sans doute à son attrait intérieur. Il accepta de suite et de grand cœur la proposition. M.^r le Curé vint lui-même à Paris, en 7^{bre} 1835, pour présenter son élève pour le Séminaire colonial; il fut accepté sans difficulté. Il terminait alors sa seconde. On l'envoya au Collège de S^{te} Marie de Gourin, que la Congrégation venait d'acquérir, pour y faire sa Rhétorique.

La situation et les circonstances dans lesquelles on dut recevoir cet établissement, n'étaient pas sans difficultés; et l'on fut obligé de prendre, contre quelques élèves mal disposés, des mesures sévères. Mais pour M.^r Leloup, non seulement on n'eut jamais à lui reprocher quoi que ce soit, mais au contraire, il se distingua toujours par son bon esprit, par sa piété et par sa régularité. Voici ce qu'écrivit à cet égard un de ses confères de cette époque.

M.^r le Leloup était pour nous à Gourin un modèle en toutes

choses et surtout par sa piété. Souvent, avec l'autorisation de ses Directeurs, il consacrait une partie de sa récréation du soir à l'exercice du Chemin de la Croix. Pendant les moments qu'il passait avec ses confrères, il aimait à s'entretenir avec eux de sujets de piété, mais cela sans affectation, au contraire, il cherchait à le faire sans en avoir l'air. Il nous proposait fréquemment des novaines à l'enfant Jésus, à la S^{te} Vierge à S^{te} Joseph, aux S^{ts} Anges Gardiens, etc, pour obtenir de nouvelles vocations, ou pour obtenir des grâces particulières.

« Mais, pour être davantage épurée et fortifiée, sa vertu avait besoin de passer par le creuset de l'épreuve. Le Bon Dieu lui en préparait une bien humiliante et bien pénible.

« Pendant son séjour à Gourin, un mal d'ordinaire assez rebutant et qui menaçait de devenir incurable se manifesta en lui; c'étaient les humeurs froides au cou. Il supporta cette épreuve avec une patience vraiment admirable. Jamais on n'a entendu de sa bouche une parole de plainte. Plus d'une fois, il put s'apercevoir que ce mal excitait instinctivement autour de lui une sorte de répugnance et d'éloignement. Il supportait en silence l'humiliation qui lui en venait; et loin d'en vouloir pour cela à ceux de ses confrères qui pouvaient parfois le laisser apercevoir quelque manque d'soignement, il recherchait toutes les occasions de leur témoigner la charité qu'il avait pour eux, et leur rendait au besoin tous les services qui dépendaient de lui. Son mal et une certaine timidité naturelle le faisaient rester un peu à l'écart; pour ne gêner personne; mais lorsqu'il apercevait quelqu'un dans la peine, il s'hardissait et savait trouver dans son cœur tout ce qu'il fallait pour consoler, encourager et inspirer la confiance en Dieu et en sa sainte Mère. »

Cependant, outre les humiliations, ce mal lui causa une autre peine plus sensible encore, celle de voir pour cela sa vocation suspendue et arrêtée. La maladie menaçant de devenir plus grave, il dut quitter notre Monastère de Gourin, avant même la fin de sa Pénitence, au mois de Juin 1855, et on fut obligé de lui dire qu'il ne pourrait revenir avant d'être guéri. Ce fut avec bien des regrets que ses confrères le virent s'éloigner; mais, quoiqu'il en soit, ce fut une peine bien vive. Il n'a jamais depuis

à l'un de ses confrères, dans un moment d'épanchement, que Dieu seul savait les dégoûts, les ennuis, les souffrances dont son cœur fut depuis lors tourmenté.

Cependant, plein de confiance en Dieu et en la S^{te} Vierge, il ne se découragea pas. L'excellent Curé de Grand-Couronne le reçut chez lui et lui servit de père; car ses parents ne le regardaient plus en quelque sorte que comme un étranger. Il lui fit continuer ses études et faire sa philosophie, en lui donnant tous les soins que réclamait sa santé.

Pendant cette épreuve, la vertu du pieux Séminariste ne fit que s'affermir. « Pendant tout le temps que je l'ai eu chez moi, nous écrit M^r le Curé du Grand-Couronne, il s'est conduit comme un saint, aidant à ma domestique en tous les soins de ma maison, sans jamais faire une observation. Il était d'ailleurs toujours d'une grande réserve et d'une grande modestie. Comme toute, je ne pense pas, avec mes 40 années d'expérience, qu'il ait commis en sa vie un seul péché mortel. »

Dans sa détresse, le pauvre Séminariste avait surtout recours au Cœur Immaculé de Marie. Il se rendait fréquemment dans un pieux Sanctuaire dédié à Marie, aux environs de Rouen, à N. D. de Bon Secours⁽¹⁾; et il invoquait avec amour et confiance cette bonne et tendre Mère, le refuge et la consolation des affligés.

Ses prières furent enfin exaucées. Grâce aux soins paternels de son charitable bienfaiteur, la santé de M^r Seloup devint bientôt meilleure. Il sollicita son retour, et entra au Séminaire Colonial à Paris pour y commencer sa théologie.

Mais l'épreuve qu'il avait eu à subir lui mérita une grâce plus grande encore, celle de sa vocation à la Congrégation. Son âme candide et pure, aspirait à la vie religieuse où il pourrait se sanctifier davantage lui-même, se consacrer à Dieu sans réserve pour sa gloire et le salut des âmes. Il écrivit donc au Très-Révérénd Père pour solliciter son entrée au Séminaire; et il eut aussitôt la bonheur d'y être admis après sa

(1) Le magnifique Sanctuaire de ce pieux pèlerinage a été élevé par un ancien Disciple et ami de Notre Vénéré Père, qui est également très-bien noté le Très-Révérénd Père, M^r l'abbé Godefroy.

vintes prières à Notre Vénéré Père, le 13 février 1858.

IV. Son Scolasticat et son Noviciat.

Dans le pieux asile où il venait d'entrer, M.^r Leloup se trouvait comme dans son élément et dans son centre; aussi, s'appliqua-t-il avec ferveur et générosité à correspondre à sa vocation.

« Trois choses surtout, nous écrit un de ses Confesseurs du Noviciat, semblent résumer sa vie pendant cette époque: sa dévotion au S.^t Sacrement et envers la Très-S.^{te} Vierge, son zèle pour le salut des âmes et son affection à la Règle et à la Congrégation.

« On a pu remarquer d'abord sa grande dévotion envers le S.^t Sacrement. Ainsi, pendant tout le temps de son Scolasticat et surtout de son Noviciat, il aimait à passer à la chapelle au pied du S.^t Tabernacle tous les moments dont il pouvait disposer. Il y faisait, autant que possible, toutes ses lectures spirituelles. Quand il rentrait du dehors, au retour des sorties ou des vacances qu'on lui avait permises, sa première visite était toujours pour N. O. à la chapelle.

« Il avait aussi envers Maria la piété la plus tendre, il aimait à l'honorer et à la faire honorer par ses confrères. Il y avait, dans le jardin du Noviciat, une pauvre petite statue de la S.^{te} Vierge assez oubliée au fond du bosquet. M.^r Leloup ayant eu connaissance, dans le parc d'Issy se trouvait également, en un lieu retiré, une statue de Marie sous le titre de N. D. des Pauvres, devant laquelle notre Vénéré Père aimait souvent à prier, il demanda à ce que, en souvenir de ce fait, la première fut aussi appelée du même nom. Cette permission fut accordée par le R. P. Directeur, et bientôt après, on trouva auprès de la petite statue, sur un cadre, l'inscription suivante:

Notre-Dame des Pauvres.

Souvenir d'une statue de ce nom devant laquelle Notre V. Père aimait à prier dans le parc d'Issy.

« A partir de ce moment, cette pauvre statue, presque abandonnée auparavant, fut plus fréquentée, et devint peu à peu l'objet d'une sorte de petit pèlerinage.

« Il avait également une grande dévotion envers son Patron de

Religion, S^r François de Sales, et s'appliquait à imiter ses vertus, surtout sa douceur. Car bien qu'il eût une grande affabilité extérieure, ce chef de confrérie avait cependant un certain fond de rigidité et de vivacité envers ceux surtout qu'il voyait en défaut. Mais il s'exerçait avec zèle à se corriger, priant pour cela son S^r Patron; et quand il lui échappait quelque moment d'impatience, il en demandait humblement pardon et pénitence.

« M^r Leloup était en outre animé d'un zèle ardent pour le salut des âmes; il le manifesta surtout par les prières et par les mauvaises sans nombre qu'il proposait pour leur conversion. Dans son désir de faire plus le plus possible à cette intention, et surtout pour les novices, il demanda au R. P. Directeur d'établir la charge de zèle, pour proposer les prières à faire, indiquer les pratiques de piété, soit publiques soit privées, pour se préparer à certaines fêtes et les rappeler aux Confrères. Le zèle de M^r Leloup ne se bornait pas là. Il saisissait toutes les occasions de faire quelque bien. Avec quelle ardeur ne s'occupait-il point des petits catéchismes qu'on faisait au Scolasticat aux enfants pauvres du quartier? Il y aurait consacré toutes ses récréations du soir s'il n'avait été obligé de ménager sa santé. Et lorsqu'il était à l'école, il tâchait d'intéresser et de captiver de son mieux son petit auditoire.

« Inutile de faire remarquer que dans tout cela l'exercice de son zèle était toujours réglé par l'obéissance et au Règlement et à la volonté de ses Supérieurs. Jamais il ne se fut permis de rien faire sans autorisation. Il serait difficile d'être plus ponctuel que ne l'était M^r Leloup. En tout et partout, il se montrait fidèle observateur de la Règle dans tous les points et dans tous les détails. »

« J'ai été pendant longtemps l'un de ses moniteurs, ajoute ici un autre de ses confrères. Il me recommandait bien de ne pas le ménager quand je le verrais en défaut; et je n'étais pas en effet disposé à exercer envers lui de ménagements. Mais j'avais peine à découvrir en lui quelque chose qui me fournît matière, tant il était exact en tout. »

« Autant il était régulier lui-même, autant il s'efforçait de contribuer à la régularité générale. Dans les charges qui lui étaient confiées, et dans tous ses rapports avec les autres Scolastiques et

Novices, il était inflexible lorsqu'il s'agissait de la Règle. Peut-être dans la vivacité de son zèle y aurait-il eu en lui quelque chose d'excessif à cet égard. Il jugeait les autres par lui-même, et dans toute l'ardeur de sa première ferveur sensible, il avait peine à comprendre dans autrui des dispositions moins parfaites quant à la stricte régularité et à la ponctualité en toutes choses.

« Du reste, ce zèle pour la Règle provenait en lui d'un profond esprit de foi, d'un grand attachement à la vie religieuse et à la Cong^g. Le fait de la Statue dont on a parlé plus haut montre combien il aimait à recueillir tous les souvenirs relatifs à Notre Vénéré Père. Avec quelle avidité il écoutait, et avec quel soin religieux ensuite il confiait au papier la petite conférence que l'usage s'est établie de faire chaque année au Noviciat, le 2 Février, sur sa vie et ses vertus, en présence des Novices, des Scolastiques et des Frères réunis ! Il s'attachait à faire répandre et connaître sa vie. Il demanda, comme une grâce particulière, de se servir pour sa première Messe du calice de notre S^t. Fondateur, que l'on conserve précieusement au Noviciat ; il s'attachait d'ailleurs à se pénétrer en tout de ses sentiments. Lors de sa Profession, avant de quitter le noviciat, il demanda à plusieurs de ses confrères de s'unir ensemble pour dire chaque jour un Ave Maria, dans le but d'obtenir la grâce d'être tous remplis et pénétrés toute la vie de l'esprit et des vertus de Notre Vénéré Père. »

Cet attachement à la Congrégation ne pouvait laisser aucun doute sur sa vocation. Aussi, dès l'année de son entrée au Grand-Scolasticat, fut-il admis sans difficulté à faire à Dieu sa première consécration comme Scolastique titulaire. Ce fut le jour de la Purité de la S^{te}. Vierge, le 17 8^{bre} 1838, qu'il eut ce bonheur. Mais ce n'était pas assez pour lui des engagements ordinaires. Il désirait dès lors pouvoir se donner à Dieu pour toujours et sans réserve. Il demanda donc et obtint la faveur de faire en ce même jour les trois vœux, privés de religion pour toute sa vie, vœux qu'il voulut confesser encore par celui de Anselme.

Pendant son année de Noviciat, la Maison de Monsigny eut le bonheur de recevoir pour leurs derniers jours, une aînée des sœurs chérissées, par son humilité et sa résignation, le bon Demeit, et le chor S. Colley.

dont la mort a été si belle. M.^r. Leloup était alors infirmier. Il les soignait avec un zèle et une charité infatigables, et en s'efforçant surtout de profiter de leurs bons exemples. Après la mort du P. Holley, il demanda à avoir son bréviaire et sa croix de Missionnaire, pour se rappeler et imiter ses vertus, ce qui lui fut accordé.

« Enfin arrivé au terme de son temps de probation, il eut le bonheur de faire sa Profession entre les mains du Très-Révérend Père, le jour de la Fête du S.^t Cour de Marie, le 25 août 1861. Il a toujours regardé depuis cet heureux jour comme un des plus beaux de sa vie. »

V. Le P. Leloup après sa Profession.

Peu de temps après sa Profession, le P. Leloup fut destiné par le Très-Révérend Père à la C^{te} de N. D. de Langonnet, où il recut la charge de Vice-Préfet des Scolastiques, avec la classe de Seconde.

« Il accepta cette charge avec esprit de foi. « Je me trouve très-heureux, écrivait-il quelques mois après au Très-Révérend Père, dans la position que vous avez bien voulu m'assigner. J'y goûte et j'y comprends de plus en plus le bonheur de la vie religieuse. J'apprécie tous les jours de plus en plus la grande grâce que le Bon Dieu m'a faite en m'appelant. Je n'ai, ce me semble, qu'une chose à regretter, c'est de n'être pas plus fidèle à toutes les grâces que le Bon Dieu y fait. »

Le P. Leloup était spécialement chargé de la direction des Postulants. Il s'y appliquait avec zèle, s'efforçant d'exciter ces jeunes aspirants et par ses exhortations et par ses exemples. Un des Petits-Scolastiques qu'il dirigeait nous écrit à ce sujet :

« J'ai eu le bonheur de connaître le P. P. Leloup pendant tout le temps qu'il a passé à Langonnet; et j'ai eu bien des fois occasion d'admirer sa vertu. Souvent il faisait du travail manuel avec nous; et il obéissait avec humilité au Petit-Scolastique chargé de diriger le travail. Nous avons aussi remarqué plus d'une fois que jamais il ne voulait rien faire ni recevoir sans permission du P.^r Supérieur. »

« L'un des Postulants, tout affligé, alla un jour le trouver pour lui confier ses peines; mais arrivé dans sa chambre, il se mit à pleurer. Après avoir cherché à le consoler un peu, le P. Leloup lui conseilla

d'aller à la Chapelle dire son chapelet; et le pauvre aspirant restant tout triste, il lui dit: « Eh bien! allons-y tous deux et nous prions ensemble pour l'accomplissement de la S^{te} Volonté de Dieu sur vous.

Le soir de son départ de Langonnet, pour la Martinique, quelques écolastiques furent pour le voir encore une dernière fois. Il nous dit en nous quittant: « Aimez bien le Bon Dieu; quand on a Dieu, on a tout. » Ce furent ses dernières paroles d'adieu; elles résument tous les bons avis que ce bon Père nous donnait. »

Le P. Seloup trouvait-il quelqu'un de ses confrères éprouvant des peines et des difficultés. Il l'encourageait toujours à cette vie de renoncement et de sacrifice, de générosité et de parfaite obéissance qu'il s'appliquait à pratiquer lui-même. Voici une réponse qu'il avait ainsi adressée à l'un de ses confrères qui a bien voulu nous la communiquer. On y reconnaîtra facilement l'esprit du Vénérable Père, que l'on croirait presque lire dans ces lignes: « Vous vous êtes bien malade, Monsieur cher Père, lui disait-il, pour être encouragé. Cependant puisque c'est un devoir de charité, je dois le remplir. . . . D'abord, mon bien « cher Père, je m'unis à vous pour remercier très humblement le Bon « Dieu de ces croix qu'il vous envoie. Pour le reste, ce n'est guère moi qui « puis vous donner des conseils. Tâchez seulement d'agir toujours et en « toutes choses avec une grande pureté d'intention; et pour cela de tenir « votre âme, du moins dans son fond, dans le plus grand calme possible. « Ensuite, attachez-vous le plus étroitement possible à l'obéissance. . . « prenant garde de vous laisser aller à un zèle trop ardent. . . . Enfin, « dans toutes vos perplexités, adressez-vous toujours avec beaucoup de « confiance à Notre Seigneur. Et malgré tout cela, s'il vous reste des pei- « nes, tâchez de les supporter humblement et avec calme. . . . »

Pendant l'année qu'il passa à No. D. de Langonnet, le P. Seloup avait ainsi montré que sa vertu était bien affermie contre toute épreuve. Bien au contraire, sa santé paraissait assez bonne. Le Crés-Bénédictin en pensa donc à l'envoyer au Petit-Séminaire-Collège de la Martinique; où l'on avait précisément besoin d'un Professeur pour une des premières classes.

Cependant lorsque ce cher Confère vint à la Maison-Mère pour se préparer à son prochain départ, on vit qu'il était sérieusement menacé de la poitrine. Le Très-Révérénd Père hésita beaucoup, fut consulté plusieurs médecins, et ce ne fut qu'avec peine qu'il le laissa partir, et avec la pensée que peut-être le climat des pays chauds lui serait utile. Il recommanda d'ailleurs au P. Emonet de bien le ménager et de lui ôter toute espèce d'occupation étrangère à la classe dont il pourrait être chargé. Ce bon Père était au reste prêt à tout. Il était affligé des peines et difficultés qu'il croyait occasionner au Très-Révérénd Père par sa mauvaise santé, et plusieurs fois depuis, il lui en demanda pardon dans ses lettres.

Parti de S.^t Nazaire le 16 janvier, le P. Leloup arriva à la Martinique le jour anniversaire de la mort de Notre-Vincent Père, le 2 Février; c'était pour lui un heureux présage. « Le Bon Dieu, écrivait-il, ne pouvait « le faire arriver un plus beau ni un meilleur jour. »

Sa traversée avait été bonne. Le climat des Antilles lui paraissait favorable et il se trouvait mieux. Il fut chargé de la classe de Rhétorique, et s'y appliqua avec zèle. Mais après diverses vicissitudes, sa santé devint plus mauvaise, et bientôt il ne resta plus d'espoir. C'était un fruit mûr pour le ciel.

VI. Derniers jours du P. Leloup.

Nous ne saurions mieux ouvrir le récit des derniers instants de ce cher Confère, que par une lettre qu'il écrivait au Très-Révérénd Père, en voyant approcher sa fin. Son âme s'y peignit toute entière, avec les beaux sentiments qui l'animèrent.

S.^t Pierre (Martinique) le 8 Juin 1863.

« Mon Très-Révérénd et bien aimé Père,

« C'est peut-être pour la dernière fois que j'ai la consolation de vous écrire. Le R. P. Supérieur aura la bonté de vous dire comment je me suis trouvé tout à coup ainsi affaibli. Je ne me propose d'écrire ma lettre de direction pendant mes petites vacances qui approchent, mais je crois que je puis être surpris à chaque instant par le grand moment. Permettez-moi donc, Mon Très-Révérénd Père, de vous exprimer brièvement ici mes derniers sentiments.

« D'abord, Mon Très-Révéré Père, je suis tout-à-fait-heureux
 « que le Bon Dieu, par votre organe, m'ait envoyé ici terminer mes jours,
 « j'y suis tout-à-fait tranquille, et sous le rapport du corps très-bien soigné.
 « Mais le plus grand bonheur que j'éprouve, c'est de mourir dans la bon^{ne}
 « et ce bonheur, c'est à vous, mon bien-aimé Père, après Dieu et mes S. S. Sa-
 « trons que j'en suis redevable. Aussi, je vous prie de vouloir bien encore un
 « fois en recevoir mes remerciements, avec le regret de n'avoir pas été plus fi-
 « dèle et celui de n'avoir pu me rendre utile.

« Je ne regrette pas de mourir jeune; au contraire, il me semble
 « que j'en suis très-content avec la grâce de Notre Seigneur; mais je vous
 « demande encore, mon bien-aimé Père, que s'il y a eu de ma faute, ce que
 « je n'oserais nier ni affirmer précisément, vous vouliez bien me le pardonner.

« Veuillez, s'il vous plaît, bien-aimé Père, bénir le plus indigne
 « de vos enfants dans le S.^t Esprit et le S.^t Cœur de Marie. »

signé: M. S. Leloup, pr. rel.

Le Très-Révéré Père s'pressa en effet d'envoyer au cher malade
 une dernière bénédiction; mais celui-ci n'eut pas la consolation de voir la
 lettre qui la lui apportait. Dieu l'avait appelé au Ciel pour récompenser
 ses vertus.

Nous laisserons ici le P. Omonet qui l'a assisté à ses derniers ins-
 tants les raconter lui-même. Voici le récit édifiant qu'il en a envoyé au
 Très-Révéré Père :

« Notre cher Père Leloup n'est plus !!! Il a fait son entrée dans l'Éter-
 nité le 12 juillet à neuf heures et quart de l'après-midi. Sa mort a été
 de celles qui sont précieuses devant Dieu et dont le souvenir est impécis-
 sable ici-bas. Déjà nous oserions certifier que ses vertus retombent sur nous en
 abondantes et suaves bénédiction. En effet, nous ne saurions expliquer au-
 trement le surcroît de paix et de bons desirs que nous voyons autour de
 nous et que nous sentons en nous-même.

« Dire qu'arrivé au terme de sa course, il était rempli d'espérances
 et qu'il l'a consommée dans les plus admirables sentiments de piété, c'est
 la vérité assurément; mais non point toute la vérité. Pour lui, la mort
 n'est pas le début, mais... mori lucrum. C'est, alors que tant d'autres ont

besoin de résignation pour consentir à faire le sacrifice de leur vie, notre cher Père avait besoin de cette résignation pour consentir à vivre. Depuis le jour, bien aimé Père, où, empruntant à son corps épuisé le reste de ses forces, il nous fit des adieux dans une courte mais bien touchante lettre, il avait hâte d'en finir avec ce monde, il avait hâte de voir arriver la dissolution de son corps pour être avec Jésus-Christ. Il n'a avoué plus d'une fois qu'il ressentait une peine profonde chaque fois que je lui disais que sa vie se prolongerait encore un mois, trois semaines, quinze jours, etc.

« Le Dimanche matin, jour de sa mort; en lui donnant la 1^{re} communion, je lui dis seulement cette parole: « Mon cher confrère, c'est sans aucun doute la dernière fois que vous vous unirez à Jésus, ce sera bientôt la communion sans voile et dans laquelle le bon Maître se donnera à vous tel qu'il est dans sa gloire. » Je vis aussitôt commuer un rayon de bonheur céleste illuminer son visage. Le même jour, dans l'après-midi, m'étant approché de son lit: « Cette fois, lui dis-je, je ne dirai plus: encore quelques jours, mais: plus que quelques heures. » Il éleva les mains et les yeux vers le ciel en disant avec un ineffable sourire: « Oh! que je sois content!!! »

« D'ailleurs ceux de nos confrères qui l'ont connu n'auront pas de peine à comprendre que pour lui la mort fut un gain immense. De bonne heure la divine Providence ne lui rompit que le pain de la douleur et l'abreuva de l'eau amère de la tribulation. . . . (Voilà ici le récit abrégé des épreuves qu'avait subies ce cher Père avant son entrée dans la Congrégation, et qui ont été racontées plus haut.)

« Après toutes ces souffrances et humiliations, il a peu chanté avec le prophète: *bonum mihi quia humiliasti me*. Oh! oui, l'humiliation avait été bonne pour lui; car elle avait engendré dans son cœur la vraie humilité, cette humilité qui ne peut échapper au regard le moins exercé, mais qui édifie toujours parce qu'elle n'a rien d'affecté ni d'étudié, cette humilité qui ne semble interrompre les aspirations les plus ardentes vers le ciel que pour les élever davantage, comme cela avait lieu pour notre cher défunt. Que de fois il me fit appeler durant sa maladie pour me di-

mander s'il pouvait avoir confiance, lui dont toutes les conversations étaient déjà au ciel!

« L'humiliation avait été bonne pour lui; car elle lui avait donné l'amour de la 5^{te} mortification. L'obéissance réglait l'usage qu'il pouvait faire des instruments de pénitence; mais sa fervueur seule était la règle de ces mille mortifications que la grâce sait découvrir aux âmes fidèles. Le dernier jour de sa vie (je ne me rappelle cette circonstance qu'avec attendrissement), il ne pouvait prendre qu'un peu d'eau fraîche; et il me demanda s'il lui était permis d'en demander quand il en désirait, craignant, ajouta-t-il, que ce ne fût une immortification impardonnable. Bien souvent, durant sa maladie, il m'avait fait la même question au sujet d'un peu de vin blanc mêlé avec de l'eau. C'était la seule chose qu'il prit avec plaisir.

« Ce qui nous a frappés le plus, c'est son admirable dévotion envers la 5^{te} Eucharistie. Le jour où il n'avait pas communiqué, tout lui manquait; il semblait qu'il était privé de la vie même. Aussi, témoin chaque jour et de la violence de ses desirs et de leur pureté, je crus pouvoir user en sa faveur d'un sentiment que plusieurs théologiens regardent comme probable et lui donner chaque jour la 5^{te} Communion en Viatique pendant plus de trois semaines. Une agonie de dix minutes à peine à précédé sa mort, et la seule parole qu'il ait dite dans cet intervalle a été celle-ci: « J'ai besoin de Communier!! la sainte Communion!!! Notre cher confesseur sentait l'approche du divin Epoux; et son âme, même à son insu, ne cessait d'activer le feu de la lampe, à la lueur de laquelle il se portait au-devant de son Bien-Aimé.

« Cette union avec Jésus lui faisait oublier toutes ses souffrances. Il me fit un jour en souriant cette naïve demande; s'il serait nécessaire qu'il devînt difficile et impatient comme il avait vu plusieurs positiveres le devenir. Je me contentai de lui répondre: « Ce n'est pas une nécessité, mais si Dieu permet que cela soit, ce sera pour vous affermir dans l'humilité. » Dieu ne l'a pas permis, Mon Très-Respectueux Père, car nous l'avons vu toujours serein, calme, souriant; nous l'avons vu toujours content de tout et pratiquant une patience à toute épreuve. Une seule fois il lui est échappé de dire: « à mon Dieu, que je souffre! » et

aussitôt il en demandait pardon les larmes aux yeux aux personnes qui l'entouraient. Il était même heureux de souffrir. Aussi, répétait-il souvent ces paroles de S.^t André : O bona crux ! O bona Croix !!!

« Pleins d'admiration pour ce saint malade, tous nos petits enfants ont voulu le voir ; ils s'approchaient de lui avec un respect religieux. Le bon Père, sans leur dire une seule parole, se contentait de leur sourire et de leur donner la main. Ensuite alors, sans rien dire également, sortaient pour aller raconter en récréation les sentiments qu'avait fait naître dans leur cœur et les impressions qu'avait produites dans leur âme cette vue du Père pâle et décharné, et qui, le crucifix dans la main, l'image de Marie sur les épaules, le chapelet autour du bras, deux cierges bénits allumés au pied de son lit, souriait à la mort et s'invitait à frapper son dernier coup. Les petits venaient après nous demander ingénument si le Père Leloup n'était pas un saint :

« Pour moi, mon bien aimé Père, j'ai eu ses communications les plus intimes ; j'ai été le plus heureux ; je dois les garder dans mon cœur. Je me contenterai de vous dire qu'il m'a recommandé presque chaque jour de vous remercier de l'avoir envoyé à la Martinique ; qu'il était tout particulièrement heureux d'y mourir. Lui ayant demandé pourquoi il me réitérait si souvent cette recommandation, il m'en a donné des raisons qui m'ont grandement consolé.

« C'est le 1.^{er} Juin que notre cher Père est devenu tout d'un coup plus malade et qu'il a été obligé de garder définitivement la chambre ; quelques jours après, il a reçu le S.^t Viatique ; le 15 il a prononcé les Vœux perpétuels en présence de toute la Communauté. Le 29, il a reçu Annuellement l'Extrême-Onction. Non seulement toute la Communauté de la Martinique était présente, mais aussi celle de la Trinidad que nous avions alors le bonheur de posséder au milieu de nous. Cette cérémonie le toucha beaucoup. Il pleurait d'attendrissement ; et il voulut demander publiquement pardon à ses confrères. Mais sa voix étant presque éteinte ; je lui dis que ce n'était pas nécessaire, que le Bon Dieu avait son intention pour agréable.

« Aussitôt après son mort, nous nous étions occupés du cercueil

et des autres préparatifs, en sorte que dès le lendemain, nous fûmes chanter la Messe de Requiem, en présence de ses restes mortels. Le corps est resté à la chapelle jusqu'à une heure de l'après-midi. Les Tères se sont succédés deux à deux pour la récitation de l'Office, et les élèves classe par classe.

« A une heure nous nous sommes mis en route pour le Mont-Rouge. Tous les élèves du Collège sont venus deux à deux pour accompagner le cercueil jusqu'à une Eglise qui se trouve à la sortie de la ville. On l'a déposé un instant dans cette Eglise, et le Curé de la Paroisse a fait l'absoute. Les élèves sont rentrés au Collège; le clergé de la ville, un certain nombre de laïques et nous avons formé le convoi, les uns en voiture, les autres à cheval. L'enterrement a eu lieu à cinq heures. C'est M^r l'administrateur du Diocèse qui a voulu le faire lui-même. Et maintenant notre cher Père Deloup repose à côté des P^{rs} Paulus, Huss, Lamoureux, Moyon, et à côté du F. Bertrand. Requiescant in pace!!! Nous ne pouvons rappeler le souvenir de tous ces chers confrères à notre mémoire, sans nous écrier: *Beati qui in Domino moriuntur! Fiant nobiscum mea horum similia!* Puissent-ils nous obtenir cette grâce!!! »



Table des Matières.

du Bulletin général de la Congrégation

TOME III.

de Juin 1862 à sept. 1863, incl^t.

N^{os} 23, 24, 25, 26, 27 et 27^{bis} (1)

Première Partie.

I. Actes officiels

Date.	Actes relatifs à la Cong ^e en général.	Page.
1862. 7 j ^{et} .	Indult étendant les indulgences et privilèges du sanctuaire de la Mère-Admirable, à Rome, aux chapelles érigées ou à ériger sous ce même titre dans toutes les maisons de la Cong ^e .	1.
	Liste de ces indulgences et conditions pour les gagner.	3.
	Pouvoir d'imposer le scapulaire bleu, accordé par le Sup ^r général des Chrétiens à tous les Sup ^r s de nos C ^l és.	
1 ^{er} Août.	Modification au Décret sur l'ordre des préséances, en faveur du Directeur de la maison du S ^{em} . Colonial.	129.
863. 8 fév.	Indult accordant au C. R. Père le pouvoir d'imposer le scapulaire bleu et le scapulaire rouge ou de la Passion, avec faculté de communiquer ce même pouvoir aux membres de la Cong ^e .	269
19 mars	Communication par le C. R. Père des susdits pouvoirs aux membres de la Cong ^e .	272.

(1) Il s'est glissé dans ce tome une erreur de pagination, à partir du N^o 26. au lieu de 277, la 1^{re} page de ce Numéro reprend 277, et ainsi de suite, de sorte que, tous les chiffres, à partir de 277 jusqu'à 377 inclusivement, se trouvent répétés une seconde fois. Pour remédier à cette erreur, nous avons marqué d'un accent tous les chiffres répétés, de cette manière: 277', 278'. Nous engageons nos chers confrères à les marquer de même dans le N^o 26. De cette façon il sera facile de se retrouver.

- 1863. 19 mars - Règles au sujet de l'usage de ces pouvoirs. 273
- 21 mai - Indult accordant aux membres et Etablissements de l'Institut 300 jours d'indulgence p. la récitation des Litanies du S. Nom de Jésus 277

Actes relatifs aux Provinces et Communautés.

- 1862. 24 août - Acceptation de la Mission de Zanguebar 4.
- 20 août - Fondation d'un sem. collége à la Trinitad 6.
- 2 août - Autorisation de divers travaux de réparations et arrangements à Langomet 9.
- 7^e nov. - Fondation de la colonie agricole de St Joseph en Sénégambie 130.
- 15 oct - Id. de l'Etablissement agricole et professionnel de Mondélice (Guyane) 133
- 20 oct - Id. de Messes à Cellule "
- 1^{er} oct - Constructions à Blackrock (Irlande) "
- 6 fév. - Sett. apost. divisant le Vic. apostolique des Deux Guinées et de la Sénégambie en deux Vic. distincts. 274.

- 1863. 29 Juin - Acquisition d'une propriété à Chevilly, p. le Govt. et le Grand. Scott. 280
- 29 sept. - Erection d'une Cte à Sierra-Léone 41.
- 15 sept. - Abandon de l'Orphelinat de Glasnevin 417

Actes relatifs aux Prêtres.

Admissions aux Vœux perpétuels - 1862. août - des S. S. Lejeune, Langer, Maitrejean.

- 1863. mars - Fascal, Vincent, Riehl, Strub 2.
- août - Herri, Crinel, St. I. Corbet et Socher 4.

Adm. aux Vœux de 5 ans. - 1863. mai Des S. S. Aymonin et Stevemann.

- août - du S. Schiffmacher
- Adm. à la Profession. - 1862. août - des S. S. Guilloux, Maillet, Jouan, Hoeringer, Thomas, Ebenrecht, Barthet, Le Cars, Sundhauser, Baur, Müller, Richaume, Grizard et Houvéty 1.

- 1863 - août - des S. S. Ott, Marcot, Steiner, Jégou, Chauviere, et Lefevre

- Nominations de Supérieurs. — 1863. mai — Les F. F. Guilloux à la
 Trinidad, Kormer à Zanzibar, Dhivière à la Neuville
 (Bourbon), Durand 2^{em} Assistant à Cayenne. 282.
- sept — e. Freyd à Rome, Levarasseur F. au sém. colonial,
 Sedhu à Mondélice (Guyane), Neu à Mana 419.
62. sept. Mutations et placements — Des F. F. Le Cars à la M. Mère,
 Maîtrejean à Rome, Blanc à St-Louis, Dhivière à Bour-
 bon, Baur à Zanzibar, Engel et Risch en Sénégambie,
 Buisson, Diquet, Lanet à la Martinique, Guizard, Fœr-
 ringer, Richaume à Cellule, Muller et Jouan à Sangomet,
 Haberlé, à Glasnevin, Ebenrecht et Maillet à Blackrock,
 Barthet à Chandernagor. "
- Déc. — Selouy à la Martinique, Houvéty à Sangomet,
 Schiffmacher à la M. Mère, Horvé au Séminaire Col. 2. 133.
- 1863 — mai — F. Schiffmacher à Cellule. 278
- Août — F. F. Jouan à la M. Mère, Houvéty à Blackrock,
 Muller à la Trinidad; Duparquet, Moricet, Jégou à Langt. "
 Stoffel au Gabon, Ott à Cellule. 420.
- Retours en France — 1862. Déc. — Des F. F. Le Strat, de Cayenne,
 Moricet, d'Haïti. 278.
1863. mai — juin — de Régnier, de St-Louis, Duparquet, du Gabon,
 Strub de Dakar, Sedhu, de Miana, Blanpain, de Maurice,
 Autorisation au F. Sawonbruck d'accepter le titre de Chanoine
 honoraire d'Angers (1862-22 fév.) 72.
- Actes relatifs aux Frères.
- Admission aux vœux perpétuels. 1862. sept — Des F. F. Achille,
 Agathon et Fidèle. 13.
63. Fév. — Mathieu (Joseph Lang). 278.
- Adrien Bertrand. 283.
- 20 fév. — Eugène, Genès, Mathieu (Sing), Anselme, Camille,
 Raphaël 421.
- Adm. aux vœux de 5 ans. 1862. sept — Du F. Eugène. — Jour un
 an seulement du F. Léon 13.
1863. Fév. — Adolphe, Alphonse (Rodriguez) 278.
64. Août — Alphonse (Euchbach), Aloyse, Marie-Joseph. 283.

1863. août. — Stanislas, Trénié, Théodore, Victorin, Ferdinand
Augustin. 421.
- Adm. à la Profession — 1862. sept. — Des F. F. Damas, Caliste,
Célestin, Dominique, Félicien, Vincent, Laurent, F. J. Joseph. 138
1863. févr. — Ulric, Jean-de-la-Croix, Léonard, Polycarpe. 278
- Juin — Michel-Ange, à Bourbon. 283
- Août. — Séverin, Juste, Henri, Mawr, Bignan, Saturn,
Florentin, Marie-Patrick. 420.
- Retours en France. — 1862. déc. — Des F. F. Genès de la Mart. 9^m. 133
1863. août. — Michel de la Martinique, Alphonse (Galeme) Bomb. 52
- Mutations et Placements. — 1862. sept. — Des F. F. Damas à la No-
rière, Caliste à St. Et. de Langt., F. Xavier, à Paris, Célestin
et Félicien à Bourbon et Zanzibar, Dominique en Séné-
gambie, Germain, Valentin et Bernard au Gabon, Albert
à Bordeaux, Anselme à St. Etan, Théodore et Victorin
à Glasnevin, Laurent et Coussaint à Blackrock, Marie-
Edouard à Cellule, Léon à Carlan, Grégoire à St. Michel.
1862. sept. — Genès, à St. Etan, Siméon à Langonnet, Luc,
à la Mais-Nère. 130
1863. mars. — Camille à St. Etan, Caliste, à St. Michel,
Félix à Langonnet, Jean de la Croix à Paris, Ulric à
Carlan, Léonard et Polycarpe à St. Etan. 27
- sept. — Anselme à la Martinique, Louis de Gonzague à
Paris, Genès à Cellule, Jean-de-la-Croix en Sénégambie,
Théodore à la Trinidad, Victorin à Zanzibar. 4
- Sorties et Renvois. — 1862. sept. — Des F. F. Julien et Aimée.
1863. mars — Desiré (p. 279) — Honorat et Léon — mai — F. Xavier. ju
- Sortie du F. Siméon, août — Renvois des F. F. Victor et
Cassien (sept). 2

Actes relatifs aux Nov^s et Scol^{rs} m^{rs}.

- Adm^{on} au Noviciat. — 1862. nov. — De M. M. Sefeuve et Buss. . 130
1863. sept. — Sénérgues et Simacher. 44
- Adm^{on} au G^d Scolasticat. — 1863. janv. — De M. M. Heitzmann,
Machon, Augonet, Scheuermann, Meyer, Besserat. 27
- mai — Steiger, Selony, Meillorat, Girod. 26

Adm. ⁿ au Petit-Scolasticat - 1862. sept. - et M. L. de Sangornet, de H. M. de Comte, Corcilus, Dechel, Contoz, Kerambum.	134.
- Sacroix, Ferrer.	284
1862. Déc. - à Cellule, de H. M. Capdeville, Renty, Caragnat, Borot, Bonjean, Rellier.	135
1863. mai. - Desmer, Magout.	285!
1862. oct. - Blackrock. H. M. O'Hanlon.	135.
1863. janv. - mai. - Ryan (p. 279) - Newport, Burke.	285!
Placements provisoires. - 1862. sept. - de H. M. Vally, Serret, Gouyet à Cellule - Botrel à Blackrock.	135.
63. mai - Lombrères à la Martinique, avec 3. Postulants et un 4. ^e en Irlande.	285?
sept. - Soulet à Cellule, Buss à Sangornet, Cummins à la Trinidad.	123.
Sorties et Renvois. 1863. - De H. M. Durand (pet. Scol. à Lang.)	285?
Beyne, novice - Serret, 9. ^e Scol. 11 juil. - Vally et Gerard, 13 juil. (recus à une nouvelle épreuve).	423.
Actes relatifs aux Novices Frères.	
Adm. ⁿ à Langonnet - 1862. 8 sept. - Des F. F. Ciburse, Urbain, Robert.	16.
63. 2 mars - Agapit, Athanase, Donat, Romuald, Vincent, Andronic, Didier, Satrocle, Donatien.	280!
8 sept. - Onézime, Nozime, Odon, Vital.	424.
63. mai. - Adm. à Cellule des F. F.: Faustin, Hyppolite.	286!
- Adm. à Blackrock des F. F.: Jean-Joseph et Auguste.	280!
- Jean-Louis, François de Saul, Poilaire.	286!
62. août. - Adm. à Bourbon - des F. F. Michel-Ange, Augustin - Marie - Marie - Raphaël.	16.
63. avril. - des F. F. Narcisse, Olympé.	286!
Placements. - 1863. juin - des F. F. novices Joseph d'Arimathie et Eloi.	424.
Sorties et Renvois - 1863. mai - des F. F. novices. Rupert. Florian, Athanase et Nabor (sept. 1863)	286! 424.

Avis et Recommandations.

1862. 3^e trim. — Traités et Mandats à bien vérifiés avant de les envoyer 16.
- Système monétaire français à employer dans les comptes; — dans les lettres, si l'on parle de monnaies étrangères, indiquer toujours la réduction en francs et centimes. 17.
- 4^e trim. — Cartes géographiques, Plans et Dessins à envoyer à la Maison-Mère 136.

Nouvelles diverses de l'Institut.

- I. Micrologie — 1862. 4^e trim. — Mort de S. Fiquet à Langt. 137.
1863. 3^e trim. — 19es S. J. Seloup à la Martinique — de Régnier, à la M. Mère, 24 août. — Warnet à St. Jean, le 30 août 1863. 425.
1862. 3^e trim. — 19es S. F. Augustin-Marie, à Bourbon. 17.
- Barthélemy à Langt. (S. Félix page 287.) 425.
1863. 3^e trim. — Modeste au Gabon, le 31 juill. "
- ANGE à St. Jean, le 24 sept. 426
- II. Œuvres proposées et non acceptées — 1862. 3^e trim. — Œuvre des aveugles à Dublin — Collège de Fort-de-France à la M^{re} — Mission de S. Oyapock (Guyane) — 50. de l'île de Porto-Rico aux Antilles — 50. de Sandwich (Canada ouest). 23.
1862. 4^e trim. — Collège de Ribeauvillé — 50. de Blamont (Meurthe) — Petites Colonies agricoles p^o les enfants orphelins. 139.
1863. 1^{re} trim. — Orphelinat près Chateauroux. — Aumônerie de Suez. — Mission à Christiania (Norvège). 28.
- 2^e trim. — Aumônerie et Mission dans le Brésil — id. à l'île de Porto-Rico aux Antilles 293.
1862. 4^e trim. — III. Faits divers — Rapports avec l'Archiconfrérie de N. D. des Victoires — Dons de 900^f à la chapelle du séminaire français à Rome. 19.
- Don de deux statues de S. Pierre et de S. Paul à la M. Mère. 22.
- — Missions prêchées par le S. Lavenbruck 138.
- Nouveaux don de N. D. des Victoires de deux tableaux à la maison de Rome. "
- Fleurs artificielles au S. Rouvri, pour la chapelle de N. D. des Victoires à St. Louis (Sénégal) 139.

- 7.
- viii. Office de l'archiconfrérie présidé par le C. R. Sère, le dim.
de la solennité de S. Epiphane. Sermon par le S. Delaplace 281.
- Recommandation de l'œuvre des Noirs aux prières des associés. 282.
- Don d'un tableau (naissance du Sauveur) pour le Gabon. 283.
- Concession de la Devue coloniale au C. R. Sère et à Mgr. Hobès. "
- Livres de Bahar offerts par Mgr. Hobès au Ministère de la Mar^{ne}. "
- Le Cardinal Sibra: son élévation au Cardinalat - sa réponse
aux félicitations du C. R. Sère. 284.
- viiii. Lettre du C. R. Sère aux Rédacteurs de l'art Médical. 287!
- Allocutions de la Propagation de la Foi, de la S^{te} Enfance,
et de l'Œuvre apostolique à nos Missions. 288!
- Exposition annuelle de l'Œuvre ap^{ostolique}. (Extrait du Compte-rendu) 291!
- Affiliation spirituelle à la Cong^{regation} du Patronage S^{te} Mélanie. 292!
- Témoignage de Mgr. Tinsonneaux, év. de Sandwich en fa-
veur du V. Sère. (3 juillet 1862). 296.
- vii. Id. de Mgr. Maupoint, de la Mère Séraphine, Sup^{érieure} g^{énérale} de
l'Im^{maculée} Conception, d'un S. Chartreux. 426.
- Don offert par le C. R. Sère p^{our} l'église de S^{te} Martin de
Cours. 428.
- La Mission des Noirs et l'Alsace, par M. l'abbé Simonis. 429.
- Attaques du Journal l'Indépendance belge contre la Cong^{regation}. 430

Deuxième Partie.

Revue des Communautés.

Province de France.

Maison - Mère.

Nouvelles concernant la Congrégation en général.

- ix. Retraite annuelle des Sères, au nombre de 54 - Conférences
par le C. R. Sère sur l'amour et l'attachement à la Cong^{regation} -
Vaux perp^{étuels} des S. S. Buguel, Rouvié, Sejeune, Engel, Danger,
Maitrejean et Spreisser - Profess^{ors} des S. S. Guilloux, Maillet,
Jouan, Eberrecht, Barthet, Le Cars, Sundhauser, Baur,
Mouller, Richaume, Herringe, Thomas, Grizard et Houvéty. 28.

- 63. 3^e. 4. Service pour les défunts - Chapitre provincial - Réunions
spéciales des fonctionnaires gr^e et des sup^{rs} - Commissions. 22.
- Retraites des Frères prêchées par le P. Collin - Cérémonie
des vœux - Prof^{rs} du S. Damas - Chapitre des Règles. 32.
- Retraites et prédications diverses: à la M. Mère des sœurs
de St. Joseph de Cluny par le C. R. Fère; à Cluny par le
Frère Guilloux, à Sens par le C. Orinel; à Orléans
et Rouen par le C. Rouvé - Retraite aux sœurs de
S. Emé Conception à Paris et sermons à No. 19. des Victoires
par le C. Rouvé - Aux Institutrices de Beauvais, par
le C. Delaplace - Aux sœurs de Souvencourt à Amiens
par le C. S. Sévassieur Fr. 23.
- 4^e. 7. 11. Règlement établi par le C. R. Fère sur le mode de faire
les exercices communs de piété - Adoption du principe
que les membres doivent, autant que possible, faire ces
exercices ensemble et séparément des élèves - Application
à la M. Mère de Paris p^r les Frères de S. Adm^g 9^e et ceux
attachés au séminaire - Oraison du soir en commun
par tous, de 8 h. 3/4 à 9 h. 144.
- 1863. 2^e. 7. Fête de Pentecôte. Office par le Vonce ap^{rs} No⁹ Chigi -
allocution aux Novices, Scol. et sém réunis - autres per-
sonnages de distinction 29.
- Visite du nouvel Archevêque de Paris, No⁹ Darbois; subit
solennel à la fête de St. Pierre et St. Paul - Allocution aux
élèves; grand dîner - Visite et allocution aux scolastiques. 29.
- 3^e. 1. 11. Le Card. Gousset dîne au séminaire avec M^g Maupoint.
sa visite aux scolastiques. - Le C. S. Gaultier retourne à
Reims avec S. Em. 431.
- Retraite annuelle des Frères, au nombre de 42 - Conf^{es}
du C. R. Fère sur la vie intérieure et surnaturelle - Fête
du 1^{er} Cœur de Marie - Prof^{rs} des Frères: M. Marcot,
Stéver, Jégou, Chauvière et Sepubou - Vœux jers. 6 des
S. S. Staus, Hervé, Orinel et J. Xar. Corbet - Vœux de
5 ans du C. Schiffmacher - Service pour les défunts - Chap.
Provincial des Règles. 434.

9.

63. 3^e Tr. - Mort du F. 19^e Pégrier - Retraite des Frères par le
 F. Sejeune - Prof^e du F. Séverin - Vœux de 5 ans du Frère
 Stanislas - Vœux perp^{ts} du F. Raphaël - Le C. R. Père pré-
 sident la Cérémonie et assiste au souper des Frères. 435.

Retraites par le F. Hervé aux Sœurs de l'Im^e Concept^e à
 Paris - Le F. Orinel aux Sœurs de St. Joseph à Troun -
 Le F. Blanpin à Senlis - Le F. Ternot à Alençon - Le
 F. Delaplace aux Institutrices de Beauvais - Le C. Père
 Provincial aux Sœurs de l'Im^e Concept^e à Castres. Le C.
 R. Père, aidé du F. Blanpin, aux Sœurs de St. Joseph à
 Paris. 435.

Maison du Noviciat.

1862. 3^e Tr. - Novices peu nombreux - Retraite d'ouverture par le Père
 Collin - Ord^e par M^g Janssen à Sigus. 35.

- Séjour du C. R. Père au Noviciat jusqu'à l'Assomption. " "

4^e Trim. Arrivée de 3 novices - Ord^e de M. Lefebvre - Fête de
 St^e Stanislas, honoré de la présence du C. R. Père et M^g
 Nobis. 143.

1863. 1^{er} Tr. - Arrivée d'un Postulant - Ministère aux Forts de Bicêtre
 et d'Evry. 287.

2^e Trim. Entrée et Ord^e de M. Tommepuy - Fête du Sacré Coeur. 298.

3^e Trim. Le C. R. Père vient au Nov^{at} p^r l'été - Personnel des Nov^{at} -
 Retraite d'ouverture par le F. Ternot. 430.

Maison du Scolastique.

2. 3^e Tr. - Examens semestriels - Vacances - Pèlerinage à Argenteuil.
 Quelques Scolastiques malades envoyés dans leurs familles -
 Divers travaux p^r agrandir ou faire de nouvelles cellules -
 Ordination de sept. 35.

4^e Trim. Personnel nombreux. 33 nouveaux - Retraite par le
 F. Provincial. 146.

63. 1^{er} Tr. Fête du 2^e fév. célébrée cette année au Scol^{at} - Confés^o par
 le F. Collin - Adm^o de 6 postulants comme Scol. titulaires -
 Mort édifiante de M. Ehrsam 9^e Scolastique. 288.

2^e Trim. Retraite d'Ord^e, 11 Scol. tonsurés, 5 mineurs, 1 S. diac. -
 Adm^o de 4 Scol. titulaires - Fête de St^e Louis de Gonzague -
 Annonce de l'achat conclue d'un Scolasticat à Chevilly. 299.

3^e Trim. Départ de M. Schbach fatigué - Vacances. 437.

Maison du Séminaire Colonial.

1862. 3.^e tr. - Examens de fin d'année satisfaisants - Ordin. 1 prêtre, et 2 Diacres - Séjour de M^g. Maupoint au séminaire. Son entretien à St. Cloud avec S^r. Empereur. Son départ p^r. Jérusalem, 36.
- 4.^e tr. - Rentée nombreuse des Séminaristes - Ordin. de Noël, 6 prêtres, 14 Diac., 9 S. Diac., 13 mineurs, 40 tonsurés; Salut de départ - Exposition solennelle du S. S. Sacrement p^r. le Card. Morlot, malade. Sa mort. Visite de la C^{te} à sa dépouille mortelle. 148
1863. 1.^{re} tr. - Nominat^{on} de M^g. Darbois à l'Archevêché de Paris. - Lettre du S. Gaultier et réponse bienveillante du Prélat - Séjour du R. S. Sassenbruch - Travaux d'ornementation à la chapelle - Nouveau Chemin de Croix - Nouvel orgue. 290
- 2.^e tr. - Fête des Ss. Pierre et Paul: Offices par le S. S. Gaultier - Retraite de la S^{te} famille par les S. S. Guilloux et Hervé - iv. du Patronage de S^{te} Mélanie - Orphelinat de la S^{te} Famille fondé par le S. Delaplace - Erection du Chemin de la croix le Vendredi S^t, par un S. Franciscain - Achèvement de l'orgue - Bureau d'élection p^r. le Corps législatif au parloir du séminaire. 290
- 3.^e tr. - Examens de fin d'année - Ordin. de 2 prêtres - Distribution des prix au Patronage S^{te} Mélanie. C^{te} de N. D. de Langonnet.
1862. 3.^e tr. - Visite du R. S. Provincial - Distribution des prix - Retraite annuelle des Frères - Récept^s: d'un Scolast. et d'un nov. Frère. Prof^s: des S. S. Calixte, Célestin, Dominique, Félicien, Vincent de Saul, Laurent et Franc^s. - Joseph - V^x perp^s des S. S. Fidèle, Satrice, Philémon, Germain et Achille - V^x temporaires des S. S. Eugène, Anselme, Eusèbe et Léon. 33
- 4.^e tr. - Personnel des Frères, des élèves, au nombre de 110. - Retraite d'ouverture par S. Guilloux - Adm^{on} de 4 scol^s et de 4 novices - Frères. - Heureuse préservation d'incendie. 149
1863. 1.^{re} tr. - Le S. Collin établi sup^r. - Retraite des Frères par le R. S. Provincial - Récept^s: de 40 nov. Frères - Prof^s: du S. S. Ulric, Jean-de-la-Croix, Léonard - Visite attendue de M^g. Dubreuil, év. de Nantes 292

1863. 2^e trim - Réception solennelle de Mgr: - Satisfaction du Prélat exprimée au C. S. Père - Visite de Mgr: Cathelineau - Adm^m à la Pentecôte de 2 scol. - Procession de la Fête-Dieu - Mort du F. Félix - Bureau d'élection de députés au parlou de la C^{té}. 300.
- 3^e trim - Mort du F. Barthelémy - Distribution des prix - Retraite ann^{le} des Frères - Adm^m de 4 nov. Frères - Profes: des F. F. Eolycarpe, Juste, Henri, Maur, Aignan et Séverin - V^o perp^{le} des F. F. Eugène et Genès. 439.
- Colonie de St Michel. - 1863. 3^e trim - Visite du S^réfet de Na-poleonville. Sa satisfaction - Visite du R. F. Provincial - Distribution des prix. 41.
1862. 4^e trim - Visite de S^r Inspecteur M. de Watteville. 151.
1863. 2^e trim - Accident à un colon dans une mine - Visite i.opinée du S^réfet. 302.
- 3^e trim - Visite d'un nouvel Inspecteur, M. Schmayer - Distrib^o des prix. 440.
- C^{té} de St-Hary.
1862. 3^e trim - Visite du R. F. Provincial - Réception à Sanguieux du nouvel év. de St-Brieuc, Mgr: David - Sa bienveillance p^r l'Établissement. 38.
- 4^e trim - Magnifiques récoltes - Visites réitérées de Mgr David et confirmation - iv. de Mgr: Evivent, du Général de Goyon - iv. de S^r Inspecteur, M. de Watteville - Grippe. Craintes p^r 99 Frères et enfants - Conversion, par le S. Focher, de deux Dames protestantes de J^r Brieuc. 151.
1863. 7^e trim - Visite du R. F. Provincial - Retraite des Frères - Ser-moneil des Orphelins et colons à St-Hary et Carlan. 293.
- 2^e trim - Découverte d'une excellente source au jardin - Sauvetage d'une enfant à Samion par le F. Guillaume - Statistique g^él. des colonies de St-Hary, de Carlan et de Sanguinet - Retraite pascale des enfants par le S. Jouan. 303.
- Carlan - Retraite des enfants par le S. Ternot - Mois de Marie - Fête-Dieu - annonce de bonnes récoltes. 304.
- 3^e trim - Mort du S. Warnet et du F. Ange - Dévouement

des colons dans un incendie - Eau Médicelle obtenue au
Concours de S^t. Brienc - Ouverture du Chem. de fer de S^t. Brienc. 440.
Cité de Cellule.

1862. 3^e trim - 1^{ère} Communion - Passage de S. Empereur à Font-mont
et Riom - séjour de M^{gr}. Nobis, à son retour de Rome. Bénédiction
Générale - Distribution des prix - Mort d'un postulant Scol., Fehr -
Retraite des Frères par le S. 29^{ème}. V^o perp^o du S. Eimothée. 42.
- 4^e trim - Personnel de l'Étab^l. Mutation des Frères - 30 Scol. 120 él^v.
90 orphelins - Retraite par le S. Hoerwi - Admⁿ. de 6 Scol. - Asso-
ciation des enfants de Marie. Réception à la tête de l'Im^e Conç^o.
Rang distingué du Frère de cette association au 9^e séminaire
de Clermont - Visite du S. Supérieur à M^{gr}. de Clermont - Bé-
nédiction d'un nouveau cimetière à Cellule - Eau Mission à
Riom - Maladie de M. Brun, vic. g^l, bienfaiteur de l'Étab^l.
sa guérison attribuée au V^o Frère. 184
1863. 7^e trim - Eau minérale de S^t. Noyon, près de Cellule envoyée
au C. R. Père - Orphelinat. 23 enfants - Fête du 2^e fév. - Confé.
sur le V^o Frère par le S. Sup^r. - Erection d'une association des S. S.
Onges p^r les jeunes élèves - Mois de S^t. Joseph - Examen sem^l. 293.
- 2^e trim - Arrivée du S. Schiffmacher et du R. S. Gravière -
Mois de Marie - Pèlerinages - Admⁿ. de 2 Scol. et de 2 nov.
Frères à la Pentecôte - Mort d'un élève, Moasset - Visite de
M. Brun après sa guérison, sa bienveillance particulière -
Secours dans un incendie. 305
- 3^e trim - 1^{ère} Communion - Fosse de la 1^{ère} pierre de la chapelle
des Enfants de Marie par M. Mercier Vic. g^l - Mort de M. Da-
vignon, l'un des premiers Scol. de Cellule - Visite du C. R. Père
p^r la Distrib^o des prix - Attachement des élèves p^r la Maison. 443
Cité de Bordeaux.
1862. 3^e trim - Missions par M. Romanet. Retraite des Mères de
famille par le S. Gravière - Ex voto (œuvres d'argent) de recom-
naissance au S^t. Cœur de Marie. 37.
- 4^e trim - Orgue p^r la Chapelle - Œuvre des épileptiques. 157
1863. 7^e trim - Mois de S^t. Joseph prêché par le S. Ormel - Sâques
nombreuses. 296

1863. 2^e Trim - Mission de 15 jours au dioc. de Belley par le S. Gravère - Préparation de 2 aspirants scol. 307?
- 3^e Trim - Séminages à Verdelaix et à Calance. Visite de Mgr. Falcinelli, ancien Nonce au Brésil. 443
C^{té} de Rome.
1862. 3^e Trim - Écroulement de la Loggia, heureusement sans accidents - Grades et médailles obtenues aux Universités. . . . 44.
- 4^e Trim - Arrivée du S. Sup. avec le S. Maîtrejean - Présentation des élèves au S. Père. Leur nombre croissant, 43 de divers diocèses - Retraites des élèves par le S. Riehl - id. des Frères par les S. S. Bricchet et Maîtrejean - Visite du Card. de Besançon, et de Mgr. Dubreuil, év. de Vannes - Messe de C^{té} par le Card. Sacconi le 14 déc. - Extension de l'œuvre après à Rom - Présentation de ses travaux au S. Père par le S. Stumpf - Bénédiction accordée à cette occasion au séminaire et à la Cong. - Gâteaux de Noël donnés par le S. Père. . . . 158.
1863. 7^e Trim - Dons p^r l'église - Deux chapelles, à St. Antoine de Tadoue et au B. Sabre. Une 3^e, celle de St. Joseph, par un des élèves, v. d. Brier - Messe de C^{té}, le 1^{er} dim. de Carême, par Mgr. Baillis - Le Card. Sica - Le S. Bricchet l'aide p^r son mobilier et ses domestiques - Exposit. de l'œuvre après - Nouvel élève envoyé par Mgr. de Soitiers - Retraite préparatoire aux fêtes de Sâques. Office du jeudi saint par Mgr. Chomine Démazures - Dîner et salut solennel, le dim. de Sâques par le même, Prêlat. . . . 295.
- 2^e Trim - Inauguration de la nouvelle église la veille du mois de Marie - Départ de M. de Meneval, élève du sémin. franc., ex-ambassadeur - Sa visite au C. R. Père à Paris - Ord. de M. de Brier, ancien Gouverneur du duc de Brabant. 307.
- 3^e Trim - École publique soutenue par un élève du sémin., M. Didiot - C^{té} du S. Bricchet d'un échaffaudage. 444.
C^{té} de Blackrock (Irlande).
1862. 3^e Trim - Affiliation à l'Université catholique de Dublin, ses avantages - Assistance et distinction du collège

- francs à la cérémonie de la pose de la 1^{ère} pierre des nouveaux bâtiments de cette université - Distribution des prix présidée par Mgr Charbonnel - Sermon des Sères - Renfort des S. S. Maillet et Ebenrecht avec M. Botrel - Retraite des Frères - Vœux p^{rs} du S. Agathon - Rentrée nombreuse. 45.
1862. 4^e Trim - Sermon des Sères. Retour en France du S. Schiffmacher malade - Sermon des Frères - Scolastiques. 14 aspirants - accroissement du Collège - Association de la S^{te} Vierge - Mort édifiante d'un élève 161.
1863. 1^{er} Trim - adm^{on} d'un Scol et de 2 nov. Frères le 2^e fév. - Consécration des premiers enfants de Marie - Clôture religieuse régularisée - Augmentation des élèves. 70. 297.
- 2^e Trim - adm^{on} de 2 scol. et de 3 nov. Frères 309
- 3^e Trim - Distribution des prix présidée par Mgr l'archev. de Dublin - Coup d'œil sur la marche prospère de l'œuvre, pour le nombre et la piété - Maladie du S. Ebenrecht - guérison par le V. Sère - Arrivée du S. Houwéys - Première cérémonie des vœux - V^z de 5 ans des S. F. Théodore et Victorin et Profession des S. F. Marie - Patrick et Florentin. 4. Orphelinat de Glasnevin - 1862. 3^e Trim - Approbation par Mgr de Dublin des conventions de l'œuvre 47.
1862. 4^e Trim - Prise de profession par le S. Haberlé et S. Théodore. Difficultés des commencements. 163.
1863. 1^{er} Trim - Amélioration - Générosité des Messieurs de S^{te} Vincent de Saul p^{rs} l'œuvre - Dîner et Sermon de charité. 299
- 2^e Trim - Sermon de charité p^{rs} l'œuvre par le Card. Wisemann - Bien commencé parmi les enfants p^{rs} la discipline, la piété. Erection d'une association de Marie - Retraite pascale par le S. Hofbauer - Charité des enfants - Don p^{rs} le S^{er} Sère - Espoir de vocations de Frères - Difficultés de la part de 9. 9. membres du Comité de l'œuvre. 309
- 3^e Trim - Abandon de l'œuvre. 1 oct. 1863. Bien sensible opérée par la Direction de nos Sères en ce peu de temps. 17

Province d'Afrique.

C^{te} de St.-Louis.

1863. 3^e trim - Le S. de Régnier malade, envoyé à Gorée - Malades nombreux à l'hôpital - Départ 4^e S^t. Louis des S. S. Rouvrié et Blanc. 48.
- 4^e trim - Voyage et arrivée du S. Blanc parti avec le S. Helty et le S. Claude. Le S. de Régnier mieux. Personnel de la C^{te} - Ministre protestant, M. Jacques, appelé par le nouveau Gouverneur. Mécontentement g^l. Visite du g^l Félisier. 163.
1863. 7^e trim - Reçut du S. de Régnier - Expédition au Fouta. Nombreux malades et blessés - Mécontentement plus grand encore contre le Gouverneur. Son rappel - Bienveillance témoignée à nos Sères - Désappointement de M. Jacques. 301.
- 2^e trim - Départ du Gouverneur remplacé par M. Faidherbe. Visite de celui-ci au C. A. Sère à Paris. G^l Messe officielle à la Senecôte - Insuccès du ministre protestant, M. Jacques - Tentative de la Franc-maçonnerie - Prospérité de la Société de S. V. de Saul - Communions pascuales - Conversions de mahométans - Retraite aux Sœurs de Gorée par le S^r Duret - Santé des Sères Blanc et de Régnier. Ce dernier revenu en France - Arrivée et séjour à Bordeaux. 315.
- 3^e trim - Mois de Marie solennisé par la musique militaire - Comm^e des enfants - Lettre collective des enfants à M. D. des Victoires. Réponse de M. Dumax S. V. g^l. - Maladies des Sères - Arrivée du nouveau Gov^r, M. Faidherbe. Ses bonnes dispositions pour la Noïssion. 448.

C^{te} de Gorée

1862. 3^e trim - Promesse d'un Bulletin de la C^{te}. 49.
- 4^e trim - Nouvelles sur Les Ouwriés par le S. Kieffen (à la 3^e part.) 163.
1863. 7^e trim - Consolation du 4^e ministère - Mort édifiante d'un jeune homme. 301.
- 2^e trim - Vaine attente du Bulletin de C^{te}. 315.
- 3^e trim - Canfage d'un jeune noir, sacristain de Gorée. Regrets de sa mort. Sa dévotion à Marie. 449.

16.
Ctè de Dakar.

1862. 3^e Trim - Projet de culture du coton de M^g Hobès - Nouveaux plans de la ville de Dakar - Départ 4^e: France et arrivée de E. Welty et des F. F. Claude et Anselme - Mort édifiante d'une des premières relig. du 1^{er} Cœur de Marie, Sœur Salomé - Fête du 1^{er} Cœur de Marie, et 4^{es} Comm^{es}: des enfants - Santes -
Renforts. 50.

4^e Trim - Arrivée à Dakar des E. Welty, de M^g Hobès, des E. S. Engel et Risch et du F. Dominique - Distribution des prix à la maison présidée par M^g. Nombreuse assistance - Disposition favorable du Gouv. local envers le projet de colonie agricole à S^t Joseph - Visite du Gouv. angl^s de Gambie, M. d'Arcy. 16.
1863. 7^e Trim - Retraite annuelle des Sères et des Frères - Placem^t du personnel - Gripes et fièvres - Expédition contre un village près Rufisque - Encouragements du Gouv. Confess^{es}: l'œuv. naissante des Filles du 1^{er} Cœur de Marie - Lettre d'exhortation à cette Ctè par le E. R. Père. 302

2^e Trim - Arrivée de M^g. à S^t Joseph - Profes. de Relig. du 1^{er} Cœur de Marie - Ève indigène, Gabriel, tonsuré par M^g - Confirmat^{es} - Mois de Marie - Procession du E. S. Sacrement - Fête de S^t Louis de Gonzague - Ministère extérieur - Résultat et consolation - Le S. Strub retardé dans son retour en France. 31

3^e Trim - Bref d'encouragement du 1^{er} Père à M^g Hobès, à sa nomination comme Vic. ap^{ost} de la Sénégambie - Arrivée en France et v^{er} perp^{es} du S. Strub - Retraite annuelle des Filles du 1^{er} Cœur de Marie - 2 nouveaux élèves au latin - Fête du 1^{er} Cœur de Marie - Famine dans le Saloum. Case-Hôpital 1^{er}: recueilli et soigner les malades. 44.

Ctè de S^t Joseph de Cayabol.

1863. 1^{er} Trim - La fondation le 23 janv. 1863. Bonnes espérances. Voyage de M^g. en voituré de Joal à Dakar. 302

2^e Trim - Décret de concession de terrain à M^g Hobès, sur le rapport favorable du ministre - Encouragements et subvention extraordinaire de 20,000^f. de la S^{te} Enfance - Visite de M. Sagnard Gouv. par inter. du Sénégal. Son intérêt p^{er} l'œuvres. 31.

- Son allocution aux chefs des villages d'alentour - Sa
lettre de félicitation à Mgr. - Détachem^t de 150 soldats envoyés par
lui p^r montrer aux indigènes qu'il prenait l'œuvre sous sa pro-
tection - Formation d'un village près de S^t Estab^t. - Bonnes dis-
positions des indigènes - Espérances p^r la Mission. 318.
- 3^e trim - Visite du nouveau Gov^r; M. Faidherbe - Lettre de Mgr au
Ministère de la marine, en remerciement du Décret impérial -
Réponse bienveillante de M. de Chasseloup-Laubat - Constructⁿ
et dépêchem^t - Indispositions de Mgr, du S. Engel et des Fr. 521.
- Cité de Joal.
1862. 3^e trim - Continuatⁿ du bien - Départ du S. Jousset p^r le Gabon
Retour du S. Samoie à Joal. 53.
- 4^e trim - Don fait par le C. R. Père d'une statue de Marie p^r la
niche du portail de la nouvelle église 167.
1863. 1^{er} trim - Le S. Samoie visite la côte de Joal à Dakar - Sa-
craments administrés - Famine de Saloum. Désordres et mi-
sères de ce pays. 307.
- 2^e trim - 3 Mariages et 5 baptêmes d'adultes - Missions du Père
Samois le long de la côte - Excursion dans l'intérieur de Sine
et du Saloum. 321.
- 3^e trim - C. Samoie remplacé par le S. Vandel - Etablis^t d'une
maison des Filles du S. Cœur de Marie à Joal 455.
- Cité de Ste Marie de Gambie.
1862. 3^e trim - Jeune médecin anglais catholique revenu à la religⁿ
dans une maladie - Visite d'un chapelain anglican à la
Mission - Espérance de conversion du Docteur militaire en
chef - Prédicants de la société de Bâle 55.
- 4^e trim - Départ du S. Duby malade p^r Dakar, remplacem^t
par le S. Vandel - Mort du maître d'école de la Mission -
Le S. Blanchet fait la classe à sa place - Nombre des baptêmes,
mariages, 1^{ers} Comm^{ns}, enterrements - Enfants des écoles p^r 181
- 1862 - Témoignage du Secrétaire colonial en faveur de la
Mission publié dans un journal de Londres. 207.
- 1863, 1^{er} trim - Visite du Gov^r aux écoles et la Mission. Sa satisfactⁿ
et ses félicitations - Frère anglais à envoyer p^r l'école des

1863. 3^e Trim. - Progrès de la Religion - Assiduité des fidèles. Église devenue trop petite - Diminution de l'influence des marabouts. Insuccès des Wesleyens depuis 40 ans. 453 50
- Cité de S^{te} Marie du Gabon
1862. 3^e Trim. - Arrivée du F. Fousset de Joal au Gabon - Sa visite aux Bengas - Commencem^t. d'une chapelle en pierre. Projet d'une nouvelle église à S^t. Pierre, et de logements p^r les Sœurs et les miss^{es} - Bonnes dispositions de M. Lidélot, Com^t. sup^{er} - Jeunes noirs confiés par lui à la Mission, parmi lesquels le fils de l'Empereur du Congo - Fonds doublés p^r le service relig^{ieux} et allocation p^r les écoles. Demande d'augmentation du personnel des Pères, Frères et Sœurs entretenus par l'État - Renfort de Frères. 56
- 4^e Trim. - Départ des F. F. Charles, Germain et Valentin, après divers contre-temps - Nouveau Com^t. particulier. N^o. Deux - Bâtimens et plantations. 170
1863. 1^{er} Trim. - Arrivée des F. F. Charles (ou Bernard), Germain et Valentin après 113 jours - Hospitalité à des Miss^{es} du Dahomey - Concess^{ions} de traitement p^r 2 Frères et 2 Sœurs, en plus, au titre de S^t. Instr^{um}. publique en faveur des écoles - Cession de la rivière Mooney à l'Espagne. Occupation de Porto-novo par la France 308
- 2^e Trim. - F. Duparquet revient en France - Vœux p^r le F. Ignace - Prospérité de l'œuvre des apprentis et des élèves. Attachem^{ent} des enfants à la Mission - Instruments de musique envoyés par le C. R. Père - Installation dans la maison neuve en pierre - M. Lidélot promu Contre-amiral. 5,000^f. accordés par lui à nos Pères p^r encouragement, et 2,500^f. aux Sœurs - Nouveau plan d'église p^r S^t. Pierre - Epidémies terribles du côté du g^d. Bassam. Côte du Gabon préservée - Hospitalité de nouveau à des Miss^{es} du Dahomey. 32
- 3^e Trim. - Arrivée du F. Duparquet à la M. Noire. Herbes, coquillages etc. apportés par lui - Mort du F. Modeste - Reprise au 2^e. de la Cité. Id. des Sœurs prêchée par le F. Le Berre - Le Baron Lidélot remplacé par le Contre-amiral Laffon de Ladébat - Extension du commerce p^r le Gabon dans l'intérieur. 44

79.
Province de la mer des Indes.

Cité du Port-Louis. (Maurice).

1862. 3^e Trim - Mois de Marie. Confréries de S^t Joseph, du sca-
pulaire, de S^te Cécile etc. - G^de fête à la S^te Croix p: la S^t
Joseph - Retraite annuelle des Frères à S^te Croix - Mieux
du S^t. Saval - Départ p: l'Europe de M^{gr} Collier. Manifes-
tation sympathique p: lui - Dîner offert par nos Frères à M^{gr}.
Sa bienveillance p: eux. 59.
- 4^e Trim - Retour du S^t. Buquet au Port-Louis - Le S^t. Saval
privé encore de dire la S^te Messe - Pose de première pierre
d'une nouvelle chapelle à N. D. de la Salette. Discours par
le S^t. Blanpin - Arrivée de M^{gr} en France. Sa visite au
C. R. Père. 170.
1863. 1^{er} Trim - Mort du Gouv^r de Maurice - Carême, mois de
Marie et retraite eccl^l par le S^t. Saffond, jésuite - Pose
de 1^{er} pierre d'une église des jésuites - Travaux de l'église
de S^te Croix - Inauguration d'une des chapelles latérales. 309.
- 2^e Trim - Carême prêché aux offices des noirs par le S^t. Saffond.
Mois de Marie - Le S^t. Saval mieux. S^t. Blanpin revient
en France - M^{gr} Collier en Angleterre attend son
successeur. 325!
- 3^e Trim - Arrivée du S^t. Blanpin à la M. Mère - Retraite
annuelle à la S^te Croix - Photographie du S^t. Saval ap-
portée par le S^t. Blanpin - Projet de tirer et vendre son
portrait p: achever l'église de S^te Croix - Démission
de M^{gr} Collier. Son successeur présumé - Projet de fon-
dation d'une Cité de Filles de Marie, favorisé par le
G^d. Vicaire, M. Commerfort.

Cité de l'Imm^{te} Conception.

1862. 3^e Trim - Catéchismes du S^t. Guilmin aux Noirs. . . 62.
- 4^e Trim - Le S^t. Guilmin chargé de la direction spirituelle
du collège Le Boucher. 171.
1863. 1^{er} Trim - Etat g^l de la Mission Consolations du S^t. mi-
nistère - Propagande protestante. Besoin d'écoles cathol. 311.

1863. 2^e Frim - Mort de M. l'abbé Eoquet. Surcroit de travail par nos Pères Carême. 486.
 3^e Frim - Les P. S. Guillemin et Maistre toujours seuls avec M. Mazuy. 158.

Cité de Flacq.

1862. 3^e Frim - Mission du P. François à l'île Rodrigues - dem-
 placé à Flacq par le P. Semaistre. 62.
 4^e Frim - Retour du P. François de Rodrigues - Travaux -
 Fatigues. 171.
 1863. 1^{er} Frim - Le P. François remis. Rapport sur Rodrigues. 311.
 2^e Frim - Comm^{es} pascales. Mois de Marie par le P. Blanpin. 327.
 3^e Frim - Travaux et fatigues des Pères François et Lambert. 458.

Cité du Grand-Port

1862. 1^{er} Frim - Retour du P. Buguel en France - Visite de Mgr
 Collier. Bénédiction de chapelles. 63.
 2^e Frim - Les P. S. Chiersi et Stervenou seuls au G^o Port. 172.
 1863. 2^e Frim - Leurs travaux. Comm^{es} pascales. Mois de Marie
 bien suivi - Chapelles devenues trop petites. Exemples remar-
 quables de la ferveur des noirs. 327.

Cité de la Providence (Rouillon).

1862. 3^e Frim - Renvoi du P. Amédée et mort du P. Augustin -
 Visite du Gouverneur le Baron Darricau à l'Établ^t - avenir
 de l'école profes^{te} - Retraite annuelle des Pères - Projet
 d'une chapelle en pierres - Développement de l'œuv. apost^o 64.
 4^e Frim - Retraite des Frères par le P. Dubois - Noviciat des
 Frères - Érection d'une association de Marie à l'école profes^{te} -
 État prospère des œuvres. Visite d'une Commission du Con-
 seil à l'Établ^t - Sa satisfaction. Vote à l'unanimité d'un
 secours de 60,000^f. 172.
 - Mgr Maupoint malade à Jérusalem. Son retour en France -
 Direction de l'hospice civil. offerte à nos Pères - M. du jardin
 d'acclimation. 172.
 1863. 1^{er} Frim - Creusement de terre. Ouvrages. Préservation de l'Établ^t
 achèvement du g^o bâtiment par les ateliers. Fondements pour
 la chapelle 312.

1863. 2^e Trim - Fêtes de Sâques - Consolations parmi les enfants et les vieillards de l'Aspice - Ateliers installés au bâtiment neuf - Projet d'acquisition de l'île à Guillaume - Attaques de l'Établ^t de la Providence, des Jésuites, du Clergé et des Filles de Marie par un journal de la Colonie (le Commerce). Communi- que adressé à ce journal par le Gouv^r - Sympathie et témoignage à cette occasion à l'Établ^t. 328!
- 3^e Trim - Retraite annuelle des Sères. Vœux p^s du S. Vincent - Retraite des Nov^s Frères. Adm^{on} de 2 nov. Srs. Narcisse et Olympé - Visite du Gouv^r et du rédacteur du Journal du Commerce à l'Établ^t - Cruelle épidémie de fièvre typhoïde. Cessation du fléau. 458.
- Cité de La Nouvelle.
1862. 3^e Trim - Achèvement de la chapelle. Réparat^{on} du presbytère - Bénédiction de Dieu près des lépreux et des paroissiens. . . 65.
- 4^e Trim - Remplacement du S. Emile par le S. Fortunat. . . 175.
1863. 1^{er} trim - Apostolat de la prière parmi les lépreux. Signes du Messager du S. Cœur à ce sujet. 313.
- 2^e Trim - Le S. Horner envoyé à Zanzibar. Ses adieux aux lépreux - Lettre élogieuse de l'Adm^{on} p^r ses services à l'œuvre des lépreux - Son remplacement par le S. Dhivière, avec le S. André et un Postulant scol^{on}. 300.
- Cité de Zanzibar.
1862. 4^e Trim - Départ p^r Bourbon des S. S. Dhivière et Baur, et des S. F. Félicien et Célestin destinés à Zanzibar. 175
1863. 1^{er} Trim - Leur retard à Bourbon faute d'occasion p^r Zanzibar - Espoir de communicat^{on} plus régulières et plus fréquentes. . . 314.
- 2^e Trim - Départ des S. S. Horner et Baur, des S. F. Célestin et Félicien et 3 Filles de Marie - Arrivée à Nossi-Bé à Zanzibar - Visite du Consul Français - Présentation au Sultan. Visite rendue par son altesse - Visites et bonnes relations avec les divers Consuls - Offre d'une Hoïsson nouvelle à Bagamoyo - Nécessité de porter la barbe. 331.
- 3^e Trim - Communications plus faciles - Gêne financière de la Mission. Secours attendus de la Prop^{os} de la foi et de la S^{te} Enfo. 461.

1863. 3^e trim - Ressources des ateliers. Visite au Sultan - Bonnes dispositions des Consuls p^r la Mission - Œuvre des enfants - Marché des esclaves. Voyage à Bagamoyo - Départ de M. Schimpff - Retour en France de M. Seman, médecin attaché à la Mission. Sa visite au C. R. Père - S. Baur appelé Père Etienne à Zanzibar - Retraite annuelle. 460.
Cité de Chandernagor

1862. 3^e trim - Départ de M. Chéroux. Nomination à sa place du S. Fritsch par le S^{er} et 4. Adm^e de Chandernagor - Soins p^r exciter et ranimer la piété - Fête patronale de S. Louis. Plusieurs Comm^s etc. - Santé bonne malgré les chaleurs. . 68.

4^e trim - Arrivée à Chandernagor du S. Barthet et du S. François Joseph. - Vacances des écoles précédées des examens, présidés par M. l'Adm^e - Retraite annuelle du S. Fritsch et des Frères - Noël. 1^{re} Messe de minuit - Bonne mort d'un jeune employé. . . 175.

1863. 1^{er} trim - M. Bondey nommé Gov^r à Pondichéry - Santes et études de l'anglais et du Bengalis - Améliorations projetées par le Gov^r à Chandernagor. . . 318.

2^e trim - Érection de l'Archicof. du S^{er} Cœur de Marie marquée par une Convers^o ext^{re} - Bien opéré parmi les enfants des écoles. Leur zèle p^r la S^{te} Enfance - Baptême de deux enfants. . 338.

3^e trim - Diverses catégories d'enfants aux écoles - Classe du soir p^r les soldats - Fatigues du S. Barthet et du S. Alphonse. 464.

Province d'Amérique.

Cité de St-Pierre (Martinique).

1862. 3^e trim - Maladies. Retour en France du S. Genès - Prospérité du Sém-col. - Retraite ann^{lle} des Sères - V^o de 5 ans des S. S. Schaal, Chenay et Renaud. . . 68.

4^e trim - Arrivée des S. S. Buisson, Liguët et Lanet - Distrib^o des prix. Discours de M. le Vic. adm^e et du S. Gilmann - Retraite an^{lle} des Sères par le S. Monet. Id. des Frères par le S. le Boyer. . . 178.

1863. 1^{er} Trim - Le C^{te}. Seloup arrivé à la Martⁱⁿ. Craintes p^r sa santé - Maladies et guérisons de plusieurs E^{cr}es - Vœux p^r les C^{tes} F. F. Edouard et Joseph - Etat florissant du Sém. Col. - Lettre de félicitation du Ministre. 315.
- 2^{er} Trim - Le C^{te}. Seloup plus mal, fait les vœux p^r lui - Arrivée de Scot^{land} et des C^{tes} F. Guilloux et Sundhauser allant à la Trinitad. - Maison voisine acquise par l'Établ^t - Collège de Fort-de-France et ferme école proposés par M. Guesdon. 325.
- 3^{er} Trim - Le C^{te}. Brumette passé de Cayenne à la M^{artin} - Mort du C^{te}. Seloup - Départ p^r France du C^{te}. de Beaurepaire et du C^{te}. Michel - Ordin^{aire} et Confir^m par M^{gr}. Bouvet, év. de la Guadeloupe - Visite de sa G^{énéral} à nos Établ^t - Succès des élèves du Sém. Col. en France (ext. du journal de l'île). 465.

C^{te} du Trou Vaillant.

1863. 1^{er} trim - Ordin^{aire} par M^{gr}. Eoivier Ev. de Roseau, précédé d'une retraite par le C^{te}. Emonet. 317.
- 2^{er} Trim - Naufrage du Vapeur qui ramenait les ordinands de la Dominique, triste incident. 336.
- Rien dans les autres Bulletins. "

C^{te} de la Délivrande.

1863. 1^{er} Trim - Le C^{te}. Le Belley remplace au Sém. Col. le C^{te}. Lanet, envoyé p^r se remettre au M^{artin}-Rouge. 317.
- Rien dans les autres Bulletins sur cette C^{te}. "

C^{te} de Cayenne.

1862. 3^{er} Trim - Pose de la 1^{re} pierre de l'église de Comnégande par M^{gr}. L'ossat. Erection d'une Confrérie du Rosaire - Le C^{te}. Durand en changem^{ent} d'air à la M^{artin} - Mission du C^{te}. Neu chez les Indiens de S. Oyajock - Vols au C^{te}. Neu à Remire, par un déjordi évadé - Convers^{ions} et baptême d'un vieux noir condamné à mort - Retraites prêchées par nos E^{cr}es - Suite du projet de l'œuvre agricole et prof^{essionnelle}. 69.
- 4^{er} Trim - Retraites diverses - Départ du C^{te}. Sestiat p^r France - Retour du C^{te}. Durand de la M^{artin} - Inaugurat^{ion} de l'église, à Noël - Retour du C^{te}. Neu de son excursion de S. Oyajock. 179.
1863. 7^{er} Trim - Arrivée du C^{te}. Sestiat à la M^{artin}. Abanaon

- de l'aumônerie du collège tenu par les Frères de l'Œuvre de la S.^{te} Enfance, à Cayenne, 175 séries. somme de 1,682⁺ recueillie en 1862. 317.
- Connégrande - Bonnes dispositions des noirs, malgré q. q. désordres
Projet de S. Durand d'organiser parmi eux le travail en com. 319.
- 2^e Trim - Départ de S. Sestrat p.^r Cayenne - Carême - Sâgues -
Demande de nouveaux Frères par M.^r Dopsat - Demande d'aug-
mentat.ⁿ du Cadre du clergé de la colonie. 338.
- Connégrande - zèle des noirs p.^r le projet de travail commun - Con-
cours p.^r le Coffre de Mondélice "
- 3^e Trim - Le S. Brunetti regretté à Cayenne - Arrivée de S. Sestrat -
Retraites prêchées par lui - Le S. Durand à Mondélice - M.^r
Dopsat nommé Frontoire ap.^{re} - Souscription du clergé de la
colonie p.^r lui offrir une crose. 567.
- Cité de Mondélice.
1863. 1^{er} Trim - Fondation et prise de possession - But de l'Établ.^t -
Bonnes dispositions du nouveau direct.^r de l'Ént.^e 320
- 2^e Trim - Siges et réclamations des habitans contre l'œuvre -
Rapport favorable du Direct.^r de l'Ént.^e - Mémoire du Procureur
imp.^l de Cayenne, p.^r la fondation à Mondélice d'une maison cen-
trale de correction - S. Sedhui nommé Direct.^r, remplacé à Mana
par le S. Nèu - Diverses cultures projetées. 339.
- 3^e Trim - Installation de S. Sedhui - Rapport du S. Guyodo en
réponse aux réclamations contre l'œuvre, annoté favorablem.^t
par le Gov.^{er}, envoyé au Ministre - Réponse favor.^{le} du Min.^{tr} -
Promesse de secours par le Direct.^r de l'Ént.^e. 468.
- Cité de Mana.
1862. 3^e Trim - Le S. Sedhui à Cayenne - Retraite de 4^{es} Comm.^s
au quartier de Macouria - Le S. Sestrat à Mana 71.
- 4^e Trim - Retraite des Frères Sedhui et Kramer avec le S. Guyodo -
Missions projetées - Harmonium reçu 180
- Témoignage en faveur de nos Frères au Card. Barnabô par
M.^r Dopsat. 181.
1863. 1^{er} Trim - Voyage du S. Kramer au Maroni, chez les nègres
Boss et Bonis. 321.

1863. 2^e Trim - Son retour. Bonnes dispositions de ces peuples des-
ajournem^t. du départ du S. Lecheur p^r France. 341.
- 3^e Trim - Le S. Kraemer à Macouria - Confirmatⁱ: à Mana
par Mgr - Projet d'y fonder une Mission p^r le Maroni et
une œuvre d'orphelins 469.
- Cité de Port-au-Prince (Haïti).
1862. 3^e Trim - Budget des cultes voté par la Chambre après bien
des difficultés - Promulgatⁱ: du Règlement sur l'admⁿ: des fa-
briques par arrêté du Président - Dispositions de la population
en faveur du Concordat - Le S. Chenay délégué p^r publier le
Concordat aux Cayes - Résumé statistique des fruits des tra-
vaux de nos Sères de Port-au-Prince. 72.
- 4^e Trim - Arrivée en France de Mgr^e du Cosquer. Séjour au sémⁿ:
du S. Esprit. Voyage à Rome - Changem^t: dans l'arrêto re-
latif aux Fabriques. - Supériorité eccl^l: confiée provisoirem^t.
au S. Pascal. Sa Circulaire aux clergé d'Haïti au sujet
du départ de Mgr^e. Retard de la nomination du futur
Archev. - Bien opéré, mais manque de prêtres - Coup de
sang du S. Moricet. 181.
1863. 1^{er} Trim - Retour du S. Moricet à la M. Mère - Affaires reli-
gieuses d'Haïti toujours en suspens - Mgr^e du Cosquer attend
à Rome - Admⁿ: du S. Pascal - Fruits consolants des tra-
vaux de nos Sères 322.
- 2^e Trim - Fêtes pascales. Nombreuses Comm^{ns}. Nombre des fi-
des qui ont approché des sacrements - zèle du S. Chenay -
Mission du S. Aymonin à Salomon - Affaires du Sère
Pascal avec la Franc-maçonnerie. Le Président le soutient -
Dispositions du Govt. - Projet de loi p^r le Règlement des
Fabriques - Discours du Ministre des cultes à cette occasion. -
M. Faubert chargé de nouveau de traiter les affaires eccl^l:
pris du S. Siège - Mgr^e du Cosquer propose p^r l'Archevêché
de Port-au-Prince - Soulèvement du Général Segros, neveu
de M^l: Coussaint-Louverture, pris et exécuté - Opposition de
la Chambre au Govt. - Sa dissolution par le Président. 345.
- 3^e Tr. Elections. nouvelle Chambre - Discours de Geffard, à l'ou-

- ouverture. Vote de la loi des Fabriques - Ériconisation de Mgr. Estard du Cosquer - Travaux de nos Frères. 1^{re} Comm. de 143 adultes - Incendie à Fort-au-Prince - Éloge du S. Pascal par le Moniteur Haïtien. 469
- Résidence de Pétienville - Travaux du S. Nymonin à Pétienville. " C^{te} de la Trinidad.
1863. 1^{re} Trim - Suspense de la fondation par suite de la mort de Mgr. English. Instances p^o commencer - Attentat contre le vic. adm^o du diocèse, M. Cuenat. 322.
- 2^e Trim - Le S. Gonin, Dominicain, proposé archev. - Salut de départ des S. Guilloux et Sundhauser destinés à commencer l'œuvre - Départ et arrivée à la Mart^{me} - Question du mariage civil à la Trinidad 345.
- 3^e Trim - Arrivée et réception de nos Frères - Ouverture des Cours, espérances - Sympathies de la population et du clergé. Opposit^o des anglicans - Nombre d'élèves. Renfort de confrères - La nomination de l'archev. encore suspendue - Voyage et visite au E. R. Père de M. Verdeuil, maire de Fort-d'Espagne. 472.

Troisième Partie.

Lettres - Rapports - Citations diverses.

Citations relatives à la Cong^o en général.

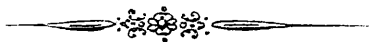
1862. Notice sur le Sanctuaire de la Mère admirable, à Rome, dont les indulgences sont étendues à la Cong^o 75.
- Bref accordé aux Maisons du S^c Cœur et appliqué à la Cong^o 77.
1863. fév - Notice sur le Card. Extra par Louis Vuillot. 330.
- 19 mars. Lettre du Card. Extra lors de son élection. 334.
- Litánies du S^c Nom de Jésus selon le texte approuvé à Rome. "
- 21 mai - Décision de la S. C. des Rites touchant la conclusion des oraisons de ces litánies, rendue sur une consultation du E. R. S. 389.
- mai - Extrait de l'Art médical, reproduisant une lettre d'encouragement du E. R. Père, aux disciples du D^r Cessier 350.
- 21 mai - Analyse de l'allocution du E. R. Père, au salut de départ des Frères de la Trinidad - S'attacher avant tout à sa propre perfection - Direction à suivre dans les œuvres. 352.

1863. 30 juil. - Lettre du C. R. Père à l'Ann. de Cours, avec son offrande
 p^r la reconstruction de l'église de S^t-Martin - Réponse de sa Gr^e 479.
 Juil. - Articles de l'Indépendance belge contre la Cong^o 486.
 - Réponses des journaux le Monde et les Villes et Campagnes... 489.
 . Notice nécrologique .
1862. 26 oct. - sur le S. Siquet mort à Langonnet. 185.
 1863. 5 juin - sur le S. Félix mort également à Langonnet: . . . 358.
 30 août - sur le R. S. Warnet, mort à S^t-Clan " "
 24 août - sur le S. de Régnier, mort à la M^{ère} à Paris. 569.
 24 sept - sur le S. Ange (Guyonard), mort à S^t-Clan. 578.
 31 juil. - sur le S. Modeste, mort au Gabon 581.
 13. juil. - sur le S. Seloup, mort à la M^{ère} 585.
- Province de France.
1862. vic. - Missions prêchées par le S. Sawenburch (dit. Dunelet. au C. A. Fin) 189.
 L'orphelinat de la S^{te}- Famille fondé par le S. Delaplau à Paris. 366.
 20 Déc - Langonnet et S^t-Clan - Rapport du S. Guyot sur la colonie agricole
 de S^t-Michel. 193
 13 nov. - Une cérémonie de confirmation à S^t-Clan 199.
 63. 5 mai - Visite de Mgr Dubreuil, Ev. de Vannes à Langonnet. . . 368.
 21 juil. - Visite de l'Inspecteur g^l à la colonie de S^t-Michel . 490.
 22 août - Dévouement de la colonie de S^t-Clan dans un incendie. 491.
 62. 28 juil. - Cellule - Distribution des prix, à Cellule, présidée par
 M^{gr} Hobes. 178.
 8. Déc. - La Fête de S^{te} Emmé Conception, à S^t-Sauveur 202.
 Rapport du Préfet de l'Association de la S^{te} Vierge 206.
 63. 3 août. - Visite du C. R. Père à la C^{te} de Cellule 494.
 15 juil. - Discours de M. Mercier vic. g^l à la pose de la 1^{re} pierre
 de la chapelle des enfants de Marie à Cellule. 498.
 1862. oct. - Bordeaux - Rapport sur la C^{te} des Compagnes du Sauveur
 et l'œuvre des épileptiques dirigée par nos Pères de Bordeaux. 211.
 9 nov. Rome. - Bénédiction du S^t- Père au sém. français
 1863. 25 juil. - Argumentation solennelle au collège romain par un
 élève (M. Didiot) du sém. franç^{ois}. 492.
 1862. oct. Irlande - Notice sur l'Orphelinat de S^t-Vincent de Paul
 à Glasnevin. 500.

1862. 23 juill ^t - Distribution des prix au Collège français de Blachyoch. 500	
Province d'Afrique	
1862. 9 juill ^t - Sénégal - Rapport de Mgr. Hobès au Card. Evêq ^t de la Prop ^{te}	89.
- 76. I. Statistique de la formation et du dénombrement du Vic ^t ap st des 2 Guinées (avec Carte).	90.
- 77. II. Compt ^e rendu de l'adm ⁿ du Sénégal et de la Sénégambie	93.
- 77. III. Situation politique de la Sénégambie.	104.
30. juill ^t - Guerre entre les marabouts et les tidjos près de Gambie.	111.
juin - Conversions remarquables à Gorée.	215.
Oct. - Visite du Gov ^r de Gambie à Dakar.	218.
Avril - Nov. Voyage de Mgr. Hobès en Europe.	220.
29. Déc. - Lettre du E. Engel sur son voyage et ses impressions à Dakar.	223.
1863. 6. fév. Lettres ap st relatives à la division du Vic ^t des 2 Guinées et de la Sénégambie.	325.
- Bref de nomination de Mgr. Bessier comme Vic. ap st des 2 Guinées	327.
- Et. de Mgr. Hobès, comme Vic. ap st de la Sénégambie.	329.
19. janv. - Lettre d'éloge du Card. Evêq ^t de la Prop ^{te} par la C ^{te} des Filles du S ^c Cœur de Marie.	335.
19. mars - Lettre du E. Engel sur les commencements de la colonie agricole de S ^c Joseph.	337.
26. avril - Et. du E. Duby sur les dispositions religieuses des gens de Dakar.	374.
13. juin - Et. du E. Samois sur une excursion dans le pays de Sine et Saloum.	377.
1863. 2. mai - Etabl ^t agricole de S ^c Joseph - Lettre du Ministre de la Mar ^{te} à Mgr. Hobès lui transmettant le Décret imp ^l de concession de terrain - Rapport du même à l'Empereur - Texte du Décret imp ^l . Lettre du Gov ^r par int. du Sénégal.	379.
2. juin - Lettre de félicitation du Gov ^r de Gambie sur les écoles de la Mission.	383.
mai - juill ^t - Lettre des enfants de S ^c Louis à M. L. des Vic ^t . - Réponse du sous-Direct ^r g ^l de l'archiconf.	503.
1 ^{er} août - Case-hôpital de Dakar. Conversions	505.
21. juill ^t - Visite de M. Faidherbe, Gov ^r du Sénégal à l'Etabl ^t agricole de S ^c Joseph.	508.

1863. 7^e août. - Rapport de M^g Robès au Ministre de la Marine sur ce même Etabl^t. 511.
- 2 sept. - Réponse du Ministre. 513.
1862. 24 sept. - Gabon - Lettre du S. Duparquet sur l'œuvre des enfants au Gabon. 112.
1863. 29 sept. - Relation du même sur les pays visités à son retour du Gabon (Fernando-Pô - Niger - Côte d'or.) 546.
- Constructions et culture au Gabon. 232.
- Province de la mer des Indes.
1862. 9^e déc. Maurice - Rapport sur les œuvres et ministères de nos Ecses. 234.
- Notice sur l'île Rodrigues. 343.
1863. 3 fév. - Seconde Mission du S. François en cette île (août - oct. 1862). 344.
- Bourbon - Visite à l'Etabl^t de la Providence (art. d'un journal de Maurice). 333.
- Bénédiction de la Maison-Mère des Filles de Marie (16 oct. 1859). 339.
- 16 avril - Article du journal La Halle sur l'Et^t de la Providence. 389.
- 25 mai - Communiqué du Gouv^t au journal du Commerce qui avait attaqué cet Etabl^t. 390.
- 27 mai - Adieux des Lèpreux au S. Horner partant pour Zanzibar. 391.
- 27 oct. - Rapport du S. Vincent sur l'épidémie de l'Etabl^t de la Providence. 514.
1863. 29 juin - Zanzibar - Lettre du S. Horner sur son arrivée et son accueil à Zanzibar. 393.
- Juil^t - août - Divers détails sur cette mission. Le Sultan, les consuls etc. 520.
1862. - Chandernagor - Fêtes de S. Louis et de la Nativité de Marie. 117.
1863. 30 juin. Rapport sur l'état de la population et les travaux du S. ministère. 400.
- 30 sept. - Rapport sur l'œuvre des écoles tenues par la C^o. 533.
- Province d'Amérique.
1862. 22 nov. Martinique - Distribut^o des prix au Sém. Coll. de S^t Pierre. 238.
- Allocution de M. le Vic. administrateur. 240.
- Discours du S. Dillmann. 244.
1863. 22 sept. - Visite de M^g Bourbonnet, év. de la Guadeloupe. 524.
1862. 3 sept. - Guyane - Fête de S^t Pierre de l'Eglise de Commenge. 118.
- Crimes, exécution et conversion d'un noir de Cayenne. 122.

1862. 16 Juillt. - Rapport du E. Guyodo sur l'habitation et le projet de Mondélice	220
1863. 5 janv. - C.V. sur la Mission de la Guyane française	260
1862. 25 sept. - Mission du E. Neu chez les indiens du Ouassa et du Cachipour (avec carte)	300
1863. Haïti - Message du Président Gouffard à la Session législat. de 1863. 111.	
- Discours du Ministre des Cultes p. ^r la loi des fabriques	412
25 juillt. - Lett. de Mgr. du Cosquer au E. R. Fère à sa nomination d'Arch. de Fort-au-Prince	520
20 sept. - Excursion du E. Nymorin à la G ^r e Pointe et au Salbroce	520



ARCHIVES

